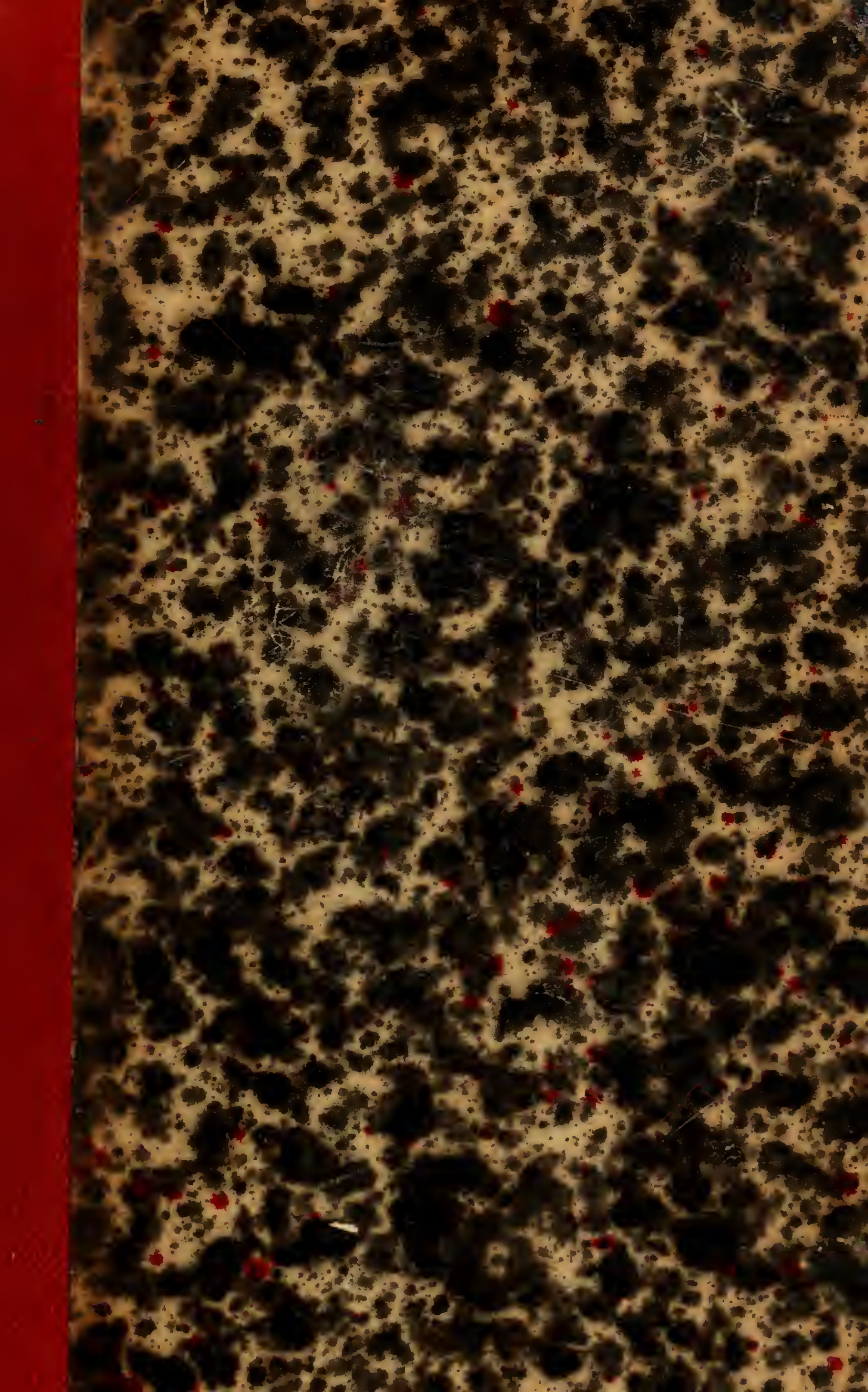
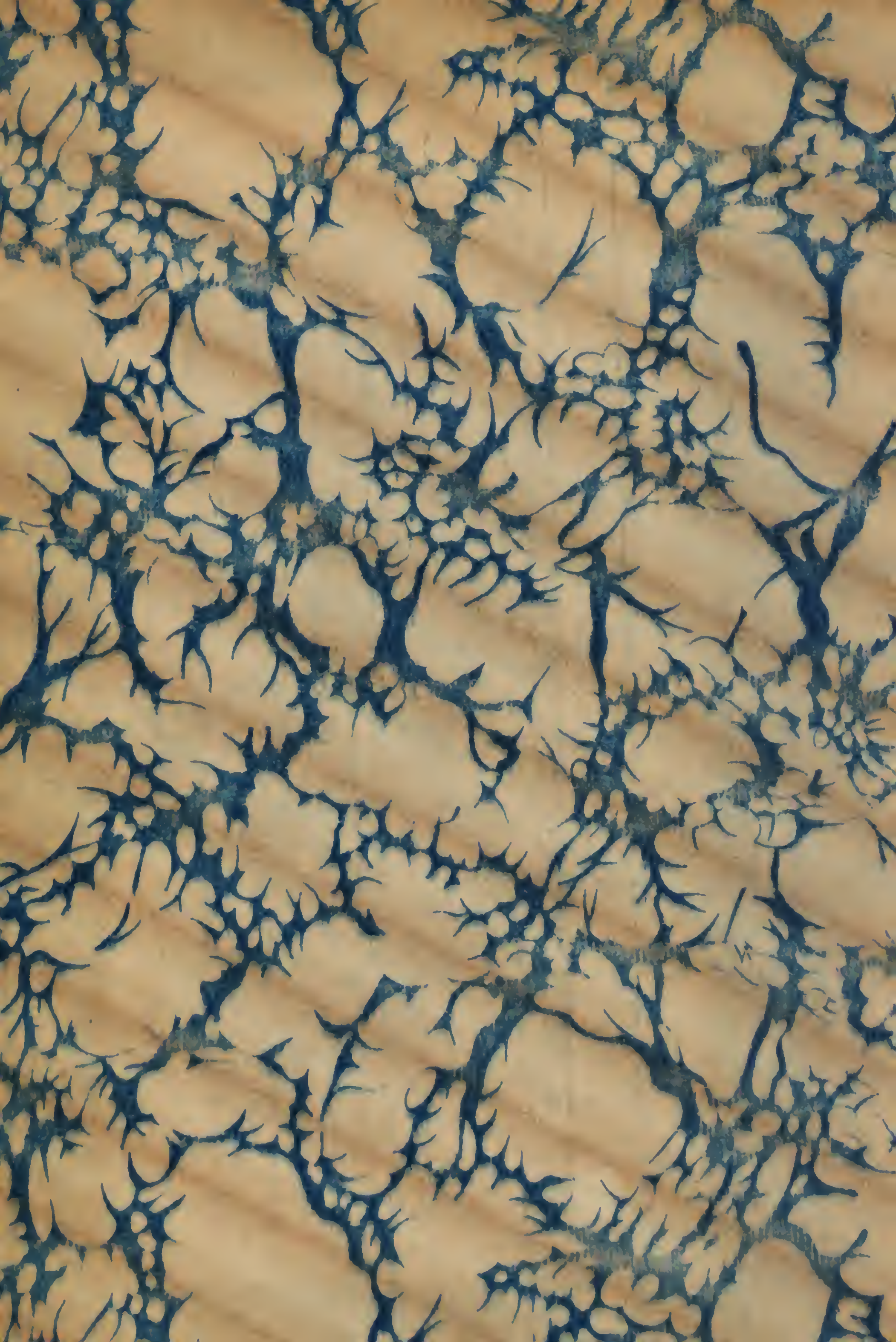
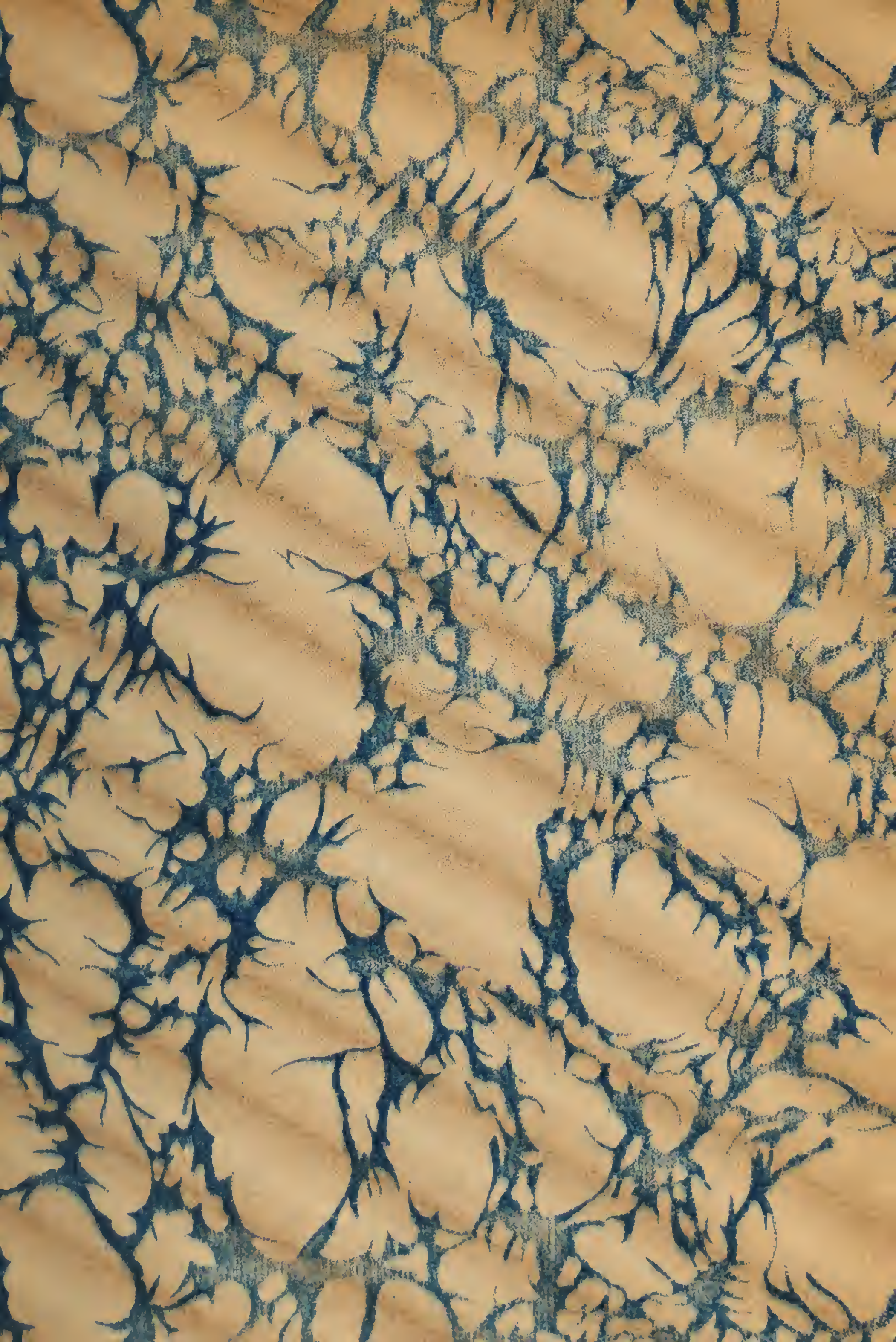






LE

Mouvement Socialiste

LE

Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SEPTIÈME ANNÉE

TOME III

DE LA

DEUXIÈME SÉRIE

MAI - AOUT

1905

TOME XVI

de la ***COLLECTION***

PARIS

ÉDOUARD CORNÉLY ET Cie, ÉDITEURS

101 rue de Vaugirard, 101



Anarchisme individualiste
Marxisme orthodoxe
Syndicalisme révolutionnaire

« Il existe aujourd'hui en France un groupe de penseurs et de militants socialistes qui retournent, par haine du réformisme, tout doucettement, à l'ancien anarchisme. C'est toujours l'antinomie de Bakounine et de Marx, *de la confusion et de l'organisation* : elle est à la base de tout le mouvement contemporain ; il y a là deux façons de penser et d'agir qui s'excluent. Un article remarquable, paru récemment, montre à quel point, par haine du réformisme et du crétinisme parlementaire, que l'on ne nous accusera pas d'avoir favorisés ici outre mesure, on en vient à confondre l'agitation syndicale avec l'organisation politique. En d'autres termes, on préfère *l'action isolée*, *spéciale*, *chaotique* des syndicats à *l'action générale d'un parti politique.* »

C'est ainsi que Ch. Bonnier, dans le numéro du *Socialiste* du 4 mars, caractérise ou prétend caractériser les tendances que nous défendons ici, au *Mouvement*. Bonnier est entré en lutte contre ces tendances — lutte d'ailleurs toute courtoise, comme il sied entre camarades, ou plus exactement, entre aînés et cadets : il ne croit pas devoir nous injurier comme d'autres, ni essayer de nous écraser sous le poids d'épithètes qui voudraient être blessantes, et dont tout le ridicule retombe sur celui qui les brandit. Non : il discute, il examine ; il n'a pas de ces colères, il n'a pas cette mauvaise humeur bougonne et grincheuse du théoricien installé depuis longtemps dans la propriété d'un système, comme

un bureaucrate en son rond de cuir, et que toute irruption du public, toute intervention de nouveauté dérange et met hors de lui.

C'est un phénomène curieux — quoique normal — que cette résistance du *vieux* socialisme aux conceptions syndicalistes révolutionnaires. Je dis : vieux socialisme, et je n'entends nullement par là jeter sur lui je ne sais quelle nuance de défaveur ou de dédain — au contraire ; et nous ne pensons pas le moins du monde à lui opposer je ne sais quel *nouveau* socialisme. Non, si je dis : vieux socialisme, c'est simplement pour le situer bien nettement dans le temps et dans la pensée, par rapport au néo-socialisme réformiste, démocratique et pacifiste, qui, depuis tantôt dix ans, a pris le développement que l'on sait. Car, ce que nous voulons faire, au fond, c'est reprendre ce vieux socialisme, renouer la tradition révolutionnaire, que le jaurésisme est venu briser, et comme rafraîchir au contact du réel socialiste plus profondément saisi, notre conscience de classe. Le *Vorwaërts* nous a traité « d'extrêmes-guesdistes » : sans doute, il se trompait, mais on peut dire que son erreur était de ces erreurs pleines de vérité, qu'il est parfois très judicieux de commettre. « Le guesdisme » (l'expression, je le sais, a le don d'irriter beaucoup de gens, mais il y a des mots, vraiment, qu'on ne peut pas arbitrairement vider de leur contenu à la fois substantiel et historique, et tout le monde sait si bien ce qu'ils veulent dire quand on les emploie, qu'il serait puéril de sacrifier à une vaine et étrange susceptibilité verbale, les intérêts de la précision scientifique), le « guesdisme », dis-je, fut, à notre sens, une première intuition, très forte, très aiguë, très vigoureuse, du socialisme — mais une intuition que recouvrirent presque aussitôt les préjugés anciens de la routine démocratique, et qui, par suite, demeura impuissante à gouverner une pratique vraiment révolutionnaire. En fait, le « guesdisme » n'a-t-il pas

évolué et n'évolue-t-il pas encore dans deux directions nettement opposées, soit vers le jaurésisme, soit vers le syndicalisme? Le gros du parti prétend se maintenir entre les deux et rejette les « exagérations » des uns comme celles des autres ; il prétend représenter la santé, la vérité normale et saine, vis-à-vis de déviations plus ou moins pathologiques. Mais la maladie, si maladie il y a, n'est-elle pas souvent plus instructive que la santé et n'est-ce pas par l'observation des cas pathologiques que se découvre parfois la vraie nature des êtres et des choses ?

Pour nous, le syndicalisme représente précisément comme une reprise de la primitive intuition « guesdiste », mais sur un terrain et dans des conditions tels que, sans doute, elle ne risquera plus d'être immédiatement recouverte par les alluvions anciennes. Le jaurésisme est, au contraire, le « guesdisme » vulgaire, démocratisé, dénaturé, recouvert par la tradition jacobine. Et que l'unité se fasse aujourd'hui — l'unité, c'est, en somme, le triomphe de Jaurès — et que nous représentions dans cette unité la minorité opposante, qualifiée d' « anarchiste » et quelque peu, pour cela même, regardée de travers, — cela prouve l'urgente nécessité de rechercher pour quelles raisons le « guesdisme » semble se rejeter tout entier vers le jaurésisme, et refuse décidément d'entrer dans les voies syndicalistes révolutionnaires. L'article de Bonnier nous donne quelque peu, je crois, la clef de ce problème. Il reproche, en effet, deux choses au syndicalisme : de substituer *la confusion à l'organisation,* et une *action isolée, spéciale, chaotique,* à *l'action générale du parti politique.* C'est sur ces deux points précis que nous voudrions faire porter la discussion, car il me semble que si nous parvenons à les élucider, nous aurons découvert les raisons profondes de la résistance que nous opposent nos aînés.

I

Le syndicalisme substitue la confusion à l'organisation : qu'est-ce à dire, et quelle est cette confusion syndicaliste ainsi opposée à l'organisation socialiste ? C'est, dit Bonnier, l'antinomie de Bakounine et de Marx qui ressuscite. On voit donc dans les syndicalistes de purs et simples anarchistes, et nous passons pour reprendre, au sein du « marxisme » actuel, la campagne que Bakounine mena contre Marx lui-même au sein de l'Internationale.

Anarchistes et « bakouninistes », c'est bientôt dit, mais il faudrait s'entendre. Non pas que l'épithète d'anarchistes, que l'on veut à toute force nous accoler, nous fasse peur ; nous demandons seulement qu'on nous dise ce qu'il faut entendre exactement par là. Car, enfin, il y a beaucoup de sortes d'anarchismes, et de contenu psychologique et sociologique bien différent. Faut-il en citer quelques-unes ? Il y a l'anarchisme littéraire, il y a l'anarchisme chrétien, — je pense à Tolstoï —, il y a l'anarchisme stirnerien, il y a l'anarchisme nietzchéen, il y a l'anarchisme proudhonien, et nous prétendons, nous, qu'il y a un anarchisme marxiste. Voilà bien des espèces d'anarchismes, et entre lesquelles on aperçoit, tout de suite, de formidables abîmes.

Mais ne considérons que la dernière — l'anarchisme marxiste. Elle semblera à beaucoup d'une espèce si singulière qu'on en contestera sans doute la vraisemblance et l'existence. On ne peut nier, en effet, qu'il n'y ait eu, pendant longtemps, entre marxistes et anarchistes une antipathie et une hostilité profondes. Mais peut-on nier davantage qu'aujourd'hui, au sein du mouvement ouvrier syndicaliste, il n'y ait une curieuse collusion pratique entre anciens anarchistes et anciens marxistes ? Que s'est-il donc produit ? Faut-il admettre que nous, qui prétendons cependant rester

fidèles à Marx, nous le trahissons en fait pour passer à l'anarchisme, ou faut-il croire que ce sont les anarchistes dont l'anarchisme s'est transformé pour être compatible avec notre marxisme ?

Quels lourds chariots, toujours embourbés, que les mots ! et quels véhicules incommodes pour l'idée changeante et mobile ! La vie se transforme ; les choses se présentent dans un nouvel aspect ; et la pensée veut s'y adapter. Mais les mots sont là, dont-il faut se servir, chargés de leur signification traditionnelle, lourds du passé figé — inertes ; et ils pèsent sur la pensée, la dénaturent, la faussent.

Ce qui est certain, c'est que le mouvement syndicaliste actuel semble rester lettre morte, aussi bien pour ceux qu'on appelle les « marxistes orthodoxes » que pour les anarchistes traditionnels. Ni les uns ni les autres ne paraissent le comprendre. Les premiers y voient un retour déplorable de l'organisation à la confusion, les seconds une aliénation non moins déplorable de l'individu entre les mains d'une nouvelle entité collective.

Si donc on nous appelle anarchistes, on dit une chose à la fois très fausse et très juste, et l'on devra, pour rester dans la vérité, comprendre l'anarchisme d'une manière nouvelle ; et si nous, nous prétendons, d'autre part, marxistes, ce sera d'un marxisme... que Marx aurait pu avouer. Laissons donc les mots, toujours si ambigus et équivoques, et tâchons d'aller au fond des choses.

Je pose tout de suite la thèse que je voudrais établir : *le « marxisme orthodoxe » et l'anarchisme individualiste traditionnel sont les deux aspects divergents, mais complémentaires, d'une psychologie sociale au fond identique, et dont le trait domninant est une foi excessive dans le rationalisme et la science*. Ce sont deux frères ennemis, fils d'une même époque intellectuelle, de cette époque, qu'on peut faire commencer en 1850, avec la chute de la seconde République, et

qui achève aujourd'hui de mourir, époque caractérisée par une transposition de l'instinct religieux sur le terrain de la science, et que symbolisent, éminemment, par exemple, des noms comme Renan — le Renan de l'*Avenir de la Science* — Taine, Auguste Comte. Cette époque, dis-je, achève aujourd'hui de mourir. Il est manifeste, à bien des signes, qu'il se forme en effet actuellement *une nouvelle philosophie de la vie*, et que dans la hiérarchie des valeurs que cette nouvelle philosophie institue, ce n'est plus la science qui occupera la place souveraine, mais l'action. J'ajouterai que Proudhon et Marx me semblent avoir été les précurseurs, peu compris et partout dénaturés, de cette nouvelle philosophie, dont je trouve dans tout l'effort intellectuel de Nietzche et dans la tentative actuelle de M. Bergson les éléments convergents. Le retour actuel et parallèle à Proudhon et à Marx s'explique ainsi tout naturellement, car c'est seulement aujourd'hui que Proudhon et Marx peuvent être compris à fond. Ils ont marqué la rupture radicale avec ce qu'on pourrait appeler *le siècle de Rousseau*, qui finit en 1848, mais dont l'esprit a continué de vivre, en quelque sorte souterrainement, par-dessous une superstructure scientifico-matérialiste. On a même pu signaler, dans les dix dernières années du XIXe siècle, une sorte de renaissance idéaliste, et il n'est pas douteux que le socialisme ne soit revenu, ces derniers temps, à des conceptions tout à fait 1848. Mais à l'heure actuelle, nous sommes peut-être en mesure de dépasser, d'une manière définitive, toute espèce de romantisme, et le romantisme littéraire, sentimental, social, à la Rousseau, et le romantisme scientifico-matérialiste à la Zola, et c'est pourquoi, je le répète, nous sommes à même de comprendre à fond Proudhon et Marx, et de placer sous leur égide notre effort de rénovation socialiste.

Le « marxisme orthodoxe » et l'anarchisme individualiste traditionnel sont, ai-je dit, les deux aspects divergents,

mais complémentaires, d'une même psychologie sociale, de cette psychologie sociale très intellectualiste et très rationaliste qui a régné dans la seconde moitié du dernier siècle. Je m'explique.

Ce qui semble caractériser essentiellement l'anarchisme individualiste traditionnel, c'est la négation farouche de l'Etat, de toute autorité sociale, de tout gouvernement, c'est l'opposition violente et irréductible qui fait de l'individu et de l'Etat deux forces à tout jamais antagonistes. Mais que vaut cette négation de l'Etat par l'anarchisme individualiste traditionnel ? Quelle en est l'origine psychologique et sociologique ? On a souvent observé que les anarchistes individualistes se recrutaient surtout dans les pays latins, caractérisés au point de vue économique par la prédominance de la petite propriété agricole, au point de vue politique par le développement de l'étatisme, et au point de vue religieux, par l'hégémonie du catholicisme. Or, précisément ce qui caractérise l'anarchisme individualisme traditionnel, c'est : 1° un amour extrême de la liberté, mais de la liberté conçue comme une sorte d'indépendance naturelle, pré-sociale, et pour qui toute communion sociale est attentatoire et fâcheusement limitative — et cet amour de la liberté, ainsi conçue, est tout naturel chez des êtres habitués, comme les petits paysans, à vivre isolés sur leur lopin de terre, sans relations, ou presque, avec le monde social extérieur, se suffisant à eux-mêmes, et craignant toute irruption de l'étranger, en qui facilement ils aperçoivent un ennemi. C'est 2° : un antiétatisme farouche, pour qui tout Etat est l'ennemi-né de l'individu et de la liberté — mais si, précisément, l'étatisme se développe dans les pays à petite propriété agricole, s'il est le complément nécessaire de cette extrême atomisme social que constitue cette poussière d'individus juxtaposés dans des villages eux-mêmes simplement juxtaposés les uns aux autres dans tout le pays, (car il faut bien qu'il y ait un lien social quelconque,

et si ce lien n'est pas intérieur aux citoyens eux-mêmes, il leur sera extérieur, transcendant, et l'unité sociale pratique se réalisera par l'Etat), l'antiétatisme anarchiste s'explique tout naturellement, il est la réaction naturelle de cet isolé, de ce sauvage, qu'est le paysan parcellaire contre cet organisme de l'Etat avec qui il voudrait n'avoir jamais affaire et qui vient lui prendre son temps pour le service militaire et son argent pour des services généraux et une civilisation auxquels il reste étranger.

Et c'est enfin un anticléricalisme non moins farouche et qui s'explique non moins naturellement, si le catholicisme est le complément religieux nécessaire de cette petite propriété paysanne dont l'étatisme est le complément politique. Personne n'a voué à la Science un culte plus fervent, personne n'a cru à la vertu de la science avec plus d'ardente foi que les anarchistes individualistes, la religion de la science n'a eu nulle part des fidèles plus enthousiastes et plus convaincus que parmi eux. Ils ont toujours opposé la Science à la Religion et conçu la Libre-Pensée comme une anti-Eglise. N'ont-ils pas, récemment participé au Congrès de Rome, fraternisant avec ces démocrates pour qui ils affectent d'ordinaire un si profond mépris ? Il ne faut pas s'y tromper d'ailleurs : leur négation du démocratisme — ouvrons une petite parenthèse — a la même valeur que leur négation de l'étatisme; c'est une négation toute abstraite et prête, par conséquent, à se transformer en une affirmation. Il faut bien remarquer, en effet, que le démocratisme est, au fond, tout aussi bien anarchiste qu'étatiste; lui aussi ne connaît que des citoyens abstraits, entre lesquels l'Etat forme le seul lien social réel. Est-ce que chez Rousseau ne coïncident pas précisément et l'anarchisme le plus pur et le démocratisme le plus intempérant? Les extrêmes se touchent, dit-on vulgairement. C'est un trait commun aux anarchistes et aux démocrates : plus d'un, naguère farouche

contempteur de toute autorité, a fini dans la peau d'un homme de gouvernement — et de poigne ; et ce n'est pas là un accident, attribuable aux individus : non, c'est bien dans la logique même des conceptions, toute négation simplement abstraite se tournant le plus aisément du monde en affirmation.

Mais il convient d'insister sur cette religion de la science si éminemment développée chez les anarchistes individualistes. Il y a deux parties dans la science (1) : l'une, formelle, abstraite, systématique, dogmatique, sorte de cosmologie métaphysique, très éloignée du réel et prétendant cependant enserrer ce réel divers et prodigieusement complexe dans l'unité de ses formules abstraites et simples ; *c'est la Science* tout court, avec un grand S, la Science *une*, qui prétend faire pièce à la Religion, lui opposer solution à solution, et donner du monde et de ses origines une explication rationnelle ; — et il y a les sciences, diverses, concrètes, ayant chacune leur méthode propre, adaptée à leur objet particulier, — sciences qui serrent le réel d'aussi près que possible et ne sont de plus en plus que des *techniques raisonnées*. Ici, la prétendue *unité de la science* est rompue.

Il va de soi que la partie formelle et métaphysique est celle qu'ont surtout cultivée les anarchistes — comme aussi les démocrates, et, nous allons le voir, les « maristes orthodoxes ». Elle procure à ceux qui s'y adonnent une ivresse intellectuelle, qui leur donne une formidable illusion de puissance. Elle remplace la religion, elle comble le vide laissé dans l'âme par la foi évanouie. On possède le monde ; on le tient en quelques formules simples et claires : quel empire ! et quelle revanche pour un isolé, un solitaire, un

---

(1) Voir ce que dit Sorel à ce sujet, *Devenir social*, article sur la *Science dans l'éducation* (avril 1896), et *Questions de morale*, article sur *Science et morale*.

sauvage ; il échappe à la faiblesse et à la misère inhérentes à sa solitude et le voilà maître de l'Univers. Qui lui résistera ? qui niera la Vérité éclatante, impérieuse, une et universelle, de la Science ? Il n'y a que l'Eglise, cette organisation de l'erreur, pour fermer ainsi les yeux à la clarté de l'Evidence. Qu'on la supprime ! qu'on l'extermine ! L'erreur n'a pas droit à la liberté et à la vie. La libre-pensée seule. la raison et la science, ont ce droit.

L'intellectualisme anarchiste — il n'échappe pas à la loi de tout intellectualisme — aboutit ainsi au plus parfait autoritarisme. C'est fatal. Il n'y a pas place pour la liberté dans un système intellectualiste, quel qu'il soit. La liberté, c'est l'invention, le droit et le pouvoir de trouver quelque chose de nouveau, d'ajouter du neuf à l'univers : mais, s'il y a une Vérité, une et universelle, qui nous est révélée par la religion ou par la science, et en dehors de laquelle il n'y a ni bonheur individuel ni ordre social, la liberté n'a pas sa raison d'être, elle n'existe que négativement ; la Science réclame la liberté *contre* la religion, et, quand la Science domine, la religion réclame la liberté *contre* la Science, mais comme il ne peut coexister deux vérités unes et universelles, il faut que l'une extermine l'autre ; car s'il y a une vérité, c'est au nom de cette vérité une que doit se réaliser l'unité sociale, l'unité morale, nationale, internationale, humaine.

Mais il n'est pas étonnant que la liberté, entendue comme nous l'entendons, c'est-à-dire comme puissance créatrice et vraiment autonome, n'ait eu dans le monde jusqu'ici et n'ait encore que peu de partisans. D'où nous vient, en effet, cette conception de la liberté ? Elle nous vient, au fond, — ou du moins, elle a été plus largement socialisée par lui dans le monde moderne — du capitalisme. L'ordre économique ancien reflétait, avant 89, l'ordre religieux et métaphysique, dont l'ordre royal lui-même n'était qu'un reflet. L'industrie n'avait

pas le droit d'innover en dehors des règlements ; il fallait une permission royale. Le capitalisme ne put pas longtemps supporter de telles gênes; il lui fallut la liberté, c'est-à-dire, précisément, le droit d'innover en dehors de tout règlement, de toute police, de tout ordre royal ou autre. La liberté est fille de l'industrie, qui sans cesse innove, invente, cherche du nouveau.

Mais cette fièvre industrielle, cette inquiétude perpétuelle, cette instabilité, ne sont pas du goût de tout le monde. La plupart des hommes ne ressentent nullement ce besoin de nouveau. qui travaille l'industriel ; ils préfèrent une bonne routine, où l'on vit tranquille, sans soucis, sans tracas, sans effort. Pourquoi tant s'évertuer ? Quel besoin de toujours bousculer ce qui est ? Et les systèmes intellectualistes sont très commodes pour la plupart des paresseux que sont les hommes. Ils forment une sorte de bureaucratie de la pensée, où l'on s'installe commodément pour toute la vie, où l'on s'assied bien confortablement pour regarder le spectacle immuable des choses. L'Eglise fut un de ces systèmes. — du moins l'Eglise officielle, l'Eglise dont saint Thomas d'Aquin est le Docteur ; car il y a dans le christianisme un courant tout différent et opposé à l'intellectualisme, le courant mystique, qui, lui, est créateur de liberté. Mais il n'y a pas que l'Eglise pour avoir horreur du nouveau et, par conséquent, de la liberté. C'est le cas, je le répète, de tout intellectualisme, et il y en a, dans le monde moderne, des variétés innombrables. Beaucoup de gens demeurent étrangers aux pratiques industrielles, vivent loin de l'industrie : le monde, la bureaucratie, l'Université, les carrières dites libérales, constituent des cercles sociaux que la pensée industrielle a aussi peu pénétrés que l'Eglise. Nous avons dit que l'anarchisme individualiste traditionnel avait pour soubassement économique la petite propriété agricole. Mais, précisément, le paysan éprouve rarement le besoin d'innover ;

il suit une routine ; il s'adapte à un ordre traditionnel ; il cultive comme ont cultivé ses ancêtres. Il ne demande qu'à vivre heureux et tranquille sur sa terre ; il ne conçoit donc la liberté que négativement, nullement de cette manière positive que nous avons dite.

II

Si nous passons maintenant de la petite propriété paysanne à la grande fabrique capitaliste, il semble que nous soyons transportés dans un monde tout différent. Ici, nous ne trouvons plus des isolés, farouchement retirés dans la solitude de leur travail parcellaire, et pour qui la vie sociale se réduit, ou presque, à la vie familiale ; ici, nous trouvons de vastes agglomérations d'hommes, une vie collective intense, presque une vie en commun ; l'individu semble même disparaître dans la collectivité, et le travail est une coopération vaste, où chaque effort individuel se subordonne à l'effort total et à un plan d'ensemble nettement déterminé. Et si, sur cette base économique, il se développe une philosophie de la vie, ce ne sera plus, évidemment, ce ne pourra plus être l'individualisme farouche de l'anarchiste, mais, au contraire et tout naturellement, son antidote, sa contradiction même, à savoir le communisme le plus complet.

Or, précisément, la grande fabrique nous paraît être au « marxisme orthodoxe » une forme économique aussi adéquate que la petite propriété paysanne à l'anarchisme individualiste traditionnel. Nous avons dit que le « marxisme orthodoxe » et l'anarchisme individualiste étaient, à nos yeux, deux aspects divergents mais complémentaires, d'une même psychologie sociale : montrons donc que, malgré la contradiction apparente du communisme et de l'anarchisme individualiste il s'est développé sur la base de la grande

fabrique une psycologie sociale au fond identique à celle qui s'est développée sur la base de la petite propriété paysanne.

C'est un fait que le « marxisme orthodoxe » a partout abouti à un socialisme qui ne diffère du socialisme d'Etat pur et simple que par un reste de phraséologie révolutionnaire. Le « marxisme orthodoxe » est étatiste ; il semble donc s'opposer radicalement à l'anarchisme individualiste qui, lui, est farouchement antiétatiste. Mais scrutons cet étatisme marxiste, voyons quel en est le contenu psychologique et sociologique, comme nous avons fait pour l'antiétatisme anarchiste, et nous allons voir que la contradiction est beaucoup plus formelle que réelle.

Ce qui caractérise essentiellement la fabrique capitaliste, c'est que le plan de division du travail, ce plan auquel les ouvriers sont soumis, apparaît comme la propriété du capital et est revendiqué par lui comme telle. Le capitalisme a groupé dans ses grandes usines de véritables armées du travail qu'il a soumises à une discipline autocratique et pour ainsi dire, militaire. Et d'où venaient ces ouvriers ainsi groupés? Marx nous a montré dans le *Capital* que c'étaient souvent de petits paysans parcellaires dépossédés, expropriés, arrachés violemment au sol, habitués par conséquent au travail solitaire, et qu'il a fallu plier au travail collectif, ce qui n'a pu se faire sans une rude discipline autocratique. Le capitalisme a été obligé de vaincre l'esprit d'insubordination, l'anarchisme individualiste de ces masses ouvrières habituées jusque-là au travail libre et indépendant de la terre. Le capitalisme a été un éducateur brutal — mais y a-t-il éducation sans quelque rudesse, et peut-on vaincre la paresse, l'insubordination inhérentes à l'homme, sans une discipline stricte et rigoureuse ? Le capitalisme, comme la guerre, a été un grand instituteur pour l'humanité (1) : tâ-

(1) Que les humanitaires et les pacifistes de tout acabit en

chons seulement qu'un socialisme sentimental, pacifiste et émollient, ne brise pas l'énergie humaine par eux jusqu'ici dressée, bridée, érigée vers les grandes tâches !

Quoi qu'il en soit, ce qui caractérise, je le répète la fabrique capitaliste, c'est cette discipline extérieure, autocratique, militaire, que le capital impose aux ouvriers. L'atelier capitaliste est une coopération, mais une coopération toute mécanique, une coopération où la volonté des coopérateurs n'est pour rien, une coopération dont l'idée directrice est extérieure aux coopérateurs eux-mêmes, soumis à un plan mystique qui est l'expression, comme dit Marx, de la volonté du Maître. Il n'y a donc pas véritable association. Il y a fusion mécanique de volontés, il y a juxtaposition d'unités individuelles transplantées, historiquement, de la petite propriété agricole dans l'atelier capitaliste ; la fabrique capitaliste constitue comme un corps dont l'âme lui serait extérieure, une sorte d'automate, par conséquent, dont la volonté capitaliste fait toute l'unité.

Et que faudrait-il pour que la fabrique perdît son caractère capitaliste et prît un caractère socialiste ? Il faudrait précisément que cette volonté extérieure du capital fût, en quelque sorte, résorbée par le corps des travailleurs ; il faudrait que cette âme de l'atelier, qui jusqu'ici a été la volonté du maître, descendît dans ce corps et l'animât ; il faudrait que cette fusion mécanique d'individus juxtaposés brutalement du dehors devînt un véritable organisme, et que cette discipline extérieure, autocratique et militaire, à laquelle le capital a dû soumettre de force les ouvriers, se transformât en une discipline intérieure, libre et consentie. Et c'est à cette transformation que, justement, nous paraît devoir tra-

prennent leur parti : ce n'est pas avec des idylles qu'on fait marcher le monde. N'est-il pas curieux que les pacifistes sociaux soient aussi des pacifistes internationaux et réciproquement ?

vailler le syndicat : aussi le considérons-nous comme l'organe essentiel du devenir socialiste.

Mais les « marxistes orthodoxes » ne l'entendent pas ainsi. Et comment entendent-ils l'émancipation ouvrière? D'un mot : ils veulent, au fond, la simple transplantation mécanique des travailleurs de l'atelier capitaliste dans l'atelier étatique. Le passage du mécanisme à l'organisme ne s'accomplit pas; il y a passage d'un mécanisme à un autre mécanisme; il y a, je le répète, transplantation mécanique, extérieure, matérielle, mais il n'y a pas transformation intérieure, profonde, spirituelle. Le capitalisme a groupé des hommes; il les a tirés de leur isolement; il les a disciplinés; l'étatisme recueille, tel quel, l'héritage de ces groupements, et les soumet à sa discipline, voilà tout; ces groupements restent des agrégats mécaniques, ne parviennent pas à l'organisation; et tout l'essentiel de la transformation socialiste disparaît.

Je sais bien qu'il y a l'illusion démocratique. L'Etat, dit-on, c'est nous; l'Etat, c'est la volonté du peuple; l'Etat, c'est la souveraineté nationale. Mais j'attends qu'on ait démontré que tout cela est autre chose qu'une fantasmagorie et une duperie, et je reprends ma démonstration.

J'ai dit que l'étatisme se développait sur la base de la petite propriété agricole. Quand, en effet, le lien social ne peut être intérieur aux citoyens eux-mêmes, il faut qu'il leur soit extérieur; par-dessus ces atomes sociaux que sont les paysans parcellaires et ces agrégats d'atomes que sont les villages, se superpose, nécessairement, pour assurer la cohésion de la société, l'Etat bureaucratique, centralisé, hiérarchique. Mais nous venons de voir qu'en somme la fabrique capitaliste était l'image en raccourci de ce processus social : le capitalisme est pour les ouvriers, qui sont originellement de petits paysans parcellaires dépossédés, ce que l'étatisme est pour les petits paysans restés propriétaires. L'a-

narchisme et l'étatisme sont les deux produits conplémentaires d'une même situation sociale: à savoir la petite propriété — et ils peuvent en quelque sorte se transmuer l'un dans l'autre. Chez un anarchiste individualiste sommeille — et à l'occasion s'éveille — un autoritaire ; chez un fonctionnaire. un anarchiste. Mais, de même, si nous scrutons l'étatisme des « marxistes athodoxes ». nous y trouverons de l'anarchisme.

Il ne faut pas s'y tromper, en effet. Nous venons de voir que le groupement ouvrier de la fabrique capitaliste transplanté dans l'atelier étatique. reste une association purement artificielle et mécanique et ne s'élève pas à l'organisation; il n'y a pas véritable socialisation ; les ouvriers — qui, originellement, je le répète, sont de petits paysans parcellaires expropriés, — gardent leur âme individualiste. Et l'étatisme n'est au fond qu'un moyen dont l'individualisme anarchique est la fin. L'Etat est conçu comme le bon ménager, qui doit disposer et agencer si bien les choses qu'il ne restera plus rien — ou presque rien — à faire à l'individu. On suppose une organisation si parfaite de la production étatique que, moyennant quelques heures de travail, l'individu acquittera sa dette sociale et se rendra libre — libre de faire ce qu'il lui plaira, libre comme l'état de nature, débarrassé de tout travail, de tout souci, de tout effort social; et non seulement il travaillera peu, mais, en travaillant peu, il nagera dans l'abondance, car la production étatique est conçue comme devant être aussi abondante qu'harmonieusement agencée.

On sait que les anarchistes, eux, imaginaient un tel regorgement de richesses qu'ils pensaient que la « prise au tas » suffirait comme moyen de répartition. Les « marxistes orthodoxes » ne sont jamais allés jusque-là, et ils conservaient l'Etat comme organisme régulateur et répartiteur. Mais, on le voit, ce n'est qu'un différence de degré et,

pour être moins téméraire, la conception est la même. Que le « communisme » soit anarchiste, ou étatique, ou simplement démocratique — remarquons, en passant, que le socialisme démocratique de Jaurès, c'est l'extension du « communisme politique » qu'est la démocratie, au domaine de la production — nous avons affaire à un socialisme de la répartition, à un socialisme de la jouissance, je dirai même à un socialisme de la paresse. Se souvient-on du fameux pamphlet du *Droit à la paresse*? Boutade, dira-t-on. Boutade significative, boutade qui en dit long. Proudhon, dans *La Guerre et la Paix*, dénonce l'éternelle *illusion de la richesse*, — illusion à laquelle il reprochait aux socialistes d'avoir trop cédé. Et il pose comme loi fondamentale de l'économie ce qu'il appelait la *loi de pauvreté*, conservatrice de notre dignité et gage de notre perfectionnement moral et spirituel. Pour lui, loin d'aller en diminuant, l'occupation ira, au contraire, toujours en augmentant, et nous serons toujours pauvres. C'est exactement le contre-pied des conceptions que nous trouvons et chez les anarchistes individualistes et chez les « marxistes orthodoxes » et chez les démocrates. Il est vrai que Proudhon est un affreux « petit bourgeois » et que ses idées sont mesquines et arriérées. Son socialisme n'a rien de séduisant : c'est un socialisme de la production, un socialisme sévère, austère, presque ascétique ; rien du « socialisme grand seigneur » pour qui la production est chose si simple, si facile, puisqu'elle est devenue scientifiquement mécanique.

La production, en effet, est devenue — chacun sait cela — scientifique et mécanique ; elle se fait automatiquement ; la part de l'homme est infiniment réduite, il n'a plus qu'un rôle passif de simple présence et surveillance. Et les idées de Proudhon sont des idées de petit artisan ou de petit industriel : elles ne sont pas adéquates à la grande production mécanique ; Proudhon retarde d'une manière ridicule !

C'est le désir d'Aristote, au contraire, qui va être réalisé : l'humanité va posséder dans les machines des esclaves de fer qui la délivreront de l'esclavage ; nous serons affranchis de tout travail servile, et tous les hommes pourront être élevés à la dignité d'hommes libres.

Nous trouvons ici, aussi vivaces chez les « marxistes orthodoxes » que chez les anarchistes individualistes, la conception classique traditionnelle de ce qui constitue « l'humanité » et la « dignité » de l'homme. Ce qui caractérise essentiellement cette conception, on le sait, c'est qu'elle fait résider l'humanité dans l'intellectualité et la généralité : l'homme ne doit pas s'absorber dans son travail professionnel, rester rivé à son métier ; il faut, pour qu'il soit un homme complet, un homme véritable, qu'il s'élève aux idées générales et qu'il puisse parcourir tout le domaine de la connaissance ; il y a deux parts dans la vie : une part professionnelle, étroite, matérielle, mesquine, sans horizon, dont il faut s'affranchir le plus possible et le plus tôt possible ; — et une part *générale*, humaine, large, spirituelle, intellectuelle, qu'il faut élargir sans cesse, au contraire, aux dépens de l'autre. Nous avons affaire à une psychologie intellectualiste, pour qui la contemplation, l'idée, sont supérieures à l'action et au travail, et à une pédagogie intellectualiste, pour qui *élever* consiste à meubler un cerveau d'idées générales, et non à préparer l'homme à son rôle de producteur futur. A quoi bon, en effet, puisque la grande industrie a réduit au minimum l'apprentissage et que la production est devenue mécanique et automatique ?

Et cette production mécanique et automatique, de quoi est-elle le résultat, l'application ? De la science moderne, et nous retrouvons, chez les « marxistes orthodoxes », ce même culte de la science, cette même religion de la science, que nous avons signalés chez les anarchistes individualistes — et de la science conçue de la même manière abstraite,

intellectualiste, dogmatique et systématique. Il a semblé et il semble encore à certains « marxistes orthodoxes », que, depuis Marx, la vérité économique et sociale est trouvée ; il n'y a plus qu'à l'appliquer, et le prolétariat en est chargé, c'est sa mission historique, — j'entends le prolétariat conduit par un état-major dûment initié à cette vérité. Et cette conviction outrecuidante produisit chez ces marxistes un tel enivrement intellectuel, une telle superbe, une telle morgue même, qu'ils considéraient et considèrent encore la science comme toute incluse dans le marxisme : le reste ne compte pas, efforts de savants bourgeois prostitués au capitalisme ! On se rappelle le ton supérieur, cassant, tranchant, souverainement dédaigneux, avec lequel ces marxistes ont toujours réfuté les objections des économistes dits bourgeois : pauvres hères, valets de plume aux gages des capitalistes, qui osaient — quelle misère ! — s'attaquer à Marx, ce géant de la pensée !

Un tel esprit était incompatible, naturellement, avec un sens véritable de la liberté, — car un tel esprit est foncièrement unitaire. Il n'admet pas la contradiction. Il est fanatique et sectaire, nécessairement. On ne s'étonnera donc pas si l'histoire des partis socialistes est l'histoire de perpétuelles exclusions et excommunications ; et voyez la social-démocratie allemande, cette bureaucratique incarnation du « marxisme orthodoxe » : il y est toujours question d'en exclure quelque hérétique. On a souvent comparé le socialisme contemporain au christianisme primitif : mêmes rivalités de sectes, mêmes querelles, mêmes scissions, mêmes fanatismes ; peut-être même verrons-nous quelque empereur se « convertir » au socialisme et le socialisme se résorber dans la hiérarchie bourgeoise, comme le christianisme dans la hiérarchie romaine !

Nous voyons donc le « marxisme orthodoxe » aboutir au même autoritarisme pratique que l'anarchisme individua-

liste. C'est qu'avec le premier comme avec le second, nous ne sortons pas d'un domaine purement idéologique et intellectualiste, et, nous l'avons dit, la source véritable de l'esprit de liberté, c'est l'action pratique, c'est *l'économie concrète* : l'anarchisme individualiste, c'est de la métaphysique scientiste à la manière du XVIIIe siècle ; le « marxisme orthodoxe », c'est *de l'économié abstraite*, de la métaphysique économique : avec l'un comme avec l'autre, nous restons sur un terrain abstrait ; nous ne pénétrons pas sur le terrain de la vie et de l'action, génératrices de liberté et d'esprit vraiment révolutionnaire.

III

Avec le syndicalisme révolutionnaire, nous y pénétrons enfin. N'est-ce pas, déjà, un fait remarquable que ce soit la lutte, et la lutte seule, qui ait conduit les militants syndicalistes aux conceptions où ils sont arrivés ? Ils ne sont pas partis d'une théorie ou d'une dogmatique quelconque ; c'est l'action seule qui les a amenés aux théories qu'ils soutiennent à l'heure actuelle.

Mais, pour bien comprendre le syndicalisme révolutionnaire, et la position théorique et pratique qu'il a prise, il faut, comme nous avons fait pour l'anarchisme individualiste et le « marxisme orthodoxe », le rabattre sur le plan même de la viematérielle et lui trouver sa forme économique adéquate. Le monde ouvrier n'a pas du tout cette homogénéité qu'il semble avoir pour un socialisme abstrait ; il présente au contraire une grande hétérogénéité, comme le monde de la production lui-même. Or, quelles sont, dans ce monde ouvrier si divers et si complexe, les fédérations de métier où le syndicalisme révolutionnaire s'est le plus développé et est parvenu à la conscience la plus nette ? N'est-ce

pas, incontestablement, la fédération des métallurgistes ? Le Livre, au contraire, ne représente-t-il pas, essentiellement, les tendances réformistes, à la mode trade-unioniste anglaise ? Et les mineurs, enfin, une conception plus basse encore du syndicalisme, ce que j'appellerai le syndicalisme démocratique et étatiste ? Et si ces différentes fédérations ouvrières présentent de telles différences d'esprit, n'est-ce pas dans leurs conditions de travail très différentes qu'il faut en chercher la cause première et profonde ?

Entre le travail d'un ouvrier métallurgiste, et le travail d'un typographe ou d'un mineur, on aperçoit tout de suite, sans qu'il soit nécessaire d'insister, de grandes différences qualitatives. J'ai dit que la forme économique adéquate au « marxisme orthodoxe » était la grande fabrique capitaliste, où le travailleur, très *despécialisé*, est ramené à l'état de simple manœuvre : la production est toute automatique, toute abstraite, pour ainsi dire, et partant facilement, semble-t-il, *étatisable.* Mais cette image de la production moderne correspond-elle encore à toute la réalité et n'est-elle pas dépassée ? Je voudrais citer ici quelques lignes d'un article de Sorel dans la *Science sociale* (1). Sorel y met admirablement en lumière le vrai caractère de la grande industrie moderne. Il développe cette idée que la grande industrie recherche le travail extra-qualifié, que les hauts salaires et les courtes journées s'accordent parfaitement avec le progrès de l'outillage, et que le salariat acquiert, sous la pression syndicale, des avantages que les théoriciens avaient vainement demandés à l'association et à la participation. « Une transformation complète, écrit Sorel, se produit dans les mœurs de l'ouvrier : l'inertie, la malveillance et l'insouciance, qui caractérisaient le salarié aux époques des

(1) *Les divers types de coopératives* (septembre 1899).

salaires de famine, sont vaincues définitivement ; il s'intéresse à sa machine et cherche à lui faire rendre le plus possible. *Trop longtemps on a cru que la machine moderne permet d'employer le travail le plus bas et que tout l'intérêt du patron consiste à allonger la journée où à intensifier le travail.* Aujourd'hui nous savons qu'il faut à la machine *un ouvrier supérieur*, capable de travail très qualifié, qui puisse suivre des mouvements très rapides et très délicats. qui ait à dépenser plus d'attention que de force... Ce travailleur peut être encore appelé *un bras*, puisqu'il ne possède que sa force de travail ; mais c'est un bras mu par une volonté singulièrement tenace, éveillée et prévoyante. Il ne possède pas un atôme de la matière de l'atelier où il peine, mais il a sur le produit un droit plus certain que son patron, car le syndicat défend son salaire ; les profits et les pertes ne le regardent pas et il refuse de plier son sort aux maniements des prix par une échelle mobile. Il n'est pas propriétaire des instruments de production, mais il a acquis les qualités intellectuelles et morales que ne possédaient pas les anciens ouvriers possesseurs d'instruments ; *il n'est plus comparable qu'à l'artisan-artiste, qui jamais n'avait été qu'une exception ;* il veut bien faire, car il aime son œuvre ; tandis que le travailleur propriétaire s'engourdit souvent dans sa tradition technique, le prolétaire moderne ne cesse de progresser et de se mettre au niveau de techniques plus délicates ».

Mais, de l'ouvrier mineur, ou de l'ouvrier typographe, ou de l'ouvrier métallurgiste, quel est celui qui répond le mieux à cette image du travailleur extra-qualifié que Sorel nous dépeint en termes si exacts ? La question emporte sa réponse. Si, avec l'ouvrier mineur, ou même avec l'ouvrier typographe, nous avons encore affaire à un travail simple, ou relativement simple, dominé par des traditions, avec l'ouvrier métallurgiste il en est tout autrement et les choses changent radicalement d'aspect. Ici, plus de traditions, plus de rou-

tines, mais une incessante adaptation à des techniques toujours plus délicates, une vie économique, par conséquent, dont le rythme est perpétuellement nouveau, et, pour ainsi dire, révolutionnaire. Et comment une telle vie ne formerait-elle pas des esprits souples, déliés, *libres* enfin ?

Nous sommes loin, ici, de tout ce qui peut ressembler, peu ou prou, à la torpeur bureaucratique. Nous avons quitté les régions abstraites de la vie sociale, où, dans la paix des habitudes ou l'immutabilité des concepts, l'individu mène une existence toute empirique ou toute intellectuelle ; nous sommes au cœur de la vie ; le pouls en est vif, allègre, presque impétueux, et non plus atténué, lent, doux, comme aux lointaines extrémités ; et des formes nouvelles font sans cesse éclater les anciennes, sans qu'on ait le temps, jamais, de s'engourdir dans une routine.

Nous avons dit les origines économiques du libéralisme moderne, comment il était né des pratiques industrielles, et comment les milieux sociaux, que la pensée industrielle n'a pas pénétrés, restent des milieux foncièrement conservateurs, *où l'idée d'unité prime l'idée de liberté.* Nous avons fait observer comment l'anarchisme individualiste, excroissance idéologique de la petite propriété routinière et atomistique, n'avait conçu la liberté que sous une forme purement négative et intellectuelle, et comment le « marxisme orthodoxe », —excroissance idéologique de la fabrique capitaliste encore simple juxtaposition mécanique de paysans parcellaires expropriés — n'avait abouti, en fait, lui aussi, qu'à l'étatisme.

Avec la grande industrie ayant atteint un plus haut développement, avec le capitalisme ayant dépassé la phase purement commerciale — on sait que, pour Marx, ce sont les marchands qui ont promu le mouvement capitaliste et rassemblé dans les premières manufactures les prolétaires, c'est-à-dire les petits paysans expropriés — pour prendre

une allure vraiment industrielle, et avec l'ouvrier supérieur et extra-qualifié que comporte ce capitalisme perfectionné, nous avons enfin affaire à des conditions de travail sur la base desquelles s'est formée, naturellement, la philosophie de la vie du syndicalisme révolutionnaire. Et quel est le caractère le plus original de cette philosophie ? caractère qui la rend précisément si difficile à comprendre aussi bien pour les anarchistes individualistes traditionnels que pour les marxistes première manière ? C'est la façon toute neuve dont elle entend la liberté.

L'anarchisme individualiste, nous l'avons vu, n'avait de la liberté qu'une conception toute abstraite et toute négative. il en faisait *un absolu*, qui ne pouvait naturellement à ce titre. entrer, dans aucun système, dans aucune combinaison sociale, — le caractère d'un absolu étant précisément de n'être commensurable avec rien. L'individu anarchiste reste un sauvage, un homme de l'état de nature, pour qui la société signifie forcément limitation de l'indépendance personnelle. Et nous avons dit que cette conception était toute naturelle chez un être qui vit isolé comme le petit paysan parcellaire : quand cet être se met à réfléchir et à penser, on peut dire que sa pensée revêt, tout naturellement, une forme anarchiste.

L'individu, au contraire, du « marxisme orthodoxe », ce n'est plus le sauvage de l'anarchisme individualiste, mais plutôt *l'homme de troupeau*, noyé dans de grands systèmes collectifs, immergé dans de larges courants communistes ; la personnalité, l'individualité semblent avoir disparu ; des idées de caserne. de couvent. viennent naturellement à l'esprit : combien de fois n'a-t-on pas reproché au collectivisme d'être l'encasernement universel ! On comprend donc l'horreur des anarchistes pour le collectivisme. mais qu'on y prenne garde. l'opposition n'est que formelle : car le collectiviste, cet homme de troupeau soi-disant, ne rêve au fond qu'une chose : échapper à la société pour recouvrer sa

liberté, pour reconquérir son indépendance ; ce collectiviste est, lui aussi, un anarchiste individualiste, et s'il se sert de la société et de l'Etat, c'est pour créer des conditions sociales de vie telles qu'il puisse retourner à l'état de nature : il veut, à force de civilisation et par un mécanisme social très savant et très compliqué, revenir à l'idylle de Rousseau. Et lui, non plus, ne conçoit pas la liberté d'une façon positive : pour lui aussi, être libre consiste surtout à échapper le plus possible au joug du travail social pour goûter, dans des loisirs copieux, les joies du rêve et de la contemplation.

Et c'est naturel. Qu'est le travail d'un petit paysan parcellaire ? Une routine. L'homme qui a goûté aux joies de la science — on sait que les anarchistes sont de grands liseurs — l'homme qui s'est enivré de romans scientifiques et de spéculations pseudo-métaphysiques, ne peut considérer cette routine qu'avec mépris. Et il concevra naturellement qu'il faut réduire cette routine au minimum et par conséquent donner au travail social le moins de temps et d'effort personnel possible. De même, qu'est le travail de l'ouvrier de fabrique ? Une routine. L'ouvrier, dont une propagande socialiste abstraite a fait un demi-intellectuel et que les formules d'un marxisme dogmatique et faux ont enivré, en lui donnant l'illusion de posséder la clef de tous les mystères et le dernier mot de la science sociale, ne peut plus considérer cette routine qu'avec dédain et il imaginera naturellement un système social où il ne devra consacrer à cette routine que quelques heures de sa journée. Dans l'un et l'autre cas, nous retrouvons, violemment accusé, l'antique divorce de la théorie et de la partique, de la pensée et de l'action, de la science et de la vie : d'un côté, une science toute spéculative et abstraite, *la science oisive* ; de l'autre, une activité, une pratique toutes empiriques, toutes routinières : l'union de la pensée et de la vie, la compénétration de la science et du travail, condition essentielle et postulat fondamental d'une philosophie socia-

liste de la vie, ne sont pas réalisées, et la liberté reste négative, abstraite, suspendue en quelque sorte dans le vide.

Comment, en effet, la liberté prendrait-elle corps, si l'individu ne considère pas son travail social comme le centre de sa vie? *Il ne prête son être* à la société que quelques heures : qu'importe que la société le *mécanise* pendant ce court laps de temps, si, une fois sorti de l'atelier, il recouvre l'enivrement de sa liberté abstraite? Il ne demande qu'une chose à la société : le bien-être, c'est-à-dire, de quoi pouvoir se procurer des loisirs riches de jouissances personnelles. Au fond, il troque sa liberté contre du bien-être pour quelques heures : à l'atelier, il n'est plus qu'*une chose*; qu'on fasse de lui ce que bon semblera, que l'arbitraire administratif se déploie à sa guise : le bureaucrate, le fonctionnaire — et dans ces conceptions, l'ouvrier n'est plus qu'un fonctionnaire — se console des humiliations que lui fait subir la hiérarchie administrative en rêvant à sa liberté prochaine ; il plie facilement l'échine pendant quelques heures, pensant bien la redresser tout à l'heure en toute liberté, dans la fierté de la solitude ! Et toute dignité sociale s'évanouit, le sentiment du droit disparaît, le mécanisme administratif broie les caractères et fait des hommes dont la timidité et l'effacement pratiques n'ont d'égale que la hardiesse abstraite et spéculative.

Mais les choses, naturellement, changent radicalement d'aspect, si dans la vie se trouve réalisée, au contraire, la compénétration de la pensée et du travail, si le travail est tel que l'individu s'y livre tout entier, avec amour, avec joie, en artiste ; et, nous l'avons vu, c'est précisément le cas de l'ouvrier de la grande industrie moderne perfectionnée : *il n'est plus comparable*, *écrit Sorel*, *qu'à l'artisan-artiste, qui jamais n'avait été qu'une exception* ! Dans l'atelier moderne, nous trouvons intimement unies deux choses qui semblaient incompatibles et inconciliables : la discipline collec-

tive et la personnalité individuelle. L'ouvrier moderne trouve dans l'atelier la condition toute prête de son travail, un vaste organisme collectif de travail, scientifiquement agencé et dont la mise en œuvre exige une coordination parfaite des tâches et des efforts ; et, d'autre part, il ne se sent pas, dans ce vaste organisme, noyé ou perdu : ouvrier supérieur, extra-qualifié, qui sans cesse doit se mettre au niveau de techniques plus délicates, il a son individualité, sa personnalité, sa liberté par conséquent. Et cette discipline collective qu'exige la grande industrie moderne, n'est plus une discipline militaire et autocratique : elle devient de plus en plus une discipline volontaire et réfléchie, où le sentiment du devoir remplace l'obéissance passive. L'usine n'est plus une caserne ; c'est une association de travailleurs libres ; et quand aura disparu le caractère capitaliste de la production, quand les travailleurs seront maîtres de cet atelier où la volonté extérieure et transcendante du capital les rassemble encore, le socialisme sera pleinement réalisé.

Mais ce n'est pas seulement la grande industrie, qui nous présente, réalisée dans le travail, cette compénétration intime de la théorie et de la pratique, de la discipline et de la liberté : c'est aussi l'agriculture moderne qui, elle aussi, de plus en plus, devient une science — et une science plus délicate encore, plus variée et plus concrète que la science industrielle (1). Le travail agricole, lui aussi, a cessé d'être une pure routine ; il est devenu un travail scientifique, où l'instruction joue un rôle de plus en plus considérable. Le socialisme s'est encore peu développé à la campagne ; mais les deux aspects qu'il a pris — coopératisme agricole et syndicalisme — ne sont-ils pas significatifs ? Si la parcelle sort

(1) Voir à ce sujet, ce que dit Sorel dans son *Introduction à l'Economie moderne*.

de son farouche isolement, et si l'ouvrier agricole fonde des syndicats analogues à ceux de la grande industrie, c'est le gage d'un développement possible du socialisme révolutionnaire dans ces campagnes, où la conservation sociale a toujours vu jusqu'ici son meilleur rempart.

Union intime de la discipline et de la liberté, voilà donc ce qui caractérise l'atelier moderne perfectionné, et qu'on en comprenne bien la nature et le sens! Cette discipline n'est plus une discipline militaire et autocratique comportant une obéissance toute passive : non, c'est une discipline que j'appellerai impersonnelle et que les seules nécessités techniques de la division du travail commandent. Il n'y a plus ici subordination de volontés humaines à une volonté supérieure, mais, simplement, subordination de l'ouvrier à l'œuvre, et cette subordination est volontaire, réfléchie, intelligente : l'ouvrier comprend et aime son œuvre ; c'est avec joie qu'il ramasse autour d'elle tout son être et toute sa vie et qu'il en fait le centre de son existence ; et sa fierté de travailleur est égale à son amour du travail : il ne souffrirait aucune atteinte à sa dignité, il ne supporterait aucun acte d'arbitraire. Le sentiment du droit prend ici une vivacité et une intensité singulières ; la justice a cessé d'être une notion abstraite ; elle a pris corps ; elle est devenue la faculté essentielle de l'âme, une passion aussi positive, aussi réelle, aussi profonde, que l'amour lui-même.

Il se passe ainsi exactement le contraire de ce qui arrivait avec les conceptions de l'anarchisme individualiste ou du « marxisme orthodoxe ». Nous avons, ici, concentration des énergies individuelles autour du travail, c'est-à-dire, en somme, autour du réel ; nous avions, là, fuite dans l'abstrait, hors des régions dites asservissantes du travail, c'est-à-dire fuite hors du réel, fuite dans la fantaisie, le caprice et l'agiotage intellectuels et romantiques, fuite dans la métaphysique transcendantale, où la pensée, ne sentant plus l'étreinte

précise du réel et ne subissant plus, par conséquent, les exactes sanctions économiques, prend ses désirs pour des réalités et se croit d'autant plus libre qu'elle est plus désordonnée ; nous avions, autrement dit, toute la corruption de l'idéalisme bourgeois. « Le sentiment juridique, écrit Sorel, (1) est d'autant plus rigide que la vie de l'homme est plus fortement ramassée autour de son travail : c'est ainsi que les classesbourgeoises passent, avec une étonnante facilité, d'une conception politique ou sociale à une autre : elles sont victimes en droit, comme en littérature ou en musique, de l'inconstance de la mode. On peut se demander si les efforts tentés aujourd'hui pour *civiliser* les classes ouvrières produiront de bons résultats ; j'ai grand peur qu'on ne les *embourgeoise* et j'entends par là qu'on ne diminue la puissance des liens qui rattachent les travailleurs à leur métier. Il n'est pas douteux que si ce phénoméne se produit, il n'en résulte une notable diminution dans la valeur effective du sentiment juridique dans la vie. Il est désirable, en effet que l'homme s'assimile si bien les notions du droit qu'elles deviennent comme des conséquences des activités normales de son existence, qu'elles soient soustraites, en majeure partie, aux caprices de son imagination, qu'elles soient fortement concentrées dans le cercle des préoccupations professionnelles. Or ce cercle se dissout, dès qu'on s'élève aux régions aristocratiques. L'embourgeoisement de l'ouvrier anglais, qui imite tous les ridicules des classes supérieures de son pays, a été signalé avec raison par Kautsky comme ayant entraîné « une décadence intellectuelle et morale de l'élite des ouvriers anglais » dont se plaignent les écrivains bourgeois. Et Sorel ajoute encore cette remarque si suggestive : « On peut affirmer que la démocratie constitue un

---

(1) *Introduction à l'économie moderne*, p. 66.

danger pour l'avenir du prolétariat dès qu'elle occupe le premier rang dans les préoccupations ouvrières ; car la démocratie mêle les classes et par suite tend à faire considérer les *idées de métier* comme étant indignes d'occuper l'homme éclairé. »

Mais n'est-il pas significatif que le syndicalisme révolutionnaire ait pris position, précisément, contre la démocratie et qu'il soit, pour elle, aussi incompréhensible qu'il peut l'être pour un anarchiste individualiste ou un « marxiste orthodoxe » ? C'est bien la preuve qu'il constitue un mouvement tout à fait original, et c'est bien la preuve aussi que le système des idées démocratiques et le système des idées anarchistes individualistes traditionnelles ou « marxistes orthodoxes » ont entre eux des affinités profondes. En fait, le « marxisme orthodoxe » n'a jamais répudié nettement l'illusion démocratique ; il l'a, au contraire, largement partagée, et l'on s'explique qu'il n'ait pu opérer, d'une manière radicale et définitive, la séparation, si nécessaire pourtant, de la démocratie et du socialisme ; il s'est même embourbé, finalement, dans l'ornière démocratique. Quant aux anarchistes individualistes, leur mépris du suffrage universel ne doit pas faire illusion, nous avons déjà eu l'occasion de le dire dans le courant de cet article ; les démocrates eux-mêmes ne poussent pas si loin leur respect de la « volonté nationale », qu'au besoin ils ne se refusent à la consulter : on vient de le voir dans la question de la séparation. Non ; c'est là un point tout à fait secondaire et qui ne doit pas dissimuler l'identité profonde des conceptions : il ne faut pas oublier qu'en somme, Rousseau, je le répète, est le père commun des uns et des autres et que Rousseau est démocrate dans la même mesure qu'il est anarchiste.

Il n'est donc pas étonnant que démocrates, anarchistes in-

dividualistes et « marxistes orthodoxes » soient d'accord pour condamner le mouvement syndicaliste révolutionnaire : ils ne peuvent pas le comprendre. Avec lui, en effet, nous sortons enfin de l'idéologie abstraite, et la démocratie, comme l'anarchisme et le « marxisme orthodoxe », sont des mouvements abstraits, des systèmes d'idées abstraites, se mouvant dans la sphère traditionnelle des classsiques antinomies de l'individu et de l'Etat, de la liberté et de l'autorité, de la science et de l'action, de la force et du droit, et impuissants à les dépasser ; la démocratie, qui, originellement, est un mouvement libertaire de limitation du pouvoir absolu, s'érige elle-même en pouvoir absolu et divin et verse dans le plus complet des étatismes ; l'anarchisme individualiste, qui est la négation farouche de l'Etat, se tourne pratiquement, le plus aisément du monde, en autoritarisme ; et le « marxisme orthodoxe » enfin, qui, lui aussi, prétendait venir à bout de l'Etat, a eu une pratique au plus haut point autoritaire et étatiste. Avec le syndicalisme révolutionnaire, au contraire, la théorie et la pratique, l'autorité et la liberté, la force et le droit se réconcilient en une synthèse originale, et un mouvement social est inauguré qui résorbera en lui, définitivement, la puissance de cet Etat que les négations abstraites de la démocratie, de l'anarchisme individualiste et du « marxisme orthodoxe », n'avaient fait que renforcer.

Edouard Berth.

Le Label ou Marque Syndicale

Le *label*, ou marque syndicale, est une vignette délivrée par un syndicat ouvrier à un patron. Elle atteste que les travailleurs occupés par celui-ci sont syndiqués et rétribués par conséquent suivant les prescriptions du tarif reconnu par l'organisation concédant ce *label*.

Lorsque cette vignette est apposée sur un produit fabriqué : au bas des journaux, sur les vêtements, les chaussures, etc., elle est dénommée *label* industriel. Quant elle est affichée dans les boutiques : chez les coiffeurs, les restaurateurs, etc., elle est appelée *label* commercial.

Par extension, elle sert à reconnaître les Syndicats adhérents à la *Confédération générale du Travail* et a nom. dans ce cas, *label* confédéral.

Avant d'indiquer les résultats de cette méthode d'action, il nous faut parler des causes qui provoquèrent sa mise en pratique.

Les applications de la vapeur à l'industrie ont transformé les rapports entre ouvriers et patrons. Auparavant, l'ouvrier ou compagnon travaillait généralement seul avec son patron ou maître ; il était intéressé à la prospérité du commerce de celui-ci, dont il se trouvait en quelque sorte l'associé ; souvent il partageait la table et se mariait avec la fille de son maître, puis succédait à celui-ci.

De ce fait, l'antagonisme entre les deux classes était bien moins caractérisé qu'aujourd'hui, où la nécessité de produire vite et à bon compte, a eu pour conséquence l'édification de grandes exploitations nécessitant d'énormes capitaux. Ces usines sont montées par actions et les travailleurs

n'y connaissent plus leur patron, et n'ont plus de rapports qu'avec un directeur et des contremaîtres.

Les possesseurs de ces actions se soucient peu du renom de l'industrie dans laquelle ils ont engagé leurs capitaux, ils ne s'intéressent nullement aux ouvriers occupés dans leurs ateliers ; ils n'ont qu'un but : toucher des dividendes très élevés ; aussi ne considèrent-ils les travailleurs que comme des machines à produire qu'il est de bonne administration de payer le moins cher possible, afin d'augmenter les bénéfices de l'entreprise.

Cette situation a creusé un fossé profond entre le capital et le travail et a créé la lutte de classes, laquelle ne cessera que lorsqu'un des deux adversaires sera complètement vaincu.

Au début de ce nouvel état de choses, le travailleur, encore isolé, était désarmé en face de la société anonyme l'employant ; il subissait toutes les diminutions de salaires qui lui était imposées. Puis, peu à peu, il sentit l'obligation de grouper les forces prolétariennes éparpillées, dont la réunion en faisceau pouvait seule mettre un frein aux prétentions capitalistes et défendre les prix de main-d'œuvre.

Des syndicats ouvriers furent fondés ; mais les gouvernements, aux mains de la bourgeoisie, laquelle s'inspirait de la formule de Guizot : « Enrichissez-vous ! », ne pouvaient voir sans inquiétude les travailleurs se réunir pour discuter leurs intérêts. Ces syndicats furent donc combattus et durent se dissimuler sous l'étiquette de sociétés de secours mutuels, ce qui ne les empêcha pas de décréter des grèves, lorsque les exigences patronales devenaient trop grandes ou lorsqu'il était urgent de maintenir les salaires en rapport avec le prix des denrées, lequel s'élevait sans cesse — et avec les loyers, qui triplèrent en un demi-siècle.

Plusieurs grèves s'étant terminées en faveur des travailleurs, les gouvernements firent voter des lois spéciales con-

tre les coalitions ouvrières, des pénalités très rigoureuses furent édictées contre les administrateurs des syndicats déguisés, et les mois de prison ainsi que de fortes amendes s'abattirent sur les principaux militants. En outre, les groupements furent dissous et les encaisses confisquées.

Aussitôt dissous, ces syndicats se reformaient, mais que de difficultés ils eurent à surmonter pour remplir leur véritable rôle ! C'est que les gouvernements n'ont jamais toléré d'atteinte à ce qu'ils dénomment la liberté du travail — trompe-l'œil qui a fait couler tant d'encre et même de sang, et qui n'est, en réalité, que la contrainte, par le besoin, d'un travail non librement consenti. Est-il vraiment possible que cette liberté existe, alors que l'ouvrier, sans avance, ayant besoin par conséquent de son gain quotidien pour se nourrir, a contre lui un patron dont le coffre-fort bien garni lui permet d'attendre que, poussé par la faim, son salarié vienne lui demander humblement du travail, à n'importe quel prix ?

Les patrons ne font, par contre, aucun cas de cette liberté du travail, pour laquelle ils réclament le respect, de la part des salariés ; ils n'hésitent jamais à fausser cette fameuse loi de l'offre et de la demande par des *trusts*, des *cartels* et des *lock-out*. Du reste, les capitalistes, n'ayant pu avoir raison de l'énergie ouvrière par les dissolutions de syndicats, les amendes et les années de prison, résolurent d'imiter les travailleurs. Ce qu'ils condamnaient chez ceux-ci, ils le trouvaient bon pour eux. Des syndicats patronaux se fondèrent donc.

Immédiatement, la tactique gouvernementale changea. Alors que, seuls, les ouvriers étaient syndiqués, des lois très sévères interdisaient ces groupements. Mais, puisque les patrons employaient le même procédé, il fallait réformer la législation. Le Parlement se mit à l'œuvre et la loi de 1884 fut votée.

Les employeurs s'unissant à leur tour, certains ouvriers crurent qu'allait cesser la concurrence effrénée — conséquence de la doctrine du laisser-faire, laisser-passer, en matière industrielle et commerciale, — et que les impérieuses nécessités que cette concurrence infligeait aux patrons n'existant plus, les industriels n'auraient plus de prétexte pour réduire les salaires. Quelques travailleurs profitèrent même de ces circonstances pour prêcher l'entente du capital et du travail ; ils ne s'apercevaient pas qu'ils rétabliraient ainsi les anciennes corporations et créeraient une aristocratie ouvrière, ce qui ferait le jeu des classes possédantes.

La majorité des syndicats ouvriers reconnut bien vite que les patrons s'étaient associés, afin de mieux remplir leur rôle d'exploiteurs. Sous prétexte de respecter la loi de l'offre et de la demande, ainsi que la liberté du travail, ils refusaient de discuter les salaires avec les syndicats ouvriers, « ne voulant traiter, répondirent-ils souvent, qu'avec leurs employés individuellement ». Par contre, dès que les travailleurs présentaient une revendication, ils arguaient des engagements pris envers leurs collègues du syndicat patronal et déclaraient ne pouvoir faire droit aux demandes ouvrières sans une décision des patrons syndiqués, prise à l'unanimité. Lorsque le différend était porté devant l'association patronale, une déclaration de *lock-out* était la réponse aux réclamations des salariés.

Encore une fois, la lutte économique devenait impossible avec les seuls moyens d'action employés jusqu'alors par les ouvriers ; il leur fallait une nouvelle arme pour rétablir l'équilibre entre les deux antagonistes. Elle ne tarda pas à être forgée. Elle reçut le nom de *boycottage*, du capitaine Boycott, contre lequel elle servit, pour la première fois, en 1879, dans les circonstances suivantes, relatées dans un rapport présenté au Congrès corporatif de Toulouse, septembre 1897.

Le capitaine Boycott, régisseur des immenses domaines de lord Erne, dans le comté de Mayo, se rendit tellement antipathique par ses mesures de rigueur envers les paysans, que ceux-ci le mirent à l'index ; au moment de la moisson de 1879, il ne put trouver aucun travailleur agricole pour enlever et rentrer ses récoltes ; les moindres services lui étaient refusés ; tout le monde s'éloignait de lui dans le pays.

Le gouvernement anglais — ainsi que l'eût fait tout autre, car ils se ressemblent tous et sont toujours disposés à appuyer les employeurs contre les employés, — envoya de la troupe pour remplacer les journaliers en grève ; mais il était déjà trop tard ; les récoltes avaient pourri sur pied.

Le capitaine Boycott, vaincu, fut obligé de se réfugier en Amérique, où il mourut ruiné, vers le mois de juillet 1897.

L'efficacité du *boycottage* était par ce seul fait reconnue. Les résultats obtenus se répandirent, ce qui eut pour conséquence de le propager d'abord en Irlande et en Angleterre ; puis, en Amérique, en Allemagne ; enfin, en France.

Actuellement, il existe peu de nations industrielles où il n'a été mis en pratique.

Voici, pour différents pays, quelques renseignements sur les circonstances dans lesquelles cette méthode de lutte fut employée :

A Londres, en 1893, les employés de magasin demandèrent à leurs patrons une demi-journée de congé par semaine pour compenser l'après-midi du samedi pendant laquelle ils travaillaient, tandis que les ouvriers chômaient. Les propriétaires des magasins, qui refusaient d'accéder aux désirs de leurs ouvriers, ayant été *boycottés,* furent contraints de céder en peu de temps.

A Berlin, en 1894, sous la pression gouvernementale, les brasseurs voulurent empêcher les syndicats et les organisations socialistes de tenir des réunions ; pour cela, tous s'en-

gagèrent à ne plus louer leurs salles à ces groupements. Mais les brasseurs, ayant été *boycottés*, durent, quelques mois après, rouvrir leurs locaux aux travailleurs organisés, pour éviter la ruine de leur commerce. Les ouvriers avaient, par ce moyen, non seulement fait capituler les brasseurs, mais aussi le gouvernement de l'un des Etats européens où la distinction des classes est le plus marquée.

Au Mans, en 1897, la Bourse du Travail *boycotta* un commerçant établi dans son voisinage et dont les procédés lésaient fortement les intérêts des ouvriers ; là encore, on enregistra un succès et l'établissement mis à l'index dut être transporté ailleurs.

Voici un autre exemple, cité par M. Louis Vigouroux, dans la *Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord* :

La *Tribune* de New-York ayant été achetée par M. Whitelaw Read, celui-ci ne voulut pas reconnaître les engagements pris par l'ancien propriétaire de ce journal, vis-à-vis de l'Union typographique n° 6. La *Tribune* fut immédiatement *boycottée*. Quelque temps après, M. Whitelaw Read posa sa candidature à la vice-présidence des Etats-Unis, l'Union typographique lui envoya alors une délégation pour lui déclarer que, dans chaque Etat, les typographes feraient campagne contre lui et engageraient les travailleurs des autres corporations à agir de même. Le candidat reconnut de suite que les ouvriers constituaient une réelle force qu'il importait de ménager, et il consentit à rétribuer ses typographes suivant le tarif syndical.

Pour finir (il faut se limiter), voici un autre *boycottage* caractéristique : les reporters de journaux américains décidèrent, en 1895, de fonder un syndicat. Tous n'y ayant pas adhéré, l'Union centrale des travailleurs de Boston décida d'expulser de ses réunions les reporters non-syndiqués ; pour avoir des nouvelles, les journaux dont la clientèle s'in-

téressait aux questions ouvrières furent obligés d'employer des reporters unionistes.

C'est en Amérique, où, par suite de nombreux *trusts* industriels, la lutte économique est plus intense que partout ailleurs, que le *boycottage* fut le plus fréquemment mis en pratique. Il l'était d'ailleurs, sous le nom de mise à l'index, bien longtemps avant le soulèvement des paysans irlandais contre le capitaine Boycott.

Bien que ses résultats fussent également satisfaisants en France, ainsi qu'on l'a vu, le *boycottage* y a été moins pratiqué. Par contre, plusieurs groupements préconisèrent de le compléter au moyen du *sabottage*, qui consiste, soit en une plus faible production, soit en un travail moins soigné, soit surtout en des détériorations de matériel.

Dans ce dernier cas et lorsque la malveillance peut-être prouvée, son auteur est passible de certaines pénalités édictées par la loi. Mais la preuve de l'intention de nuire peut difficilement être fournie dans les industries où des accidents et des erreurs sont toujours possibles avec une seule minute d'inattention.

La crainte des répressions a eu pour effet d'empêcher de faire campagne ouvertement en faveur du *sabottage*. Malgré cela, il reçut de fréquentes applications, dont très peu seulement sont connues, leurs auteurs, ayant intérêt à ne pas s'en vanter, et les patrons se souciant fort peu de déprécier leurs marchandises, d'une part, et, d'autre part, de faire connaître les moyens efficaces qu'ont les ouvriers de leur porter un grave préjudice, dans la crainte qu'au lieu d'enrayer ces pratiques, leur publication ne les propage.

Voici quelques exemples de *sabottage* :

Lors de la campagne pour la fermeture des salons de coiffure à huit heures, certains clients, qui arrivaient régulièrement à la dernière minute pour se faire raser, furent quelque peu écorchés *accidentellement* ; d'autres venant se faire

couper les cheveux au dernier moment, partirent avec des « échelles » ; mais cela frappait peu les caisses des patrons. Pour atteindre plus sérieusement celles-ci, des « shampoings » furent donnés gratis aux devantures des maisons restant ouvertes après huit heures ; la peinture de ces boutiques, complètement abîmée par le liquide corrosif, nécessitait alors une réparation très coûteuse. Aussi, ces faits se reproduisant fréquemment, les récalcitrants furent obligés de céder.

Dans les ateliers de menuiserie, des clous étaient *oubliés* dans des morceaux de bois présentés à la scie circulaire ; cet outil se trouvait de ce fait fortement ébréché et inutilisable, au moins pendant un bon moment.

Pendant la dernière grève des boulangers, le sel fut *oublié* dans le pétrin ; d'autres fois, des matières étrangères tombèrent *par inadvertance* dedans : tout cela avait pour résultat de rendre le pain immangeable.

En Italie, au cours de la grève des *ferreviori*, on vit des locomotives remorquées au dépôt peu de temps après qu'elles en étaient sorties ; mais leurs organes principaux ne pouvaient déjà plus fonctionner ; un dépense de dix centimes avait suffi pour rendre ces machines inutilisables.

Un cas où le *sabottage* est particulièrement applicable, c'est lorsque les soldats sont appelés à remplacer des grévistes.

En voici un exemple.

Il y a quelques années, dans une ville du Midi, que nous ne voulons pas citer, on comprendra aisément pour quelles raisons, les soldats compositeurs furent requisitionnés pour remplacer les typographes en grève. Les troupiers se mirent à l'ouvrage ; mais, n'ayant pas pratiqué depuis quelque temps déjà, ils purent arguer de leur manque d'habileté. Puis, en démontant une casse de six italique — la seule de

la maison — très bondée, un soldat fit un faux mouvement et le bois seul lui resta dans les mains.

L'accident n'était pas grave ; deux ou trois journées d'un homme suffisaient pour le réparer ou à peu près.

Mais, au moment d'inprimer le journal « un autre compositeur glissa *si malencontréusement* avec une « forme » contenant deux pages que le châssis écrasa *quelque peu* le pied du secrétaire de la rédaction ; les deux pages furent naturellement en « pâte » ; le journal ne parut pas, et plusieurs journées furent employées à remettre le matériel en état de pouvoir servir à nouveau.

Aussi, le patron, intéressé à voir paraître son journal et craignant d'autres *accidents* plus graves, s'empressa-t-il, dès le lendemain, de reprendre son ancien personnel.

Le *sabottage* est également pratiqué en Angleterre, où il est connu sous le nom de *Go canny* ; mais il est à peu près ignoré aux Etats-Unis. La cause en est que les syndicats américains circonscrivent leur but à la défense des prix de la main-d'œuvre, sans se rendre compte que les salaires ont une répercussion sur les prix de vente des objets fabriqués, et qu'après très peu de temps, les travailleurs, quoique gagnant plus, sont plus pauvres qu'auparavant, les denrées nécessaires à leur existence ayant subi une progression de prix plus forte que leurs salaires, par suite des bénéfices, également plus élevés — en raison des risques plus grands — pris par les intermédiaires.

Certaines Unions ouvrières d'Amérique vont même jusqu'à s'allier avec des patrons lorsqu'elles espèrent ainsi faire obtenir à leurs membres une augmentation de salaires.

Le numéro de juillet 1904 de la *Revue*, contient à ce sujet, sous le titre : « Ententes criminelles entre le capital et le travail aux Etats-Unis », un article relatant des anecdotes très intéressantes. Nous nous bornerons à en extraire la suivante :

Il y avait, à Chicago, un syndicat des charretiers en charbon, et, en face, une Association de marchands de charbons. Ils se faisaient la guerre; le public payait le charbon bon marché. Après quelques luttes coûteuses,les chefs du syndicat et de l'Association se réunirent, pourparlèrent et finirent par signer une convention *secrète* qui portait que l'Association s'engageait à ne jamais employer d'autres charretiers que les charretiers syndiqués, et ces dernier, à ne jamais travailler que pour les membres de l'Association.

Ainsi, par une même entente, syndicat et association supprimaient toute concurence et arrivaient au monopole désiré. Les marchands de charbon indépendants ne trouvaient plus de charretiers indépendants, et s'il s'en montrait dans les rues de Chicaco, les syndiqués, par amour de l'ordre et respect pour la discipline, leur cassaient prestement bras et jambes, de façon à leur faire sentir à jamais le prix de l'indépendance. De là, la réponse du secrétaire du syndicat à un reporter qui lui demandait s'il restait des charretiers non syndiqués à Chicago:

« Je n'en connais pas, répondit le sécrétaire, à moins qu'ils ne soient à l'hôpital. »

Une fois délivrés de la crainte de voir des rivaux profiter de la concurrenee pour écouler leur marchandise avec un bénéfice honnête, *les marchands associés augmentèrent le prix du charbon de 40 p. 100* et les chartiers s'allouaient de généreux gages.

Le véritable résultat de cette entente fut d'aggraver la situation des consommateurs au profit certain des marchands de charbon, et quelque peu, mais momentanément, à celui des charretiers.

Les familles dont les dépenses de chauffage étaient augmentées de 40 p. 100 rendirent l'Union des charretiers responsable de cette situation et nous verrons plus loin les conséquences qu'eurent sur le mouvement économique aux Etats-Unis les pratiques fréquemment renouvelés de ces ententes entre employeurs et employés.

Ne se bornant pas à combattre les industriels qui ne voulaient pas accepter leur conditions de travail, mais s'alliant, en outre, avec ceux qui les respectaient, il était indispensable aux organisations ouvrières de donner aux patrons

traitant avec elles, non seulement l'appui de leurs adhérents, mais aussi celui du public.

Pour atteindre ce but, un seul moyen existait, créer un signe qui permît de distinguer du premier coup d'œil les produits recommandés par les syndicats de ceux *boycottés*. C'est alors qu'apparut le *label*, dont nous avons donné la description au début de cette étude.

Une grande publicité fut faite dès l'apparition du *label*. On prévint le public qu'en achetant des objets bon marché, il allait très souvent contre son intérêt ; qu'afin de l'attirer par des prix réduits et écouler ses marchandises, l'industriel n'hésitait jamais à employer des matières premières de qualité inférieure et à réduire les prix de façon payés à ses ouvriers ; que, par conséquent, ceux ci, forcés de produire plus vite pour gagner le même salaire, faisaient du mauvais travail.

On fit ressortir que le consommateur en a toujours pour l'argent qu'il débourse ; qu'avec un peu d'attention, il s'apercevra, tout compte fait, au bout de l'année, avoir dépensé beaucoup plus pour son entretien, tout en ayant cru chaque fois faire une bonne affaire. Les objets achetés à bas prix lui auront fait beaucoup moins d'usage que ceux payés plus cher auparavant, mais qui étaient plus solides et mieux soignés.

Pour obtenir la reconnaissance de leurs *labels* par les différents Etats, les organisations ouvrières firent entrevoir que l'excitation à la malfaçon, causée par les salaires infimes payés par des industriels peu scrupuleux, n'ayant en vue que l'augmentation de leurs bénéfices, menaçait de compromettre les exportations en dépréciant les produits américains sur le marché mondial.

Dans le livre de M. Louis Vigouroux déjà cité, nous trouvons les renseignements suivants sur les différents *labels* américains.

Ce fut vers 1876-77, à San-Francisco, qu'apparut le premier *label*, de couleur blanche. Les cigariers l'appliquaient sur les produits de leur travail pour dissuader le public de fumer des cigares fabriqués par des « Chinois galeux ». Très habilement, ses propagateurs faisaient remarquer la saleté des Chinois et les conditions déplorables d'hygiène des *tenement-houses* dans lesquels vivent les émigrants hongrois, russes, tchèques, etc., et où ils fabriquent des cigares à bon marché. Voici quelques extraits d'une circulaire que les Unions des cigariers distribuèrent à profusion :

Pourquoi s'exposer? Les cigares sans *bleu label* (nous verrons plus loin les raisons qui firent changer sa couleur), sont positivement dangereux... Le *Sun* de New-York, a publié, sous cette rubrique, les « Cigares de la Mort », les lignes que voici : « Les inspecteurs des *tenement houses*, en faisant leurs rondes, n'ont trouvé dans aucun quartier de New-York, rien de plus dangereux pour la santé publique que les *tenement houses* dans lesquels on fabrique des cigares... » Le docteur Tyler, membre du Conseil d'hygiène de la ville de New-York, conseille de ne pas fumer ces cigares, parce que, si l'on ne peut affirmer qu'ils propageront des maladies contagieuses, on ne peut le nier non plus... M. Enos, commissaire du bureau de statistique de la Californie, a visité les enfers infectés d'opium de la ville chinoise, à San-Francisco, et il a vu les Chinois mordre l'extrémité du cigare qu'ils roulaient et le mouiller de leur salive, pour faire adhérer les feuilles de tabac plus facilement.

Cette circulaire avait pour titre « la Santé du Fumeur » et reproduisait vingt-six fois le fac-simile du *bleu label*, qui portait cette inscription :

La présente certifie que les cigares contenus dans cette boîte ont été faits par un ouvrier de première classe, membre de l'Union internationale des cigariers d'Amérique, c'est-à-dire d'une organisation qui combat le travail inférieur exécuté dans des boutiques où travaillent des *rats* (1) ou des *coolies*, ou bien dans des prisons, ou bien dans des *tenement houses*.

---

(1) *Rats*, *sarrazins*, *philistins*, *scabs*, noms donnés aux ouvriers travaillant au-dessous des tarifs syndicaux.

C'est pourquoi nous recommandons ces cigares à tous les fumeurs du monde entier.

Signé : G.-W. PARKINS, *président de l'Union internationale dse cigariers d'Amérique.*

Dans l'Etat de Massachusetts, le renouvellement de la licence est soumis, tous les ans, par chaque municipalité, au référendum des habitants. Les cigariers profitèrent de cette législation, pour informer les débitants de boissons que les travailleurs organisés voteraient contre ce renouvellement, si leurs débits n'étaient pas approvisionnés exclusivement de cigares *bleu label.*

Peu après, les cigariers de San-Francisco, ceux de Saint-Louis, avaient également adopté le *label* ; mais, au lieu de se servir de la vignette blanche californienne, ils en créèrent une autre de couleur rouge. Ils reconnurent bientôt l'erreur commise ainsi, et, en 1880, la Convention, tenue par l'Union internationale des cigariers, instituait un *label* bleu, unique pour toute cette corporation.

Les fabricants qui employaient des *scabs*, cherchèrent naturellement à se défendre ; ils firent adopter par les Chevaliers du Travail, correspondant à peu près aux Syndicats jaunes français, un *label* jaune pour enrayer les effets du *label* bleu, approuvé par la Fédération américaine du Travail, groupement à peu près identique extérieurement du moins, à la Confédération générale du travail de France.

La rivalité des Chevaliers du Travail et des anciennes Unions aida puissamment les fabricants américains dans leur résistance à l'extension du *label* bleu. Mais l'opposition que rencontraient ses propagateurs stimula leur zèle. Ils firent déléguer à la Fédération américaine le pouvoir de le délivrer. La nécessité de remettre entre les mains d'un groupement très puissant la direction de la propagande en faveur de ce nouveau moyen de défense se faisait, du reste, rigoureusement sentir, par suite de la création de différents *labels* par un grand nombre de corporations.

Ce furent d'abord les typographes de langue allemande. L'Union typographique internationale s'en servit un peu plus tard. L'adoptèrent ensuite les fondeurs, les boulangers, les tonneliers, les tailleurs, les fabricants de cannes et parapluies, et, en 1896, les chapeliers, les carrossiers, les cloutiers, les jardiniers, les pêcheurs de saumons, les ouvriers de tabacs, les scieurs à la mécanique, les pâtissiers, les minotiers, les brasseurs, les matelassiers, les faiseurs de balais, les camionneurs, les ferblantiers, etc. A l'heure actuelle, le nombre des *labels* s'élève à plus de soixante, indépendamment de trois cartes portées par les commis de magasin, les coiffeurs, les garçons de café, et d'un insigne spécial aux voyageurs de commerce.

On peut affirmer qu'en Amérique le *label* est maintenant entré dans les mœurs. Son action s'étend, du reste, au-delà de l'Atlantique. Grâce à cette arme, la Fédération américaine du Travail à pu poursuivre jusqu'en Angleterre les produits d'une maison hostile aux ouvriers syndiqués.

Les travailleurs des Etats-Unis y attachent une telle importance que des candidats sollicitant les suffrages des électeurs, accusés en réunions publiques d'être clients de maisons nons pourvues du *label*, durent se dévêtir devant leurs auditeurs pour prouver que leurs vêtements et même leur linge portaient l'étiquette syndicale.

Pour donner une idée de son développement aux Etats-Unis et des sacrifices faits pour en généraliser l'emploi, il suffira de signaler que de 1893 à 1896, le nombre des vignettes délivrées par l'Union internationale des cigariers s'est élevé à *49,392,000*, représentant *2.469,600,000* cigares, soit environ le cinquième de la production totale des Etats-Unis. En trois ans également, l'Union a dépensé plus de 20,000 francs pour les imprimer et les expédier; 10,000 francs pour les faire enregistrer dans différents Etats ou pour poursuivre les contrefacteurs, et plus de 45,000 francs

pour la propagande chargée d'en étendre l'usage. Tout cela indépendamment des dépenses particulières de chaque Union affiliée. Celle de Boston, par exemple, consacre bon an mal an 5,000 francs pour la réclame du *bleu label*. Elle entretient, en outre, un agent spécial chargé de délivrer gratuitement les marques aux fabricants autorisés à les employer ; cet agent a aussi mission d'inspecter les ateliers et doit s'employer à faire respecter par les patrons les règlements de l'Union.

Des Etats-Unis, le *label* s'est implanté au Canada, où il devint si rapidement populaire qu'en 1898, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, tenu à Winnipeg, décidait son apposition partout ou elle serait possible, ainsi que *sur toutes les fournitures gouvernementales et municipales*.

Dans le cours de 1904, le *label* des travailleurs du vêtement a été apposé sur *35 millions* d'habits, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. La faveur dont jouit cette étiquette auprès des acheteurs contribua beaucoup à la réduction des heures de travail des ouvriers tailleurs et à l'amélioration des conditions hygiéniques de leurs ateliers.

Quelques *labels* sont accompagnés d'une notice qui en définit le but. Voici la traduction de la mention jointe à celui des cordonniers :

Portez des chaussures avec la marque de l'Union. — Vos marchands doivent donner ce que vous leur demandez. — Tout unioniste doit insister auprès des marchands dans l'intérêt de l'Union des travailleurs de la chaussure. — Pas de chaussures sans l'empreinte de l'Union. Voyez vos marchands et n'acceptez pas d'excuses. — Envoyez demander la dernière liste des maisons. — Aucune dépense ni droit pour le Stamp-Union. La souscription pour l'Union des travailleurs des bottines et souliers est de 50 cents par an, Union des travailleurs bottiers, 620, Atlantic Avenue, Boston Massachussetts.

Toutes les formes de propagande sont employées pour la vulgarisation du *label* : conférences, affiches, circulaires.

brochures, articles de journaux, listes des maisons où les consommateurs sont invités à se fournir, hommes-sandwiches, etc. Cette réclame ne s'arrête même pas à la porte des temples ou des églises. M. Louis Vigouroux cite le cas typique d'un pasteur protestant qui fit un sermon pour démontrer que le *label* était un emblème religieux (!) et que l'on péchait certainement en achetant des objets non munis de cette marque bénie par Dieu!... L'orateur termina son homélie en exprimant l'espoir que « tous les fidèles s'en iraient du temple en emportant dans leur cœur la sainte vision de l'*Union-label* entourée par les anges!... » Cette péroraison, naturelle en Amérique, ferait quelque peu sourire en France; cependant, si l'on veut bien se rendre compte de la faculté d'adaptation de la religion catholique, qui alla jusqu'à créer le socialisme chrétien (association de mots inattendue), on reconnaîtra certainement que les prêtres français n'hésiteraient pas à imiter le pasteur protestant américain, s'il jugeaient utile pour leur religion d'agir ainsi et si le *label* avait la même puissance en France qu'il a au-delà de l'Atlantique. Du reste les syndicats catholiques ont à l'étude la création de *labels* jaunes.

On a vu que les travaux gouvernementaux et municipaux du Canada se sont revêtus du *label*.

Aux Etats-Unis, la ligue des municipalités, les écoles publiques et les administrations de l'Etat exigent également, sur toutes leurs fournitures, l'apposition de la vignette syndicale. Les dames de Cincinnati et de plusieurs autres villes, se servent aussi du *label* pour combattre l'exploitation de la femme et de l'enfant. Elles ont réussi, par ce moyen, à améliorer le sort des demoiselles de magasin.

Mais une objection se présente : il est certains produits sur lesquels le *label* ne peut être opposé. Un journal du Texas y répond :

L'imprimeur peut le mettre sur les imprimés, les cigariers sur les boîtes de cigares, le chapelier dans la coiffe des chapeaux, le tailleur sur l'envers du col, le cordonnier sur les chaussures, le chaudronnier sur les marmites, le tonnelier sur les barils, le boulanger sur les pains, le carrossier sur les voitures, les pêcheurs sur les boîtes de conserves, le peintre sur les enseignes, le ferblantier sur la ferblanterie, le blanchisseur sur le carnet de blanchissage, le faiseur de balais et le bourrelier sur les produits qu'ils fabriquent. Le coiffeur peut l'afficher dans sa boutique et le conducteur dans les tramways. Les métiers du bâtiment peuvent le graver à la pierre angulaire de la construction, etc.

La vente exclusive de produits revêtus du *label* ne fut pas, pour les magasins, une garantie suffisante, les Unions exigèrent, en plus, que les vendeurs portassent à la boutonnière le *bouton-label* de leur syndicat, attestant ainsi que les maisons de vente les employant accordaient à leurs salariés des conditions de travail équitables.

Les commis voyageurs ont également leur insigne. Ils prennent souvent l'engagement de ne vendre que des objets patronnés par l'étiquette unioniste.

Les journaux américains les plus puissants furent contraints de traiter avec les Unions typographiques, malgré leur résistance et quoique certains ait une ligne politique opposée aux revendications ouvrières. Pour atteindre leur but, les syndicats de l'imprimerie emploient les moyens suivants.

Pendant les périodes électorales, ils font retirer aux journaux *boycottés* les subventions distribuées par les partis en présence. Ils obligent les candidats, sous la menace de faire voter contre eux, à ne pas envoyer leurs communications électorales et, au besoin, à cesser leur collaboration à ces feuilles. Ils exigent également que tous les travaux d'impression nécessités pour la campagne électorale du candidat soient revêtues du *label* de l'Union internationale.

Entre les périodes d'élections et lorsque les journaux ne

recherchent pas leurs lecteurs parmi la classe ouvrière, les groupements ouvriers agissent comme suit :

Au mois de février 1896, un comité, nommé par l'Union centrale du travail de Brockton (Massachusetts), adressa, à la requête de l'Union typographique de la même ville, une lettre ainsi rédigée aux personnes faisant insérer des réclames dans un journal hostile à ce syndicat :

Cher Monsieur,

Voyant que vous insérez des annonces dans le journal de M. X.... nous voudrions respectueusement vous demander de parcourir attentivement la circulaire ci-jointe, qui a été envoyée au propriétaire de ce journal pour lui exposer nos griefs. Nous vous prions instamment, au nom des milliers de travailleurs de la villé de Brockton et des localités environnantes, de suggérer à l'éditeur de cette publication de payer à son personnel l'échelle de salaires qui a été adoptée par l'Union typographique de Brockton et qui est la plus modérée de la Nouvelle-Angleterre. Il est inutile de dire que les personnes qui y font insérer des réclames peuvent apparaître sous un jour défavorable aux yeux du travail organisé, et, pour être justes, aussi bien à l'égard des infortunés dont les intérêts sont lésés, qu'à votre égard. nous faisons seulement notre devoir en vous mettant au courant de la situation. Espérant que, mû par un sentiment d'humanité ou tout au moins par votre intérêt personnel, vous serez disposé à nous apporter votre concours, nous sommes, monsieur, respectueusement vôtre.

L'Union centrale des travailleurs de Boston adressait aux intéressés, à la même époque, la circulaire suivante :

Connaissant le vif intérêt que vous prenez à la prospérité du journal de Z..., que vous considérez comme un moyen de répandre l'éducation morale et religieuse, dans l'intérêt des mêmes principes, il nous a paru prudent de vous faire connaître une faute sérieuse qui a été commise par cette publication et qui est en contradiction avec les doctrines qu'elle voudrait inculquer. On peut raisonnablement affirmer que les conditions économiques et sociales ont une grande influence sur l'établissement et la conversation de pratiques morales et confessionnelles qui découlent naturellement de la rémunération insuffisante du travail, particulièrement quand ce travail est effectué par le sexe faible.

La Compagnie du journal de Z..., voyant la possibilité de doubler le rendement du travail de ses employés au moyen de la science, établit dans ses ateliers des machines à composer sans tenir compte de la rémunération de ses employés, qui était déjà insuffisante. L'Union typographique chercha immédiatement à régler amicalement cette affaire avec l'administration de la Compagnie, mais ses avances furent repoussées par cette dernière, qui refusa même de soumettre le cas à un arbitre.

A un point de vue profane, en laissant momentanément de côté la question des croyances religieuses, une moralité fondée sur des salaires insuffisants est un péril menaçant, et c'est notre devoir de travailler, sans surcharger l'employeur, à élever la rémunération de l'employé, jusqu'à ce qu'elle soit une compensation équitable pour le travail qu'il fournit. Quand l'hypocrisie se glisse dans l'administration pratique des publications religieuses et semi-religieuses, elle jette une triste lumière sur les prétendus progrès de l'esprit chrétien à notre âge.

Le travail organisé serait dans son droit s'il faisait disparaître le journal de Z..., même en recourant à un *boycottage* général, mais il veut s'en abstenir, et il préfère confier la cause du plus faible, au moins pour le moment, à la persuasion morale et susciter une influence généreuse sur laquelle il compte pour ramener ses adversaires à des appréciations plus saines, et obtenir d'eux un juste traitement.

Cependant la faveur dont le *label* a joui en Amérique, paraît baisser sensiblement depuis quelque temps. Certains militants se sont aperçus que les syndicats soldaient des frais de publicité incombant équitablement aux maisons patronales, et que de nombreux commerçants, assurés de conserver leur clientèle — attirée par la vignette syndicale — n'hésitaient pas à hausser considérablement leurs prix de vente, ce qui restreignait la faculté d'achat de la classe ouvrière. Ils reconnurent que pratiqués de cette façon, le *boycottage* et le *label* servaient plus les intérêts des patrons que ceux des ouvriers. Ils jugèrent avec raison que les améliorations de salaires arrachées à leurs employeurs, ne devaient pas être récupérées sur les consommateurs, mais être prises sur les bénéfices de l'entreprise.

Nous avons cité plus haut le cas de la hausse exorbitante du charbon. Voici un autre exemple du rôle de dupe rempli

par des ouvriers français qui imitent leurs camarades américains.

Au mois de janvier 1905, un industriel parisien fut contraint d'augmenter de 0 fr. 50 par jour le salaire de ses ouvriers. Aussitôt, il réclama 20 francs de plus pour un travail occupant quatre hommes pendant une journée seulement. Pour un débours de 2 fr., il voulait récupérer un louis ; il aurait donc gagné 18 fr. dans l'opération, soit du 1000 pour 100. Comme on le voit, elle n'eût pas été mauvaise pour lui ; mais le client n'accepta pas ses prix, et se passa de ses services.

Cet exemple caractéristique n'a nul besoin de commentaires pour montrer l'intérêt qu'ont les patrons américains — dont s'inspirait l'industriel parisien — à conserver l'état de choses actuel. Aussi luttent-ils de toute leur énergie pour enrayer la tendance préconisée par les ouvriers clairvoyants. Ils veulent empêcher à tout prix que les travailleurs conscients ne portent leur défense économique sur son véritable terrain : la lutte de classe.

Une organisation vient d'être créée aux Etats-Unis pour consolider l'état de choses actuel. Elle a tenu, ces jours derniers, sa première réunion, à laquelle assistaient MM. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail ; André Carnegie industriel milliardaire ; Ralph, M. Easley et nombre d'autres personnages influents.

Cet assemblage hybride, où se rencontrent le représentant de la plus grande Fédération ouvrière et le richissime industriel qui organisa, il y a quelques années, un corps de *pinkertons*, armés de fusils et même de canons, pour mâter ses travailleurs en grève, fera probablement réfléchir les ouvriers syndiqués sur le rôle de dupes qu'ils joueraient, s'ils écoutaient les militants réformistes qui leur prêchent l'entente cordiale du capital et du travail.

Toujours prêts à nous citer l'exemple des Américains,

des Anglais et des Allemands, ces endormeurs de la classe ouvrière, s'ils avaient la majorité à la Confédération générale du Travail, dirigeraient le prolétariat français dans la même voie que celle suivie par les Unions des Etats-Unis. Avec les commissions mixtes, les Conseils du travail et le Conseil (très) supérieur du travail, les patrons seraient bien tranquilles ; assurés de remplir leurs coffres-forts au détriment des consommateurs, dont les ouvriers font partie, ce que ne parviennent pas à comprendre les réformistes, ils jouiraient en paix de leurs privilèges de classe.

Pour nous, si la *Confédération générale du Travail* créait une organisation dans laquelle entreraient, avec ses fonctionnaires, des patrons comme les Motte, les Schneider, les Lebaudy, etc., elle deviendrait un groupement jaune et seraient absolument néfaste à nos intérêts ! Par conséquent la classe ouvrière se serait ralliée inutilement au *label*, dont l'application en France ne date que de quelques années seulement.

D. Sieurin

(*A suivre*).

LES SYNDICATS OUVRIERS

ITALIE

Le Congrès national des Fédérations de Travailleurs de la Terre

A Bologne, sous la présidence de la citoyenne Argentina Altobelli, les Fédérations Italiennes de Travailleurs de la terre viennent de tenir leur Congrès national annuel. Le titre de Congrès semble, à la vérité, un peu ambitieux. si l'on prend garde au faible nombre des organisations qui s'étaient fait représenter, et des délégués qui participèrent aux débats. D'autant plus que les quatorze assistants se préoccupèrent beaucoup de la préparation d'une assemblée de plus ample envergure. Le Secrétariat National des Travailleurs de la Terre fut, en effet, chargé de rechercher les moyens de rallier au prochain Congrès toutes les Fédérations, Ligues, etc., — et c'est la majorité, — qui se sont jusqu'à ce jour tenues à l'écart.

La récente réunion s'offrirait donc plutôt comme une simple conférence, n'était l'importance des questions discutées et des résolutions prises.

Toutes les organisations représentées appartenaient à la même région de l'Italie, les deux « compartiments » de l'Emilie et de la Lombardie. Il y avait, de l'Emilie proprement dite, les Fédérations dont les sièges sociaux sont à Bologne, à Ferrare, à Parme, et à Reggio, avec, pour délégués respectifs, Altobelli. Storchi, Capriotti, et Belalli ; — des Romagnes, les journaliers de Forli et ceux de Ravenne, Zirardini étant mandatés par les deux Fédérations, et les « colons » ou fermiers de Forli et ceux de Ravenne, dont les porte-parole étaient Stanghelini et Pirazzoli ; — de la Lombardie, la Fédération de Mantoue (délégué : Entrata) et trois Fédérations des travailleurs des rizières de la province de Pavie, les Fédérations de Copparo (Monicelli), de Mortara ou de la Lomelline (Rossi), et de Voghera (Olivati). La Chambre ou Bourse du travail de Milan avait envoyé Frati,

et le Comité exécutif sortant du Secrétariat National des Travailleurs de la terre était représenté par son secrétaire, Carlo Vezzani, et par Carniani, deux Mantouans.

Tout d'abord, on entendit naturellement le rapport moral et financier du Secrétariat National. Vezzani se plaignit avec raison de la rareté des recettes. Les Fédérations de Bologne, de Mantoue. et de Parme, sont les seules qui aient versé les cotisations fixées d'un commun accord au précédent Congrès (février 1904) par les treize organisations confédérées. Aussi n'a-t-on pu soutenir que dans de piteuses proportions les grèves d'ouvriers de la glèbe et des rizières.

Corniani, dont les explications furent complétées par Entrata, donnèrent à espérer comme prochaine une sérieuse amélioration, le récent Congrès de la puissante Fédération des Ligues (Syndicats) du Mantouan ayant résolu que cette Fédération se rattacherait à l'organisation nationale des Travailleurs de la Terre, dès que Vezzani et ses collaborateurs auraient mis leur Secrétairat National en mesure de faire face à toutes les nécessités de la propagande et de l'action sur l'entière étendue du pays (1). « La présente conférence ayant précisément pour but l'ajustage définitif et le perfectionnement des rouages en cause, l'adhésion de la Fédération Mantouane ne tardera guère à se produire, et il est certain qu'un tel exemple décidera bien des groupements constitués dans d'autres régions à renoncer à leur isolement ».

Après une discussion approfondie, on vota que le siège du Secrétariat National serait transféré de Mantoue à Bologne, pour que ses membres fussent à même de seconder de plus près le mouvement romagnol, qui est en ce moment le plus important de toute l'Italie. Puis l'on adopta la résolution suivante, déposée par Vezzani et amendée par Zirardini :

Le Secrétariat National des Travailleurs de la Terre est constitué par un Conseil National et un Comité exécutif ;

Le Conseil National comprend un délégué de chaque Fédération provinciale adhérente. Dans la province où il existe plusieurs Fédérations adhérentes, celles-ci ont à s'entendre pour désigner un délégué commun. Mais dans la province où il existe

(1) Voir dans le numéro 151 du *Mouvement Socialiste*, l'article d'Enrico Leone sur le Syndicalisme dans le Mantouan.

deux organisations de type différent, — une organisation de journaliers et une de colons, — chacune de celles-ci a droit à un délégué distinct ;

Le Comité exécutif est composé de trois membres, résidant à Bologne, et nommés par la Fédération de la province de Bologne ;

Le Conseil National a pour mission immédiate de développer l'organisation nationale de classe des Travailleurs de la Terre, et par sa propagande directe. et par l'assistance que ses ressources financières lui permettront de fournir à la propagande régionale et locale;

Le Comité exécutif peut, en cas d'urgence, convoquer extraordinairement le Conseil National ;

Chaque Fédération subvient aux frais de déplacement et de séjour de son délégué au Conseil National.

Chacun des congressistes fit ensuite son rapport sur le chômage tel qu'il sévit dans le ressort des diverses organisations représentées.

De ces communications, il appert que le chômage est considérable, à l'heure actuelle, dans toutes les provinces émiliennes et lombardes. Les ouvriers de la glèbe, comme leurs camarades des autres métiers, ne peuvent guère compter que sur eux-mêmes pour la solution du terrible problème. Dans les provinces de Bologne, de Milan, de Reggio Emilia, les travailleurs se sont avisés de contracter des fermages collectifs, et cette innovation a donné de bons résultats.

Vezzani insista sur la nécessité d'exercer une pression énergique et constante sur les Conseils électifs, comme ceux des Provinces et des Communes, en vue d'obtenir à fermage collectif, et à des prix aussi bas que possible, les très nombreux et très vastes terrains incultes que l'Etat et les municipalités possèdent dans toutes les régions de la péninsule et des îles.

Les œuvres d'assistance, publique ou privée, doivent également attirer l'attention des camarades. Rien que dans la province de Mantoue par exemple, elles détiennent un ensemble de propriétés foncières qui est évalué à quatorze millions de lires.

Le même orateur recommanda aux fédérés de se préoccuper en outre de la houille blanche. Il existe dans les cours d'eau de la vallée du Pô une réserve de plus de cin-

quante milliers de chevaux-vapeur. L'utilisation d'une pareille accumulation de force procurerait du travail à une multitude de chômeurs.

Puis, Corniani parla de le grande entreprise de « bonification » du sol du Mantouan et de la province de Reggio d'Emilia, invitant les travailleurs à ne s'y embaucher qu'après avoir consulté la Fédération Internationale des Terrassiers, dont le siège social est à Pegognaga, près Mantoue, et qui, ayant conquis, pour cette bonification, un tarif relativement satisfaisant, veille à ce que les « Kroumirs » (1) ne viennent point concurrencer ses syndiqués.

Enfin fut voté un ordre du jour, rédigé par Vezzani, et spécifiant que le chômage est l'un des produits naturels du régime capitaliste, et ne disparaîtra donc complètement qu'avec ce régime, mais que les améliorations qui s'imposent pour le présent sont les suivantes :

Un colon ne doit pas prendre à métayage un bien trop étendu, pour que son labeur et celui de sa famille suffisent à le mettre en valeur totalement ; les contrats à forfait doivent être, eux aussi, maintenus dans des limites strictement proportionnées aux efforts dont sont capables les exploitants en cause ; les journaliers doivent lutter sans cesse et partout en vue de la diminution de durée de la tâche quotidienne, et de l'augmentation des salaires ; les ouvriers de la glèbe doivent, dans toute localité où la chose leur semble faisable, tendre à la location collective de terrains appartenant à l'Etat, aux Communes, aux œuvres pies (les institutions d'assistance).

Il y a lieu de réclamer aussi : une rigoureuse application des lois et décrets qui ont trait à l'hygiène du travail et de l'habitation dans les pays de rizières et sur les terrains récemment asséchés ; la fondation d'offices spéciaux chargés de diriger les chômeurs sur les régions ou localités qui peuvent manquer de main-d'œuvre ; l'extension des travaux de bonification du sol ; l'organisation de Comités provinciaux ou municipaux pour les études relatives à l'amélioration de la navigation intérieure et à l'utilisation des forces hydrauliques.

Enfin, le Secrétariat National a mission d'encourager et seconder l'institution de coopératives ouvrières pour les entreprises de travaux publics et pour l'exploitation de la glèbe.

---

(1) C'est ainsi que l'on désigne en Italie ce que les Français appellent des Sarrazins ou des Jaunes.

Ensuite, le Congrès fit sienne, au sujet de l'intervention de la force armée dans les conflits entre le Capital et le Travail, une motion protestataire qui avait déjà été votée à l'unanimité par le récent Congrès syndical de Gênes.

Puis, sur la proposition de Storchi, on adopta un ordre du jour invitant les députés socialistes à se préoccuper des revendications du prolétariat des champs un peu moins nonchalamment qu'ils ne l'ont fait jusqu'à ce jour, et demandant qu'à ce prolétariat soient étendus la juridiction prud'hommale et le bénéfice de la loi sur les accidents du travail.

Vezzani expliqua alors comment il avait été amené à démissionner de son poste de membre du Conseil supérieur de l'office du Travail près le Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce. Cet office, selon lui, ne saurait satisfaire aux plus modestes exigences du prolétariat. Il a expérimenté que sa présence dans le Conseil ne pouvait avoir nul effet positif pour les ouvriers dont il s'y trouvait censément le délégué, et qu'elle n'avait eu pour résultat que de lui faire gâcher du temps et des efforts, et d'entraver sa liberté de critique et d'action.

Tel a été le Congrès annuel des Travailleurs de la Terre. Il y a beaucoup à faire pour que le prolétariat rural d'Italie donne, sur le terrain d'organisation de classe, ce qu'il promettait tout d'abord. Les causes de ce ralentissement seraient trop longues à exposer ici. Nul doute d'ailleurs que les progrès prochains ne viennent imprimer au mouvement prolétaire rural d'Italie toute son importance.

T. Mazzatti.

LE DROIT OUVRIER

FRANCE

Les Accidents du Travail.

La loi forfaitaire du 9 avril 1898 a donné quelque chose aux ouvriers qui peuvent s'en réclamer, et leur a nécessairement, en échange, retiré des avantages que leur octroyait le droit commun.

Le droit commun leur permettait de prétendre à une répation totale du préjudice que leur avait causé la faute du patron ou de ses préposés : faute grave, imprudence, négligence, inobservation des réglements. Il leur donnait trente ans pour actionner civilement.

Dans bien des cas, il est vrai, l'ignorance des travailleurs, le besoin pressant d'argent pour la victime ou sa famille obligeait à des transactions dérisoires. Quand il s'agissait d'une action en justice pour l'obtention de dommages-intérêts, de nombreuses difficultés se rencontraient pour faire établir la responsabilité du patron, au nombre desquelles on constatait trop souvent la mauvaise volonté des témoins de l'accident, ouvriers circonvenus par le patron, l'assureur, ou retenus par la crainte de perdre leur travail, et par la veulerie trop fréquente encore chez les travailleurs inconscients pour lesquels la solidarité est inconnue.

En regard des inconvénients existant alors pour les travailleurs, le droit commun était dangereux pour le patronat. L'organisation des travailleurs se développant, les instruisait chaque jour davantage, et sur leurs droits, et sur leurs devoirs, et, maintes fois, des procès gagnés par des victimes coutèrent cher aux adversaires battus.

L'exemple des pays ayant devancé la France dans cette voie aidant, nos législateurs nous dotèrent de la loi transactionnelle de 1898, qui peut apparaître aux travailleurs comme une réforme importante en leur faveur, s'ils négligent de considérerque la demi réparation qu'elle donne profite également à la partie adverse et que, d'autre part, le patronat a su, plus ou moins habilement, leur faire suppor-

ter, dans la pratique, les charges qui, en théorie, lui incombent; les diminutions de salaires, les retenues sous les prétextes les plus divers sont de pratique constante.

Enfin, quoi qu'il en soit, prenons cette loi telle qu'elle est, et tâchons de lui faire rendre tout ce qu'elle peut produire en faveur des travailleurs, en échange de ce qu'elle leur prend, directement ou indirectement. La poule a été plumée si adroitement qu'elle se figure que son plumage s'est augmenté et embelli ; ceux qui profitent de l'opération crient plus fort qu'elle pour lui donner le change : elle est heureuse, la bonne poule !

Si les travailleurs veulent retirer de la loi tous les avantages auxquels ils ont droit, ils doivent la connaître dans sa teneur d'une façon complète, et aussi dans son application. Ils doivent être tenus au courant non seulement des modifications qu'elle subit, mais des décisions de justice qu'elle provoque. Ces décisions doivent être étudiées afin qu'on puisse en extraire ce qu'elles ont de bon pour l'utiliser, et ce qu'elles ont de contraire aux intérêts des travailleurs pour le combattre et le détruire.

Les compagnies d'assurance et le patronat organisé ont pour la défense de leurs intérêts des hommes de valeur, qu'ils peuvent grassement payer avec les bénéfices réalisés, grâce à leurs lumières et à leurs conseils, sur le compte des victimes, — deux fois victimes : et de l'accident et de la spoliation.

Alors que l'ouvrier n'a pour défenseurs que des avocats obscurs, souvent ignorants de la loi et de sa jurisprudence, qui la plupart du temps n'étudient pas l'affaire, s'abstiennent même de plaider, chose assez fréquente, — son partenaire est assisté d'un maître du barreau, connaissant à fond et la loi et la jurisprudence établie contre les victimes d'accidents. Le savoir, l'autorité et les influences dont dispose l'éminent avocat sont suffisants pour aiguiller la justice dans la voie où trébuchent les malheureux.

Il importe donc, selon nous, que les organisations ouvrières emploient une partie de l'énergie dont elles disposent pour contrecarrer le plus possible l'action des assureurs. Pour cela, elles doivent consacrer une partie de leur temps à étudier les moyens de lutter contre cette tête de l'hydre capitaliste.

Que, pour cela, chaque Bourse du Travail institue une commission juridique avec le concours de jurisconsultes désintéressés et de médecins, ainsi qu'il en existe déjà. Puis, que ces différentes commissions se mettent en rapport, afin de pouvoir échanger leurs connaissances particulières à l'occasion. Un Congrès de délégués de ces commissions de temps à autre aurait peut-être son utilité.

Cela est à étudier.

Les syndicats arrivant à rendre de signalés services aux victimes des accidents du travail, ce serait, pensons-nous, une propagande en faveur de la syndicalisation qui porterait ses fruits.

La loi du 9 avril 1898, modifiée une première fois le 22 mars 1902, vient de subir une modification nouvelle à la date du 30 mars 1905.

Sur 34 articles que comporte la loi, 18 restent tels qu'ils ont été votés à l'origine ; ce sont les articles *1er, 5, 6, 8, 9, 13, 14, 20, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 31, 32, 33* et *34*. Tous les autres ont été changés.

En raison de ces changements, aujourd'hui, l'indemnité journalière due depuis le cinquième jour de l'accident jusqu'au jour de la consolidation de la blessure, — c'est-à dire, jusqu'au jour où le blessé est définitivement guéri ou dans l'état d'invalidité qui ne réclame plus de soins pour être modifié, le blessé pouvant se remettre au travail, ou décédé — est toujours de la *moitié* du salaire quotidien du moment de l'accident.

Si le salaire est variable, comme dans le travail aux pièces, on prend le salaire moyen du mois qui a précédé l'accident. L'indemnité est due les dimanches et jours fériés.

Pour les accidents qui surviendront après le 30 avril, l'indemnité des quatre premiers jours sera due quand l'incapacité temporaire dépassera 10 jours.

Les frais d'hospitalisation sont à la charge du patron ou de l'assureur, sans qu'on puisse en faire supporter une partie au blessé.

Le droit pour la victime de choisir son médecin est consacré, mais le patron n'est tenu des frais que jusqu'à con-

currence du tarif établi par arrêté du ministre du commerce.

Les décisions du juge de paix au sujet de l'indemnité journalière sont exécutoires malgré opposition.

Le juge de paix demeure compétent pour juger les contestations relatives aux frais funéraires, aux frais médicaux et pharmaceutiques et à l'indemnité journalière, mais il ne jugera en dernier ressort que jusqu'à 300 francs les demandes relatives aux frais médicaux et il devra se déclarer incompétent quand l'une des parties soutiendra qu'il y a incapacité permanente avec certificat médical à l'appui. Ce sera un moyen pour les assureurs de faire marcher à leur gré les victimes, dont ils ne se feront pas faute d'user envers les malheureux qui attendront après leur demi-salaire pour manger. Pendant le traitement, le patron ou l'assureur aura le droit d'exercer une surveillance sur le blessé. Il lui suffira de désigner un médecin au juge de paix, pour que ce médecin ait le droit d'imposer sa visite au blessé qui aura voulu choisir le sien.

La suspiscion à l'égard des ouvriers a tellement hypnotisé nos législateurs au cours de la discussion de la loi, au Sénat surtout, qu'elle s'imposera nécessairement aux assureurs et aux juges, qui ont déjà une tendance, en général, à voir dans tout blessé du travail un exploiteur de Compagnies d'assurance.

La victime pourra être soumise à la visite de l'envoyé de l'adversaire une fois par semaine, pendant le traitement, et une fois par trimestre, pendant trois ans, après l'allocation d'une rente.

Puisque cette surveillance de la haute police médicale des patrons et des assureurs est imposée injurieusement aux travailleurs, qu'ils n'oublient pas que la loi ne dit pas que le médecin-inspecteur aura accès au *domicile* de la victime, mais *auprès* de la victime. Elle pourra donc indiquer à l'adversaire tel lieu qu'il lui plaira pour subir l'affront légal : local demandé à la mairie, siège du syndicat, Bourse du travail, etc.

On ne doit pas livrer son domicile à la police. — même médicale.

Une amélioration, en faveur du blessé ou des ayants-droits du décédé, à relever dans la nouvelle loi, consiste à

leur permettre, en cas d'accident survenu dans le travail en déplacement, de choisir, au mieux de leurs intérêts, entre les tribunaux du lieu de l'accident et ceux auxquels ressortit le lieu où est situé l'établissement qui employait la victime.

En ce qui concerne la compétence en raison de la matière, il est regrettable que la loi n'ait pas permis au juge de paix de fixer, après avis d'expert, la date de la *consolidation* de la blessure. Ce juge était mieux placé que le tribunal civil pour avoir cette compétence, parce qu'il est plus à portée du blessé et parce qu'il arrive souvent que lorsque l'affaire vient devant le tribunal civil, il est fort difficile de déterminer cette date.

Malgré les efforts de MM. Strauss, Béranger. Le Chevallier, la majorité a suivi docilement le président et le rapporteur de la Commission, qui, pour masquer leur hostilité envers les juges de paix et les travailleurs, et leur bienveillance à l'égard des assureurs, invoquaient à tout propos les décisions de la Cour de Cassation.

Singuliers législateurs qui se croient obligés, pour innover, d'enregistrer toujours ce qui est établi par la jurisprudence !

M. Delahaye a craint l'erreur de la part des juges de paix, parce que ce sont des hommes. Que sont donc les autres juges ?

La discussion qui eut lieu sur la compétence des différents tribunaux au sujet de l'indemnité journalière, à cette séance du 29 novembre dernier, fut si confuse que M. Béranger dut déclarer qu'il n'y comprenait rien.

Son ahurissement semblait du reste partagé par ses collègues qui ne dormaient pas. Quant aux juges qui pourront démêler cet imbroglio, ils seront bien malins.

Autre amélioration assez importante, que celle qui étend l'action en revision, de même que la loi modifiée de 1902 étend l'action principale.

La prescription pour cette dernière action est d'un an, à dater de l'accident, ou de la cessation du payement de l'indemnité journalière, ou de l'enquête du juge de paix.

Pour la révision en cas d'atténuation ou d'aggravation de l'infirmité, le délai est de trois ans à partir de la dernière décision qui a alloué une rente, ou de l'accord intervenu

devant le président, ou du jour où l'indemnité journalière cesse d'être due.

Une lacune reste à combler relativement à l'aggravation de l'état de la victime d'accidents. Il arrive fréquemment dans ce cas, qu'indépendamment de l'augmentation du degré d'infirmité, il se produit une période de maladie qui nécessite un arrêt complet du travail et des frais nouveaux de traitement.

Or, la loi est muette au sujet de ces frais et du temps perdu par le blessé, et la Cour de Cassation a décidé que le patron n'était pas responsable de cela.

Il faut donc compter sur l'équité des juges qui peuvent tenir compte de ce préjudice souffert par l'ouvrier pour augmenter en conséquence la rente complémentaire ; mais cela ne peut avoir lieu qu'en cas d'aggravation de l'infirmité compliquant la rechute de maladie.

Le Sénat s'est opposé avec sa Commission, et cela en dépit des efforts louables de M. Strauss, Félix Martin, Laterrade et de Sal, à ce que le blessé put se faire assister d'un camarade de sa profession.

Le président de la Commission a combattu, dans l'intérêt des ouvriers, a-t-il affirmé, l'assistance du blessé par un camarade de travail expérimenté, capable de le soutenir contre les représentants retords de compagnies d'assurance.

Ce brave homme a craint que les ouvriers devinssent des agents d'affaires et que leur intervention nuise aux intérêts des... travailleurs !

Il a sérieusement déclaré que le blessé était suffisamment défendu par son avoué et son avocat, que lui fournissait l'assistance judiciaire.

MM. de Sal et Strauss ont fait remarquer avec raison que l'avoué n'était commis qu'après l'échec de la conciliation, presque partout.

Nous pouvons ajouter que maintes fois des avoués, que nous connaissons, ont eu besoin de conseils de secrétaires d'organisations ouvrières pour mener des affaires d'accident ; nous pourrions citer tel avoué de Paris, dans l'étude duquel une erreur de cinquante francs sur la rente d'un blessé persista pendant un mois, malgré les rectifications du secrétaire du Conseil judiciaire de l'*Union des Syndicats ouvriers*, et la dite erreur ne fut rectifiée qu'après un scandale qui, com-

mença dans l'étude de l'avoué pour se continuer chez le commissaire de police. On pourrait peut-être prétendre que ce scandale alla plus loin, car quelque temps après l'avoué en question était décoré de la Légion d'honneur. Nous ne garantissons pas que ce fut en récompense de cet exploit.

Ce fait, avec d'autres, semble indiquer que les secrétaires d'organisations ouvrières sont gênants parfois pour le bon accord entre les blessés sans défense et les partisans de « l'arrangement ».

La loi nouvelle prévoit des pénalités : 1° contre les agents d'affaires qui auront offert leur concours moyennant rétribution aux blessés, pour leur faire obtenir les indemnités réglées par la loi. Les contrats de cette nature sont nuls ;

2° contre les patrons qui retiendront les salaires de leurs ouvriers pour couvrir l'assurance ;

3° Contre quiconque empêcherait un ouvrier, par menace de renvoi ou de privation de son indemnité, de choisir librement son médecin ;

4° Contre tout médecin qui sciemment fera un certificat erronné.

. En résumé, cette loi modifiant l'ancienne apporte quelques avantages aux travailleurs, mais elle a encore besoin d'être corrigée. Les intéressés ne doivent pas perdre de vue que s'ils n'ont pas obtenu mieux. c'est que leurs adversaires sont plus fort qu'eux, par l'influence qu'ils exercent sur les pouvoirs publics. Les travailleurs seront mieux servis quand, grâce à l'organisation syndicale développée, ils seront plus puissants que ceux qui leur disputent leur droit.

E. Quillent.

Secrétaire de la *Commission Juridique de l'Union des Syndicats de la Seine.*

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Revues Socialistes allemandes.

Die **Neue Zeit**, n° du 25 mars, des 1er, 8 et 15 avril ; Die **Socialistische-Monatshefte**, n° d'avril ; Die **Documente des Socialismus**, n° de mars.

Dans le numéro du 25 mars de la *Neue Zeit*, J. Longuet nous parle du Congrès de Rouen et nous raconte, à ce propos, l'évolution du socialisme français vers l'unité. Il est bien entendu que tout, en ce bas monde, évolue ; ce n'est pas pour rien, assurément, que Herbert Spencer a formulé les sacro-saintes lois de l'évolution universelle et décrit l'universel passage de toutes choses de l'homogénéité à l'hétérogénéité. Donc, le socialisme français, lui aussi, doit évoluer ; et qui ne voit qu'en effet il a évolué ? Le voila unifié ; mais quoi ! c'est un passage de l'hétérogène à l'homogène, que cette évolution du socialisme français, puisque c'est un passage de la division à l'unité, et voilà une évolution étrange, qui ne se fait pas selon toutes les règles de l'art. Attendez seulement, et ne précipitez pas votre jugement ! Cette unité renferme une diversité plus grande, cette unité est celle d'un organisme supérieur et l'on sait que tout organisme supérieur est à la fois plus un et plus divers, plus homogène tout ensemble et plus hétérogène... O beauté des lois de l'histoire ! O souplesse des évolutions abstraitement décrites !

Enfin soit, admettons. Le socialisme a atteint à l'unité des organismes supérieurs, et M. Bourdeau a l'intelligence courte, qui ne comprend pas que dans cet organisme il y aura « une double force de concentration et d'expansion, un double rythme de contraction et de détente, analogue à la systole et à la diastole du cœur, c'est-à-dire une double politique d'exclusivisme de classe et d'action démocratique, mais celle-ci toujours dominée par la vigueur interne de la pensée communiste (1). » Et admirons cette admirable *vigueur interne de la pensée communiste*, qui jusqu'ici s'est manifestée sous les formes non équivoques du millerandisme, du combo-jaurésisme, et autres phénomènes merveilleux. L'unité, sans doute, va changer tout cela ; la vigueur

(1) *L'Humanité*, n° du 28 avril 1905.

interne de la pensée communiste sera décuplée. Jean Longuet nous l'assure, et il faut bien l'en croire, surtout si l'on considère que cette unité a été l'œuvre de Jaurès, et Jaurès, mon Dieu, a pu commettre des fautes, — qui n'en commet? — le plus pur esprit socialiste n'en a pas moins toujours guidé tous ses actes !

Mais ne nous laissons pas troubler par ces perspectives grandioses, et continuons notre revue des revues. Dans le numéro du 1er avril, la *Neue Zeit* nous donne un article de *Eugène Umrath* sur la grève générale, article judicieux, où les différentes *espèces* de grève générale sont bien discernées : grève générale réformiste, grève générale politique, grève générale révolutionnaire. Umrath ne rejette pas l'idée de la grève générale entendue révolutionnairement ; mais je me demande si cette « tolérance » ne vient pas d'une sorte d'éclectisme assez équivoque. Toutes les armes sont bonnes, dit-il, il ne faut en rejeter aucune ; on emploie l'une ou l'autre, selon les circonstances. C'est considérer la grève générale d'un point de vue tout extérieur, du point de vue des moyens qu'un Parti peut avoir à employer pour conquérir le pouvoir, — et c'est là une manière de concevoir la grève générale qui, à notre sens, en est la négation pure et simple. *La grève générale n'est pas du tout une arme entre les mains d'un parti ;* elle est l'explosion finale et libératrice d'un mouvement ouvrier autonome, dont un Parti peut bien préparer, indirectement, les voies, mais auquel il ne saurait, *en aucun cas*, se substituer. La grève générale est *l'action de classe* par excellence : on s'obstine à la concevoir comme une *action de parti*, parce qu'on ne veut pas reconnaître la distinction de la classe et du parti et, qu'au fond, on prétend toujours subordonner la classe au Parti.

Molkenbuhr, dans le numéro du 8, nous entretient de la conférence des mineurs, qui s'est réunie à Berlin. Et il exprime un étrange regret : M. de Bulow n'a pas cru devoir se faire représenter à cette conférence, et Molkenbuhr de remarquer avec amertume que, s'il s'était agi d'une réunion de gros industriels, M. de Bulow eût bien trouvé le temps d'y assister. Eh, mon Dieu, que diable ! les mineurs avaient-ils besoin de la présence du chancelier de l'Empire? Serait-ce par hasard pour rehausser l'éclat de la conférence? Et les mineurs allemands auraient-ils encore la faiblesse de croire que leur corporation tiendrait une tout autre place dans l'Empire, si le gouvernement impérial daignait se déranger pour assister à leurs débats ?

Voilà qui traduirait un singulier respect de la sacro-sainte hiérarchie!

La conférence, paraît-il, fut remarquable par l'accord unanime de tous les délégués sur toutes les questions : catholiques, chrétiens-évangélistes, Polonais, nationaux-libéraux, social-démo-

crates, se sont fondus, comme, d'ailleurs, lors de la grève de la Ruhr elle-même, en un seul bloc ouvrier. Un délégué du syndicat chrétien proposa de voter des remerciements au gouvernement pour le projet qu'il a déposé : il fut unanimement désapprouvé, même par ses collègues. Et toute la conférence ne fut qu'une longue plainte contre le gouvernement. Cette unanimité enchante Molkenbuhr, et il termine son article en déclarant que la grève, n'eût-elle eu que ce résultat, ce résultat dépasse encore les prévisions les plus optimistes. Molkenbuhr est donc d'accord avec *Hué*, la revue « orthodoxe » avec la revue « révisionniste ». J'imagine, cependant, que si, dans cette conférence, s'était trouvé un ouvrier animé d'un esprit vraiment révolutionnaire, comme nos syndicalistes, cette unanimité si admirable ne se fût pas produite. Elle repose donc, au fond, sur des équivoques, ou plutôt elle montre que les social-démocrates n'ont pas une conscience révolutionnaire fort nette. Au fond, *tous*, social-démocrates comme catholiques, chrétiens ou libéraux, attendent *tout* de l'Etat ; on l'accuse, parce qu'il ne fait pas assez, parce qu'il ne prend pas assez en considération les souffrances des travailleurs : pensez-donc, il ne daigne même pas se faire représenter à leur conférence ! Mais c'est tout. Aucun esprit de révolte véritable ; aucun soupçon qu'on ne doit rien attendre de l'*Etat de classe* ; au contraire, l'Etat est conçu comme le patron idéal, et on réclame l'étatisation des mines !

Pius Julmann. dans le numéro du 15 avril, examine précisément cette question de l'étatisation des mines : étatisation bourgeoise ou étatisation prolétarienne, il signale l'opposition qui s'est élevée entre Bebel et Kautsky, le premier préconisant l'étatisation immédiate, le second voulant attendre que le pouvoir soit tombé, tout entier, entre les mains du prolétariat. Julmann prétend concilier les deux points de vue, en les déclarant justes tous deux, mais justes partiellement, et il est, en somme, partisan de l'étatisation bourgeoise immédiate, qu'il considère comme une étape vers l'étatisation prolétarienne.

Il ne semble pas que la question soit examinée avec une suffisante netteté. Ce qu'il faut considérer, ainsi que Sorel l'a montré dans son *Introduction à l'Economie moderne*, ce sont les rapports de la production avec le milieu économique où elle baigne ; l'intérêt de la production est d'avoir ce qu'on appelle *le pain de l'industrie* au meilleur marché possible, comme, d'une manière générale, son intérêt serait d'avoir les moyens de transport, de crédit et d'échange à des prix tendant vers le prix de revient. Or, il est assez indifférent que l'étatisation soit bourgeoise ou prolétarienne, si elle est conçue avec un caractère fiscal. On sait le parti que la démocratie compte tirer, en général, des monopoles fiscaux : elle compte trouver là des ressources

abondantes pour accomplir ses mirifiques réformes, *civiliser* le monde et *réaliser l'humanité*. Le socialisme, ici, doit se différencier nettement de la démocratie, comme sur beaucoup d'autres points : il ne croit pas à un Etat idéaliste ; et ce qu'il cherche à réaliser, ce n'est pas *l'humanité* — concept abracadabrant qui n'offre rien de clair à l'esprit — mais la subordination de la politique à l'économie.

Les *Socialistische Monatshefte* publient dans leur numéro d'avril, un article de *Bernstein* sur « Révolutions et Russie », une réponse de *Oda Olberg* aux remarques antiféministes de *Fischer*, — j'examinerais cette réponse à fond si l'espace ne me manquait, et si la question du féminisme. *soulevant tout le problème de l'éthique socialiste*, pouvait être traitée en quelques lignes, — quelques observations de *Staudinger*, à propos de la controverse philosophique de Bax-Pannekoëk, que jai eu l'occasion de signaler, mais à laquelle je ne saurais me mêler sans entrer dans de trop longs développements.

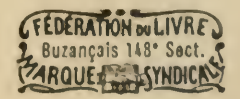
Dans les *Documente des socialismus*, Bernstein critique un livre de *Karl Lamprechts* sur « l'histoire conçue comme psychologie sociale ». L'auteur remplace le développement social réel par un jeu de concepts : symbolisme, typisme, conventionnalisme, individualisme et subjectivisme, voilà qui explique mieux, paraît-il, le devenir historique, que le matérialisme de Marx. Grâces soient rendues à Karl Lamprechts !

Edouard Berth.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro la **Chronique Politique et Sociale**.

Le Gérant : Jean Rieux.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



Le Mouvement ouvrier à Limoges

Les événements de Limoges ont ému à juste titre l'opinion ouvrière. C'est un nouvel épisode sanglant et tragique de la lutte de classe, que celui qui vient de mettre aux prises le prolétariat limousin et le patronat défendu par toutes les forces administratives, policières et militaires. L'armée, au service du capital s'est, une fois de plus, signalée par de nouveaux massacres, et la démocratie bourgeoise est ainsi apparue aux prolétaires sous son véritable aspect d'*Etat de classe.*

Mais ce n'est pas là la caractéristique du mouvement ouvrier qui vient d'entrer si audacieusement en scène à Limoges. Ce qui donne aux événements récents et actuels toute leur importance, c'est la prise de conscience de lui-même à laquelle est parvenu, par la lutte et l'action, le prolétariat limousin. En quelques mois, en quelques semaines, la classe ouvrière de Limoges a comme eu la révélation de sa force, de sa solidarité, et elle s'est révoltée, dans un admirable mouvement d'ensemble, contre toutes les tutelles pesant sur elles : patronales, gouvernementales, politiciennes.

Comment le prolétariat limousin est-il arrivé à se concevoir comme force distincte et agissante ? A la suite de quelle préparation lente et souterraine, la classe ouvrière de Limoges est-elle ainsi venue à s'affirmer si puissamment ? C'est ce que nous allons essayer de rappeler avec quelques détails.

I

Limoges est un centre industriel des plus importants. Les deux grandes industries sont celles de la porcelaine et de la chaussure.

L'industrie porcelainière a pris, depuis douze à quinze ans, une extension considérable. Les procédés techniques se sont transformés ; la production est devenue beaucoup plus rapide et beaucoup plus grande.

Autrefois, le *mouleur* travaillait lui-même la pâte. Aujourd'hui, la pâte est travaillée par la machine. La technique a changé, non seulement dans la partie *fabrication*, où le *coulage* et le *calibrage* ont remplacé des procédés bien moins rapides, mais elle a changé, aussi, dans la partie *décor*. La machine a remplacé le peintre qui faisait tout à la main et qui ne fait plus aujourd'hui que le *filet* et la *garniture*.

La femme est venue prendre place aux côtés de l'ouvier. Elle décalque, elle découpe les décors et les applique sur les objets de porcelaine.

Autrefois, la porcelaine coûtait fort cher. Le machinisme a réduit le prix de revient dans des proportions considérables. Il y a quinze ans, celui qui voulait s'offrir le luxe d'un service de table de 75 pièces, avec chiffre et décors faits à la main, était obligé de débourser une somme déjà rondelette : 4 à 500 francs, environ. Aujourd'hui, le service en porcelaine de même qualité, avec décors obtenus au moyen des nouveaux procédés, revient à 70 francs. Ces chiffres peuvent, à eux seuls, donner une idée de l'extension de l'industrie porcelainière.

A Limoges, les anciennes fabriques ont renouvelé leur outillage et augmenté leur personnel. Des fabriques nou-

velles très importantes se sont élevées. Les maisons Th. Haviland, Ahrenfeldt, Tresman et Wogt, Bawo Dotter, Battiot, Barny et Rigonie n'existent que depuis douze ans. A la fabrique Th. Haviland, il n'y a pas moins de 1.200 ouvriers. Chacun des autres établissements occupe de 4 à 500 personnes. Au total, à Limoges, l'industrie porcelainière compte plus de 12.000 producteurs.

Dans cette industrie, on ne travaille guère que huit mois et demi sur douze. Voilà comment s'explique, en partie, le chômage. Les grands fabricants limousins trouvent leurs principaux débouchés à l'étranger, en Amérique surtout. Ils échantillonnent en novembre et décembre. Les voyageurs partent en janvier et les commandes n'arrivent guère avant mars. Le travail ne commence que vers le 15 avril.

Il y a toujours eu, dans l'industrie porcelainière, une période de morte saison, Mais, par suite de la concurrence industrielle, le chômage a encore augmenté pendant ces dernières années.

L'industrie de la chaussure a été, elle aussi, complètement transformée par le machinisme.

Il existe, à Limoges, des établissements de premier ordre. La maison Monteux, où travaillent près de 1.000 ouvriers, a un outillage des plus perfectionnés. L'usine Fougeras occupe 400 ouvriers ; l'usine Blanchard en occupe plus de 200. Il y a d'autres fabriques de moindre importance.

Les gros patrons porcelainiers et les industriels de la chaussure ont réalisé de colossales fortunes. Quelques-uns d'entre eux, ont acheté ou fait édifier, à Limoges, des immeubles véritablement princiers.

Le prolétariat limousin est resté misérable.

Pendant longtemps, l'organisation syndicale a été très

faible. Les syndicats adhéraient aux groupements politiques; ils s'occupaient surtout de questions électorales. Au lieu de secouer le joug patronal, au lieu de lutter, ils se donnaient de nouveaux maîtres. Il ne faut pas oublier que les syndicats ouvriers ont fait la fortune politique de M. Labussière.

Jusqu'à ces temps derniers, la Bourse du Travail de Limoges a été sous la dépendance absolue de la municipalité. Jusqu'à ces temps derniers, l'élément *révolutionnaire* a été noyé par l'élément *démagogique*. Dans les réunions des comités siégeant à la Bourse du travail, les admirateurs de M. Labussière houspillaient, de belle façon, le révolutionnaire mal avisé qui osait les contredire.

C'était l'époque paisible. Tout le monde était bien tranquille. Les ouvriers avaient envoyé M. Labussière au Parlement. Ils n'osaient contrarier ni la municipalité, ni le préfet. Ils courbaient la tête devant les patrons. Le maire et le préfet présidaient les fêtes de la Bourse; ils félicitaient les ouvriers de leur sagesse. Ils leur parlaient de la sollicitude bien connue du Parlement. Les ouvriers applaudissaient, remerciaient. Le spectacle était touchant, idyllique. Tout le monde pleurait d'attendrissement. Le 1er mai se passait, généralement, en congratulations, entre électeurs et élus.

Il n'y a pas plus d'un an que les militants des syndicats se sont ressaisis. Ils ont réussi à s'affranchir, dans une certaine mesure, de la tutelle municipale.

Les premières manifestations d'un mouvement ouvrier important, bien coordonné, datent de six mois à peine. Ce mouvement a commencé, au mois de novembre dernier, chez les ouvriers de la chaussure.

Au mois de novembre, les coupeurs en chaussures, émus de voir leur corporation envahie par les apprentis, deman-

dèrent au patronat de limiter à 10 pour 100 le nombre de ces derniers. Ils voulaient faire cesser une exploitation patronale éhontée.

Il y avait des abus criants. A la maison Monteux, les apprentis étaient au nombre de 37 pour 70 ouvriers. A la maison Bastin, on comptait 17 apprentis pour 7 ouvriers.

Les coupeurs demandaient, en outre, un salaire de 4 francs (au lieu de 2 francs et 2 fr. 50, accordés par les patrons), pour les jeunes gens ayant terminé leur apprentissage. Ils voulaient faire cesser, ainsi, une forme d'exploitation patronale qui consiste à prolonger, indéfiniment, le temps d'apprentissage.

Les patrons proposèrent la constitution d'une commission mixte, chargée d'examiner les revendications des coupeurs. Les ouvriers acceptèrent. La commission fut nommée ; elle devait avoir terminé ses travaux avant le 14 novembre. Le mardi, 14 novembre, le patronat de la chaussure devait faire connaître sa réponse. Cette réponse fut défavorable. Dès qu'elle fut connue, les coupeurs quittèrent les ateliers.

Les patrons, Monteux en tête, usèrent de tous les moyens en leur pouvoir, pour intimider les coupeurs et faire échouer leur mouvement. Ils essayèrent de remplacer les grévistes par des ouvriers des autres ateliers. Ils renvoyèrent de leurs usines les parents des coupeurs en grève.

Les travailleurs renvoyés par Monteux, ayant adressé une délégation à ce grand exploiteur, pour lui demander les raisons de leur renvoi, reçurent, de Monteux, la réponse suivante : « Vous êtes bien.... bêtes de me demander pourquoi je vous renvoie. Du fait que les coupeurs sont en grève, je suis obligé de licencier une partie de mon personnel. Je choisis donc parmi les parents des grévistes. »

Ce Monteux, qui fut l'âme de la résistance patronale, mérite une mention spéciale. Sa philanthropie est maintenant percée à jour. Mais il avait réussi, en distribuant

adroitement quelques secours, à acquérir la réputation d'un *bon patron*.

Sa fortune, dit le *Socialiste du Centre*, lui ouvre toutes les portes. Il est membre du conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique de Commerce de Limoges. Il a été nommé par décret ministériel. Cet homme a l'amitié des personnages politiques. « Il est sacré pour la presse locale. Les ordres du jour des travailleurs visant Monteux, sont l'objet de coupures qui en dénaturent ou en atténuent la portée. » Des conflits éclatent à son usine, mais la presse, même indépendante, « montre qu'elle attache plus de prix à la sympathie de ce gros fabricant que d'attention aux souffrances ouvrières ».

On le voit, les coupeurs avaient, contre eux, forte partie. Au début, ils n'eurent pas l'appui des autres catégories de la chaussure. Il y eut des divisions et même des trahisons. Des camarades cordonniers ne craignirent pas de remplacer les grévistes, à l'atelier, et de « s'offrir même pour cette besogne. »

Après une dizaine de jours de grève, les pourparlers reprirent, entre patrons et ouvriers. Le vendredi, 25 décembre, les délégués des deux parties se rencontrèrent et discutèrent une nouvelle proposition de la Chambre patronale. Cette proposition ne fut pas acceptée. Les délégués ouvriers réunirent aussitôt les coupeurs, pour leur rendre compte de la situation. L'ordre du jour suivant fut adopté :

« La Chambre syndicale des coupeurs et brocheurs en chaussures, réunie en assemblée générale le 25 novembre, après avoir entendu leurs délégués et pris connaissance du procès-verbal, rédigé d'un commun accord, par les deux parties, sur le refus des patrons de discuter la règlementation du nombre des apprentis, maintient intégralement ses revendications et repousse énergiquement toute introduction de la femme dans la corporation. Cet ordre du jour a été

adopté, à l'unanimité, par appel nominal et à bulletin secret. »

Les négociations étant de nouveau rompues, des manifestations eurent lieu devant les maisons Fougeras et Monteux, contre des cordonniers qui avaient consenti à remplacer des coupeurs, et contre quelques coupeurs syndiqués qui avaient repris le travail.

Mais bientôt la grève entra dans de nouvelles phases. Les cordonniers de quelques maisons comprirent qu'ils devaient intervenir et se solidariser avec les coupeurs.

Les cordonniers des maisons Blanchard, Veuve Vautour, Lecointe abandonnèrent le travail. De nouvelles manifestations eurent lieu. Le jeudi, 8 décembre, les grévistes s'opposèrent à la rentrée des ouvriers de l'usine Monteux. La rentrée n'eut pas lieu.

Dans la même journée, une délégation de la Chambre syndicale des coupeurs se rendit à l'hôtel de ville. Elle eut un long entretien avec le maire. Ce dernier écrivit à Monteux, président du syndicat patronal, pour lui demander une entrevue avec la délégation ouvrière. Dans sa lettre, le maire spécifiait que toutes les questions en litige, sans exception, seraient discutées.

Quelques jours après, le conflit était terminé. Les ouvriers obtenaient quelques avantages matériels. Ils retiraient de la lutte un bénéfice moral considérable. Cette première grève ne fut, en effet, que le prélude d'un mouvement puissant qui se termina, en avril dernier, par une victoire éclatante.

Le calme rétabli, les militants réfléchirent à ce qui s'était passé. La victoire n'avait pas été complète. Pourquoi? Parce qu'il y avait eu des divisions, des trahisons même, au moment de la lutte, au moment où les coupeurs étaient aux prises avec le patronat. Les cordonniers n'avaient pas fait tout leur devoir ; ils n'avaient pas compris qu'ils devaient, dans l'intérêt même de la corporation tout entière, se solidariser avec

les coupeurs. Telle était la morale qui se dégageait des événements. Il était urgent, il était indispensable, en prévision de luttes prochaines, de donner à la corporation de la chaussure, la cohésion qui lui manquait.

Voilà, en effet, ce que proposèrent les militants. « Il faut, dit l'un d'eux, que les ouvriers sachent bien qu'il ne leur est pas possible de soutenir aucune revendication tant qu'ils ne seront pas unis étroitement, et ce n'est pas en fractionnant leur corporation en de nombreux syndicats qu'ils aboutiront. »

La leçon était salutaire. On ne pouvait pas tolérer plus longtemps les tendances particularistes, l'esprit égoïste. C'est toujours par la lutte, par l'expérience, et non par la vertu de prédications verbales, que le prolétariat prend conscience de ses intérêts. C'est pourquoi la moindre grève doit avoir, à nos yeux, une importance primordiale.

Les coupeurs en chaussures, les cordonniers et les machinistes de la cordonnerie s'engagèrent donc à faire l'unité syndicale. Cette unité, ils la réalisèrent au cours des événements qui se déroulèrent à Limoges, pendant les premiers mois de l'année 1905.

Vers la fin de janvier, une grève éclatait, à la maison Monteux de Paris. (Il faut dire que cet industriel a une maison à Limoges et une autre à Paris). Un contremaître avait provoqué un ouvrier ; l'ouvrier avait répondu au contremaître. L'ouvrier fut congédié. Tout le monde abandonna l'usine. Les travailleurs demandèrent la réintégration de leur camarade. Monteux ne voulut pas reconnaître les torts du contremaitre. Il résista.

Il se sentait fort. Il pouvait user d'un procédé qui lui avait déjà réussi, pendant la grève de Limoges, en décembre. Il lui suffisait de donner, aux ateliers de Limoges, ce qui ne pouvait plus être fait à Paris ; d'affamer, ainsi, les ouvriers de Paris avec l'aide de ceux de Limoges. Il avait bien

affamé les ouvriers de Limoges avec l'aide de ceux de Paris !

Les Limousins ont connaissance de la manœuvre. Pourtant, ils ne protestent pas tout de suite. Les militants s'indignent. Ils montrent qu'il serait odieux, qu'il serait criminel de laisser faire Monteux, de ne pas ruiner sa combinaison. « Insensés, disent-ils à leurs camarades, vous ne voyez pas que, par réciprocité, les ouvriers de Paris, vaincus et écœurés, feront le travail que ceux de Limoges auront refusé de faire. Ce sera alors la diminution des salaires ou le chômage continu ! »

Bientôt, les ouvriers de l'usine Monteux, de Limoges, quittent le travail. Cette fois, il y a un bel élan de solidarité. Les cordonniers et les coupeurs marchent la main dans la main. Limoges marche avec Paris. Les ouvriers se montrent fermes et confiants. Leur énergie et leur solidarité leur donnent le succès. Monteux capitule. Sa combinaison a échoué. Il donne satisfaction complète aux travailleurs. Le camarade Thiébaut, de Paris, est réintégré, tandis que le contremaître Etienne, qui l'avait renvoyé, est lui-même congédié. A Limoges, un autre contremaître, à qui les ouvriers reprochaient des renvois injustifiés et une violence sans égale envers les ouvrières, est également renvoyé. D'autre part, satisfaction sur les prix est encore obtenue.

Tels étaient les résultats d'une lutte admirablement menée. Le mouvement engagé, pas une défaillance ne s'était produite ; une entente parfaite avait duré jusqu'à la fin du conflit.

Cette victoire eut un grand retentissement dans toute la corporation de la chaussure. Devant le succès des ouvriers de la maison Monteux, les camarades des autres établissements relèvent la tête, prennent courage. Pourquoi se résigneraient-ils à supporter plus longtemps le bon plaisir

patronal, les injustices et les vexations des contre-maîtres ? Pourquoi n'entreraient-ils pas en lutte, eux aussi ? Pourquoi ne vaincraient-ils pas ? D'ailleurs, ils savent bien que la corporation, divisée autrefois, s'est ressaissie et qu'elle forme un syndicat bien homogène et plein de force, se dresé sant fièrement devant le patronat.

Une grève éclate à la maison Fougeras. L'usine s'arrête, la saboterie est également en chômage. Les sabotiers veulent profiter de la grève pour présenter leurs revendications.

Les cordonniers demandent la suppression du travail aux pièces, le renvoi du directeur Crouzière, le renvoi de renégats venus de Paris pour remplacer les coupeurs en grève.

Avant de parler des péripéties de la lutte, je veux dire quelques mots du directeur Crouzière qui provoqua le conflit. Cet homme réalisait bien le type parfait du contremaître garde-chiourme. Dur, inflexible, autoritaire, outré, insolent, il avait entrepris de réduire les ouvriers par la famine. Il avait d'abord congédié ceux qu'il sentait capables de lui tenir tête. Il substituait le travail aux pièces au travail à la journée ou à l'heure. Il faisait travailler à des tarifs où il était impossible de gagner sa vie. Crouzière avait congédié aussi les ouvriers coupables d'avoir défendu, lors de la grève précédente, leurs camarades coupeurs. Son attitude vis-à vis des ouvrières était également l'objet de vives critiques. Les ouvrières disaient que les maris et les pères de famille devaient se joindre à elles pour demander son renvoi.

Tels sont les griefs articulés contre Crouzière. Les travailleurs de la maison Fougeras sont bien décidés à ne pas le tolérer plus longtemps. Ils mènent la lutte vigoureusement. « Ils n'ont rien de commun avec ces apeurés qu'il faut sortir de l'usine et qui, pauvres loques humaines, suivent le cortège des révoltés, comme des bètes que l'on mène à l'abattoir. » Ils se rendent aux réunions au chant de l'*Internationale*. Ils veulent rentrer victorieux à l'usine, et il n'est

pas de précautions qu'ils ne prennent. La nuit, ils surveillent la maison Fougeras. « Soldats de la lutte sociale ils sont à leur poste, prêts à empêcher la sortie ou l'entrée des marchandises. »

Les cordonniers des autres maisons interviennent ; ils comprennent que la victoire des camarades en grève serait aussi la leur, et qu'une défaite atteindrait toute la corporation. Ils se lèvent, d'un même élan, pour faire front contre l'exploiteur.

Les ouvriers de la maison Monteux décident de laisser 5 p. 100 de leur salaire, pendant la durée de la grève. Ceux des maisons Blanchard, Taluaud, prennent le même engagement.

Le syndicat des ouvriers et ouvrières en chaussures intervient. Il adresse l'appel suivant à la population ouvrière :

« La lutte que soutiennent les camarades de la maison Fougeras est celle que vous soutenez tous les jours ; leur cause est la vôtre, vous la savez juste ; leur défaite serait aussi la vôtre.

« Les ouvriers limousins ne voudront pas qu'une fraction de la famille prolétarienne soit vaincue. Ils viendront en masse au meeting organisé au bénéfice des grévistes, apporter leur obole et l'appui de leur marque de profonde solidarité. »

Ce meeting organisé par le comité de la grève avec le concours du sous-comité de la grève générale, eut lieu le dimanche 26 février 1905. Les camarades Rougerie, Texier et Delalé, de la Fédération des cuirs et peaux, prirent la parole et engagèrent les grévistes à ne rentrer qu'après avoir obtenu complète satisfaction. L'assemblée vota, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant : « Les citoyens et citoyennes réunis, le dimanche 26 février, au Cirque, après avoir entendu les citoyens Delalé, Texier, Rougerie, dans leur conférence

syndicaliste, approuvent les sentiments de révolte des travailleurs de la maison Fougeras, les engagent à continuer la grève jusqu'à complète satisfaction, les assurent de leur solidarité morale et pécuniaire et lèvent la séance aux cris de : « Vive l'émancipation ouvrière ! Vive le syndicat ! Vive la *Confédération générale du Travail !* »

Quelques jours après eut lieu, à la Bourse du Travail, une réunion de la corporation de la chaussure. Il y fut donné connaissance des tarifs envoyés par Fougeras. Les ouvriers refusèrent de les accepter. La grève continua.

Mais, des sentiments de révolte se manifestaient dans d'autres fabriques. A la maison Denis se produisait un incident significatif. La directrice des mécaniciennes ayant refusé de laisser circuler une liste de souscription en faveur des grévistes, les ouvrières protestèrent. Elles demandèrent le renvoi de la directrice. Le patron ne se souciant pas de voir sa maison en grève, congédia la trop zélée directrice.

A la maison Blanchard, la grève est déclarée. Les ouvrières demandent le renvoi d'une tâcheronne, la suppression des amendes, l'installation d'un vestiaire, une augmentation de salaire et le droit de s'asseoir quand le travail le permet. Blanchard est obligé d'accorder satisfaction aux grévistes.

Chez Vacquand et Parizet, les ouvriers monteurs se solidarisent avec un ouvrier congédié. Les patrons cèdent vite. Le camarade est réintégré. D'autre part, le relèvement de certains prix est obtenu.

Cependant, Fougeras résiste. Dans une entrevue avec les délégués ouvriers, il consent bien à enlever le titre de directeur à Crouzière, mais il veut conserver Crouzière. Il veut, également, imposer le travail aux pièces. Devant cette intransigeance, les ouvriers décident de continuer la lutte jusqu'à entière satisfaction.

Ils tiennent bon ; ils organisent des réunions journalières à la Bourse du Travail ; ils sont confiants dans l'issue du conflit. Des manifestations ont lieu devant le *Courrier du Centre,* journal local qui soutient la cause patronale.

Le samedi, 25 mars, à 3 heures, Fougeras a une nouvelle entrevue avec les délégués du syndicat. Il accepte les propositions qui lui avaient été soumises, au début. La lutte est finie ; les ouvriers triomphent ; les gros patrons de la cordonnerie sont vaincus.

Fougeras cède, après Monteux. Tout le prolétariat limousin est dans la joie et manifeste des sentiments de vive satisfaction.

La lutte est finie, dit un militant (1), et les vaillants ouvriers de la cordonnerie et de la saboterie ont les honneurs de la guerre. Grâce à leur cohésion et à leur ténacité, grâce à la solidarité des autres corporations, une nouvelle victoire vient d'être remportée. « L'intransigeant Fougeras a cédé, et c'est la tête haute que les camarades pourront réintégrer l'usine où ils ont peiné, souffert, mais où leur sort sera adouci, par la disparition d'un chef intraitable, et, aussi, par une augmentation de salaire. »

« Voilà ce que peut la solidarité, voilà ce que peut la force ouvrière, conclut le *Socialiste du Centre*. Voilà encore une leçon que donnent les cordonniers, aux ouvriers trop assagis de la porcelaine. Ces derniers la comprendront-ils ? Secoueront-ils, enfin, leur indifférence, leur apathie ? Ils sont décevants. Leur manque d'organisation fait que les fabricants de porcelaine peuvent tout se permettre. L'attitude de leurs exploités, ne peut que les encourager, eux, gros patrons, à opprimer, à exploiter plus durement encore. »

Faisant allusion à des faits récents, à des grèves d'hommes

(1) *Socialiste du Centre*, n° du 9 avril 1905.

de four et de parias de l'industrie porcelainière, le *Socialiste du Centre* ajoute : « Dans la cordonnerie, on ne sacrifie pas lâchement ceux qui peinent et souffrent le plus, ceux qui gagnent le moins. On cherche à relever les prix les plus faibles. On n'abandonne pas les camarades plus misérables ! Bravo, ouvriers de la cordonnerie !

« Ouvriers de la céramique, prenez donc de la graine ! »

Je dois ajouter que les ouvriers de la maison Lecointe avaient également réussi, après quelques jours de grève, à se débarrasser d'une contremaîtresse et d'un contremaître du même acabit que ceux expulsés par Monteux et par Fougeras.

Ainsi, en quelques mois et sous l'influence bienfaisante de l'action, les ouvriers de la chaussure avaient fait des progrès considérables.

Les rivalités, les jalousies entre coupeurs, machinistes et cordonniers avaient fait place à une solidarité étroite. La vigueur, l'opiniatreté avec lesquelles ils avaient mené la lutte, étaient bien de nature à impressionner le prolétariat de la porcelaine, à provoquer, chez lui, un mouvement, qui allait prendre une ampleur imprévue, et qu'il nous reste maintenant à exposer.

Gabriel Beaubois.

(A suivre)

Le Label
ou Marque Syndicale

(*Fin*) (1)

C'est dans le rapport du délégué de la Fédération du Livre à l'exposition de Boston, en 1883, qu'il fut question du *label* pour la première fois en France.

Mais plusieurs années s'écoulèrent avant que la première vignette française apparut, quoique l'organe officiel de la Fédération des typographes ait à diverses reprises appelé l'attention de ses lecteurs sur cette question. Ce n'est qu'en 1895, au Congrès typographique de Marseille, que la délégué de Clermont-Ferrand, M. Fagnot, fit adopter, après une courte discussion, une proposition par laquelle les sections de la Fédération du Livre devaient faire des démarches pour exiger, sur tous les travaux d'impression, en commençant par les journaux, la mention suivante : « Ce journal (ou ce volume) a été composé et imprimé aux conditions du tarif du syndicat des typographes de... (...e section de la Fédération du Livre).

Aux Congrès de la Confédération générale du Travail : à Tours, en 1896, et à Toulouse, en 1897, les délégués des typographes demandèrent aux congressistes d'exiger la mention : « Travail exécuté par des ouvriers syndiqués » sur tous leurs imprimés.

Cependant, il fallut attendre la fin de 1897 pour voir fi-

(1) Voir le numéro 154 du *Mouvement Socialiste*.

gurer cette formule sur quelques journaux d'abord, puis sur des brochures et différents autres travaux typographiques.

De suite, les résultats furent appréciables : les demandes d'ouvriers syndiqués augmentèrent aux sièges des syndicats du Livre. Un certain nombre de maîtres imprimeurs tinrent à apposer la mention syndicale sur leurs travaux, dans l'espoir — souvent réalisé — d'accroître le chiffre de leurs affaires par l'adjonction de la clientèle des groupements ouvriers. Plusieurs journaux politiques, à la recherche d'économies à réaliser, hésitèrent à remplacer leur personnel syndiqué par des *sarrazins*, dans la crainte d'être signalés au public et de voir leur tirage baisser dans des proportions sensibles.

Malgré l'apparition de la machine à composer, qui eut lieu vers cette époque, le chômage des fédérés de cette corporation diminua. En outre, des ouvriers réfractaires jusqu'alors aux idées de groupement, demandèrent leur admission à la Fédération du Livre, reconnaissant que celle-ci décuplait ses forces par cette nouvelle tactique et qu'elle leur trouverait plus facilement du travail s'ils perdaient leur place.

Ces résultats furent signalés, en 1898, au Congrès de Rennes, dans le rapport du délégué de la Chambre syndicale typographique parisienne. Mais les esprits n'étaient pas encore suffisamment préparés, et ce rapport fut accueilli froidement par les congressistes. Les conclusions en furent toutefois adoptées ; — quoiqu'on craignît de heurter l'opinion publique, hésitante encore, ainsi qu'en témoignent les restrictions du vœu suivant :

La Verrerie ouvrière est invitée à adopter une marque apposée indistinctement sur toutes les bouteilles qu'elle fabrique. Il est bien entendu que cette marque doit être peu apparente, de façon à ne pouvoir, dans aucun cas, être un prétexte à refus d'achat.

La propagande des typographes continua et, au Congrès du Livre de 1900, M. Guénard fit sur le *label* un nouveau rapport très documenté, lequel fut adopté à l'unanimité.

Il fut également décidé de le distribuer à tous les membres du Congrès national ouvrier, qui se tint aussi à Paris, quelques semaines plus tard. Là, de même, il rallia l'unanimité des suffrages.

Parmi les conclusions de ce rapport, nous citerons :

Le Congrès décide : ... 2° De créer et mettre en circulation une vignette-type gravée sur plusieurs dimensions et contenant les mots : « ...e section de la Fédération du Livre. — Marque syndicale. »

Le Comité central est chargé de faire le nécessaire pour l'établissement de cette vignette-type et d'en modifier le libellé si celui adopté par le Congrès n'offrait pas toutes les garanties désirables pour les recours devant les tribunaux ;...

... 4° D'organiser une active propagande auprès de tous les groupements ouvriers : Fédérations de métiers, Bourses du Travail, Unions de syndicats, syndicats isolés, etc., tant pour propager l'emploi de la marque des Travailleurs du Livre que pour étudier les moyens d'en établir d'analogues pour les autres corporations ;

5° De tenter la constitution d'un Comité général des Marques syndicales, chargé d'examiner en commun les moyens propres à en généraliser l'emploi. Il pourrait être composé d'un délégué de chaque Fédération de métier et se réunir une fois par mois, à tour de rôle, au siège de chaque Fédération ;

6° De créer un journal *la Marque syndicale*, consacré entièrement à cette propagande spéciale et paraissant sous le contrôle du comité ci-dessus désigné. La Fédération du Livre *en ferait les premiers frais*. Tiré à un grand nombre d'exemplaires, il serait mis en vente dans toutes les Bourses du Travail, syndicats, réunions corporatives, assemblées générales, etc. Une fois les dépenses du premier numéro couvertes, il en paraîtrait un deuxième, et ainsi de suite ;

7° D'adresser un appel à la presse sympathique aux revendications ouvrières pour lui demander d'aider à la diffusion des marques syndicales ;...

... 9° D'inviter toutes les coopératives de production et de consommation à l'apposer sur leurs produits ;...

... 11° De demander l'assimilation légale des marques syndicales aux marques de fabrique.

Le zèle des congressistes s'était borné à l'adoption du rapport et aucune organisation, *pas même l'initiatrice du mouvement*, n'en appliquait les conclusions. Afin de réagir contre cette veulerie, la *Voix du Peuple*, organe de la Confédération générale du Travail, publia une série d'articles sur le *label*, lesquels furent reproduits par plusieurs journaux corporatifs.

Entre temps, on reconnut l'utilité d'établir, non pas un *label* différent pour chaque corporation, mais une seule et unique vignette, qui servirait pour tous les métiers dont les syndicats adhèrent à la C. G. T. Après avoir énoncé les raisons de la préférence accordée à l'unité de marque : difficulté pour le consommateur de se reconnaître au milieu de nombreuses vignettes ; confusion possible avec les marques de fabrique et les *labels* jaunes, qui pourraient surgir ; multiplicité de dessins différents sur un même objet, lorsque plusieurs corporations auraient coopéré à la fabrication du dit objet, etc. un article de la *Voix du Peuple* proposait un projet de vignette ovale, contenant les initiales de la Confédération générale du Travail, entourées des mots : « Marque sydicale » et des titres de la Fédération du Livre et de la Chambre syndicale typographique parisienne. Il énumérait en outre, comme suit, les conditions que devait, selon nous, remplir le *label* uniforme :

1° Posséder le monogramme de la Confédération générale du Travail, pour assurer l'unification des marques, tout en conservant leur diversité pour chaque syndicat différent ; par ce fait, la Confédération devant l'approuver avant qu'elle ne soit mise en pratique, on éviterait que des syndicats catholiques ou de « jaunes » ne créent une confusion dans le public en instituant, eux aussi, des *labels* ; — les consommateurs ne pouvant plus s'y reconnaître, seraient dans l'impossibilité de nous apporter l'appui que nous leur demandons ;

2° Contenir une mention indiquant sa fonction, pour attirer l'attention des acheteurs sur les syndicats, leur montrer la force que ceux-ci possèdent ; — nous anéantirons ainsi l'idée que beau-

coup de personnes se font des organisations ouvrières, persuadées qu'elles ne groupent, dans chaque corporation, qu'une infime minorité de débauchés voulant se faire payer très cher à ne rien faire. Comme, toujours, les produits revêtus de la marque syndicale seront mieux faits que les autres, parce que l'ouvrier bien payé travaille mieux que celui ne parvenant pas à gagner sa vie tout en s'éreintant, le public reconnaîtrait bien vite que c'est l'élite de la classe ouvrière qui est organisée ;

3° Désigner le nom du syndicat qui la délivre, afin de lui assurer une différenciation suffisante pour en conserver la propriété aux syndicats intéressés et leur permettre de poursuivre les patrons peu délicats qui l'apposeraient sur leurs produits sans en avoir le droit ; — les syndicats pouvant ester en justice, tandis que les Fédérations ou Unions de syndicats ne peuvent le faire ;

4° Tenir très peu de place, pour qu'il soit possible d'en revêtir tous les objets ; — dans certains cas, de trop grandes dimensions seraient un empêchement à son acceptation soit par quelques patrons, soit par certains clients. Le cas s'est déjà présenté. Il y a quelque temps, nous fûmes trouver le directeur d'un journal pour lui faire part de notre étonnement de ne pas voir la mention de la Fédération du Livre sur son travail et l'inviter à remédier à cet état de choses le plus vivement possible. Il nous répondit qu'il manquait toujours de place pour ses articles ; nous fûmes obligé de lui prouver que l'insertion d'une ligne ne pouvait le gêner beaucoup. Il est donc nécessaire que cette marque puisse se réduire le plus possible, tout en conservant la même physionomie générale et en restant très lisible ;

5° Pouvoir s'encadrer dans des étiquettes indiquant son but et son objet pour les corporations non restreintes par la place, ce qui est un excellent moyen de propagande et de publicité dont la dépense serait insignifiante.

Nous indiquions qu'une seule différence devrait être apportée dans la forme du *label* : ronde au lieu d'ovale, lorsqu'il serait employé comme insigne, par exemple, par les garçons coiffeurs, limonadiers, les représentants de commerce, etc. ; dans ces cas, le monogramme confédéral devrait se détacher nettement de toutes les autres inscriptions, de façon à être vu très facilement à distance.

La Bourse du Travail du Mans adopta aussitôt le dessin proposé et fit auprès des syndicats de la ville une active propagande pour sa vulgarisation.

A la même époque, la Fédération des Bourses du Travail, devenue depuis l'une des deux sections de la C. G. T., nomma une commission chargée de faire entrer dans la pratique les résolutions votées sur cette question par les Congrès ouvriers ; cette commission prit l'avis de jurisconsultes sur les conditions dans lesquelles le *label* pourrait être établi sans qu'il soit confondu avec les marques de fabrique. De ces consultations il ressortit qu'aucune législation française n'existait sur cette matière.

La Fédération du Livre, de son côté, étudiait le moyen d'ajouter une vignette à sa formule : « Travail exécuté par des ouvriers syndiqués », qui ne lui donnait aucune garantie. Le concours organisé pour la gravure de ce dessin, fit éclore de beaux projets, mais n'en produisit aucun qui fut réellement pratique. Nous fîmes comprendre au comité du Livre qu'il était malséant d'adopter un *label* particulier au moment où la création d'une vignette uniforme pour toutes les corporations était à l'étude.

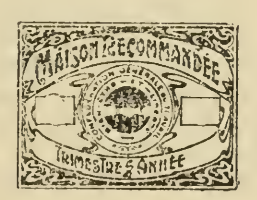
A vrai dire, très peu de syndicalistes français étaient au courant des résultats obtenus par leurs camarades américains au moyen du *label* ; aussi celui-ci rencontrait-il une infime minorité de partisans au sein du Comité confédéral. Les travaux de la commission, instituée pour l'élaboration d'une vignette s'en ressentaient : ils n'avançaient guère. Il était à craindre que cette question restât longtemps encore à l'étude quand l'extension des syndicats jaunes rendit nécessaire un signe de reconnaissance pour les organisations adhérentes à la C. G. T.

Dans les premiers mois de 1902, celle-ci adopta un dessin devant être apposé par les syndicats confédérés sur leurs journaux, communications, avis, circulaires, appels à la solidarité, convocations, etc., pour les distinguer des *jaunes*. Ils fut dénommé *label* confédéral. Aussitôt la plupart des

groupements ouvriers s'y rallièrent, et, en très peu de temps, tous les syndicats confédérés en étaient munis.



Une fois entré dans cette voie, il était facile de continuer ; aussi, dès le mois de juin suivant, la C. G. T. créait le *label* commercial, ou *affiche-label*, consistant en une pancarte reproduisant la vignette confédérale, entourée des mots « Maison recommandée » et de la date du trimestre ; deux cadres sont réservés : l'un à la firme du syndicat délivrant l'affiche et l'autre à celle de la Fédération dont ressort ce syndicat.



Tirée sur papier de couleur différente, chaque trimestre, l'*affiche-label* est renouvelée à ces époques ; elle est délivrée, à raison de 0 fr. 30 l'exemplaire, aux maisons n'employant que des ouvriers syndiqués. Un certain nombre en est distribué, chaque fois, à des boulangers, bouchers, coiffeurs et marchands de vins.

Afin de propager le *label* commercial, des affiches le reproduisant et en indiquant le but furent apposées dans les syndicats et les Bourses du Travail, et, au mois d'avril 1903, sur les murs de Paris.

Plusieurs journaux : la *Voix du Peuple*, l'*Ouvrier coiffeur*, la *Typographie française*, etc., publièrent à diverses reprises, des articles contenant la liste des salons de coiffure possédant l'*affiche-label*. Ces articles se terminaient par un appel à leurs lecteurs de donner leur clientèle à ces maisons.

Les ouvriers boulangers adoptèrent également l'*affiche-label*, affirmant que le *label* du pain (ou *label* industriel dont il va être parlé plus loin) ne serait pas pratique chez eux, parce que l'apposition d'une estampille à sec sur la pâte leur occasionnerait un grand surcroît de travail.

Il est regrettable que ces camarades n'aient pas imité ce qui se pratique quotidiennement dans une boulangerie mécanique de Paris, où le nom de la maison est reproduit en creux plusieurs fois sous chaque pain.

Les avantages de cette manière de procéder étaient indiqués dans un article de la *Voix du Peuple*, dont nous extrayons le passage suivant :

Un grand nombre d'ouvriers déjeunant au restaurant, il leur serait facile d'exiger de leur restaurateur du pain portant la marque syndicale ; tandis qu'avec l'affiche il sera toujours loisible à ce commerçant de prétendre qu'il se tournit dans une boulangerie n'occupant que des syndiqués, alors qu'au contraire, il fera prospérer un patron concurrent.

Au restaurant, on cause entre voisins de table, et ce *label* reproduit sur le pain serait certainement le sujet de bien des conversations, amenant comme résultat de faire connaître et de propager nos idées émancipatrices.

Dans les ménages, c'est presque toujours la femme qui va acheter le pain ; or, celle-ci, pour ne pas faire cinquante ou cent mètres de plus, continuera à se servir dans la même boulangerie, et le mari, malgré sa bonne volonté, n'aura pas de moyen pratique de contrôle.

Enfin, lorsque les militants sont reçus dans des maisons amies, ils pourraient s'étonner si le pain consommé n'était pas revêtu du *label*.

Il est à espérer que les boulangers se rallieront prochainement au *label* appliqué à sec sur le pain ; ils n'ont, au

surplus, délivré, jusqu'à ce jour, qu'un nombre restreint d'affiches.

Du reste, ce que les ouvriers de cette corporation ont jugé impraticable, les pâtissiers l'ont fait. L'un d'eux met en vente un petit gâteau sec sur lequel est estampée la vignette confédérale.

La Biscuiterie ouvrière vend également une gaufrette triangulaire délicieuse, genre « Fleur de Neige », dont le moule contient le même dessin. Les paniers à pain pourraient de même avoir un fond, une plaquette estampillant la marque syndicale sur la pâte.

Après avoir pris l'initiative du *label* confédéral, spécialement destiné aux organisations affiliées à la C. G. T. et avoir institué le *label* commercial ou *affiche-label*, il fallut penser au *label* industriel.

Le 28 octobre 1902, une commission fut nommée pour élaborer un projet pratique. Elle émit l'avis que les *labels* industriels seraient délivrés par la C. G. T. aux Fédérations, qui, elles, les transmettraient aux syndicats, ainsi qu'il avait été opéré pour l'*affiche-label*. Il fut décidé que la vignette industrielle contiendrait : au milieu, la mappeponde confédérale ; en haut, les mots : Marque syndicale ; et, en bas, les noms de la Fédération et du syndicat.

A la réunion suivante du Comité confédéral, le délégué de la Fédération du Livre fit adopter la nomination d'une nouvelle commission chargée de la propagation de la marque syndicale. Il renouvelait l'offre de son organisation de prendre à sa charge les premiers frais d'une publication spéciale dans laquelle on expliquerait le caractère du *label*.

A ce moment, tous étaient disposés à travailler en commun pour aboutir promptement. Par la suite, ainsi qu'on va le voir, ces bonnes dispositions changèrent.

La nouvelle commission fut nommée le 3 mars. Le délégué du Livre s'excusa aussitôt de ne pouvoir assister à ses

séances, et les autres membres les suivirent très irrégulièrement. Nous nous entremîmes alors, avec l'approbation de la Fédération du Livre, auprès de la C. G. T. pour pousser la commission à activer ses travaux. Après plusieurs démarches, un dessin nous fut remis afin de le soumettre au Livre pour approbation ou correction.

Une rectification du titre fut demandée par la Fédération du Livre dans le but d'obtenir la possession indiscutable de la marque et de pouvoir la déposer, ce qui permettrait de poursuivre devant les tribunaux les patrons qui s'en serviraient sans y avoir droit.

Nous transmîmes immédiatement la demande formulée par le Livre. Elle fut acceptée, et des « galvanos » de trois grandeurs différentes furent établis avec le dessin corrigé ainsi :



Nous portâmes alors plusieurs « galvanos » de chaque grandeur à la Chambre syndicale typographique parisienne, qui réclama une légère modification du dessin, consistant en la suppression du grisé entourant la mappemonde, et du cul-de-lampe formant la base de la vignette. Elle fit faire elle-même cette modification sur l'un de ses clichés, afin de juger de l'effet produit, qu'elle déclara alors satisfaisant. Nous fûmes ensuite chargé de transmettre le désir du Livre à la commission confédérale, qui le prit encore une fois en considération, ce dont nous avertîmes aussitôt la Fédération du Livre.

Il y avait donc alors accord complet entre les deux organisations. Cependant, c'est seulement six mois après, en novembre 1903, que la vignette apparut pour la pre-

mière fois sur un journal : la *Petite République*. Le Comité confédéral crut que toutes les difficultés étaient aplanies, et que le *label* industriel établi par sa commission était définitivement accepté par le Livre, ce qui était exact à ce moment, puisqu'un cliché-type avait été envoyé par le délégué du Livre, en octobre 1903, au Syndicat typographique de Bordeaux. Ce cliché-type devait être reproduit par la section bordelaise à un nombre d'exemplaires suffisant pour en fournir les maîtres-imprimeurs de cette ville occupant des syndiqués.

Mais, subitement, tout changeait : en décembre suivant, la Chambre syndicale typographique parisienne refusait d'adopter le *label* industriel établi par le C. G. T. ; elle faisait graver une vignette particulière, qu'elle fit accepter aussitôt par la Fédération du Livre.

Lors de la discussion qui eut lieu au Comité confédéral, le 22 décembre 1903 et le 12 janvier suivant, le délégué de la Chambre syndicale typographique parisienne répondit avoir créé un dessin spécial, afin qu'en cas de divorce entre la C. G. T. et le Livre, ce dernier pût rester libre de sa marque, puisqu'il n'y avait aucun signe commun.

La résolution suivante fut alors adoptée par le Comité confédéral :

Le Comité confédéral, considérant que la Fédération du Livre n'a pas apporté dans ses préliminaires une confiance réciproque ; décide de ne pas faire sien le *label* spécial établi par cette organisation, contrairement aux conventions posées.

Le Livre résolut de porter la question devant le Congrès corporatif de Bourges, qui eut lieu en septembre de la même année et il le fit sous cette forme : « Le *label* sera-t-il confédéral ou corporatif ? »

Les travaux préliminaires du Congrès et les premiers points à l'ordre du jour prirent la majeure partie de son temps, il n'avait plus que trois heures à siéger lorsque vint

en discussion la question posée par le Livre. Il restait, en outre, onze autres sujets à discuter pour terminer l'ordre du jour de ces assises ouvrières.

La discussion sur le *label* se ressentit de l'heure tardive à laquelle elle était abordée : elle ne put avoir l'ampleur qu'elle comportait ; d'autant plus que le rapporteur qui parlait au nom de la Fédération du Livre, au lieu de se restreindre à la question posée par elle, fit à nouveau l'historique des marques syndicales. La plupart des délégués avait eu précédemment connaissance du rapport établi par M. Guénard, en 1900 ; ils furent froissés de cette manière de procéder et crurent que le Livre détournait à dessein la discussion en ne restant pas dans les termes par lesquels il avait librement soumis le différend aux congressistes. Bon nombre de ceux-ci quittèrent la salle en manière de protestation.

Aussi, après quelques brèves répliques, le Congrès décida à une grande majorité et à mains levées que le *label* serait confédéral.

Prenant prétexte de ce que peu de congressistes avaient assisté à la discussion — la plupart étaient rentrés au moment du vote — et de ce que le vote n'avait pas eu lieu à bulletins signés, la Fédération du Livre n'accepta pas la décision du Congrès, et elle pose à nouveau la question devant le Congrès typographique qui se tiendra, à Lyon, du 4 au 11 juin prochain.

Une proposition, ménageant les susceptibilités des deux antagonistes, avait été faite, mais elle ne fut pas adoptée. Elle consistait à accepter le *label* du Livre, mais à interdire aux autres Fédérations l'établissement de nouvelles vignettes.

Cette motion avait pour but de ne pas discréditer l'énergique campagne entreprise par la Fédération du Livre pour faire connaître son *label* et de ne pas l'entraîner à des

frais qu'aurait nécessité le changement des clichés en usage.

Déjà, un grand nombre d'imprimeurs les apposaient au bas des imprimés sortant de leurs maisons ; de même, les principaux journaux quotidiens de toutes opinions, depuis la *Libre Parole* et la *Patrie* jusqu'à l'*Action* et la *Petite République*, en passant par la *Presse*, reproduisaient soit le *label* du Livre, soit la formule dont il a été parlé plus haut.

Des périodiques, parmi lesquels le *Mouvement socialiste*, l'*Association ouvrière*, le *Prévoyant de l'Avenir*, la *Raison* et quantité d'autres, ainsi que la plupart des journaux corporatifs imprimaient aussi cette vignette.

Aux élections municipales de mai 1904, la Chambre syndicale typographique avait multiplié ses démarches auprès des candidats pour qu'ils la fassent mettre sur tous leurs imprimés.

Dans presque tous les quartiers de Paris, des typographes avaient posé leur candidature, afin de placarder des affiches sans timbre, avec leur visa.

Ces affiches, dont 60.000 exemplaires furent mises à la disposition des candidats typographes, étaient un excellent moyen pour faire connaître le *label* au public.

La circulaire suivante, tirée à plusieurs centaines de mille, reproduisait les termes de l'affiche. Elle fut distribuée dans les réunions publiques et aux abords des sections de vote :

« *Aux électeurs parisiens.*

« Citoyens,

« A cette heure, en pleine période électorale, les candidats des différents partis et les membres de leurs Comités se proclament tous, sans exception, les défenseurs des ouvriers et les soutiens les plus sûrs de leurs revendications.

« Qu'ils le prouvent !

« Défenseurs des travailleurs, il est pour eux un premier

devoir, s'ils veulent mettre en accord leurs actes et leurs paroles, c'est de ne point tolérer que les travaux exécutés pour leur compte le soient par des ouvriers louant leurs bras pour un salaire de famine !

« Ils doivent exiger, s'ils sont sincères, que les nombreux imprimés que nécessite la campagne soient exécutés par des *ouvriers syndiqués payés au tarif.*

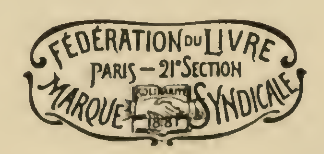
« S'ils l'oublient, camarades, vous saurez le leur rappeler !

« *Le Prolétariat, de plus en plus conscient, ne se laisse plus prendre par de vaines promesses : il veut des actes !*

« L'heure est venue de montrer que les travailleurs ont assez de solidarité pour faire respecter leurs droits et sauvegarder leurs intérêts.

« Camarades, vous exigerez des candidats que *tous leurs imprimés* soient exécutés par des ouvriers qui recevront un salaire leur permettant de vivre et d'élever leur famille. Et pour cela vous ne vous contenterez pas de la banale formule : *Imprimé par des ouvriers syndiqués*, celle-ci ne prouvant rien.

« La Chambre syndicale typographique parisienne, pour vous permettre de vous prononcer en connaissance de cause, a mis à la disposition des maisons n'employant que des typographes syndiqués, payés au tarif, la marque syndicale ci-contre :



que, seules, elles peuvent apposer sur leurs produits. *Grâce à cette marque le Prolétariat saura reconnaître les siens.*

« Un typographe syndiqué, *ne sollicitant pas vos suffrages*, défendra dans les réunions publiques, la marque syndicale et le *programme économique qu'elle comporte.*

« Travailleurs, vous le soutiendrez et vous l'aiderez dans cette lutte commune : la défense des salaires !

« *Ne votez donc que pour des candidats qui auront apposé la marque syndicale sur tous leurs imprimés,* vous ferez ainsi œuvre utile et vous démontrerez que l'union des travailleurs est un fait accompli.

« Un pour tous ! Tous pour un ! Vive la Solidarité ouvrière !

« *Pour la Chambre Syndicale Typographique Parisienne,*

« LE COMITÉ. »

Cette affiche fut apposée dès l'ouverture de la période électorale. Aussitôt, les demandes d'ouvriers syndiqués affluèrent à la Chambre syndicale typographique parisienne. De nombreux maîtres imprimeurs, désireux d'obtenir les travaux des candidats, changèrent leur personnel ou le firent syndiquer. Certains allèrent même jusqu'à payer les premières cotisations de leurs ouvriers. L'un d'eux porta cette dépense sur la facture de son client, nationaliste de marque, qui paya sans faire d'observation — l'argent ne lui coûte pas grande sueur — et qui, par le *label*, espérait enlever des suffrages à son adversaire.

Une Ligue contre l'alcoolisme, ayant présenté un candidat pour sa propagande, fit apposer des affiches sortant d'une maison n'occupant pas de syndiqués. Nous allâmes trouver le secrétaire de cette Ligue pour le prévenir que, quoique partisans de la lutte contre l'alcoolisme — c'est parmi les ouvriers syndiqués que se rencontrent le plus d'abstinents complets ; nous nous sommes trouvés un jour, à Bourges, sept buveurs d'eau sur neuf convives, — nous n'hésiterions pas à combattre son candidat, si les travaux de cette Ligue continuaient à être imprimés dans les mêmes conditions.

Aux raisons d'économie qu'il invoqua et à la facture des

affiches qu'il montra, dont le montant était de 400 francs, il nous fut facile de répondre en lui prouvant, avec le prix courant d'une association ouvrière, que celle-ci lui aurait fait le même travail pour 390 francs.

A ce propos, l'objection suivante est souvent faite : quand on demande à un imprimeur d'occuper des syndiqués sur des travaux, il accepte, mais il augmente ses prix. Notre réponse est facile : lorsque ces cas se produisent, l'imprimeur vole, ni plus ni moins, son client. La plupart du temps il conserve ses ouvriers non syndiqués et empoche simplement la différence de prix. Le client n'a du reste, aucun moyen efficace de contrôler la qualité du personnel employé dans ces maisons.

On doit procéder tout autrement. Il suffit, après lui avoir fait indiquer son tarif, de demander à un industriel, s'il occupe des syndiqués et s'il a déjà apposé le *label* sur certains de ses travaux ; ne pas se contenter de son affirmation et lui en réclamer la preuve. S'il ne peut la fournir ou s'il répond négativement, il faut aller chez un autre, et on se rendra compte ainsi que les prix demandés par une maison payant ses ouvriers au tarif syndical, sont les mêmes, sinon inférieurs, à ceux de la première imprimerie où ledit tarif n'est pas respecté.

Pendant les pourparlers entre la C. G. T. et la Fédération du Livre, cette dernière était revenue sur sa précédente décision de faire les premiers frais du journal *la Marque syndicale*.

Elle nous fit part de sa nouvelle intention de laisser toute la responsabilité du lancement de cet organe à la C. G. T. et de ne participer dans les dépenses que pour sa quote-part, en cas de déficit, et seulement si on lui réclamait sa contribution.

Tous ces tiraillements furent très regrettables ; mais nous croyons qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre,

le désaccord ne tardera pas à cesser. De certains articles publiés dans la *Typographie française*, il ressort qu'au Congrès du Livre, qui se tiendra, en juin 1905, à Lyon, il sera proposé que le *label* devra à l'avenir être confédéral ET corporatif, c'est-à-dire qu'à sa vignette le Livre ajouterait soit la mappemonde confédérale, soit le monogramme de la C. G. T. soit tout autre signe indiquant clairement qu'elle est adhérente à l'organisation centrale du prolétariat français. Nous croyons que cette solution ne rencontrera aucune opposition de la part du Comité confédéral.

Peu après la création du *label* industriel par la C. G. T., les blanchisseurs, les chapeliers, les cordonniers, les pâtissiers, la Mine des Petits-Châteaux, etc., appliquèrent la vignette confédérale sur leurs produits ; mais, il est vrai, dans des associations coopératives seulement.

On le voit, le label n'a pas pris la même extension en France qu'en Amérique. Pensant que certaines corporations hésitaient à se rallier à cette méthode d'action parce que la législation française ne garantissait pas la propriété des marques syndicales, la Fédération du Livre demanda à M. Louis Vigouroux, qui était au courant de la question, d'élaborer un projet de loi dans ce but.

Auparavant, le délégué de la Chambre syndicale typographique parisienne avait, immédiatement après l'adoption de sa vignette particulière, déposé le dessin à son nom comme marque de fabrique. Cette manière de procéder peut avoir dans certains cas de graves inconvénients. En outre, il n'est pas sûr que la garantie en soit suffisante. Un procès est à l'heure actuelle entamé par le délégué du Syndicat typographique, *d'accord avec le patron contrevenant et la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs*, afin de faire établir une jurisprudence sur ce point particulier.

Pour bien établir les droits des organisations ouvrières en

cette matière, voici la proposition de loi déposée, sur le bureau de la Chambre des députés, le 30 mai 1904 :

Article premier. — Les lois relatives aux marques de fabrique et de commerce sont applicables aux marques collectives adoptées par les syndicats, Unions de syndicats ou groupements quelconques d'agriculteurs, commerçants, industriels, ouvriers ou employés, à la condition que ces associations justifient de leur existence légale.

Art. 2. — Un règlement d'administration publique déterminera les conditions auxquelles la même protection pourra être accordée aux marques municipales, communales, cantonales, départementales, régionales et nationales.

De l'exposé des motifs, il est utile de citer les passages suivants. Tout d'abord la définition des marques de fabrique d'après la loi du 23 juin 1857, qui les régit :

Sont considérés comme marque de fabrique et de commerce les noms sous une forme distinctive, les dénominations, emblèmes, empreintes, timbres, cachets, vignettes, reliefs, lettres, chiffres, enveloppes et tous autres signes servant à distinguer les produits d'une fabrique ou les objets d'un commerce.

Après avoir indiqué que le législateur, en adoptant ce texte, n'avait en vue que les marques individuelles, l'auteur de la proposition montre la nécessité de protéger également les marques collectives. Puis il ajoute :

Il est bon de prévoir *l'extension inévitable* en Europe que les marques collectives ont prises aux Etats-Unis, où elles sont protégées par le droit commun : je veux parler des *labels* (ou étiquettes) apposés sur les objets fabriqués par des ouvriers syndiqués et salariés.

La Fédération française des travailleurs du Livre a introduit chez nous l'usage du *label* (ou marque syndicale) et la Confédération générale du Travail cherche à généraliser l'emploi d'une marque unique pour le travail exécuté par des ouvriers appartenant à toutes les corporations qui lui sont affiliées...

... Il est indispensable d'assurer aux marques syndicales ouvrières la protection que nous voudrions voir renforcer en ce qui concerne les marques syndicales patronales. Les ouvriers syndiqués ont la prétention, *souvent justifiée, de représenter l'élite de la profession ;* ils affirment que leur travail est en gé-

néral plus soigné que celui des ouvriers inorganisés ; ils tiennent à le différencier de ce dernier pour le signaler à l'attention de leurs camarades et des *personnes qui sympathisent avec eux dans toutes les classes de la société*...

... Les pouvoirs publics doivent une protection égale au travail de l'inventeur, au travail du chef d'entreprise et au travail des employés...

... L'évolution moderne qui entraîne toutes les forces de la production dans l'orbite des groupements corporatifs et fédératifs rend cette protection de plus en plus nécessaire...

... Il n'est pas certain que les tribunaux français protégeraient, le cas échéant, la propriété d'une marque adoptée collectivement par les agriculteurs d'une région ou par des ouvriers syndiqués..

... La protection des marques syndicales peut être assurée définitivement et *immédiatement sans le moindre inconvénient et avec de nombreux avantages* ..

... L'association créatrice d'une marque serait naturellement libre de la céder à titre gratuit ou à titre onéreux à telles catégories de personnes ou d'association qu'il leur conviendrait. Une fois la marque connue et appréciée, tous ceux qui seraient autorisés à l'employer en profiteraient ; ceux qui n'auraient pas le droit de s'en servir se trouveraient dans la même situation qu'avant l'adoption de la marque et ne seraient à aucun point de vue fondés à se plaindre.

Le premier article de cette proposition de loi a été adopté par la commission du commerce et de l'industrie ; mais le second n'a pas encore été examiné. Nos honorables ne se pressent que lorsqu'il s'agit de voter des mesures répressives, comme les fameuses lois scélérates, adoptées en deux jours. Mais, en ce qui concerne les lois destinées à améliorer le sort des ouvriers, ils ont toujours le temps. Cependant le vote de celle relative au *label* aiderait considérablement à la vulgarisation de celui-ci en France.

Aussitôt la promulgation de cette loi, la Confédération Générale du Travail devrait, à notre avis, instituer un comité des marques syndicales, ayant pour mission d'élaborer une nouvelle vignette ; celle en usage actuellement est, croyons-nous, tombée dans le domaine public. Le nouveau dessin devrait être immédiatement déposé au nom du comité et des marques syndicales.

En créant ce comité indépendant, la C. G. T. éviterait d'acquérir le droit, pour elle-même, d'ester en justice, lequel pourrait, dans certaines circonstances particulières, lui être préjudiciable.

Le comité du *label* délivrerait les vignettes aux Fédérations, qui les transmettraient à leurs syndicats respectifs. Sur l'avis des organisations intéressées, ce comité poursuivrait les patrons qui emploieraient illégalement la marque syndicale.

Le comité du *label*, composé d'ouvriers de différentes industries, aurait intérêt à ne pas rétablir une aristocratie corporative. Il pourrait facilement prendre des mesures afin d'éviter que certains commerçants profitassent du *label* pour élever les prix de leurs denrées, comme nous avons vu précédemment le fait se reproduire en Amérique pour les charbonniers.

Il défendrait donc les intérêts des consommateurs en empêchant leur exploitation et en leur donnant la garantie que les produits revêtus du *label* ont été confectionnés par des ouvriers rétribués convenablement et apportant de ce fait plus d'attention dans leur travail.

Afin d'inciter plus efficacement l'acheteur à la recherche du *label*, il pourrait n'être délivré qu'à la condition de l'observation de certaines prescriptions hygiéniques dans les ateliers où seraient fabriqués les produits destinés à en être revêtus.

Si l'on observe que les ouvriers syndiqués sont au nombre de 800.000, représentant la consommation de deux millions et demi de personnes au moins, dépensant environ un milliard et demi par an, on reconnaîtra facilement la force qu'acquerrait ce moyen de lutte entre les mains d'une clientèle aussi nombreuse.

Cette puissance, possédée par les ouvriers lorsque, de producteurs, ils deviennent consommateurs, est, on le voit,

énorme. Il n'est pas nécessaire, pour amener un commerçant à composition, que tous ces clients le quittent ; il suffit que quelques-uns l'abandonnent pour que, ses frais généraux restant les mêmes, il subisse un grave préjudice. Aussi, de même qu'on l'a vu dans la campagne des typographes aux élections municipales de mai 1904, cette crainte suffit souvent pour obliger les patrons à accorder de meilleurs salaires à leurs employés.

Les syndicats, qui ont adopté le *label* comme moyen de lutte contre le patronat, profitent de leurs réunions de propagande pour appeler l'attention de leur membres sur la nécessité d'employer leur faculté de consommation à procurer du travail à leurs camarades syndiqués des autres corporations.

Leurs orateurs démontrent aisément qu'en agissant ainsi, les travailleurs conscients aideront beaucoup à augmenter la force numérique de la C. G. T., car ils attireront dans leurs organisations bien des ouvriers restés jusqu'alors en dehors de tout groupement. Ceux-ci entreront, il est vrai, dans les syndicats ayant seulement en vue de trouver plus facilement du travail, lorsque, la campagne du *label* ayant diminué le chiffre d'affaires de leur patron, ils se trouveront sans place. Mais, on peut affirmer que dès qu'ils seront syndiqués la propagande aura plus d'efficacité sur eux.

Des journaux corporatifs font fréquemment ressortir l'anomalie qui consiste dans le fait de certains ouvriers allant porter leur argent à leurs pires ennemis. Le fait a lieu, par exemple, lorsqu'ils achètent, dans certains grands magasins, la lingerie confectionnée dans les couvents du Bon Pasteur, dont les bénéfices servent à consolider la puissance occulte des congrégations et de l'Eglise, qui prêchent la résignation aux malheureux, afin de permettre aux riches de jouir paisiblement de leur fortune, toujours mal acquise.

On a vu, au cours de cette étude, que les objets achetés à

vil prix reviennent souvent plus chers aux consommateurs en raison de leur moindre usage. Mais il en est certains, tels que les journaux quotidiens, pour ne citer qu'un exemple, dont le coût est le même, qu'ils soient composés par des syndiqués ou par des *sarrazins*. Il n'y a donc aucune bonne raison de ne pas appliquer les principes de solidarité ouvrière.

Après avoir été longtemps réfractaires à la méthode d'action du *label*, puis l'avoir acceptée en quelque sorte à regret, les ouvriers français commencent à s'y rallier sincèrement. Nul doute, par conséquent, qu'aussitôt écoulée la période de tâtonnements inhérente à toute chose nouvelle, elle ne prenne un grand développement.

Sans qu'on veuille prétendre que le *label* aménera, tout seul, la solution de la question sociale, on peut être certain qu'il contribuera puissamment à améliorer la condition des travailleurs. Menée conjointement avec la campagne pour la diminution des heures de travail et le relèvement des salaires, la propagande en faveur des marques syndicales, en éduquant les prolétaires, aidera à préparer l'avènement d'une société meilleure où tous produiront selon leurs facultés et consommeront selon leurs besoins.

D. Sieurin.

LES PARTIS SOCIALISTES

SUÈDE

Le Congrès du Parti Socialiste Suédois.

Le Parti socialiste de Suède a tenu, en février, son Congrès annuel. Des débats et des résolutions prises il ne résulte aucun enseignement nouveau, en ce sens que la majorité du parti continue à concevoir son action comme surtout parlementaire et électorale, imitant en cela le plus grand nombre des partis socialistes des autres pays. Mais, sur deux questions essentielles au moins, la minorité a donné des indications précieuses sur son orientation : c'est sur la question de la séparation du mouvement syndical et du parti politique et sur celle de la grève générale. Le compte-rendu des séances du Congrès tire de ce fait un intérêt certain.

1° Il s'agissait tout d'abord de savoir si l'on modifierait dans sa forme même l'organisation du parti, comme le demande depuis longtemps une minorité active, tenace, et qui va grossissant d'année en année. Le parti est en somme une fédération de « Communes ouvrières », lesquelles sont tout simplement les équivalents des Bourses du Travail de France, des Kartells syndicaux d'Allemagne, des Trades-Councils de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, puisqu'elles sont des fédérations locales de syndicats de toutes professions. De sorte que, en adhérant à un syndicat qui relève d'une Commune ouvrière, on entre, par le fait même, dans le parti socialiste.

La minorité de celui-ci voudrait qu'il y eût disjonction nette entre l'organisation politique et l'organisation économique, et que le parti socialiste comprît exclusivement des groupes politiques, tout en encourageant et aidant les syndicats à former de leur côté une fédération nationale, vouée à militer exclusivement sur le terrain économique, bien que selon une voie nettement et hardiment socialiste.

Le Congrès dut examiner à ce sujet quinze propositions. Il y employa ses deux premières journées. En fin de compte, il décida, par 134 voix contre 40, que le Parti conserverait sa forme actuelle. — Ce sera pour plus tard !

2° La question de l'union suédo-norvégienne donna lieu à de longs débats, au cours desquels furent entendus trois délégués spécialement envoyés par le Parti Socialiste de Norvège, les camarades docteur Eriksen, député au Storthing, Magnus Nilssen et Buen. Les congressistes suédois étaient naturellement unanimes à estimer qu'une autonomie politique absolue doit être reconnue à la nation norvégienne, et qu'ils se trouvaient dans l'obligation étroite de manifester avec une certaine solennité leur ardente sympathie pour cette nation dans sa lutte contre la Suède officielle. Ils ne différaient que sur les termes de l'adresse à voter, et dont la rédaction s'offrait en effet assez difficultueuse, puisqu'il importait que les nationalistes norvégiens n'y trouvâssent rien qui pût leur permettre de représenter le Parti Socialiste comme rallié à leurs idées, ne fut-ce que pour un moment.

Voici le texte qui recueillit l'assentiment unanime, y compris celui des trois visiteurs :

Considérant que la question de l'Union a pris, dans les deux pays, une tournure telle, qu'elle domine la politique générale des deux nations, et que, de la sorte, elle élimine le travail de réformation sociale qui doit demeurer le but permanent des efforts immédiats de la classe ouvrière ;

Considérant aussi que cette question de l'Union fournit des aliments toujours nouveaux au courant nationaliste dans les deux pays ;

Le Congrès, proclamant la solidarité de la classe ouvrière par-dessus toutes frontières, est d'avis que la situation actuelle lui impose la déclaration suivante :

Le Parti Ouvrier Social-Démocrate de Suède, — se basant sur ce principe, que tout peuple a droit à s'administrer soi même, principe qui lui est commun avec tous les autres partis socialistes du monde, — affirme le droit du peuple norvégien à se prononcer sur ses propres intérêts, librement, sans la moindre immixtion de quelque puissance étrangère que ce soit ;

Le Congrès exprime l'assurance que le peuple suédois et le peuple norvégien resteront en parfaite intelligence pour le plus grand bien de la paix et du progrès de la péninsule scandinave. Il déclare que le Parti suédois ne redoute aucune des con-

séquences qui peuvent être déduites du droit de la Norvège à l'indépendance. Et si, en dépit de l'opinion populaire unanime à cet égard dans les deux pays, les intérêts de la « plus grande Suède » ou de la dynastie régnante, aboutissaient à ce que le problème de l'Union ne pût plus être résolu que par la force, le Parti suédois se proclame prêt à employer tous moyens possibles, d'accord avec le Parti norvégien, pour empêcher une pareille trahison du peuple, qu'elle soit préparée à Stockholm ou à Kristiania, et de quelque prétexte qu'on l'enveloppe.

3° Le Congrès procéda ensuite à une revision des statuts du parti. La cotisation trimestrielle fut augmentée de 10 à 20 *aere* pour les hommes, et de 8 à 10 pour les femmes. (L'*aere* équivaut à un centime et un tiers). Il fut résolu que l'on s'efforcerait de transformer le parti en une fédération à deux degrés, les communes ouvrières étant invitées à se grouper en fédérations de district, et l'organe central devant tendre à ne plus avoir de relations qu'avec celles-ci. Cette simplification épargnera évidemment à l'organe central bien du temps, de l'argent et des efforts. Elle favorisera aussi beaucoup l'homogénéité de la propagande et de l'action. Le nombre des membres du Conseil directeur fut maintenu à vingt-trois, et celui des membres du Comité exécutif, à sept.

La représentation au Congrès national annuel sera désormais basée sur le nombre des adhérents effectifs, chaque commune ouvrière ayant droit à un délégué par cinq cents cotisants ou fraction de cinq cents. Les membres du Conseil directeur auront, dans les Congrès, le droit de proposition et de vote en toutes matières, sauf, naturellement, lorsque se trouvera en discussion le rapport du Conseil. Les élus parlementaires n'auront le même droit qu'à condition d'être délégués de communes ouvrières ou membres du Conseil directeur.

4° Ces détails, une fois réglés, on aborda la revision du programme même du Parti. La question militaire donna immédiatement lieu à un débat très vif. Le camarade Hinke Bergegreen avait déposé une motion où était condamné tout système d'armée, y compris la milice ; 75 voix se prononcèrent dans ce sens, mais ce fut par 93 voix que fut adopté un texte qui, tout en préconisant la propagande antimilitariste

et « l'arbitrage international », est favorable à « l'armement général du peuple pour la défense nationale ».

On le voit, c'est un antimilitarisme de mots plus que de réalité, qui fut sanctionné par le Congrès. Ce fut, par contre, à l'unanimité, que l'on adopta l'article suivant, qui revendique « le suffrage universel, égal, direct, pour les élections tant législatives que communales, et pour les femmes comme pour les hommes, dès l'âge de vingt-et-un ans. Tout scrutin doit avoir lieu le dimanche ou un jour de fête générale. La Constitution doit être revisée en vue de l'établissement d'un régime complètement et positivement démocratique ».

Tout le monde fut aussi d'accord pour laisser intact l'article qui déclare que la religion est affaire privée. Et le Congrès en tira les conséquences logiques, spécifiées dans les termes que voici :

Tous les moyens possibles doivent être employés pour soustraire l'école à la domination cléricale. Il est nécessaire et urgent que les écoles deviennent absolument indépendantes de toutes églises. L'enseignement, à tous les degrés, ne doit être confessionnel dans aucun des établissements entretenus ou subventionnés par l'Etat. Le Congrès invite d'ailleurs la Direction du Parti à mener, par la parole et par la plume, une propagande énergique et constante en vue d'éveiller dans les cerveaux jeunes l'intérêt pour les idées socialistes, cette propagande étant la meilleure et la plus sûre des armes à utiliser contre l'influence cléricale et en général contre toutes les superstitions.

On adopta ensuite, sans débat presque, les revendications ci-dessous :

Jury pour les tribunaux criminels; défenseurs judiciaires rétribués par la Commune ou l'Etat ; gratuité de la justice.

Impôt global et progressif sur le revenu ; impôt sur l'héritage; abolition de tous les impôts indirects, dont le poids entier porte en définitive sur la classe productrice ; élévation du taux minimum des ressources exemptes d'impôts directs; l'Etat et la Commune faisant face à la plus forte proportion de leurs obligations budgétaires, grâce à une ample extension de leur activité en tant que producteurs (monopoles) et en tant qu'entrepreneurs de transports et communications et d'échange (régies).

Législation d'efficace protection ouvrière et, avant tout, liberté illimitée de réunion d'association, et de coalition ; abrogation de toutes les mesures de classe qui entravent l'indépendance d'ac-

tion du prolétariat ; refonte du Code maritime : journée légale de huit heures; interdiction de l'emploi industriel ou commercial d'enfants âgés de moins de quinze ans ; restrictions au travail de nuit; interdiction du *truck system* (paiement en nature ou en bons d'économat) ; réorganisation et extension de l'inspection industrielle.

La société a le devoir fondamental d'assurer tous ses membres contre les conséquences économiques des accidents, de la maladie, de l'invalidité, du chômage et de la vieillesse.

Le programme agraire fut condensé dans un texte qu'avait préparé le camarade Lindblad, et qu'on adopta sous la forme suivante :

Nationalisation du crédit, et, en premier lieu, du crédit agricole ; nationalisation aussi rapide que possible des forêts, des mines, minières et carrières, et des chûtes d'eau, et, en attendant, mesures de protection des ouvriers et des petits paysans contre l'exploitation que leur font subir les compagnies qui détiennent actuellement ces moyens de production ; extension continue du domaine agricole de l'Etat ; celui-ci doit aussi seconder les efforts multipliés par les petits paysans pour améliorer leur condition, et en particulier il doit subventionner les coopératives rurales ; il ne doit louer les terres dépendant de son domaine que sous condition d'une exploitation rationnelle, et avec garantie, pour le personnel exploitant, du droit à sa part des fruits.

Puis l'on décida d'insérer dans le programme un article en faveur de la propagande anti-alcoolique, et l'on s'arrêta à la formule suivante :

Diffusion de l'idée de tempérance à l'aide d'un enseignement donné dans toutes les écoles publiques sur les effets de l'alcool ; loi tendant à enrayer l'alcoolisme.

On ne toucha pas au programme communal, mais l'on y ajouta, sur la proposition de la Direction du Parti, une résolution affirmant qu'en dépit de l'iniquité du régime en vigueur pour les élections communales, les socialistes ont intérêt à participer à ces élections ; l'abstention ne pourrait certes jamais avoir pour conséquence l'abolition de l'iniquité en question ; grâce à la participation, il y a au contraire des chances pour que l'on aboutisse à un système préférable. En ce qui concerne la tactique locale à adopter pour les élec-

tions, pleine latitude est laissée à chaque commune ouvrière.

L'activité de la fraction parlementaire fut approuvée, et l'on prit la résolution suivante, relativement aux élections qui vont avoir lieu pour la seconde Chambre :

Le Congrès invite les communes ouvrières et tous les membres du Parti à se préoccuper des élections législatives ; en conséquence, il s'adresse à tous les camaradesen possession du droit de suffrage, pour leur recommander instamment de procéder le plus tôt possible au versement d'impôts qui leur doit permettre l'exercice de ce droit. Etant données les actuelles conditions de développement du Parti, le Congrès estime impossible d'établir une tactique électorale uniforme pour le pays entier. Les communes ouvrières demeurent libres de voir si, dans leurs circonscriptions respectives, elles doivent poser des candidatures indépendantes, — ce qui doit être fait partout où cela est possible, — ou s'il convient qu'elles aient recours à une coalition temporaire avec l'un des partis les plus proches du nôtre. Il va de soi qu'avant de prendre une décision, elles auront à consulter la Direction du Parti, en lui soumettant des données sur le nombre des électeurs inscrits, sur celui des socialistes possédant le droit de suffrage, et ainsi de suite.

5° La question de la grève générale a passionné au plus haut point les débats. On sait comment le problème se pose aux socialistes suédois. Il s'agit, pour eux, de conquérir le suffrage universel par la grève générale. La propagande en ce sens date déjà de 1891. On sait aussi, comment, aux mois d'avril et mai 1902, plus de 120.000 travailleurs suédois se levèrent dans un grand mouvement de grève générale, pour soutenir un projet déposé devant les chambres et établissement le suffrage universel. On n'a pas oublié comment, pendant quelques jours, toute la vie sociale fut suspendue à Stockholm. Le gouvernement promit de déposer un projet admettant, en principe tout au moins, le suffrage universel.

Ce n'était là qu'un succès négatif. On avait bien écarté les projets restrictifs déposés au parlement, mais on n'avait obtenu que des promesses légères. Aussi est-ce pour conquérir le suffrage universel au sens complet du mot, que beaucoup de socialistes suédois, dès ce moment, songèrent à préparer, pour 1905, avant les élections du mois de mai, un nouveau soulèvement de grève générale.

L'année 1905 est arrivée et la grève générale ne sera pas déclarée. On participera honnêtement, paisiblement, bourgeoisement. aux élections, on obtiendra même quelques sièges nouveaux en plus des 4 qu'on a déjà : on profitera ainsi d'autant plus des bonnes dispositions du parti radical qu'on l'aura moins effrayé, et le droit de suffrage attendra sous l'orme. C'est ce qu'a déclaré le Congrès. Le curieux c'est qu'il a d'abord résolu, par 21.460 voix contre 13.934 (on votait par nombre de cotisants), que la grève générale était un excellent moyen pour conquérir le suffrage universel. Mais c'était là désir tout platonique. 18.747 voix contre 16.617 repoussèrent la proposition de décider une grève générale à une date fixée, et 20.317 voix contre 16 proclamèrent la nécessité de constituer auparavant une caisse de résistance. L'action se trouve ainsi renvoyée *sine die*. C'est dire combien peu les classes réactionnaires de Suède ont à craindre un soulèvement populaire pour l'obtention du suffrage. L'on veut bien recourir à la grève, mais on y met tant et tant de conditions préalables qu'on en renvoie l'exécution aux calendes grecques.

La vérité, c'est que le parti a voulu se présenter sous les aspects d'un parti sage, d'un parti de l'ordre, aux bons électeurs. Il n'a pas voulu s'aliéner les radicaux, avec lesquels il tient à négocier des alliances électorales. Le recours aux moyens énergiques lui aurait incontestablement aliéné grand nombre de moutons électoraux ; mais, par contre, les masses ouvrières auraient sû qu'elles ne doivent compter que sur leurs efforts, qu'elles ne peuvent rien obtenir si elle ne risquent rien, que le succès est seulement la récompense du courage et de l'énergie. Il faut attendre que l'illusion parlementaire et électorale n'aveugle plus la majorité du parti : peut-être alors comprendra-t-on la valeur des grands mouvements de révolte ouvrière, et osera-t-on enfin y recourir.

R. Meyer.

Stockholm, 20 mars 1905.

LES QUESTIONS ECONOMIQUES

Sous cette rubrique : « Faits économiques », le Mouvement Socialiste *réunira des renseignements techniques et économiques sur les organisations industrielles et commerciales de la France. A propos de chaque industrie, ces renseignements porteront sur les particularités qui la caractérisent et sur les liens de solidarité et de dépendance qui la rattachent aux autres industries. Mais nous ne voulons pas qu'ils soient exposés uniquement* ex professo. *Surtout en ce qui concerne la main-d'œuvre, nous nous adresserons, pour les obtenir, aux groupements ouvriers.*

C'est ainsi que nous demanderons aux Syndicats des ouvriers employés dans les différentes industries, de nous indiquer, avec quelque précision, l'importance de la main-d'œuvre relativement à l'outillage dans la spécialité qui les occupe ou qu'ils connaissent, les qualités dont cette main-d'œuvre doit faire preuve et l'apprentissage qui lui est nécessaire pour les acquérir; sur l'organisation du travail dans la filature ou la fabrique; sur les salaires distribués aux ouvriers, le mode de paiement de ces salaires, les retenues et les amendes qui leur sont imposées, les dépenses nécessaires à leur entretien; sur les conditions d'hygiène dans lesquelles ils travaillent; sur le nombre et la puissance de leurs syndicats. Nous réunirons ces renseignements et nous les présenterons à nos lecteurs. Nous essaierons, de plus, de donner quelques indications utiles sur le marché où s'approvisionne et sur celui pour lequel travaille l'industrie étudiée, sur les changements survenus dans la consommation de ses produits, sur les industries qui lui font concurrence, sur son organisation, sur les efforts de ceux qui en vivent pour maintenir ou améliorer son sort.

La Filature du lin.

Nous ne saurions donner une idée meilleure de ce que nous voulons faire, sous notre rubrique, qu'en exposant ici les résultats de l'enquête faite par M. Aftalion sur la « crise de l'industrie linière et la concurrence victorieuse de l'industrie cotonnière ». Nous emprunterons de longues citations à son petit livre ; nous nous occuperons surtout de la filature du lin (1).

La matière première de la filature, la filasse, est produite par les cultivateurs ; son produit, le fil, est acheté par les fabricants de toile. Filasse et fil ne sont guère produits qu'en vue de leur transformation dernière en toile. L'accueil que les consommateurs font à la toile exerce donc une influence profonde sur le filage du lin et sur sa culture. Se vend-elle aisément et à un prix rémunérateur, les fabricants cherchent moins à économiser sur l'achat du fil, et les filateurs, à leur tour, peuvent mieux payer la filasse aux cultivateurs. Dans le cas contraire, les fabricants veulent se procurer du fil et les filateurs de la filasse à bon marché. Et la pression qu'ils exercent les uns sur les autres est plus forte et plus douloureuse. La situation de la filature entre ses deux marchés — d'approvisionnement et de vente — est donc spécialement intéressante. Elle est prise entre les exigences des vendeurs de sa matière première et celles des acheteurs de ses produits. Comment essaie-t-elle de les combattre ou de s'y accommoder?

Marché de vente. — Filateurs de lin et fabricants de toile ; lin et coton. — Sur le marché de vente, les filateurs ont vu le prix de leurs produits s'avilir constamment. La cause de cette dépréciation est la concurrence que les tissus de coton ont fait aux toiles de lin. Celles-ci satisfont beaucoup moins à la consommation aujourd'hui qu'elles ne le

(1) D'ailleurs l'industrie textile ayant été et étant encore l'objet d'assez nombreuses publications de toutes sortes et, notamment l'objet d'une enquête pour laquelle les syndicats ouvriers ont été interrogés, c'est de différentes spécialités de cette industrie que nous nous occuperons d'abord.

faisaient autrefois. Elles n'ont certes point perdu leurs qualités. Elles sont aussi riches, aussi fortes. Mais la consommation a changé. Autrefois les consommateurs demandaient aux produits qu'ils achetaient d'être solides et durables, or les toiles de lin résistaient à l'usage et duraient longtemps. Les piles de linge que les ménagères entassaient dans leurs armoires étaient rugueuses et d'aspect sévère, mais, comme le rappelle M. Aftalion, elles passaient de génération en génération ; elles symbolisaient et semblaient transmettre dans leurs plis les traditions familiales. La consommation du lin était possible dans une société dominée par la coutume. Mais aujourd'hui les consommateurs s'attachent surtout à l'apparence et au bon marché des produits. Ce sont précisément les qualités du coton. Le tissu en est léger, fragile ; mais la mode varie aussi vite que le coton s'use. Grâce à la mercerisation, celui-ci revêt des apparences séduisantes. Et surtout il ne coûte pas cher à produire : là est le point capital ; pour une chemise de lin, on a deux chemises de coton. Ainsi, par sa nature même, par son bon marché qui en répand l'usage dans toutes les classes, le coton peut à la fois profiter des concessions et satisfaire aux exigences d'une consommation démocratique (1). La consommation du coton devait se répandre dans une société où la mode a remplacé la coutume. Aussi certains fabricants de toile ont-ils remplacé sur leurs métiers le fil de lin par le fil de coton. Ils ont passé à l'ennemi avec d'autant plus de facilité que le métier à tisser le lin peut aussi tisser le coton. Ceux qui sont restés fidèles à leurs habitudes ont vu leur vente se restreindre et leurs prix diminuer ; ils ont dû réduire les prix de leurs achats de fil. De ces deux manières, directe et indirecte, la concurrence du coton a pesé sur les filateurs liniers.

Pourquoi le fil de lin ne peut-il être produit à aussi bon compte que le fil de coton ? M. Aftalion l'indique :

Déjà pour la matière brute, un léger avantage est assuré au

---

(1) Ce n'est pas seulement le lin, c'est aussi la laine et la soie auxquelles le coton mêle ses fils et qu'il remplace dans la consommation. Pour les articles grossiers, le lin doit encore soutenir la concurrence du jute.

coton... En premier lieu, le lin laisse dans la fabrication un déchet beaucoup plus important que le coton. Le déchet pour le lin russe, excède 30 p. 100. Il n'atteint pas 15 p. 100 au cardé pour le coton, même très ordinaire, fully middling et middling. La production de 100 kilogrammes de fil exigera donc l'achat de 143 kilogrammes de lin et de 117 seulement de coton. En second lieu, la densité plus grande du lin abaisse le rendement d'un kilogramme de coton en mètres de fil de grosseur correspondante. Une longueur déterminée de fil de lin, 10.000 mètres par exemple, pèse 547 grammes en n° 30, alors que pour un fil à peu près de même grosseur, en coton, soit du n° 14, la même longueur ne pèse que 357 grammes (1)...

Mais cette première infériorité ne suffirait pas à expliquer l'élévation du prix du fil de lin. La cause véritable se trouve dans les différences de fabrication du fil de lin et du fil de coton. Ces différences n'apparaissent pas tout d'abord. Les machines sont à peu près les mêmes pour les deux fils et les préparations aussi : « Une première préparation par les peigneuses ou les cardes qui démêlent, épurent la matière, chassent les corps étrangers, apprêtent les rubans. Une seconde préparation par les étirages successifs et les bancs à broches qui forment les rubans, réunissent plusieurs rubans en un seul pour les régulariser et les affinent d'abord sans torsion, ensuite avec une légère torsion, de manière à les amincir et à les rendre plus consistants. Les métiers à filer proprement dits, en troisième lieu, étirent une dernière fois les rubans, leur donnent par leurs broches la torsion définitive, les convertissent en fil... Mais la similitude n'existe que dans les traits généraux de l'outillage et de la façon. Dans le détail, les dissemblances s'accusent. De plus, un même matériel peut parvenir à une productivité considérable, lorsqu'il s'applique au coton, sans obtenir des résultats aussi notables avec le lin. La matière, en effet, sur laquelle il s'exerce dans les industries linières et cotonnières, présente des caractères fort différents. »

Le coton constitue une substance relativement très homogène, composée de brins élémentaires indivisibles, pouvant glisser aisément les uns sur les autres, un textile élastique, se prêtant aux manipulations sans trop fréquentes cassures. Au contraire, pour le lin et le chanvre, la matière peu flexible et élastique, fort peu homogène surtout, est un assemblage de fibrilles agglutinées par un corps étranger, d'aspect gommo-résineux, la pectose, de manière que, pour façonner cette matière, il faut la désagréger, travailler à disjoindre les fibrilles sans qu'on puisse y arriver entièrement...

---

(1) Aftalion, p. 55-56.

Pour la filature, par exemple, on confie le coton en paquets irréguliers aux premières machines de l'assortiment et on regarde faire. Des machines successives vont s'emparer de la matière, la paralléliser, la tordre, la manipuler de toutes façons. Et, du dernier engin mécanique, on retire achevé, parfait, le fil de coton déjà enroulé autour des bobines et prêt à entrer au tissage. Le travail de l'homme n'intervient qu'à peine pour les transports de la matière d'un métier à un autre, la surveillance et les réparations. Un ouvrier suffit à huit ou dix cardes. Un fileur avec deux aides en Angleterre et trois en France, circulent entre deux faces de ces interminables métiers renvideurs, qui portent 2.000 et parfois jusqu'à 2.800 broches et qui s'allongent sur 37 mètres.

La machine, au contraire, se heurtait avec le lin, à une matière singulièrement plus rebelle... Dès qu'on pénètre dans un établissement linier, dans une filature surtout, on est frappé par la lourdeur de l'outillage et le grand nombre des ouvriers qui se pressent dans les salles : Pesant matériel, lourdes et lentes peigneuses, ou énormes cardes à étoupes, courts et massifs métiers à filer ne portant sur leurs deux faces que quelques 200 à 240 grosses broches à ailettes d'une vitesse de 2.200 à 6.000 tours à la minute seulement. Pour désagréger la matière, en vue de la fabrication des fils fins et moyens, des bacs d'eau chaude, où trempent les rubans de lin, viennent compliquer les métiers à filer. Et partout, parmi les poussières suffocantes ou même pour la filature au mouillé, pieds nus en des sabots, dans l'eau qui ruisselle ou croupît, c'est la multitude des ouvriers, rendue nécessaire par l'insuffisance des perfectionnements techniques et la difficulté du travail. Dans la filature, au lieu d'un ouvrier pour les 8 à 10 cardes du coton, ce sont trois travailleurs pour une seule peigneuse ou une femme par carde à étoupes. Au lieu de quatre ouvriers pour les 2.000 broches du renvideur, ce sont quatre pour les 220 broches seulement du métier linier...

Une cause, aussi, d'augmentation du personnel et de moindre rendement de la machine, c'est qu'au lieu de s'effectuer avec une précision scientifique comparable à celle qui caractérise l'industrie cotonnière, la fabrication, pour le lin, demeure par certains côtés, un *art*, un art comme au temps où l'ouvrage s'exerçait à la main...

Tandis que le coton, cultivé sur de grands espaces, présente des fibres généralement de même qualité, un lot de lin comprend un amalgame de sortes — 5 ou 600 — diverses par leur nature ou le traitement antérieurement subi. Aussi, faut-il, à la main, souvent déjà avant et en tout cas après le peignage, classer les lins en lots de qualité homogène, suivant la couleur, la souplesse, la finesse, la longueur, la propreté des fibres. Il n'est pas question du machinisme, en ces opérations où l'ouvrier

n'a pour se guider, que le toucher et les yeux. De même, c'est encore à la main, qu'après le peignage mécanique. on repeigne à nouveau le lin, on le repasse. La grande variété dans les qualités du lin, oblige aussi à modifier sans cesse les procédés du peignage, à régler les bancs à broches et les métiers à filer suivant la force, la dureté de la fibre, qu'on apprécie à la main, de manière à éviter les «fines places» sur le fil ou au contraire les enroulements du fil sur lui même. A la main encore, sur la table à étaler, l'ouvrière, afin d'empêcher l'irrégularité ultérieure des fils, soupèse les mèches de lin pour leur donner un poids identique sur une même longueur.

Ainsi : « Malgré la similitude dans les grandes lignes, du matériel et des conditions du travail, le moindre succès du machinisme dans l'industrie linière y a maintenu un coût de production notablement supérieur à celui de l'industrie cotonnière (1). »

M. Aftalion précise ses vues en comparant le rôle du capital et celui du travail dans la filature du lin et dans la filature du coton. Pour ne pas compliquer son exposé, il ne parle que de l'outillage et des procédés les plus répandus : filature du lin au mouillé et filature du coton cardé sur renvideurs (2).

Rôle du capital. — M. Aftalion distingue les frais du premier établissement et le coût de fabrication. Les frais de premier établissement, c'est-à-dire le prix du terrain, des bâtiments, de la force motrice et du matériel servant à éclairer, chauffer, sécher, sont beaucoup plus considérables dans les filatures de lin que dans les filatures de coton. Ramenés à la broche, prise comme unité de comparaison, ils sont, dans les deux établissements liniers, choisis en exemple par M. Aftalion, de 209 francs et de 172 francs. Dans les établissements cotonniers ils ne s'élèvent qu'à 47 fr. et à 37 fr. 42. « L'installation d'une filature de lin nécessite donc, par broche, un capital fixe approximativement quadruple de celui qu'il faut à une filature de coton (3). » Il faudrait, pour compenser un tel désavantage, que la broche de lin soit beaucoup plus productive que la broche de coton, et que

(1) Aftalion, pages 58. 59, 60, 61, 62, 63.
(2) Aftalion, p. 66.
(3) Aftalion, p. 72.

pour 1 mètre de fil produit par celle-ci, elle en produise 4. Il n'en est pas ainsi : « La production métrique de la broche n'est guère plus élevée pour le lin que pour le coton. » En une journée de travail de 11 heures, la broche de lin produit 5.480 mètres de fil ; celle de coton en donne 4.000 mètres. La différence n'est donc, au profit de la première, que de 37 p. 100.

Aussi, l'amortissement et l'intérêt des capitaux grèvent-ils beaucoup plus lourdement le fil de lin que le fil de coton. Dans les établissements liniers dont parle M. Aftalion, ces frais s'élèvent à 0 fr. 16 et 0,134 pour 10.000 mètres de fil ; pour la même quantité de coton, ils ne s'élèvent qu'à 0 fr. 049.

Et l'inégalité continue si l'on considère les frais généraux de production, à savoir les frais de direction, d'impôts, d'assurances, de réparations et d'entretien, d'éclairage, de combustible. De ce chef, 10.000 mètres de lin coûtent 0,073 et 0,063 ; la même quantité de coton ne coûte que 0,032.

Cette nécessaire énumération de chiffres montre la constante infériorité de la filature linière par rapport à la filature cotonnière. Les raisons s'en trouvent énoncées dans les citations que nous avons faites du livre de M. Aftalion et où nous avons constaté l'impossibilité d'appliquer au lin un machinisme aussi perfectionné et aussi productif qu'au coton.

Rôle du travail. — « Bas salaires et travail insalubre vont coexister dans la filature de lin avec une main-d'œuvre cependant beaucoup plus coûteuse que dans la filature de coton où les ouvriers mieux payés, mais aidés par un excellent machinisme, arrivent à une beaucoup plus grande productivité (1). »

Des feuilles de salaires relevées par M. Aftalion, résulte que les ouvriers de la filature touchent les salaires moyens suivants :

	Filature de coton.	Filature de lin.
	—	—
Hommes	1.400 francs	1.100 francs.
Femmes.	900 —	700 —
Mineurs des deux sexes	550 à 600 —	500 à 550 —

(1) Aftalion, p. 81.

Les ouvriers classeurs, qui sont les mieux payés dans la filature de lin, sont de véritables ouvriers d'art ; ils touchent un salaire de 4 francs ou 4 fr. 50. Les fileurs, qui sont les mieux payés dans la filature de coton, ne sont que de simples servants de la machine ; leur salaire s'élève pourtant à 5, 6 et 7 francs.

Mais de ce bas prix des salaires aucun avantage ne ressort au profit de la filature de lin. En effet, « la main-d'œuvre aux 10.000 mètres coûte 0 fr. 04 pour le coton, au lieu de 0 fr. 20 et 0 fr. 26 pour le lin (1). »

La raison de cette anomalie apparente est le développement du machinisme, qui a pour conséquence d'éliminer une grande partie de la main-d'œuvre et d'augmenter la productivité de celle qui reste employée à la production. « L'encombrement du personnel ouvrier dans la filature du lin contraste avec sa raréfaction dans la filature du coton.... (2). Pour l'ensemble de la filature, on arrive, suivant les établissements, à un total de 40 à 50 ouvriers par 10.000 broches de coton. Par 10.000 broches de lin, j'ai constaté 413, 432, 492, 538, 601 et jusqu'à 704 ouvriers dans diverses filatures, ou dix ou douze fois plus d'ouvriers que pour le coton (3). »

Pour la France entière on obtient les chiffres suivants d'après le recensement de 1896.

	Population active.	Nombre de broches	Proportion par 10.000 broches.
Filature de coton....	33.997	5.500.000	62
Filature de lin......	21.704	450.000	482

Mais l'ouvrier employé à filer le lin produit beaucoup moins que l'ouvrier employé à filer le coton. Le premier est attaché à 20 broches dont la production totale s'élève par an à 32.900.000 mètres de fil. Le second est attaché à 200 broches qui donnent annuellement 240.000.000 mètres. « La production métrique par ouvrier est donc sept fois plus

(1) *Id*, p. 110.
(2) *Id.*, p. 103.
(3) *Id.*, p. 105.

considérable pour le coton que pour le lin (1) ». Cette différence de productivité explique à la fois les bas salaires et le coût élevé de la main d'œuvre dans la filature de lin.

En définitive, si l'on tient compte de toutes les opérations que doivent subir les fils de lin et de coton jusqu'au moment du tissage, on constate que 10.000 m. de lin, filés dans les établissements qu'avec M. Aftalion nous avons tout le temps pris en exemple, coûtent « un prix de 0 fr. 96 et de 1 fr. 18 pour les n[os] 40 et 30, alors que le coton demeure à 0 fr. 50 et 0 fr. 60 (2). »

Cette analyse nous a permis de nous rendre compte des avantages du coton sur le lin. Le tissage les accentue encore, Aussi les tissus de coton, de qualité inférieure mais de prix inférieur aussi aux toiles de lin, se vendent plus aisément. Le coton fait au lin une double concurrence, sous forme de fil dans les ateliers de tissage et sous forme de tissu dans la grande consommation : il restreint la vente de la toile et oblige ceux qui la fabriquent à répercuter leurs pertes sur les producteurs de fil.

Marché d'approvisionnement. Filateurs et cultivateurs. — Les filateurs peuvent-ils à leur tour payer moins cher la filasse qu'ils achètent aux cultivateurs ? Oui, mais à condition de ne plus l'acheter en France, mais en Russie, c'est-à-dire de contribuer à la ruine de la culture linière française. Certes, ils ne le font pas de gaité de cœur : le lin de France est supérieur au lin russe. Les cultivateurs français consacrent au lin leurs meilleures terres et ils les laissent souvent reposer. Ils dépensent en engrais 47 p. 100 du prix de vente. Une fois la plante sortie de terre, ils la sarclent soigneusement en se traînant sur les genoux pour ne pas abîmer les tiges et la débarrassent ainsi des parasites qui absorberaient le suc de la terre. Puis, comme les fibrilles sont entourées d'une pectose qu'il faut dissoudre, on rouit les tiges. Et le rouissage dans les eaux de la Lys est le meilleur de tous. C'est donc contraints et forcés, et parce qu'il leur faut une matière première peu coûteuse, que les filateurs achètent en Russie une filasse inférieure, car elle est

(1) Aftalion, p. 107.
(2) *Id.* p. 115.

récoltée sur des terres très ordinaires, sauvages mêmes, et la culture en est beaucoup moins soigneuse et délicate, et recommandable seulement par son bon marché. Le déplacement du marché d'approvisionnement de la filature a singulièrement nui à la culture. De 1862 à 1901, la production totale de filasse est passée en France de 52.311 tonnes à 24.803 tonnes. Cet antagonisme embarrassa l'action du Comité linier, qui se constitua en 1850, pour défendre les intérêts de l'ensemble de la production du lin. On ne pouvait songer à demander une forte protection contre la filasse étrangère: c'eût été condamner la filature à n'employer qu'une matière première à prix élevé, c'est-à-dire, dans les conditions que nous connaissons, décréter sa perte. Et, de fait, lors de la discussion de 1892, on accorda à la filature la franchise de sa matière première. La campagne que l'on menait ardemment, surtout depuis l'inauguration, en 1860, du régime libre échangiste, aboutit, en 1892, au vote de primes à l'hectare pour une durée de 6 ans renouvelée depuis. Depuis quelques années la culture semble reprendre un peu de vigueur. Le nombre d'hectares ensemencés n'est, il est vrai, que de 25.132 en diminution de 1.800 sur le chiffre de 1896 ; mais sur les chiffres de 1898, 1899, 1900 il présente une augmentation de 5.861, 7.548, et 3.872 hectares.

C'est que le marché russe d'approvisionnement de la filature s'est restreint. La récolte de filasse a été déficitaire en Russie. Le prix en a donc augmenté : en 1898 le prix du kilog importé était de 0 fr. 60 pour le lin russe et de 0 fr. 64 pour le lin de toute provenance. Ces prix étaient en 1903 de 1 franc et de 1 fr. 08. Cette hausse, qui a nui à la filature, a, au contraire, servi les intérêts de la culture. Elle aurait été plus funeste encore à la filature, si le prix du coton n'avait considérablement haussé ; mais la crise du coton a singulièrement favorisé la vente des textiles liniers, et a rendu moins dangereux pour les fabricants de toile et les filateurs de lin l'achat d'une matière première plus coûteuse. C'est encore la crise d'une autre industrie qui est venue favoriser la culture du lin, à savoir la crise de l'industrie sucrière. On avait beaucoup remplacé le lin par la betterave. Mais cette culture devenant moins remunératrice, certains de ceux qui l'avaient entreprise sont revenus à celle du lin. Il faut compter enfin parmi les causes qui retiennent en France le

marché d'approvisionnement de la filature et qui le rendent praticable à la fois aux vendeurs (cultivateurs) et aux acheteurs (filateurs) les primes votées en 1892 (1), et qui s'élèvent à 2.500.000 francs pour le lin et le chanvre, et aussi l'action du Comité linier, qui favorise par tous les moyens possibles la culture du lin et son industrie.

La filature s'est donc vue contrainte à l'emploi d'une filasse inférieure, et dont les défauts peuvent se retrouver dans le fil et dans la toile. Ellle se trouve, de plus, à la merci d'une récolte déficitaire en Russie. Enfin, l'achat d'une filasse moins coûteuse ne peut améliorer très sensiblement la situation de la filature : n'avons-nous pas vu que son infériorité tenait à son organisation intérieure ?

Efforts des filateurs pour améliorer le sort de la filature. — Mais, d'abord, la situation de la filature ne tend-elle pas d'elle-même, et par le simple jeu de la concurrence, à s'améliorer, pour ainsi dire automatiquement ? Les crises qui sévissent sur une industrie n'opèrent-elles pas parfois une sorte de sélection qui balaie les entreprises mal venues, mais respecte et même renforce — d'une partie de ce qu'ont laissé les disparues — les entreprises vigoureuses bien portantes. *La concentration industrielle*, résultat de cette sélection n'a-t-elle pas assuré la situation des entreprises que la crise n'a pas abattues ? Ce résultat s'est produit de deux manières :

1° La filature du lin s'est localisée dans la région qui lui est le plus favorable : le département du Nord. Le climat joue un grand rôle en général dans l'industrie textile. Il faut au lin un climat humide. Il lui faut, de plus, l'habilité traditionnelle de la fileuse flamande (2). Cantonnée dans cette région propice, elle opposera une résistance plus ferme à l'action de la concurrence.

2° La concentration industrielle proprement dite s'est produite aussi dans la filature. Le nombre des établissements a diminué, celui des broches aussi, mais dans une proportion beaucoup moins forte, en sorte que le nombre moyen de

---

(1) Le régime des primes présente pour les producteurs cet effet de rendre la culture remunératrice sans aucune hausse des prix de vente.

(2) Aftalion, p. 146.

broches par établissement a plus que doublé depuis 35 ans, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant (1) :

Années	Etablissements	Total des broches.	Nombre moyen des broches par établissement.
—	—	—	—
1867	193	622.935	3.227
1879	138	539.998	3.913
1895	74	463.951	6.269
1902	64	448.426	7.006

M. Aftalion remarque que cette concentration n'a pas abouti à la formation de sociétés anonymes (2) et que, si 3 filatures possèdent chacune 3.000 broches, une trentaine — presque la moitié — n'en détient guère que 4.000.

La concentration est donc insuffisante pour engendrer un monopole susceptible de régler le prix de vente. Les filateurs ont dû recourir à une action volontaire et consciente. Pour remédier à la baisse, il fallait d'abord empêcher l'envahissement du marché par les fils de lin importés de l'étranger. La filature obtint, en 1892, la franchise de sa matière première — malgré les réclamations de la culture à laquelle on accorda, en compensation, des primes — et une protection énergique contre les fils étrangers — malgré les réclamations du tissage, qui obtint aussi, d'ailleurs, un relèvement proportionnel de ses droits protecteurs. Il est inutile d'entrer dans le détail de ces droits. Il ne nous a pas paru, en effet, que la filature linière ait à redouter beaucoup la concurrence étrangère. Son véritable adversaire, c'est le coton tissé en France et vendu sur le marché français. C'est sur le marché français que les filateurs ont voulu agir, au moyen d'ententes. Ces ententes appelées aussi cartells peuvent être com-

(1) Aftalion, p. 162.

(2) Les industries textiles ont conservé beaucoup plus que les industries métallurgiques un caractère familial. Voyez la famille Motte à Roubaix, la famille Saint à la rue du Louvre. Est-ce un signe de moindre concentration industrielle? Les Saint détiennent la majeure partie de la fabrication et du commerce du jute. Ils essaient d'y ajouter le monopole de sa culture en Indo-Chine.

merciales et ne réglementer que la vente; elles peuvent être industrielles et réglementer aussi la production. Mais commerciales ou industrielles, elles n'ont de chance de succès que si elles sont conclues entre concurrents peu nombreux, de puissance sensiblement égale et produisant des qualités peu différentes d'un même fabricat. Si ces conditions ne sont pas réunies, des tendances séparatrices ne tardent pas à dissoudre le syndicat, et, en tout cas, paralysent complètement son action ; et quand celle-ci paraît efficace, c'est qu'elle s'est exercée dans le sens où les faits se dirigeaient d'eux-mêmes.

Tel a été le sort des cartells liniers qui se sont fondés en 1887, 1889, 1891, 1899, 1901. Il n'en pouvait être autrement pour cette malheureuse industrie linière qui, en dépit de la finesse de ses produits, semble vouée à un déclin constant, parce qu'elle ne peut adopter les formes les plus perfectionnées de production et de vente :

Le cartell se heurte ici à des obstacles assez graves. La concentration, malgré ses progrès, n'a pas encore atteint le degré où l'entente s'établit aisément entre un petit nombre de puissants chefs d'usine. Il n'est pas très commode de faire adopter une ligne uniforme de conduite par une soixantaine de filateurs, dont les uns dirigent 30.000 broches, et dont d'autres n'en possèdent que 2,000. De plus, une des conditions essentielles de succès pour un cartell, l'uniformité de la matière et du produit fabriqué ne se rencontre pas dans la filature de lin... L'extrême diversité des sortes de lin brut employées, les grandes différences d'un établissement à un autre dans cette fabrication de fils de lin qui, sur bien des points, est un art, la variété des marques produites qui déjà s'opposent à la formation de sociétés anonymes, ont empêché aussi jusqu'ici toute fusion, soit industrielle, soit seulement commerciale (1).

Efforts des filateurs pour règlementer le prix de vente de leurs produits. — Quelle que soit la cause profonde de la crise dont souffre une industrie — surproduction ou sous-consommation — la cause directe de la baisse du prix de ses produits est la disproportion de l'offre et de la demande, la première étant supérieure à la seconde. Il semble donc,

(1) Aftalion, 156-8.

puisque la consommation échappe à l'influence des producteurs, que la diminution dans la production soit le seul moyen qu'ils puissent efficacement employer pour relever le prix. Cela est vrai. Mais ce moyen efficace est douloureux. Les filateurs ont d'abord essayé d'arrêter la baisse des prix, tout simplement en décidant, dans une entente, qu'aucun d'eux ne consentirait de prix de vente inférieurs à un minimum déterminé. La tentative était bien aléatoire. Comment déterminer un prix de vente identique pour des entreprises si nombreuses, d'importance économique si différente et produisant des qualités si variables de fil? A diversifier les prix, on se donne une tâche très compliquée à remplir; à les unifier, on risque de constituer au profit de certaines entreprises une véritable rente, et l'on est d'ailleurs obligé d'introduire des clauses particulières à la faveur desquelles des fraudes peuvent se multiplier. Ceux mêmes qui ont conclu l'entente ne la respectent pas. Pour écouler leurs produits, ils vendent par exemple à des prix fixés pour une qualité inférieure des marchandises de bonne qualité. Une fois, en 1902, une entente conclue pour arrêter une baisse qui s'était produite en octobre, parut réussir. Voici la cause véritable de ce succès apparent: « A la suite des arrêts de broches de 1901, des fortes exportations de 1902, les filateurs connaissaient la pénurie du tissage en fils, l'absence de stocks chez les négociants ou les fabricants. La baisse ne provenait que des défaillances de certains filateurs effrayés par les bruits erronés d'une récolte russe en lin très abondante, et de l'effondrement des cours qui allait s'en suivre. La tentative du syndicat a obtenu un plein succès, parce qu'il s'agissait, non pas de pousser à une hausse artificielle, mais d'arrêter une baisse artificielle parce que l'état du marché commandait la hausse. Et lorsque, en effet, les renseignements se précisèrent sur une récolte, sinon nettement déficitaire, du moins peu abondante en lin de bonne et moyenne qualité, et que le prix de la matière brute se releva, le cours des fils sur le marché dépassa même de quelques francs le tarif du syndicat (1). »

Les primes à l'exportation semblent devoir être plus efficaces, elles dégagent le marché intérieur et, par là même,

(1) Aftalion, p. 161.

atténuent la disproportion qui pesait sur les prix de vente. Les cartells liniers ont essayé de ce remède. A plusieurs reprises, en 1887, en 1899, les filateurs ont donné aux exportateurs une prime de 1 fr., 1 fr. 50 ou 2 frs. par paquet de fil exporté à l'étranger. Mais un cercle vicieux est à redouter. Ou bien la prime est assez forte pour inviter à l'exportation, mais elle impose alors un lourd sacrifice aux producteurs, qui perdent d'un côté ce qu'ils gagnent de l'autre, ou bien elle est légère, mais elle risque, dans ce cas, d'être inefficace. Pour le lin surtout, le jeu des primes ne paraît pas bien assuré. Etant donné la différence normale des prix du lin français et du lin russe et le droit élevé — de 6 à 12 francs — qui frappe le lin étranger à son entrée en France, il faudrait une chute singulière des prix à l'intérieur, pour qu'une prime de 1 ou 2 francs décidât le filateur à renoncer à la protection dont il jouit en France et à engager la lutte avec les filateurs étrangers sur leur propre marché.

Les primes à l'exportation n'ont abouti à décharger le marché français que 2 p. 100 de la production en 1887 et seulement de 0,64 p. 100 en 1899. Le succès de ce système n'est pas brillant.

Aussi les industriels ont-ils cherché à restreindre la production elle-même. Le remède est héroïque. On peut le mettre en pratique sous trois formes différentes :

1° L'achat et la mise en chômage d'établissements qui périclitent. « Une société anonyme de 20.000 broches, l'Union linière, en liquidation depuis de longues années, faisait aux filateurs une concurrence redoutable par les bas prix de vente auxquels sa situation difficile la faisait consentir. Sous l'inspiration du syndicat, un consortium de filateurs, en 1901, résolut de l'acheter. L'intervention, à l'adjudication publique d'un groupe de fabricants de toiles, désireux de maintenir la filature en activité pour bénéficier de ses bas prix, qu'on avait redoutée au moment, ne se produisit pas. Les filateurs achetèrent l'usine pour 548.000 francs, tous frais compris, en brisèrent les broches et vendirent le matériel mis hors d'usage comme vieux métal. C'est là un moyen de réduire la production provisoirement efficace ; mais on n'a nulle garantie que l'installation de nouvelles broches

dans d'autres établissements ne viendra pas remplacer les broches disparues (1). »

2º La réduction facultative de la production. — « Le 3 juin 1899, une entente entre industriels représentant 376.000 broches, ou les quatre cinquièmes environ de la filature française, ordonne en principe une restriction d'un sixième de la production pendant trois mois. Les filateurs qui ne réduisent pas leur production versent des cotisations avec lesquelles on paie une prime de 0 fr. 12 cent. par broche au mouillé et de 0 fr, 18 au sec, par semaine, aux manufacturiers arrêtant effectivement leurs métiers. Malgré la prime, à cause des pertes résultant du chômage qui, pour le mouillé seulement, atteignirent 0 fr. 30 et 0 fr. 40 cent. par broche et par semaine, la grande majorité des filateurs préféra payer l'amende plutôt que de chômer. Au lieu de l'arrêt d'un sixième des broches ou de 60.000, on n'obtint que celui de 7.200 entraînant une dépense de 11.000 francs. En vain pendant un nouveau trimestre, — du 26 août au 25 novembre, — éleva-t-on la prime jusqu'à 0 fr. 20 et 0 fr. 24 c. au mouillé et 0 fr. 30 ou 0 fr. 36 au sec; on ne détermina encore au chômage que 7.188 broches avec une dépense de 16.000 francs (2).

3º Reste la réduction obligatoire de la production. — « Du 29 avril au 31 décembre, pendant huit mois, par une série d'accords successifs entre industriels dirigeant un nombre de broches qui varia entre 317.000 et 390.000 — soit des deux tiers aux quatre cinquièmes de la filature française — fut décidée une diminution générale de la production qui fut d'ordinaire d'un sixième, d'un douzième seulement en octobre. Les filateurs durent ou chômer, un jour par semaine, ou arrêter un sixième de leurs broches ou encore exporter un sixième de leur production. La réduction fut cette fois effective et considérable: Le représentant assermenté du syndicat contrôlait le respect aux résolutions prises et vérifiait les plombs apposés aux métiers (3). »

Encore n'est-il pas sûr que la réduction obtenue soit

(1) Aftalion, p. 166.
(2) *Id.*, p. 166-167.
(3) *Id.*, p. 167-168.

uniquement une conséquence de l'entente. Au moins, des circonstances exceptionnelles ont-elles singulièrement accru la force de cette entente. « On se trouvait en une année désastreuse pour la filature, où, par suite de deux récoltes successives déficitaires en Russie, l'extrême pénurie de la matière première commandait impérieusement une limitation de la production et l'aurait probablement imposée à plusieurs des industries, en dehors même de toute entente. La récolte russe de 267.000 tonnes en 1898, s'abaissait à 180.000 en 1899 et à 213.000 en 1900. Le prix du lin russe à l'importation, de 0 fr. 60 en 1898, à 1 fr. en 1891. Conserver la même allure à la production, c'était risquer de se trouver à court de matière ou s'obliger à payer cette matière à un prix excessif, alors que l'abondance des fils fabriqués n'aurait pas permis un relèvement proportionnel dans le prix de vente. Par un chômage partiel, on diminuait à la fois la hausse de la matière première et la baisse des fils (1) ».

Le syndicat d'entente ne peut donc avoir, du moins en ce qui concerne le lin, d'action très efficace. « Le marché le domine plus qu'il ne domine le marché (2) ». Il semble que si les conditions actuelles de la technique et de la consommation se maintiennent pour le lin, sa décadence soit fatale. Tout ce qu'ont pu et pourront faire les ententes entre filateurs, c'est prévenir les à-coups brusques, les crises violentes; c'est, suivant l'expression de M. Aftalion, « organiser la décadence ».

Nous nous sommes contentés aujourd'hui de résumer, en ce qui concerne la filature de lin, l'étude de M. Aftalion et d'en faire de longs extraits. Nous avons voulu simplement donner un exemple de monographie économique. A propos du tissage, nous aurions fait des constatations analogues à celles que nous avons faites, quoique, en général, moins frappantes. Ce que nous avons dit indique suffisamment, nous semble-t-il, la situation de la filature linière, entre ses deux marchés d'approvisionnement et de vente.

La concurrence que le fil de coton fait au fil de lin, le tissu de coton à la toile de lin, a occasionné une baisse des

---

(1) Aftalion, p. 168.
(2) *Id.*, p. 169.

prix du fil de lin à laquelle la filature n'a pu s'accommoder par un perfectionnement intérieur et technique. Aussi a-t-elle cherché à étendre son marché d'approvisionnement, et à s'accomoder aux conditions mauvaises de son marché par un perfectionnement économique.

De nombreuses questions que nous n'avons pu qu'effleurer mériteraient d'être étudiées à part. Nous les avons réservées. Les unes ont trait à la consommation des fabricats liniers, les autres aux conditions économiques et hygiéniques des ouvriers du lin.

Sur ces dernières surtout, des documents ont été et seront publiés soit à l'étranger, soit en France par l'Office du travail ou par la Commission parlementaire d'enquéte sur l'industrie textile. Nous les étudierons ici.

O. LACROYE.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Revues Socialistes italiennes.

La Critica sociale, février, mars, avril, mai.
Il Divenire sociale, avril, mai,

La farce du syndicalisme révolutionnaire, ce qu'il y a dans la fameuse action directe : Sous ce titre pittoresque, *Ivanoë Bonomi* continue la sainte croisade contre nos amis de l'*Avanguardia*.

Il critique injustement son pays en l'accusant de toujours singer les modes des voisins. C'est bien mal comprendre le syndicalisme révolutionnaire, qui n'est nullement un mouvement théorique aprioristique, mais au contraire la simple interprétation des réalités ouvrières. Si dans nos journaux et nos revues nous défendons, en France comme en Italie, les mêmes conceptions révolutionnaires, c'est que nous avons eu dans les deux pays le même éducateur : un mouvement ouvrier révolutionnaire. Comme toujours, la théorie sort de la pratique et ne vient qu'après coup pour l'aider à se préciser et à prendre vraiment conscience d'elle-même. Le socialisme sorelien n'est qu'une admirable leçon de choses, tirée par un grand esprit, de l'organisation syndicale française à la fin du XIX[e] siècle, et son mérite éminent reste d'avoir compris toute l'ampleur du mouvement et son rôle avenir, alors qu'il ne faisait que de s'esquisser a peine.

Nous, révolutionnaires, nous tâchons de comprendre avant de critiquer, et jamais nous n'avons accusé réformistes de France et turatiens d'Italie de se copier servilement. Nous savons bien que, s'ils expriment des idées très voisines, c'est qu'ils sont les uns et les autres les représentants des mêmes intérêts conservateurs et petits bourgeois.

Avec une sagesse et une sincérité que l'on ne rencontre guère qu'en Italie, *Bonomi* reconnaît que réformistes et révolutionnaires sont vraiment inconciliables, et que pour la première fois on peut parler de tendances opposées, alors que cette parole n'avait aucun sens pour désigner les vieilles divisions superficielles entre l'intransigeance et la transigeance électorales, ces deux courants se retrouvant d'accord sur toutes les questions essentielles.

Mais *Bonomi* a fait une découverte beaucoup plus originale. Empruntant à la conférence de *Griffuehles*, publiée dans *le Mouvement*, la définition de l'action directe, il proclame que les réformistes en ont toujours fait. Tant mieux, si la chose est

vraie. La *Critica sociale* est une précieuse recrue pour le syndicalisme révolutionnaire.

— Dans le numéro du 16 février, *Felice Ceramicola* essaye sa meilleure plume contre l'action syndicale. Article décousu et prétentieux, qui fait vraiment regretter que *Turati* ne soit pas seul à écrire sa Revue. *Ceramicola* a le talent des formules obscures, qui rendent impossible toute discussion. Il a des lumières, paraît-il, sur « la conception moderne et scientifique du fait social ». Il nous confie que « la société est une formation naturelle, organique, évolutive ». Et « cette conception est la vie et l'âme de la pensée socialiste ». Je n'aurai garde d'y contredire. C'est du galimatias, mais c'est peut-être aussi de la sociologie. Dans cet article, je ne veux cueillir que la première et la dernière phrase, les seules claires et vraiment caractéristiques : « Socialisation des *grands moyens* de production et d'échange, lutte de classe *économique*, conquête *graduelle* des pouvoirs publics, sont tenus pour les principes spécifiques et distinctifs du mouvement prolétarien ». Il est vrai qu'il s'agit du mouvement prolétarien revu et mis au point par Ceramicola. Et dire que ce pauvre ignare de Marx passa toute sa vie à expliquer que la lutte de classe était par essence une lutte politique, au sens large et vrai de ce mot ! Ainsi finit le topo : « En dehors des énergies progressives et intensificatrices de la vie collective, il n'existe pas de possibilité de rénovation sociale et, *sans un effort constant pour pénétrer et utiliser les formes fondamentales de l'organisme existant, il n'y a pas d'action socialiste* ». O l'exquise phrase! La première partie n'a pas plus de sens en italien qu'en français, et la seconde exprime un réformisme touchant à force d'être ingénu !

— 1er mars 1905. — Avec sa précision et sa clarté habituelles, *Bonomi* nous donne sa solution de la question des ferrovieri. Deux droits sont en conflits : le vieux droit commun qui accorde aux ferrovieri les mêmes droits qu'à tous les salariés, et un droit nouveau qui n'est pas celui d'une classe, mais de toute la société, droit de ne pas laisser interrompre par des grèves une circulation indispensable à sa vie. Une transaction est nécessaire. Les ouvriers renonceront à l'usage de la grève, et l'Etat se contentera, pour assurer le respect des engagements, de sanctions civiles au lieu de répressions pénales. Mais, comment, dans une industrie, qui si rapidement évolue et progresse, les salariés pourront-ils obtenir à leurs conditions de travail les améliorations nécessaires ? *Bonomi* ne croit guère, à l'arbitrage qui se ramène toujours à une décision du tiers arbitre auquel personne ne fait confiance. C'est tout au plus bon pour l'interprétation des points secondaires. Les ferrovieri utiliseront l'arme puissante qu'ils ont entre les mains : le droit de suffrage. Par l'intermédiaire des partis politiques, ils feront pression sur le

gouvernement. Ainsi déjà font les agents des postes et les membres de l'enseignement. *Bonomi* prévoit que cela se généralisera à mesure qu'une industrie nouvelle passera entre les mains de l'Etat. Ce sera le règne des parlementaires ! Bel avenir, mais un peu utopique ! C'est seulement par son caractère exceptionnel que le chantage parlementaire d'une catégorie de fonctionnaires peut quelquefois réussir. La méthode, appliquée par tous, perdra son efficacité. Et d'ailleurs, à cette époque heureuse, il n'y aura plus l'industrie privée pour en faire les frais !

« Sans doute *Georges Sorel* est un des esprits les plus pénétrants et les plus profonds de notre temps ; sociologue d'une culture extraordinairement vaste, au talent facile et brillant, il s'impose au respect de tous, amis et adversaires. C'est aussi un talent essentiellement critique : dans ses lives, dans ses conférences, dans ses innombrables articles épars dans les revues, il emploie avec une véritable volupté le pic démolisseur de la critique ; c'est d'elle qu'il se nourrit, pour elle qu'il vit, et c'est elle, enfin, qui nous offre les plus superbes fleurs de son intelligence ». Cet éloge, assez précis et assez fin, est signé *Luigi Faccio*. A le lire, on pourrait croire que l'auteur connaît les choses dont il parle. Hélas ! Il n'en est rien. La suite de l'article le montre surabondamment. Il s'agit de mettre en contradiction nos amis italiens et Sorel, dont volontiers ils se proclament les élèves. Thème un peu usé, que, dans la *Critica*, nous avons vu déjà traiter avec plus de talent et plus d'habileté. Ecoutez et appréciez ! Alors que *Sorel* condamne les vieilles théories catastrophiques, voit dans le marxisme une méthode d'action plus qu'un dogmatisme intangible, et ose même préférer la critique progressive d'un *Bernstein* à l'affirmation simpliste de *Kautsky*, les révolutionnaires italiens, nous dit-on, prennent le contre-pied sur toutes ces questions. Pour prouver les contradictions, *Luigi Faccio* se borne d'ailleurs prudemment à citer *Sorel*, c'est-à-dire un seul des éléments de comparaison. Il lui est plus facile de prêter à ses adversaires des idées qu'ils n'ont pas, que de produire des affirmations de Labriola Leone ou Mocchi pour appuyer sa thèse.

— 16 avril 1905 — *Turati* critique vigoureusement la grève des ferrovieri, qu'il a qualifiée de seconde épreuve, et la plus décisive, de la tactique dite révolutionnaire. Le Congrès des ferrovieri réduisit les députés au rôle de porte-parole des revendications ouvriéres, au lieu de leur donner une part de direction dans le mouvement. C'est ce qu'on ne pardonne pas. En Italie, comme ailleurs, les élus ont une compétence universelle qui les rend plus capables de discuter les intérêts des ouvriers que les ouvriers eux-mêmes.

Turati prétend dresser le bilan de la dernière grève, et naturellement il en fait le tableau très noir. Il oppose la situation de

1901-1902, où simplement par le jeu des forces parlementaires et une discussion paisible, les ferrovieri obtinrent d'importantes concessions. Turati oublie de constater que ces concessions ne furent pas bien solides, puisque, deux ans après, c'est en partie pour le même objet que les ouvriers durent reprendre la lutte. En 1902, de plus, la liberté de grève n'était pas sérieusement menacée.

Enfin, *Turati* devrait bien noter que la cause dominante de l'échec récent est l'action désorganisatrice des réformistes, qui rendit le prolétariat hésitant, et au moment même de la bataille l'éclatante trahison de ses amis, députés et membres du secrétariat central. *Turati* veut faire cesser une équivoque qui n'a que trop duré et se libérer de toute solidarité avec les folies révolutionnaires. C'est la sagesse même, et les révolutionnaires doivent plus vivement encore désirer une situation nette, leur permettant de reprendre une propagande active, raffermir les organisations, rendre au prolétariat confiance en lui-même, en ses armes de lutte et en son avenir. Ce résultat ne sera possible que le jour où l'*utopie ferriste* de l'Unité socialiste sera décidément morte en Italie.

Dans le même numéro, un citoyen *Garzia Cassola* veut parler de l'Unité socialiste en France. Il ajoute à son nom le titre de docteur ; ce n'est sans doute pas en science sociale, ni surtout en socialisme étranger. Ce brave homme a découvert que le Congrès de Rouen fut chez nous le Congrès d'unification et que les jaurésistes n'y ont fait qu'une bouchée des révolutionnaires. Et sans penser à mal, il continue ses effets de style : « Somme toute, le Congrès de Rouen est une victoire de Jaurès et de son parti, qui est notre parti. » « Où était *Jules Guesde ?* Pourquoi n'y était-il pas ? On ne fuit le champ de bataille que lorsqu'on a la certitude de la défaite. » Honnête Cassola ! Pas un moment, il ne semble se douter que le Congrès dont il parle était un Congrès purement jaurésiste, où les autres fractions n'avaient que faire ! Il lui eut pourtant suffit de lire *Il Tempo,* journal réformiste à 0 fr. 05 pour être renseigné. C'est de la documentation facile et à bon marché. Je la lui recommande pour l'avenir. Si tout le monde n'est pas obligé, en effet, de savoir ce qui se passe en France, personne non plus n'est obligé d'en parler. Dans l'intérêt de sa revue, *Turati* ferait bien de relire les articles de *Cassola* avant de les publier.

— 1er mai 1905. En ce jour, *Turati* voudrait que les socialistes procédent à leur examen de conscience. Il regrette que le parti fasse si peu d'action positive et ne cherche pas à solutionner pratiquement les questions, que l'on traite sans cesse dans la propagande. Le parti dépense la plus grande partie de son activité et de ses forces à la guerre contre le succhionisme et l'opposition

politique contre le gouvernement. Et dans ces critiques, il y a une indiscutable part de vérité.

Il est certain que les grandes campagnes contre les brigandages du Ministère de l'instruction publique et ceux du Ministère de la marine n'avaient qu'un médiocre intérêt socialiste. Sous l'impulsion de *Ferri*, on put voir l'*Avanti* presqu'entièrement consacré à ces discussions et reléguant au second plan les questions ouvrières. Je sais bien que c'est le moyen d'intéresser les classes intermédiaires, dont le sentimentalisme et l'intérêt sont également révoltés par les abus commis. Mais ce n'est peut-être pas l'œuvre essentielle pour un parti et une presse socialistes.

— *Il Divenire Sociale*. Je m'étends beaucoup moins sur *Il Divenire* que sur la *Critica*, car ici ma critique n'a plus à critiquer. C'est l'exposé et la défense des idées mêmes du *Mouvement*.

— 1er avril 1905. Dans un excellent article, notre camarade *Longobardi*, de Naples, réfute les sophismes des réactionnaires et des réformistes sur le droit de grève dans les services publics.

L'ancien républicain *Colajanni*, à qui aucune infamie ne coûte pour conquérir un portefeuille, à la tribune de la Chambre comme dans la *Rivista popolare*, a violemment combattu les droits des ferrovieri et défendu les mesures exceptionnelles proposées contre eux. C'est à *Colajanni* surtout que répond *Longobardi*. Les travailleurs des services publics seraient des privilégiés ayant vendu leur droit de grève pour un plat de lentilles. Sans doute, leur situation est plus stable que dans l'industrie privée. Mais cette stabilité est toute relative, et nombre des avantages dont ils jouissent sont chaque jour étendus à l'industrie privée. Par contre, ils subissent une très réelle infériorité par le fait de leur spécialisation, qui souvent les rend inutilisables dans l'industrie privée. D'ailleurs, dans tous les cas ce sont des contractants qui sont en présence, quelque soit l'employeur, Etat ou particulier. Les classes dominantes parlent toujours des intérêts généraux, pour justifier leurs prétentions. Dans la réalité, il y a diverses classes sociales avec des intérêts antagonistes. Et si vraiment il y avait un intérêt général, il cesserait justement d'être général, au moment où une vaste catégorie d'ouvriers pourrait trouver utile de le combattre. Une grève dans les services publics peut incommoder les autres ouvriers, mais ils ont un intérêt bien supérieur à l'élévation des conditions de travail d'une partie de leur classe. Toute grève, d'ailleurs, porte atteinte à un intérêt prétendu général, elle serait donc criminelle, et seule la grève générale serait légitime. Voilà où conduit la logique des apôtres de la règlementation. En fait, toute grève partielle est « un épisode de la lutte gran-

diose de tout le prolétariat pour son élévation et son émancipation. » Devant cette réalité tombe toute invocation aux intérêts généraux.

Ce n'est pas seulement le droit de grève, mais aussi le droit d'association dont il faudrait priver ces travailleurs. L'organe ne se comprend plus en effet, une fois la fonction supprimée.

En compensation, quelles garanties offre-t-on aux employés des services publics ? L'arbitrage obligatoire, cette terrible arme conservatrice qui laisse les ouvriers complètement désarmés en face du patron. L'arbitrage sans la grève, c'est l'absolue impossibilité de fixer les conditions du travail. Ce n'est pas une question d'équité, mais de force. Dans la grève, elle prend la forme de guerre ouverte ; dans les discussions, les parties ou leurs arbitres se bornent à mesurer et apprécier les forces respectives. Avec l'arbitrage obligatoire, ce criterium indispensable disparaît et nous tombons en pleine réaction économique.

Et priver des travailleurs du droit de défendre eux-mêmes leur intérêts, c'est les obliger à se mettre à la remorque d'un parti politique. Situation misérable de clientèle électorale que connaissent déjà les employés et les professeurs. Et on va plus loin même ; chacun individuellement se cherche un patron pour protéger ses propres intérêts. Ce n'est plus seulement l'unité de classe qui est brisée, c'est la division et la défiance permanente à l'intérieur d'une même corporation. C'est, en tous cas, un formidable développement de la corruption politique.

— *1er Mai 1905.* — *Tommaso Monicelli* constate la dégénérescence profonde du Premier Mai. On abandonne la plateforme commune qui donnait à ce mouvement une signification idéale pour se consacrer à des manifestations soi-disant plus pratiques. C'est aux politiciens qu'est due surtout cette déviation.

Il faut revenir à la politique des ouvriers et rendre au Premier Mai toute sa portée internationale. Que ce Premier Mai soit la fin d'une longue erreur et le début d'un retour au bon chemin. C'est au syndicat, l'instrument spécifique de la classe ouvrière, à défendre la politique socialiste contre les dégénérescences du parlementarisme.

Paolo Mantica répond fort justement à *Turati* qui célèbre déjà la défaite du syndicalisme en Italie : comment pourrait-il être déjà anéanti, alors qu'il n'existe pas encore. Il y a en Italie des tendances à la formation d'un mouvement syndicaliste, mais les circonstances historiques et le milieu industriel n'ont pas encore permis l'existence des conditions nécessaires à la vraie vie d'un mouvement syndicaliste. Bien loin d'être déjà dans le passé, il est à peine dans le présent et reste surtout notre espoir pour l'avenir. Il se développera jusqu'à rendre le parti socialiste totalement inutile, assumant lui-même toute l'œuvre politico-

économique de la classe ouvrière. C'est là qu'est la vraie différence entre les tendances socialistes. Les uns accordent au phénomène politique du parti la puissance de transformer l'ordre social, alors que, fidèles à l'esprit marxiste, nous ne voyons cette puissance de transformation que dans la capacité politico-économique de tout le prolétariat. organisé en classe distincte, en opposition aux organes politiques et administratifs de la classe capitaliste.

Ernest LAFONT.

Index bibliographique.

Gustave Hervé. — Le Collectivisme (1 broch. Revue de l'Enseignement Primaire, Paris).

Edgard Milhaud, — La Tactique Socialiste et les décisions des Congrès Internationaux (2 broch. Société Nouvelle de Librairie et d'Edition, Paris).

Paul Louis. — L'Avenir du Socialisme (1 vol. Fasquelle, Paris),

Eugène Fournière. — Ouvriers et Patrons (1 vol. Fasquelle, Paris).

Alphonse Octors. — Le Catéchisme de l'Ouvrier (1 broch. Imprimerie coopérative, Gand),

Aristide Briand. — La Séparation des Eglises et de l'Etat (1 vol. E. Cornély, Paris).

Michel Augé-Laribé. — Le rôle du Capital dans la Viticulture Languedocienne (1 broch, Larose, Paris).

Gaston Isambert. — Les Idées Socialistes en France de 1815 à 1848 (1 vol. Alcan, Paris).

P. Pic et J. Godart. — Le Mouvement économique et Social dans la région Lyonnaise, 1903 (1 vol, Storck, Lyon-Paris).

De Fromont de Bouaille. — Conciliation et Arbitrage (1 vol. Lecoffre, Paris).

F. Dubief. — A travers la Législation du Travail (1 vol. E. Cornély, Paris).

Dr H. Thulié. — La Charité Criminelle (1 vol. E. Cornély, Paris).

Andersen, Hawthorne, etc. — Le Coin des Enfants. Recueil de Contes (1 vol. Temps Nouveaux, Paris).

A Aulard. — Les Orateurs de la Révolution : La Constituante (1 vol. E. Cornély, Paris).

Ettore Ciccotti. — La filosofia della Guerra e la guerra alla Filosofia (1 broch. Societa tipographica. Milan).

Premier Rapport International sur le Mouvement Syndical 1903 (1 broch. Berlin).

Chronique Politique et Sociale

Après l'Unité Socialiste.

L'unité socialiste, que vient de décréter le Congrès d'avril, ne serait qu'un paradoxe, si on lui donnait une valeur absolue. Elle comprend trop d'éléments irréductibles pour être durable sous sa forme constitutive. Il faudrait, pour qu'elle ne parut pas provisoire, que de profondes transformations vinssent modifier les tendances contraires qu'elle groupe arbitrairement. En attendant, il est prudent de ne lui attribuer qu'une valeur relative.

Comment expliquer alors que, malgré cette fragilité que nous avons dès l'abord dénoncée, l'unité socialiste se soit imposée à tous comme une nécessité ?

Il y avait, pour les partis socialistes, une raison d'*intérêt vital*, qui devait les acculer à l'unité. Epuisés par leurs disputes, perdant tout crédit et toute influence, impuissants à attirer ressources et recrues, ils marchaient à une décadence certaine. De cette course à l'abîme, tous avaient, sinon la notion claire, du moins le sentiment obscur. Aussi, lorsque les « états-majors » — comme dit Jaurès — entendirent, au Congrès d'Amsterdam, l'appel à l'unité jeté par les socialistes étrangers, las des discussions éternelles de la section française dans les Congrès internationaux, ils saisirent au bond l'occasion propice et jurèrent solennellement de mettre fin à leurs querelles. Ils obéissaient au plus sûr instinct de conservation.

Cette nécessité ne pouvait être que rendue plus impérieuse encore par l'approche des élections législatives. Les partis socialistes ont à craindre que le contact prochain des électeurs ne soit pour eux une assez rude épreuve. Or, l'union de toutes les fractions ne semblait-elle pas le meilleur moyen de reconquérir d'ici-là la faveur des masses, en s'imposant puissamment à elles ? Nous ne disons pas que ce calcul soit juste, mais c'est un calcul normal pour des partis dont la force principale repose, non sur des institutions et des for-

mations naturelles du prolétariat, mais sur le groupement accidentel des forces électorales.

Evidemment, ce sont là les raisons, conscientes ou instinctives, auxquelles ont obéi les partis socialistes en constituant l'unité. Là seulement est l'explication de cette réconciliation subite, de cet oubli imprévu des disputes récentes, de cet accord spontané qui a déconcerté nombre de militants, au fond de leurs provinces.

On comprend ainsi que toute discussion théorique ait été soigneusement écartée. La mise en question des conceptions diverses qui s'abritent sous le couvert du socialisme aurait tout ruiné. Il fallait éteindre les disputes allumées, prohiber les controverses inévitables, voiler les oppositions irréductibles, afin de se diriger vers l'unité dans le silence et à pas étouffés.

Tout débat de principe a été rigoureusement évité dans la presse. Une commission a eu charge de rédiger une courte résolution, qui, comme il arrive toujours en pareil cas, ne pouvait être que très générale et partant élastique. Le Congrès d'unification n'a eu de la sorte qu'à élaborer le règlement intérieur du parti, réalisant ainsi la tâche difficile de réunir dans un organisme commun des hommes différents qui ne s'étaient pas préalablement expliqués, et laissant planer sur lui, comme une menace d'orage, l'ombre inquiétante des dissensions doctrinales.

Chacun est venu au parti nouveau avec ses points de vue propres. Au Congrès de Rouen, les socialistes de gouvernement, par la voix autorisée de Viviani, ont déclaré adhérer à la fois à la résolution de la commission et ne rien abandonner de leur théorie ni de leur pratique. Et au Congrès de l'unité, au travers de l'examen parfois tumultueux des articles des statuts, des délégués sont venus affirmer sans réticence leur foi ministérialiste.

Rien donc ne serait-il changé dans le socialisme français, par cette mise au tas ? Et pourquoi aurions-nous été nombreux à accueillir malgré tout avec joie une unité ainsi réalisée ?

Le grand avantage de l'unification des partis socialistes,

celui que n'ont pas prévu tous ses promoteurs, c'est d'offrir un champ nouveau et plus vaste aux controverses de tout ordre, que l'évolution des idées et des faits impose dès aujourd'hui au socialisme en France. Il n'est pas contestable que nombre de conceptions traditionnelles tombent en poussière. L'expérience de ces dernières années, si elle a montré le danger du socialisme de gouvernement, a prouvé du même coup l'impuissance du révolutionnarisme électoral. Les militants avertis le sentent et ne voient d'issue à la crise que dans le rajeunissement des vieilles notions de lutte de classe à l'école de la réalité.

Cette œuvre urgente de revisionisme révolutionnaire, ce n'était pas à l'intérieur des anciennes fractions qu'elle pouvait se poursuivre. La survivance des dogmes, la domination des formules, la persistance des préjugés, rendaient impossible toute discussion. Dans l'espace neutre de l'unité, au milieu des éléments divers venus de toutes parts, les débats féconds pourront se produire dans toute leur ampleur, et tout en désagrégeant le faisceau des idées cristallisées, affermiront les saines et vivantes conceptions d'avenir.

Nous y pourrons agir, les uns et les autres, en pleine indépendance, libérés que nous sommes des groupements d'hier. Les divisions géographiques, où nous avions été répartis plus ou moins exactement sous la pression des circonstances, ont disparu, et nous pouvons nous attacher librement à préparer les formations nouvelles.

Voilà comment l'unité se présente à tous ceux qui ont placé leur espoir dans le *socialisme ouvrier*. Elle n'est qu'un champ de combat, où nous aurons à affirmer sans trêve les conceptions du syndicalisme révolutionnaire. Il ne faut pas être grand prophète pour prévoir que c'est autour des idées nouvelles, issues de la lutte ouvrière, que graviteront les discussions prochaines. Le problème s'est posé au parti socialiste à la dernière heure du Congrès d'unification, et il ne pourra pas l'éluder.

Que peut et que doit un *parti* socialiste? Quelle est sa fonction à l'égard de la *classe* ouvrière organisée sur son terrain propre et agissant par ses seuls moyens? Quelle est la valeur respective de *l'action de parti* et de *l'action de classe*? Tels sont les points dominants que nous aurons à

résoudre, et dont la solution nous aidera à nous diriger dans la pratique.

Dores et déjà, on nous menace d'une levée de boucliers des doctrinaires et des dogmatiques (1). La formule va s'insurger contre la vie. Le passé excommuniera le présent et anathématisera l'avenir. La conquête des pouvoirs publics répudiera l'action directe. La phrase condamnera l'action. Il faut s'y résigner : les arbres morts ne portent plus de feuilles.

Hubert LAGARDELLE.

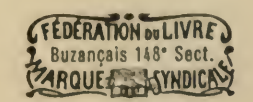
N. B. — L'unité ne pourrait-elle survivre à son lendemain et la dislocation commencerait-elle déja ? Prenant prétexte des théories antimilitaristes exposées par Hervé, toute une série de députés appartenant à l'ancien groupe socialiste parlementaire, viennent de prendre la clef des champs. Peut-on les critiquer, et l'incompatibilité du socialisme de gouvernement et du socialisme révolutionnaire n'est-elle pas une fois de plus prouvée ?... Mais attendons la fin.

---

(1) Voir les attaques de certains journaux socialistes.

Le Gérant : JEAN RIEUX.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



LA PATRIE EN DANGER

Le cas Thalamas et le cas Hervé

Il y eut autrefois (cela commence comme un conte de fées, mais ce n'en est pas un) des universitaires qui se rendirent célèbres par ce qu'il est convenu d'appeler des intempérances de langage. Je me suis laissé dire que l'un d'eux avait fait une apologie échevelée de Marat et qu'il devint plus tard ministre. Tel autre avait écrit que tout porteur de livrée, prêtre, soldat, etc., n'était pas digne du nom d'homme ; il a été depuis directeur de l'enseignement primaire, il est député, il deviendra peut-être ministre aussi. Le second, pas plus que le premier, n'a prouvé jusqu'ici qu'il fût un fou ou un imbécile. Renan, qui n'était pas davantage l'un ou l'autre, a écrit que, s'il eût été obligé d'aller à la caserne, il eût déserté, et, à plusieurs reprises, il a déclaré très sérieusement dans ses livres qu'il y a quelque béotisme à se faire tuer pour quoi que ce soit : il a reçu tous les honneurs dus à ses mérites, on vient de lui élever une statue et les discours ne lui ont pas manqué. Péchés de jeunesse, a-t-on donné comme excuse. Et c'est bien, en effet, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* que Renan stigmatise le militarisme ; mais ce ne sont pas là des pages de la vingtième année ; quand l'auteur les publia, il avait bel et bien plus de cinquante ans. M. Thalamas n'est pas encore député, et Hervé a maintes fois déclaré qu'il ne tenait pas à l'être. Nous sommes donc à l'aise pour parler de leur cas, sans qu'on nous prête l'arrière-pensée

de supposer que l'un et l'autre ont, comme des romanciers ou des politiciens impatients, cassé les vitres pour appeler l'attention sur eux et se faire une popularité dont ils pourraient escompter les bénéfices.

Le cas Thalamas ne nous arrêtera pas longtemps. D'ailleurs l'incident semble clos (1). On connaît l'affaire. C'est d'histoire qu'il s'agit. M. Thalamas est, en effet, professeur d'histoire, et il doit faire paraître prochainement un cours destiné aux élèves de nos lycées et collèges, comme l'annonce son éditeur (j'ai oublié le nom, il est peu connu, peut-être même est-ce celui d'un débutant dans la librairie classique) à la quatrième page de la couverture de l'opuscule que M. Thalamas a publié sur son incident. Dans la préface de cette brochure, qui montre une fois de plus comment, pour employer les expressions d'un autre, « on étrangle un professeur sous la troisième république », tout comme sous le second empire, avec un peu plus de mesure pourtant, l'auteur nous informe qu'il n'a rien dit sur Jeanne d'Arc qu'il ne fut en droit de dire, au non de la science historique, et on sait que le culte de la vérité, quelle qu'elle soit, est la règle de l'enseignement laïque. M. Thalamas a pour caution la parole d'hommes qui ont compté ou qui comptent plus ou moins dans l'Université par leur situation ou par leurs œuvres : Renan déjà cité, M. Berthelot ancien ministre, M. Lyon, son gendre, ex néo-chrétien, avec M. Bérenger, actuellement recteur en charge. J'en passe, et, pour être bref, je ne cite pas les textes. On voudra bien me croire sur parole, et puis on peut toujours me répondre que les autorités ne sont pas des raisons.

Hervé, dans ses cours, faisait entendre « les deux sons de cloche ». M. Thalamas, estimant peut-être qu'il en aurait

(1) M. Thalamas a pris, il y a quelque temps, un congé !

eu parfois plus de deux à faire entendre et qu'à ce régime il eût sonné dans sa classe un vrai carillon, ne faisait sans doute entendre que le sien, ce qui lui a valu au lycée des désagréments que n'a pas connus Hervé. Quelques-uns de nos bons *potaches* ne comprenant pas (et c'est tout naturel, puisqu'ils vont à l'école pour l'apprendre) que l'histoire véridique a des exigences qui n'admettent pas de compromis avec les sentiments, les intérêts ou les fantaisies des parents ou des élèves, l'ont quelque peu malmené. Si cela n'a pas tourné au tragique, il y a bien, on l'avouera, quelque chose de comique dans cette situation d'un professeur que ses chefs sont obligés de désavouer, au moins en apparence, et que des parents qui veulent faire instruire leurs enfants répudient, parce qu'il veut les mettre en garde contre les légendes de l'histoire, et de ces légendes le nombre est encore si grand qu'on se demande si l'histoire peut vraiment s'enseigner. On commence à en douter, puisqu'on a réduit et transformé le programme. Supposez qu'un autre professeur aborde avec un esprit critique la période révolutionnaire, et je vous laisse à deviner le tapage.

Mais revenons aux manifestations organisées contre M. Thalamas, et quittons l'intérieur ou les abords des lycées Condorcet et Charlemagne pour nous transporter au quartier des Ecoles, qui en est assez loin. Nous avons eu la joie d'assister à une de ces équipées au quartier latin. De bons jeunes gens, escortés d'ailleurs par la police et porteurs de petits drapeaux tricolores, défendaient sur le trottoir du boulevard St-Michel, en conspuant M. Thalamas et aussi.... Jaurès, la Pucelle d'Orléans, en compagnie de jeunes demoiselles qui étaient porteuses de petits drapeaux tricolores aussi, mais qui n'étaient pas de celles que le numéro 91 du *Rire* nous présentait autrefois dans le wagon de dames seules, au retour de l'inauguration d'une statue de ladite Pucelle. La comédie humaine a de ces ironies. Je crois les

gens qui se font tuer, dit Pascal, dont personne ne conteste le génie, bien que Voltaire ait vu en lui un fou né un siècle trop tôt. Ceux qui se font tuer pour quelque chose sont des naïfs, écrivait Renan. A qui entendre ? N'étant pas chargé de régler l'enseignement universitaire, je ne me crois pas tenu à donner la solution du problème. Mais on peut conclure qu'au regard de la clientèle, les grands principes sont d'application très délicate ou difficile, sinon impossible. Et cela prouve aussi qu'il est avec les grands principes, comme avec le ciel, des accomodements, à condition d'en user avec eux d'une manière discrète. Tartuffe avait raison.

Le cas Hervé nous arrêtera davantage ; nous ne voulons pas parler de sa vieille affaire, mais de celle qui lui vaut aujourd'hui un regain de popularité et d'anathèmes. Il ne s'adresse plus à des enfants, mais à des hommes, qui pour la plupart se réclament des grands principes, et particulièrement à des socialistes pour qui socialisme et liberté ne font qu'un. C'est du moins ce que Jaurès a consacré environ trente pages à vouloir démontrer. C'est un peu plus long qu'un théorème, si ce n'est pas si convaincant. Quelques-uns de ces socialistes sont nantis et prétendent à diriger l'opinion ; ils ne s'y emploient pas encore heureusement comme ceux d'antan. Au contraire, Hervé nous est présenté par le *Journal des Débats* comme... une espèce de *mimus habens* débraillé et brutal, un cabotin sans éloquence ! De son éloquence et de sa brutalité, nous ne dirons rien, ne nous étant pas trouvé à l'Elysée-Montmartre et n'ayant pas entrepris de panégyriques. Mais tous nos honorables ne sont pas des Démosthène, quelques-uns sont passablement cabotins, d'autres ne sont pas toujours d'une correction académique. Il n'y a qu'à lire l'*Officiel*, si l'on n'a pas l'occasion d'assister à quelque séance sensationnelle de la Chambre. Il reste que Hervé est « débraillé » comme quelqu'un qui n'est pas mis à

la dernière mode. C'est la preuve qu'il n'a pas encore tiré profit à voir de près les socialistes, pas plus que Panurge n'en avait tiré à voir trois papes, et c'est plutôt en sa faveur. Je ne sais si le bazar des cent mille paletots et des chapeaux *Le Citoyen* est toujours ouvert au public. Hervé eût pu s'y procurer une défroque présentable à bon compte. M. Urbain Gohier a donné les prix de vente... et de revient, sans qu'on lui sache gré de cette réclame. Mais M. Urbain Gohier me paraît manquer de sens opportuniste. M. Hervé en manque aussi. Panurge en manquait également, qui mangeait « son bled en herbe ». Mais Frère Jean, de joyeuse mémoire, le possédait à un degré supérieur, et il quittait le service divin pour courir sus à l'ennemi et lui « donner dronos », même avec les bois de la croix, parce qu'il saccageait ses vendanges. Vous êtes, Hervé, un enfant terrible, le quelqu'un qui trouble la fête. Prenez garde à la censure et souvenez-vous d'Urbain Gohier.

Donc, Hervé a exposé, au lendemain du Congrès réuni pour l'unification du Parti socialiste, ses idées et celles de la Fédération de l'Yonne en matière patriotique. Il les a exposées ailleurs contradictoirement avec Jaurès. Il les expose dans la presse contradictoirement avec Gérault-Richard et d'autres encore. On le soupçonne d'anarchisme, et quelques-uns quittent ou vont quitter la galère où l'on a fait entrer un si déconcertant rameur. Il y a progrès dans les mœurs à l'endroit des relations avec les anarchistes. Autrefois on les assommait à la salle Lévis. On les a exclus du Parti socialiste au Congrès de Londres. Voici qu'aujourd'hui ces messieurs n'osent même plus dire avec Vandervelde :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir.

C'est eux qui en sortent, comme M. Arthur Meyer de la baraque boulangiste. Vraiment, leurs scrupules font voir trop de délicatesse. Bref, ils lâchent Hervé, mais Hervé ne

les lâche pas, et il a bien des raisons de le faire. Nous allons les déduire, et ce sera moins compliqué que les déductions transcendentales de Kant.

Commençons, pour ne pas être en reste de politesse avec les initiateurs de la *Ligue du bon goût*, par les plus sérieuses, c'est-à-dire par les plus impersonnelles. Hervé, qui est agrégé d'histoire, doit connaître la philosophie de cette science. Elle se résume dans quelques lois de valeur inégale, qui d'ailleurs n'ont pas toutes leur emploi ici et dont nous ne retiendrons qu'une seule. On apprend, sur les bancs du collège ou du lycée, peut-être même à l'école primaire, que, lorsqu'une guerre éclate entre peuples, le peuple vainqueur subit la civilisation du vaincu, si le vaincu était parvenu à un degré de civilisation plus haute :

Graecia capta ferum victorem cepit, etc.

Les barbares, tout comme l'Eglise catholique, se sont romanisés. Je n'insiste pas. Donc, à se présenter en défenseurs des intérêts de la civilisation, les néo-nationalistes sont mal venus de soutenir que la défaite de la France serait préjudiciable à la cause du progrès humain, puisque, même écrasée à nouveau, elle civiliserait les Teutons barbares. Puis, comme les Teutons se croient aussi des « porteurs de torches » civilisatrices, abondance de lumières éclairerait davantage l'humanité.

Il y a plus. Que de socialistes ont célébré Bebel et Liebnecht pour avoir protesté contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine et voulu nous convaincre que, si l'Allemagne nous attaquait, leur parti ne marcherait pas ! Il est vrai qu'il fallut un jour déchanter, à la suite de déclarations patriotiques faites par ces mêmes social-démocrates. Les patriotes de toute espèce s'indignèrent alors contre les internationalistes français. Mais ils n'étaient pas loin non plus de ne pas considérer ces derniers comme de bons socialistes. Et certains socialistes

français se portèrent aussi garants de l'internationalisme d'outre-Rhin. Hervé peut donc répondre aux patriotes qu'il n'est pas un jésuite du socialisme et aux socialistes néo-nationalistes qu'il est de leur part quelque peu plaisant de lui reprocher comme un crime de lèse-patrie ce qu'ils applaudissaient de l'autre côté de la frontière. Et à ce sujet, il eût pu relever les déclarations de quelques-uns d'entre eux. On a commencé. Mais il faut reconnaître que l'homme raisonnable a des opinions successives (d'ailleurs pour des raisons de valeur variable) et qu'il n'y a que les imbéciles (ce n'est pas moi qui l'ai dit le premier) qui ne changent jamais. Cette espèce d'argument *ad hominem* ne prouverait donc pas grand'chose. Mais ce n'est pas tout.

A nos nouveaux foudres du patriotisme socialiste, Hervé eût pu lire quelques extraits du livre de M. Lacombe : *L'homme et la guerre*. Ce livre est doublement recommandable : il est édité par une « librairie socialiste » et il a été couronné par l'Institut. Or, de la vaste enquête que M. Lacombe a entreprise en puisant aux sources les moins suspectes, il résulte qu'en général l'homme est un animal froussard et vantard, c'est-à-dire que, comme Panurge, il craint naturellement les coups, mais qu'avant comme après la tempête, il fait le bon compagnon. Il y a des exceptions, que M. Lacombe ne dissimule pas, et il est toujours possible, me direz-vous (et c'est ce qui rend les discussions supportables), de se ranger parmi les exceptions. Sans doute, mais il ne semble pas qu'en bloc l'humeur belliqueuse se soit accrue depuis 1870. Nous ne dirons, sur ce point, rien de plus, pour ne pas attrister les âmes chauvines.

Ce n'est pas tout encore. Hervé a peut-être fait le tableau des horreurs de la guerre, raconté les déprédations des riz-pain-sel, etc. Ce sont choses bien connues. Mais il eût pu rappeler aux socialistes néo-nationalistes, qui la connaissent et la pratiquent, la vieille maxime : *Qui veut la fin veut les*

moyens, et il est enfantin d'expliquer qu'un moyen, humanitaire d'ailleurs, de prévenir la guerre, c'est une menace de grève militaire et d'insurrection. Hervé est parfaitement dans son rôle, comme la *Libre-Parole* le reconnaît, et il est dans la logique de la tradition socialiste. Qu'on l'approuve ou le blâme dans les partis adverses, c'est affaire à ces partis, mais non à ceux qui répudient les marxistes et les anarchistes pour se réclamer des humanitaires de 1848 et de la *Marseillaise de la paix*. Et quant à limiter son patriotisme aux cas où la France serait attaquée sans provocation aucune, c'est, avec une méconnaissance singulière des faits, un aveu de reculade ou de jésuitisme.

Nous n'avons pas fini. Ce n'est pas seulement Hervé, les socialistes révolutionnaires et les anarchistes qui dénoncent la guerre et soutiennent que les masses populaires n'ont rien à y gagner, tout à y perdre. Ce sont des publicistes officiels en renom, philosophes, économistes, jurisconsultes, etc. M. de Molinari même a répété à satiété qu'il arrive un moment, dans l'existence des nations, où ces masses populaires, devenues conscientes de l'inutilité pour elles, à défendre des intérêts où elles n'ont, et à grand peine encore, qu'une part maigre au regard de tant de sacrifices, ne répugnent plus trop à changer de maîtres. Mais s'est-on assez moqué des pacifistes et de leur propagande ? Ce n'était sans doute pas sans raison, car ce ne sont pas leurs discours et leurs congrès qui consolident l'équilibre de l'Europe ! S'est-on assez moqué aussi de Tolstoï, de ses disciples et de la doctrine de la non résistance au mal ? Et alors pourquoi tant de colères accumulées autour de Hervé ?

On sent bien, si on n'ose le reconnaître, que sa campagne antipatriotique est, en dernière analyse, une campagne anticapitaliste, puisqu'elle vise à faire entrer dans les cerveaux du prolétariat cette idée que les intérêts dont on lui impose la

défense ne sont pas les siens, ni ceux de la majorité de la nation, mais en définitive ceux d'une oligarchie de maîtres. C'est de la gendarmerie intérieure qu'est l'armée qu'on redoute surtout l'affranchissement ou l'indiscipline. Mais ce ne sont pas les déclarations officielles qui ramèneront l'esprit guerrier.

C'est la guerre qui entretient l'esprit de guerre, et encore pour un temps seulement, comme on le vit sous le premier Empire, à une époque pourtant où les armées étaient animées d'une confiance et d'une audace qui font aujourd'hui défaut. Nous n'étions pas loin alors de nous croire le premier peuple du monde, destiné à régénérer les autres. Aujourd'hui, en présence des progrès réalisés par l'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique dans l'exploitation industrielle, commerciale ou coloniale, nous ne sommes plus bien sûrs de nous-mêmes, et nos nationalistes les premiers, tout en reprochant à Hervé d'aveulir l'armée en face de luttes futures, les appréhendent. On l'a vu pendant l'affaire Dreyfus. Et, aujourd'hui, la question marocaine n'éveille-t-elle pas les mêmes craintes ? Le cabotinage, il est à l'ordre du jour, et il faut n'avoir pas vu de près les hommes pour croire qu'il ne pourrait se trouver que chez quelques-uns.

Hervé, ne lâchez point les néo-nationalistes. Ils vous ont pris pour un naïf, et vous l'avez bien été un peu, car ils vous ont autrefois joué ou sacrifié, en vous couronnant de fleurs comme la victime antique. Montrez leur aujourd'hui que vous ne voulez rien entendre à la politique ou à la diplomatie, et vous nous fournirez l'occasion de surprises réjouissantes. Vous n'amènerez pas la France à sa perte, car si vos discours y suffisaient, c'est qu'elle serait mûre pour la défaite ; mais vous ferez rentrer dans le radicalisme des socialistes qui n'en sont jamais sortis que pour être les premiers participants aux bénéfices d'une vague conquête,

L'unité se fractionnera de nouveau, comme il fallait s'y attendre, car l'unité n'a jamais existé que sur le papier et dans les paroles, et on nous découvrira de nouveaux décalogues, car il est devenu banal de dire à l'homme qu'il connait ses droits, mais ignore ses devoirs! Mais vous aurez fait place nette.

C. FAGES.

Le Mouvement ouvrier à Limoges

(*Fin*) (1).

II

Il y a, dans l'industrie porcelainière, différentes catégories d'ouvriers : des peintres, des décalqueuses, des ouvriers de la *fabrication*, des hommes de four, des garçons de magasin, etc., etc.

Jusqu'à ces temps derniers, l'esprit particulariste a régné dans les diverses catégories et divisé les travailleurs. Les « hommes de feu » qui, pour un salaire de 2 fr. 25, travaillent pendant 12 heures, devant des fours chauffés à 1.800 ou à 2.000 degrés ; les « hommes de feu », qui deviennent fatalement alcooliques et succombent après quelques années d'un travail infernal ; les « hommes de feu » qui ne font pas d'apprentissage et se recrutent ordinairement parmi les gens de la campagne, ont manifesté, pendant longtemps, des sentiments d'hostilité, à l'égard des peintres qu'ils appelaient « messieurs les peintres ». De leur côté, les peintres qui constituaient une espèce d'aristocratie de métier montraient peu de sympathie pour les « hommes de feu », les journaliers et les ouvriers de la *fabrication*.

Dans le compte rendu du IV[e] Congrès de la Fédération Nationale de la Céramique (12 et 13 juin 1904), les secré-

(1) Voir notre dernier numéro.

taires des chambres syndicales de Limoges ont fait l'historique de leurs organisations et signalé l'état d'esprit du prolétariat de la porcelaine. Ce prolétariat, durement exploité, n'a pas une conscience nette de la communauté de ses intérêts. Il se laisse duper par les *patrons philanthropes*. Il accorde toute sa confiance à Th. Haviland, le patron de Penaud, le patron qui organise des fêtes, des banquets (en même temps qu'il pourchasse les syndiqués), fait distribuer des vêtements chauds aux enfants et institue une caisse de secours dont il s'empare plus tard, au moment du lock-out du mois d'avril dernier.

Les travailleurs sont divisés. Les patrons, au contraire, sont unis dans leur chambre syndicale. Aussi, n'admettent-ils aucune réclamation, aucune revendication ; ils savent que les organisations ouvrières sont faibles ; ils en prennent à leur aise ; il ne souffrent aucune velléité de résistance. Ils veulent rester maîtres absolus.

« En juin 1896, à la suite d'une demande d'augmentation de salaire, faite par les ouvriers journaliers en porcelaine de l'usine Guérin, un certain nombre d'entre eux quittèrent le travail. Dès le lendemain, ce patron qui était le président du syndicat patronal, convoqua ses confrères. L'union des fabricants de porcelaine décida de faire afficher, dans tous les ateliers, l'annonce d'un lock-out, pour tous les ouvriers des fours, si ceux de l'usine Guérin ne reprenaient pas le travail (1). » Au jour dit, cette menace fut mise à exécution. Par solidarité, les ouvriers porcelainiers réussirent à généraliser la grève. Mais cela ne dura pas, par suite du défaut d'entente qui existait dans la corporation. La grève dura 25 jours. Les journaliers réintégrèrent l'atelier sans avoir obtenu satisfaction.

---

(1) Compte rendu du IVe Congrès de la Céramique, p. 71.

« En 1904, la diminution des heures de travail obligée par la loi Millerand-Colliard, lésant pécuniairement les modeleurs et mouleurs en plâtre de la céramique, le syndicat crut faire son devoir en demandant par lettre, aux intéressés, s'il y avait lieu de provoquer un mouvement contre la baisse des salaires. Il reçut un avis favorable de la presque unanimité. Une réunion fut organisée, mais une infime minorité s'y rendit, d'où impossibilité d'agir sans l'assentiment et l'appui certain du trop grand nombre d'absents. » « C'était, ajoute le secrétaire du syndicat, l'impuissance volontaire avouée par une corporation avachie. »

En décrétant le lock-out d'avril dernier, les grands fabricants de porcelaine se croyaient sûrs du succès. Ils se rappelaient qu'en 1902, la grève avait été menée sans l'intervention d'aucune organisation syndicale, et ils pensaient que les ouvriers, abandonnés à eux-mêmes et pris de panique, allaient obliger les grévistes de la maison Th. Haviland à céder devant ce potentat.

Les calculs des grands patrons ont été déjoués. Les 12.000 travailleurs jetés sur le pavé se sont solidarisés avec leurs frères de misère. Cette fois, la Fédération de la Céramique est intervenue. Elle a rallié tous les courages et toutes les énergies. Le prolétariat de la porcelaine tout entier a fait front contre ses exploiteurs.

Le conflit qui se termina par les journées historiques des 16 et 17 avril dernier a son origine dans le mouvement de résistance organisé par les peintres de la maison Th. Haviland.

Après inventaire de fin d'année, le grand *philanthrope* Th. Haviland trouve qu'il n'a pas réalisé d'assez gros bénéfices. Il veut se rattraper. Il propose aux peintres qui travaillent aux pièces, une diminution de 30 p. 100. Les peintres qui ont peur d'être mis à l'heure acceptent, sur deux catégories d'articles, une diminution de 24 et de 26 p. 100.

Pareille faiblesse ne se comprend guère. Les ouvriers savent, en effet, que si la peinture ne produit pas davantage, c'est par suite de l'incapacité du contremaître Penaud.

La chambre syndicale intervient; elle dénonce les méfaits du travail aux pièces. Elle lance un appel où elle montre que le travail aux pièces augmente, dans de très grandes proportions, la productivité ouvrière, qu'il entraîne la surproduction, augmente le chômage, avive la concurrence entre les travailleurs, provoque des baisses de salaire. Elle signale également la psychologie spéciale de l'ouvrier à façon, qui devient égoïste, envieux, jaloux, réfractaire à toute action. Elle convoque les peintres céramistes de la maison Th. Haviland.

Le 1er février 1905, en réunion, ces derniers se prononcent pour le travail à l'heure ou à la journée. Ils désignent une commission chargée d'aller trouver Haviland pour lui proposer de nouvelles conditions de travail.

L'entrevue a lieu. Th. Haviland et ses directeurs se déclarent partisans du travail à la journée, mais ils veulent donner des prix dérisoires, inacceptables. En réalité, patron et contremaîtres veulent sauver les apparences, mais ils sont absolument opposés à la suppression du travail aux pièces.

Ils ont, entre les mains, un instrument de domination merveilleux, et ils n'entendent pas le briser. Ils ne pourraient plus donner tout le bon travail aux jaunes, aux mouchards, ni affamer à leur aise, ni tracasser de mille manières les ouvriers et les ouvrières qui ont souci de leur dignité et font partie des syndicats.

Dans la seconde semaine de février, les peintres de la maison Th. Haviland se mettent en grève. Ils présentent de nombreuses revendications et demandent la suppression du travail aux pièces. Naturellement, Penaud et Haviland essayent, par tous les moyens en leur pouvoir, de faire

échouer le mouvement. Ils ne veulent pas entrer en pourparlers avec la Fédération de la Céramique. Ils pratiquent le racolage à domicile. Penaud dit aux ouvriers : « Venez individuellement trouver M. Théodore et tout s'arrangera pour le mieux. »

Mais, les garçons de magasin présentent, à leur tour, des revendications. Leur salaire est dérisoire ; ils réclament un relèvement de 10 p. 100.

Quelques jours après, la Fédération de la Céramique envoie à Th. Haviland, la liste des revendications des ouvriers peintres. Th. Haviland n'accepte pas. La grève continue.

Une autre grève avait éclaté à la maison Battiot. Ce patron ne voulait pas, non plus, reconnaître l'organisation syndicale et traiter avec elle. Mais, devant la ténacité des ouvriers, il fut obligé de céder et de donner pleine et entière satisfaction aux grévistes.

Bientôt Th. Haviland, le *patron philanthrope*, qui nourrit une haine profonde pour les syndiqués, cède, à son tour. Les peintres céramistes et les garçons de magasins sont victorieux. Ils réintègrent l'atelier.

Penaud et quelques mouchards sont furieux. « C'en était fini, dit un camarade, de ce système odieux, mais si profitable pour eux, qui consistait à donner tout le meilleur travail à une petite coterie, aux copains du chef, à ceux qui n'hésitent pas à casser un louis pour lui faire faire la noce. »

Penaud, aidé de ses jaunes, entreprend une campagne de calomnies et d'injures contre les militants de l'organisation syndicale. A partir de ce moment, une lutte acharnée s'engage entre ce contre-maître et les ouvriers. Mais il est temps de parler des accusations relevées contre Penaud qui devait accumuler sur sa tête les haines, les colères du prolétariat et devenir le symbole vivant des exactions d'un régime.

Pecqueur a signalé, il y a bien longtemps, les dangers de

la vie ostensible, sollicitante de l'atelier public dans lequel travaillent les jeunes filles et les femmes. Buret a affirmé que la classe ouvrière est abandonnée, corps et âme au bon plaisir de l'industrie. Plus tard, Engels a insisté sur ce point. *Le Manifeste communiste* rappelle que les bourgeois ont à leur disposition les femmes et les filles des prolétaires (1). Ils considèrent l'atelier comme leur harem. « Et quand les ouvrières seraient assez fortes pour une résistance morale vraie, la contrainte patronale est là pour les briser (2). »

Les dangers sont grands quand, dans l'atelier, existe le travail aux pièces. On a vu comment Penaud était arrivé à corrompre quelques ouvriers qu'il ameutait, ensuite, contre les autres. Cet homme exerçait une abominable contrainte sur les femmes de son atelier. Il refusait du travail, il faisait perdre du temps aux ouvrières qui ne répondaient pas à ses honteuses propositions. Il y a des témoignages écrits, des preuves certaines.

Les ouvriers de la maison Th. Haviland ont tout fait, pour se débarrasser d'un contremaître ignoble, pour soustraire des femmes à la lubricité de Penaud. Ils n'avaient pas de plus noble cause à défendre. Une société où la femme n'est pas respectée est une société mauvaise, où règne l'injustice, où tous les rapports sociaux sont corrompus. Les ouvriers doivent, avant tout, faire respecter les femmes, leurs compagnes de labeur. Le socialisme ne se propose-t-il pas, en somme, de réaliser un milieu où elles auront, comme le voulait Pecqueur, la moralité forte de femmes libres et où les rapports entre les sexes seront des rapports de retenue, de décence et de fraternité ?

---

(1) *Le Manifeste communiste*, édition française, page 40.
(2) Le *Manifeste communiste*, introduction et commentaire par Ch. Andler.

Une lutte acharnée, ai-je dit, est engagée entre Penaud et les peintres. Les ouvriers sont à l'heure, mais Penaud les tracasse, les fait attendre, pour leur donner du travail, puis il exige ensuite qu'ils rattrapent le temps perdu; il veut, à tout prix, rétablir le travail aux pièces. Devant les agissements de ce triste individu et de ses jaunes, la Chambre syndicale des peintres intervient. Dans une réunion tenue le 1er mars, elle vote l'ordre du jour suivant :

Les membres de la Chambre syndicale des peintres céramistes, réunis en assemblée extraordinaire, le 1er mars 1905, flétrissent les agissements du noyau de peintres de la maison Th. Haviland qui tendent à supprimer les avantages obtenus, lors de la dernière grève, en essayant d'arriver au rétablissement du travail aux pièces que repousse la grande majorité des camarades de cette maison ;

Vouent au mépris de la corporation les jaunes qui, faisant fi des intérêts de tous leurs camarades, se font les complices du patronat;

Décident, à l'unanimité, moins 7 voix, l'exclusion des syndiqués faisant cause commune avec le noyau de jaunes de cette maison.

La situation devient de plus en plus tendue, chez Th. Haviland.

D'autre part, devant l'exemple donné par les coupeurs en chaussures et les cordonniers qui remportent des succès magnifiques et mènent la lutte avec une énergie et un esprit de décision remarquables, le prolétariat de la porcelaine entre en mouvement.

Les syndicats semblent ne plus vouloir sommeiller.

Les réunions succèdent aux réunions, les organisations recrutent de nouveaux adhérents ; des conflits éclatent chez Gérard et chez Ch. Haviland. Des employés aux crématoires, des moufletiers, des poudreurs, des garçons de magasin abandonnent le travail. Imitant les procédés de Monteux, Ch. Haviland jette hors de l'usine, les femmes, sœurs, frères ou enfants des grévistes.

Il n'y a pas encore solidarité entre toutes les catégories de la porcelaine. Il n'y a pas de mouvement d'ensemble. Mais déjà, les patrons menacent d'un lock-out. Tous les ouvriers de la maison Gérard sont obligés de quitter l'usine ; le personnel de la maison Ch. Haviland est prévenu qu'il va être licencié. Devant la menace patronale, les ouvriers abandonnent leurs revendications.

Mais, à l'usine Th. Haviland, les choses se gâtent tout à fait. C'est là que couve l'incendie. Sur l'instigation de Penaud, deux peintres sont renvoyés pour prétendue mal façon. Tous les peintres quittent le travail et demandent leur réinrégration. Les deux ouvriers sont réintégrés. Mais les peintres sont à bout de patience ; ils ne veulent plus tolérer Penaud ; ils ont assez souffert de ses vexations de toutes sortes, de ses injustices ; ils sont révoltés contre ses agissements odieux ; ils demandent son renvoi.

Une réunion des ouvriers de la maison Th. Haviland, toutes parties réunies, a lieu le jeudi soir, 30 mars. Par vote à bulletin secret, la décision des peintres est approuvée. Une délégation d'ouvriers de tous les ateliers est nommée pour avoir entrevue avec Th. Haviland. De son côté, le secrétaire de la Fédération de la Céramique lui écrit, pour lui donner le résultat du vote, au sujet du renvoi de Penaud et pour lui demander, aussi, une entrevue pour l'après-midi. Haviland ne daigne pas répondre. A 4 heures, plus de 500 ouvriers quittent le travail et se rendent à la salle des conférences où ils décident de ne rentrer à l'usine que lorsque Penaud sortirait.

Le lundi 3 avril, les grévistes se réunissent. Le maire Labussière se plaint des manifestations qui se produisent dans la rue, il parle des salaires que les porcelainiers vont perdre en continuant la grève. Cet homme, tout confit en *paix sociale*, menace de donner sa démission. Mais les ouvriers n'entendent rien des paroles de ce politicien qui pré-

tend que le prolétariat n'est souverain et ne peut manifester qu'au jour seulement où il met des bulletins dans l'urne. Les délégués de la Fédération répondent comme il convient au député-maire de Limoges, défenseur de l'ordre, endormeur d'énergies.

III

Le 4 avril, le syndicat patronal menace d'un lock-out. Cette menace avait réussi, quelques semaines auparavant, lors des grèves des usines Ch. Haviland et Gérard. Cette fois, le moyen d'intimidation ne donne pas les résultats attendus ; les patrons sont contraints d'entrer en pourparlers avec la Fédération de la Céramique. Mais les deux parties, examinant les griefs portés contre Penaud, n'arrivent pas à s'entendre, ou plutôt les patrons ne veulent pas céder.

D'autre part, un autre conflit était provoqué, à la maison Ch. Haviland, par un autre contremaître du nom de Sautour. Sautour, propagandiste fervent de la démocratie chrétienne, membre du *Sillon limousin*, avait congédié un ouvrier dont les idées lui déplaisaient, un ouvrier coupable d'avoir fait enterrer son enfant civilement. Les camarades de la victime de Sautour intervinrent auprès de Ch. Haviland. L'ouvrier fut réintégré. Mais Sautour, furieux, menaça les ouvriers de représailles. Ceux-ci demandèrent son renvoi.

Les grands fabricants de porcelaine n'étant pas habitués à la résistance ouvrière sont irrités au plus haut point, blessés dans leur amour-propre de potentats. Ils ont toujours eu, devant eux, un prolétariat docile, et, comme ils ont toujours exercé, sans aucune difficulté, leur abominable oppression économique et morale, ils sont exaspérés par les conflits qui se produisent. Il ne faut pas que le prolétariat relève la tête. Il faut qu'il soit livré corps et âme à leur domination. Il

faut que l'organisation syndicale qui naît à la vie et à l'action soit brisée. On jettera donc des milliers de travailleurs à la rue. Ce ne sera pas tant pour conserver Penaud et Sautour que pour enrayer un mouvement ouvrier inquiétant.

Les Haviland, les Guérin, les Gérard, les Pouyat, les Batiot et autres seigneurs de moindre importance sont décidés à fermer les usines. Le ministre Rouvier leur demande d'attendre 48 heures avant d'appliquer le lock-out. Ils accèdent au désir du ministre. En présence du préfet, ils ont même deux entrevues avec les délégués ouvriers. Mais, naturellement, malgré les concessions faites par les ouvriers qui subordonnent le conflit Sautour au conflit Penaud, et consentent à rentrer sans rien spécifier contre Sautour, si le conflit Penaud est réglé, l'entrevue du 13 avril reste sans résultats. Les délégués se séparent, à la nuit venue. « Trois ou quatre milles personnes s'étaient massées devant la préfecture, dans une anxieuse attente (1). » Faisant allusion à l'entrevue qui devait avoir lieu le lendemain matin, le citoyen Pierre Bertrand s'exprime ainsi : « Je ne sais ce que le patronat proposera ce matin, et quel esprit il apportera à cette dernière réunion. Je lui conseille toutefois, avant de prendre une décision, ou plutôt de maintenir sa décision, je lui conseille de demander à ses délégués qui l'ont vu, si ce n'était pas un spectacle émouvant, celui de cette foule agitée et muette, se ruant d'un élan formidable vers les membres de la délégation ouvrière, pour savoir, une seconde plus tôt, si on lui apportait la paix ou la guerre. Elle est partie incertaine. Elle attend, en frémissant, les débats d'aujourd'hui. »

Toute tentative de conciliation devait échouer. Les patrons, je l'ai dit, voulaient la guerre. Ils pensaient qu'en fermant les usines, les ouvriers mis ainsi en chômage se retourne-

(1) *Réveil du Centre*, du 14 avril.

raient contre les grévistes et les obligeraient à céder. Ils devaient donc se borner à faire une proposition inacceptable et ridicule : celle de congédier Penaud pendant un mois et de l'admettre ensuite, comme ouvrier, pendant 5 mois dans un autre service. La formule de transaction ne prévoyait rien au-delà. Passé ce délai, Th. Haviland pouvait réintégrer Penaud dans ses fonctions de directeur de la peinture. La délégation ouvrière refusa. Les pourparlers furent rompus. Le lendemain, jeudi 13 avril, le délai demandé par le ministre étant écoulé, 12.000 ouvriers de vingt-quatre fabriques furent obligés d'abandonner le travail.

IV

Nous sommes à la veille de grandes journées, d'événements tragiques. Les ouvriers jetés sur le pavé, réduits à la misère, se montrent tout d'abord très calmes. La journée du vendredi 14 mars se passe sans incidents notables. Dans l'après-midi, une manifestation part de la Bourse du Travail ; 10.000 manifestants marchent derrière le drapeau rouge. Ils savent que certains patrons qui ont déclaré le lock-out font encore travailler, afin d'assurer le départ de commandes pressées. Ils se rendent chez William Guérin, à l'usine Bernardeau, à l'usine Ch. Haviland d'où ils chassent quelques renégats, quelques chiens couchants du patronat.

« Le samedi 15 est un jour de bataille. Le soleil est radieux. Le sang vibre sous la peau. Les travailleurs sont presque heureux d'être condamnés au chômage, avec l'azur éclatant, dans une nature aussi riante et aussi puissante de beauté (1). » Telles sont les impressions d'un camarade qui a donné un

---

(1) *Socialiste du Centre*, 23 avril 1905.

récit plein de pittoresque, un récit émouvant des journées du 15, du 16 et du 17 avril.

Cependant, la matinée du samedi s'écoule calme. A deux heures, le drapeau rouge sort de la Bourse du Travail. Le cortège est plus imposant que la veille. La foule apprend que Th. Haviland, en automobile, traversant à toute vitesse le rond-point Sadi Carnot, a nargué, provoqué des chômeurs. L'indignation monte, la colère déborde. La foule se porte en masse vers l'avenue de Poitiers. Elle envahit l'usine. L'automobile est renversée, prend feu et brûle. Mais personne ne se porte à des voies de fait sur Th. Haviland qui, affalé dans un fauteuil, semble regarder, de son bureau, flamber le luxueux véhicule. Passant par les fabriques Plainemaison et Marty, les manifestants arrivent à l'usine Touze. « Les porteurs de drapeaux font irruption dans l'usine, suivis de 500 personnes quand, tout à coup, ils sont surpris par un bruit insolite.

« Un tumulte effroyable se produit sur l'ancienne route d'Aixe. On entend des cris et des menaces ; les ouvriers qui sont entrés dans l'usine Touze ne comprennent rien à ce qui se passe et se précipitent, anxieux, sur la terrasse de l'usine.

« Une trombe passe. Ce sont les sémillants chasseurs bleu ciel qui passent en massacrant. »

Sans prévenir d'aucune façon, ni par sommation verbale, ni par trompette, ils chargent, sabre au clair.

Des femmes, des enfants sont renversés, piétinés, blessés. Un homme a la figure fendue d'un coup de sabre. On s'écrase contre les murs et dans les couloirs des maisons.

« Aux barricades ! » crie-t-on, dans l'usine Touze.

Des barricades s'élèvent en un clin d'œil. L'escadron de chasseurs est coupé ; les sabreurs stupéfaits se regardent de chaque côté de la barricade. Dans la deuxième charge, un cheval tombe, il sert de barricade ; des poutres, des tonneaux,

des échelles, des cordages, des tréteaux, des fils de fer forment bientôt des barrières infranchissables. Les chasseurs battent en retraite ; piteusement, ils repartent, sous les sifflets et sous les huées des manifestants.

Exaspérés par l'attaque brutale dont ils venaient d'être victimes, des manifestants s'emparèrent des fusils d'une armurerie.

Le lendemain, 16 avril, est un dimanche. Le temps est splendide, les manifestants sont joyeux, enthousiastes. Les conversations roulent sur les évènements de la veille. On se raconte la journée des barricades.

Le rendez-vous est au Champ de Juillet. Le cortège part de la Bourse du Travail et va rejoindre la foule qui stationne sur une immense esplanade. 30.000 personnes suivent le cortège. Elles chantent les refrains révolutionnaires. Le spectacle est grandiose, impressionnant. C'est un débordement prodigieux du grand fleuve populaire, que les forces coercitives de la bourgeoisie ne pourront pas toujours contenir.

Les 30.000 manifestants montent l'avenue de Juillet, passent devant la préfecture, devant la caserne du 78e de ligne. Les soldats sont aux fenêtres. Des milliers de voix s'élèvent : « Vivent les soldats ! A bas les chefs ! Crosse en l'air ! » On agite les chapeaux, les cannes, les mouchoirs. Les soldats restent impassibles. Les citoyens continuent leur marche et se rendent devant la prison où une demi-douzaine de travailleurs, chez qui on a trouvé des armes, viennent d'être incarcérés. Mais bientôt des dragons apparaissent. Les manifestants débordent la cavalerie. Les cavaliers ouvrent leurs rangs pour laisser passer les travailleurs. Les 30.000 hommes descendent le boulevard Gambetta, mais, place de l'Hôtel-de-Ville, se dresse un nouvel obstacle. Les chasseurs veulent barrer la route à la manifestation ; quelques-uns excitent leurs chevaux, font le geste de charger. Mais ils ne peuvent rien contre une foule aussi compacte.

La foule franchit l'obstacle et se disloque à la Bourse du Travail.

Chez les travailleurs que les patrons porcelainiers ont voulu réduire par la famine, les sentiments de révolte grandissent. Le préfet Cassagneau fait afficher une proclamation insolente; nous sommes à la veille de la journée des fusillades.

Le lundi 17, à 2 heures, la Fédération de la Céramique réunit au Cirque tous les chômeurs. La réunion est calme. La sortie s'effectue à 4 heures.

Une manifestation se forme et se rend à la préfecture pour y demander la mise en liberté provisoire des grévistes arrêtés le matin. Le cortège se met en marche, drapeaux en tête. Une foule immense, tout Limoges ouvrier est là. Une délégation est nommée qui doit se rendre auprès du préfet, pour lui demander la libération des prisonniers. Une demi-heure après, la délégation revient sur le perron de la préfecture et informe que le préfet demande un délai avant de répondre de façon définitive.

Pendant ce délai, devait s'organiser un véritable guet-apens. Il faut dire que les délégués avaient fait l'impossible pour arracher à Cassagneau un ordre de mise en liberté. « Craignez un nouveau Fourmies ! » lui avaient-ils dit, dans une dernière supplication. Les délégués connaissaient les sentiments de la foule et prévoyaient quelque collision sanglante. Cette collision devait se produire quelques heures plus tard.

La foule avait quitté la préfecture, le cortège s'était reformé, remis en marche vers le Champ de Juillet.

A six heures et demie, la manifestation se dirige vers l'Hôtel de Ville. En ce moment, il y a plus de 15.000 personnes qui chantent des refrains révolutionnaires.

« Et, dit le *Réveil du Centre*, la satisfaction semble se

lire chez tous ces hommes qui sont persuadés que la mince satisfaction qu'ils réclament leur sera accordée. »

On arrive à l'Hôtel de Ville. Des délégués se rendent dans le cabinet du maire pour lui demander si la libération demandée est accordée. Le maire connaît la réponse, elle est défavorable. Il téléphone au ministère ; mais ses prières restent vaines. La foule attend, impatiente, anxieuse. Le maire paraît enfin. Le moment est solennel. Il se fait un silence profond. Le maire fait connaître la réponse fatale.

« A la prison ! crient des milliers de manifestants. Le long cortège s'ébranle. La foule monte à la prison par le boulevard Gambetta. Elle arrive devant la porte ; des hommes réussissent à la défoncer avec un immense poteau qu'ils ont arraché. La porte s'ébranle : « On entend à l'intérieur de la prison le roulement sourd du tambour qui avertit que l'on va tirer. Enfin, les deux panneaux s'écroulent, dit le *Réveil du Centre*, la minute est tragique. Un peloton d'infanterie est face à la porte. Le citoyen Pierre Bertrand adjure l'officier de ne pas donner un ordre mortel ».

L'ordre n'est pas donné. Mais la cavalerie arrive sur le champ de foire. Les cavaliers, prévenus, sont à cheval depuis longtemps, mais ils n'ont pas gardé les abords de la prison. Ils assaillent les manifestants par surprise, brusquement. Ils les prennent comme dans une souricière. Les charges succèdent aux charges. Les pelotons de dragons, les pelotons de gendarmes se ruent sur le champ de foire, se croisent, tourbillonnent. On entend des cris aigus de femmes et d'enfants. Des manifestants roulent sous les pieds des chevaux. La mêlée devient indescriptible. Pour se préserver des charges, les ouvriers élèvent des barricades à l'entrée des rues. Ils accumulent des matériaux de toutes sortes.

A 9 heures du soir, le champ de foire est occupé par 3.000 hommes de troupe. Bon nombre de manifestants sont blessés, mais rien d'irréparable ne s'est encore pro-

duit (1). C'est alors qu'intervient l'infanterie. Comme il est impossible de lancer la cavalerie à l'assaut des terrasses du jardin d'Orsay, dans lequel se trouvent des curieux et quelques manifestants, un bataillon tout entier s'avance. Après deux sommations, une salve éclate. Pendant quelques instants, la fusillade crépite : « Les claquements des détonations se suivent à courts intervalles, répercutés par tous les échos de la ville. Des hommes tombèrent. Un était mort; d'autres grièvement blessés. Cependant, saisis d'une rage inqualifiable, les soldats tiraient toujours ». Puis, ayant pris d'assaut les jardins, ils fouillaient les massifs à coups de baïonnette.

Ainsi se terminait la journée du 17. Le sang ouvrier coulait. Un jeune peintre sur porcelaine, Camille Vardelle, était tombé victime d'une société capitaliste qui affame d'abord pour fusiller ensuite.

VI

Le 18 avril, Limoges a l'air d'une ville en état de siège. Par groupes, soldats et gendarmes parcourent les rues. Le prolétariat limousin est frémissant d'indignation et de douleur.

Dans la matinée, une réunion a lieu à la Bourse du Travail. Le personnel de la maison Th. Haviland vote, à l'unanimité, un ordre du jour déclarant qu'après les assassinats de la nuit précédente, les pourparlers devaient être interrompus avec la chambre syndicale patronale.

L'effervescence est grande chez les ouvriers de la chaussure, à leur entrée dans les usines. Dans les ateliers de la

---

(1) *Réveil du Centre*, 19 avril.

cordonnerie, la colère est à son paroxysme. Une grave détermination est prise ; on décide de consulter la corporation, le soir même, pour examiner si on doit abandonner le travail.

La réunion a lieu à 2 heures au Cirque. Elle est admirable de calme. Après avoir entendu les camarades Rougerie et Régis Meunier, les cordonniers votent l'ordre du jour suivant :

« La corporation de la chaussure, réunie en assemblée générale pour prendre des mesures à l'effet de parer aux conséquences provoquées par la grève de la Céramique, décide de verser 5 pour 100 de son salaire, afin de venir en aide aux grévistes.

« Après avoir pris connaissance des graves événements qui se sont produits dans la journée du 17 avril, envoie à ses frères de misère blessés dans les bagarres d'hier, l'assurance de ses sentiments de fraternelle solidarité et à ceux qui sont tombés assassinés par les balles fratricides, son souvenir ému.

« Voue au mépris du prolétariat les auteurs des crimes du 17 avril ».

Les cordonniers s'engageaient également à abandonner le travail, si cela devenait nécessaire.

Le vendredi 21 avril, sixième journée de chômage, le prolétariat limousin conduit Vardelle à sa dernière demeure. La manifestation est grandiose. Les assistants sont étreints d'une émotion poignante. Aucun incident ne se produit. Un silence profond règne pendant toute la durée de la cérémonie. Il n'y a pas de service d'ordre. Le cortège ne rencontre aucun gendarme, aucun soldat, aucun agent.

La septième journée de chômage se passe dans le calme. La Fédération de la Céramique organise une conférence syndicaliste, au bénéfice des chômeurs. La réunion a lieu au Cirque. Des discours sont prononcés par les citoyens Lévy et Antourville, délégués de la *Confédération générale*

du Travail, par la citoyenne Sorgue. Les trois orateurs furent vigoureusement applaudis, et dans l'ordre du jour qu'elle vota à l'unanimité, l'assemblée approuva les grévistes dans leurs revendications et les engagea à persévérer dans une lutte d'honneur au premier chef.

Toutes les corporations ouvrières de Limoges prennent les mesures de solidarité que comportent les circonstances. Un pressant appel est adressé aux travailleurs de l'alimentation : boulangers, limonadiers, charcutiers, confiseurs, cuisiniers, qui sont convoqués à une réunion (22 avril) où le citoyen Antourville, délégué de la Fédération de l'alimentation, doit prendre la parole.

VI

Si les ouvriers ne comptaient que sur leur bon droit ; s'ils se contentaient de rester, comme le demande Jaurès, en état *d'insurrection morale* contre la société capitaliste ; s'ils n'employaient pas *tous les moyens* qui sont en leur pouvoir, pour faire triompher ce droit ; s'ils n'opposaient jamais, au terrorisme gouvernemental, patronal, le terrorisme ouvrier ; s'ils ne montraient ni audace, ni énergie, comment parviendraient-ils à intimider gouvernants et patrons et à les faire capituler ?

On a vanté, et les *pacifistes sociaux* vantent tous les jours les grèves admirables de calme, telle la grève de la Ruhr, par exemple.

Il faut bien le dire, toute grève qui offre ce caractère, constitue un véritable non sens, une absurdité. Les démonstrations vaines ne peuvent que jeter le ridicule sur la classe ouvrière. Quand les autorités gouvernementales, quand les patrons voient des théories de grévistes se dérou-

ler dans le calme des rues, ils n'ont aucune appréhension, aucune crainte. L'ordre public n'est pas menacé. Ils considèrent de telles manifestations comme des jeux d'enfants. Ils se disent : quand les ouvriers seront fatigués, quand ils auront assez déambulé dans les rues, en chantant, quand ils auront épuisé leurs caisses de grève, ils réintègreront l'usine !

Dans les conflits de ce genre, le patronat ne se décide à céder, à donner satisfaction aux ouvriers que s'il a des intérêts assez importants en jeu. Mais, s'il n'a pas de grosses commandes à livrer immédiatement, il prend patience, il attend tranquillement que les ouvriers se soumettent et rentrent.

Il n'en va pas de même quand des événements graves se produisent. Quand le prolétariat est uni, quand il répond, comme il convient, aux provocations patronales et gouvernementales ; quand il fait preuve d'audace et d'héroïsme, comme à Limoges ; quand il est capable de susciter des embarras, de causer des inquiétudes aux dirigeants, la situation, l'attitude des patrons ne sont plus les mêmes. Leur morgue, leur arrogance, leur entêtement habituels font place à d'autres sentiments, à des appréhensions très vives ; ils craignent ce qu'ils appellent la guerre civile ; ils cèdent devant un mouvement dont ils ne peuvent prévoir l'extension, l'importance, les conséquences. Ils sentent que la grève généralisée, la grève de toute une industrie ou des industries d'une ville présente des dangers en ce sens qu'elle habitue la classe ouvrière à mobiliser des fractions importantes de ses forces ; qu'elle lui donne une plus grande conscience de son unité ; qu'elle constitue, pour elle, une excellente leçon de choses et l'amène à envisager la grève générale comme la forme même de la révolution.

La presse bourgeoise n'a-t-elle pas qualifié de mouvement révolutionnaire, les événements de Limoges ? Or, on l'a vu,

les actes de répression du 17 avril n'ont pu parvenir à paralyser le mouvement ouvrier. Au contraire, le lendemain, 18, les ouvriers de la chaussure décident, en principe, d'abandonner eux-mêmes le travail et de passer à l'acte, au moment psychologique. Puis, dans une réunion à laquelle assiste le citoyen Antourville, les ouvriers de l'alimentation « prennent l'engagement, si les camarades de la céramique n'obtiennent pas gain de cause et, à leur appel, de se réunir immédiatement pour décréter la grève générale de leurs corporations, à titre de solidarité. »

Mais, déjà, la Chambre de Commerce, désavouant les auteurs du lock-out, lance un appel, en vue de « rassurer les esprits » et de « ramener des idées d'apaisement et de confiance ».

Les patrons porcelainiers qui se sont solidarisés avec Th. Haviland, trouvent que cette solidarité leur devient pesante. Le juge de paix du canton Nord de Limoges, M. Gauvin, saisi antérieurement, par le préfet, d'une proposition d'arbitrage, envoie des convocations aux délégués ouvriers et aux délégués des patrons. Deux entrevues ont lieu, auxquelles prennent part M. Charles Lamy, président de la Chambre de Commerce, et M. Fèvre, adjoint au maire de Limoges. Une convention est signée dont voici les clauses les plus importantes :

Article 3. — La commission patronale, en présence des graves et pénibles événements de ces jours derniers, estimant que la situation de Penaud est devenue difficile à Limoges, croit de son devoir de faire une démarche auprès de M. Th. Haviland, pour le prier de ne plus occuper Penaud, dans sa fabrique de Limoges.

Article 5. — Les patrons pourront rouvrir leurs fabriques, à partir de mardi prochain, 25 avril.

Il ne sera fait aucun renvoi pour faits de grève.

C'était la fin du lock-out. Les patrons porcelainiers aban-

donnaient Th. Haviland et l'engageaient à se débarrasser de Penaud.

Au cours d'une réunion dans laquelle les chômeurs ratifièrent la convention signée par leurs délégués, il fut décidé, à la presque unanimité, que le travail reprendrait, le mardi suivant, dans les usines, sauf chez Th. Haviland. Si Penaud n'était pas congédié, les ouvriers des autres usines s'engageaient à venir en aide, par tous les moyens, à leurs camarades grévistes.

Mais une lettre envoyée par Th. Haviland, au président de la délégation patronale, à la commission de conciliation, devait mettre totalement fin au conflit. Cette lettre était ainsi conçue :

Je reçois votre lettre me donnant le résultat de l'entente entre les délégués patrons et ouvriers. Désirant, avant tout, mettre fin à une situation pénible pour Limoges, j'ouvrirai ma fabrique, mardi matin, sans le concours de M. Penaud.

Les ouvriers pouvaient rentrer la tête haute. Les grands patrons porcelainiers capitulaient. La lutte, avec ses péripéties terribles, avait duré vingt-quatre jours. La victoire avait coûté cher. Le prolétariat limousin, héroïque, avait bravé de sérieux dangers ; il avait connu des émotions d'une extraordinaire intensité, des heures d'angoisse et de douleur profondes ; il était encore tout frémissant de colère et d'indignation ; du sang et des larmes avaient coulé, mais le monstre hideux du capitalisme avait reculé.

VII

On a qualifié de mouvement convulsif et grossier, le mouvement ouvrier de Limoges. Jaurès a déclaré, dans l'*Humanité*, que les travailleurs, tenaillés par la faim, subissant

le joug odieux du capitalisme, doivent rester seulement en état d'*insurrection morale*. Cela suffit et voilà, au moins, une attitude bien chrétienne et bien digne. Il ne faut pas que le prolétariat passe à l'acte. Cela serait tout à fait malséant et pourrait troubler la *paix sociale*.

Pour faire la Révolution, la simple vertu de la prédication et de la persuasion suffit. La Révolution peut se faire en douceur. Les ouvriers doivent renoncer à l'action directe, aux grèves, éviter les conflits graves, les mouvements tumultueux. Ils doivent rester bien tranquilles. On leur demande seulement d'envoyer de *bons députés* au Parlement.

Ces députés qui ne peuvent parvenir à trancher définitivement une question économique comme celle des bouilleurs de cru, feront eux-mêmes la Révolution sociale. Par simple décret, ils supprimeront l'Etat et le patronat et substitueront la coopération libre, dans l'atelier ouvrier, autonome, à la coopération forcée des bagnes capitalistes, où sévissent des contremaîtres comme Crouzière ou Penaud. Toujours par simple décret, ils donneront à la classe ouvrière, la capacité technique et les qualités morales pour assurer la bonne marche de la production !

Ne riez pas ! Jaurès dont l'esprit souple — oh, combien ! — s'accommode de toutes les conceptions, Jaurès qui s'essaye à concilier les choses les plus contradictoires, à faire plier les faits sous le poids d'une rhétorique puérile, invite les hommes « prévoyants et probes » à rechercher quels sont les « *moyens les plus efficaces et les plus sages* de hâter (admirez la phraséologie) l'évolution du régime d'oligarchie vers la démocratie sociale, de substituer l'ordre collectiviste et communiste, à l'oppressive anarchie capitaliste. »

Mais, pendant que les docteurs Faust du socialisme, pendant que les hommes « probes et prévoyants » élaboreront des programmes et se livreront à des recherches qui établiront, sans nul doute, que la société capitaliste doit dispa-

raitre, que deviendra le prolétariat? Mais, vous dis-je, il attendra que la société capitaliste succombe sous l'effort des intellectuels, des politiciens et des fumistes qui se soucient beaucoup plus de leur situation personnelle et de leur prestige que du devenir prolétarien !

C'en est trop! Arrière les rabâcheurs de vieilles formules! Arrière les chercheurs de mandats ! Arrière les mendiants de suffrages ! Vos procédés sont écœurants ! Quoi, vous auriez l'outrecuidante prétention de traiter les ouvriers comme de véritables machines à voter, de les tromper, de les duper, de les tenir sous votre tutelle, de les maintenir dans un esclavage éternel ! Vous voudriez empêcher le prolétariat de résister à l'oppression abominable des tyrans capitalistes, éteindre les sentiments de révolte que des exactions, des injustices, la misère et la douleur font germer au cœur des prolétaires ! Vous prétendriez obliger, pendant longtemps encore, les travailleurs à vous combler d'admiration, à croire à votre *surnaturel démocratique*, à abandonner leur propre cause !

Mais, vous ne voyez donc pas, misérables, que vous vous trompez grossièrement, en faisant abstraction des désirs, des tendances, des sentiments, de la personnalité du travailleur ! Vous vous insurgez contre la vie elle-même ! Vous êtes stupides et ridicules! L'appétit, le désir, a dit Spinoza, sont l'essence même de l'homme, et nos sentiments ont leur point de départ dans les émotions complexes de la vie journalière. C'est pourquoi le prolétariat n'a que faire de notions abstraites, inintelligibles. Poussé par la nécessité, il agit, entre en lutte avec les forces capitalistes, organise la révolte ouvrière et se moque des pontifes et de leurs programmes.

C'est bien ce qui s'est passé à Limoges. Grâce aux deux grandes grèves de la chaussure et de la porcelaine, le prolétariat limousin, longtemps dominé par les politiciens, s'est complètement transfiguré.

A l'heure actuelle. tous les ouvriers, ou presque tous, sont groupés dans leurs organisations qui sont animées d'un nouvel esprit.

En présence de toutes les forces capitalistes liguées contre eux, les travailleurs de Limoges ont compris que l'esclavage économique et l'oppression dont souffre la classe ouvrière ne pourront cesser que lorsque cette classe, opposant au bloc capitaliste l'ensemble des énergies ouvrières renversera la société bourgooise. Tout naturellement. l'idée de grève générale s'est précisée dans leur esprit. La grève générale leur est apparue comme le seul moyen d'émancipation et de révolution. Les tristes exploits de notre glorieuse armée, les représailles exercées par une magistrature de classe n'ont abattu ni leur espoir ni leur courage.

Limoges a reçu le baptême du sang, Limoges est devenue une ville révolutionnaire.

N'en déplaise aux politiciens, les ouvriers sont amenés à *ne plus compter que sur eux-mêmes*. On a beau essayer de répudier l'action directe. L'action directe a déjà fait un beau chemin !

Les forces prolétariennes s'essaient à des mobilisations partielles. De ci, de là, sur toute l'étendue du territoire des escouades isolées se lèvent, des bataillons se forment, prennent contact avec l'ennemi. La révolution s'avance, avec la force, avec la majesté d'un fleuve qui roule ses flots vers l'océan.

Gabriel BEAUBOIS.

LES PARTIS SOCIALISTES

BELGIQUE

Le XX[e] Congrès du « Parti Ouvrier Belge »

Le vingtième Congrès du *Parti Ouvrier Belge*, tenu à Pâques, à Bruxelles, a eu une importance exceptionnelle. Bien qu'il soit venu après la célébration solennelle — le 4 avril — du vingtième anniversaire de la fondation du Parti, qui a exalté les progrès réalisés, il a, sous la pression des circonstances, été obligé de faire sentir néanmoins le point faible du mouvement ouvrier et socialiste en Belgique : *l'insuffisance de l'organisation syndicale* et *l'exagération de l'action coopérative*.

Ce n'est pas là un mince événement, pour un « Parti ouvrier », que de reconnaître que ce qui manque le plus au prolétariat militant, c'est précisément l'arme par excellence de la lutte ouvrière : le groupement syndical. Et, pour un parti qui a été enivré des louanges du socialisme international pour la puissante organisation de ses coopératives de consommation (comme cela s'est produit pour le Parti Ouvrier Belge), c'est à la vérité un fait singulièrement nouveau que l'aveu, après expérience, de la fragilité relative d'une action qui n'a pas à sa base le syndicat.

Il est incontestable que depuis un certain temps, la langueur qui s'est appesantie sur tous les partis socialistes au cours de ces dernières années, s'est abattue aussi sur le « Parti Ouvrier Belge ». L'action parlementaire et communale, les préoccupations de tactique électorale, les combinaisons plus ou moins commodes, ce ne sont pas là des moyens de maintenir l'élan des militants ni d'éveiller les masses à la vie socialiste. Quant à la coopération, elle a, sans doute, des avantages pratiques réels, mais bien qu'elle ait à sa tête des militants remarquables, elle n'exerce et ne peut exercer sur les masses aucune action profondément révolutionnaire, créer aucun sentiment de la lutte, développer aucun sens guerrier, aucun esprit de combativité.

On a bien dû, à l'examen des faits, avouer que l'absence d'un fort mouvement syndical était la véritable cause de cette stagnation du socialisme belge. Ce n'est pas que des militants clairvoyants n'aient depuis longtemps signalé ce péril. Les efforts, par exemple, de notre compagnon — et collaborateur au *Mouvement socialiste* — Octors, en vue de créer un mouvement syndical intense, sont connus de tous. Mais trop souvent ces énergies individuelles ne trouvaient pas de concours suffisamment actifs autour d'eux et leur appel n'était pas entendu : il a fallu la gravité — tout ou moins latente — du moment présent du « Parti Ouvrier Belge » — pour que les yeux s'ouvrent un peu à la lumière.

Traduisant ce sentiment qui est général, Vandervelde, qui avait demandé la mise à l'ordre du jour de la question syndicale, a présenté au Congrès un rapport significatif sur « le Parti ouvrier et les syndicats », il a reconnu que la prospérité des coopératives « n'a pas été sans nuire » au mouvement syndical :

On s'est habitué, a-t-il déclaré, à compter, dans les moments de crise, sur les « vaches à lait » du Parti ; on a cru que grâce aux secours qu'elles donnent en temps de grève, il n'était pas nécessaire de créer de forts groupements professionnels et, pour tout dire en un mot, on a trouvé plus commode de compter sur les *bénéfices* que rapportent les coopératives que sur les *sacrifices* qu'exigent les syndicats.

Il écrivait encore, dans le *Peuple* du 19 avril :

Depuis dix ans, — je l'ai constaté dans mon rapport — le développement de nos syndicats n'a pas été comparable à celui de nos mutualités et de nos coopératives. On s'est trop habitué à compter sur ces dernières. On s'est figuré que, comme les couteaux des marins, elles pouvaient servir à tous les usages. *Il est bien vrai que l'on commence à revenir de cette erreur.*

« L'on commence à revenir de cette erreur », dit Vandervelde. C'est ce qui a paru, en effet, au Congrès de Pâques, qui a jeté le cri d'alarme, et qui a donné à la discussion de cette question de vie ou de mort la plus grande place dans ses débats.

L'examen du problème syndical n'était pas le seul point important de l'ordre du jour. Il y en avait un second, qui se reposera souvent encore au Parti Ouvrier Belge : la tacti-

que électorale, c'est-à-dire l'alliance avec les libéraux pour renverser le gouvernement clérical.

Il est fort probable que les catholiques perdront, aux élections prochaines, la majorité à la Chambre et du même coup le pouvoir. Ils tomberont sous le feu convergent des libéraux et des socialistes. On voit la série de questions complexes et redoutables qu'aura, de ce chef, à résoudre le Parti Ouvrier Belge. Sans doute, tout dépendra de l'attitude qu'aura à son égard le parti libéral, et il ne semble pas qu'elle doive lui être trop favorable. Néanmoins, des alliances électorales vont se produire et sans doute réussiront. Dans quelle mesure se formera-t-il un *bloc* anti-clérical et démocratique, à l'instar du *bloc* de la Chambre française? Dans quelle mesure les socialistes participeront-ils à la vie et au soutien du ministère qui succédera au ministère clérical? Les discussions sur le *ministérialisme* que les socialistes français ont connues, les socialistes belges les rencontreront-ils? Faudra-t-il soutenir *malgré tout* un ministère « libéral » contre ses adversaires cléricaux? Faudra-t-il même participer au pouvoir gouvernemental, avoir un ou plusieurs ministres? Autant de points irritants à l'horizon du Parti Ouvrier Belge.

1. — C'est par la discussion de la tactique électorale que le Congrès a ouvert ses débats. Le cartel démocratique — l'alliance des socialistes et des libéraux — sera-t-il généralisé et imposé au Parti, ou bien laissera-t-on aux fédérations leur autonomie pour décider elles-mêmes de la tactique à suivre? Cette seconde solution a prévalu, après des débats assez longs, où toutes les explications ont été données.

Un exemple dominait toute la controverse : celui de Namur. A Namur, l'entente des socialistes et des libéraux aura pour effet de réduire à *quatre* les *six* députés cléricaux actuels et de porter de *trois* à *cinq* le nombre des députés anti-cléricaux. La majorité anticléricale triomphera ainsi de la minorité cléricale. A Namur et à Dinant-Philippeville, le cartel démocratique aura ainsi, au dire de ses initiateurs, pour résultat de remédier aux mécomptes de la représentation proportionnelle, qui, maniée par les mains habiles des cléricaux, leur a permis de tirer profit de la mauvaise répartition des arrondissements et de l'opposition des libéraux et des socialistes.

La thèse *blocarde* de Namur allait-elle être élevée à la hauteur d'une institution et généralisée par le Parti? Vandervelde défendit et fit adopter la résolution suivante :

Le Congrès, considérant que la classe ouvrière a le plus grand intérêt à l'anéantissement de la majorité cléricale, qui constitue le principal obstacle à l'avènement du suffrage universel et des autres réformes immédiates poursuivies par le prolétariat;

Considérant, d'autre part, que la préoccupation essentielle de tous les militants doit être la propagande intégrale en faveur du socialisme ;

Confirme la décision du Congrès de Quaregnon, autorisant des alliances temporaires avec les partis qui adhèrent au suffrage universel pur et simple, et passe à l'ordre du jour.

Des discours prononcés par Vandervelde et par les nombreux orateurs qui participèrent au débat, se dégagent à la fois le désir d'aider les libéraux à renverser les cléricaux, mais aussi une défiance (non injustifiée!) à l'égard des libéraux, futurs maîtres du pouvoir. Les socialistes prêteront leur appui, mais ne seront-ils pas dupés ? Que demanderont-ils aux libéraux ?

Nous demanderons aux libéraux, dit Vandervelde, de réaliser leur propre programme : instruction obligatoire, réforme militaire, suffrage universel.

Mais n'exigera-t-on d'eux que cette mise en œuvre de leur propre programme, — d'ailleurs rien moins que sûre? Ne réclamera-t-on pas le partage du pouvoir ? Le Congrès n'a pas examiné la question. Un seul délégué, l'ancien député Troclet, l'a posée, en termes très nets. Mais on n'y a pas répondu, et son intervention n'a pas été relevée :

Je voudrais, quant à moi, a déclaré Troclet, un délégué direct de notre parti et de notre classe au ministère. Ce serait une garantie de profondes réformes sociales.

On a parlé de l'aveugle et du paralytique.

Le paralytique sera donc le vieux parti libéral, ne serions-nous pas des aveugles, si nous ne prétendions pas participer au futur gouvernement ?

Nous devons exiger plus que l'instruction obligatoire, la réforme militaire et le suffrage universel.

Il faut qu'un ministre socialiste assure l'œuvre de l'assurance publique contre tous les risques de travail et de vie. Cette œuvre

garantirait les progrès du socialisme. Je ne veux pas de la politique des atermoiments qui amènerait le retour de la réaction.

Je conclus : Alliance suivant les milieux et les nécessités arithmétiques de chaque arrondissement.

Mais en dehors de l'alliance, il y a le gouvernement de demain.

Oui ou non, en serons nous ?

Sinon, voici le raisonnement simpliste qui se fera dans nos populations : Puisque vous voulez hisser les libéraux au pouvoir, eh bien, nous voterons directement pour eux.

Je veux non l'alliance avec les libéraux, mais un contrat qui sauvegarde les intérêts de notre classe en la faisant représenter au gouvernement de demain.

Voilà qui était net. Il est évidemment regrettable, pour la clarté de la situation, qu'on n'ait pas répondu à Troclet. La question est grosse d'imprévu et on comprend qu'on l'ait refoulée dans le lointain — pour le jour où elle se posera d'une façon catégorique.

La discussion prit fin par le vote de la motion Vandervelde, que nous avons signalée plus haut : l'autonomie des fédérations dans la tactique du cartel reste intacte.

II. Le problème de l'organisation syndicale se posait de la façon suivante : faut-il créer des syndicats à base multiple, et surtout à base de mutualité, ou bien faut-il laisser la mutualité hors du syndicat, qui comprendrait toutefois la caisse de résistance et la caisse de chômage ?

Le premier point de vue a été soutenu par Daver et le second par Vandervelde. Ce dernier a développé à nouveau les conclusions de son rapport. Entre autres, il a dit :

Je pense avec Daver que les syndicats doivent être affiliés au Parti ouvrier ; ainsi ils acquerront une plus grande force de combativité.

D'autre part, je n'ai nullement combattu les syndicats à base multiple ; la caisse de résistance doit être complétée par la caisse de chômage et, le cas échéant, par une caisse de maladie. Mais il y a là un danger : peu à peu, la mutualité contre la maladie peut finir par éclipser la pensée de lutte et de résistance qui doit être l'essence de l'organisation syndicale.

Le syndicat doit être avant tout, moins une œuvre de mutualité qu'un organisme de combat contre la classe capitaliste. Il

faut habituer le prolétariat à faire des sacrifices pour améliorer son sort et atteindre son idéal.

Sous ce rapport, nous ne sommes pas assez forts. Combien de classes ouvrières ont conquis des réformes économiques plus fécondes que les nôtres qui n'ont pas notre force politique !

Après une longue discussion, au cours de laquelle plusieurs délégués signalent la faiblesse du mouvement syndical (à Bruxelles, par exemple, il y a 20.000 coopérateurs et seulement 6.000 syndiqués) (1), les conclusions du rapport Vandervelde ainsi conçues, sont adoptées :

1° Le Parti ouvrier doit multiplier ses efforts pour mettre l'organisation syndicale du prolétariat socialiste à hauteur de son organisation coopérative ;
2° Il doit se préoccuper d'accroître le nombre de ses membres, de renforcer les cotisations et l'encaisse des syndicats ; mais surtout de développer l'esprit de combativité de la classe ouvrière en lui montrant que, sur le terrain syndical, comme sur le terrain politique, c'est la lutte seule qui peut donner des résultats aux exploités, tandis que « l'apaisement » qui maintient les situations acquises, profite toujours aux exploiteurs.

La question n'a pas semblé épuisée par cette déclaration : la tenue d'un Congrès syndical extraordinaire a été décidée pour le 18 juin, afin d'examiner sous ses aspects pratiques le problème de la propagande et de l'organisation syndicales en Belgique. L'ordre du jour en sera strictement limité à ces trois points : 1° Discussion générale sur le rôle social et éducatif des syndicats professionnels ; 2° Quelles doivent être les bases des syndicats ? (rapports par les délégués sur les enquêtes qu'ils ont faites ; les résultats obtenus ; ce que l'on espère obtenir ; 3° Organisation de la propagande syndicale (par quelle industrie faut-il commencer ?)

III. Sur la coopération socialiste, qui est le seul point important qui ait été traité après les deux précédents, d'in-

(1) Signalons notamment l'intervention applaudie d'Octors : « Le rapport de Vandervelde a constaté ce que nous avons dénoncé déjà naguère, la faiblesse de notre organisation syndicale. Je suis de ceux qui pensent qu'il faut avoir le courage de dire nos lacunes et nos points faibles, afin d'y remédier. »

téressantes remarques ont été présentées. Elles confirmen les inquiétudes que depuis quelque temps faisaient naître, dans le parti, des tendances purement commerciales chez certaines des coopératives socialistes belges.

Victor Serwy a exposé le danger et les inconvénients des *groupes économiques d'achat* qui font œuvre purement mercantile, sans s'inquiéter des conditions de travail de leur personnel, et de l'éducation socialiste de leur classe. Il insiste sur les imperfections et les périls de ces organisations rudimentaires, notamment au pays de Seraing et de Liège, comme dans le Centre. Servy demande que le Congrès arme les coopératives du parti contre les *mutuelles d'achat*. Il dépose l'ordre du jour suivant, qui est adopté :

La coopération est devenue un moyen efficace de pratiquer la solidarité et aussi une préparation éducatrice à un régime social nouveau.

Ce moyen revêt une importance qui ne peut échapper à la clairvoyance d'aucun socialiste, à raison des résultats qu'il a déjà fournis à la classe ouvrière et à son organe de classe, le P. O. B., à raison aussi des efforts que font nos adversaires, sinon pour en détourner les travailleurs, du moins pour canaliser les effets de l'organisation coopérative ouvrière.

Il importe donc, comme devoir pour tout socialiste : 1° De faire partie de la société coopérative ; 2° De s'y approvisionner régulièrement ; 3° De propager les principes coopératifs dans son milieu.

Il est aussi recommandé aux organisations ouvrières de n'admettre, soit dans leur comité, soit comme mandataire, que des coopérateurs fidèles et conscients.

IV. Les autres questions à l'ordre du jour, telles que la propagande rurale et la célébration du premier mai, n'ont retenu que peu de temps l'attention du Congrès.

On voit que nous avions raison de signaler les graves problèmes qui se posent au socialisme belge. Parti politique, il va être entraîné sur le terrain parlementaire par la marche normale de la vie politique ; mouvement ouvrier, il reconnaît que ce qui lui manque le plus, ce qu'il lui faut acquérir au plus tôt, c'est l'organisation syndicale.

A l'inverse de ce qui a lieu en France, il y a en Belgique, fusion entre le parti politique et le mouvement ouvrier, ou

plus tôt, il y a absorption du mouvement ouvrier par le parti politique. Cela durera t-il toujours? La différenciation, en Belgique comme en France, ne se produira-t-elle pas un jour? Le mouvement ouvrier, pour agir plus librement sur le terrain socialiste et révolutionnaire, ne se détachera-t-il pas du parti politique, qui, rendu à sa fonction propre et secondaire, aurait pour rôle de s'inspirer des revendications des masses ouvrières et de s'en faire le porte-parole sur la scène parlementaire?

Rien ne fait prévoir cette évolution, pour le moment. Elle est même vivement combattue, notamment par Vandervelde, dans sa polémique avec le journal *Le Travail*, de Verviers. Vandervelde dénonce *comme* « des oiseaux qui viennent de France », les militants « anarchisants » qui préconisent cette indépendance de l'organisation de classe du prolétariat à l'égard du parti politique (1). Il se pourrait toutefois que ce mouvement s'accentuât, d'une part, avec la parlementarisation forcée du parti, si les libéraux arrivent au pouvoir, et, d'autre part, avec le développement du mouvement syndical. Le parti prendrait alors son sens d'organisme adjuvant et secondaire, et l'organisation de classe son sens d'organisme essentiel et primordial. Mais l'avenir seul nous dira la valeur de cette hypothèse pour le moment douteuse.

Edmond DAVID.

---

(1) Vandervelde d'ailleurs, a dû faire des concessions à l'*action directe*. N'a-t-il pas écrit, dans le *Peuple*, du 5 avril :

« *Toute l'histoire du mouvement prolétarien établit que les travailleurs n'ont jamais arraché une réforme à un Parlement bourgeois, sans mener la lutte par eux-mêmes et non par personnes interposées.*

« On demanderait encore l'abrogation de la loi contre les coalitions, sans la campagne d'agitation des typographes de Bruxelles et des tisserands de Gand.

« Le régime censitaire vivrait encore, sans les grèves de 1886, de 1887, de 1889, de 1891, de 1893, car il fallut s'y prendre à cinq fois avant de faire tomber la pierre vermoulue.

« Le projet de loi sur les bureaux de placement traînait depuis des années dans les cartons de la Chambre française, quand l'action directe des travailleurs parisiens réussit à l'en faire sortir. »

LES GRÈVES

ITALIE

La Défaite des Ferrovieri.

Les Ferrovieri représentaient, — et représentent encore, même après l'échec de la récente grève, — l'une des catégories les mieux organisées du prolétariat italien. On a pu, en effet, calculer que leurs trois grandes organisations : le *Riscatto* (rachat) *Ferroviario*, la Fédération des syndicats de Ferrovieri, et l'Association des chauffeurs et mécaniciens, comprenaient ensemble, et continuent à comprendre, de 60 à 70 p. 100 du personnel (1).

Ces vastes groupements sont, tous trois, orientés vers le Parti socialiste. Leurs militants de premier plan sont adhérents à ce parti et y exercent une influence sensible. Le phénomène est d'ailleurs général en Italie. Notre mouvement ouvrier, dans une mesure qui varie d'une organisation à l'autre mais qui est partout notable, est sous le contrôle et l'inspiration, directs ou indirects, du Parti socialiste. Il est aisé de comprendre qu'il y a là une importante cause de faiblesse pour ce mouvement, contraint de la sorte à constamment tenir compte des intérêts spéciaux d'une association politique qui, comme de juste, déploie son activité en majeure partie sur le terrain parlementaire.

Les organisations des Ferrovieri ont naturellement subi le contre-coup des divergences d'opinions et des dissensions

---

(1) Le *Riscatto Ferroviario* compte 32.770 adhérents. Il a pour organe *Il Treno* (le Train, — bi-mensuel ; tirage : 35.000). La Fédération comprend 21.550 membres. Son organe est *Il Vecchio* (vieux) *Treno*, bi-mensuel aussi ; tirage : 23.000). L'Association des chauffeurs et mécaniciens a recueilli 3.015 adhésions, et son organe, *Il Risveglio* (réveil) est mensuel et tire à 6.000. Total : 57.335 syndiqués, et 64.000 exemplaires de journaux. Les deux premiers groupements ont leur siège central à Milan ; l'autre a choisi Domodossola, tout près du tunnel du Simplon. (*Note du Trad.*)

qui se sont manifestées dans le Parti socialiste de notre pays. C'est ainsi que la Fédération des syndicats de Ferrovieri a incliné vers les idées et la tactique du réformisme, tandis que le Riscatto Ferroviario, qui a été, et qui reste, le plus solide, le plus riche et le plus nombreux des trois groupements de la corporation, se rapproche de la manière de voir qui est particulière à la fraction syndicaliste. Le secrétaire général du R. F. un camarade actif et dévoué entre tous, Emanuele Branconi, est l'un des membres les plus zélés de la Fédération socialiste milanaise, dont les thèses sont défendues dans notre journal l'*Avanguardia*.

Mais il va de soi que l'on ne doit pas considérer comme absolue cette répartition des Ferrovieri entre les deux courants qui divisent actuellement le Parti socialiste italien; elle est le résultat de l'action personnelle des camarades qui « dirigent » les deux organisations corporatives, bien plutôt que l'expression spontanée des idées professées par la masse des adhérents.

Il convient aussi d'ajouter qu'il existe, entre le R. F. et la Fédération, un certain antagonisme, qui a parfois affecté les formes les plus aiguës. Les « chefs » des deux groupements ont échangé des accusations d'un ordre très délicat, que des commissions d'arbitrage ne sont point parvenues à effacer, et qui ont trouvé ensuite un écho jusque devant les tribunaux.

Tout cela était indispensable à rappeler, parce que l'une des causes principales qui ont déterminé la récente défaite des Ferrovieri doit être recherchée dans cet antagonisme des deux grandes organisations, dans l'hostilité qui règne entre les « chefs » de celles-ci, et dans le sentiment de malaise que les disputes de ces militants ont répandu, depuis plusieurs années, parmi le personnel des chemins de fer.

En dépit d'une pareille situation, ce personnel, répétons-le, était, à juste titre, considéré, et doit être encore considéré, comme l'une des catégories les mieux disciplinées, les plus aguerries, les plus intelligentes, et les mieux pénétrées par l'esprit socialiste que l'on puisse trouver en Italie.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer comment est organisé actuellement, dans notre pays, le service des chemins de fer,

et comment il va être réorganisé. Mais, pour faire bien comprendre les conditions subies par le personnel et la nature de ses revendications, il est nécessaire d'expliquer que, depuis 1885, l'organisation italienne du service en cause est modelée sur le *système néerlandais*, c'est-à-dire que l'état est propriétaire des voies ferrées et du matériel exigé par leur exploitation, celle-ci, — l'exercice, comme nous disons, — étant affermée à des compagnies. Les compagnies sont au nombre de trois : la *Sicula*. qui, comme son nom l'indique, gère les chemins de fer siliciens, la *Mediterranea*, et l'*Adriatica*, qui ont la responsabilité des deux principaux réseaux continentaux. Ces deux réseaux parcourent la péninsule dans le sens longitudinal et, en conséquence, se trouvent partout en concurrence, théoriquement tout au moins.

Il faut ajouter qu'un certain nombre de lignes sont restées la propriété d'une quatrième compagnie, la *Société des Chemins de fer méridionaux*. Mais l'Etat s'est réservé le droit de racheter ce réseau à l'heure qui lui conviendra, et de l'affermer ensuite à qui lui plaira aussi. Or, la Société des Chemins de Fer Méridionaux, qui, financièrement. se confond avec l'Adriatica, a multiplié ses efforts, en ces derniers temps, pour obtenir le rachat de son réseau. N'y a-t il pas là une éloquente preuve de l'intérêt que les compagnies ont à garder la propriété des voies et du matériel, — une preuve, partant, de la grande valeur... révolutionnaire de toutes les tentatives de nationalisation ! Sans compter que l'expérience démontre que les « exercices » d'Etat peuvent être tenus pour les entreprises... les plus perfectionnées d'exploitation du prolétariat.

Les Conventions de 1885, en vertu desquelles l'Etat a affermé l'exercice de ses trois réseaux, devaient demeurer en vigueur durant soixante années, divisées en trois périodes de vingt ans, à l'expiration de chacune desquelles l'une des parties contractantes pouvait dénoncer les conventions et requérir une réorganisation du service.

On a vu, au cours de la dernière décade, se propager dans le pays une agitation tendant à ce que l'exercice fût retiré aux compagnies. Le Parti socialiste, notamment, sans trop savoir pourquoi, partit en guerre pour obtenir la nationalisation. Quant aux compagnies, elles n'opposaient nulle campagne à celle qui se poursuivait en faveur de

l' « exercice d'Etat ». Elles avaient suffisamment expérimenté que l' « exercice privé » ne pouvait fournir que des profits infimes, tant qu'il serait organisé sur la base des Conventions de 1885, qui leur imposaient une série de contrôles, et des ingérences gouvernementales, éminemment vexatoires et nuisibles. Aussi considéraient-elles avec une complète indifférence la propagande que l'on s'imaginait mener contre elles.

Tranquillement, elles continuaient à distribuer des dividendes fictifs, de 6,40 p. 100 à la Sicula, de 6 à l'Adriatica, et d'un peu moins de 3 à la Mediterranea. Je qualifie de fictifs ces dividendes, parce que les compagnies, qui avaient assumé la tâche supplémentaire de construire pour l'Etat les nouvelles voies ferrées et qui en profitaient pour escroquer ledit Etat, incorporaient aux dividendes réellement produits par l'exercice, les gains illicites tirés par elles des constructions en cause.

La niaise campagne des socialistes italiens en faveur de l'exercice de l'Etat aboutissait à ce résultat paradoxal, que, tout en tournant contre l' « exploitation » à laquelle étaient censées se livrer les compagnies, on risquait tout bonnement de débarrasser celles-ci d'une cause de lourds *passifs*, sans pouvoir leur arracher ce monopole des constructions qui constituait la réelle, et d'ailleurs unique, source de leur enrichissement. Aussi la propagande en vue de la nationalisation du service des chemins de fer reste-t-elle un exemple merveilleux de l'immaturité politique du Parti socialiste d'Italie, et, en général, du prolétariat de ce pays.

Il est de fait que, le jour où l'Etat voulut entrer en négociations avec les compagnies pour le renouvellement des Conventions, les compagnies rirent au nez du gouvernement. Elles auraient accepté une fois de plus le « sacrifice » de l'exercice, mais à condition que les dispositions de 1885 fussent améliorées (1).

---

(1) J'ai démontré ailleurs que, si l'exercice privé des chemins de fer n'avait donné que de mauvais résultats, cela tenait précisément à l'ingérence que l'Etat s'était ménagée ; et de cette démonstration j'ai déduit la conséquence logique, que les avantages économiques d'une entreprise de ce genre sont en raison inverse du degré de participation que l'Etat a entendu conserver dans

Si nous en revenons maintenant à la situation du personnel, nous ne pourrons l'exposer mieux qu'en citant les propres termes du mémoire adressé au gouvernement par les Ferrovieri :

« Lorsque le gouvernement de 1885 céda aux compagnies l'exercice de ses voies ferrées, il spécifia, par l'article 103 de chaque convention, que les Compagnies étaient tenues de préparer un règlement organique pour le personnel, règlement qui serait soumis à l'approbation du gouvernement, puis appliqué sur le champ. Or, les Compagnies ne satisfirent jamais à cette obligation, et ce fut seulement par l'agitation de 1902 que l'on put obtenir ce bienfaisant organique, lequel était d'ailleurs inférieur, et de beaucoup, à celui qui avait été en vigueur sur le réseau de la Haute Italie, avant 1885. Et cependant, les exigences de la vie se sont accrues depuis cette date, les prix ont augmenté pour tous les articles de première nécessité, et les travailleurs de toutes les autres professions ont vu s'améliorer leur situation. Il s'est donc écoulé une longue période, de 1885 à 1902, durant laquelle le personnel est resté à la merci des caprices des Compagnies, par la faute directe du gouvernement. Les augmentations de traitement ou de salaire, les promotions, étaient distribuées sans règle aucune, au gré de hauts fonctionnaires plus ou moins scrupuleux, qui multiplièrent les

---

le fonctionnement de l'entreprise. La preuve en est que, de 1878 à 1885, nous avons eu en Italie, pour les chemins de fer, un essai d'exercice d'Etat, et que cela n'a simplement abouti qu'à une faillite grandiose, et vite devenue légendaire. Dans notre pays, l'Etat n'offre aucune des garanties voulues pour l'exploitation décente d'une *entreprise économique* quelconque. Les socialistes n'ont pas encore réussi à comprendre, chez nous, que la question de la forme à donner aux entreprises économiques ne peut se résoudre en vertu de critères absolus, et qu'il faut tenir compte des conditions spécifiques de temps et de lieu, ainsi que des aptitudes de l' « entrepreneur » proposé. Si, étant donné un service quelconque, son fonctionnement satisfait aux intérêts de la collectivité dans de meilleures proportions sous une direction privée que sous la direction de l'Etat, nous dirons que, en l'occurrence, l'entreprise privée est à tendances plus socialistes que l'entreprise nationalisée.

scandaleux actes de favoritisme, au point que ce fut là la cause première de la révolte générale du personnel.

« Celui-ci avait donc le droit incontestable d'exiger que l'on remédiat sans délai à cet « interrègne » de l'organique. Aussi, la demande de la *régularisation* est-elle la première et la plus importante des mesures que revendique le personnel. Et cette régularisation doit être *pleine et complète*, sans quoi le gouvernement ne pourrait se flatter d'avoir ramené le calme parmi les Ferrovieri. »

Et que l'on observe bien ceci. Le personnel aurait eu le droit de prétendre que la régularisation s'opérât sur la base de l'organique en vigueur avant 1885, organique qui, ainsi qu'il est dit dans le mémoire, était très supérieur à celui rédigé en 1902. Il se contenta d'invoquer comme base le second de ces documents. Or, ce faisant, il renonçait à des arriérés dont l'ensemble s'élevait au respectable chiffre d'environ quatre-vingts millions de lires. On remarque, en effet que du temps du réseau de la Haute-Italie, les augmentations de traitements et de salaires, pour un personnel infiniment moins nombreux que celui d'à-présent, constituaient une dépense moyenne de 600.000 lires *par semestre*, tandis que les Compagnies actuelles, notamment la Méditerranée, ont consacré au même objet une somme moyenne de 400.000 lires *par an* ; — ce n'a été que dans les trois dernièannées que la Mediterranea s'est fendue de près d'un million de lires. On comprendra donc aisément quelles énormes économies les Compagnies ont réalisées de ce chef pendant le néfaste interrègne.

Les choses en étant là, comment pourrait-on honnêtement dénier aux Ferrovieri, le droit à cette régularisation, c'est-à-dire, pour bien nous faire comprendre, le droit à ce que les traitements et salaires soient portés au taux qu'ils auraient normalement atteint aujourd'hui, si l'organique conquis en 1902 avait été appliqué dès 1885, ainsi que le spécifiait la loi. Et pourquoi le gouvernement, tout en reconnaissant pour absolument juste la requête des Ferrovieri, comme il est dit en propres termes à la page 19 du rapport qui précède le projet de loi Tedesco, ne voulut-il pas cependant y donner satisfaction, et se borna-t-il à promettre qu'il indemniserait « les plus anciens » ? Est-ce que ces derniers, autrement dit les agents provenant du réseau de la Haute-Italie,

ne sont pas précisément ceux qui ont subi les moindres préjudices, ceux qui ont le moins souffert des iniquités de l'interrègne ?

En ce qui concerne la charge financière que l'administration (privée ou publique) des chemins de fer se fût imposée par le fait de cette régularisation, les appréciations diffèrent, et même elles diffèrent dans une mesure incroyable. L'Inspection des Chemins de fer prétendait que, pour l'exercice d'Etat, la dépense eut été de 82 millions. Le *ferroviere* Mascia, à l'aide d'un calcul détaillé, que Colazzani lui-mème, l'ennemi acharné des Ferrovieri, déclare digne d'attention, a réduit les débours à 12 millions, répartis en quatre annuités de 3 millions, pour un personnel d'environ 90.000 agents. Un autre *ferroviere*, Magnaoco, s'est arrêté ultérieurement à un chiffre inférieur encore : 8 millions. Les énormes différences qui existent entre ces évaluations suffisent à montrer quel est le désordre régnant dans l'administration italienne et combien celle-ci est loin d'être préparée à une tâche aussi difficultueuse que l'exploitation nationale des chemins de fer.

La principale des revendications exposées dans le Mémoire (1) était donc celle relative à la régularisation, mais il y avait aussi là des demandes qui, pour être secondaires, n'en tenaient pas moins à cœur au personnel. Celui-ci réclamait une légère augmentation de salaire pour les agents des catégories inférieures,— agents qui gagnent actuellement de 1 lire 60 à 1 lire 80 par jour. Et que l'on y réfléchisse, ces malheureux sont obligés d'habiter dans les grandes villes, où tout coûte fort cher ; et ils courent des risques professionnels de maintes sortes, ils accomplissent un labeur très pénible, et sont constamment exposés à toutes les intempéries ; enfin, ils voient à chaque instant leur pauvre salaire diminué par les amendes, qui pleuvent sur eux pour de minimes inadvertences, — que justifient la délicatesse du travail exigé d'eux, la complexité des règlements, et l'ignorance des intéressés, car les emplois en cause étant si

(1) *Mémoire sur les desiderata du personnel des réseaux ferrés Adriatica, Mediterranea et Sicula*, Milan, septembre 1904. Très important document, fruit d'études patientes et minutieuses.

mal rétribués, ne peuvent être recherchés évidemment, que par des prolétaires dépourvus de toute culture.

Aucune des autres revendications formulées par le personnel n'impliquait de dépenses supplémentaires, et il eut suffi que le gouvernement les examinât avec loyauté, pour en reconnaitre la pleine équité et constater que lui-même avait intérêt à céder sans délai sur ces quelques points-là. La question, par exemple, des compétences accessoires pouvait se résoudre à la complète satisfaction du personnel sans que le budget en souffrit. Il ne s'agissait que de trouver un procédé plus rationnel et plus équitable de distribution, et la chose eût été réglée vite et sans difficulté à l'aide d'une conférence avec les mandataires de la catégorie intéressée, les mécaniciens et chauffeurs, et les agents des trains.

En somme, on voit que, pour bien comprendre les demandes des Ferrovieri, il faut se placer au point de vue des *droits acquis*. Les considérations d'ordre économique peuvent, en l'espèce, être considérées comme secondaires. Quel est le reproche que l'on adresse toujours aux travailleurs quand ils se mettent en grève? On leur déclare qu'ils violent un *contrat précédemment accepté par eux*. Eh bien, existait-il, oui ou non, dans les conventions du 27 avril 1885, un article 103, par lequel les Compagnies à qui l'Etat cédait l'exercice des chemins de fer s'engageaient à établir un règlement organique du personnel, et un règlement technique du service, lesquels, avant d'entrer en vigueur, devaient être agréés par le gouvernement? Et comment l'opinion conservatrice, qui s'est élevée avec une telle fureur contre les Ferrovieri demandant l'application de la loi, a-t-elle pu tolérer pendant vingt ans que les Compagnies transgressent la lettre et l'esprit de l'article 103 des conventions? Et si, après ces vingt années d'attente inutile, les Ferrovieri en sont réduits à agir en paladins d'un *Droit* que la classe bourgeoise et le gouvernement invoquent toujours en dehors de cette circonstance spéciale, comment ce gouvernement et cette classe bourgeoise peuvent-ils oser faire prévaloir contre leur propre *Droit* les considérations déduites des conséquences financières que pourraient impliquer les revendications des Ferrovieri !

Pour moi, je n'arrive pas à concevoir des arguments plus jésuitiques que ceux employés par les adversaires des Fer-

rovieri pour combattre ceux-ci dans leur affirmation des droits acquis.

Napoleone Colajanni, un réactionnaire qui, afin d'assurer plus de crédit à son action politique, a souvent volé, pour s'en affubler, un masque de radical, et, parfois même, de socialiste (1), a fait le prodigieux raisonnement que voici. Il est vrai qu'il existe dans les conventions un article 103, et qu'il est formel. Mais qui donc avait la compétence et les moyens d'invoquer cet article, de le faire respecter, de lui conférer par conséquent le caractère d'un droit acquis ? La magistrature, et rien qu'elle. Or, elle s'en est lavé les mains...

Ainsi, il suffit que la magistrature — qui, en Italie, est entièrement asservie aux Compagnies — se désintéresse d'un droit quelconque, pour que celui-ci soit comme s'il n'avait jamais existé ? Et puis, quand même ce raisonnement eut été valable pour la période de vigueur des conventions, il aurait cessé de l'être le jour où l'État a manifesté la velléité de s'attribuer l'exercice des réseaux. Ayant jugé bon de faire inscrire, dans les conventions de 1885, des dispositions comme celles de l'article 103, *n'avait-il pas le devoir de donner, pour 1905, valeur et force de loi à ces dispositions, transgressées en dépit de sa volonté formellement exprimée ?* Quel serait le caractère moral d'un Etat qui, ayant imposé telle ou telle mesure à tel ou tel particulier, se dispenserait lui-même de procéder à cette mesure le jour où il se substituerait à ce particulier pour l'entreprise en cause ?

Les Ferrovieri s'étaient donc bien établis sur le terrain

---

(1) Colajanni, qui, à l'étranger, passe pour un socialiste ou peu s'en faut, est député d'une circonscription rurale de la Sicile, et il a pour fervents électeurs, les grands propriétaires de cette circonscription. Jamais les réactionnaires n'ont songé à lui opposer un candidat de n'importe laquelle de leurs nuances. Il a soutenu énergiquement les droits sur les blés. C'est que les grands électeurs sont des producteurs de blé. Il fait aux travailleurs des solfatares la même guerre qu'aux Ferrovieri, parce que les principaux de ses mandants sont les patrons des susdits ouvriers. Il a toujours milité aussi pour empêcher les travailleurs de la glèbe de s'organiser dans la Sicile.

d'un droit indiscutable. Pourtant le gouvernement se refusait à reconnaître ce droit. Alors, que faire ? Il était évident que ces camarades n'avaient plus qu'à recourir à la force. Ils se préparèrent en conséquence à la grève. Et ils s'y préparèrent avec ardeur, avec confiance, — et avec des ressources financières suffisantes. Ils auraient *pu* vaincre. Ils l'auraient *dû*. S'ils furent battus, ce fut par suite d'un révoltant concours de circonstances, que j'ai maintenant à indiquer brièvement.

J'ai toujours considéré comme l'erreur, à la fois fondamentale et définitive, de cette grève, le fait que les Ferrovieri avaient identifié leurs revendications de classe avec le mouvement en faveur de l'exercice d'Etat. En agissant ainsi, ils se laissèrent inconsciemment suggestionner par l'expérience qui prouve que, au point de vue économique, l'Etat est un patron bien plus souple que le patron privé. Les conditions qu'il offre en effet aux ouvriers des arsenaux militaires et à ceux de la régie des tabacs, sont incontestablement meilleures que celles des employeurs ordinaires. Mais les agents des chemins de fer ne prirent point garde que la situation assurée aux susdits ouvriers datait d'une période où nulle agitation socialiste n'était menée dans notre pays, et où l'État considérait comme un élément du salaire à attribuer à ses subordonnés directs, un certain prestige de collaborateur, et se préoccupait que ses entreprises fûssent à l'abri de toute critique grave.

Tandis qu'aujourd'hui l'agitation socialiste a atteint en Italie une intensité vraiment remarquable, et les agents des chemins de fer commencent à se montrer parmi les plus zélés adhérents et propagandistes de notre Parti. Aussi les sectes politiques bourgeoises et leur presse se tiennent-elles pour dispensées à présent de tous égards envers eux. Dans les journaux conservateurs à gros tirage, on écrit couramment, avec un cynisme déconcertant : « Augmenter les traitements et salaires des gens qui sont nos adversaires déclarés ? Il faudrait être de fameux imbéciles pour en venir là ! »

Grâce à l'opinion que les propagandistes officiels de notre Parti ont soigneusement répandue pendant des années, et en vertu de laquelle le socialisme consisterait en la transfor-

mation de toutes les entreprises privées en entreprises d'Etat, les organisations des Ferrovieri affirmaient, avec une insistance épiquement grotesque, la nécessité de la nationalisation des chemins de fer. Les trois groupements dépensèrent des milliers et des milliers de lires pour tâcher de créer une opinion publique favorable à l'exercice d'Etat. Et l'Etat, personnage éminemment moral, à ce que proclament les socialistes de la chaire et leurs disciples, les gobe-mouches du réformisme de tous pays, l'Etat, en guise de remerciement, et pour inaugurer le système si avidement souhaité par les Ferrovieri, s'empressa d'asservir à fond ceux-ci en leur supprimant le droit de grève. Pour une farce, celle-là était vraiment réussie (1).

Les Ferrovieri ne comprirent pas que la solution privée, comme la solution nationale du problème de l'exercice sont deux solutions capitalistes, et que, par conséquent, ils devaient se tenir à l'écart de la dispute entre les partisans des deux solutions pour se limiter à la propagande en faveur de leurs intérêts corporatifs. S'ils avaient adopté cette seconde ligne de conduite, ils seraient d'abord arrivés à éclairer l'opinion publique sur leur situation, qui resta ignorée de tout le monde jusqu'au dernier moment. Et, d'autre part, ils auraient pu tirer quelque avantage de la discorde entre champions de l'exercice privé et champions de l'exercice d'Etat, car chacune des deux coteries se serait ingéniée à s'attacher la masse du personnel.

Au contraire, leur ardente intervention en faveur de l'exercice d'Etat, découragea tout ce qui n'eût demandé qu'à profiter de l'occasion pour accentuer son opposition aux pouvoirs publics. Les Compagnies se désintéressèrent absolument de la question. En quoi eût-elle pu, en effet, leur importer ? L'exploitation des réseaux leur donnait des résultats financiers si peu satisfaisants, qu'elles auraient

(1) Cette farce, trois années avant qu'elle se jouât, je l'avais prédite au Congrès d'Imola, lorsque, seul peut-être dans tout le Parti socialiste d'Italie, j'avais combattu l'exercice d'Etat, pour des motifs déduits, et de l'intérêt national, et de l'intérêt de classe des Ferrovieri. Voir mon rapport au Congrès d'Imola sur *le parti Socialiste et les Conventions des Chemins de Fer*, Imola, 1902.

volontiers prêté à l'Etat l'argent nécessaire à l'entreprise publique. Elles se seraient ainsi assuré du bon 3 ou 4 p. 100, sans le moindre aléa.

Du reste, le socialisme d'Etat est probablement la forme la plus perfectionnée que puisse prendre l'organisation capitaliste, le régime qui garantit le mieux les intérêts capitalistes.

Dans cette grève des Ferrovieri, il s'est produit l'inverse de ce que l'on voit dans toutes les grèves contemporaines, où la préparation *morale* de la lutte est toujours supérieure à la préparation *économique*. Les Ferrovieri avaient accumulé des ressources suffisantes pour une belle résistance, mais ils entraient en campagne avec le minimum imaginable de maturité morale. La discorde entre les deux principales organisations sévissait plus âprement que jamais. Le Comité d'agitation, composé de délégués des trois groupements, ne se montra pas à la hauteur de sa mission. Notre camarade Corradi, adjoint au susdit Comité en qualité de représentant de la Chambre (Bourse) du Travail de Milan, a décrit comme suit, dans l'*Avanguardia* du 29 avril, les séances auxquelles il assistait :

« Mon impression n'a certes pas été des meilleures, je ne voyais se manifester que trop tenacement le dissentiment qui, depuis longtemps, divise la grande famille des Ferrovieri en deux organisations rivales, la Fédération des syndicats de Ferrovieri, laquelle est dirigée par des réformistes, et le Riscatto Ferroviario, qui est un groupement centraliste, et au sein duquel les révolutionnaires militent avec succès. Le Riscatto est plus fort que la Fédération, tant par le nombre des adhérents que par les ressources financières. A maintes reprises, j'ai dû constater que les motions émanant des délégués de l'une des deux organisations ne recueillaient les votes que de ces délégués. Aussi l'une des deux équipes escomptait-elle généralement l'absence d'une partie de l'autre afin d'obtenir une majorité sur telle ou telle proposition, — car les deux organisations s'étaient entendues pour que leur représentation fut égale dans le Comité d'agitation, chacune possédant là quatre mandataires. »

Ce Comité avait résolu de ne point faire appel au concours des députés socialistes, qui, durant la précédente lutte, en 1902, n'avaient témoigné d'aucun enthousiasme pour la

cause de la corporation, et dont l'action avait été toute infectée des préoccupations parlementaires. Et il est bon de mettre en relief cette circonstance, que c'était unanimement que les Ferrovieri avaient renoncé à demander l'intervention des députés socialistes, que l'on peut considérer maintenant comme tous réformistes. Les Ferrovieri réformistes et les Ferrovieri révolutionnaires étaient absolument d'accord sur ce point. Ce refus n'était donc pas inspiré par des principes de doctrine ou de tactique, ni par des préventions contre les personnes ; il résultait de la pure et simple conviction que les députés socialistes étaient inférieurs à leur mission, et bien trop soucieux d'éviter la chute du cabinet Giolitti, pour que l'on pût espérer de leur part un chaleureux appui en faveur des Ferrovieri.

Voici, d'ailleurs, ce que Corradi observe à ce propos : « Les députés Cabrini et Bissolati, après s'être solidarisés avec le prolétariat dans la grève générale de septembre dernier, après avoir approuvé les ordres du jour ouvriers qui déclaraient Giolitti indigne de rester au pouvoir dans un pays civilisé, Cabrini et Bissolati envoyèrent lettre sur lettre à ce Tiburzi (1), en lui demandant le secret, comme de juste. Ils sollicitèrent une entrevue chez lui pour causer de l'exercice et du personnel, se mettre d'accord avec lui, Giolitti, sur les questions qu'ils avaient l'intention de lui poser à la Chambre en vue d'une audience ministérielle à donner au Comité des Ferrovieri, — se mettre d'accord enfin jusque sur les termes de la réponse qu'ils auraient à faire aux déclarations du Président du Conseil. Et voilà ce que l'on appelle de l'action parlementaire de classe, de l'action parlementaire socialiste ! Faut-il que nous soyons sots pour prendre encore tout cela au sérieux ! »

Mais, divisés comme ils l'étaient, les Ferrovieri ne pouvaient garder longtemps leur cohésion. Il était fatal que l'action des deux grandes organisations offrît de graves dif-

---

(1) Tiburzi, qui ne manquait pas d'intelligence, et même d'éducation, était un brigand de la campagne de Rome. Turati, en 1892, écrit une brochure intitulée : *La triple Incarnation de Tiburzi*, où il ne s'agit que de Giolitti. Plus tard, il devait se convertir à l'adoration de cet homme politique qu'il avait commencé par comparer à un brigand.

férences d'énergie. Le gouvernement ayant annoncé nettement qu'il ne pouvait rien concéder aux Ferrovieri, les représentants du Riscatto proposèrent la grève immédiate. Ceux de la Fédération conseillèrent de poursuivre les négociations. Celles-ci n'équivalaient pourtant qu'à une vaine perte de temps. Il était désormais bien évident que le ministre ne se montrerait conciliant sur aucun des points en litige. Le mieux était donc de précipiter les événements, afin que le gouvernement n'eût pas les délais nécessaires pour que toutes ses mesures fussent prises au jour de déclaration de l'inévitable grève.

La presse conservatrice, elle, manifesta l'esprit de résolution qui manquait aux Ferrovieri. Elle ne se gêna point pour proclamer que, la grève semblant, en effet, inévitable, il ne restait plus qu'à marcher gaillardement contre le projet de loi relatif à l'exercice d'Etat, les dispositions voulues pour retirer aux Ferrovieri le droit de grève.

Et de fait, le ministre Tedesco soumit au Parlement, un projet de loi en vertu duquel serait puni, et disciplinairement, et pénalement, l'agent des chemins de fer qui abandonnerait le travail.

A ce coup droit, les Ferrovieri répondirent par l'*obstructionnisme*, c'est-à-dire par l'application minutieuse et chicanière des règlements du service. Il s'ensuivit que le trafic fut enrayé partout, et même complètement interrompu dans maints endroits.

Jaurès, dans l'*Humanité*, a écrit que l'*obstructionnisme* est une « géniale trouvaille de l'ingéniosité latine ». Certes, ce fut une parfaite satire en action des procédés de la bureaucratie, une réduction à l'absurde des prévisions réglementaires. Seulement, le résultat pratique fut un véritable désastre. Les Ferrovieri exaspérèrent l'opinion, qui n'arriva pas à concevoir que l'on s'avisât d'infliger au public tant d'ennuis, sans courir soi-même le moindre risque. La nouvelle tactique fut qualifiée de « grève honteuse », et comparée au duel de Faust, où celui qui frappe n'est exposé à nul danger. Et dans un pays impressionnable comme le nôtre, cela devait suffire pour discréditer le mouvement. Les Ferrovieri furent vite obligés de s'en rendre compte.

Les événements qui se succédèrent alors ne sont pas longs à raconter. L'*obstructionnisme* durait depuis trois

jours, que déjà les Ferrovieri eux-mêmes étaient las de la lutte entreprise sous cette forme. C'est que, du moment qu'il s'agissait d'une rigoureuse application des règlements, le surmenage atteignait des proportions terribles.

Au reste, le ministère Giolitti se retirait, et l'on pouvait croire à ce moment que c'était par crainte des résultats de l'*obstructionnisme*. En réalité, le président du Conseil souffrait d'une grave attaque de neurasthénie, et sentait qu'il ne recouvrerait pas de sitôt les forces voulues pour soutenir une lutte qu'il prévoyait destinée à rapidement devenir acharnée.

A la suite de diverses vicissitudes parlementaires, un nouveau cabinet se constitua enfin sous la présidence de Fortis, un ancien républicain, converti, lui aussi, au râtelier de la monarchie. Le ministère des Travaux publics, dont relève l'administration des chemins de fer, était confié à Carlo Ferraris, un socialiste de la chaire, disciple direct d'Adolf Wagner et professeur à l'Université de Padoue, en somme à un gaillard bouillant de zèle nationalisateur, autoritaire, et policier. Il garda, du projet de loi présenté par son prédécesseur Tedesco, les dispositions essentielles en ce qui concerne l'étatisation de l'exercice, — et aussi la situation faite au personnel. C'est-à-dire que tous les agents de tous ordres du service furent déclarés d'emblée fonctionnaires (textuellement : officiers publics). De sorte que les voilà mûrs pour subir l'application des articles du Code pénal qui visent « une entente de fonctionnaires en vue d'empêcher le fonctionnement des services qui leur sont confiés ».

Les choses en étant là, il n'y avait plus à hésiter. Les Ferrovieri répondirent, à la déposition du projet Ferraris, par la proclamation de la grève.

La situation dans laquelle se trouvaient les grévistes fut ainsi appréciée par l'*Avanguardia* : « Ce que les Ferrovieri n'ont pas bien compris, — et, la guerre une fois déclarée, ce fut un bonheur pour eux, car ils purent ainsi du moins se livrer tout entiers à une superbe expérience d'énergie et de solidarité, à une épreuve qui les a relevés aux yeux de tout le reste du prolétariat italien et qui les montre capables de concourir activement aux luttes partielles ou générales de

l'avenir, — ce qu'ils n'ont pas compris, c'est que leur mouvement, en se prolongeant, était fatalement voué à aboutir, ou à une misérable défaite par la disette, ou à une insurrection.

« On peut soutenir pacifiquement une grève contre un patron ordinaire, contre une société anonyme, et même contre un gouvernement ; on ne saurait avoir l'illusion de contenir dans la légalité une grève contre l'Etat même.

« Le patron ordinaire n'obéit généralement qu'à des considérations d'intérêt personnel. Quand il sent que le dommage à lui causé par la suspension du travail dépasse le dommage qu'il subirait en cédant aux revendications de ses ouvriers, il capitule. Il y a là pour lui, simplement, une question budgétaire, tout le monde trouve cela naturel.

« Il en va de même lorsqu'il s'agit d'une société anonyme, avec une aggravation cependant pour celle-ci. car, le nombre des actionnaires étant relativement restreint, et le public ayant intérêt à la reprise du service en cause, il est souvent possible à des grévistes adroits de s'assurer la sympathie de l'opinion et de provoquer une intervention quelconque des autorités. Aussi les Ferrovieri ont-ils commis une très grave erreur en retardant la grève jusqu'à l'heure présente, au lieu d'entrer en lutte contre les Compagnies.

« La guerre économique n'est certes pas absurde à tenter contre l'Etat, parce que l'on peut profiter d'un moment où le gouvernement du jour se trouve affaibli pour des motifs étrangers à la cause, par exemple en raison d'incidents parlementaires qui ont diminué la majorité ou commencé à la désarticuler. C'est du reste pour cela que l'*obstructionnisme* a eu son moment de succès.

« Mais lorsque tous les partis politiques et tous les pouvoirs publics font bloc autour d'une loi, lorsqu'il est évident que cette loi sera approuvée et soutenue à tout prix par la presque unanimité de la Chambre et du Sénat, puis ratifiée sans délai par le souverain, il est enfantin de s'imaginer qu'une grève maintenue entre ces digues de ce que l'on appelle l'Ordre, pourra avoir raison de la volonté de toutes les classes dominantes.

« Le moins que les Ferrovieri devaient attendre, *dans les conditions actuelles de la lutte*, c'était que le gouvernement, une fois obligé par les nécessités économiques à « en finir »,

provoquât n'importe où des désordres quelconques. Une bonne partie du prolétariat aurait bien été contrainte alors de prendre part à la bataille — ceux des révolutionnaires qui auraient su réagir contre les tristes souvenirs de septembre 1904, et ceux des réformistes qui auraient pu se guérir de la subornation de nos quiétistes députés. Alors se serait produite l'intervention de l'armée avec l'habituel assaisonnement d'état de siège et de fusillades.

« Sûrement, nous n'aurions pas supporté cela avec sérénité, nous n'aurions pas désavoué nos camarades. Mais enfin, la crise passée, nous aurions eu le droit de leur dire qu'ils avaient commis de graves manquements à la tactique et à la stratégie, deux sciences que les révolutionnaires n'ont jamais pensé à négliger. »

Les Ferrovieri se trouvaient dans une situation éminemment révolutionnaire. Toute l'opinion bourgeoise, depuis la plus conservatrice jusqu'à la plus démocratique, était contre eux. Leur unique chance de salut était la proclamation de la grève générale. Aussi le groupe parlementaire socialiste et tout le clan réformiste déployèrent-ils une infernale activité pour éliminer cette éventualité.

Naturellement, si nous l'avions voulu, la grève aurait éclaté. Mais, à coup sûr, la cause aurait été désertée par une notable partie du prolétariat italien, par tout ce que dominent encore les politicaillons du quiétisme. Et il nous aurait fallu nous défendre, non seulement contre la bourgeoisie, mais aussi contre nos chers camarades les réformistes, âprement désireux de nous planter leur couteau dans le dos pour concourir à la déroute inévitable de la fraction révolutionnaire du Parti. La conduite tenue par les réformistes après la grève de septembre, nous obligeait à prévoir en ces messieurs, non pas même des spectateurs narquois de notre défaite, mais des calomniateurs, zélés de notre mouvement. A présent, dans le Parti socialiste Italien, parti unitaire comme on sait, il n'y a plus de dignité dans les conflits entre champions des deux tendances ; toute conscience de solidarité a disparu. Il serait fou de faire fond, ne fût-ce que sur les sentiments chevaleresques que l'on se doit entre camarades, sur les égards qu'il semblerait naturel de conserver vis-à-vis de quiconque d'entre nous se lance

dans une entreprise que nous désapprouvons, mais où il risque sa liberté ou sa peau.

Le fait que la grève générale ne fut point proclamée, eut pour conséquence immédiate la fin de la grève des chemins de fer. Les Ferrovieri reprirent le travail dans les mêmes conditions économiques qu'auparavant. Et ils avaient perdu le droit de grève. Il est vrai qu'ils voyaient résolue cette nationalisation du service, pour laquelle ils avaient dépensé tant d'argent et d'efforts. Fameux succès, n'est-ce pas ?

Désormais, au lieu d'être exploités par des particuliers, ils seront exploités directement par l'Etat. Dans le premier cas, ils avaient le droit de grève, et le recours possible aux tribunaux. Maintenant, ils ont vu leur échapper d'un coup les deux garanties. Leur sort dépendra des caprices et de la condescendance de majorités parlementaires, élément variable à l'infini, mais toutes les majorités auront ceci de commun, que toutes auront à cœur d'économiser, c'est-à-dire de se refuser à de sérieuses augmentations pour la rétribution du travail des salariés de l'Etat.

Les Ferrovieri ne gardent même pas la ressource de l'arbitrage obligatoire ! Comment s'imaginer un tribunal arbitral ordonnant que soit versé à un employé de l'Etat une indemnité ? Celle-ci serait une dépense publique, et une dépense publique ne peut être décidée que par le Parlement. Le cas est bon à soumettre à la haute sapience de ceux des socialistes qui ne voient pas plus loin que le transfert progressif des industries à l'Etat.

Il est incontestable cependant, que la défaite des Ferrovieri a exercé sur le mouvement ouvrier en Italie, une influence bienfaisante. Le prolétariat de notre pays a pu, grâce à elle, se guérir, en un instant, de toutes ses lubies nationalisatrices. La réalité de la lutte des classes, la réalité du bloc des intérêts bourgeois se sont brutalement imposées à l'esprit de nos camarades. L'absurdité de l'action légalitaire, réformatrice, parlementaire, etc., est apparue en pleine lumière. Le discrédit fait désormais une auréole indélébile aux belles têtes de nos représentants parlementaires. Dans les cerveaux du prolétariat italien, commence à pénétrer ce simple enseignement des faits, à savoir, que, sur le terrain de la légalité bourgeoise, il ne dispose d'aucun moyen pour

faire prévaloir sa volonté. La bourgeoisie a la victoire en poche toutes les fois qu'elle tient à s'en donner la peine. C'est en dehors du terrain de la constitution politique et économique d'aujourd'hui que la classe ouvrière doit mener sa lutte contre la bourgeoisie. Tant qu'elle n'aura pas renoncé à ce terrain, il n'y aura pour elle nulle probabilité de victoire.

Arturo Labriola.

Milan, 30 mai 1905.

(Traduit par A. Chaboseau.)

VARIÉTÉS

La vie d'un paysan (1).

Etienne Bertin, dit « Tiennon », naquit en 1823 dans une ferme du Bourbonnais, où son père était *métayer* « en communauté » avec l'oncle « Toinot ». Les deux frères s'entendaient mal, l'oncle Toinot, déporté du travail par son service militaire sous Napoléon, avait trop de goût pour la flânerie. la dépense, la pipe et la goutte d'eau-de-vie matinale. Ils se séparèrent. Le père de Tiennon prit en métayage le *domaine* du Garibier, géré par un *fermier* de Bourbon-l'Archambault.

« A l'époque du déménagement, il y eut des discussions pénibles au sujet du partage des outils, du mobilier, du linge et des ustensiles de ménage. » Le jour de Saint-Martin arrivé, tout fut empilé sur des chars à bœufs et l'on se mit en route par les chemins défoncés et boueux, si mauvais — on n'avait pas encore voté la loi sur les chemins vicinaux — qu'un cahot fit dégringoler le petit Tiennon dans la boue. Il se réveilla plus tard au Garibier, dans le bruit des assiettes et des verres : on « faisait la Saint-Martin », une coutume.

A quatre ans, Tiennon gardait déjà les moutons avec sa sœur (dix ans) dans « la Breure », terrain vague, près d'un bois hanté par les sangliers, les chevreuils, les lapins, les serpents — et les loups, disait-on : les loups étaient encore le cauchemar des campagnes. Le pauvre chien-berger était maigre, car mal nourri. Les gens aussi étaient mal nourris : du *pain noir*, fait de seigle moulu brut, avec l'écorce : c'était plus nourrissant ! — soupe à l'oignon le matin et le soir, et, dans le jour, soupe aux pommes de terre, aux haricots, à la citrouille, presque sans beurre ; le lard était réservé pour l'été et les fêtes ; avec cela des beignets pâteux et indigestes, des pommes de terre sous la cendre et des haricots cuits à l'eau ; du pain de froment aux grands jours.

---

(1) Emile Guillaumin. La *Vie d'un Simple* ou *Mémoires d'un métayer*, chez Stock.

A douze ans, sa sœur dut remplacer la servante : Tiennon resta seul berger. Il avait sept ans. A cinq heures du matin, il partait pour la Breure, avec, dans sa poche, un morceau de pain dur et un morceau de fromage. Que de misères ! Il se trempait les jambes à la rosée, se les déchirait aux épines, était battu quand il rentrait trop tôt. « Des fois, la peur et le chagrin me prenaient, et je me mettais à pleurer, à pleurer sans motif, longtemps. » Il eut un jour la terreur d'un *scieur de long* qui sortait du bois. Ces scieurs sont restés célèbres dans les campagnes bourbonnaises : ils vivaient dans les forêts, mangeaient de la soupe épaisse et du lard rance, cueillaient des fraises et faisaient de la politique.

Un autre jour, pendant que le petit berger était au bois, les moutons pénétrèrent dans un champ de trèfle. Grand émoi, les moutons avaient gonflé ! Pour les guérir, on leur « fit la prière » et on les perça ; trois périrent. Tiennon fut battu, et pleura beaucoup. La vie des petits paysans était alors pleine de coups et de larmes. Il fut encore battu pour avoir fui trop tôt devant un orage, battu aussi pour être rentré une autre fois ruisselant et les moutons pareillement. « Quand je songe que je n'avais pas encore sept ans quand m'arrivaient ces aventures, quand je compare mon enfance à celle des petits d'aujourd'hui qu'on dorlote et qu'on choie, et qu'on n'oblige à aucun travail manuel avant douze ou treize ans, je ne puis m'empêcher de dire qu'ils ont joliment de la chance. »

A huit ans et demi, il quitta les moutons pour les cochons. Sa vie de porcher était plus dure ; il fallait aller aux champs sous la pluie ou le vent, le soleil ou la bise, la neige ou le gel. « Oh ! ces terribles factions d'hiver, alors que l'on est enduit de boue tout au long des jambes, que l'on a les pieds mouillés et que le froid étreint... un tremblement convulsif agite le corps : oh ! qu'on est malheureux ! » Et puis, les cochons s'enfuyaient, courant à la maraude, chacun de leur côté. Souvent il lui fallait, « à la tombée de la nuit, repartir au diable, à la recherche des manquants ».

Mais c'est à une *foire* d'hiver, à Bourbon, qu'il vécut le plus triste jour de sa carrière de porcher. Levé à trois heures du matin, vêtu de ses « habits des grands jours » qui avaient servi à ses deux frères, il était parti dans le matin froid avec un croûton et des pommes dans sa poche. A sept heures et demie, il grelottait sur le foirail. Gardant les bêtes (porcs,

moutons. bêtes à cornes), les campagnards en sabots de bois, pantalons d'étoffe bleue, grosses blouses et casquettes, avec des cols de chemise très hauts dans lesquels s'engonçaient leurs figures *maigres*, — grelottaient de compagnie. Circulaient sans relâche quelques marchands en longs cabans et les gros fermiers en peaux de chèvre, ceux qu'on appelle encore « not' maître ». Vers dix heures, les cochons de Bertin furent vendus — sauf trois. Il fallut attendre deux grandes heures avant de les livrer. Restaient ensuite les trois invendus à ramener. Bertin s'en alla porter l'argent de la vente à son fermier, pendant que Tiennon gardait les trois cochons sur la place de l'Eglise. Trois heures, cinq heures, la nuit ; le père ne revenait plus : il s'était « mis en noce » et le « pauvre petit gas » tremblait de froid, d'ennui, de peur, de faim. Il n'avait rien mangé — que son croûton de pain et ses trois pommes. Dans la nuit glacée, une odeur de cuisine lui arriva d'un château voisin : « J'eus envie de franchir le mur, de crier, de hurler ma misère et ma faim, de demander une petit part de cette cuisine qui sentait si bon... ». A neuf heures du soir, son père, ivre, le réveilla de l'engourdissement où il était tombé. Deux heures de route ; à onze heures, ils arrivèrent à la ferme où Tiennon mangea — enfin — un reste de soupe et un œuf cuit sous la cendre, pendant que le père et la mère se faisaient grise mine.

Quand il eut douze ans, Étienne Bertin « fit ses Pâques », comme tous les autres. Il ne savait ni lire ni écrire : à ce moment (1835), les écoles étaient trop loin et trop chères. Vers cette époque, tout en restant porcher, il devint « boiron », c'est-à-dire toucheur de bœufs.

La ferme s'était peuplée. Ses deux frères aînés, rachetés du service militaire par des prodiges d'économie, avaient épousé les deux sœurs — « ce serait dans le ménage une garantie de concorde. » Pourtant, ce devait être la discorde.

Au labour, de neuf heures du matin à trois ou quatre heures de l'après-midi, quand son parrain laissait dévier la charrue, Tiennon, accusé de mal conduire les bœufs, était giflé. Il comprit alors pourquoi, « avec les meilleures raisons du monde, les faibles se trouvent avoir tort, et combien il est triste de travailler sous la direction des autres. » Triste aussi de labourer sous les giboulées de mars et les froides averses : une fois, Tiennon en fut malade.

A quinze ans, à la campagne, on doit être un homme et agir comme tel. Tiennon cessa de garder les cochons : il nettoya les écuries et battit au fléau — alors il n'y avait pas de machines à battre les céréales, et le fléau dansait de la Toussaint au Carnaval, sans interruption, sauf quelques journées chaque mois, aux « bonnes lunes », pour tailler les haies et ébrancher les arbres. On battait parfois jusqu'à dix heures du soir, à la lueur d'une lanterne, travail énervant qui « porte à la révolte. »

M. Fauconnet, le fermier, venait à la ferme à peu près tous les quinze jours, parlant haut, tutoyant tout le monde, habitué aux égards, aux platitudes — et aux tricheries : aux comptes de la Saint-Martin, personne ne sachant lire, il « roulait » le métayer, ne donnant qu'une somme insignifiante, deux ou trois cents francs pour le travail de toute une année, parfois rien. Certaines années même, le métayer se trouvait endetté à l'égard du fermier ! Et il fallait accepter ces comptes de misère, sous peine d'être mis à la porte.

Aussi l'argent était rare à la maison : jusqu'à dix-sept ans, Tiennon n'eut jamais même une pauvre pièce de vingt sous dans sa poche. Pourtant, il aurait aimé aller « boire bouteille » à l'auberge, le dimanche, après la messe. Pour sortir, il n'y avait que deux « garnitures d'habits » propres pour quatre : on les mettait à tour de rôle. C'est à dix-huit ans que Tiennon obtint de ses parents gémissants sa première pièce de quarante sous. Il connut alors les douceurs de l'auberge et du bal, mais aussi le mauvais accueil de la rentrée nocturne : « dépenser si bêtement ce pauvre argent, qui donne tant de peine à gagner ! » Heureusement qu'à cette époque on savait « s'amuser » sans argent, grâce aux bals champêtres de l'été et aux veillées de l'hiver. Tiennon y devint amoureux — amour sans lendemain. Car juste à ce moment, il fallut partir de la ferme du Garibier, où s'était écoulée sa jeunesse : on s'était révolté contre M. Fauconnet, on l'avait traité de voleur ; il était parti, menaçant, laissant derrière lui la terreur des « hommes de loi. » C'est à lui seul que profita le travail de la dernière année. Plus tard, quand il eut fait de ses fils un médecin, un avocat et un officier, quand il eut acheté un château et quatre fermes, lui dont le grand-père avait été métayer, Tiennon comprit

« combien l'épithète de voleur lui avait été justement appliquée. »

La famille s'en fut loin, dans une ferme d'une autre commune, près d'un propriétaire méticuleux, tatillon, toujours présent. C'était un ancien pharmacien, et il voulait donner à ses métayers des leçons d'agriculture. On devait soigner son cheval, atteler et dételer, faire son jardin, casser son bois : c'était insupportable. insupportable aussi la manie des « maîtres », de donner à chaque instant des leçons d'hygiène. En compensation, ils laissaiant à Bertin plus de liberté pour les ventes ou les achats et n'étaient pas voleurs.

« Le tirage au sort approchait : mes parents m'appelèrent à part un beau jour pour m'annoncer que je n'avais pas à compter sur un remplaçant. Ils me détaillèrent leurs raisons ; le déménagement, la mort de ma grand'mère avaient causé des dépenses considérables ; mes frères avaient sept enfants à eux deux, ce qui augmentait les charges de la maisonnée ; la canaillerie de Fauconnet avait causé bien du tort ; je faisais depuis longtemps de grands frais d'auberge ; et enfin, ce maudit procès était survenu, qui coûtait cher (1). A cause de tout cela, il ne leur avait pas été possible de réunir les cinq cents francs nécessaires pour m'assurer au marchand d'hommes ou à la cognotte mutuelle. »

Furieux, Tiennon s'en fut se louer à la Saint-Jean prochaine. Il devint domestique de ferme pour 90 francs par an. Bientôt, à 22 ans, il se maria avec la fille d'un garde forestier : chacun apportait trois cents francs au nouveau ménage, et la jeune fille, en plus, un lit, une armoire, un peu de linge — « ce qui était beau pour l'époque. » Chaque soir, après journée faite, il rentrait à la maison forestière, et chaque matin, au petit jour, il regagnait son poste. Le dimanche, il faisait les corvées pénibles du beau-père.

Un an après, à la Saint-Martin de 1846, le jeune ménage s'installa pour trois années, dans une petite *locature* des

(1) Tiennon s'était battu, un jour, au village, lui et d'autres *bounhoumes* (paysans), avec les « gars du bourg. » Ces batailles rangées étaient fréquentes autrefois : le bourg contre la campagne, espèce de lutte des classes !

environs de Bourbon-l'Archambault. Débuts pénibles : les pauvres six cents francs fondirent rapidement : il fallut emprunter pour payer les deux vaches nécessaires, la charrette, la herse, les articles de ménage, etc. Il manquait toujours quelque chose. La jeune femme souffrit beaucoup. Matin et soir, elle portait le lait frais à la ville, de porte en porte ; d'abord, elle faisait ses 25 ou 30 sous par jour ; quand vinrent les grands froids, les recettes diminuèrent, et, la santé de la laitière, enceinte, étant menacée, Tiennon la remplaça à la ville, malgré les quolibets du début. Sitôt rentré, il quittait ses habits propres, réendossait ses effets de travail, mangeait une écuelle de soupe à l'oignon et trois pommes de terre sous la cendre, puis s'en allait chez un voisin battre au fléau, pour huit sous, de neuf heures à trois heures. Il mangeait alors une autre soupe, un mijotage quelconque, citrouille ou haricots, pansait ses vaches et partait vers la ville pour la tournée du soir. A la veillée, au coin du feu, il fabriquait une araire, une échelle. une brouette, plusieurs rateaux pour les fenaisons. Au printemps, naquit le premier enfant ; Tiennon sut soigner lui-même sa femme et faire le ménage.

L'été, il alla travailler dans les domaines comme *journalier*. Quand il rentrait, vers dix heures du soir, il se remettait à l'ouvrage chez lui, au clair de la lune. Souvent, à une heure du matin, il jardinait encore — et à trois heures, il lui fallait repartir pour le domaine parfois lointain. A la Saint-Martin, il fut très heureux de pouvoir payer son propriétaire et rembourser la moitié de la somme empruntée.

L'année suivante, il manqua sa récolte : il avait semé trop fort ; auparavant, il n'avait jamais semé. Autrefois, dans les domaines, chacun avait sa besogne et ne savait pas faire les autres : on était bouvier, jardinier, semeur, etc. Mais Tiennon n'était pas seul fautif : la récolte de 1847 fut très mauvaise, la misère intense à cause du blé à 40 francs l'hectolitre, et du seigle à 30 francs. L'écho de la révolution parisienne de 1848 retentit dans les campagnes lointaines. Tiennon, comme tous les paysans, fut plus heureux encore du sel à 2 sous remplaçant le sel à 5 ou 6 sous que du suffrage universel. Pour la première fois, il s'occupa de politique. Il vota pour les républicains, parce qu'il avait vu les curés et les fermiers voleurs patronner les candidatures des conservateurs. Mais, comme on répandait le bruit que si un

républicain était élu à la présidence de la République, le blé et le bétail se vendraient pour rien, Tiennon vota pour Louis-Napoléon.

L'année suivante, son père mourut, et sa mère, à cause de dissentiments familiaux se retira, près d'un bourg, dans une pauvre chaumière « pour y vivre la vie des femmes seules et sans ressources : glaner, laver les lessives, faire toutes les corvées désagréables et pénibles qui se présentaient ».

De son côté, Tiennon vivait la vie des petits locataires allant travailler au dehors, cassant des pierres, dans une carrière, défrichant un terrain vague, servant chez le gros fermier qui avait volé sa famille, battant à la machine dans les domaines. (C'est vers 1850 qu'apparurent en Bourbonnais, les premières machines à battre ; alors le fermier fournissait encore le tiers de la main d'œuvre ; aujourd'hui tout retombe sur les épaules du métayer). Quand il revenait chez lui, il trouvait bon le pain de seigle, le « fromage de vache » et la soupe à l'oignon. Il avait réussi à payer sa dette et à mettre de côté quelques pièces de cents sous ; il prenait courage. Mais il subit de dûres épreuves : un des deux enfants tomba dangereusement malade, guéri pourtant par un *rebouteux*, une de ses vaches s'étrangla avec une pomme de terre, un de ses porcs creva, etc.

En 1853, il devint métayer dans un domaine de Franchesse. La maison était misérable : deux pièces obscures d'étroites fenêtres à petits carreaux ; comme plancher, le sol battu ou le béton dégradé ; au plafond bas, de grosses poutres mal équarries, des planches disjointes laissant tomber les grains du grenier. Toute la famille et le personnel s'entassait là-dedans, se réunissant aux heures des repas autour de la grande table de chêne flanquée de deux bancs sans dossier. En face, la grange et les étables. Au milieu, la cour, avec des tas de fumier, une auge pour les cochons, une vieille roue piquée en l'air horizontalement pour les dindons, le tombereau, les charrettes, etc.

Le propriétaire était un original exigeant. Il fallait lui rembourser 1000 francs sur le cheptel, lui payer tous les ans 400 francs de métayage, subir une retenue sur les bénéfices pour l'amortissement de mille autres francs sur le bétail, faire des charrois pour son château, lui fournir à la belle saison, quand il venait dans ses propriétés, des poulets, des oies, des dindes, du beurre. Et il pouvait chaque année modifier les conditions du bail ou renvoyer le colon ! Quand il

vint voir, en juin, ses nouveaux métayers, il déclara que l'homme était bien jeune, « la femme » bien chétive et que leur rôle était d' « obéir et travailler ». Il tutoyait tout le monde, disait « Chose », « Mère Chose », « mes braves », amenait des amis qui se moquaient du langage de ces « braves » paysans.

La vie de Tiennon était laborieuse et fatigante : finir un travail pour en recommencer bien vite un autre, faire des journées de dix-huit-heures, dormir seulement cinq ou six heures d'un sommeil léger coupé d'inquiétudes, ce régime-là, il le suivait six mois durant — car, après la rentrée des récoltes, c'étaient les fumures, les labours, les semailles, et, vers la St-Martin, il continuait à se lever dès quatre heures du matin. L'hiver, il prenait un peu de bon temps, se levait à cinq heures, se couchait à huit. Au retour de la belle saison, il prenait plaisir à voir ses prés qui verdissaient, ses céréales qui croissaient, ses animaux qui prenaient de l'embonpoint. Le Buteau d'Emile Zola est un paysan de tragi-comédie, un être hors nature. Tiennon nourrissait des sentiments désintéressés : il avait l'ambition que ses blés, ses avoines, ses bêtes fussent remarqués ou admirés. Aussi le régisseur disait-il que Tiennon était le meilleur de ses *laboureurs*. « D'être cultivateur, de vivre en contact avec le sol, avec l'air et le vent, un orgueilleux contentement lui venait » ; il plaignait les boutiquiers, les artisans, les mineurs, les ouvriers d'industrie, qui passent leur vie enfermés.

Les « progrès du siècle » arrivaient jusqu'à lui. Les écoles commençaient à se peupler ; mais Tiennon n'y envoya point ses enfants, car « le maître » avait dit de les mettre à garder les cochons et non pas à l'école. Et Tiennon comprit que le propriétaire tenait à perpétuer l'ignorance parmi ses métayers. La chaux faisait son apparition : Tiennon eut beaucoup de peine à en obtenir du propriétaire têtu. Vers la même époque, malgré l'opposition de sa femme, Tiennon ne fit plus faire que du pain de froment ; plus de seigle, plus de son, après le pain noir, le pain blanc. « Ce fut un beau jour pour moi que le jour où je vis trôner sur la table la miche réservée de mon enfance et que je taillai dans cette miche appétissante le pain de tout le monde. »

En 1861, Tiennon, qui dressait deux jeunes taureaux, fut renversé et piétiné. Résultat : lésions, une jambe cassée, deux côtes enfoncées, trois mois de maladie au moment des grands travaux. Pour comble de malheur, cette même année

calamiteuse, restée célèbre dans la région, la grêle hacha tout : les blés, les foins, les trèfles, les fruits. Ce fut un désastre. Tiennon s'endetta. Il y a ainsi des années de grand désastre pour les cultivateurs.

« Vint 70, la grande guerre, encore une de ces années qu'on n'oublie pas... » Les enfants étaient devenus forts : deux garçons et deux filles. Ils travaillaient beaucoup et dépensaient de même, les filles en toilette, les garçons à l'auberge. Les pièces de quarante sous d'autrefois n'auraient pas suffi. « Il est vrai que les temps n'étaient plus les mêmes ; les affaires allaient mieux ; les salaires des domestiques avaient doublé et redoublé ; l'argent circulait davantage. » Les deux fils furent appelés au régiment. Les fermes se vidaient. Partout on voyait les femmes dans les champs remplaçant les hommes. On avait la terreur des « Prussiens ». « Les idées les plus folles germaient dans les cervelles, des gens portaient dans les fossés ravineux, les chênes creux, tout ce qu'ils avaient de précieux ; un vieillard maniaque dissimula son argent sous des tas de fumier, dans un de ses champs ; un autre proposait de conduire en Auvergne, pour cacher sous un pont, toutes les jeunes filles du pays ». Le froid sévit et aussi la variole. L'hiver fut très triste. De loin en loin arrivaient des lettres des enfants soldats qu'on ne savait pas lire. On apprenait la proclamation de la République et l'insurrection de la Commune ; l'un des fils fut appelé à l'armée de Versailles. Les deux soldats revinrent, se marièrent, leurs sœurs aussi, et la ferme de la Creuserie se repeupla.

Après vingt ans de travail à la Creuserie, Tiennon n'était guère plus riche qu'au début : les hésitations du premier régisseur, la grêle de 61, les fantaisies d'un second régisseur qui achetait et vendait sans cesse, les exigences pécuniaires du propriétaire, la guerre, tout avait conspiré contre lui. Dans cette période pourtant, plus d'un chanceux avait beaucoup gagné à cause des chaulages et de la hausse. Néanmoins quelques bonnes récoltes et la mort de ses beaux-parents mirent 4.000 francs dans les mains de Tiennon. Il les plaça chez un brasseur d'affaires qui fit faillite trois mois aprè : nouvelle et navrante infortune. Avec cela des disputes entre les ménages de la ferme, éternelles disputes d'intérêt.

— Les métayers sont comme les domestiques, avait dit le propriétaire : avec le temps ils prennent trop de hardiesse ; il est nécessaire de les changer de loin en loin.

Après vingt-cinq ans de séjour, Etienne Bertin fut obligé de quitter cette Creuserie qu'il avait tant améliorée, où il avait épierré les champs, défriché la broûsse, taillé les haies, planté des arbres fruitiers, chaulé les terres, engraissé les prés, etc. Il était puissamment lié par toutes les fibres à ce domaine d'où un *monsieur* le chassait parce qu'il était le maître.

Alors « des choses » auxquelles il n'avait jamais songé lui passèrent par la tête. Il trouva triste la vie des paysans. « Jamais de plaisir : le travail ! le travail ! toujours le travail ! » Aux premiers beaux jours, il faut semer les avoines, herser les blés, bécher ; en avril, labourer, planter les pommes de terre, oublier le printemps ; en mai, briser les jachères, curer les fossés, biner ; en juin, faucher dès trois heures du matin, travailler jusqu'à neuf ou dix heures du soir ; en juillet, c'est la moisson sous le soleil brûlant ; en août, les fumures et les battages ; en septembre, les labours, les pommes de terre à arracher ; en octobre, les semailles... « Ouf ! voici novembre enfin », l'hiver, le calme, mais pas le repos : il y a encore des labours, il y a des rigoles à creuser dans les prés, des haies et des arbres à tailler, des animaux à panser, de menues besognes à faire pendant la veillée. Il faut patauger dans la boue, dans la neige... « Eh ! oui, c'est cela, l'année du cultivateur », sans compter les calamités : la pluie, la grêle, la sécheresse, la gelée, les épizooties, la vente à bas prix... On est mal vêtu, mal logé, mal nourri. On a affaire à des *maîtres* qui sont des exploiteurs, des « voleurs », des « imbéciles », des « roublards », des « canailles »...

... Et des oppresseurs : pour obtenir, dans une autre commune, un nouveau domaine. il fallut promettre de ne pas blasphémer, d'aller à la messe, de se confesser, de ne pas se servir chez les commerçants *rouges*.

Tiennon ne resta pas longtemps sous cette domination. Il se faisait vieux. Il prit un nouveau domaine pour ses fils, leur laissa la maîtrise et se retira avec sa femme dans une petite *locaterie*. Sa vie active était finie. Des deuils le frappèrent. Sa femme mourut et le laissa tout seul, avec une sœur idiote, qui mourut bientôt elle aussi. Il s'attristait. Un jour, il alla voir mélancoliquement la ferme du Garibier, qu'il avait quittée depuis un demi-siècle : on avait bâti une grange neuve et creusé un puits, mais laissé debout la vieille

maison d'habitation : les bêtes avant les gens. Pourtant, Tiennon sentait passer le progrès : il vit construire un petit chemin de fer, entendit parler de socialisme, s'étonna des toilettes nouvelles et des « voitures sans chevaux », qui filaient sur les routes...

Depuis 1896, il est revenu avec ses enfants. Il est très vieux. Il s'affaiblit. Il a peur d'être à charge. Il s'efforce, en rendant de petits services, de faire oublier qu'il est un travailleur fini ; il prépare du bois pour la cuisine, donne à manger aux lapins, surveille les oies, conduit aux champs les vaches ou les moutons, garde même parfois les cochons, comme il y a 70 ans... Il voudrait qu'on dit :

— « Le père Tiennon a cassé sa pipe ; il était bien vieux, bien usé ; mais il s'occupait cependant : jusqu'au bout il a travaillé ».

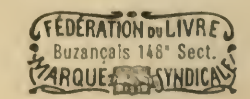
Telle fut la vie d'un paysan au XIXe siècle. « C'est, dit l'auteur, une pauvre vie monotone, semblable à beaucoup d'autres ». C'est la vie du paysan — non pas, sans doute, la vie du paysan de partout, mais celle du paysan bourbonnais. Je la présente en un raccourci insuffisant ; je la fais voir surtout sous l'angle économique et social. Il faut l'étudier de près, dans le livre même. Pas un détail qui ne soit vrai : c'est la photographie de la réalité — d'une réalité précise et poignante, mal connue des citadins, très utile à connaître pourtant, car nous avons besoin de monographies rurales pour fonder solidement le socialisme agraire.

Ecrite par un écrivain qui n'a pas cessé d'être un cultivateur, la *Vie d'un simple*, d'Emile Guillaumin, n'est pas seulement une belle œuvre littéraire, une œuvre *nouvelle* — ce qui est rare, par ce temps banal de gendelettrerie — mais un *roman social*, mais un *document* rural de la première importance. Par là, elle intéresse l'histoire du travail, l'évolution économique et le *Mouvement Socialiste*.

Pierre BRIZON.

Le Gérant : JEAN RIEUX.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



L'Erreur tactique du Socialisme

La théorie révolutionnaire de l'histoire considère le processus historique comme le résultat, en dernière analyse, de l'action de forces mécaniques et de forces conscientes, étroitement corrélatives. Les forces conscientes sont celles que mettent en œuvre les classes dans leurs luttes les unes contre les autres, c'est-à-dire dans leurs efforts pour défendre, ou modifier, ou détruire, l'institution fondamentale d'une société. C'est pourquoi l'on voit se poser à toute époque, et dans toute phase de la lutte des classes, le problème de la prédominance des forces destructrices, ou des forces conservatrices, le principe essentiel de la société envisagée. En recherchant la mesure où telles forces prévalent contre telles autres, on arrive à discerner assez clairement quelle sera la solution d'une crise sociale déterminée. Soit que l'on étudie la fin du paganisme, soit que l'on s'occupe du conflit moderne entre salariés et capitalistes, l'examen se base sur le même critère objectif. Or, ce que nous voulons élucider, c'est la question de savoir si, précisément, l'actuelle lutte de classes entre salariés et capitalistes se poursuit dans un sens plus favorable à ceux-ci qu'à ceux-là, ou inversement.

Il existe un procédé infaillible pour mesurer le degré de développement relatif où est parvenue, à un moment donné, une classe sociale quelconque. Il suffit de considérer le degré de développement atteint par l'institution spécifique où se reflètent les intérêts collectifs de la classe en cause. Si

l'on compare, par exemple, le développement de l'association chrétienne, ou de cet ensemble d'associations spéciales que nous appelons l'Eglise, avec l'organisation politique et administrative de l'empire romain, on perçoit nettement les diverses phases du développqement de la classe ou société chrétienne, et celles du dépérissement de la civilisation païenne.

Toute classe, tout groupe social qui surgit dans l'histoire et se développe en opposition à une autre classe, à un autre groupe social, s'élabore un organe collectif bien à lui, et dont les succès symbolisent les succès de toute une catégorie nouvelle, de la catégorie même qui l'a engendré.

Et, comme de juste, ce qui induit la classe montante à se comporter de la sorte, ce n'est point une pleine conscience de ce fait, que, pour arriver au triomphe, il lui faut s'éliminer de la zône d'influence directe où sévit la classe en face de laquelle elle proclame ses revendications et formule ses exigences.

L'histoire de la bourgeoisie se reflète dans les deux institutions sociales dont elle s'est dotée successivement : la Commune et le Parlement (1). Dans la Commune, formée par la Fédération des guildes, ou par la prédominance d'une guilde sur les autres, ou par un accord avec les guildes et le patriciat, la couche moyenne de la population, masse industrieuse, productrice, laborieuse, s'organise à part de l'ordre de la noblesse pour assurer l'expansion normale de sa vie collective et la défense de ses intérêts de classe. Les seigneurs militent pour les droits de la féodalité, le clergé milite pour les droits de l'Eglise, et la Commune pour ceux du *peuple*,

(1) Ad. Prins. *La Démocratie et le Régime parlementaire.* Bruxelles, 1884, chapitres V et VI.

c'est-à-dire de tout ce qui, étant riche ou aisé, n'appartient cependant, ni à la noblesse ni au clergé. Les conflits entre la Commune et la noblesse ou l'Eglise, et les divers groupements correspondant aux diverses phases de ces conflits, remplissent toute l'histoire du moyen âge.

Mais, c'est dans le Parlement que la bourgeoisie trouve l'organe typique pour la représentation de ses intérêts. Cela ressort merveilleusement de l'histoire de la France, mais tout autant de celle de l'Angleterre. La rencontre du roi Jean et des barons insurgés, dans la lande de Runymede, le 15 juin 1215, avait eu pour conséquence un embryon de régime représentatif, mais la noblesse anglaise s'empressa de le répudier, dès que les Tudor tentèrent de supprimer les séculaires libertés du pays, et ce fut la bourgeoisie, solidement organisée dans ses « paroisses », qui le défendit, et on sait avec quelle énergie. Mais, si cette bourgeoisie anglaise avait pu, pour la représentation de ses intérêts collectifs, se doter de toute une hiérarchie d'institutions locales, dont à maints égards, les plus élevées tenaient lieu de parlements, la bourgeoisie française, privée d'organes de ce genre, dut s'attacher aux parlements proprements dits. L'histoire des parlements français, c'est l'histoire du Tiers-Etat, et ce qui faisait la réelle force de ces institutions, c'était précisément qu'elles avaient pour base tout le bloc de la classe bourgeoise. Celle-ci avait poursuivi, à travers la série des Etats-généraux l'organisation d'un véritable régime représentatif, sur le modèle anglais, — jusqu'à une période où ses efforts légaux furent occultés par l'épanouissement de l'absolutisme monarchique. Mais, le jour oè elle put donner pleine carrière a sa puissance sociale, elle retrouva dans les institutions parlementaires l'organe naturel de ses affirmations révolutionnaires.

Le prolétariat ne saurait échapper à une règle qui est commune à toutes les classes révolutionnaires dont il a été

précédé. Lui aussi, il se forme un organe pour la représentation de ses intérêts collectifs. Et cet organe est l'association de métier, le Syndicat ouvrier.

Le principe auquel obéissent toutes les classes révolutionnaires en se constituant un organe de représentation et de lutte, ce principe est très simple. Aucun groupe social, s'il est vraiment révolutionnaire, ne peut concevoir que l'emploi des mécanismes légaux du régime existant suffira à la garantie de ses intérêts collectifs. Il est obligé de s'élaborer un organe bien à lui, et de travailler à ce que cet organe arrive à prévaloir contre ceux de la société ambiante. *Compter sur les organes de celle-ci pour la transformer*, *c'est collaborer à la défendre*, *à la consolider*, *c'est accomplir une œuvre nettement contre-révolutionnaire* (1).

L'instinctive logique révolutionnaire induit toute classe en conflit avec une catégorie sociale dominante à se servir d'une organisation toute spécifique, en opposition avec l'organisation officielle de la société ambiante.

Il s'est produit dans le mouvement ouvrier une éclipse symptomatique. Le prolétariat, à un certain moment de son évolution, après avoir accompli des efforts titanesques et consenti des sacrifices héroïques pour obtenir la reconnaissance de sa liberté syndicale, a renoncé à poursuivre ses succès sur la voie indiquée par l'organisation syndicale. Comme les nécessités de la lutte lui imposaient de participer à toutes les manifestations de la vie politique, y compris l'action parlementaire, et qu'il fut vite à même de mener sur ce terrain maintes campagnes brillantes, il en vint à se laisser absorber par ladite action parlementaire, au point de ne plus attendre que d'elle son émancipation. Il attribua au

(1) Réformer dans la société bourgeoise, c'est affirmer la propriété privée. » G. Sorel : *Introduction à l'Economie moderne*. Paris, 1904, p. 11.

Syndicat ouvrier une importance secondaire, une utilité restreinte à quelques contingences de la lutte économique. Au lieu de le transformer en un véritable *instrument politique*, il lui assigna une fonction pacifique, légale, identique en somme à ce que la bourgeoisie demande à ses comices agricoles et à ses chambres de commerce. Ce fut ainsi que le Syndicat ouvrier perdit pour un temps le caractère d'organe révolutionnaire qui lui est en quelque sorte dévolu par l'histoire sociale.

Nulle différence ne fut plus perçue entre l'action politique et l'action parlementaire. L'action politique fut envisagée comme consistant pour le prolétariat, non plus à démolir les organes traditionnels du pouvoir et à établir une nouvelle légalité sociale, mais à s'emparer successivement, et par des moyens légaux, de tous les organes en question, dans le but d'agir ensuite sur la structure interne de la société, c'est-à-dire sur les rapports qui existent entre les hommes d'une époque sociale déterminée. Ainsi s'institua une tactique révolutionnaire en antithèse directe avec celle consacrée par la tradition.

Il s'agissait, non plus, de construire un nouvel organisme défensif et offensif au service de la classe jusqu'alors supprimée, mais de se fonder sur l'Etat existant pour le transformer, et transformer par lui la société. L'organe spécifique que la bourgeoisie s'était élaboré pour asseoir sa domination de classe sur l'Etat parlementaire, cet organe était considéré comme l'instrument voué à l'abolition de cette domination. Ce que l'on appelle maintenant le Réformisme était contenu en puissance dans cette tactique.

Personne, dans le mouvement ouvrier, ne tint compte de la constante tradition historique qui exclut la possibilité, et d'ailleurs l'utilité de modifier la structure économique et sociale sans modifier en même temps, par un choc externe,

l'organe politique correspondant. Et pourtant l'histoire d'une époque toute récente montrait des exemples formidables de ce phénomène, que toute transformation sociale accomplie par l'Etat sur l'initiative de la classe dominante se résout en un avantage exclusif pour ladite classe dominante, on apporte à la classe dominée une amélioration si minime, qu'il est bien difficile de découvrir en quoi elle consiste réellement. Ce qui s'est produit en Allemagne pour l'abolition de la féodalité, et en Russie pour celle du servage, est probant à cet égard.

Remarquable est, en effet, le cas de l'Allemagne du XVIII[e] siècle, où les abus de la féodalité s'étaient aggravés à un tel point, que la conscience de l'historien le plus froid en est révoltée. Et il n'existait dans ce pays nul mouvement analogue à celui qui suivait son cours en France à la même époque. Le servage de la glèbe, jusqu'à la fin du siècle, y fleurit comme en plein moyen âge, et ni la bourgeoisie des villes, ni la classe serve elle-même, ne pensaient à mettre un terme à cet état de choses. Il est vrai que la guerre de Trente Ans avait saigné à blanc ces deux groupes sociaux, mais l'inaptitude en matière de révolution et la mollesse de la classe moyenne en Allemagne ont toujours été proverbiales (1). On put croire un instant que l'inspiration de Klopstock allait s'échauffer définitivement au foyer de la Révolution française. Mais le poète ne tarda guère à se taire. Fichte comprit la Révolution, mais les excès l'effrayèrent. Quant à Emmanuel Kant, c'était un tempérament typique de réformiste, et il comptait, pour la fin des abus, sur la compassion ou la peur des dirigeants. Et de la sorte, tandis

---

(1) Sur les conditions du servage en Allemagne vers la fin du XXIII[e] siécle, voir la terrible description faite par Zakobi, *Landliche Zustaende in Schlesien waehrend des vorigen Zahrhunderts*, Breslau, 1884.

que les paysans et la bourgeoisie de France, en un magnifique élan de révolte, brisaient pour toujours les chaînes du moyen âge et abolissaient d'un seul coup le servage, la féodalité et la monarchie absolue, la société allemande demeurait soumise à des conditions infiniment pires que celles dont la Révolution venait d'avoir raison, et elle se contentait d'espérer de la condescendance des seigneurs un peu de soulagement. Pour ce qui est de l'abolition du servage, telle qu'elle fut proclamée en Allemagne par les ordonnances de 1807 et de 1811, à la suite des défaites de Iéna et de Auerstaedt, il est maintenant reconnu qu'elle se résolvait en une impudente expropriation des paysans au profit des grands détenteurs de biens-fonds et de l'opulente bourgeoisie capitaliste des grandes villes (1).

Il est, en effet, évident que si l'œuvre de transformation doit être abandonnée aux classes dirigeantes, ou accomplie d'accord avec elles, à l'aide des instruments légaux existants, et non grâce à un nouveau mécanisme administratif, expression d'autres classes et d'autres besoins, la transformation s'accomplira en faveur de ceux-là même dont elle eut dû ruiner la suprématie. C'est pourquoi, en 1848, alors que la bourgeoisie dominait en souveraine dans tout le reste de l'Europe, et que la législation capitaliste s'était imposée à tous les autres pays civilisés, la féodalité subsistait en Allemagne. On voyait encore dans les campagnes prussiennes une population serve, dont le sort était indissociable de celui du bien-fond, et qui n'avait aucune capacité juridique. L'aristocratie de naissance dominait dans l'Etat et dans l'armée.

(1) Pour la démonstration historique détaillée de cette vérité, qui du reste n'est contestée par aucun historien, voir P. Kampffmeyer, *Geschichte der modernen Gesellschaftsklassen in Deutschland*. Berlin, 1896, pages 110-117.

La législation de 1850, deux années après la tourmente révolutionnaire, trouvait encore des droits féodaux à abolir. Et il en restait. Il n'y avait pas longtemps que Friedrich von Schlegel avait pu écrire que la noblesse était « la base de l'Etat ». Le conservateur Niebuhr regrettait que cette classe maltraitât tout le menu peuple et affectât un tel mépris pour la bourgeoisie. En apparence, la monarchie absolue et la féodalité avaient été abolies, mais en réalité elles s'étaient maintenues. La bourgeoisic allemande ne s'était pas senti la force d'accomplir d'elle-même, contre l'Etat, sa révolution. La transformation semblait avoir été amenée par une espèce de compromis entre la classe moyenne et l'aristocratie de naissance, qui ne s'était avisée d'abolir le servage que le jour où cette institution était devenue incommode même pour ses bénéficiaires, et qui n'avait du reste procédé à cette abolition que de manière à être seule à en tirer avantage.

Et l'abolition du servage en Russie eut des causes identiques et se poursuivit dans un sens identique aussi, cette abolition qui, réalisée par l'absolutisme lui-même et grâce à un accord momentané de la bourgeoisie et de la vieille aristocratie de Cour, eut pour unique résultat une aggravation inouïe de la condition des paysans. Achille Loria a donné du processus historique de cette abolition du servage en Russie, un tableau simple et sûr (1), auquel je ne puis que renvoyer le lecteur. Avec le taux exorbitant de la redevance de rachat des terres nominalement affranchies, taux qui parfois égalait jusqu'à 50 ou 60 p. 100 du revenu total du lopin, — le reste étant absorbé par l'impôt ; — avec l'interdiction au paysan de quitter la terre avant d'avoir acquitté au moins la moitié de la redevance de rachat ; — avec la possi-

---

(1) Loria. *Analisi della proprieta capitalistica*, tome II, pages 427 et suivantes.

bilité de convertir la dette pécuniaire en prestations de travail dont la valeur était fixée à un taux dérisoire ; — avec le retrait systématique des terres libres que l'Etat jadis avait mises à la pleine disposition des paysans de bonne volonté, et dont à présent il écartait rigoureusement les travailleurs pour pouvoir en arrondir les domaines des seigneurs de la Cour et des riches capitalistes ; — avec l'aliénation, la main-d'œuvre de tout un district, aliénation conclue entre les capitalistes et les autorités à l'insu des intéressés, contraints de se résigner aux corvées qui leur étaient ainsi imposées ; — avec toutes ces mesures, le droit féodal fut reconstitué de fait, et la vieille servitude de la glèbe fut maintenue sous une forme nouvelle, qui, simplement débarrassait le seigneur, et du souci de pourvoir à la subsistance permanente du paysan, et de la responsabilité fiscale. Voilà ce que fut en Russie l'abolition du servage, et l'on peut la considérer comme une mesure *réformiste* typique, puisqu'elle fut accomplie avec le parfait respect de la légalité, avec le consentement des classes dirigeantes, avec le mécanisme administratif existant.

Aussi bien, la bourgeoisie contemporaine a compris la valeur du mouvement réformiste. Tant que la classe ouvrière, oublieuse de sa mission historique, et loin de se préparer, dans ses associations syndicales, à l'assaut de la société capitaliste et de ses organes politiques, escompte l'utilisation de ceux-ci et prétend réaliser, grâce à cette utilisation, les desseins les plus révolutionnaires, la bourgeoisie dort tranquille (1). Et tandis qu'elle montre la sécurité que lui ins-

(1) Les premiers succès électoraux du socialisme ne laissent pas d'inquiéter la bourgeoisie. Mais bientôt elle se familiarise avec les pétarades de cette inoffensive pyrotechnie que l'on appelle l'action parlementaire du socialisme, et elle ne fait plus que contempler avec bonhomie le spectacle, *Ce n'est pas de là que vient le danger.*

pire son expérience du mouvement socialiste, les coryphées de ce mouvement entrent dans un état d'âme toujours plus incertain, un état crépusculaire. Au lendemain de la dernière victoire électorale des camarades allemands, ceux-ci se préoccupèrent de l'éventualité de l'abolition du suffrage universel. Kautsky écrivit un long article pour démontrer qu'il n'y avait pas lieu de redouter cette abolition, que l'on ne devait pas s'attendre à une ère de persécutions violentes (1). Bebel opina du bonnet. Mais ce qu'il y avait de remarquable, c'était que les deux écrivains socialistes ne se préoccupaient pas tant de la conduite à tenir pour tirer, des victoires électorales, le meilleur parti possible en vue d'une réalisation prochaine de l'idéal socialiste, que des moyens d'éviter un recul. Or, le socialisme ne consiste point, par exemple, dans le maintien des conditions politiques et sociales de l'Allemagne actuelle, mais dans l'événement de progrès déterminés. Au lendemain, donc, d'une si considérable victoire électorale, les socialistes allemands, avec leur armée de trois millions de votants, devaient penser non pas à ne point reculer, mais à avancer encore. N'est-il pas étrange qu'au lieu de se poser le problème du progrès, ces camarades aient insisté sur celui de la *stase*, du repos au milieu d'un ordre politique et administratif qui est bien des plus misérables de l'Europe ? N'y avait-il pas là un implicite aveu de l'impossibilité d'effectuer toute transformation d'importance à l'aide des organes actuels de l'Etat ? Regarder comme un progrès le succès d'une opposition à toute l'abolition du suffrage universel, c'est se contenter de peu, alors que l'on était en mesure de rechercher les moyens d'employer ledit suffrage comme instrument de transformation. Mettre périodiquement en échec, à toutes les élections générales,

(1) Karl Kautsky, *Was nun?* dans la *New Zeit* du 22 juin 1903.

la société capitaliste, pour laisser chaque fois les choses en l'état, c'est d'un superbe métaphorisme, mais cela finit vite par n'être plus intéressant.

Jusqu'à présent, le régime parlementaire ne s'est montré de quelque efficacité pour la classe ouvrière, qu'à titre de moyen purement défensif. L'éloquence et la fermeté des élus socialistes ont réussi parfois à empêcher l'Etat de recourir à des mesures d'exception contre le prolétariat. — Parfois, mais pas toujours. — L'*obstructionnisme* employé deci, delà par les groupes de la minorité parlementaire s'est révélé comme une excellente arme de protection. Mais, à l'heure actuelle, le prolétariat ne doit au régime parlementaire aucun succès positif et sûr dans l'ordre des lois et des mœurs.

Dans tous les pays où le parti socialiste s'est laissé absorber par l'action parlementaire, il se montre obsédé de la peur que la bourgeoisie en vienne à supprimer ou restreindre le droit de suffrage. Et cette peur a fréquemment pour résultat que, dans les luttes parlementaires, il contient le meilleur de son ardeur. La bourgeoisie, de son côté, se rassure. Les succès électoraux des socialistes allemands, par exemple, ne semblent compromettre à aucun degré la domination de la classe bourgeoise et la solidité de l'Etat correspondant. Cette classe comprend d'ailleurs à merveille que, le jour où elle voudra s'attaquer sérieusement au suffrage universel, elle le pourra sans grave danger. Un socialiste que tourmentent à l'excès les scrupules de légalité, Hilferding, prophétise déjà au parti socialiste qu'un pareil attentat est tout près d'être consommé. Et il ne croit pas que, même dans ce cas, il sera nécessaire de sortir de la légalité. Il suffira, selon lui, de menacer de la grève générale, et au besoin de la proclamer. Mais, est-ce que la grève générale légale est vraiment bien dangereuse pour la bourgeoisie ?

Même lorsqu'il s'agit de la grève générale, la bourgeoisie

peut dire qu'elle sait vaincre chaque fois qu'elle le veut et que le prolétariat reste sur le terrain de la légalité. L'unique grève générale qui ait abouti à quelque succès, est jusqu'à présent celle de Belgique en 1893 ; elle eut pour conséquence une extension du droit de suffrage. Mais l'on en est encore à se demander si la bourgeoisie belge n'a pas concédé à la masse gréviste une réforme à laquelle elle était déjà décidée. La seconde expérience belge, en 1902, l'expérience hollandaise de 1903, les innombrables expériences des mineurs français et du prolétariat de Barcelone, interdisent de garder la moindre ombre d'illusion au sujet de la potentialité révolutionnaire de la grève générale *pacifique*.

La démonstration que le réformiste Vliegen a faite à ce sujet me semble vraiment irréfutable. Il y a là une de ces réalités fondamentales qui font que beaucoup de socialistes se posent la question suivante : si le socialisme ne peut prévaloir par les voies parlementaires, — puisque même les plus optimistes de ses partisans prévoient des attentats au droit de suffrage pour le jour où l'activité parlementaire du socialisme deviendrait positivement dangereux pour la bourgeoisie, — et si la grève générale pacifique apparait comme un moyen puéril d'attaque contre la société capitaliste, — puisque, pour affamer celle-ci, les travailleurs doivent commencer par s'affamer eux-mêmes, — par quels procédés le socialisme arrivera-t-il donc à triompher ?

A cette question, un écrivain socialiste, Eckstein, répond : De même que nous tenons pour une illusion utopique, l'idée chère aux amis de la paix, qui, escomptant l'universelle peur des conséquences d'une guerre moderne, — peur à laquelle nous devons pourtant la « paix armée », — croient pouvoir éliminer du monde la guerre, grâce à des tribunaux d'arbitrage ; de même que nous sommes obligés de qualifier de stériles les tentatives faites pour éviter les conflits économiques à l'aide également d'institutions d'arbitrage,

de même nous devons écarter loin de nous cette injustifiable opinion qu'il est possible de poursuivre les luttes politiques par des moyens strictement légaux, et sans avoir constamment présenté à l'esprit la racine même de tous droits politiques, à savoir, la violence (1) ». Eckstein admet d'ailleurs, lui aussi, l'emploi de la grève générale, mais en temps que suprême menace légale du prolétariat, et à condition que celui-ci comprenne bien qu'ensuite, il ne lui reste plus que le recours à l'insurrection.

Cette opinion est bien la nôtre. Seulement, nous pensons que jamais le prolétariat ne sera capable d'un effort si énergique, tant que son sort sera abandonné à la direction de transfuges de la classe bourgeoise, ou de bourgeois lettrés, qui trouvent, dans leur participation à la politique du socialisme, la satisfaction de quelques-uns de leurs besoins subjectifs, mais n'entendent point compromettre leur tranquillité personnelle. En outre, le conflit politique entre la bourgeoisie et la classe ouvrière, n'est concevable que comme un conflit entre le développement continu de l'organe prolétarien spécifique, c'est-à-dire le syndicat et les organes légaux de la société existante. *Le prolétariat ne saurait voir dans le régime parlementaire qu'un moyen d'agitation politique et un exercice pour la préparation à la gestion des affaires collectives*. Il lui est impossible d'apercevoir là l'organe de son émancipation, attendu que cet organe s'est historiquement développé dans le sens voulu pour servir les intérêts de la classe bourgeoise. Le système parlementaire implique une société déterminée, une constitution politique

---

(1) Dans la *New Zeit* du 19 décembre 1903. L'auteur prévoit que « tout cela semblera hérétique à beaucoup de camarades qui se sont habitués à considérer la légalité comme un talisman auquel, en toutes occurrences, il importe de conserver sa pureté. »

déterminée. Or, cette société, spécifiquement située dans le temps et dans l'espace, c'est la société bourgeoise. Le système parlementaire n'est rien d'autre que le produit naturel, l'émanation de cette société. Et il suppose des organes exécutifs et judiciaires, sur lesquels il n'a aucun pouvoir positif.

Le jour où il tenterait de réagir sur l'ambiance sociale, l'absurdité d'une pareille velléité serait vite démontrée par les faits. Contre l'organe délibératif, l'organe judiciaire et l'organe exécutif se dresseraient, pour l'écraser sans pitié (1). Les socialistes constituent le seul parti qui ne soit pas encore arrivé à apprendre la théorie et la pratique du coup d'Etat. L'impuissance révolutionnaire du parlementarisme est, au contraire, reconnue par toutes les fractions de la bourgeoisie.

En tout temps comme en tout pays, celle-ci prouve qu'elle possède, de ses devoirs de catégorie sociale désireuse de conserver le pouvoir, un instinct bien plus plus perspicace et bien plus vigilant que celui dont fait preuve le prolétariat en tant que catégorie désireuse de parvenir au pouvoir. Jusqu'à présent, elle a toujours et partout réussi à mater, avec une intelligente rapidité, toute velléité subversive de la classe ouvrière. Et de même qu'elle sait, d'une main habile et preste, contenir les excès du démagogisme parlementaire, de même elle ne faiblit jamais dans la répression des incohérentes divagations des légalitaires qui ne laissent point

---

(1) Les Socialistes légalitaires demeurent seuls à n'avoir pas réussi à comprendre que la *division des pouvoirs* est, non point une invention d'architectonique politique, mais un élégant expédient de *conservation de classe*. Du moment qu'il existe dans la constitution politique une division de pouvoirs, relevant d'origines différentes et pourvus de fonctions distinctes, le régime parlementaire ne peut fournir, au point de vue révolutionnaire, que des preuves d'incapacité organique.

parfois de se lancer jusqu'aux menaces de révolution, mais après avoir eu soin de déclarer tout d'abord qu'ils n'iront pas plus loin. Il n'a été que trop souvent prouvé que le prolétariat manque d'une boussole sûre. La confiance qu'il affecte en l'utilisation des moyens légaux ne contraste que trop violemment avec la misère des résultats dûs à cette utilisation. Aussi le réformisme s'est-il offert à beaucoup de gens, non pas tant comme un des moyens de réalisation du socialisme, que comme l'unique solution logique des contradictions fondamentales entre lesquelles oscille la tactique du parti.

Il convient de tenir compte aussi du prodigieux développement pris par le capitalisme au cours du dernier tiers de siècle, développement dont la classe ouvrière elle-même n'a pas été sans tirer quelque avantage. Est-ce que, s'écriaient des gens, y compris les socialistes, est-ce que le capitalisme ne serait pas comparable à la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites? Et alors on se mit à vaticiner la crise marxisme, ou son agonie, ou sa liquidation, — le marxisme étant envisagé, en l'occurence, comme simplement la loi de tendance du développement du capitalisme, telle que Marx l'a indiquée. La *crise pratique du socialisme*, c'est-à-dire l'efflorescence du réformisme au sein du Parti Socialiste, est l'inéluctable produit mental des changements survenus dans l'ordre capitaliste ; c'est une confirmation nouvelle des vérités fondamentales de la théorie révolutionnaire, ou matérialiste, de l'histoire. Mais, précisément, en constatant l'origine du mouvement, on indique du même coup sa gravité. Le réformisme est une dégénérescence de la pensée socialiste, qui persistera tant que n'aura pas été dépassée la phase ascendante de la production capitaliste, — et c'est pourquoi il ne faut pas songer en avoir raison à l'aide des pures et simples ressources de la dialec-

tique (1). Et même on peut affirmer que le mal est encore loin d'avoir atteint toute la gravité dont il est susceptible. Il est voué à étendre ses ravages jusque dans les pays qui, comme l'Allemagne, doivent à des conditions politiques spéciales de ne point ressentir toute l'influence morale des changements survenus dans l'ordre économique de la société. Que l'Allemagne s'avise de se payer le luxe d'un ministre libéralisant, — les socialistes se contentent de si peu ! — et nous la verrons s'étaler dans ce pays-là aussi, l'infection réformiste. En attendant, elle s'impose, hardie et puissante, dans les pays à gouvernement démocratique (2). et chez les peuples latins elle affecte les caractères de comique acuité qui correspondent au génie de cette race.

Le Parti socialiste, une fois résolue la crise actuelle, recouvrera la santé en redevenant un *parti ouvrier*, c'est-dire un parti d'authentiques travailleurs exploités par le régime capitaliste. Et ces travailleurs, organisés dans leurs

---

(1) En attendant que des circonstances favorables rendent aux idées vraiment socialistes leur ancienne autorité, une double tâche s'impose à ceux qui ne renient pas complètement la tradition : *Chercher pourquoi ce qu'on nomme la nouvelle méthode a pu triompher, et expliquer, suivant des procédés marxistes, les difficultés de l'heure présente ;* — déterminer la nature des réformes qui peuvent résulter d'une collaboration des partis populaires avec les partis bourgeois. G. Sorel, *Introduction à l'Economie moderne*, page 11.

(2) La Suisse a précédé la France, même pour le cas Millerand. On se rappelle les ridicules épisodes où le grand rôle fut joué par le « camarade » Thiébaud, ministre et Gambrinus socialiste du canton de Genève. — Soit dit en passant, le socialisme helvétique est une affaire genre Thiébaud ; il vit en excellent accord avec le bouffon chauvinisme cantonal des aubergistes indigènes et avec les vues scientifiques éminemment policières des luminaires politiques qui dominent cette démocratie saucissonnière. J'en parle par expérience personnelle. — Le cas de la Suisse montre à quels dangers de dégénérescence est exposé le socialisme dans une démocratie.

associations syndicales, sauront se forger l'instrument voulu, non pas seulement pour les luttes économiques issues des conflits particuliers entre des groupes de prolétaires et les capitalistes qui les salarient, — mais aussi pour les luttes politiques, c'est-à-dire pour la guerre collective entre classe salariée et classe capitaliste. Ils créeront d'eux-mêmes l'organisme embryonnaire de la société nouvelle, de la société sans état ni classes, où sera possible pour la première fois la rivalité à armes égales entre tous les hommes pour l'élévation intellectuelle et physique de l'individu et l'amélioration de l'espèce.

Arturo Labriola.

(*Traduit par A. Chaboseau*).

Le Repos hebdomadaire

I

En même temps — et par la même résolution — qu'était décidée, au Congrès de Bourges, la campagne pour la conquête de la journée de huit heures, était affirmée la nécessité d'obtenir, par tous les moyens et dans le plus court délai possible, une journée de repos toutes les semaines, pour tous les salariés, femmes ou hommes, ouvriers ou employés de toutes les industries ou de tous commerces.

Cette revendication a toujours été formulée dans tous les congrès ouvriers, depuis que les prolétaires ont pris l'habitude de discuter en commun les améliorations à apporter à leur sort.

C'est qu'en effet, urgente au premier chef est cette amélioration à la situation des salariés, et si elle n'intéresse pas la totalité des ouvriers, elle est réclamée avec force par une immense quantité de travailleurs et non des plus privilégiés : ceux des industries où les journées de travail sont les plus longues, où le repos est le plus rare, où il n'existe même jamais ou, en tout cas, y est très irrégulier et trop court.

Les employés de commerce, les travailleurs des transports, les travailleurs de l'alimentation qui font des journées variant de 14 à 18 et 20 heures, tels les limonadiers, les bouchers, les charcutiers, cuisiniers, pâtissiers, les boulangers dont les exténuantes et malsaines nuits de labeur commencent à cinq ou six heures du soir, pour ne finir qu'à sept ou huit heures du matin; les coiffeurs dont les journées de 14 et 15 heures se passent dans un air vicié, un espace étroit, souvent mal éclairé, à l'exécution d'un travail qui

fait d'innombrables tuberculeux ; toutes ces corporations, et j'en passe, sont presque totalement privées de repos.

De même, les ouvriers d'usine ou de fabrique en sont aussi dépourvus, dès que, les commandes pressantes, les patrons suppriment le congé dominical en totalité ou en partie.

Et cela, pendant qu'à la porte de toutes les usines et chantiers, des ouvriers sollicitent l'embauche ; que sur les registres des magasins sont inscrits d'innombrables sans-emplois ; que les offices de placement regorgent de sans-travail ; que sur le pavé des villes errent, affamés, des théories de chômeurs.

Les patrons savent bien qu'il leur est plus profitable d'exiger quelques heures en plus, ou de supprimer les journées de repos à ceux qu'ils emploient, que d'occuper les bras qui s'offrent ! C'est le moyen de maintenir toujours plus grande une réserve de chômeurs, de miséreux, qui constitue l'épouvantail des syndicats ouvriers chaque fois qu'une grève serait nécessaire. Les patrons savent aussi qu'à la faveur de cette réserve, ils peuvent résister sans grands risques aux demandes d'augmentation de salaires, parfois même en réduire le taux.

De plus, est-il possible à l'être humain, privé d'un repos réparateur et assez long pour rendre à l'esprit toute sa lucidité, de penser à ses propres intérêts ? Et s'il ressent durement l'exploitation dont il est victime, peut-il, absorbé par un travail sans relâche, étudier, apprécier par quels moyens il pourra la faire cesser ?

Non, et les patrons savent tout cela ! Aussi résistent-ils aux demandes, aux objurgations si légitimes, aux réclamations maintes fois réitérées de leur personnel et des syndicats ouvriers.

Mais tous les jours, avec plus de force avec violence souvent, cette revendication se pose.

Cette première et urgente réforme, qui sera arrachée d'autant plus complète que plus ample, plus passionnée aura été la lutte, devient pour tous les exploités, pour tous les privés de liberté et particulièrement pour les trois millions d'employés, ouvriers, travailleurs de l'alimentation, ouvriers coiffeurs, etc..., un gage et une démonstration de la possibilité de réaliser la journée de huit heures.

La campagne pour le repos hebdomadaire apparaît ainsi comme une gymnastique fortifiante, comme un entraînement salutaire à la lutte qui doit pour tous réduire le temps du travail journalier.

Le repos hebdomadaire, comme la journée de huit heures, a besoin d'être ardemment désiré, imposé par le prolétariat. Aussi n'est-il pas inutile de répondre dès maintenant à une objection qui, pour partir des rangs ouvriers, mais inspirée par le patronat, n'en serait que plus funeste si on ne pouvait y répondre victorieusement.

C'est un avis couramment émis que plus l'ouvrier travaille, plus il gagne. Rien n'est plus faux. Que ceux parmi les travailleurs qui craignent égoïstement — et ici égoïsme est synonyme d'inconscience — que la diminution des journées ou des heures de travail, n'entraîne pour eux une diminution de salaire se rassurent : c'est le contraire qui se produira.

Si les difficultés sont aujourd'hui si grandes pour obtenir une augmentation de salaire et même pour en empêcher la diminution, cela tient surtout à l'immense armée de réserve à l'usage des exploiteurs, que constituent les chômeurs. Que soit diminué d'une façon ou sous une forme quelconque, le temps de travail de chaque ouvrier ou employé, la production, sauf de rares exceptions, diminuera à peu près dans les mêmes proportions. Donc, pour obtenir la même quantité de production à l'usine, au magasin le même taux de vente,

il deviendra indispensable d'occuper de nouveaux bras pour combler ce vide dans la production, et ainsi se trouvera diminué le nombre des chômeurs, supprimée, en partie tout au moins, la concurrence fratricide entre les producteurs.

Au contraire — et tout naturellement — plus forts, puisque moins concurrencés, les travailleurs pourront faire augmenter ou pour le moins conserver leurs salaires.

De plus, sans nous en référer d'une façon absolue, dogmatique, à la *loi d'airain des salaires*, nous pouvons affirmer que les salaires actuels étant le plus souvent réduits au strict nécessaire pour satisfaire les besoins les plus pressants de la vie ouvrière moderne, il est à peu près impossible de les diminuer : ce serait provoquer ou l'explosion ou la désagrégation de la machine humaine, machine indispensable au capitalisme industriel et commercial ; explosion ou désagrégation pour lui redoutables, puisque l'une entraînerait fatalement la baisse de ses profits, l'autre la disparition totale de ses privilèges.

Et là où les salaires dépassent le taux du prix de la vie locale, ce phénomène trop rare étant dû à l'organisation et l'énergie ouvrières, nul doute que ces conditions favorables soient tout au moins conservées après cette réforme, grâce à cette même énergie et organisation qui ne peuvent que se développer.

Donc, il n'y a rien à craindre du côté des salaires ; tout au contraire, et l'aberration, si grande qu'elle soit chez la masse des prolétaires, n'est pas telle qu'ils ne puissent comprendre leurs intérêts les plus élémentaires.

Ils renverront à leurs loups dévoreurs et exploiteurs, les mauvais bergers qui ne manqueront pas, qu'il s'agisse du repos hebdomadaire ou de la journée de huit heures, de venir, avec de grands gestes intéressés, agiter à leurs yeux le spectre de la diminution des salaires.

L'expérience démontre que plus la production de chaque

ouvrier est restreinte, plus les salaires ont chance d'augmenter. Cela est si vrai qu'en Angleterre, où l'organisation syndicale est très forte et presque toute entière occupée à défendre et élever les salaires, les unions limitent, justement dans ce but, la production de leurs membres dans les ateliers.

Ainsi, pour des raisons de salaires, pour faire diminuer le chômage, pour des raisons d'ordre purement économiques, auxquelles viennent s'ajouter des considérations morales et hygiéniques, le repos hebdomadaire, première étape vers la journée de huit heures, devient une réforme urgente qu'il faut s'empresser de faire aboutir.

Au point de vue hygiénique, en effet, dans l'intérêt même de leur propre conservation, les travailleurs doivent exiger une journée au moins de repos toutes les semaines.

L'homme qui travaille indéfiniment sans jamais se reposer que pendant les courtes heures de son sommeil agité par ses nerfs distendus ou contractés, épuise ses forces intellectuelles et physiques, il perd son énergie, il cesse de s'appartenir pour devenir la chose de son maître et la proie de la maladie. Les médecins proclament tous la nécessité du repos au moins hebdomadaire, la diminution des heures de travail. Les statistiques prouvent que c'est dans les rangs des prolétaires et surtout dans les corporations privées de repos que la tuberculose fait les plus effroyables progrès.

A ce point de vue seul, ne serait-ce que comme moyen d'enrayer la tuberculose, danger social, le repos hebdomadaire devient une nécessité sociale.

Il n'est pas moins indispensable au cœur de l'homme. C'est dans ces journées, trop rares, où l'ouvrier, l'employé, les salariés de toutes catégories, s'appartenant enfin, peuvent donner libre cours à leurs sentiments intimes, à leur besoin d'aimer, à leur tendresse paternelle, à leur amour

familial, c'est pendant ces moments qu'ils peuvent sentir toute l'intimité de la vie de famille.

C'est aussi, pour beaucoup, le moyen de satisfaire, oh! bien modestement, à leurs besoins d'études, le moyen de développer leurs connaissances sociologiques, scientifiques, esthétiques, littéraires, etc..., etc...

Par le repos, le cœur de l'ouvrier s'agrandit, le corps s'assainit, le cerveau se développe ; il sent mieux, comprend mieux, veut plus énergiquement, prend conscience de ses véritables intérêts et s'organise pour en exiger le respect.

C'est la justification en même temps que la proclamation de la nécessité du repos hebdomadaire, et c'est vers ce résultat immédiat que les efforts de tout le prolétariat doivent tendre sans faiblesse.

II

Cela est d'autant plus urgent, nous le répétons, que le parlement se dispose à légiférer sur cette question, et que la loi qu'il prépare ne sera, si les intéressés n'y prennent garde, qu'une fumisterie nouvelle, prenant dignement sa place dans le clinquant arsenal des fameuses *lois ouvrières*.

Sans doute, si la conscience ouvrière était plus élevée, les forces organisées plus développées, nous serait-il indifférent que le parlement légiférât sur ce point comme sur bien d'autres, et, nous désintéressant de ce que sera la loi en chantier, pourrions-nous, par des efforts exclusivement dirigés sur le patronat, imposer à ce dernier cette modeste revendication.

Mais il nous faut prendre les choses telles qu'elles sont ou se présentent, nous servir des moyens que nous avons à notre portée, tout en cherchant toujours à les améliorer, pour en arracher sans retard le maximum de profit.

C'est donc en même temps et sur le patronat et sur les pouvoirs publics que la classe ouvrière doit exercer sa pression, que doit se faire sentir son action.

L'action sur les patrons est depuis longtemps commencée, elle se continuera plus énergique, plus intense, plus soutenue encore que par le passé, puisque la *Confédération du Travail* vient de prendre en main, sinon la direction, du moins la coordination du mouvement pour le repos hebdomadaire.

Cette *action directe* sur les employeurs aura pour avantage de poser pratiquement la question dans le public, de vaincre les résistances patronales, d'aguerrir les militants et tout le monde aux pratiques des manifestations de la rue et inévitablement aux contacts avec la police.

Elle aura, en outre, sa répercussion dans les sphères parlementaires et gouvernementales, elle sera le moteur qui hâtera le vote d'une loi qu'elle devra améliorer, qu'il faut, en tous les cas, obtenir moins mauvaise que celles qu'on nous propose.

D'ailleurs ces manifestations doivent se produire tout aussi bien contre les pouvoirs publics, contre la mauvaise volonté parlementaire, contre les faiblesses du projet de loi, contre les pièges qu'il contient, contre l'imperfection voulue, les non-sens, les illogismes de ce projet, que contre le patronat.

Il nous faut donc connaître exactement les projets de loi et en faire la critique.

Il y a en ce moment cinq textes en présence : celui adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 27 mars 1902 : le texte de M. Poirrier, au nom de la Commission sénatoriale du Travail ; sous forme de contre-projet, l'amendement de M. Labiche, celui de M. de Lamarzelle et le dernier qui fut déposé au cours de la discussion générale par M. Monis.

Ce dernier a l'agrément du gouvernement. Il est renvoyé devant la Commission.

Mais tous ces textes ne se différencient vraiment que sur un point : les uns fixent le repos dominical avec de nombreuses exceptions, les autres le donnent collectif ou alternatif sans fixer de jour.

Tous ces textes sont loin de donner ce qu'ils promettent ; ils se valent, ou à peu près, et, critiquer l'un c'est faire le procès des autres.

Nous prendrons donc. pour base de discussion, le projet de la Commission sénatoriale (1).

Comment, tout d'abord, après avoir reconnu, démontré la nécessité d'une journée de repos par semaine, ce projet peut-

---

(1) Indiquons brièvement l'état de la législation dans les autres pays.

En Angleterre, de nombreuses lois traitent du repos dominical, pour des raisons confessionnelles il est vrai, ainsi du reste que dans la plupart des autres pays ; mais les travailleurs n'en jouissent pas moins d'un repos réparateur.

En 1677, Charles II, interdit à quiconque de « travailler le septième jour de la semaine ».

En 1836, une loi interdit la fabrication et la vente du pain après 1 heure 1/2 le dimanche.

Certes des dérogations ont été consenties aux multiples lois qui régissent le repos dans la Grande-Bretagne et l'Irlande ; mais il n'en est pas moins vrai qu'en Allemagne le repos hebdomadaire y est largement pratiqué et généralisé.

En Allemagne, une loi qui ne date que du 30 juin 1900, donne le repos hebdomadaire des 24 heures au moins, de 36 et de 48 heures dans certains cas déterminés.

Dans le commerce, le travail ne peut durer plus de 5 heures le dimanche.

En Autriche, la loi de 1895 proscrit tout travail industriel le dimanche. Dans les entreprises commerciales, le travail du dimanche est permis pour une durée maxima de 6 heures.

En Espagne, par la loi du 4 mars 1904, tout travail est interdit le dimanche y compris dans les boutiques ou établissements commerciaux.

En Suisse, le repos est obligatoire les dimanches et jours de

il admettre — par pur souci de ne pas heurter la sottise, la routine, la prétentieuse autorité, bien plus que les intérêts des petits industriels et commerçants — que, dans les maisons occupant moins de cinq personnes le repos pourra être pris en deux fois ?

Comment tolérer que, dans les industries où il y a de la morte-saison, les jours de chômage, par suite de manque de travail ou d'intempéries, seront déduits des jours de repos hebdomadaires ?

Une journée de repos toutes les semaines étant indispensable à la santé des ouvriers et employés, pourquoi sacrifier cette santé aux intérêts et bien plutôt à l'esprit étroit et égoïste des petits patrons ? Car, on le sait bien, un repos pris en deux fois n'est plus un repos complet ; il n'est pas possible en deux demi-journées, coupées d'un surcroît de travail (qui sera la conséquence même de cette faculté pour le patronat de donner, sous cette forme, le repos hebdomadaire) de réparer les forces épuisées, de profiter de ces repos de quelques heures seulement pour se délasser l'esprit, pour appartenir enfin à sa famille.

Non, on crée là un privilège abusif pour le petit patro-

---

fête. La Belgique légifère sur ce point et enfin la Russie, si arriérée, par la loi de 1897, rend le repos obligatoire tous les dimanches et de nombreux jours fériés.

Le Danemarck, la Norvège, la Roumanie, les Etats-Unis d'Amérique prescrivent légalement le repos hebdomadaire.

La Belgique a promulgué en avril 1905, une loi, sans doute imparfaite, puisqu'elle ne comporte pas elle non plus le repos de ses heures consécutives, mais qui cependant consacre les repos hebdomadaires et dominical.

En France même, la loi ne sera pas une innovation, puisque, dans les temps les plus reculés, des mesures furent prises pour assurer le repos du dimanche et des jours de fête.

La dernière loi en date fut promulguée le 18 novembre 1814. Elle ordonnait l'interruption de tous travaux les dimanches et jours de fêtes et interdisait aux « marchands d'étaler et de vendre », d'ouvrir les ais et volets de boutiques.

nat, on fait de ses exploités des parias parmi les travailleurs.

Puis, en déclarant que les journées de chômage seront considérées comme journées de repos hebdomadaire, n'est-ce pas déclarer en même temps qu'un ouvrier pourra être tenu — j'allais dire condamné — de travailler pendant des mois entiers sans jamais se reposer? Mais ne sent-on pas combien est intenable une telle situation, combien est grande la contradiction? Comment! On affirme le repos hebdomadaire nécessaire pour des raisons de santé. afin de réparer les forces épuisées par le travail, et c'est au moment où ce travail est le plus intense que l'on prive l'ouvrier d'un repos si nécessaire!

Nous avouons ne pas comprendre, si ce n'est que l'on veut donner et retenir en même temps, et on ne nous donnera pas le change en invoquant les salaires des ouvriers, que, d'ailleurs, ceux-ci pourront d'autant mieux défendre que plus nombreux seront les bras occupés.

Pour quels besoins, par quelle idée de derrière la tête, inscrit-on dans la loi, après avoir porté interdiction de faire travailler plus de six jours par semaine, — ce qui était très bien, — que le repos sera de *vingt-quatre heures*... « consécutives », ajoute-t-on, sauf dans les exceptions nombreuses, prévues par des dérogations sans fin, où ce repos déjà réduit pourra n'être donné qu'en deux fois.

Est-ce à dire que le patron qui aura fixé le congé de son ou ses employés le samedi à midi ou à six heures du soir, par exemple, pourra inviter celui ou ceux-ci à reprendre le travail vingt-quatre heures après la sortie du magasin, cave, chantier ou atelier, c'est-à-dire recommencer à travailler le lendemain à midi ou six heures du soir?

Que l'on ne dise pas qu'il n'y a là que la supposition fantaisiste d'un fait qui ne peut se produire. Les lois de 1848 et de 1892 ne s'appliquant pas au commerce et à une foule d'in-

dustries où la journée de travail n'y est pas réglementée, il sera possible aux chefs de magasin de faire rattraper, la nuit, le temps légalement consacré au repos.

Si l'on est logique et que l'on tente de réaliser de bonne foi ce repos hebdomadaire, que l'on reconnaît nécessaire, il doit être collectif le plus souvent, alternatif ou par roulement dans certains rares cas, mais toujours consécutif et de trente-six heures.

D'ailleurs, pourquoi, même si la loi disant vingt-quatre heures et non trente-six, le résultat doit être le même, ainsi que l'affirme M. Poirrier dans son rapport, page 43, ne pas inscrire la disposition la plus large ?

Ce n'est pas le touchant accord, sur ce point, entre le Conseil supérieur du Travail et la Commission sénatoriale, en ce qui concerne les résultats identiques, parait-il, avec des textes différents, qui est fait pour nous rassurer. Et ce n'est pas parce que ledit Conseil a stipulé, dans son propre projet, soumis sous forme de vœux, que « si le travail est organisé par équipes, le repos pourra n'être que de vingt-quatre heures », que la classe ouvrière acceptera que soient plus privés de repos ceux des siens qui ont la malchance de travailler dans telle ou telle maison plutôt que dans telle ou telle autre.

Le rapporteur dit que la loi doit être la même pour toutes les communes de France ; pourquoi ne dit-il pas qu'elle doit être aussi la même pour tous ceux qu'elle « doit » protéger, pour tous les travailleurs ?

Puis, ce n'est pas par deux repos interrompus d'un total de vingt-quatre heures que l'ouvrier ou l'employé peut réparer ses forces, se ressaisir moralement, appartenir à sa famille, à ses enfants, à lui-même. Le garçon de café, qui travaille jusqu'à une heure, deux heures du matin ; l'ouvrier boulanger, qui transpire toute la nuit, ne pourraient, si le texte de M. Poirrier était adopté et appliqué, pas plus après

la loi qu'avant, prendre contact avec leurs enfants, qui, dès le matin, vont et iront encore à l'école, alors que le père se reposera des fatigues épuisantes d'un travail de nuit ou d'une partie de la nuit.

Donc, si le repos peut être interrompu d'abord, qu'il ne soit en outre que de vingt-quatre heures, la loi n'est plus qu'un mensonge, puisqu'elle n'atteindra pas le but moral et élevé qu'elle se propose, qu'elle ne satisfera pas non plus aux considérations d'hygiène qui rendent le repos hebdomadaire de trente-six heures consécutives si urgent.

Le repos doit être de trente-six heures consécutives, parce qu'il est rationnel d'encadrer de deux nuits la journée de chômage pendant laquelle le producteur prendra le bain d'air qui le fera plus fort, plus résistant à la tuberculose, galvanisera son organisme contre les maladies microbiennes qui le guettent à l'atelier, au bureau, au magasin, à l'usine, au chantier, dans la cave ou dans l'établissement. C'est lui donner la possibilité de jouir — lui, qui n'en connaît que les lourdes charges — des joies de la famille, des sourires des enfants. C'est lui permettre d'aider sa compagne dans l'aménagement du foyer, pour le rendre plus harmonieux, plus gai, plus intime. Il faut que cette journée, réparatrice des forces morales et physiques, soit placée entre deux nuits de repos et de bon sommeil.

Dans son premier paragraphe de l'article 1er, le projet inscrit, affirme le principe du repos hebdomadaire pour tous ; dans le dernier alinéa du même article, ce même principe est violé.

Il y est dit : « Dans tout établissement où s'exerce un commerce de détail et dans lequel est établi le repos hebdomadaire, le même jour pour tous les ouvriers, ce repos pourra être supprimé, s'il coïncide avec un jour de fête locale. »

Il eût été tolérable peut-être que, dans ces circonstances spéciales, le repos soit *remis*, reporté au lendemain ou surlendemain, mais la Commission est trop attentive aux intérêts patronaux, elle se ploie à toutes leurs cupides exigences, au mépris de la plus élémentaire loyauté.

Déjà elle découvre toute l'hypocrisie avec laquelle elle légifère, et, brutalement, elle *supprime* le repos au moment même où il serait le plus justifié par un surcroît de besogne.

C'est un exemple de violation et de violence dont les victimes, les travailleurs, pourront faire leur profit.

Mais l'article 3 du projet vient compléter cyniquement la démonstration d'évidente mauvaise volonté de la Commission sénatoriale. Il contient la longue et inévitable liste des dérogations qui constituent l'ornement traditionnel et encombrant de toutes les lois dites *ouvrières*.

A lui seul, ce fastidieux et criminel article prend autant de place sur le papier — et il en prendrait bien plus dans l'application, s'il était voté — que tout le reste de la loi.

Dérogation pour les « industries dont les travaux s'exécutent en plein air, et dont les ouvriers se trouvent obligés, par des intempéries, à des repos forcés » ; dans ce cas, ces *repos* viendront, au cours de chaque mois, en déduction des jours de repos hebdomadaires mensuels ».

L'ouvrier fait 4, 6, 8 kilomètres pour se rendre à son travail ; il arrive au chantier lorsqu'il pleut : il n'a plus qu'à recommencer le chemin sous la pluie ; il perd le salaire de sa journée, et c'est le jour de « repos » que lui choisit M. Poirrier pour l'envoyer faire un tour au bois, à moins que ce soit... en bâteau que veuille l'emmener l'honorable sénateur.

Mais, continuons l'énumération des dérogations. Il y en a pour les industries qui ne travaillent qu'à certaines époques de l'année ; celles qui emploient des matières périssables ;

celles qui s'exercent en plein air ; celles qui ont à répondre en certaines saisons à une affluence de travail.

Industries de produits alimentaires et magasins de vente de ces produits ;

Etablissements de consommation sur place, entreprises dont le travail ou l'exploitation ne peuvent être interrompus : hauts-fourneaux, hôtels, etc. ;

Entreprises de transport par terre, y compris les tramways ;

Entreprises de chargement et de déchargements ;

Services publics de l'Etat, des départements et des communes.

Ah ! heureux travailleurs qui êtes occupés dans des industries saisonnières ! Qu'avez-vous besoin de repos pendant ces périodes de surtravail ! Ou puisque vous avez la chance de manipuler des matières périssables ! Qu'importe que vous périssiez, vous, à la tâche, pourvu que les matières ne périssent pas, elles ! Puis, n'est-ce pas suffisant que vous vous reposiez le reste du temps où vous ne serez pas occupés dans une industrie saisonnière — en manquant de pain, — à moins que vous travailliez du 1er janvier à la saint Sylvestre dans toutes les industries saisonnières qui se succèdent. Dans ce cas, vous vous reposerez tous les jours quand vous serez morts, ce qui, dans de telles conditions, ne pourrait tarder.

Pour ceux qui fabriquent ou vendent des produits alimentaires, servent les consommateurs, promènent ceux qui se reposent, la pensée seule qu'ils alimentent le ventre de leurs contemporains, la mine réjouie de ceux qu'ils servent, la joie arrogante du bourgeois en ballade, doivent leur tenir lieu de toutes satisfactions personnelles. Ne vivent-ils pas, même en peinant, au milieu de gen qui se reposent ? Cela doit leur suffire.

Pour ceux qui travaillent dans les hauts-fourneaux et dans

les hôtels — quel accouplement bizarre ! — c'est autre chose. Pour les premiers, la chaleur à haute pression remplace le calorique solaire et, partant, nul besoin d'aller prendre ce que, vulgairement, on appelle un bain de lézard au soleil ! Pour les seconds, ils font des lits dans lesquels d'autres se reposeront ; n'est-ce pas suffisant ?

Puis, pour couronner le tout, comme la Sainte-Trinité, Etat-Département-Commune, doit être un exemple de bonté, de générosité et... d'exploitation patronales, tous ceux qui sont au service de l'un ou de l'autre subiront les dérogations !

Quels seront donc, en dehors de ceux qui exercent dans cette longue énumération d'industries qui dérogent à la loi en projet, les travailleurs qui bénéficieront d'un repos hebdomadaire normal, sinon ceux qui en profitent déjà ?

Même pour ces derniers, l'arbitraire patronal ne trouverait-il pas le moyen d'empirer la situation des corporations, aujourd'hui encore protégées par la loi de 1892, mais dont les dispositions relatives au repos n'existeraient plus si ce projet était adopté ?

Mais, où se reconnaît la casuistique parlementaire, c'est dans le libellé suivant d'un alinéa de ce même article 3 : « Ces dérogations pourront consister dans l'autorisation donnée aux dites entreprises :

De substituer au repos hebdomadaire d'un jour complet deux demi-journées représentant ensemble la durée d'une journée complète de travail ; de *réduire* de quinze au plus le nombre de jours de repos hebdomadaires annuels ou de remplacer au cours de l'année quinze jours au plus de repos hebdomadaire par un ou deux congés de cette durée totale.

Cet alinéa souligne, par son byzantinisme, toute la réactionnaire prudence, l'insigne mauvaise foi de nos commissaires sénatoriaux en mal de réformes économiques.

C'est à l'aide d'une si jésuitique rédaction qu'ils espèrent

faire accepter aux travailleurs, sans trop de récriminations, la privation de quinze jours de repos par an.

Un peu de sincérité leur eût fait mettre la conjonction *et* à la place de la conjonction *ou* ; mais les patrons ne pourraient, s'il devait en être ainsi, voler quinze jours par an à leurs ouvriers ou employés, La loi — c'est l'avis de la commission sénatoriale — doit leur reconnaître ce droit.

III

Mais ces multiples dérogations qui anéantissent le principe même de la loi ne suffisent pas encore. L'article 4 du projet dit qu'il « suffira » pour les établissements qui bénéficieront des dérogations, du simple *préavis* patronal pour indiquer à l'inspecteur du travail les formes et les circonstances dans lesquelles ce même patron entend user des dérogations.

Ainsi, il « suffira » que le patron mette à la boîte, à cinq heures du soir, une simple carte postale pour que l'ouvrier ou l'employé, qui comptait et avait pris ses dispositions pour se reposer le lendemain, soit privé de ce repos. C'est tout simplement et cyniquement dire que le salarié est la chose du patron, c'est le livrer pieds et poings liés ; à moins que ce ne soit créer la source de nombreux conflits entre employeurs et employés.

Le projet, dans son article premier, interdit de faire travailler plus de six jours par semaine ; mais, comme il faut ajouter encore aux dérogations et donner une preuve de « fidélité » au principe, l'article 11 dit que la loi « ne sera pas applicable aux employés et ouvriers des entreprises de transport par eau, aux mécaniciens, chauffeurs et agents des trains de chemins de fer, aux agents des gares et de la voie... »

Aux réclamations réitérées et si justes des travailleurs employés sur les bateaux de voyageurs, la commission sénatoriale oppose inhumainement les intérêts des actionnaires de ces Compagnies, pour lesquelles le repos hebdomadaire entrainerait une modique augmentation de frais de personnel.

Aux travailleurs des chemins de fer, on promet des dispositions spéciales dans une loi non moins spéciale qui fera d'eux des « privilégiés » bénéficiant d'un repos tous les... dix jours.

C'est, comme on le voit, le *repos hebdomadaire* bien compris, et pour tout le monde... sauf les exceptions que stipule la loi. Ceux qui le réclament diront plutôt que ce seront ceux qui bénéficieraient légalement du repos hebdomadaire qui feraient exception si ce texte était voté et promulgué.

Puis, comme il faut encore arrondir les angles, pour faire plaisir aux patrons, l'article 12 donne à ceux-ci un délai de six mois pour appliquer la loi sur le repos hebdomadaire, puis un nouveau délai de six mois après la publication des règlements d'administration publique, qui doivent interpréter les dérogations au travers desquelles passe tout le projet. Il faut ajouter que ces règlements d'administration publique auront toute une année après la promulgation de la loi pour voir le jour.

C'est d'abord, ainsi, empirer la situation déjà faite légalement inférieure aux ouvriers et employés des catégories qui dérogent à la loi, puis attendre dix-huit mois, un an ou même six mois pour appliquer des mesures que l'on proclame salutaires, nécessaires pour améliorer l'état moral et physique des producteurs, état que l'on juge précaire, anémié, chancelant dans son diagnostic, c'est apporter trop tardivement le remède, si toutefois la commission sénatoriale croit que son projet en est un ; c'est se montrer, disons le mot, médecin sciemment criminel.

Des dispositions pénales de ce projet nous ne parlerons

pas. Aussi bien, elles ne sont là que pour la forme, car, même si elles devaient être appliquées, la magistrature, qui aurait alors des patrons en face d'elle, saurait en user avec clémence, réservant sa féroce sévérité aux exploités seulement. La preuve de cette attitude à double face de la magistrature n'est plus à faire.

D'autre part, est-ce que M. Poirrier ne prend pas soin, dans les commentaires qui accompagnent le projet de la commission dont il est le rapporteur, d'indiquer comment la loi pourrait être violée, en suscitant aux patrons l'idée de s'entendre pour établir un roulement d'échange de leur personnel ? Ne dit-il pas dans son rapport, page 13 : « Ils auront — les ouvriers ou employés — la possibilité de travailler pendant leur repos, — oh ! ironie, — dans un établissement similaire à celui où ils travaillent, si le repos y est organisé par roulement. »

Cette phrase vaut tout le projet et n'a pas besoin d'être commentée. Pourtant, nous pouvons dire à l'auteur qu'il assume alors la responsabilité des corrections individuelles ou collectives s'exerçant contre les faibles qui se feront les esclaves de leurs maîtres ; c'est aussi provoquer la violence anonyme et vengeresse des chômeurs ainsi lésés de quelques jours d'extras qui leur permettaient de ne pas mourir de faim, eux et leur famille ; c'est éveiller les justes colères des malheureux qui seraient frustrés de leur journée de repos.

Et que l'on ne dise pas que, dans le cas où les patrons s'entendraient pour priver leur personnel du repos heddomadaire en établissant un échange, les intéressés pourraient s'y soustraire en invoquant la loi. Ce serait, pour ceux qui le feraient, perdre leur emploi, leur gagne-pain.

Nous en aurions fini avec les critiques que ce projet motive et qui le rendent inacceptable s'il ne nous fallait revenir à l'article 2 pour des raisons diverses et que l'on va comprendre.

Dans son rapport, M. Poirrier déclare, en opposition avec son collègue M. Labiche, dont le contre-projet ne vaut pas mieux, en s'appuyant sur une base et partant d'un principe d'ordination différents, ne pas vouloir laisser à l'arbitraire municipal, ni le soin de réglementer le repos hebdomadaire — ce que fait le contre-projet Labiche — ni le soin de fixer les dérogations ; cependant que dans son texte, il reconnaît et donne aux maires une large part d'intervention.

Cet article 2 nous semble avoir surtout pour but de diminuer la responsabilité des municipalités devant leurs administrés. La pression sur elles eut été trop directe, trop immédiate, aurait eu trop de chances d'aboutir au résultat désiré, si on eut laissé à leur complète initiative le soin de fixer les limites et les formes des dérogations.

Bien mieux, les administrateurs des communes ne devront pas entendre la voix des prolétaires ; seules les voix patronales comptent, et, pis encore, la majorité doit être des quatre cinquièmes. Notre démocratie revient ainsi au suffrage censitaire. Il appartenait à un sénateur « républicain » d'être l'instigateur d'un tel... progrès ; ce qui démontrera une fois de plus au prolétariat combien est longue la distance qui sépare son avenir social de la démocratie ; il aura là la mesure de compatibilité entre les principes démocratiques politiques et les principes qui doivent inspirer les actes de la vie ouvrière, qui doivent guider sa lutte de tous les instants, pour son affranchissement.

Exiger une telle majorité, de telle composition, c'est donner aux maires le moyen de répondre aux sollicitations pressantes des travailleurs par une fin de non-recevoir en leur opposant un texte de loi qui ne serait généralement que le paravent derrière lequel se cacherait l'esprit conservateur, patronal, routinier, autoritaire.

Mais, dira-t-on, si ce reproche de violer les formes démo-

cratiques ordinaires par lesquelles s'expriment les suffrages et de ne pas tenir compte des voix des ouvriers peut être adressé à la commission sénatoriale, il doit s'adresser aussi au Conseil supérieur du Travail, dont la commission du Sénat n'a fait qu'augmenter le contingent des voix par lui fixé et qui devait en l'occurrence former la majorité.

C'est vrai, et voici en effet ce que dit le Conseil supérieur du Travail, dans la rédaction péparatoire qu'il soumet sous forme de vœux à la commission sénatoriale :

Le Conseil municipal pourra, sur la demande des *deux tiers des chefs de maisons* intéressés, décider la fermeture les dimanches et jours fériés pour toute la journée ou une partie de la journée de tous les magasins ou une partie des magasins de la commune.

Nous répondrons simplement que le Conseil supérieur du Travail et le prolétariat, ce n'est pas la même chose ; que dans les Congrès ouvriers avaient été prévus — puisqu'ils ont condamné l'institution — les résultats à en obtenir ; que les dits Congrès avaient perçus par avance l'inutilité et même la compromission et les dangers qui résultent de la présence de délégués ouvriers dans le dit Conseil.

C'est une occasion nouvelle pour les organisations syndicales ouvrières de dénoncer une fois de plus l'institution tant vantée par les malins de la politique de la collaboration des classes. Institution qui, selon leurs dires, devait traduire avec force et autorité les besoins et les aspirations de la classe ouvrière ; mais qui, en réalité, — l'exemple est frappant — consacre au contraire la prépondérance patronale sur les ouvriers ; fait mieux : ne reconnaît, n'admet pour réglementer le repos, qui intéresse au moins autant l'employé que l'employeur, que les seules voix patronales.

Encore une fois, l'argument ne portera pas et nous saurons que la commission sénatoriale, après avoir, en la matière contestée, limité l'autonomie communale par des

règlements d'administration publique, ne laisse aux travailleurs, pour l'obtention de la réforme promise et tant réclamée, que l'emploi des moyens ultra-légaux.

Nous savons, par expérience, qu'aucune œuvre parlementaire n'est satisfaisante et il nous faudra donc, il faudra à tout le prolétariat, après avoir repris haleine, que les résultats acquis lui servent de tremplin d'où il s'élancera pour conquérir de plus complètes satisfactions.

Le repos hebdomadaire de trente-six heures consécutives est une nécessité sociale voulue par tout le prolétariat, qui saura l'obtenir par n'importe quel moyen, même et spécifiquement *par la violence*, si le parlement et le patronat l'y acculent.

A. LUQUET,

Secrétaire de la *Fédération des Ouvriers Coiffeurs*.

LES PARTIS SOCIALISTES

EN ITALIE

La Crise politique de l' « Avanti ».

*Nous publions avec plaisir cette défense de nos camarades de l'*Avanti.

En Italie plus qu'ailleurs est vive la lutte entre les intransigeants de l'action électorale, qui usurpent l'étiquette révolutionnaire, et les véritables révolutionnaires syndicalistes. Nous avons donc vis-à-vis de ceux qui mènent là-bas le même combat que nous menons en France un devoir d'étroite solidarité.

Malheureusement, les rédacteurs démissionnaires — ou plutôt hypocritement mis à la porte — viennent de perdre la première manche.

La Direction du parti, qui se prétend révolutionnaire, *vient à l'unanimité (y compris la voix de Ferri) de voter un ordre du jour ni chair ni poisson, qui est en fait une capitulation devant le Directeur de l'*Avanti.

*Cet ordre du jour est surtout regrettable pour ceux qui le votèrent. Ce n'est pas sans étonnement attristé que je vois parmi les signataires plusieurs amis de l'*Avanguardia de Milan. *La confusion a-t-elle donc de telles séductions que les meilleurs même s'y laissent prendre?*

La discussion reviendra au Congrès National. Souhaitons qu'elle soit décisive. Nos camarades révolutionnaires auront alors le devoir de rompre définitivement avec les équivoques ferristes, qui n'ont que trop duré, et dont, par leur faiblesse, ils sont bien quelque peu responsables.

Ernest LAFONT.

La rédaction de l'*Avanti*, — qui a quitté en masse le journal central du Parti socialiste italien, — choisit les colonnes du *Divenire sociale* pour dénoncer, comme il est de son devoir, au Parti l'état de crise qui le travaille de nouveau et auquel il est extrêmement urgent de remédier.

La situation politique italienne — qui a polarisé l'activité prolétarienne vers une sphère d'opposition irréductible à toutes les fractions du monde capitaliste, a obligé notre parti à prendre une orientation capable de faire front à cette nouvelle situation, créée par la grève générale de septembre, et rendue plus aiguë par l'agitation du prolétariat des ferrovieri.

L'ardente et pressante succession d'événements proléta-

riens — postérieurs au Congrès de Bologne — et les élections générales de novembre ont modifié profondément le milieu politique dans lequel le mouvement socialiste italien est obligé de s'affirmer et de développer son action.

A l'ancienne tactique du parti, subordonnée toute aux nécessités presque exclusivement électorales — d'où dériva la superficielle division entre *transigeants* et *intransigeants* — ou aux nécessités parlementaires — d'où tire son origine la divergence moins superficielle entre *ministérialisme* et *antiministérialisme*, — ou enfin aux nécessités strictement politiques du parti — d'où dériva la différence entre les deux tendances révolutionnaire et réformiste — succède aujourd'hui le besoin d'une nouvelle tactique inspirée par les nécessités plus larges et plus vastes, économiques et politiques tout à la fois, du mouvement général du prolétariat organisé.

L'histoire récente du prolétariat, de septembre à aujourd'hui, a montré que le parti socialiste n'est plus le seul facteur de la politique prolétarienne italienne : que, en dehors de lui — dans les syndicats de métier — se sont affirmés de nouvelles forces et de nouveaux et admirables coefficients de la lutte de classe anticapitaliste, et que le parti socialiste a des obligations nouvelles à remplir en présence de ce nouvel état du mouvement ouvrier italien.

L'organe central, l'*Avanti!* — dans cette espèce de palingénésie et dans cette transformation rapide des conditions du parti — fut contraint de tirer grand parti de la nouvelle moisson d'expériences de la vie prolétarienne, secouant, sous l'aiguillon des faits, les vieilles formules d'un socialisme accommodant, et qui en Italie avait fait fortune tant que la lutte de classe ne prit pas ces lignes larges et ces proportions grandioses qui ont été, à notre époque, produites par l'évolution de l'organisme économique et la situation des pouvoirs publics.

Mais tandis que cette attitude politique de l'*Avanti*, qui lui était imprimée particulièrement par l'œuvre de son rédacteur en chef — directeur effectif pendant les absences répétées de Ferri — rencontrait l'approbation de la masse, elle rencontrait au contraire de vives oppositions dans le sein du parti, de la part des rabâcheurs de vieilles formulettes, et de ceux qui aiment à s'étendre paresseusement sur le vulgaire vocabulaire accoutumé, insoucieux de la marche

des choses. Aussi, parce que, sous la conduite des événements — grève générale, bloc électoral antiprolétarien de novembre, obstructionnisme des ferrovieri, disparition de l'extrême gauche parlementaire, embourgeoisement du parti républicain, néo-loyalisme du parti radical, grève des chemins de fer, etc., — nous en vînmes à faire nôtres ces expérimentations sociales pour donner une base logique et scientifique à cette « méthode révolutionnaire » qu'Enrico Ferri aime à réduire à une phrase inoffensive, voilà ce qui commence à se murmurer parmi les réformistes et à s'imprimer dans leurs journaux, que l'organe central était devenu — *horresco referens !* — la succursale du *Divenire sociale.*

Ainsi, tandis que c'étaient les faits qui imposaient une attitude, un esprit nouveau au journal, on arriva ingénieusement à retourner les choses et en tirer que c'était le langage et les idées de l'*Avanti* qui provoquèrent les derniers événements, de la grève générale à la manifestation récente des ferrovieri. Comme dans une chambre obscure du Porta, dans la cervelle des réformistes l'image des choses se reflète retournée.

Au grand déplaisir et contre la volonté de ceux qui, à Bologne, votèrent l'ordre du jour Bissolati, et malgré la répugnance notoire aussi de beaucoup de ceux qui votèrent pour l'ordre du jour Ferri, l'*Avanti*, conscient de son œuvre éducatrice, toujours plus clairement et plus lucidement orientait sa direction politique sur la base d'un mouvement socialiste cohérent, inspiré de la tendance actuelle du *syndicalisme*, c'est-à-dire de ce développement intégral et complet du mouvement, qui confie au prolétariat même la direction de la lutte dans le champ économique, politique et parlementaire.

Il avait donné à l' « action directe » syndicale la valeur sociale de moyen efficace de défense et de conquête ouvrière ; il pensait à fortifier et renforcer l'action parlementaire en la subordonnant aux exigences directes du mouvement syndical ; et il soutenait, tout atermoiement mis de côté, la nécessité pour les organes de métier d'enrichir leur action, unilatéralement économique de la valeur réelle politique anticapitaliste et antiétatique.

Mais alors la division, qui à Bologne s'était marquée sur un terrain exclusivement politique et parlementaire — la motion Ferri votée se borne en effet à proclamer l'intransigence

électorale et l'opposition antiministérielle systématique — se plaçait sur un plus large terrain.

La division n'était plus entre deux méthodes tactiques, mais entre deux modes d'entendre et de concevoir le développement historique du socialisme. Il s'agissait, en effet, de savoir si toute l'activité politique du parti devait aboutir à l'Etat, considéré comme instrument d'émancipation sociale, ou à un organe propre et exclusif de la classe prolétarienne — *le syndicat de métier* — dont la tâche serait précisément de tenir tête à l'Etat et de diminuer toujours plus sa puissance au profit de l'organisme prolétarien.

Ce point d'interrogation se posait avec insistance à chaque pas de l'action prolétarienne. De ces deux conceptions du socialisme découlaient deux manières opposées d'agir, et deux attitudes pratiques. Or, les difficultés rencontrées par l'*Avanti* pour expliquer son action interprétative des événements — justifiant tous par l'expérience la conception syndicaliste et antiétatiste — venaient moins de l'hostilité du réformisme — minorité à Bologne — que du ferrisme.

De là donc le désarroi interne ; de là cette sensation de malaise dans la rédaction de l'*Avanti* qui a conduit à la crise récente. Après l'élimination d'une partie de la vieille rédaction, plus sympathique aux idées du directeur, et la formation de la nouvelle — qui, dans la pensée de la Direction du Parti, devait imprimer au journal une direction plus ferme et correspondant mieux aux nouvelles expériences de l'action de classe — les nouvelles exigences politiques auraient dû imposer à l'*Avanti* ! une attitude décisive de critique, vis-à-vis des organes mêmes du Parti — principalement le groupe parlementaire socialiste ; — et, Ferri absent, il n'a point, en effet, manqué de stigmatiser l'état d'inertie, dans lequel est resté le groupe lors du récent massacre de Sant'Elpidio.

Pour la première fois, l'organe central du parti — poussé par la nécessité et par un devoir de conscience politique bien compris — censurait publiquement l'œuvre du groupe, interprétant ainsi le sentiment général du parti.

Mais il y a plus.

Le rapport du groupe parlementaire socialiste sur sa conduite récente dans l'agitation des ferrovieri — quoique rédigé avec habileté — tout en se montrant convaincu de la nécessité de donner place et droit de cité à l' « action di-

recte » dans le mouvement socialiste, était tout entier consacré à en discréditer l'usage.

Ce rapport était tout préoccupé de proclamer la prééminence de l'action parlementaire dans toute manifestation de classe, tandis que l'*Avanti* ! après septembre, a toujours affirmé la nécessité de subordonner toutes les manifestations politiques du parti, et par suite aussi l'action parlementaire, aux décisions et aux vues de la grande masse organisée, devenue vraiment consciente du grand principe de l'*Internationale*, que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

La motion de Bologne ne suffisait plus à donner une réponse à ces questions que les derniers événements posaient avec insistance devant le parti. Ici il ne s'agissait même plus de diversité de tendances; mais plutôt de deux conceptions fondamentales. En effet, le principe directeur qui ressort du rapport du groupe parlementaire présuppose cette conception que toute l'œuvre socialiste doit se développer dans un sens étatiste : « l'action directe » ne heurtant pas les pouvoirs de l'Etat ; l'action parlementaire servant à amortir les différences politiques dans l'intrigue parlementaire, la persuasion aussi que l'action syndicale de résistance et de grève n'est pas séparable dela violence ; la conception jacobine de la grève générale, redoutée comme un cataclysme social ; et les préoccupations visibles des progrès électoraux compromis par l'action externe trop accentuée.

En face de ce *Rapport*, il fallait déployer dans tout son développement logique et jusqu'à ses extrêmes conséquences la ligne de conduite objectivement syndicaliste suivie par l'*Avanti* en tant d'occasions depuis la grève générale ; et Enrico Leone — éteignant cependant toute ardeur polémique — lui attira plusieurs des différentes critiques qui devaient être faites.

Mais l' « Action socialiste » observait justement que Ferri jamais en aucune occasion n'avait manifesté son propre dissentiment déclaré avec les opinions de la majorité du groupe parlementaire socialiste ; et que ce rapport obtenait aussi son approbation, avec quelque réserve prudente et circonspecte sur ses critiques polémiques.

Et cependant, s'il y avait un moment où le directeur de l *Avanti* devait — synthétisant la tactique politique de la

rédaction — montrer l'existence des deux conceptions étatiste et syndicaliste du parti, c'était précisément celui où le groupe optait clairement pour la première conception.

Au contraire, non. Toujours plus pris du désir de conserver dans le parti une position intermédiaire qui ne lui aliène les sympathies d'aucune partie de la masse, il n'a pas voulu voir que la base effective ou la raison sociologique de l' « antiministérialisme » et de l' « intransigeance » est — au point de vue doctrinal — à rechercher précisément dans la nature de l'Etat bourgeois, et dans la nécessité d'en éliminer la force oppressive avec un nouvel organe de classe spécifiquement prolétarien ; il n'a pas voulu entendre que le « syndicalisme » est cette exacte notion du socialisme qui seule peut dépasser la motion déjà surpassée de Brescia et qui peut donner à la méthode révolutionnaire un principe directeur qui ne provienne plus de la nécessité prévue du « coup de main » et de la « rupture violente des rapports sociaux », mais de la nécessité immédiate d'opposer aux engrenages légaux modernes et aux institutions bourgeoises existantes un organe de classe, élaboré graduellement par la nouvelle morale ouvrière, par les nouvelles capacités économiques et techniques, par la nouvelle conscience sociale, par le nouveau droit prolétarien, et incubateur fécond des forces combatives nécessaires pour conduire la lutte sur le terrain politique et économique.

La formule topographique : « Ni à droite ni à gauche » peut avoir sa valeur — et certes elle l'eut — quand le champ restreint de la vie du parti polarisait sa tactique autour de la conception de « réforme ou conquête graduelle » d'une part, et de « révolution » et « violence » de l'autre. Mais ce fut une crise de croissance.

En réalité, ni les réformistes *théoriquement* n'excluent la violence, ni les *révolutionnaires* ne la défendent comme une force créatrice, qu'on peut employer à volonté. C'est pourquoi la discussion a depuis longtemps changé de terrain.

Alors il était possible et peut-être encore utile de conserver une position intermédiaire entre ces deux extrêmes. Mais, depuis, les fait sociaux et politiques survenus ont clairement montré qu'au-dessous des tendances il y avait un véritable et profond dualisme de conception. La question tactique cède le pas à une question théorique.

Le *syndicalisme*, substantiellement et dans son esprit intime, se présente comme la conclusion logique et cohé-

rente du marxisme dans ses principaux postulats. Il reste, en effet, fidèle à la conception de la lutte de classe, dans ce qu'elle a de réelle importance : parce qu'il entend ramener le mouvement ouvrier à ses bases ouvrières.

Il est la documentation même du matérialisme historique parce qu'il puise à la racine de la force économique — syndicat — pour expliquer un conflit constant avec la forme de production — capitalisme — et avec la superstructure politique de l'Etat.

Mais Ferri — qui s'obstine à encadrer la conception matérialiste de l'histoire dans la loi *positiviste* générale de l'évolution -- montrant ainsi, selon K. Kautsky, B. Croce et Antonio Labriola, ne pas avoir compris la réelle importance philosophique du marxisme, est porté pour des raisons doctrinales au réformisme dans un sens étatiste.

Sachant cela, nos réformistes considèrent Ferri comme un réformiste inconséquent, et les révolutionnaires comme un révolutionnaire de la phrase.

Mais le rythme précipité et intensif de la vie socialiste et prolétaire en Italie est en train d'imposer à chacun — et Filippo Turati le répète honnêtement pour son compte — de prendre sa véritable place.

Entre la conception étatiste et l'antiétatiste, entre la voie de pénétration positive dans les pouvoirs de l'Etat et la voie d'élimination négative de leur puissance, il n'est pas d'éclectisme ferriste qui puisse choisir une voie médiane à parcourir. On peut rester immobile : mais, pour avancer, il faut prendre l'une des deux routes. L'immobilité serait la ruine, la défection, et il faut au contraire marcher au pas accéléré contre le privilège bourgeois.

Ferri — *Hercule au carrefour* — sait que sa voie est l'étatiste : sa conception sociale — prise dans son ouvrage « Socialisme et Science positive »,— le conduit à une vision évolutionniste de la vie sociale, semblable à celle qu'apporte le *réformisme*. Il n'applique pas la dialectique réaliste de Marx, et sa « lutte de classe » est une simple expression verbale.

Il peut seulement se différencier des réformistes par la pédagogie de la propagande : les réformistes, plus convaincus des exigences présentes, négligent les images d'*avenir* ; Ferri entend répéter « avec la patience du bœuf qui tourne la machine », la nécessité à venir de la « propriété collective », expression bâtarde — toujours répudié par le socia-

lisme scientifique — qui accuse la conception étroitement étatiste et la traduction inexacte que Ferri fait de notre classique « socialisation de la richesse. »

Par ces préjugés théoriques, Ferri n'a pas pu, par suite de sa spéciale tournure d'esprit. fortifier, étendre et renforcer la « méthode révolutionnaire » en face de la dégénération réformiste ; et ainsi, tandis que les choses et les vicissitudes creusaient toujours plus profond le sillon entre les dégénérations réformistes et étatistes du socialisme et la conception qui tire de Marx ses vues antiétatistes, Ferri s'amouracha toujours plus de sa fleurette de Mai, de sa règle de conduite et de son « savoir-vivre » : Ni à droite ni à gauche, mais toujours au milieu. Formule gymnastiquement excellente, mais qui a un seul tort : de ne rien dire.

Ni le « syndicalisme » ni le « réformisme ? » Et quoi alors ?

Nous, qui donnions à Ferri toutes nos sympathies les meilleures, et qui, l'entourions de la reconnaissance, dont il faut récompenser celui qui a donné au parti socialiste la splendeur d'un grand talent oratoire, nous fûmes contraints plusieurs fois à lui montrer notre dissentiment : il apparaissait manifeste entre le ton impersonnel du journal, entre les articles de fond des rédacteurs et les écrits, tous signés, du directeur. Il serait difficile d'expliquer pourquoi Ferri — connaissant cette diversité de vues — ne pourvût pas à temps à se débarrasser de nous, mais il est au contraire très facile d'expliquer que nous restâmes et entrâmes dans le journal, parce que, profondément convaincus que les bases historiques, profondes et réelles de la motion de Bologne résidaient précisément dans la conception syndicaliste ; et que, quoique nous n'eussions pas l'espérance de débarrasser toute sa pensée des préjugés du positivisme bourgeois, nous le savions, comme il aime à se définir, « l'homme d'action », qui se réservait la tâche de créer les grandes vibrations populaire, qui approuvait l'œuvre féconde d'éducation élémentaire des consciences ouvrières, et qui mettait dans notre œuvre — comme il nous répétait — foi et confiance.

Mais l'article d'Enrico Leone, sur l'œuvre du groupe parlementaire et les critiques postérieures qui lui furent adressées durent être la cause dernière qui détermina Ferri à séparer sa responsabilité du « syndicalisme ».

Nous nous aperçûmes tous que les agissements de Ferri

et sa conduite vis-à-vis de l'un de nous était intentionnellement destinée à créer à E. Leone une position qui le contraigne à démissionner. Mais nous, qui voyions en lui, non la personne isolée, mais l'homme qui représentait le plus — aussi par la direction du *Divenire sociale* qu'il assume avec Mantica — aux yeux du public la tactique du journal dans sa continuité logique, nous avons compris clairement que la récente crise de l'*Avanti* renfermait une « question politique » réelle et vainement niée, qui a une importance très considérable pour la vie du parti ; aussi cette conviction nous rendit tous solidaires dans la résolution de ne pas laisser Ferri, ressaisir avec notre approbation et avec notre œuvre, l'empire de l'équivoque, que les derniers èvènements avaient démontré néfaste à l'issue des batailles ouvrières.

Nous nous rappelions que tandis que, après Buggerru, Ferri n'avait trouvé opportun pour l'*Avanti* que la publication d'un froid entrefilet, qui suscita l'indignation de la *Propaganda* de Naples, ce fut Leone qui proclama le lendemain, forçant la main au directeur — ce *vi vim repellere licet*, et cet appel à l'emploi d'un moyen extrême, que suivit l'encouragement de la proposition Dugoni, qui concourut à préparer le milieu psychologique pour la grève générale de septembre. Nous nous rappelions encore la proclamation faite par Leone de la grève générale comme méthode renouvelable d'action directe juste au moment où paraissait dans le *Mouvement Socialiste* un article de Ferri, où il donnait sur la grève générale un jugement presque négatif. Nous nous rappelions Leone, contraint en quelque sorte de séparer la responsabilité de l'*Avanti*! de celle assumée par Ferri dans son discours parlementaire en réponse à la Couronne, — dans lequel — démentissant toute la politique du journal qu'il dirigeait (et la *Tribuna* le nota) — il ne satisfit pas l'attente du groupe parlementaire réformiste lui-même. Nous nous rappelions par contre l'*entrefilet* d'attaque contre le *syndicalisme* publié dans l'*Avanti*! — à notre insu à tous — et avec notre désapprobation probable.

Mais un dernier fait vint démontrer de façon la plus évidente l'intention de Ferri, d'exclure, dans la personne d'Enrico Leone, la tendance politique, unanimement suivie par nous tous et exposée dans l'*Avanti* spécialement à travers les derniers événements : la réadmission d'un ex-rédacteur, dont l'incompatibilité avec la citoyenne Lerda, Leone et

de Nava était connue et affirmée aussi par deux commissions d'enquête.

Voilà donc la cause occasionnelle du licenciement et des démissions.

Et comme déjà tant et tant d'autres circonstances nous poussaient à voir dans le licenciement de de Nava et dans les démissions provoquées du rédacteur en chef et de la citoyenne Lerda. un véritable fait de *nature politique*, dans lequel il fallait tous être solidaires, même Tomaso Monicelli et Paolo Orano — les deux plus récents rédacteurs — dans l'intérêt du journal et du parti, remirent leurs démissions.

Et ainsi, — sans regarder aux sacrifices personnels — pour ne pas laisser renaître de notre consentement, l'équivoque stérile, et l'*Avanti* devenir une zône grise — sans une direction logiquement socialiste — nous avons cru accomplir notre devoir en créant loyalement un état de choses qui mette le parti à même de décider quelle direction doit prendre l'*Avanti.*

La méthode révolutionnaire consciemment développée, se fonde sur la conception « syndicaliste » et ne peut s'appuyer sur les eclétiques formules ferristes, qui au lieu d'éclairer les masses ouvrières, en empêchent l'éducation socialiste.

Nous n'avons pas autre chose à dire : La Direction du Parti, qui sait que l'organe central est l'unique manifestation vraiment vivante et continue du parti, (et que de sa Direction dépend, pour beaucoup, que le parti rencontre des responsabilités et des périls et recueille des victoires et des défaites), la Direction du parti qui doit, comme nous, être persuadée qu'entre la tactique réformiste et le *neutralisme* politique cher à Enrico Ferri, il faut préférer le réformisme, comprendra toute l'urgence d'un congrès national, qui, examinant les dernières expériences, dise la parole nouvelle pour conduire et guider le parti socialiste italien.

Enrico Leone, Giovanni de Nava, Oda Lerda Olberg, Tomaso Monicelli, Paolo Orano, Michele Bianchi.

(*Traduit par Ernest Lafont*).

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

Le Congrès des agents des postes et télégraphes.

Le Congrés annuel des agents des postes et télégraphes vient d'avoir lieu. Ces assises n'offriraient pas un intérêt particulier et ne mériteraient pas plus que les précédentes qu'on s'y arrêtât, s'il ne s'en dégageait enfin une tendance, une orientation qu'on n'avait pu, jusqu'ici, saisir et affirmer. Les groupements corporatifs de fonctionnaires vont à l'encontre du mouvement syndicaliste ouvrier. A mesure que le parlementarisme est frappé de discrédit dans le monde militant ouvrier, le monde fonctionnaire s'en rapproche davantage. C'est ce fait qu'il est intéressant de mettre en lumière, à l'heure où quelques syndicalistes entrevoient la possibilité d'entraîner les fonctionnaires dans le mouvement syndical.

Une masse de deux cent mille salariés d'Etat : postiers, agents des contributions, des douanes, des ponts et chaussées, etc..., s'unissant à la classe ouvrière organisée ne serait pas, en effet, un appoint négligeable. Et, sans doute, c'est un beau rêve que d'imaginer ces modestes serviteurs de l'Etat se solidarisant avec les salariés de l'industrie pour réaliser l'émancipation intégrale. C'est précisément parce que quelques uns ont pu caresser cette illusion, qu'il convient d'exposer au grand jour les tendances de ces groupements, d'examiner — je ne dirai pas leur valeur révolutionnaire — mais simplement leur valeur. Et si je saisis l'occasion du Congrès des agents des postes, c'est parce que leur association est la plus forte organisation de ce genre et que, d'autre part, il est manifeste que les autres associations tendent à la suivre dans sa tactique. C'est d'ailleurs l'Association générale des agents des postes qui a préconisé ce groupement plus large : la Fédération des fonctionnaires et employés civils de l'Etat, et qui a présidé à sa constitution.

Nul doute qu'elle ne conserve dans l'avenir le bénéfice de ce parrainage en faisant prévaloir ses propres tendances dans la nouvelle fédération.

Les associations de fonctionnaires, de formation relativement récente, commencent seulement à se dégager des manifestations désordonnées du début pour formuler enfin quelquelque chose d'assez précis. Leur rôles, leur tendances, leur avenir apparaissent. L'examen de leur constitution, seul, autorisait déjà à leur dénier des visées révolutionnaires. Les faits confirment ce jugement et leur méthode apparaît nettement pacifiste, évolutioniste.

Les journaux bourgeois ont crié à l'anarchie administrative à propos du Congrès des postiers où de nombreux parlementaires de gauche se sont livrés à des manifestations oratoires jugées subversives par les *Débats*. Je comprends assez la colère des organes conservateurs qui sentent une clientèle s'en aller. Il est certain que le personnel de l'Etat évolue rapidement vers la démocratie anticléricale, libre-penseuse, vers le radicalisme, vers le socialisme d'Etat. Mais cette évolution loin d'être une menace pour la classe au pouvoir, lui apporte au contraire un appui considérable. Que ce soit les partis de droite ou de gauche qui recueillent la faveur du petit personnel associé, cela importe peu. Ce qui est certain, c'est que ce qu'il appelle son idéal se résume à l'obtention de quelques faveurs ; à des mesures bien anodines contre l'arbitraire, le favoritisme ; à des relations hiérarchiques plus libérales. Les associations tendent aussi à susbtituer la compétence vraie de leurs membres à l'antique routine bureaucratique, à pénétrer petit à petit l'ancienne organisation surannée, mais cependant sans chercher à en briser les cadres, à en modifier profondément les assises. Il n'y a donc là rien qui soit un danger pour l'ordre bourgeois, et les cris de paon des journaux conservateurs sont quelque peu ridicules.

Au sein de l'Association Générale des agents des postes, de profondes divisions se sont produites qui ont abouti à la formation d'une fédération de groupements jaunes. Les deux fractions se dressent aujourd'hui en ennemies. Il y a donc, dira-t-on, des groupements rouges ? Quelle tendance les caractérise ? Dans la circonstance, et au point de vue syndi-

caliste qui nous occupe, ces dénominations ne signifient rien. Il s'agit tout simplement de l'élément modéré ou rétrograde qui s'oppose à l'élément dit avancé. Ce sont tous ceux qui n'ont pu dépouiller leur mentalité d'hommes instruments passifs ; tous ceux qui ont dans le sang le respect de la hiérarchie et de l'autorité dans leurs formes surannées ; ce sont tous ces esclaves, auxquels se sont joints un grand nombre d'arrivistes ou d'inconscients, qui forment les bataillons de la fédération jaune. Il va sans dire que les chefs ont été les promoteurs de la scission et qu'à l'heure actuelle ils sont, en majorité, franchement avec la fédération jaune ou de connivence avec elle. Le fait est trop naturel pour qu'il soit nécessaire d'y trouver une longue explication. Est-ce à dire que la fraction qui se croit rouge ait manifesté quelque fois des intentions subversives ? Pas le moins du monde. Elle est aussi calme, aussi sage que l'autre, avec une tactique un peu différente. Ainsi, elle a tenu les agents supérieurs, les chefs, un peu à l'écart ; elle leur a fermé l'accès de son conseil d'administration pour éviter la mise en tutelle du petit personnel par les gros bonnets omnipotents qui seraient fatalement arrivés à établir, parallèlement à la hiérarchie administrative, une sorte de hiérarchie civique au sein de l'association. Cette attitude démocratique — reconnaissons-le — ne pouvait plaire aux grands manitous. Un groupement effraie toujours un homme habitué à commander des individus isolés, à plus forte raison quand ce groupement manifeste de la défiance envers ceux qui ont trop souvent incarné l'arbitraire.

L'Association Générale plus démocratique a donc contre elle la majorité du personnel supérieur. A part cette particularité, les groupements d'agents des postes se ressemblent et la division en rouges et jaunes n'a aucune valeur. Elle ne correspond pas à une différence radicale de tactique ; ce n'est pas l'affirmation de deux tendances opposées : c'est simplement le résultat de malentendus savamment exploités par quelques grands chefs pour qui l'existence d'un groupement professionnel le plus inoffensif est intolérable. Selon toute probabilité, le conflit actuel s'éteindra rapidement. Le personnel se ralliera à l'Association Générale, qui d'ailleurs résume et condense les aspirations démocratiques d'em-

ployés de plus en plus attachés aux institutions républicaines bourgeoises. L'Association Générale des postes passant pour un groupement d'avant-garde, en l'examinant un peu, nous nous rendrons parfaitement compte du rôle que peuvent jouer les groupements de fonctionnaires en général.

Le Congrès de 1905, dans ses débats, n'a rien eu d'intéressant pour l'objet qui nous occupe. à part la question de transformation en syndicat de l'Association Générale. Parmi les délégués de province et même de Paris, choisis dans les militants, tous démocrates, libres-penseurs, francs-maçons, même socialistes, quelques-uns seulement avaient une idée vague du syndicat. Heureusement, le Conseil d'administration avait étudié la question et fait un long rapport qui concluait à l'ajournement. Quelle pensée avait guidé les éléments d'avant-garde à préconiser la transformation en syndicat? 1° Ils avaient vu dans le syndicat une arme plus puissante pour la défense des intérêts corporatifs. 2° Le désir de jouer un rôle social et de s'unir à la classe ouvrière ne pouvait pas manquer de naître chez quelques hommes généreux, qui vibrent sous l'impulsion d'un sentiment, sans se rendre bien compte des réalités et des conditions de la lutte ouvrière. Un organe très avancé de la presse professionnelle avait, quelque temps avant le Congrès, publié un article sur le syndicat. C'était assurément la première fois qu'on abordait cette question dans la presse. La rédaction laissa passer l'article, indiquant ainsi que les éléments d'avant-garde. eux-mêmes, n'entendaient absolument rien aux questions ouvrières et qu'ils ne possédaient pas le moindre sentiment combatif. L'auteur s'en référait aux plus purs bourgeois, pour écrire avec Devinck que la grève est une véritable plaie de l'industrie qui frappe l'ouvrier plus que le patron ; avec Jules Simon, que la grève est la pire des guerres, une guerre civile. Puis suivait cette apologie de l'entente fraternelle avec le patronat : « Le principal objet des chambres syndicales est donc bien déterminé ; c'est, en effet, d'arriver à une entente amicale avec les patrons sur toutes les questions ; c'est surtout de remplacer la grève brutale par l'arbitrage raisonnable. En somme, le syndicat veut supprimer la grève et, loin d'ac-

centuer l'hostilité entre le patron et l'ouvrier, il aurait pour effet de l'atténuer de plus en plus. Ainsi tombe cette objection de la grève soulevée par les ennemis du syndicat. » Puis l'auteur exprimait son désir de voir ses camarades *fréquenter les Bourses du Travail pour mieux connaître et mieux estimer leurs frères des syndicats de l'industrie.* Il terminait sur une note élogieuse pour le Parti socialiste et la Ligue des Droits de l'Homme, naïvement rapprochés dans une même pensée de sympathie.

On avait donc vu, au Congrès, le conseil d'administration de l'Association Générale faire, à propos du syndicat, l'éducation des militants des groupes, les éclairer, leur communiquer sa pensée, leur faire partager son opinion, lui qui aurait dû recevoir d'eux la vie et l'indication de sa ligne de conduite. Ce qui prouve combien cette question du syndicat était intempestive et préoccupait peu la masse. Le rapport du Conseil d'administration révélait bien les préoccupations et les véritables sentiments de l'élite :

Il importe de remarquer, disait le rapport, que si les syndicats sont limités, quant aux personnes capables de les fonder et aux objets qu'il leur est permis de poursuivre, leur condition légale est supérieure à celle des associations régies par la loi de 1901. Cette condition légale supérieure n'a pas, semble-t-il, une importance capitale pour nous. Nous ne dirons rien du droit de coalition. persuadés que le législateur hésitera longtemps encore, peut-être, à nous le reconnaître, et fermement convaincus, d'ailleurs, que notre volonté collective arrêtée serait plus précieuse que ce droit si, contre toute vraisemblance, un conflit pouvait naître entre une administration républicaine et un personnel profondément attaché aux institutions du pays. Mais notre constitution en syndicat aurait pour effet de marquer mieux notre place dans le prolétariat organisé. Ce n'est pas vers une bourgeoisie râpace et égoïste que tendent nos aspirations ; ce n'est pas de ce côté que nous appelle notre devoir social ; ce n'est pas de ce côté que nous trouverions les garanties les plus chères et l'intégralité de nos droits de citoyens.

On sent dans ce langage la bonne intention démocratique d'aider le prolétariat de l'industrie, doublée de cette autre intention sage d'éviter tout conflit avec l'administration républicaine. Les rédacteurs du rapport, d'autre part, sentent bien que le personnel est lâche et, qu'en effet, un droit nou-

veau ne signifie rien si l'on demeure décidé à n'en jamais user. C'est pourquoi ils concluent à l'ajournement de la question. Mais alors, si l'on n'ose envisager la perspective d'une ère de conflits et si, d'un autre côté, on a des revendications que l'on croit justes à faire triompher, il faudra pourtant adopter une tactique définitive. Car la Fédération des jaunes fait de la surenchère, promet monts et merveilles à ses adhérents, leur laisse entendre qu'elle trouvera le moyen de faire donner satisfaction à tous les réclamants avec le concours des chefs, qui, dit-elle, sont les amis et les meilleurs conseillers du petit personnel. L'Association Générale, de son côté, par crainte de perdre les inconscients, qui forment une certaine partie de ses adhérents, ne peut rester inactive. Il lui faut prendre part à cette course aux faveurs. Il lui faut obtenir pour sa clientèle de quémandeurs quelques profits immédiats pour empêcher la désagrégation de ses forces. Alors elle s'oriente vers la politique, se tourne vers les groupements de gauche du parlement. Et c'est là que le Congrès de 1905 devient intéressant.

Toute la fine fleur des démocrates bourgeois en vedette assistait au banquet qui clôtura le Congrès, à côté du grand Jaurès, dont l'amour pour l'action parlementaire n'a d'égale, comme on sait, que son aversion pour la méthode syndicaliste révolutionnaire. MM. Dubief, Bérard, Mougeot, Trouillot, Chabert, Bourrat, Steeg, Mascuraud, Piettre, Sembat, Fribourg : anciens ministres, sénateurs, députés, conseillers municipaux, prenaient place à la table d'honneur, à côté des représentants de l'Association Générale.

Tous ces élus, en quête de voix électorales, prononcèrent de mirifiques discours en célébrant les vertus de l'action démocratique bourgeoise. Sembat, même (qui pourtant n'était pas un « endormeur) » s'extasiait devant cette apothéose de la paix sociale. Voir des ministres attablés avec de simples commis le remuait jueq'aux entrailles : « Regardez-donc à cette table ! Et qu'on me dise s'il y a beaucoup de pays où des spectacles pareils soient déjà possibles ! »

Jaurès, félicitant l'administration des postes d'avoir expurgé petit à petit les éléments cléricaux et réactionnaires, s'élevait, dit un journal professionnel, jusqu'aux plus hautes sphères de la pensée humaine! Au milieu d'un véritable feu d'artifice de phrases sonores et de périodes ronflantes, il

aboutit à démontrer à son auditoire que la révolution deviendrait bientôt un fait légal et que nous assisterions à ce spectacle, le plus grand qu'ait jamais vu l'histoire : la plus prodigieuse rénovation de justice s'accomplissant sans brutalité, sans effusion de sang, sans sacrifice humain. Puis le petit couplet d'un internationalisme vibrant de patriotisme terminait cette belle envolée sur un salut à la France... et à l'espérance. Les délégués exultaient. Toute l'assistance frémissait d'enthousiasme. Les parlementaires, depuis les modérés jusqu'aux socialistes, prodiguèrent dans une dizaine de discours les éloges à *cet intéressant prolétariat postal*. De toutes parts les convenances fléchissaient, les distances se rapprochaient, les ministres se proclamaient heureux d'être au milieu de leurs camarades, de leurs infatigables collaborateurs toujours si dévoués à la République.

De son côté, l'Association Générale, par la voix de son président, répondait en affirmant son dévouement à la démocratie et en assurant surtout l'administration de son zèle et de son esprit de discipline. « Loin d'être une machine de guerre dressée contre l'Etat, notre association est une grande force démocratique mise au service de la nation. Si nous demandons, par exemple, à être appelés à siéger dans toutes les commissions où s'élaborent les règlements et les projets de réformes, nous n'en sommes pas moins résolus, par contre, à demeurer dans les limites que nous imposent la discipline et le respect de nos devoirs. L'Association Génène fera jamais œuvre de révolte et de haine. Elle sait que le travail honore et que le progrès est lent. Elle sait aussi que, pénétrée des sentiments les plus élevés, *soucieuse de concourir au bien-être moral et matériel du peuple*, toujours respectueuse de la discipline librement consentie, accomplissant sa tâche avec zèle, ne réclamant pour le personnel que le droit commun, elle ne sera jamais mise dans la pénible obligation de recourir à la violence. Dans le cas où l'Etat-patron ajournerait indéfiniment nos justes revendications, l'Association Générale pourrait en appeler au parlement, où elle compte tant d'amis, et dont l'arbitrage lui serait certainement favorable. »

Cette dernière déclaration surtout est caractéristique. On ne saurait être plus sage. Il semble que des hommes véritablement pénétrés du bien fondé de leurs revendications de-

vraient chercher à faire naître des sentiments puissants dans la masse, à créer des états de conscience forts moins portés à la résignation ! Il eut été difficile de mieux affirmer, en outre, l'entente cordiale avec les parlementaires.

Toutes les fois que les représentants de l'Association se sont trouvés en présence des politiciens, leurs discours n'ont été qu'un long panégyrique de l'action démocratique, ponctué de temps en temps par l'énumération des réformes désirées par le personnel (*généralement... augmentations de salaires sous des formes multiples* !) Et les politiciens ont toujours répondu par des éloges outrés au personnel postal et par la promesse de défendre ses revendications au parlement. Ainsi se sont établis des engagements mutuels, une sorte de contrat tacite, ce qui autorisait mon camarade Gabriel Beaubois à dire, ici-même, il y a quelque temps, qu'il y avait *partie liée entre la fraction de gauche du parlement et les salariés de l'Etat*.

A vrai dire, tout cela est presque fatal et l'attitude de l'Association Générale des postes ne manque pas de logique.

Les fonctionnaires sont des salariés dans une situation telle que leurs conditions d'existence ne dépendent nullement des conditions économiques. Le mode de production, les crises industrielles, n'ont aucune influence sur leur situation et tout, dans leur vie, salaire, avancement, retraite est ordonnancé par des lois. Leur situation dépend donc presque exclusivement du régime politique.

Qu'il y ait dix, vingt ou trente pour cent de chômeurs dans une branche d'industrie ; que de grands événements, influant sur les marchés suscitent des à coups dans la production mondiale et aient une répercussion terrible dans la classe ouvrière ; que les salaires baissent, montent, qu'importe tout cela au fonctionnaire ! S'il est au traitement de 2.400 francs, l'Etat lui assurera quand même 200 francs par mois. Mais, si l'évolution de la technique, les crises de surproduction n'ont aucune influence sur sa condition, en revanche, la politique générale en a une fort grande. Tel ministère sera moins parcimonieux que tel autre ; une situation financière plus brillante permettra d'escompter plus de faveurs. Et, en fait, la république bourgeoise a réalisé beaucoup d'améliorations au profit de ses nombreux salariés. Un

parti peut donc les flatter, leur octroyer des avantages, *en faire une sorte de caste privilégiée qui devient sa clientèle électorale.*

C'est d'autant plus facile que le fonctionnaire, petit ou grand, ne peut acquérir le sentiment de classe et que l'Etat bourgeois n'incarne pas pour lui les privilèges d'une classe et l'exploitation d'une autre. Il ne peut s'apercevoir de cela. Au contraire, c'est à l'Etat bourgeois qu'il doit l'avantage d'une vie exempte de vissicitudes, et le droit bourgeois ne lui apparaît pas en contradiction avec ses aspirations.

Il est fatalement étatiste, parce qu'il n'aperçoit pas la frustration collective dont le prolétariat de l'industrie, victime, acquiert de plus en plus le sentiment. Quand il proclame sa solidarité avec la classe ouvrière, il faut donc entendre la solidarité de la phrase et non celle qui va jusqu'à la résistance. Le moyen qui devait inévitablement venir à l'idée des fonctionnaires associés pour faire triompher leurs revendications est l'action amicale auprès des parlementaires dispensateurs des crédits.

Il serait hasardeux d'affirmer que le sentiment du droit ne puisse jamais devenir fort chez le fonctionnaire et se doubler d'un état de conscience qui éléverait les individus à la notion de lutte. Mais cette mentalité nouvelle ne pourrait se former qu'à la suite d'une crise. Un conflit fait plus pour l'éducation des hommes que vingt ans de propagande par l'idée. La vraie solidarité naît et s'affirme au moment du danger.

Or, dans l'état actuel des choses, tous les avantages accordés aux salariés de l'Etat et l'appui que leur prêtent les parlementaires tendent à dissoudre l'embryon des notions nouvelles. A mesure que leur situation s'élève au-dessus du niveau moyen de la classe ouvrière, ils deviennent conservateurs, se rangent à la suite de la petite bourgeoisie libérale et la veulerie les guette.

Les hommes s'habituent plus vite à quémander qu'à lutter, et l'effort est surtout stimulé par le besoin. Ce sentiment bien humain est exploité par les démocrates bourgeois qui s'empressent d'accepter un contrat dans lequel ils ont fort à gagner. Les politiciens qui sentent la masse ouvrière se détacher d'eux, pour accorder une valeur vraiment révolutionnaire au syndicalisme, se font les serviteurs de cette nou-

velle clientèle et font assaut de vigilance lors de la discussion des budgets pour obtenir des avantages à leurs précieux alliés. Car ces alliés sont les agents électoraux de demain et les fermes soutiens de la démocratie. L'Etat bourgeois s'appuiera sur eux en leur donnant de temps en temps un os à ronger. C'est ce qui, avec la proximité des élections législatives, explique la présence d'une douzaine de parlementaires de marque au banquet des agents des postes. Jamais la démagogie n'avait eu d'aussi enthousiastes élans ; jamais la basse flagornerie n'avait déployé avec tant d'audace ses rêts emprisonneurs. Les militants très nombreux venus de province et le personnel parisien ont subi fatalement l'influence d'un tas de discours remplis d'éloges savamment prodigués et de promesses faites avec des accents débordant de foi et de loyauté. Le prolétariat national et international n'a pas été, non plus, oublié ! On a largement fraternisé avec lui — ça n'en coûtait pas un centime de plus. — on a bu à sa santé et le personnel a quitté la salle, persuadé qu'il avait fait avancer le progrès humain, pendant que les élus s'éloignaient, souriants, comme des gens qui pensent : « Nous avons fait une bonne affaire ».

Il m'a été donné un jour d'entrer en discussion avec un militant bien connu dans le monde des postiers, au sujet de la participation de l'Association Générale à une élection législative. Dans cet arrondissement, l'Association invitait par affiche le personnel des postes à soutenir la candidature du radical mis en ballottage. Sans savoir de quel poids fut, dans la circonstance, l'intervention de l'Association, il n'en est pas moins vrai qu'elle affirmait ainsi sa tactique. Comme j'en manifestais un certain étonnement, il me fut répondu : « Mais nous avons un défenseur de plus au Parlement et qui nous a promis de s'intéresser à toutes nos revendications ». Ce mot résume toute la pensée d'un grand nombre de militants dans les milieux fonctionnaires. Et si la masse ne manifeste pas d'opinion bien arrêtée au sujet de cette tactique, du moins elle approuve, tant que l'action auprès des parlementaires et l'entente avec les démocrates bourgeois se traduit pour elle par des petits profits. Et j'ajoute encore une fois que la tactique des agents des postes enthousiasme tous les autres groupements de fonctionnaires républicains.

On voit donc que la valeur socialiste de ces groupements est nulle. Leur transformation en syndicat ne signifierait rien. S'il s'accomplit quelquefois, on aura mis une formule à la place d'une autre, mais ces groupements corporatifs resteront profondément pénétrés d'esprit démocratique, réformiste, légalitaire, étatiste, et serviront, non pas à aider la classe ouvrière, mais à défendre auprès d'elle le prestige parlementaire chancelant.

D'une façon générale, on peut dire qu'à l'heure actuelle, la classe des fonctionnaires est fermée à tout sentiment révolutionnaire.

Certains individus peuvent avoir le sentiment de la lutte. Par effort de volonté et de raisonnement, par spéculation, et, le tempérament aidant, on peut arriver à la notion de lutte de classe, à comprendre parfaitement le sentiment de la masse ouvrière, à partager pleinement ses ardeurs et ses aspirations. Mais il ne s'agit là que de sentiments individuels. Un sentiment collectif de classe ne peut s'affirmer que par l'antagonisme et la lutte qui sont des réalités journalières dans le monde ouvrier. Les petits fonctionnaires qui se sont élevés au socialisme et qui parlent de solidarité avec les autres travailleurs sont guidés par un sentiment généreux, par cet humanitarisme vague et toujours trempé de larmes de certains petits bourgeois. Leur genre de vie, la mentalité que leur crée le milieu, l'absence de sensations fortes les vouent inévitablement à la conception d'un socialisme philanthropique, étatiste : ils sont les apôtres du *pacifisme social.*

Il est inutile de chercher, pour l'instant, à remonter ce courant. Quelques syndicalistes révolutionnaires égarés dans cette masse peuvent rendre des services aux organisations ouvrières, en les mettant en garde contre le zèle de ces amis plutôt gênants, *mais ils auraient tort de dépenser leurs efforts en propagande inutile dans un milieu réfractaire.* Leurs paroles sonneraient comme des hérésies et leur attitude serait jugée ridicule.

V. Monbruneaud.

Employé de l'Etat.

LES QUESTIONS AGRAIRES

FRANCE

Le monde rural en Bourbonnais.

Il y a au nord du Massif central, sur le bord, dans cette région qui descend vers Paris par la Loire et l'Allier, par des canaux et des voies ferrées trop rares, des pays — vallonnés comme le Charollais et le Bourbonnais, plats comme le Berry gris et le Nivernais vert — de vieilles provinces, rattachées depuis des siècles au « domaine » de la France, longtemps impénétrées, longtemps écrasées sous le poids du régime féodal, où les traditions économiques et sociales de la féodalité même pèsent encore sur le tràvail et les travailleurs de la terre.

C'est ainsi que dans ces pays, les grandes propriétés sont les restes des grands domaines féodaux dont les ruines des châteaux-forts rappellent l'existence, de loin en loin. La production, que le système féodal entravait par l'énormité de ses droits et redevances, les vexations de ses banalités, l'arbitaire de ses règlements et les ravages d'un gibier pullulant et protégé, est entravée, malgré les progrès du dernier demi-siècle. et par la persistance de la *routine*, que les machines agricoles ont à peine violée, et par l'insuffisance des voies de communications, persistance de l'*isolement* féodal et séculaire.

Dans ces pays, à l'indifférence des anciens propriétaires a succédé l'*absentéisme* des nouveaux, aux « droits » du seigneur d'autrefois, la trop lourde rente du bourgeois d'aujourd'hui. Et celui-ci exige davantage : des *charrois* pour son château, survivance de la corvée ; des suppléments en nature (beurre, volaille ou fruit), survivance du champart ; du respect, beaucoup de respect, survivance des anciennes servitudes. La dîme d'église aussi a survécu aux révolutions ! Le curé du village, à certaines époques de l'année, envoie par la campagne un émissaire — le bedeau — et un

âne chargés de quêter le blé ou les œufs et de les rapporter au presbytère...

C'est dans un de ces pays, dans le Bourbonnais, terre à blé et terre à bétail, que nous allons étudier le régime de la propriété, le travail et la production, la condition des travailleurs.

I. — Ceux qui ne cultivent pas.

Dans le monde rural — en Bourbonnais et ailleurs — il y a ceux qui cultivent : le métayer ou colon, le fermier exploitant, le petit propriétaire, le domestique de ferme, le journalier, — et ceux qui ne cultivent pas : le fermier général, le régisseur ou homme d'affaires, le grand propriétaire.

1° *Les grands propriétaires.*

L'Allier est un pays de grands propriétaires et, pourtant, de moyennes propriétés.

De moyennes propriétés, parce que les exploitations, les *domaines* n'ont, en moyenne, que 40 à 50 hectares. Les grandes exploitations de 200 ou 300 hectares et davantage, comme il y en a en Normandie, dans la Beauce ou les plaines du Nord, en Angleterre, en Prusse, en Hongrie, etc., sont inconnues en Bourbonnais. Celles de 100 à 200 hectares, comme il y en a en Nivernais, pays voisin, sont très rares dans l'Allier. Un domaine de 60 à 80 hectares — de 600 à 800 *mesures* (1), comme on dit — est considéré comme un « grand domaine ».

(1) La *mesure* équivaut à peu près à un dixième d'hectare. On appelle ainsi cette étendue de terrain parce qu'il faut environ un double décalitre de blé pour l'ensemencer. Or, le nom local du double décalitre c'est précisément la *mesure*, parce qu'il sert à *mesurer* les céréales. Dans toutes les campagnes de France, il est ainsi de vieilles « mesures », que le système métrique n'a pas encore relégué au musée des antiques. Dans l'Isère, par exemple, pays de petite propriété, les petits propriétaires comptent leurs

Donc, moyennes propriétés, et cela explique en partie pourquoi le machinisme agricole, quand il est pratiqué, est encore une nouveauté dans ce pays : sans doute, on bat les céréales à la machine depuis un demi-siècle, les faucheuses commencent à tondre les prés plats, mais — sauf de rares exceptions — on ne voit guère les défonceuses et les moissonneuses que dans les concours et les expositions agricoles. Pour appliquer le machinisme à l'agriculture, pour faire de celle-ci une « industrie », il faut de vastes domaines — et les domaines sont moyens —, des propriétaires agronomes, sachant faire les avances nécessaires — et les propriétaires sont ignorants, avares et absentéistes : bien peu s'occupent de leurs terres et moins encore d' « agriculture ». Dites à un paysan bourbonnais qu'il y a, dans le *Far-West* américain des domaines de 1.500 hectares, il ne vous croira pas : cela dépasse son imagination, parce que cela dépasse énormément les facultés de culture *manuelle* de lui-même et de toute sa famille. Il ne songe pas au travail des machines, il ne songe qu'à une impossible armée *de domestiques et de servantes*, pour « faire valoir » un de ces domaines fabuleux. Ses petites idées sont emprisonnées dans son petit domaine, qu'il trouve déjà bien grand, trop grand.

On voit que si l'Allier, pays des domaines moyens, est un pays de grands propriétaires, c'est que le même propriétaire — fermier parvenu, bourgeois des villes, officier, magistrat ou descendant orgueilleux de la vieille noblesse (1) — possède, réunis ou éparpillés, deux, trois, dix, vingt, trente domaines et même davantage. Il y a des châtelains, dont les quartiers de noblesse plus ou moins authentiques

---

terres par *journaux*. Le *journal* — probablement ce qu'un homme peut ensemencer en une *journée* — équivaut à un quart d'hectare, 25 ares. — Dans l'Allier, on mesure encore un domaine d'après l'étendue qu'on peut y ensemencer chaque année en blé ; on dit : tel grand domaine *sème* 100 mesures. Les semailles, c'est la moisson future, c'est la préoccupation, c'est la vie du cultivateur : rien d'étonnant alors qu'on en retrouve un peu partout le souvenir dans les mesures d'étendue.

(1) Dans la seule commune de Saint-Ennemand, il y a, comme propriétaires, le baron de Crouzas-Crétet, le comte de Nevers, le marquis d'Argent de Deux-Fontaines, le duc de Bourbon, etc.

sont inscrits au Grand Armorial de France, qui possèdent toute une commune où ils sont rois. Il en est qui se font ainsi 150.000 ou 200.000 francs de revenus.

« Les propriétaires drainent les ressources et les produits du pays. Ils ne laissent pas à ceux qui ont produit leur juste part. Dix, vingt, trente individus ont travaillé une année entière et ont produit 50.000 francs. Un monsieur vient le jour du terme, empoche cette somme et repart pour Paris ou pour l'étranger. Comment veut-on que la misère ne se fasse pas sentir après son passage ? (1) »

Mais les grands seigneurs fonciers ne sont pas toujours absents du pays. S'ils passent l'hiver à la ville, à Paris ou à Nice, l'été dans les villes d'eau, au printemps et surtout à l'automne, ils reviennent dans leur château, dans leur « maison bourgeoise », au milieu de leur parc, de leurs biens, de leurs serfs. Beaucoup possèdent des taillis giboyeux, des forêts entières peuplées de chevreuils, sangliers, faisans, perdreaux, lièvres et lapins. Ils organisent de grandes chasses et jouent au seigneur du temps passé. Le gibier, qui pullule pour leurs plaisirs d'automne, dévore les récoltes des métayers : peu importe ! Pigeons et lapins, tous les picoreurs et tous les rongeurs, suscitent chez les cultivateurs, à l'orée des bois, d'impuissantes et silencieuses colères, échos lointains des doléances du paysan de l'ancien régime (2). Et que le travailleur ne s'avise pas de défendre

---

(1) Praile. *La Vérité sur la crise agricole* (Moulins, 1886).

(2) « Le gibier et les animaux, qui bénéficiaient des mesures prises pour leur conservation, faisaient plus de mal aux campagnes que tous les impôts et les autres charges féodales. A Passy, à Auteuil, dans la plaine Saint-Denis, aussi bien qu'en Normandie ou en Provence, le préjudice était tel que les riverains des forêts n'avaient pour ainsi dire que la nue-propriété de leurs champs : « Les cerfs, les biches, les sangliers et autres « bêtes en sont les usufruitiers », dit une paroisse du bailliage d'Alençon. Certaines communautés consacrent au gibier le principal ou même l'unique article de leur cahier. « On sera peut-être surpris d'entendre dire à tous les habitants d'une paroisse que le gibier cause leur ruine... Non seulement il détruit les récoltes, mais il rend les cultivateurs esclaves. Un particulier ne peut aller cultiver son champ sans être exposé d'encourir quelque peine. Le gibier a le droit de dévaster les récoltes sans que les

sa moisson à coups de fusil, on le mettrait à la porte ! Une armée de « gardes particuliers » veille sur le gibier du châtelain.

Pendant longtemps ces hobereaux ont été les maires de leur commune, réalisant à nouveau cette « confusion de la propriéte et de la souveraineté », qui fut, selon le mot de Guizot, la caractéristique de la féodalité, travaillant pour l'Eglise, le Roy ou César. Mais la haine persistante des seigneurs d'autrefois a remplacé ces hobereaux par des cultivateurs indépendants ou des petits commerçant du village. Ils entretenaient et entretiennent encore des écoles religieuses que les enfants de leurs métayers étaient et sont obligés de fréquenter. La grande propriété — servitude économique — se prolonge par des servitudes morales : obligation d'aller à la messe, de dédaigner l'instruction, de voter selon le bon plaisir du gentilhomme campagnard ou du parvenu qui a horreur des idées nouvelles. « Jusqu'en ces derniers temps, dit le peintre du Bourbonnais, quelques-uns de ces autocrates se jugeaient assez puissants pour faire subsister à leur profit le plus inique des droits de leurs devanciers ; ils se permettaient de posséder les plus belles parmi les femmes ou les filles de leurs colons, au vu et au su de ces derniers, qui n'osaient intervenir par crainte d'être chassés, ou parce qu'ils croyaient tirer de leur déshonneur des avantages matériels (1). »

---

propriétaires aient de droit sur lui, pas même celui de se plaindre... Tandis que le seigneur et ses gens courent à cheval avec leurs chiens dans les terres ensemencées ou parmi les blés et les vignes, le paysan n'est pas libre de défendre son champ, d'avoir un fusil, un chien, un chat... Il s'abstiendra, pour ne pas troubler le gibier, pour ne pas détruire quelque nid de perdrix, de labourer, de sarcler, de faucher en temps utile. En beaucoup d'endroits, il est tenu d'épiner, c'est-à-dire de planter au milieu de sa terre des buissons pour servir de remises ». (Ed. Champion, *La France d'après les Cahiers de 1789*). Ce seul exemple suffirait à prouver jusqu'à quel point les droits féodaux, le système féodal, étaient une entrave à la *production* agricole, comme ils étaient, par les péages, une entrave à la *circulation*, et, par la misère générale, une entrave à la *consommation* des produits, aussi bien ceux du sol que ceux de l'industrie.

(1) Emile Guillaumin. *En Bourbonnais* (Pages Libres, édit.)

2° *Régisseurs ou hommes d'affaires :*

Les grands propriétaires qui habitent le pays et désirent conserver la direction générale de leurs fermes prennent des *régisseurs ou hommes d'affaires*.

Les hommes d'affaires sont assez peu nombreux dans l'Allier, beaucoup plus dans la Nièvre. Il n'y aurait pas lieu de les cataloguer à part, s'ils ne se montraient pas plus arrogants que les maitres envers les travailleurs. Potentats aux petits pieds, ils font souvent peser sur les producteurs une tyrannie d'un autre âge. Ils ont rarement une valeur technique, s'appuient sur la tradition, constituent, avec les fermiers-généraux, la catégorie des intermédiaires inutiles et parasitaires.

Leur parasitisme va même parfois jusqu'à l'indélicatesse : « un gros propriétaire philanthrope, raconte Emile Guillaumin, occupait, l'hiver, un nombre assez considérable de journaliers, lesquels devaient être payés 2 francs par jour. Or, le régisseur leur donnait 1 fr. 25 seulement et mettait la différence dans sa poche. Les choses durèrent ainsi pendant des années. L'indélicatesse de l'intermédiaire fut découverte par le maître, un jour qu'il eut l'idée d'aller voir travailler les ouvriers et de les interroger. Il n'eut pas le courage de chasser l'individu. Il eut peur, sans doute, que le principe d'autorité ne souffrît... L'escroc resta donc régisseur ».

3° *Les fermiers-généraux :*

Le régisseur est une sorte d'employé participant aux bénéfices, épargnant au seigneur foncier la peine de se courber vers la terre qu'il dédaigne. C'est un *remplaçant* parmi tous les remplaçants de la bourgeoisie. Voici le véritable *intermédiaire*, c'est le fermier-général, qui est à l'agriculture ce que le *marchandeur* est à l'industrie.

Les propriétaires, qui habitent constamment la ville et qui veulent se débarrasser complètement des soucis du « faire valoir », afferment en bloc leurs propriétés, à raison de 40 à 60 francs en moyenne par hectare, à des *fermiers-généraux*,

analogues à ceux de l'ancien régime et responsables de la rente du sol.

Le fermier-général ne travaille pas, il fait produire ; il dirige la culture et surveille les cultivateurs. Dans l'Allier, le fermier général n'emploie pas, comme en Normandie, des salariés pour faire valoir, mais des *métayers*, qu'il choisit lui-même, auxquels il sous-loue ses « domaines de ferme » et avec lesquels il partage encore à moitié fruits. C'est un spéculateur : il spécule à la fois sur le propriétaire, auquel il cherche à donner le moins possible, et sur le travailleur duquel il cherche à tirer le plus possible.

Paysans ou anciens paysans parvenus, les fermiers généraux, dont les fortunes s'édifiaient rapidement avant la « crise agricole »,

vivent en petits bourgeois très vaniteux et très égoïstes ; ils forment une caste spéciale, ayant ses préjugés, sa morgue hautaine, son dédain des humbles, ils ont tous les vices des vrais fortunés sans avoir leur culture intellectuelle, leur variété de connaissances ; en dehors des questions agricoles, ils sont même, pour la plupart, d'une insignifiance absolue, et leur vanité, leurs façons de potentats n'en sont que plus insupportables. « Faites manger les fleurs qui ornent les chapeaux de vos filles ; avec ça, vous nourrirez vos bêtes au moins une semaine ! » répondait l'un d'eux, jaloux, tracassier, mesquin, à un métayer qui lui réclamait du fourrage Les foires sont le champ d'action principal des fermiers-généraux. Bien vêtus, bien guêtrés, engoncés l'hiver en de chaudes peaux de chèvre, ils s'y promènent, ils y triomphent. Et, comme pour mieux montrer leur domination, ils sont toujours escortés de quelques-uns de leurs métayers dont la maigreur et la triste mine contrastent avec le plantureux bien-être qu'accusent leurs faces rougeaudes. Pour vendre, ils discutent à voix basse avec les marchands, qu'ils connaissent tous, traitent en bloc pour un lot d'animaux provenant de plusieurs domaines et indiquent ensuite à chacun des métayers participants le prix de sa marchandise personnelle, ce prix étant déterminé d'une façon machinale et distraite par l'acheteur qui s'en moque, ou par eux seuls, pas toujours impartialement. De plus, ils ne se gênent pas pour effectuer des achats d'animaux en dehors de la présence des colons intéressés. D'autre part, achetant par grandes quantités les graines, tourteaux et engrais, ils bénéficient d'une remise importante dont ils ne font pas profiter les métayers. Enfin, au courant des fluctuations des cours, ils cherchent partout les coups à faire, les marchés à conclure aux dépens des vendeurs naïfs et inexpérimentés. Ce sont des

spéculateurs, et des spéculateurs favorisés, puis qu'ils ne paient nulle patente commerciale (1).

Aussi, parmi les paysans qui se réveillent, les plaintes contre les fermiers généraux sont-elles de plus en plus nombreuses. On veut supprimer ces parasites ; les moins audacieux parlent de leur appliquer une forte patente — idée ingénue qui, réalisée, aurait pour conséquence une plus dure exploitation du cultivateur par ce « capitaliste agricole » (2). Même on commence à s'apercevoir que gémir est vain, et les métayers dressent contre les fermiers des syndicats résolus.

Ces plaintes ne sont pas plus nouvelles que les fermes générales. A la veille de la Révolution, les paysans de l'Autunois, voisins du Bourbonnais, protestaient contre l'usure et l'exploitation dont ils étaient victimes :

« Pour s'éviter les ennuis de la gérance, presque tous les propriétaires amodient leurs domaines, et ce sont les fermiers qui choisissent les cultivateurs et traitent avec eux. Seulement, au lieu de donner la moitié des produits, ils les surchargent, de manière qu'à peine ils ont le quart. Ils obligent les cultivateurs à leur donner chaque année une somme plus ou moins considérable selon la valeur du domaine ; ils les chargent des rentes et des vingtièmes ; ils se réservent plusieurs morceaux de terre que les métayers sont tenus de cultiver sans y rien prendre. En un mot, ils leur font des conditions telles qu'à la fin du bail leur ruine est toujours consommée. C'est une véritable usure (3).

De la même façon que les syndicats ouvriers ont en partie balayé le marchandage dans l'industrie, le syndicalisme rural naissant balaiera les fermiers généraux, intermédiaires depuis longtemps inutiles et toujours parasites.

Donc, « dans l'organisation actuelle, les pauvres travailleurs des fermes ont à fournir au propriétaire des revenus qui lui permettent d'être un mondain, et au fermier un gain suffisant pour le faire vivre sans travailler, tout en menant l'existence large des membres de la bourgeoisie rurale

---

(1) Guillaumin, en *Bourbonnais*.

(2) Kautsky, la *Question agraire*, *passim*. Kautsky appelle également ainsi les possesseurs d'hypothèques rurales.

(3) Cahier rural de l'Autunois.

dont il fait partie. Deux bourgeois, en somme, viventluxueusement de ce sol que cultivent les paysans ; et d'autres encore en vivent : les gardes particuliers qui traînent dans la propriété leur oisiveté d'employés malfaisants, et toute la valetaille qui, même en l'absence des maîtres, foisonne au château » (1).

II. — Ceux qui cultivent.

Voici maintenant ceux qui cultivent : le petit propriétaire, le fermier-cultivateur, le domestique et la servante de ferme, le journalier. Quatre travailleurs, quatre situations différentes. C'est cette diversité du travail, de la situation et des intérêts qui complique le problème agraire.

1° *Petits propriétaires.*

Dans les pays du Centre, la féodalité terrienne a étouffé la petite propriété. Elle a accaparé la terre — et la meilleure. Aussi les cultivateurs cultivant leur terre sont-ils peu nombreux, sauf autour des villes et des gros bourgs, où ils portent le lait, les légumes, les fleurs et les fruits. C'est là comme ailleurs, comme partout : la proximité des agglomérations, des centres de consommation, facilite la vente

(1) E. Guillaumin, *En Bourbonnais*. Ajoutons qu'il y aurait beaucoup à dire sur l'insolence et la vanité de ces gardes et de ces valets qui font subir souvent mille vexations aux cultivaceurs et se croient bien supérieurs à eux. Ils suffiraient à prouver, s'il était nécessaire, que dans la société capitaliste où domine l'aristocratie des riches oisifs, l'insolence et la vanité sont directement proportionnels à l'inutilité, à l'improductivité, au parasitisme. C'est une de ces « contradictions économiques », un de ces, « mensonges conventionnels de notre civilisation » si souvent dénoncés par ceux qui voient le monde du point de vue économique. — Sur les innombrables abus de pouvoirs commis impunément sous prétexte de délits de chasse par les gardes des seigneurs », sous l'ancien régime, V. Champion, *Cahiers de 89*, p. 148.

directe, augmente le produit du travail, donne de la valeur à la terre, et, finalament, la morcelle.

Il y a une autre exception à l'accaparement féodal : c'est la région vignoble de Chantelle et de Saint-Pourçain. Sur ces côteaux, dont la renommée remonte à plusieurs siècles, triomphe la *parcelle.* Le petit propriétaire — vigneron y fut longtemps assez heureux : la vigne donnait beaucoup et le vin se vendait bien. Mais le phylloxéra est venu et puis aussi la mévente ; il a fallu arracher les vieilles vignes, greffer sur plants américains, attendre plusieurs années, s'endetter parfois et... vendre ensuite à des prix qui, moins dérisoires pourtant que ceux du Midi, laissent loin les hauts cours d'autrefois. Désormais, ce n'est plus le « bas de laine » qu'ils ont devant eux, ces petits vignerons, c'est l'inquiétude du lendemain.

Parmi les petits propriétaires du Centre, il faut distinguer plusieurs catégories, tant est complexe cette vie rurale que croient si simple ceux qui ne la connaissent pas.

Il y a le petit propriétaire qui ne possède que son humble maisonnette à une ou deux pièces, une petite cour où il élève ses volailles et son porc comme le fermier irlandais, un petit jardin d'où il tire les légumes qui constituent le fond de sa nourriture et un petit champ, où il cultive un peu de blé pour son pain, un peu de pomme de terre pour sa table et pour son porc. Ce travailleur n'a pas assez de terre pour vivre : alors il se fait journalier, ou facteur, ou cantonnier, ou garde-chasse, ou garde-champêtre ; parfois même, il entre dans l'industrie, comme dans le Nord, comme en Belgique, il se fait mineur comme à Commentry, tout en cultivant son lopin de terre à temps perdu. Ayant deux cordes à son arc de misère, il n'a point l'esprit de lutte syndicaliste.

Il y a aussi le petit propriétaire dont les six, huit, dix ou douze hectares suffisent à le faire vivre. C'est par des héritages préparés de longue date par des mariages pratiques, c'est par des achats ou des échanges savamment combinés, astucieusement débattus, c'est par une âpre conquête de tous les jours, qu'il a réussi à grouper autour de sa maison, de sa grange et de ses écuries, les quelques champs et quelques prés qui font de lui un propriétaire à *charrue.* Il laboure lui-même, tandis que le précédent fait labourer, ou travaille à la bêche. Ce petit propriétaire-laboureur est le

plus indépendant des travailleurs ruraux, quand son bien n'est pas dévoré par la dette ou écrasé par l'hypothèque. Mais, trop souvent, pour « s'agrandir », il a contracté un emprunt trop lourd pour ses épaules, et il plie sous le faix, et toute sa vie se passe sans qu'il puisse, malgré un combat désespéré où son énergie s'épuise, se débarrasser de son ennemie : la dette, la dette hypothécaire qui pèse, en France, de tout le poids énorme de ses *18 milliards* sur la petite propriété rurale, et dont le Bourbonnais porte sa part.

Il y a enfin une troisième catégorie de petits propriétaires. Je dis de propriétaires cultivant eux-mêmes, car il y a également, mais très rares, des petits propriétaires absentéistes, commerçants, petits bourgeois ou fonctionnaires des villes. Cette troisième catégorie est composée de propriétaires cultivateurs possédant plus de douze et jusqu'à vingt-cinq hectares. Ceux-là aussi sont très rares. Ce sont, pour la plupart, d'anciens fermiers qui, ayant gagné quelque argent, dans la période de prospérité de 1860 à 1880, avant la crise agricole, achetèrent un « petit domaine » qui leur coûta deux ou trois fois plus qu'ils ne possédaient. Mais ils pensaient bien, en ce temps là, rembourser vite l'emprunt contracté. Or, le calcul était faux : l'argent leur coûtait 5 p. 100 ; la terre ne leur rapportait que 3 ou 4, — aujourd'hui, elle leur rapporte moins encore — et, au lieu de diminuer, la dette a grossi, tellement grossi qu'ils ne sont plus que des propriétaires nominatifs et que les vrais propriétaires sont les prêteurs : notaires, banquiers ou grands terriens. Cette petite propriété là est condamnée à disparaître à bref délai. Sa fin est déjà commencée. D'ailleurs, ne serait-elle pas condamnée à mort, qu'elle resterait condamnée au morcellement par les partages successoraux.

En ce qui concerne la *concentration*, il est difficile de se prononcer sur le mouvement de la petite propriété dans la région du Centre. Tantôt elle disparaît, tantôt elle se constitue ou se reconstitue. Je crois qu'elle conserve ses positions. Mais conserver ses positions, ce n'est pas seulement conserver son exiguïté, c'est conserver aussi les durs travaux et les luttes quotidiennes, tout en perdant, avec les maigres revenus, volatilisés sous le vent de la dette, l'espoir de sortir ainsi de l'éternelle misère.

Pierre Brizon.

(*à suivre*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Paul Istel. — L'Assurance contre la maladie en Allemagne. (Paris, Larose, 1905.)

Docteur G. Guilhaud. — La Réglementation physiologique du travail. (Paris, Jouve, 1905.)

A.-D. Sertillanges. — Socialisme et Christianisme. (Paris, Lecoffre, 1905.)

Paul Desjardins. — Catholicisme et Critique. (Paris, Cahiers de la Quinzaine, 1905.)

Victor Bérard. — L'Empire russe et le tzarisme. (Paris, Colin, 1905.)

Adrien Veber. — Les Impôts. (Paris, Société Nouvelle, 1905.)

Gustave Hervé. — Leur Patrie. (Paris, Librairie de Propagande Socialiste, 1905.)

Maurice Bouchor. — La Paix. (Paris, Siné, 1905.)

Maxime Gorky. — L'Annonciateur de la Tempête. (Paris, Mercure de France, 1905.)

Maurice Eblé. — Les Ecoles Catholiques d'économie politique et sociale en France. (Paris. Giard et Brière. 1905.)

O. Pyfferoen. — Rapports sur l'Exposition Internationale du Petit Outillage. (Gand, Van Gœthem, 1905.)

Charles Mourre. — D'où vient la Décadence Economique de la France. (Paris, Plon, 1905.)

E. Durkheim. — Année Sociologique, 1904. (Paris, Alcan, 1905.)

Elie Halevy. — L'Angleterre et son Empire. (Paris, Pages Libres, 1905.)

Henri Hauser. — L'Impérialisme Américain. (Paris, Pages Libres, 1905.)

Georges Gaulis. — Les Questions d'Orient. (Paris, Pages Libres, 1905.)

Francis Delaisi. — La Force Allemande. (Paris, Pages Libres, 1905.)

Charles Guieysse. — La France et la Paix armée. (Paris, Pages Libres, 1905.)

Henriette Roland-Holst. — Generalstreik und Sozialdemokratie. (Dresden, Kaden et C°, 1905.)

Carlo Cassola. — I sindicati industriali. (Bari, Laterza, 1905.)

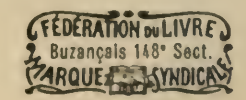
Ernesto Bark. — Esta distica Social. (Barcelona, Lezcano, 1905.)

Ernesto Bark. — La Rolucion Social. (Madrid, Perez, 1905.)

Guiseppe Brambilla. — Le basi dello Stato. (Milano, 1905.)

Le Gérant : JEAN RIEUX.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



Conclusion aux « Enseignements sociaux de l'Economie moderne »

Sous peu, paraîtra, en Italie, chez l'éditeur Sandron, un nouveau volume de G. Sorel : Enseignements sociaux de l'économie moderne. *Nous sommes heureux, grâce à l'obligeance de notre camarade, de pouvoir en publier dès maintenant ici la Conclusion.*

(*N. D. L. R.*)

Au cours de ce long travail d'enquêtes et de discussions, il a fallu souvent nous arrêter en chemin, pour examiner beaucoup de points de détail sur lesquels nos prédécesseurs n'avaient pas fait la lumière ; de là sont venues bien des digressions. Je crois qu'il serait utile, en terminant, de présenter un aperçu d'ensemble et de proposer quelques conseils aux socialistes qui croient que le marxisme a encore un rôle à jouer dans le monde.

Je ne reviendrai pas sur la question traitée à la fin du chapitre précédent et je supposerai que l'échelle du capitalisme est bien conforme à la conception de Marx ; je passe donc, de suite, aux notions de fatalité et de liberté que Marx créa en observant ce qui se produisait en Angleterre. Trois ordres de phénomènes le frappèrent :

1° Depuis des siècles, en Angleterre, les divers groupes sociaux sont à l'état de lutte et poursuivent leurs fins particulières avec la plus grande âpreté, sans se soucier des conséquences que pourrait avoir leur conduite sur les destinées du pays ; leurs intérêts, leurs ambitions ou leurs rancunes

passent avant tout sentiment national. Et cependant nulle part on ne pouvait trouver une nation aussi puissante industriellement. La prospérité capitaliste peut donc s'allier avec une complète insolidarité sociale.

2° La classe qui avait créé la richesse de l'Angleterre, avait eu beaucoup à se plaindre des conditions que lui avait créées la politique. Parasitisme des landlords et de leurs cadets qu'il avait fallu entretenir au moyen de riches sinécures (1) ; administration incohérente, peu intelligente et trop souvent malhonnête ; justice lente et coûteuse ; corruption parlementaire inouïe ; incapacité des gouvernants ; telles avaient été les conditions les plus caractéristiques de la vie anglaise. Et cependant tout le monde enviait l'Angleterre. Il faut donc admettre que le capitalisme a une force telle qu'il peut triompher de tous les obstacles ; à plus forte raison n'a-t-il pas besoin d'être aidé.

3° L'industrie anglaise ayant eu à sa disposition des capitaux abondants, des débouchées énormes que lui avait préparés un commerce maritime très étendu, une technologie d'une science jusque-là insoupçonnée, servie par des conditions minéralogiques très favorables, on en était venu à regarder le capitalisme moderne comme étant infini. Les hommes qui dirigeaient les entreprises n'étaient pas des aigles ; c'est donc que la puissance propre de l'industrie moderne est devenue indépendante des individus.

L'insolidarité sociale absolue, la toute puissance de l'initiative capitaliste et l'infinité de la production furent regardées par Marx comme etant des principes sur lesquels il n'y avait plus à faire de recherches ; il était inutile de con-

---

(1) Th. Rogers. *Travail et Salaires en Angleterre depuis le XIIIe siècle*, trad. franç., p. 265.

naître les causes qui avaient engendré la situation de l'industrie anglaise. Il croyait qu'on retrouverait partout la même situation au fur et à mesure que le capitalisme se développerait. Sur ces bases se constitue l'idéologie de la fatalité et de la liberté.

a) Les capitalistes, en se concurrençant, produisent un ensemble de phénomènes qui a tout l'aspect d'une agglomération naturelle ; on n'y aperçoit aucune trace de volontés particulières. Ainsi se trouve déterminé dans la société un *monde de la fatalité*, dans lequel tout individu doit subir les lois générales qui gouvernent l'élément capitaliste sous peine de se ruiner ; ni l'Etat, ni l'organisation socialiste ne peuvent à peu près rien sur ce bloc. Il semblait même que la fatalité allait toujours en croissant, car le progrès du capitalisme supprimait, au temps de Marx, tous les obstacles que les lois, les traditions familiales, les raisons locales et ethniques, avaient pu lui opposer ; d'autre part la concurrence devenant chaque jour plus ardente, la recherche des moindres économies s'imposant de plus en plus, les inventions révolutionnant toujours plus rapidement la technique, les capitalistes devenaient plus éveillés pour rechercher les améliorations susceptibles d'être réalisées dans l'outillage, dans l'emploi des matières ou dans l'organisation du travail. La perspicacité des capitalistes pouvait être regardée comme une cause naturelle d'accélération des mouvements qui tendent à rendre ce monde de la fatalité plus aveugle.

Cette doctrine repose sur beaucoup d'hypothèses et notamment elle suppose que le capitalisme industriel l'emporte définitivement sur les formes anciennes ; elle exige que le génie industriel ne fléchisse pas un seul instant ; elle ne tient nul compte de l'agrandissement continu de l'Etat moderne, qui marche de pair avec celui du capitalisme.

b) A ce monde de fatalité croissante s'oppose le *monde de*

la liberté en voie de formation ; en face des capitalistes désunis se dressent les prolétaires qui travaillent à se grouper ; contre les maîtres qui créent les conditions matérielles d'une société prodigieusement riche, se révoltent ceux qui s'orientent vers une vie socialiste sans maîtres. Les prolétaires, d'abord disciplinés, dans l'atelier et pour le travail, par l'autorité des capitalistes, finiront par acquérir une claire conscience des rapports qui existent soit entre les producteurs, soit entre ceux-ci et l'outillage. Ils atteindront ainsi la liberté raisonnée ; mais ils ne l'atteindront point d'une manière fatale ; il leur faudra vouloir devenir raisonnables et chercher les moyens d'y parvenir.

Ici, les recherches de Marx ont été fort imparfaites. Vivant dans un pays saturé du christianisme, il ne semble pas avoir songé à se demander quelle était l'influence de l'éducation morale sur les classes ouvrières anglaises ; des observateurs contemporains pensent qu'aux communautés non conformistes revient une grande part du mérite du progrès accompli dans ce pays (1). Il ne s'est pas demandé, non plus, quels rapports existent entre sa conception de la lutte de classe et les traditions nationales ; il n'a point prévu que cette conception aurait beaucoup de peine à se faire accepter (2). Enfin, il a parlé et agi comme si la parole socialiste, tombant au milieu d'ouvriers engagés dans des conflits d'ordre corporatif avec leurs patrons, suffisait pour produire l'organisation du prolétariat; il a conçu cette organisation sous la forme d'une adhésion à une agitation dirigée par des hommes politiques. Nous savons aujourd'hui que le pro-

---

(1) De Rousiers. *Le trade-unionisme en Angleterre*, pp. 32-35.

(2) En 1901, Hyndman, qui était un des vétérans de la *Social Démocratic Fédération* d'Angleterre, a donné sa démission de membre du Comité directeur, en disant que les ouvriers anglais n'avaient pas la conscience de classe.

blème est beaucoup plus complexe que Marx ne soupçonnait. Trois conditions, au moins, sont à remplir : 1° que le prolétariat crée des institutions dans lesquelles il puisse se passer complètement du concours de gens étrangers à sa classe ; 2° que par une culture morale il acquière une claire conscience des responsabilités personnelles, et qu'ainsi, il exige de ses fonctionnaires une probité supérieure à celle des fonctionnaires bourgeois ; 3° que toute son activité ait pour origine et pour but la lutte de classe. Ce sont des conditions difficiles à remplir.

c) Entre ces deux mondes existe un terrain sur lequel se meut l'Etat ; et on a pu considérer celui-ci, tantôt comme soumis à la fatalité, tantôt comme libre. Marx était disposé à admettre la première solution, parce qu'en Angleterre le pouvoir dépendait beaucoup des hommes d'affaires, et parce que les parlements lui semblaient enregistrer des compromis résultant d'un mélange de volontés analogue à celui qui se produit par la libre concurrence dans le milieu économique (1). Lassalle, au contraire, voyait dans l'Etat une force libre, capable de briser le capitalisme ; il pensait à la Prusse, où la tradition de Frédéric-le-Grand subsistait encore, et où le roi n'était pas très sérieusement gêné par le parlementarisme.

Le rôle que Marx accorde à l'Etat est d'ordre spirituel ; l'Etat peut donner au prolétariat les moyens de créer sa culture ; mais dans la lettre sur le programme de Gotha, il demande que l'Etat subventionne les écoles sans les diriger lui-même. On ne saurait trop réfléchir sur cette pensée de Marx, parce qu'à l'heure actuelle, beaucoup de socialistes seraient

---

(1) Les lois faites sur la durée du travail en Angleterre sont, à ce titre, considérées comme nécessaires ou naturelles par Marx, parce qu'elles ne révèlent pas un plan poursuivi avec raison. (*Saggi di critica*, pp. 81-82.)

disposés à considérer l'instruction populaire comme une fonction propre de l'Etat.

Admettant que le prolétariat serait bientôt en état de renverser la domination capitaliste, et qu'une révolution interviendrait avant que les rapports sociaux fussent transformés, Marx estimait que la société future règlerait les rétributions allouées à ses membres suivant le principe qui sert aujourd'hui à régler (approximativement) les salaires. Cette thèse lui paraissait découler de l'observation historique ; elle rendait inutile toute recherche sur le droit futur et supprimait les utopies. Dans la pratique, ce résultat aurait pu être obtenu de plusieurs manières ; Marx a toujours évité de se prononcer sur les formes qu'on adopterait ; mais, suivant ses successeurs, ce serait la libre concurrence qui interviendrait pour assurer la satisfaction de tous les besoins des divers métiers et proportionner les salaires au travail.

Il importe peu que la révolution ne se soit pas produite comme Marx le supposait, pourvu que l'organisation de l'atelier ne se modifie pas au point de faire disparaître ce qu'il y avait observé d'essentiel. Tant que le contrat de travail reste une vente, et que cette vente se fait sur un marché libre, la rémunération moyenne est conforme aux conceptions de Ricardo, et les classes sont indépendantes l'une de l'autre. Le marxisme n'est pas ébranlé par l'erreur commise sur la révolution ; l'époque de la révolution ne joue aucun rôle dans la pensée socialiste ; la révolution, pour la commodité de l'exposition, peut donc être conçue sous forme catastrophique sans le moindre inconvénient.

La conception catastrophique peut être conservée comme un mythe social, auquel vient se joindre l'idée de la grève générale.

Dans les exposés de Marx et d'Engels demeuraient beaucoup de souvenirs de l'utopisme, et il n'est pas certain que ces survivances n'aient pas eu plus d'action pour populariser leurs doctrines que les éléments scientifiques et philosophiques qu'elles renferment. Pour un très grand nombre de socialistes, Marx est l'homme qui a démontré, d'une manière irréfutable, que la richesse des capitalistes provient d'un vol exercé sur les ouvriers, qui a proclamé la nécessité d'une révolution plus absolue que celles qu'avaient rêvées ses précurseurs, — qui a enseigné aux ouvriers la *haine créatrice* (1). Le marxisme fut adopté par beaucoup de révoltés, parce qu'il paraissait être la plus violente des doctrines socialistes, et si quelques-uns allèrent à Bakounine, c'est parce que celui-ci leur paraissait encore plus violent que son rival.

On fut ainsi amené à concevoir le marxisme comme la théorie d'un nouveau 93 et à regarder comme essentielle une conception du pouvoir magique de la force gouvernementale. Il s'agissait de s'emparer de l'autorité et de s'en servir pour changer le monde. Cette utopie, soutenue par les idées belliqueuses qu'engendra la légende de la Commune, n'a rien de marxiste ; elle se maintient encore, surtout dans les groupes blanquistes de quelques villes. Le jour où l'on est entré dans l'arène électorale, sous prétexte de dresser le drapeau révolutionnaire contre la bourgeoisie, l'utopie primitive s'est rapidement transformée.

On ne pouvait faire autrement que de tirer parti des divers succès obtenus dans les élections, et peu à peu s'introduisit l'idée qu'il fallait conquérir fragmentairement le pouvoir à

---

(1) On sait que cette expression est de Jaurès ; celui-ci a, suivant son usage, traduit très clairement un instinct qu'il a rencontré dans les milieux socialistes. *La haine créatrice est la caricature de la lutte de classe.*

tous les degrés. La catastrophe fatale fut alors remplacée par une révolution progressive, s'exécutant au fur et à mesure que des élus socialistes devenaient des personnages politiques influents. Les diverses étapes ne pouvaient être obtenues que par des compromis ; on finit par admettre que l'Etat pouvait supprimer le capitalisme en créant un système industriel sérieusement contrôlé par les partis avancés et que le socialisme devait se proposer de faire tourner davantage au profit des pauvres la production qui avait été trop au profit des riches. La conclusion à laquelle on est parvenu, à l'heure actuelle, est le remplacement total des principes de Marx par un mélange des idées de Lassalle et des appétits démocratiques.

Tandis que Marx ne voulait s'occuper que de l'organisation des *bras*, le socialisme, qui s'imagine procéder de lui, veut s'occuper de la *tête* de l'industrie. La conquête du pouvoir politique conduit nécessairement à ce retour aux vues des utopistes.

Des causes générales ont précipité ce mouvement de dégénérescence et rendent fort difficile un retour aux anciennes idées.

La politique protectionniste, qui domine de plus en plus, tend à engendrer la notion de solidarité et elle n'aurait aucun sens si l'on concevait encore la production industrielle comme infinie. Lorsque le socialisme a voulu s'occuper des campagnes (dans un but électoral), il a reconnu que la production n'y était ni infinie, ni insolidaire. On s'est demandé pourquoi les bienfaits que l'Etat déverse sur certains groupes sociaux ne se répandraient pas sur tout le monde, et les députés socialistes ont estimé que leur rôle était surtout de faire appel à la bienveillance de l'Etat en faveur de leurs électeurs pauvres.

Les *cartells* ont non seulement renforcé la notion de soli-

darité, mais encore vulgarisé cette idée que les choses marcheraient bien mieux si, au lieu d'être abandonnées aux hasards de l'initiative individuelle, elles étaient régies par des Etats-généraux économiques. Les conflits entre les travailleurs et les capitalistes pourraient être arrangés aussi par des commissions mixtes, comme le sont ceux qui existent entre les capitalistes concurrents, grâce aux *cartells*. On a vu surgir de tous côtés des projets qui ont pour but d'introduire dans l'économie des méthodes empruntées à la politique.

On ne saurait trop se préoccuper des tendances à la modération qui rendent si faciles aujourd'hui les compromis ; j'ai rapporté ces tendances à trois groupes : démocratique, moral et chrétien. Les capitalistes deviennent plus accommodants et se pénètrent tous les jours davantage de la nécessité de remplir le *devoir social* ; le grand obstacle que rencontrera désormais le socialisme proviendra du devoir social. Les ouvriers font appel aux bons sentiments de leurs maîtres, demandent à ceux-ci de leur faire l'aumône d'un salaire meilleur et acceptent que leurs chefs les représentent comme des enfants qu'il faut traiter avec indulgence.

Trop souvent les grèves, qui jadis donnaient naissance aux idées révolutionnaires, arrivent à produire des relations suivies entre les chefs des syndicats et la bourgeoisie, sous le patronage gouvernemental. Les notions de fatalité économique, d'insolidarité et de lutte de classe s'évanouissent à la fois.

Il n'y aurait donc plus deux mondes rigoureusement séparés, comme Marx l'avait pensé ; la *science des nouveaux socialistes* ne connaît qu'une société divisée en deux parties, ayant parfois des intérêts contraires, mais unies par une solidarité profonde ; entre ces deux groupes s'interposent des oisifs, ignorants, éloquents et niais, qui *font appel à la lâcheté générale* pour faire disparaître les ferments de guerre

civile. La notion de lutte de classe fort attaquée par la solidarité née du protectionnisme, rendue inintelligible par la formation d'institutions mixtes, s'évanouit complètement sous l'influence des hiérophantes du devoir social.

Si les recommencements ne devaient se produire qu'en bloc (ainsi que le croyait Vico), il y aurait peu de chances pour qu'il pût se produire une renaissance quelque peu durable du marxisme ; mais chaque grève un peu notable peut devenir un *ricorso* partiel ; le petit courant socialiste qu'elle produit, peut être conservé et accumulé avec d'autres, si les socialistes savent les diriger convenablement. C'est ce qui donne, à mon sens, une si grande importance aux Bourses du travail et aux efforts que font les anarchistes (si honnis par nos parlementaires) pour maintenir ces institutions comme *organisation de la révolte* (1). On ne peut donc pas dire que le marxisme soit encore frappé à mort ; mais il est grand temps que l'on examine, d'un peu plus près, les moyens qui sont propres à permettre le développement du prolétariat révolutionnaire.

Il me semble que l'on pourrait proposer les conseils suivants :

1° Par rapport à la démocratie : ne plus poursuivre l'idée de conquérir beaucoup de sièges politiques, en s'arrangeant avec les mécontents de tout genre ; ne pas prendre une part active à l'anticléricalisme ; ne pas se présenter comme le parti des pauvres, mais comme celui des travailleurs ; ne pas mêler le prolétariat ouvrier avec les employés des administrations publiques ; ne pas poursuivre l'extension du domaine de l'Etat ;

(1) Que dire de Bourses de travail inaugurée par des préfets ! Cela s'est vu, dit-on, à Cherbourg au mois de janvier 1904.

2° Par rapport au capitalisme : repousser toute mesure qui serait capable de restreindre l'essor industriel, alors même qu'elle paraîtrait momentanément favorable aux travailleurs ;

3° Par rapport aux conciliateurs (philanthropes ou politiques) : refuser d'entrer dans toute institution qui tend à réduire la lutte de classe à une rivalité d'intérêts matériels ; rejeter toute participation de délégués ouvriers aux organisations crées par l'Etat ou par la bourgeoisie ; s'enfermer dans les Bourses de travail et concentrer autour d'elles toute la vie ouvrière.

Je termine par une réflexion que provoquent mes études sur les origines du christianisme. Le christianisme aurait pu, très probablement, obtenir la tolérance comme tant d'autres cultes exotiques, comme le judaïsme : mais il a cherché à s'isoler ; il a provoqué ainsi les défiances et même les persécutions.

Ce sont les docteurs intransigeants qui ont empêché la nouvelle religion de prendre une place normale dans la société romaine. Il n'a pas manqué de gens sages pour traiter d'insensés Tertullien et tous ceux qui ne voulaient accepter aucune conciliation. Aujourd'hui, nous voyons que c'est grâce à ces insensés que le christianisme a pu former ses idées et devenir le maître du monde quand son heure est venue.

G. Sorel

Le Socialisme « intégral » et la Presse Socialiste

Le socialisme eut ses jours héroïques. C'était il y a quelques vingt-cinq ans. Jules Vallès d'abord, Mme Séverine ensuite dirigeaient le *Cri du peuple*. Y collaborèrent simultanément ou successivement Jules Guesde, Gabriel Deville, John Labusquière, Albert Goullé, Eugène Fournière, J.-B. Dumay, Paul Buquet, Emile Massard, et il nous souvient encore des campagnes audacieuses et brillantes qu'on y menait. L'*Intransigeant* de Rochefort tenait une belle place dans la lutte et on y rencontrait les derniers blanquistes. Si la préoccupation électorale n'était pas absente de la bataille, on récoltait moins de mandats que de mois de prison. Edouard Vaillant ne parvenait pas à se faire élire ; le brave homme qu'était Malon, bien qu'il eût son envers, comme tout apôtre, refusait la candidature. Le parti était loin d'être riche, et cependant, pour des grèves comme celle de Decazeville, on recueillait, sans pratiquer d'entraînement, près de 100.000 francs. La justice avait alors pour les socialistes presque autant de rigueurs que pour les anarchistes, et des meetings comme celui du Château-d'Eau avaient leur épilogue en cour d'assises, où Jules Guesde, Lafargue et le docteur Susini faisaient entendre à la barre plutôt des réquisitoires que des défenses. Paul Buquet plaidait brillamment la cause des martyrs de Chicago et on en publiait les portraits en première page. Si on ne rendait pas les mêmes honneurs au président de la République, aux présidents des deux Chambres ou aux ministres, on arborait ceux de Félix Pyat, de Ferdinand Gambon et de bien d'autres. Les terro-

ristes russes y soulevaient un enthousiasme peu voilé, et on publiait des éphémérides qu'on pouvait parfois prendre pour des menaces. On donnait une gravure, d'ailleurs fort mal faite, représentant l'attentat sur la Perspective Newsky, et on empêchait l'extradition d'Hartmann. Les relations étaient assez brutales avec la police et le préfet et ses agents passaient de mauvais quarts d'heure ; on les traitait parfois comme le font ces malappris d'anarchistes. Quant au préfet de la Seine, il n'était pas toujours à la fête.

On sait ce qui advint. L'entrée de M. Georges de La Bruyère au *Cri du peuple*, le plaidoyer de Devertus et de Mme Séverine pour l'anarchiste Duval amenèrent la retraite d'un certain nombre de collaborateurs, et des plus marquants, Jules Guesde, Gabriel Deville, Emile Massard, etc. Ils fondèrent la *Voix du peuple*, qui devint bientôt la *Voie du peuple* pour des raisons qui n'ont pas d'intérêt ici. Cette *Voie du peuple*, qui n'eut, si nous nous en souvenons bien, que vingt-huit numéros, ne servit guère d'ailleurs la cause du socialisme, si elle préluda aux amabilités de Rochefort à l'endroit de *Notre-Dame de la larme à l'œil*. L'*Homme libre* suivit, qui n'eut aussi qu'une durée éphémère. Entre temps, je crois, le *Cri du peuple* cessait de paraître. Parut l'*Egalité*, sous la direction bien socialiste de M. Jules Roques, directeur du *Courrier français* et d'un tas d'autres entreprises qui donnaient comme un avant-goût de la colonisation féministe d'aujourd'hui. Il ne reste guère à l'actif de l'*Egalité* que la publication du *Que faire?* de Tchernichewsky. Le reste était une *cuisine*, où les *casseroles*, pour employer le mot à la mode, ne firent pas défaut ; nous n'en dirons rien de plus, n'ayant pas pénétré assez avant dans l'office. Mais on y était un peu susceptible et on y pratiquait un vague *estampage* sous les espèces d'un service très incohérent d'abord, suspensif ensuite. A cette époque, d'ailleurs, les discussions

sur l'*estampage*, même entre camarades, étaient sérieusement ouvertes dans certaines feuilles, mais des directeurs hypothétiques d'autres publications qui n'avaient pas l'honneur, comme l'*Aspic*, de paraître quelquefois, le pratiquaient sans beaucoup de façons ; je crois même que l'un d'eux est *arrivé* aujourd'hui, mais pas dans le socialisme ; ce n'est peut-être qu'un homonyme, et je n'ai pas eu encore la curiosité de vérifier. L'*Assiette au beurre* n'avait pas paru, et on ne rendait pas plus l'argent que les manuscrits non insérés. On gardait même les timbres-poste, pour éviter sans doute une réponse désagréable... à lire et sans doute aussi pour s'y préparer aux manœuvres d'entraînement qui ont produit quelques profits par la suite. On se consolait en disant que le parti était pauvre, que ce n'était pas là une curée et qu'il ne pouvait pas faire l'impossible. Songez que les imprimeurs n'avaient pas l'ouverture facile ou généreuse, parce que le socialisme encore ne *payait pas*, et que le *Socialiste*, bien qu'hebdomadaire, n'était encore aussi qu'un journal à éclipses. S'il avait tant de peine à paraître de façon régulière et suivie, on pouvait bien faire un peu crédit aux publications qui ne paraissaient pas, mais qui paraîtraient peut-être un jour. Ce n'était pas bien grave ; cela se passait un peu en famille ; puis la presse socialiste était mal famée ; on lui préférait déjà le *Petit Journal*, où il y a plus de nouvelles, et c'est peut être pour cela qu'elle a un peu suivi son exemple ; la justice lui était aussi dure ; enfin c'étaient les beaux jours des discussions sur la reprise individuelle, peut-être parce que, si on parlait beaucoup de la reprise collective, on n'en voyait pas encore bien la possibilité ou les moyens. Le socialisme n'était encore pas à la mode, et il n'était pas envahi par quantité de petits *strugglefòrlifers* qui puissent espérer s'y pousser dans le monde — dans le monde où l'on fait des affaires, et vous savez comment on a défini les affaires ! Le socialiste n'était pas

bien mis, il parlait volontiers un langage un peu fruste, il n'avait pas de belles manières ; bref, le *Père Peinard* déteignait sur lui, et, comme il n'était pas toujours présentable en société, on évitait plutôt son approche, qui eût fait mal noter ou mal voir. Il était déjà une curiosité comme aujourd'hui, mais pas de même espèce ou pour mêmes causes, et on ne se l'arrachait pas. C'est qu'on ne savait pas toujours bien par quel bout le prendre ; il n'était pas encore... intégral.

Avec le *socialisme intégral*, l'aspect des choses commence à changer. Pas tout de suite, naturellement, puisque tout est soumis à la loi de l'évolution lente et que les révolutions, comme toutes les catastrophes, ne sont que des accidents. Communiste, collectiviste ou possibiliste même, le socialisme était apparu jusqu'alors surtout comme une lutte politique ou économique des classes ouvrières contre l'organisation capitaliste issue du développement de la grande industrie. Mais ce n'était là qu'une apparence partielle. Du jour où avec certains il se manifesta dans son... intégralité, on put progressivement avoir la vision totale de tout ce qu'il avait dans le ventre. Plus vaste que le barbet de Faust, qui ne remplissait même pas de son enflure le cabinet du vieux docteur, il grandissait jusqu'aux confins de l'humanité et même de la planète et il devenait... *planétaire* ou... *mondial*. A ce degré de compréhension, il finissait par contenir tant de choses qu'il était possible d'y occuper toutes espèces de bonnes volontés et même d'y pêcher en eau trouble, comme au légendaire baquet de Paul Niquet, où des truffes énormes marinaient avec de vieilles bottes. C'est du moins Richepin qui nous l'apprit, et aussi qu'on y pêchait sans fouiller, au hasard de la fourchette. Et un phénomène se produisit. Au *magma* de Paul Niquet, avant la pêche, on ne distinguait rien ayant forme. De même, dans l'ardeur et la fumée des

batailles passées, on ne s'était pas rendu compte de toutes les difficultés du terrain à conquérir. Etait-ce ignorance ou courte vue, absence de lumières ou autre chose ? Faut-il s'en prendre aux lois de l'ethnographie, de la psychologie collective de la psychologie individuelle, etc ? Je ne sais pas bien. Mais, dans ce demi-armistice qui signala l'avènement du *socialisme intégral*, quand la fumée du combat se fut un peu dissipée et qu'on eut aussi le calme suffisant pour espérer pouvoir éclairer les lanternes et reconnaître tout le champ de lutte, on découvrit à la réalisation des espérances tant d'obstacles approchés ou lointains que l'aveuglement antérieur paraissait inexplicable ou que les prédictions des prophètes socialistes ne pouvaient être que l'effet d'un mirage. On jugea qu'il y aurait tactique prudente et profitable à les aplanir ou à les détruire, pour garder mieux les positions acquises ou pour en conquérir de nouvelles. Avant d'entrer dans la citadelle, il faut bien avoir pris les bastions. On y convia bientôt l'humanité entière, même les capitalistes, et comme les ouvriers accoururent en nombre, il se trouva aussi que les obstacles se multiplièrent et que les troupes s'embarrassèrent même dans l'assaut.

Ils étaient surgis de tant de côtés que la presse, qui guidait l'armée, avait besoin d'assez puissants projecteurs pour les bien signaler jusqu'au dernier. Alors on se rappela le vieux chant de guerre de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Il était certain que ce n'était pas un ami et qu'à lui laisser munitions et puissance, on s'exposait à des retours fâcheux, car, sans en dire rien de plus, il n'a pas précisément l'humeur libérale, qu'il soit maître ou non, et il s'entend lui aussi à prendre des fiches ! Et la grande lutte contre la *calotte* commença. Aux approches de la Révolution, on vit spectacle analogue. L'Etat avait la bourse plate et le clergé régulier ou séculier de haut parage, qui avait tant reçu, avait, pour donner, l'oreille dure. S'il rendit un peu gorge,

tout comme un vulgaire traitant, il parait que les masses populaires n'y trouvèrent pas d'abord leur compte, comme l'avenir le prouva. Mais l'espoir calma un temps les impatiences. De nos jours, on a fait d'abord flèche de tout bois : escompte à longue échéance d'une contribution de guerre, taxes diverses, majoration de certains impôts, opérations sur les monnaies, etc. Mais les masses n'y ont pas eu grand profit. Les entraîner, comme jadis, à l'assaut des banques n'est pas pratique, l'expérience l'a démontré, et sur ce point l'Etat n'entendrait pas plaisanterie. Le cri de ralliement, ce n'est donc plus : « A bas le capitalisme ! » mais : « A bas la calotte ! » Frappons à la caisse ou fermons la caisse à cette première catégorie d'empêcheurs de socialiser. Tout n'y sera peut-être pas perte, si on n'en peut rien dire encore.

Mais les masses populaires ont des mouvements brusques de mauvaise humeur, qui dérangent les méditations profondes de leurs stratèges; il convenait de les exercer à la patience. Et le *roman feuilleton* devint un merveilleux instrument à cet effet. C'est un Panurge ou un maître Jacques incomparable de l'éducation intégrale socialiste. D'abord il intéresse le lecteur par le récit d'aventures horribles qui se sont passées autrefois, et on se sent heureux de ne plus vivre dans ces siècles d'inquisition, de fer et de sang. Il console aussi et moralise, car on y voit toujours le vice puni et la vertu récompensée. Enfin, comme on est encore loin du millénaire communiste où tout le monde sera également riche à souhait, on posa une petite étape sur la route pour personnes avides de justice distributive, et l'utile s'y trouve sous forme de participation aux bénéfices d'une entreprise éminemment propre aussi à donner aux masses populaires le goût de la littérature. Rien du reste de moins équivoque, puisque c'est un concours qui a par surcroît l'avantage de sélectionner l'é-

lite, c'est-à-dire de distinguer les socialistes de hautes facultés spéculatives d'avec les naïfs ou les imbéciles.

Mais de littérature, en bloc, les masses n'en ont pas beaucoup, et c'était vraiment dommage. Les Universités populaires où l'on parle furent vite en baisse. Les auditeurs se sont enfuis sans doute, mais les orateurs leur ont aussi faussé compagnie. D'ailleurs, ces derniers étaient trop, et probablement qu'au gré de beaucoup, l'affaire ne *rendait* pas assez vite ; faire annoncer *urbi et orbi* qu'on allait révéler au peuple les Mystères de l'*Histoire du Palais-Bourbon*, avec projections lumineuses pour lui faire voir plus clair dans les méandres de ce labyrinthe et de ses coulisses, cela pouvait flatter la vanité, mais c'était quelque peu compromettant pour l'avenir et cela ne nourrissait pas son homme. On y parlait sans doute de bien d'autres choses. La variété des sujets n'avait, paraît-il, pas assez de vertu attrayante. Puis on dit qu'on n'y parvenait pas à réaliser l'unité morale ou l'union des classes, qu'on y favorisait parfois plutôt la lutte des classes. En tous cas, elles ont décliné, mais les journaux y suppléèrent. M. Marius Devèze commença, dans la *Petite Republique*, des cours à l'usage de ceux qui ne se présentent pas au *bachot*. A l'occasion de la mort de Gaston Paris, il apprenait à ses lecteurs que les poèmes du moyen âge se répartissaient en trois cycles ; il citait même les deux vers classiques ; il n'était pas prodigue d'érudition, car le secret d'ennuyer, c'est celui de tout dire, et il déclarait que le plus beau de ces poèmes c'était la Chanson de Roland. J'aime mieux Garin le Loherain. C'est affaire de goût. A l'occasion des fêtes franco-italiennes, il découvrit que la raison pour laquelle la France et l'Italie étaient des nations sœurs qui devaient être unies d'une parfaite concorde, c'est que la langue française était d'origine latine, et il énonçait, avec une sobriété louable aussi, les fameuses lois dont, dans sa ferveur de pédagogue nouvellement promu, il oubliait de signa-

ler les exceptions. Il oubliait aussi que les haines de famille sont souvent les plus vivaces, et c'est peut-être pourquoi les deux pays n'ont pas compris plutôt la leçon de linguistique morale internationale que le député du Gard a dégagée de l'étude des faits. Saisir l'occasion, quand elle passe, c'était là, semble-t-il, le secret de sa pédagogie. Depuis lors, il serait à croire qu'il n'a plus eu d'occasion à saisir. Mais d'autres l'ont remplacé.

Vous savez que les choses humaines qui sont ont un côté social, puisque l'homme vit en société, et il était bon de le prouver par des exemples. On n'y a pas manqué. Et les choses qui ne sont pas encore en auront un aussi. On nous a révélé le côté social de la réforme orthographique, pour laquelle M. Barès a fait tant de sacrifices. Et comme le peuple n'a pas besoin de décrets académiques pour n'avoir pas beaucoup d'orthographe, il doit être satisfait de voir qu'il faisait du socialisme, comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir. Je dis socialisme, car socialisme et social c'est devenu presque la même chose dans l'intégralisme, et bien que la science s'aperçoive qu'il est de plus en plus difficile de constituer une philosophie unitaire, dans le socialisme intégral tout s'unifie par la vertu des lois de la *socialité*. Et puisque les mots désignant les ustensiles si précieux de la cuisine sont élevés en dignité, puisqu'on a donné à quelques-uns la personnalité civile, il faut s'attendre à voir un jour exposées les beautés sociales des *casseroles* et des *marmites*. On a commencé pour les casseroles, mais il n'y en a pas que dans le militaire, et il y a donc de la besogne pour bien d'autres apologies.

Les *midinettes*, cela fait partie aussi du socialisme, puisque socialisme et féminisme sont frères, ou frère et sœur. D'ailleurs le féminisme est en passe de devenir presque aussi vaste que le socialiste, et naturellement ils devaient se rencontrer. Les midinettes n'ont pas belle part dans

notre société capitalisme. La confection de complets ou de paletots ne rapporte guère, et, même en travaillant ferme, on ne peut pas se payer les loisirs de quelques jours de villégiature à la campagne ou au bord de la mer. La mer est de préoccupation spéciale dans le socialisme *modern-style*. C'est profond et vaste, et c'est devant ses abîmes que l'esprit conçoit mieux que partout ailleurs les mystères des palingénésies. C'est aussi de là que le vieux mythe chaldéen fait sortir l'homme-poisson Oannès, qui remit aux hommes le livre de la civilisation et de la science. Oannès s'en est allé des bords de l'antique Erythrée, et la civilisation a passé aux régions occidentales. De leurs rivages on n'a pas encore vu reparaître le bienfaiteur de notre espèce, bien que, comme à Lourdes ou à Paray-le-Monial, on envoie des pélerinages aux côtes de la Manche ou de l'Atlentique. Le socialisme va-t-il devenir une religion ? La Révolution le fut un jour avec l'Etre suprême et Robespierre son pontife ; le positivisme le fut avec Auguste Comte et le grand Fétiche. Sans doute nous avons bien des fétiches et des pontifes de tout calibre, mais une religion, pour être unitaire en principe, laisse place à des saints et à des chapelles, et le temple d'Oannès s'ouvrit aussi à Belit et aux hiérodules.

Dans une de ces chapelles, on vient d'être pris d'une ferveur morale inquiétante. Est-ce le commencement du retour à Kant? Serait-ce même un retour à Calvin et aux prophètes juifs, qui vitupéraient avec tant de colère contre la fange des Babylones ? Vous n'ignorez pas que la presse présente aujourd'hui dans certains de ces organes un côté éminemment social, puisqu'elle y est une espèce de *bonne à tout faire*. Et voilà que l'*Action*, loin de couvrir le sein qui offusque sa vertu, trousse sans peur les cottes des pensionnaires de la maison voisine. Ce n'était vraiment pas la peine de tant *blaguer* ce bon M. Bérenger. A côté des social-lucullus, les social-spartiates ! Admirable matière à mettre

en vers latins ! Magnifique antithèse à tenter un Juvénal et digne des illustrations de la pédagogie juvénile !

J'abrège, car le monde entier y passerait, puisque le socialisme devenu mondial s'en prend dans son ardeur de réforme au monde entier, aux blancs, aux noirs, aux jaunes ; on oublie les peaux-rouges, mais il n'y a plus grand'chose à faire chez eux, les adversaires du socialisme les ont à peu près civilisés.

Les nouveaux socialistes apparaissent aussi parfois comme des anarchistes au plus mauvais sens du terme, car ils ne regardent pas toujours où portent leurs coups et démolissent leurs propres asiles, et les plus sûrs. Il faut bien que les masses prolétariennes aient des lieux de refuge avant que soit construite, sur les ruines de la société bourgeoise, la société future. On pensait que les syndicats et les bourses du travail, avec les coopératives, étaient ces forteresses à l'heure où des fédérations d'industriels s'organisent en France, en Europe, aux Etats-Unis, pour faire échec aux fédérations ouvrières. Puisque l'évolution même ne s'accomplit pas sans danger pour les masses, il fallait bien qu'elles puissent trouver quelque part où parer aux aléas de la lutte et s'y ravitailler, car, d'une part, les partis socialistes ne sont généralement pas riches et n'ont pas encore conquis les pouvoirs publics, et, d'autre part, l'Etat qui n'est pas riche non plus, ne leur est pas, et pour cause, prodigue de munitions ou de secours. Enfin, quand les institutions bourgeoises seront détruites, quand le monde bourgeois sera rasé, encore faudra-t-il édifier quelque chose.

Il n'est pas bien sûr qu'on voie toujours maintenant les coopératives d'un bon œil. Sans doute elles *rendent* encore ici ou là, mais elles constituaient presque un vrai capitalisme naissant en concurrence avec le petit commerce, et le petit commerce est une clientèle électorale dont le socialisme

intégral escompte les suffrages. Quant aux syndicats et aux bourses du travail, ils ne sont pas, à l'heure actuelle, loin de passer pour des ennemis, et on n'est point fâché de leur prêter le concours de la police pour les ramener à une conception plus nette et plus profonde, sinon de leurs droits, du moins de leurs devoirs dans la lutte contre tous les despotismes.

Il en est en définitive du nouveau socialisme comme du romantisme ; on ne sait pas bien comment l'entendre, et tout s'y trouve, comme dans le chaos, même et surtout l'individualisme bourgeois, contre lequel on prodiguait jadis les anathèmes. Mais peut-être l'intégralisme socialiste n'a-t-il pas tort, puisque M. Méline le redoute plus que tout autre. Avez-vous lu le *Ferment* d'Estaunié ? Il y a là un ancien socialiste *arrivé*, qui se trouve un jour dans une situation critique en face d'un ancien compagnon. Mais il lui prouve qu'à faire ses petites affaires par des procédés passablement louches, il a bien plus contribué que l'autre à la démolition de la société bourgeoise. L'autre est si ahuri qu'il ne sait que répondre. Puis le socialiste *arrivé* est si bon prince ! Il ne fait pas arrêter le compagnon. Il ne lui prend même pas sa place ! Il est vrai que le pauvre diable n'en avait pas.

C'est du roman, cela, mais ceci n'en est pas. Quelqu'un que j'ai connu, voyant, en 70, entrer quelques uhlans dans sa ville sans défense, s'adressait à des personnes qui passaient dans la rue et leur disait : « Vous ne les arrêtez donc pas ? » Je ne sais s'il parlait à haute voix et si c'était un grand patriote. Mais je connais tel grand patriote d'aujourd'hui qui, en 70, n'était plus depuis longtemps en nourrice et qui pourtant ne vit même pas passer les uhlans, car à leur approche, si j'en crois la chronique, il se cacha dans une cabane à lapins. J'en ai connu d'autres encore. Ils sont morts, mais pas sur le champ de bataille. Tartarin n'est pas

seulement de Tarascon ; il est cosmopolite. Encore Tartarin de Tarascon finissait par aller au lion, bien qu'il en eût un peu la chair de poule. Combien de Tartarin qui ne sont pas de Tarascon resteraient chez eux ou chercheraient à y rester, en cas de guerre, pendant que de moins bavards payeraient de leur personne, après avoir peut-être *blagué* le patriotisme, à la grande indignation du Bravida et des chasseurs de casquettes.

Que conclure? L'avenir du socialisme et celui du pays est singulièrement trouble. La Chambre offre un spectacle qui n'est pas rassurant, et M. Rouvier lui a donné son congé avec une gravité et une prestesse amusantes. Nous n'insisterons pas aujourd'hui sur ce point, et nous citerons pour finir quelques paroles de G. Sorel. Il écrit dans la préface à la seconde édition de sa brochure sur l'*Avenir socialiste des syndicats* : « L'avenir des classes ouvrières est entre les mains des syndiqués : qu'ils réfléchissent mûrement à la grande responsabilité qui pèse sur eux. » Et ailleurs, dans la préface au livre de Gatti sur le *Socialisme et l'Agriculture*, il écrit encore : « La démagogie a ruiné tous les pays qu'elle a gouvernés ; elle commence généralement à triompher quand les premiers signes de décadence se manifestent dans une nation et elle accélère la décadence économique. Notre pays est d'autant plus menacé que son énergie est quelque peu épuisée... Nous sommes dans une époque critique : si, appuyée sur la philanthropie et la sottise bourgeoises, la démagogie l'emporte, la France est perdue : un fort courant *vraiment socialiste* pourrait seul, à l'heure actuelle, sauver la France de cette marche vers la ruine. »

Nous ajouterons : L'Etat n'est généralement pris d'une belle ardeur réformiste en faveur des classes ouvrières, que lorsqu'il se sent menacé dans son existence, mais il se trouva aussi généralement qu'à ces heures-là la caisse est presque

épuisée, et que le financier le soutient comme la corde le pendu. Si donc les classes ouvrières se laissent désemparer, elles paieront à la longue les frais de la lutte, et il n'est pas sûr que le pays s'en portera mieux.

C. Fages.

LES SYNDICATS OUVRIERS

ALLEMAGNE

Le Congrès syndical de Cologne.

Il y a deux manières — différentes et opposées — de concevoir la tâche d'un mouvement ouvrier syndicalement organisé.

La première envisage le syndicalisme comme un mouvement avant tout *révolutionnaire*, dont le but est de grouper autour de lui et d'entraîner à sa suite le prolétariat tout entier : le syndicalisme — ouvertement et décidément socialiste — est ainsi l'instrument et la base de la révolution sociale. Pour les syndicalistes, les syndicats ont la tâche souveraine de constituer comme une source éternelle de rajeunissement des idées socialistes, en apportant à chaque heure des forces nouvelles et des points de vue spécifiquement ouvriers. Si les partis socialistes veulent être dignes de ce nom, ils doivent s'en inspirer, et trouver là l'impulsion révolutionnaire seule capable de ruiner les tendances légalitaires et bourgeoises propres à tout parti parlementaire. Le *syndicalisme révolutionnaire* voit dans le syndicat l'organisme propre à la classe ouvrière, l'institution qui incarne en elle la lutte de classe, qui lui donne toute son intensité, toute son âpreté, toute son irréductibitité. Il est l'organisateur de la guerre sociale, contre toute paix, toute compromission, toute diplomatie, formant ainsi le contrepoids éminemment nécessaire au parlementarisme du Parti. Il ne connaît que la lutte et ne vit que de la lutte. C'est de ce *syndicalisme révolutionnaire* que la France et l'Italie nous donnent, à cette heure, un admirable exemple.

Mais à côté de ce syndicalisme, animé du plus pur esprit guerrier, il y a un syndicalisme d'une toute autre espèce : le *syndicalisme trade-unioniste*, le syndicalisme à l'anglaise. Pour lui, l'esprit de révolte, l'action révolutionnaire, l'inspiration « politique » dans le sens large du mot, sont choses gênantes et qu'il combat avec colère Il se place sur la base *neutraliste*. Neutre, c'est-à-dire sans couleur politique et théorique bien définie, c'est-à-dire « au-dessus des partis et

des dogmes, au-dessus des croyances. » Il prétend n'avoir que des préoccupations matérielles, immédiates, et parle volontiers de tenir compte seulement de l'économie. Mais il ne faut pas se faire d'illusion. L'économie, pour ces neutres, ce n'est que l'économie d'aujourd'hui, l'économie bourgeoise, qu'ils veulent réformer au profit du prolétariat, — et précisément avec les moyens propres à cette économie d'aujourd'hui, à cette économie bourgeoise. Ils combattent le capital par le capital. C'est pourquoi leur unique idéal, c'est d'avoir des caisses bien remplies et à l'abri de toute inquiétude. Ils ne rêvent que paix et tranquillité, car seules la paix et la tranquillité leur permettent d'entasser cette fameuse collection de pièces d'argent, qui leur semble le *nec plus ultra* du mouvement ouvrier. Il va de soi que cet amour de « la paix pour les caisses » engendre tout naturellement un égal amour de « la paix sociale. » On comprend ainsi les efforts de ces syndicaux à l'anglaise pour régler à l'amiable les conflits du travail et du capital, pour avoir recours à des arbitrages, à des pactes de trève se succédant l'un l'autre sans recommencer la guerre, enfin à ces fameux « accords de tarifs », qui leur paraissent le maximum de la sagesse syndicale.

C'est cette espèce de syndicalisme neutraliste qui fleurit en Allemagne. L'exemple du trade-unionisme anglais tend de plus en plus à être strictement suivi par les syndicats libres allemands. Les directeurs de ce mouvement syndical allemand se flattent, d'ailleurs, en agissant ainsi, de faire œuvre, non seulement utile, mais encore socialiste ! Lorsqu'ils ont obtenu, par leur méthode, un centime d'augmentation de salaire ou une minute de diminution des heures de travail, ils oublient que leur tactique même a la tendance d'éliminer la base même de tout mouvement ouvrier : *la lutte de classe*. Ils n'ont développé, par leurs caisses, par leurs mutualités, qu'un sentiment bassement utilitaire au cœur des ouvriers. L'utilitarisme de la mutualité, — et non l'idéalisme de la solidarité de classe —, est le père de leur grandeur numérique.

Le mouvement syndical allemand est, d'ailleurs, imposant par le nombre de ses adhérents. Il en compte 1.052.108 actuellement, répartis dans 63 fédérations de métiers. Sa

puissance financière est de 20.190.630 marks par an, et son capital est de 16.000.000 de marks. Au point de vue bureaucratique, le syndicalisme allemand est une merveille. Il partage, avec le bureaucratisme de l'Etat prussien, le sentiment de l'ordre, le zèle et les bonnes qualités d'employés financiers. Il a un mécanisme bureaucratique fonctionnant à merveille, ses papiers sont bien tenus, et il a un goût très prononcé pour les statistiques.

Cette force extérieure, nul ne peut la contester. Mais la réalité intérieure ne correspond malheureusement pas à ces dehors séduisants. La tactique officielle du mouvement syndical en Allemagne suit de plus en plus la route des compromissions et de la conciliation des classes. Le parti socialiste a peu réagi contre ces tendances. Perdu dans ses allégories de gloire historique, il ne lui était pas possible de discerner à temps le péril, pas plus qu'il ne pouvait condamner — étant lui-même sur une voie peu révolutionnaire — un mouvement plus ou moins fait à son image. Ce n'est que dans ces dernières années, quand les « chefs » syndicaux se furent ouvertement rangés du côté des « révisionnistes », que les « radicaux » du parti dénoncèrent le péril, et il y a déjà plus d'un an que, dans les cercles agissants du parti, on ne se dissimulait point le danger d'un mouvement ouvrier si conservateur. Le demi-opportunisme du parti socialiste a dû s'insurger contre l'opportunisme complet des syndicaux neutralistes.

C'est au cinquième Congrès des syndicats allemands, tenu il y a un mois à Cologne, que l'on a pu se rendre compte des tendances authentiques de ce mouvement syndical à l'anglaise.

Sur la question du Premier Mai — dans l'Allemagne socialiste, même le Premier Mai est... une question ! — le citoyen Robert Schmidt, député socialiste au Reichstag, avait proposé, au nom de la « Commission Générale des Syndicats Allemands », un ordre du jour caractéristique : il affimait que le Congrès était d'avis que la fête du 1er mai augmenterait en importance si elle était célébrée *le soir*, et serait plus imposante si elle était célébrée avec dignité et calme, « avec exclusion de toute démonstration étrangère au but de la fête. » Un autre point de l'ordre du jour indi-

quait que la valeur du Premier Mai ne consistait pas dans la cessation du travail, mais dans une démonstration collective. C'est avec de telles propositions ambiguës et équivoques — proposition d'organiser des « démonstrations »... au prix de la répudiation de la seule véritable démonstration possible : la cessation du travail — que le citoyen Robert Schmidt osa affronter le Congrès. Il concluait en demandant que la question du principe fût renvoyée au fond jusqu'au prochain congrès socialiste international de Stuttgart. Cet ordre du jour fut, il est vrai, à la fin. retiré, — en même temps que les résolutions favorables au Premier Mai. Mais il n'en est pas moins vrai que le fait qu'il se fût produit dans de tels termes, et disposât sans doute d'une grande majorité, éclairait d'un jour singulier l'absence d'énergie révolutionnaire des dirigeants des syndicats libres allemands. Toute la vieille haine de ceux-ci contre le contenu idéaliste — et matérialiste, au sens marxiste du mot — des notions révolutionnaires, se fit jour dans de longues discussions à ce sujet. Les routiniers du socialisme s'insurgèrent avec le plus de force contre les décisions des Congrès internationaux, dont les résolutions faites à l'aide de « Chinois et de Cafres », ne pouvaient pas, à leur avis, lier les ouvriers allemands. Y a-t-il « chinoiserie » plus honteuse possible ? La fête du Premier Mai constitue le droit éternel affirmé par le prolétariat en face du monde capitaliste, de fixer *lui-même* ses jours de fête et de revendication, de rappeler à la bourgeoisie, directement et sans détours, la position qu'il occupe dans l'ensemble de la production, et qui fait de lui la base même de la société actuelle. Et si les Chinois et les Cafres ont compris cela, tant mieux pour les Chinois et les Cafres, et tant pis pour l'intelligence des Allemands !

Au reste, la célébration du Premier Mai fut surtout critiquée pour les dépenses qu'elle impose aux syndicats, et, dit-on aussi, pour le peu d'efficacité qu'elle avait eu jusqu'ici. Les « chefs » syndicaux se trouvaient d'autant plus forts dans leur argumentation, qu'ils avaient réussi à empêcher la section allemande, au Congrès d'Amsterdam, de présenter une motion portant obligation de fêter le Premier Mai, et qu'ils auraient même failli forcer le Parti à faire un effort dans le sens de l'abolition du Premier Mai (1). D'ail-

(1) Dans la délégations allemandes à Amsterdam, ces chefs des

leurs, s'il est peut-être vrai que le Premier Mai n'a pas eu partout des succès lumineux, la faute en est surtout aux « chefs » des syndicats eux-mêmes, qui opposaient la force d'inertie et d'indifférence et même d'hostilité aux désirs des ouvriers, réclamant de leurs patrons le droit de fêter le Premier Mai. Quant aux dépenses redoutées par les dirigeants syndicaux, c'est une reculade pure et simple. Les dépenses que s'imposent les syndicats pour leurs fêtes de toutes sortes, jeux, danses, etc... seraient-elles de plus grande utilité pour eux que la célébration du Premier Mai ?

Mais l'absence de points de vue socialistes des grands-ducs du mouvement syndical allemand devait éclater plus fortement encore en traitant — ou plutôt maltraitant — la question de la *grève générale.*

Bœmelburg, député au Reichstag, rapporteur, commença par déclarer que, loin d'être un moyen d'éducation et d'action pratique, la grève générale ne pouvait être qu'extrêmement nuisible au prolétariat. Pour lui, la grève générale c'est l'antithèse de la propagande. Elle est synonyme d'automatisme utopique et n'a aucun sens. Il faudrait au moins qu'elle dure 20 ou 30 jours pour que la bourgeoisie put s'apercevoir de son existence ! Enfin il ajouta qu'il était ridicule d'être toujours en mouvement. En ce cas dit-il, — pour prendre un exemple de grève générale accessible à la compréhension du parti socialiste — si le gouvernement impérial vient à priver le prolétariat de son droit de suffrage, il ne serait nullement besoin de recourir à la grève générale, — car le prolétariat a des ressources admirables, infinies (...et non définies !) C'est de ce ton superficiel et emphatique — qui fut accueilli avec enthousiasme par la foule des délégués « sages et pondérés », — que la grève générale fut condamnée.

Il faut dire pourtant que l'idée trouva des défenseurs. S'ils ne développèrent pas la conception de la grève générale avec toute l'ampleur et toute la profondeur désirables, ils n'en furent pas moins des avocats dévoués, — tels que Schumann, des ouvriers des transports, Schwarz, des maçons, Kiesel,

---

syndicats avaient réussi à imposer au Parti un ordre du jour en ce sens.

des tabacs, et même deux champions du réformisme en Allemagne, le député von Elm et le sympathique secrétaire syndical de Munich, Johannes Timm, et d'autres encore. L'idée essentielle qui déterminait leur adhésion à la grève générale était, à la vérité, peu précise : « Il faut inspirer l'idéalisme au cœur de l'ouvrier, le persuader qu'il doit, le cas échéant, faire une grande grève générale, sans demander — même pendant une semaine, — aucun secours au syndicat ou au parti ! » Idée qui peut être soutenue, évidemment, mais trop partielle pour être invulnérable. Aussi les adversaires de la grève générale eurent-ils jeu facile en répliquant que leur conviction, à eux, était que les ouvriers allemands n'avaient point assez de cet idéalisme pour « chômer gratuitement » pendant tout une semaine : *pour cela*, ils jugeaient la grève générale une idée dangereuse.

La résolution présentée par Bömelburg fut votée. Elle disait que « le Congrès repoussait toute tentative ayant pour but de le lier à une tactique fixée et déterminée, comme la grève générale, et demandait en conséquence aux ouvriers organisés de s'y opposer énergiquement. » Cette motion, qui, tout en ne déterminant pas... déterminait toutefois la terreur blanche contre les propagandistes de la grève générale, fut acceptée par la presque totalité des votants : 7 voix seulement se prononcèrent contre. Elle caractérise suffisamment l'état d'esprit des syndicats allemands.

Nous ne devons pas abandonner cette discussion relative à la grève générale sans y relever quelques intempérances de langage, qui s'y donnèrent libre cours. La première est l'attaque dirigée contre les « hommes de lettres » du socialisme, ceux qui, par leur plume, par leur action littéraire, essaient d'agir sur l'action du prolétariat. Cette déclaration de guerre — stupide dans un mouvement qui compte Marx, Engels, Lassalle, Liebknecht, Kautsky — ne se borna pas aux seuls révolutionnaires : elle engloba les théoriciens du réformisme, Bernstein lui-même Cela juge les syndicaux d'Allemagne. Même les réformistes, auteurs d'une conception très pâle et très incolore de la grève générale, ne trouvent pas grâce ! Au lieu de reconnaître tout au moins aux hommes de science du socialisme un rôle d'éclaireurs des besoins et des tendances toujours mal définis et obscurs du prolé-

tariat, ils les détestent comme des troubles-fêtes qui leur font honte de leur quiétude et de leur pusallinimité, et qui dérangent, avec leur perpétuel mouvement d'idées parfois nouvelles, leur béatitude satisfaite d'hommes platement pratiques.

La seconde affirmation qu'il faut signaler, c'est le « besoin de tranquillité » dont est grandement assoiffé, au dire des chefs syndicaux, le mouvement syndical allemand... pour accroître le nombre de ses hommes et de ses thalers.

Ce qui résulte de cette détestable peur de tout mouvement, de tout risque, de toute entreprise un peu hasardeuse, on le devine sans peine. On en conclut que la tâche essentielle du mouvement syndical est de conserver les résultats réalisés, sans essayer d'en conquérir davantage. Défendre l'acquis, mais ne pas attaquer, ne pas entrer en guerre pour de nouvelles conquêtes ! Que le mouvement syndical n'ait pas de tendances socialistes, qu'il soit neutre, purement réformiste ! On va même, bien que secrètement, jusqu'à copier les dernières manifestations du trade unionisme anglais : dans l'ombre des nuits, on préconise des candidatures ouvrières, pacifiques et sans esprit de parti ; on ne tend rien moins qu'à la constitution d'un corporatisme brutal, égoïste et anti-révolutionnaire. On reconnaît officiellement l'Etat actuel, et on ne fait que lui demander de donner au syndicat une de ses fonctions — une fonction étatique qui est de constituer une sorte de bureau de renseignements pour la politique sociale en Allemagne : c'est pour cela que les syndicaux combattent tout rapprochement avec le parti socialiste ; ce dernier, bien que peu révolutionnaire (nous l'avons souvent démontré ici) reste cependant un parti d'*opposition* au gouvernement. Les « chefs » syndicaux, qui ne recherchent qu'une chose : avoir l'influence gouvernementale à leur service, ont évidemment du socialisme une conception particulière. Bien qu'en fait, la masse des syndiqués ait des opinions socialistes plus avancées, les « chefs » leur imposent leur politique d'accord avec les classes bourgeoises. Le bureaucratisme de la minorité des « chefs » écrase tout libre mouvement de la majorité des organisés. Les chefs sont révoquables, mais jamais révoqués.

On voit comme la question se pose en Allemagne. Tandis

qu'en France, le *syndicalisme révolutionnaire* représente l'intangibilité de la lutte de classes, en Allemagne le parti socialiste, non seulement ne reçoit pas l'impulsion des syndicats, mais doit combattre leur pacifisme et leur conservatisme. Le Congrès de Cologne va sans doute inaugurer une période de lutte ouverte entre les syndicats et le parti. Le parti est évidemment inférieur en nombre et en homogénéité, mais a plus d'idées directrices, malgré toutes ses fautes et ses erreurs. Il n'a certes pas cherché querelle. On ne peut que lui reprocher d'avoir trop longtemps favorisé ces tendances, alors qu'il ne ménageait pas les conceptions révolutionnaires. C'est malgré lui qu'il marche au combat, comme hébété et chancellant. Même maintenant, que le Congrès est fini, la plupart des journaux abondent en excuses et rectifications — ils défendent l'œuvre du Congrès ; ils s'en tirent comme ils peuvent ; ils déclarent que les antogonismes entre les deux conceptions du mouvement ouvrier en Allemagne ont leur source nécessaire dans les « buts divers » de ces deux tendances. Théorie concevable seulement pour celui qui envisage le mouvement syndical comme un mouvement purement bourgeois de petites réformes. Il nous semble tout de même impossible que le parti socialiste allemand — s'il entend rester tel — s'adonne à cette politique ouvrière d'inspiration et de sens bourgeois. La situation est cependant d'autant plus précaire que les syndicats jaunissants sont gouvernés par des « chefs » dits socialistes et membres du parti. Les « chefs » qui, à Cologne, ont eu la conduite que nous avons signalée sont, en effet, tous socialistes, et beaucoup députés du parti, tels que Robert Schmidt, Bömelburg, Legien, Hué, von Elm(1), etc... Ce dualisme rend impossible toute précision terminologique entre « syndicat » et « parti. »

La situation n'est pas claire. Le parti combattra-t-il vigoureusement l'esprit pacificiste des syndicats ? Nous ne pouvons passer sous silence cette affirmation déconcertante, que nous trouvons dans *tous* les articles sans exception parus dans la presse socialiste sur le Congrès, à savoir : que le parti et les syndicats sont d'accord sur toutes les questions

(1) Von Elm, bien que réformiste enragé, s'est signalé au congrès de Cologne par une conception assez juste de la grève générale.

essentielles ! Si cela est vrai, c'est la mort rapide du socialisme en Allemagne.

Assurément le réformisme bourgeois des syndicats allemands leur a procuré force numérique et force financière. Mais ils ont peur de perdre ainsi les fruits de tout ce long travail d'épargne. Ils poussent le sentiment de la responsabilité jusqu'au grotesque. D'autre part, les grèves ne réussissent plus. A qui la faute, sinon aux syndicats eux-mêmes, au détestable esprit de crainte avec lequel la lutte est engagée ou menée ? Sans doute, il faut tenir compte de la forte organisation des industriels allemands, de leur opiniâtreté à se défendre. Mais précisément cette résistance de la bourgeoisie aurait dû exaspérer le prolétariat organisé et lui inspirer les plus courageux sentiments révolutionnaires. Au lieu de cela, les syndicats ont perdu tout sens de l'action, toute énergie, toute virilité. C'est exactement le contrepied de ce qui — pour des raisons que nous ne pouvons pas exposer ici — se passe en France et Italie. Ici, les conceptions révolutionnaires, anti-légalitaires, anti-étatiques même, croient proportionnellement avec l'audace des ennemis de classe. En Allemagne, au contraire, la résistance éprouvée a rendu le mécanisme bureaucratique syndical inapte à la guerre, las et impuissant.

Assurément nous sommes sans inquiétude. Nous savons que les syndicats pacifistes d'Allemagne ne parviendront pas à combler le gouffre que le capitalisme creuse entre les classes, et surtout qu'ils ne le combleront pas avec les paperasses de leurs bureaux, de leurs accords de tarifs, de leurs pactes de trêves, et avec leurs désirs de paix et de tranquilité. Ils ne réussiront pas là où ont échoué de plus forts qu'eux : les gouvernements.

Robert Michels.

Marburg, fin juin 1905.

LES GRÈVES

FRANCE

La grève des mouleurs du département de la Seine.

Il n'est pas trop tard pour entretenir les lecteurs du *Mouvement Socialiste* de la grève générale des mouleurs et parties similaires du département de la Seine, qui a pris fin le 7 mai dernier. Cette grève présente quelques particularités, — qui tiennent surtout à son origine, à la puissance de l'organisation engagée, à sa résistance et surtout aux résultats immédiats peu satisfaisants obtenus — qu'il vaut la peine de signaler.

Deux syndicats — ouvrier et patronal — pour la troisième fois depuis 35 ans, se sont heurtés violemment dans un conflit départemental et ont donné tous deux la preuve d'une égale et opiniâtre résistance, le premier inspiré par le désir de maintenir et d'améliorer les résultats acquis, le second guidé par l'ambition de maintenir intacts son autorité et ses profits.

La situation matérielle des ouvriers mouleurs de la Seine diffère sensiblement de celle des autres professions de la métallurgie. Les salaires, pendant longtemps et encore de nos jours, sont restés bien au dessous de la moyenne obtenue généralement dans ces autres branches, malgré la longueur de l'apprentissage, la fatigue et les multiples inconvénients du métier.

Cette méconnaissance de la valeur professionnelle des mouleurs ne saurait s'expliquer autrement que par le fait que, bien que doué d'un certain art, le mouleur est soumis continuellement au contact de matières salissantes, qui s'opposent dans une certaine mesure à une propreté extérieure qui influe fatalement sur l'appréciation de son mérite.

Les fonderies en général, en raison de leur installation rudimentaire, sont les ateliers les plus réfractaires aux

mesures d'hygiène, et cela par la force de la routine et aussi, il serait puéril de le nier, par les difficultés d'éviter totalement la poussière et l'atmosphère malsain.

Cependant, depuis une vingtaine d'années, le syndicat qui conserva une régulière activité, apporta de réelles améliorations. Vaincu dans une grande grève générale en 1882, le syndicat entreprit une lutte incessante par l'action individuelle et en circonscrivant toujours les conflits à une seule maison.

Par cette tactique, le salaire minimum qui était en 1885 de 5 francs pour 10 heures de travail, était d'une façon générale de 6 francs en 1890. A cette époque, le syndicat résolut de fixer le principe du minimum à 6 fr. 50, et l'action individuelle et collective par atelier fut engagée à nouveau dans cette voie. Vers l'année 1897, ce minimum était enfin implicitement accepté par l'unanimité des patrons, qui subissaient bien à regret la pression syndicale.

Dans le courant de 1898, le minimum des salaires fut enfin fixé à 7 francs. En même temps une campagne ardente fut engagée pour la suppression du travail du dimanche.

La grande activité des travaux apporta à la première de ces décisions son puissant appoint. L'exigence des camarades syndiqués, au nombre de 900 sur 1.100 mouleurs, encouragés, il faut le dire, par un intérêt direct, arrivèrent bientôt au sommet de cette nouvelle graduation, et à l'exception de 200 à 250 mouleurs, l'obtention du minimum de 7 francs était en très bonne voie.

Malheureusement, un nuage apparut à l'horizon. Le repos hebdomadaire rencontrait de sérieuses résistances. Les patrons, invoquant jésuitiquement le fameux principe de liberté, parvinrent à gagner quelques égoïstes et 150 environ se retournèrent subitement vers l'organisation et l'attaquèrent cyniquement.

La corporation ne se laissa pas intimider par cette défection réellement dangereuse. Au mois de février 1900, une assemblée générale décida la suppression du travail du dimanche, sans aucune exception, et prit la résolution de consigner tous les mouleurs qui ne respecteraient pas la décision qui devait mettre fin à un abus intolérable.

Trois fonderies sur 40 s'insurgèrent contre cette réforme

et 80 adhérents furent radiés de l'organisation. Néanmoins, le succès fut complet, car, à de rares exceptions, quelques mois plus tard, le repos hebdomadaire était appliqué partout.

Dans le courant de cette même année, un nouvel élément qui fut très important dans la dernière grève, prit une extension considérable.

Les fonderies d'aluminium, n'occupant que quelques mouleurs, s'agrandissaient périodiquement. Les maisons Maillard et Corbin occupaient à elles seules 80 mouleurs, la maison Partin, à Puteaux, une centaine, d'autres fonderies se montaient, et les deux premières décidaient de s'installer plus spacieusement dans la banlieue.

Le syndicat ne voulut pas perdre le bénéfice d'un pareil essor, et tenant compte que ce métal n'était que moulé dans le département de la Seine, il résolut d'imposer des conditions de travail plus en rapport avec les bénéfices énormes réalisés par les exploiteurs et aussi avec le chômage périodique qui sévit dans ces fonderies.

Le personnel de ces maisons était unanimement syndiqué. Le minimum de 7 fr. 50 fut demandé et obtenu avec un peu d'insistance ; la journée de 10 heures et le repos hebdomadaire acceptés par les patrons.

En 1904, M. Corbin, installé à Noisy-le-Sec, ayant voulu implanter la participation aux bénéfices, cette philanthropique et captieuse proposition fut le signal d'un mouvement général dans l'aluminium. D'accord avec le syndicat, les personnels de toutes les fonderies demandèrent une augmentation générale de 50 centimes par jour et le minimum du salaire à 8 francs. Sous la spontanéité de cette demande et l'abondance de travaux, et aussi en tenant compte forcément de leurs énormes bénéfices, les 350 mouleurs d'aluminium obtinrent satisfaction sans cesser le travail.

Le coup était pénible pour les patrons. Aussi songèrent-ils à prendre leur revanche, à une prochaine occasion. Les ouvriers, connaissant ce dessein, restaient unis, et, mus par un sentiment de légitime défense, ils imposèrent aux patrons de n'embaucher que des ouvriers syndiqués. Les patrons durent s'exécuter.

Dans le courant du mois de juin, le syndicat, considérant que le minimum de 7 francs ne rencontrait que quelques

obstacles disséminés dans une partie des fonderies, prit la résolution de mettre fin à une situation équivoque, provoquant à chaque instant des difficultés qui devenaient onéreuses par leur succession.

Un referendum, organisé, du reste, au début de l'année, avait indiqué l'esprit unanime de la corporation, qui désirait, une fois pour toutes, faire reconnaître explicitement le minimum de 7 francs par les patrons.

Le syndicat patronal fut donc avisé de ces faits et prié de vouloir recevoir une délégation du syndicat ouvrier.

Une première rencontre eut lieu les jours suivants, dans laquelle les délégués ouvriers exposèrent, avec une prudente modération, les désirs formulés par la corporation.

Le bureau du syndicat patronal fit à ces exigences un accueil apparemment sympathique, et promit d'étudier avec *bienveillance* les désirs exposés.

Les partis se séparèrent donc après avoir exprimé leur intention de se rencontrer une deuxième fois, munis de pouvoir plus étendus, leur permettant de solutionner les questions posées.

Telle était la situation, ainsi que l'état d'esprit affiché par les patrons fondeurs, concernant les exigences de la corporation.

En présence de cette sympathie si peu usitée par les fondeurs, bon nombre de camarades, trop enclins encore à une naïve confiance, escomptaient la loyauté et la sincérité patronale, en espérant jouir bientôt et sans plus d'effort des satisfactions obtenues.

Or, vers le milieu du mois d'août, le syndicat des fondeurs en fer fut péniblement atteint par la trahison dévoilée de son indigne secrétaire, qui avait commis à l'égard de la caisse des indélicatesses virilement réprouvées.

Quelques mois de perturbation, et le syndicat, recouvrant tout le sang froid désirable, reprit son fonctionnement normal.

Cependant, le syndicat patronal, fort réjoui de ce triste incident, voulut à toute force bénéficier d'un désarroi qu'il espérait définitivement fatal à l'organisation ouvrière. Alors, la campagne de représailles fut commencée.

La fonderie Corbin, à Noisy-le-Sec, sans même tenter de voiler sa satisfaction et sa haine, congédia quelques mili-

tants, depuis longtemps visés, mais que la cohésion, momentanément négligée du personnel, avait maintenus pendant plusieurs années à l'atelier. Partout, en général, les employeurs qui avaient subi, pour la plupart, la puissance du syndicat, relevèrent orgueilleusement la tête et triomphaient insolemment d'un malaise qui n'existait en réalité plus.

Par une heureuse coïncidence, un essor général se manifesta dans la marche des travaux ; à Paris, c'était l'abondance.

Les exploiteurs virent ainsi tous les éléments leur servir. L'exploitation allait être fructueuse : du travail à volonté, du personnel désorganisé, sans la crainte de cet obsédant frein syndical qui s'opposait depuis tant d'années à la production *libre*, au travail aux pièces, aux longues veillées, *qui empêchait, en un mot, les ouvriers de... gagner de l'argent !*

Partout, avec une impudente frénésie, ce fut la danse patronale qui piétinait les principes syndicaux. Le repos hebdomadaire, si difficilement conquis, était compromis ; la journée de 10 heures semblait être inconnue ; les salaires, quotidiennement diminués, provoquaient, à chaque instant, des plaintes et des difficultés.

Dans le courant de janvier 1905, le conseil syndical envisagea froidement la situation et décida de tenter de reprendre avec les patrons la conversation suspendue, et de rappeler aux triomphateurs arrogants leurs promesses de... *bienveillance* et de loyauté.

Une assemblée générale, convoquée le 29 janvier, approuva la proposition du Conseil, et il fut décidé d'écrire au syndicat patronal, en lui soumettant à nouveau les revendications suivantes : 1° journée de 10 heures ; 2° minimum de salaire de 7 francs pour les mouleurs.

De plus en plus impatientée, l'assemblée manifesta sa volonté de fixer le 12 février comme délai accordé aux patrons pour se prononcer définitivement.

Informé le 30 janvier de ces décisions, le syndicat patronal ne daigna pas répondre à la lettre qui lui avait été adressée.

Une seconde lettre, plus pressante encore, parvint enfin à troubler la quiétude éphémère de ces heureux patrons, qui

se demandèrent si vraiment ils n'avaient pas exagéré leur joie de la ruine d'une organisation qui se redressait soudainement si menaçante.

Après quelques excuses vraiment ridicules, le secrétaire tenta alors de temporiser. Le délai consenti prenant fin le 12 février, la réponse déclarait avec bien des détours que le bureau patronal se réunissant le 15, il serait statué à cette date si la délégation ouvrière *serait* reçue à une réunion ultérieure. C'était donc un refus abrité derrière une ironique politesse.

Conformément à sa décision du 29 précédent, la corporation se réunit à nouveau le dimanche 12 février. Indignée de la réponse patronale, surexcitée par les représailles qui se poursuivaient, l'assemblée, après mûre discussion, décida que chaque atelier s'adresserait alors à son patron directement.

Des délégations, composées au moins de cinq membres, devaient se rendre le mardi matin 14 février au bureau et soumettraient les revendications suivantes : 1° la journée de 10 heures ; 2° le respect du repos hebdomadaire ; 3° le minimum de salaire à 7 francs pour les mouleurs ; et enfin, tenant compte de ce que l'obstination patronale nécessiterait peut être la cessation du travail, l'Assemblée intéressa l'unanimité des ouvriers de la fonderie en ajoutant à ses revendications l'augmentation générale de 0 fr. 50 par jour.

Seules les délégations désignées dans les réunions de maison, le 13 après le travail, devaient se rendre le lendemain à l'atelier. Une assemblée générale fut décidée pour le même jour, à 2 heures du soir. *C'était donc le chômage général décidé pour assurer la présence de tous les intéressés à la réunion.*

Conformément à ces dispositions, les délégations se présentèrent le mardi matin. Toutes reçurent à peu près la même réponse, qui se résumait en un refus catégorique.

A deux heures, tout le personnel des fonderies fut fidèle au rendez-vous ; 2.000 camarades écoutèrent dans un calme parfait, le compte rendu des délégations, et décidèrent ensuite à l'unanimité de maintenir leurs revendications et de les imposer par la grève.

Voilà la première période de cet important conflit. Elle méritait à mon avis, d'être exposée, car elle caractérise cette

grève et démontre les difficultés inouïes et insurmontables que la reconnaissance des syndicats ouvriers et indépendants rencontrera toujours de la part des exploitants. Elle témoigne également d'une force syndicale, consciente, tout au moins dans son ensemble, et lorsque les militants syndicalistes en auront envisagé les résultats, cet héroïque effort leur suggérera sans doute d'amères réflexions qui pourront être aussi d'utiles conseils.

La grève généralisée aux 45 fonderies de fer, d'acier, d'aluminium de la Seine se prolongea pendant trois mois. Une quinzaine de maisons occupant environ 400 grévistes cédèrent dans les premières quinzaines.

Le travail y était repris aussitôt satisfaction accordée, et les camarades s'imposaient, au bénéfice de la grève, de 2 francs par jour.

Les énergies s'affirmèrent, le dévouement et l'abnégation étaient admirables, mais les patrons étaient également résolus à la résistance.

L'extension du mouvement aux fonderies d'aluminium fut peut-être une faute. Quelques militants plus éclairés avaient tenté de s'y opposer, mais les succès passés et la prospérité de cette industrie avaient provoqué une confiance illimitée, très légitime il est vrai, contre laquelle tous les arguments venaient se briser.

Les fondeurs d'aluminium prirent la tête de la résistance. Blessés dans leur orgueil par diverses revendications qu'ils avaient dû subir, haineusement irrités de ne plus posséder le pouvoir d'embaucher et de débaucher selon leur caprice et leur rancune, ils bénéficièrent avec rage d'une situation exceptionnelle, dans laquelle ils espéraient se libérer de la *tyrannie syndicale*.

Alléchés par des conditions relativement favorables grâce aux efforts de l'organisation, quelques traitres tentèrent d'abandonner la lutte et d'entraîner les timorés. Leur première manœuvre ne réussit pas et eux-mêmes n'osèrent pas trahir ouvertement.

Cependant les employeurs déçus dans leurs espérances, honteux de leurs prétentieuses prévisions dirigèrent toute leur haine contre l'organisation qui était, déclaraient-ils, un danger permanent contre les ouvriers et les patrons.

Les moyens les plus vils furent employés pour jeter la confusion et créer un esprit de défiance à l'égard de ses administrateurs, à la faveur des incidents qui s'étaient produits dans le passé.

Chaque délégation ouvrière qui se présentait auprès d'un patron, et appelée par lui, était contrainte d'écouter une longue théorie sur la manière d'organiser la grève. On ne critiquait plus l'organisation pour avoir pris la responsabilité de la grève, mais on s'évertuait à indiquer les moyens plus efficaces qu'elle aurait dû employer pour en assurer le succès.

Cependant, rien n'y fit, et, pendant huit semaines, les manœuvres patronales ne parvinrent pas à égrener une seule volonté ni à surprendre aucune bonne foi.

Unis dans un suprême désir de préservation et de vengeance, les patrons fondeurs surent maintenir entre eux une cohésion, déterminée exclusivement par la résistance au syndicat.

Plusieurs employeurs eurent recours à la solidarité pour faire face aux échéances, et bientôt le syndicat patronal ne fut plus que l'instrument de quelques puissants exploiteurs, qui abusaient de la faiblesse des autres pour leur imposer leur volonté décidément onéreuse.

Certains fondeurs, dont l'unanimité du personnel avait le minimum de 7 francs avant la grève, ne furent pas les moins intransigeants pour s'opposer à un principe qui ne leur aurait rien coûté, tout en les mettant à l'abri de la concurrence basée sur le salaire.

En un mot, ce fut uniquement un esprit d'autorité et de représailles qui anima la classe patronale, qui espérait enfin se libérer de la puissance syndicale, contre laquelle tous les exploiteurs de la fonderie ont lutté depuis plus de quarante années.

Enfin, des moments plus difficiles apparurent.

Neuf semaines de lutte et de privations avaient accompli leur œuvre fatale de dépression.

Une concession de 25 centimes sur les 50 centimes d'augmentation primitivement demandés fut consentie par le syndicat.

Une suprême manœuvre des fondeurs d'aluminium décida quelques traîtres à dévoiler leur lâcheté en entraînant

quelques inconscients. Le syndicat para ce coup, en décidant la cessation des hostilités dans les fonderies d'aluminium, ce qui lui parut le seul moyen de sauver le bénéfice de tant d'efforts et de quelques avantages si difficilement arrachés.

L'importante fonderie Piat accordait satisfaction le 17 avril, et les 150 grévistes reprenaient victorieusement le travail le 18.

La lutte se poursuivit donc jusqu'au 7 sans nouvelle défection ; mais, à cette date, toute résistance était devenue très pénible et inutile.

Environ 400 grévistes avaient obtenu satisfaction, 400 avaient abandonné la lutte, 300 étaient occupés dans d'autres professions attendant l'issue du conflit, 200 autres avaient quitté Paris et 700 restaient en lutte. La grève fut donc cessée sans conditions dans 25 fonderies sur 45.

Au début de la grève, le syndicat patronal tenta d'inaugurer le principe de la rupture du contrat de louage par le fait de la grève.

Cinq cents grévistes furent appelés, le 21 février, devant le Conseil des prud'hommes pour se voir réclamer la bagatelle de 250 francs de dommages-intérêts pour n'avoir pas prévenu leur patron, le 7 février, qu'ils se mettraient en grève le 14.

Cette assignation permit aux grévistes d'organiser dans Paris une mémorable manifestation, pour laquelle le préfet Lépine fit valoir son insolente stratégie et les policiers leur féroce et servile brutalité. Le drapeau rouge fut déployé, et les brutes policières ne purent parvenir, malgré leur nombre, à s'en emparer.

La corporation décida de faire défaut à ces citations, en considérant que le Conseil des prud'hommes, comme toute autre juridiction, n'avait pas à se prononcer sur le droit de grève, qui est acquis, non parce que codifié mais par l'usage qui en est fait et la volonté et la conscience des travailleurs de l'imposer.

Nous devons dire que l'attitude des réfractaires à l'assignation prud'homale ne fut pas approuvée sans réserve par une grande partie des conseillers prud'hommes ouvriers qui voyaient, dans cette affaire, non pas un grand principe atteint, une grande liberté diminuée, mais simplement l'oc-

casion de rédiger des considérants juridiques qui auraient pu sauvegarder des réputations !

Plusieurs autres manifestations très violentes, illustrèrent ce conflit. A Puteaux, notamment, où une dizaine de gendarmes et autant d'agents de ville furent désarmés et malmenés par les grévistes surexcités, qui, paisiblement, venaient d'assister avec leur famille à une conférence-concert.

Une instruction fut ouverte sur ces faits, mais il fut impossible d'établir la préméditation, qui n'existait pas, ainsi que les responsabilités personnelles qui auraient dû s'appliquer à 200 grévistes.

A Noisy-le-Sec, le patron Corbin avait armé ses quelques renégats, et 3 grévistes furent grièvement blessés, en allant porter une convocation à ces inconscients.

Une dizaine de camarades furent arrêtés pour entrave à la liberté du travail, rébellion contre la police, etc.

En un mot, en toute circonstance, la police se montra, sans aucune provocation, l'ennemie déclarée des grévistes. Les abords de la Bourse du travail furent, pendant trois mois, souillés par les gardes à pied et à cheval, policiers et mouchards qui provoquaient pour sévir.

Par contre, un vaste mouvement de solidarité s'est affirmé pendant cette grève. Bien que la situation financière du syndicat fut très précaire la veille du conflit, soixante-cinq mille francs de secours furent régulièrement distribués. La *Fédération des mouleurs*, à laquelle le syndicat est adhérent, versa la somme de 25.000 francs.

En résumé, la grève des mouleurs du département de la Seine, en n'envisageant que les résultats immédiats obtenus, ne peut être considérée comme une victoire.

Cependant, en songeant aux difficultés multiples que rencontre l'existence à Paris, la fermeture, pendant trois mois, d'une trentaine d'ateliers en pleine période d'activité est un signe de *volonté* et d'*énergie*, qui laissera, pendant de longues années, des empreintes pénibles dans la mémoire patronale.

La soif de vengeance que nos exploiteurs ont implacablement assouvie contre les hommes qu'ils considéraient comme indépendants, la liste des dangereux qu'ils ont dressée avec plus de haine que de sens d'appréciation, leur préten-

tion de ne tenir aucun compte des résultats acquis avant la grève, produiront bientôt une violente réprobation, qui ralliera à l'organisation ceux-là même qui, en ce moment, sous l'empire de la peur et de la menace, semblent les plus soumis.

L'esprit syndical est, du reste, profondément ancré chez les mouleurs parisiens, et si les défections relativement nombreuses, constatées après la grève, amoindrissent numériquement le syndicat, elles n'enlèvent rien à son activité ni à sa force morale. Elles ne sont que les fluctuations coutumières et fatales, qui attirent les inconscients et les faibles vers une force qu'ils croient protectrice. Mais le syndicat sera bientôt leur refuge, lorsqu'ils auront à nouveau constaté sa puissance et qu'ils le sentiront apte à recommencer de nouvelles et plus fructueuses luttes.

Raoul Lenoir,

Secrétaire de la Fédération des mouleurs.

La grève de Vizille et le tissage lyonnais.

Depuis le 3 mars 1905, les ouvrières employées à l'usine de soieries Duplan et Cie, de Vizille, sont en grève. Mais il serait faux de considérer cette date comme marquant le début du conflit.

On se trouve, je crois, en présence d'un fait très fréquent dans la production de la soierie : l'inégalité dans la répartition du travail, pendant le courant de l'année. Cette inégalité tient en grande partie à la nature même de la production de la soierie. Un fabricant peut produire sur commission, c'est-à-dire quand un commissionnaire ou une maison de Paris lui confie une commande — ou en stock, c'est-à-dire sans attendre la commande. Chacun de ces procédés a ses avantages. La « commission » ne nécessite pas, comme le stock, une organisation commerciale perfectionnée. En revanche, si les suppléments sont décommandés, le fabricant se trouve affligé de « queues », dont le producteur de

stock se serait peut-être débarrassé. Quoi qu'il en soit, les fabricants lyonnais ne travaillent guère que sur commande. Mais ces commandes n'arrivent pas d'une manière à peu près égale pendant toute l'année. Elles se concentrent au contraire à certaines époques ; pour la saison d'été, elles arrivent au début de l'hiver et pour la saison d'hiver au début de l'été. C'est grâce à cette irrégularité du travail que s'est maintenu dans la région lyonnaise et stéphanoise le petit atelier familial. Cette organisation offre de grands avantages au fabricant lyonnais. Très souvent celui-ci est un simple marchand qui achète le fil, confie la confection du tissu à des chefs de petits ateliers et revend le tissu. Au moment de presse, il est toujours sûr de trouver tous les artisans qui lui sont nécessaires. Pendant la morte saison, il ne fait travailler personne, et personne ne réclame. Il n'a pas d'usine ; les gens qu'il fait travailler sont disséminés en ville ou dans la campagne ; et les longs chômages passent ainsi inaperçus... pour le patron. On comprend que les fabricants de soierie aient longtemps et sincèrement vanté la « souplesse » d'une telle organisation. Le prolétariat concentré dans les usines est moins malléable et commode. C'est ce qu'ont pu constater MM. Duplan et Cie.

Au début de 1905, les Duplan, qui avaient obtenu en 1904 l'autorisation de faire travailler leurs ouvriers deux heures supplémentaires, demandèrent à l'inspecteur du travail de Grenoble celle de prolonger la journée de travail d'une heure seulement, mais pendant 60 jours. Après avoir consulté la Chambre Syndicale des ouvriers et ouvrières en soierie, l'inspecteur n'accorda l'autorisation demandée que pour un mois.

Il semble donc qu'à ce moment-là le travail ne manquait pas à l'usine. Mais, à partir de février, un ralentissement se produisit. A mesure que les pièces de mousseline étaient rendues, le personnel travaillant aux pièces, qui les fabriquait, était congédié ; et bientôt il y eut une centaine de chômeurs.

C'est alors, en présence de ce véritable lock-out, que les ouvrières se réunirent, le 3 mars, et par 147 voix contre 4 votèrent la cessation du travail. Pourtant, la Chambre syndicale « envoya une délégation qui fut très grossière-

ment reçue pour demander, tout simplement, de partager le travail en cours entre tout le personnel ».

Le 15 mars, la citoyenne Vve Baud, secrétaire de la Chambre syndicale, et quatre déléguées se rendaient chez le juge de paix de Vizille, sur une invitation de celui-ci, en vue d'une tentative de conciliation et d'arbitrage. Mais les patrons ayant déclaré « ne pouvoir accepter » l'invitation du juge, celui-ci dut simplement dresser un procès-verbal de refus de conciliation.

Jusqu'à ce moment, la seule cause de conflit était le chômage forcé ; le seul point en discussion, la répartition du travail. En avril, la situation se complique. Dans une assemblée générale, les ouvrières demandent le renvoi du directeur. De leur côté, les patrons proposent des tarifs qui diminuent les salaires de 50 à 75 0/0. Et comme les grévistes refusent ces tarifs, le juge de paix invite de nouveau les intéressés, « à l'effet de s'entendre sur une enquête et un arbitrage par l'intermédiaire de M. le Préfet sur les différends qui ont occasionné la grève ». Cette fois, tout le monde est exact au rendez-vous, et M. Eugène Courthial, industriel à Chatte, est désigné comme commissaire enquêteur par le préfet de l'Isère.

Le 19 avril, M. Courthial remet son rapport. En voici le résumé :

C'est l'arrêt de 100 métiers de mousseline qui est la cause première de la grève. Les Duplan justifient cet arrêt par l'impossibilité de faire accepter aux ouvrières une diminution des façons ou plus justement par l'assurance où ils étaient que cette diminution, si elle était proposée, ne serait pas acceptée. Le commissaire enquêteur met en présence les propositions des patrons et celles des ouvriers. Les patrons acceptent d'ouvrir leurs ateliers et d'occuper tous les métiers, même les métiers mousselines. Ils demandent seulement de n'occuper leur personnel qu'au fur et à mesure que les métiers seraient prêts. » Et les ouvrières reconnaissent la nécessité d'accorder à leurs patrons « le temps nécessaire pour occuper tout le personnel ». Sur ce point — qui est la cause première de la grève — l'accord est donc parfait. Mais les patrons se refusent à fabriquer les mousselines aux tarifs précédents ; ils proposent les tarifs de Voiron ou d'ailleurs. M. Courthial note que les tarifs auxquels fai-

saient travailler les Duplan étaient en effet les plus élevés de la région.

Les ouvrières demandent le renvoi du directeur et le maintien des tarifs antérieurs.

Le commissaire enquêteur ne se reconnaît pas le droit de se prononcer sur le directeur et s'en remet là-dessus « à la bonne volonté des patrons et à leur désir de mettre fin immédiatement à la crise. » Il propose qu'un prix de façon soit arbitré entre le plus bas et le plus élevé des prix payés dans la région. Le plus bas est celui que MM. Duplan désignent d'une façon spéciale, celui de Voiron.

Six jours après, le juge de paix convoque à nouveau les parties pour s'entendre. La base de la discussion doit être le rapport Courthial. Les grévistes répondent à l'invitation du juge. Mais, MM. Duplan et Cie déclarent qu'il leur est tout à fait impossible d'être à Vizille ce jour-là. Ils demandent la fixation d'un prix de façon par un arbitre désigné par M. le préfet, et ils déclarèrent soumettre la question du maintien ou du renvoi du directeur à l'arbitrage amiable d'un fonctionnaire de l'ordre judiciaire, soit du tribunal de commerce, soit du tribunal civil également désigné par le préfet. Le juge, obligé de rédiger un procès-verbal constatant que les patrons repoussent toute conciliation remarque en outre que la proposition des Duplan est contraire à l'article 7 de la loi du 27 décembre 1892, qui porte désignation de l'arbitre par les parties.

Pendant les mois de mai et de juin, aucun fait saillant ne se produit. Enfin, surviennent les faits que relate le *Droit du peuple* du 24 juin :

Contrairement à ce que plusieurs journaux locaux ont annoncé dans leurs numéros d'hier, la grève lock-out de l'usine Duplan et Cie, de Vizille n'est pas encore terminée et l'on ne saurait trop mettre en garde le prolétariat contre les communiqués officiels de ce genre, qui tendent à leurrer les travailleurs et leur faire abandonner cette étroite union qui a fait leur force et qui leur permettra de rentrer la tête haute à l'usine, avec la conscience du devoir accompli, malgré les souffrances, malgré les manœuvres plus ou moins tendancieuses et intéressées de certains individus.

Voici, à la vérité, ce qui s'est passé exactement : Mercredi, à la suite d'une réunion des propriétaires co-associés de l'usine pré-

citée, le Maire de Vizille, profitant de la présence de M. Duplan qui se rendait au bourg d'Oisans, eut une entrevue avec ce dernier au sujet du conflit qui dure depuis cent-dix jours dans la commune, par la volonté des employeurs.

A la suite de cette entrevue, par l'entremise de M. X., dont la fabrique de cartonnages est voisine de celle qui il y a plus de 3 mois, a fermé ses portes, M. Duplan faisait demander à quelles conditions son personnel entendait reprendre le travail, car par suite d'une opposition à la mise en vente (?) de l'usine, vente qui était annoncée pour le 27 courant, il pensait reprendre son industrie.

La réponse des salariés fut ce qu'elle était déjà à la cessation du travail votée le 3 mars dernier : « Du travail pour tous, sans exception, et sans aucune diminution de salaires, avec réserves sur le maintien ou le renvoi du directeur ».

M. Duplan convoqua alors la délégation du personnel, hier jeudi, à 4 heures de l'après-midi, à l'usine, pour rentrer en pourparlers.

Cette dernière, ayant à sa tête la citoyenne veuve Baud, la dévouée secrétaire de la Chambre syndicale, se rendit à cette invitation accompagnée par M. Peyron.

Après une discussion qui ne dura pas moins d'une demi heure, M. Duplan reconnaissant la légitimité des justes réclamations de ses salariés, et sans toutefois prendre une décision formelle, demanda à ce que la délégation veuille bien avoir l'obligeance de lui faire parvenir — au plus tôt — la liste des ouvrières et ouvriers disponibles, avec l'indication de leurs spécialités respectives dans le tissage, pour savoir de quelle façon il pourrait reprendre son personnel, en réouvrant son usine, et assurer sa production et prendre les ordres de sa clientèle.

C'est ce qui fut le soir même, nous a-t-on dit ; mais les ouvrières travaillant dans d'autres usines de Vizille, ou de la région, n'ont pu s'engager à abandonner encore le travail, faute que leurs autres camarades qui sont restées à chômer ne seraient point toutes occupées, et que MM. Duplan et Cie n'auraient point fourni leur réponse définitive d'accorder satisfaction à ce qui lui a été très raisonnablement demandé.

Voici aussi fidèlement que possible, la situation résumée, et si l'on peut déjà prévoir la réouverture de l'usine Duplan et Cie, l'on doit aussi ajouter que les grévistes, par force, sont toujours aussi solidaires les unes des autres, et que, grâce à leur vaillante énergie qui ne s'est point démentie un instant pendant près de quatre mois, grâce à leur esprit toujours en éveil pour répondre encore aujourd'hui, s'il le fallait, à de nouvelles attaques inconscientes, l'action syndicale aura une nouvelle victoire à inscrire au Livre d'Or du prolétariat organisé.

Quelques « incidents » se sont naturellement produits au cours de la « grève ». A la suite de manifestations quotidiennes organisées par le prolétariat vizillois devant l'usine, les troupes ont été appelées. Elles ont campé dans l'usine pendant la seconde quinzaine d'avril et jusqu'au 7 mai. Cinq femmes grévistes et un homme non gréviste ont comparu devant le tribunal correctionnel. Les cinq femmes ont été condamnées à 24 heures, 48 heures, 6 jours et 12 jours, l'homme à 20 jours de prison avec application de la loi de sursis.

Enfin, le fait suivant est intéressant à noter. Un industriel de l'Ain, de passage à Vizille, avait embauché quelques ouvrières. Le 7 avril, il confirme ses propositions. Mais le 9, il déclare ne pouvoir embaucher les dix ouvrières en question que si leur certificat porte la mention « libre de tout engagement », et toutes les dix dès ls cessation de la grève. « L'entente » de sa maison de n'embaucher que dans ces conditions s'étend « comme on vient de lui expliquer » à un très grand nombre de fabricants. Il s'en déclare d'ailleurs vivement contrarié.

Il est inutile d'ajouter qu'à l'usine Duplan on refuse de délivrer le certificat exigé. N'y a-t-il pas là une entrave à la liberté des patrons et des ouvriers ?

Tel est le rapide historique de ce lock-out. Trois périodes se dessinent :

1° La période des commandes pour l'été. Le travail abonde. Il faut des heures supplémentaires. Il n'est pas question de baisser les tarifs. Ne vaut-il pas mieux d'ailleurs travailler beaucoup pendant quelque temps et chômer ensuite? Les nécessités de la production et l'intérêt des employeurs, qui leur faisaient si hautement apprécier les avantages du petit atelier privé les poussent donc à agir de même avec le personnel des usines.

2° Période de ralentissement général et, chez les Duplan, de chômage forcé. C'est la période du conflit.

3° Période de renouvellement des commandes pour l'hiver. Les patrons semblent devenir d'humeur plus facile et l'entente paraît renaître.

Il y a lock-out et grève à la fois, grève de solidarité. Pendant plus de trois mois, deux cents femmes se sont, par solidarite, condamnées à la misère. Ce qui leur paraissait atta-

qué et ce qu'elles ont voulu sauver même contre des blocards — car il paraît que patrons et directeurs sont de fervents défenseurs de la République — c'est leur jeune organisation syndicale. C'est aussi leurs salaires déjà très réduits, à peine suffisants et que l'on voudrait réduire encore.

Pour défendre d'une manière plus efficace leur situation économique et l'œuvre syndicale commencée, tous les ouvriers du tissage régional ont fondé, au Congrès tenu à Lyon les 25, 26 et 27 mai 1905, une *Union des syndicats du tissage de la région lyonnaise*, qui renforcera en les groupant les syndicats déjà existants. C'est l'œuvre principale de ce congrès, qui a voté aussi un ordre du jour fixant à 3 fr. 50 pour un métier et 4 fr. 50 pour deux métiers le salaire minimum, et un autre réclamant la journée de huit heures.

Cette Union, qui assurera la résistance en cas de grève, doit permettre aux syndiqués, dans la pensée des congressites, de s'opposer à l'immigration de la fabrique à la campagne ou à l'étranger. Cet exode dans des régions où la main d'œuvre est à bas prix, fait baisser en effet les salaires urbains. « Il s'agit, dit l'ordre du jour, pour arrêter cet état de choses, que nous prenions tout de suite toute mesure à cet effet, soit en organisant par tous les moyens une propagande acharnée, afin de convaincre, avec preuves à l'appui, toutes les municipalités qui pourront avoir des autorisations à accorder pour la construction d'usines de tissage dans leur localité, que c'est à la misère qu'elles permettraient de rentrer dans le pays en y laissant implanter une industrie qui ne nourrit pas ceux qu'elle occupe, même en défi de toutes les promesses mensongères et calculées, qui ne seront que de la duperie, laquelle sera bientôt reconnue par ceux qui auraient eu la naïveté de s'y laisser prendre. Et il faudra, en outre, que nous soyons reliés de près avec les organisations à l'étranger, afin que nos camarades d'au-delà les frontières ne travaillent pas à vil prix, favorisant ainsi l'exploitation des ouvriers français par les négociants lyonnais. »

Pourquoi donc, à l'ouverture du Congrès, a-t-on voté à MM. Morel, Augagneur et Colliard, auteurs ou défenseurs de la proposition de relever de 2 francs à 2 fr. 40 et à 7 fr. 50 le tarif minimum sur les soieries pures, l'adresse suivante : « Lyon, 25 mai. Congrès régional tissage des soieries,

représentant 16 centres, 40.000 tisseurs, espère que députés de la région prendront énergiquement défense intérêts du prolétariat soyeux souffrant d'une misère effroyable et que la Chambre voudra, par une prompte décision, y mettre un terme. »

Vraiment, on ne reconnaît point là les ouvriers qui ont voulu développer dans la région lyonnaise la solidarité prolétarienne, qui ont nettement parlé, à propos de la journée de huit heures, d'action directe, et qui ont déclaré dans une réunion publique, le samedi 27 mai, que « même dans le cas où les droits seraient votés, c'est le patron qui encaisserait le bénéfice, sans appeler l'ouvrier au partage ».

Il y avait à choisir entre deux remèdes à la situation du prolétariat lyonnais.

Le premier est celui dans lequel le Congrès a eu, sans doute, la plus grande confiance, puisqu'il a fondé l'Union régionale du tissage : l'organisation des ouvriers en vue de la lutte de classe. C'est l'essence même de l'esprit socialiste. Il ne réforme pas seulement les conditions *extérieures* dans lesquelles vit le prolétariat ; il crée à l'*intérieur* du prolétariat un organisme nouveau ; il n'oppose pas les ouvriers étrangers aux ouvriers français, il les unit tous dans la conscience d'intérêts communs. A vrai dire, ce n'est pas un remède, mais l'œuvre caractéristique d'un prolétariat qui s'émancipe et s'organise.

Le second est le remède législatif et protectionniste, le relèvement du tarif des douanes. C'est vraiment un « remède » et un remède anti-socialiste. N'implique-t-il pas l'affirmation d'une *solidarité entre patrons et ouvriers*. — et d'une opposition d'intérêts au contraire entre ouvriers français et ouvriers étrangers ?

Telle n'a point été, assurément, la pensée de ceux qui ont voté, à Lyon, l'adresse protectionniste. Ils pensent que le régime de 1895 profite aux patrons et qu'un relèvement du tarif obligeant ceux-ci à faire travailler les ouvriers français, les empêcherait de peser sur les salaires de France de tout le poids des bas salaires de l'étranger. Mais, vraiment, pensent-ils que les fabricants soient imprévoyants, naïfs ou généreux au point de mener une campagne pour obtenir une réforme qui se retournerait contre eux ?

Nous ne discuterons pas aujourd'hui la proposition Morel

en elle-même (1), qui nous paraît relever surtout de l'économie électorale (2). Nous nous contenterons de signaler aux syndicats lyonnais l'équivoque que leur adresse fait naître, puisqu'ils semblent y accepter une solidarité et une opposition qu'ils rejettent toutes deux de tout leur cœur.

O. LACROYE.

---

(1) Disons seulement que nous n'acceptons, à aucun point de vue, la guerre de tarifs que proposent MM. Morel et ses collègues.

(2) La liste des 54 collègues qui ont signé la proposition Morel est intéressante à lire. Toutes les couleurs, toutes les nuances s'y retrouvent dans une chatoyante fraternité. Rarement on vit un tel mélange de messieurs et de citoyens : M. Fleury Ravarin, le citoyen de Pressensé, M. Audiffred, le citoyen Briand, M. de Gailhard, Bancel, le citoyen Zévaès, M. Lafferre, M. de Ramel, le citoyen Benezech, etc... C'est que la question est une question d'économie régionale. Et sur ces questions-là il n'y a plus de révolutionnaires ni de réformistes, de radicaux ni de modérés, de républicains ni de monarchistes... Y a-t-il des protectionnistes et des libre-échangistes ? Il y a surtout des députés.

ALLEMAGNE

A propos de la grève de la Ruhr

Loin de l'Allemagne, retenu à Bruxelles par une série de conférences que j'ai données à l'Université Nouvelle, ce n'est que tardivement que j'ai eu connaissance du n° 18 du *Korrespondenzblatt* de la Commission générale des syndicats allemands, où l'on s'occupe, sur un ton aigre doux, de l'article que j'ai publié dans le *Mouvement socialiste* du 1er avril sur la grève générale de la Ruhr. Les « neutralistes » ne sont pas contents de ma manière de juger leur « neutralité ».

Je dois leur répondre. Non que l'auteur du filet que je relève ait cherché à réfuter sérieusement mes opinions ! Loin de là ! Mais en donnant comme titre à son article : « Comme on fait une correspondance pour l'étranger », il a déformé, dénaturé ce que j'ai écrit... quand il n'a pas inventé de toutes pièces.

A part quelques inexactitudes d'ordre... géographique (1) et des nuances insuffisamment rendues par la révision de mon français — je n'ai pu relire moi-même les épreuves — j'entends prendre, de tout ce que j'ai écrit dans le *Mouvement Socialiste*, l'entière responsabilité.

Je ne suis pas d'ailleurs le seul à juger que la grève des mineurs de la Rhur a misérablement échoué, en partie par la faute des « chefs ». Je ne suis pas le seul à constater que la conduite de ces « chefs » a non seulement été faible et regrettable. mais encore dictée par le pire esprit bureaucratique et oligarchique.

Il n'y a qu'à lire, pour se convaincre que d'autres aussi apprécient comme moi les faits que j'ai relevés, les contro-

---

(1) L'article se trouvait daté des endroits divers où il avait été composé : Elberfeld et le Bassin de la Ruhr. Typographiquement on a imprimé comme si Elberfeld était dans le bassin de la Ruhr. C'est de cette erreur... typographique que triomphe notre auteur. On voit à quel point il se trouvait à court d'arguments !

verses survenues entre les « neutralistes » et la *Leipziger Volkszeitung*, où le camarade Konrad Haenisch a écrit sur ce sujet de si vigoureux articles. Je n'ai encore qu'à me souvenir de tout ce que j'ai entendu, pendant une tournée de propagande *sur les lieux*. Je suis tout prêt à transmettre à l'organe officiel des « neutralistes », s'il y tient, des jugements autrement âpres, prononcés par des ouvriers de ma connaissance, sur la façon dont a été menée la grève. Enfin, je n'ai qu'à rappeler, pour me trouver des compagnons dans ma manière d'apprécier les événements de la Ruhr, le jugement de camarades de l'étranger, qui ont envisagé les faits sous le même angle que moi : je citerai, entre autres, le bon article que notre camarade hollandais, mon excellent ami Anton Pannekoeck, a publié dans la revue *De Nieuwe Tijd*.

Mais venons au fait. Le polémiste du *Korrespondenzblatt* compte évidemment, — pour produire son effet — sur l'insuffisance d'instruction reçue par ses lecteurs ouvriers dans les écoles élémentaires de l'Allemagne, et qui ne leur permet pas de contrôler sa critique par la lecture du *Mouvement Socialiste*. C'est fort de cette situation qu'il a pu exercer son art de traducteur aussi... librement.

Qu'aurais-je donc écrit, d'après mon censeur ? Selon lui, j'aurais dit (c'est un fait connu que « réformistes » et « neutralistes » sont les ennemis acharnés de tout *auto da fe* dans le parti) que le « chef » Hué avait commis... la bêtise (Streich) de faire un discours de trois heures au Reichstag. Or, j'ai simplement parlé du citoyen Hué, mais n'ai soufflé mot de la « bêtise ». — Bien plus ! j'aurais dit que les défenseurs de l'étatisme, dans nos rangs, n'ont aucune conception juste de la pratique ; que l'alliance des socialistes avec les autres mineurs (le mot « socialistes » mis entre guillemets) avait suscité des « blâmes incroyables » ; et que les ouvriers allemands n'avaient pas appris à « se défendre » contre leurs « chefs ». Or, j'ai non pas contesté aux tenants de l'étatisme la pratique... de leur pratique, mais la pratique de la méthode marxiste et de l'histoire. Souligner par des guillemets le mot « socialistes » revenait, pour moi, à signaler que les « neutralistes », bien que faisant tout pour ne pas être désignés comme socialistes, reçoivent partout, mal-

gré eux, cette désignation plutôt honorifique. Enfin, j'ai simplement proclamé la nécessité pour les ouvriers *de se passer* de leurs chefs, en désaccord avec eux, — assertion que j'émets en me plaçant sur le terrain fondamental des principes socialistes (subordination des élus au parti et révocabilité de toute fonction de « chef »).

On le voit, la traduction — du reste plus qu'incomplète — que l'auteur de l'article sauveur a tentée de ma correspondance du *Mouvement Socialiste* semble bien faite pour faire monter au visage des « chefs » contents d'eux-mêmes, la rougeur du courroux contre un critique qui a osé leur dire la vérité ! C'est une traduction *ad usum Delphinorum*.

Evidemment, le *Korrespondenzblatt* a raison de se plaindre des mauvaises correspondances internationales. Et la rédaction du *Mouvement Socialiste* doit lui savoir gré de son attention ! Mais il ferait tout de même mieux de veiller aux siennes, « correspondances internationales ». En veut-on une preuve ? Et une tout à fait intéressante ?

Dans le numéro 3 de cette année, il a publié un article sur le cinquième congrès syndical italien, tenu à Gênes. L'article, signé de Gênes, était très certainement écrit par un « chef » allemand, qui ne cache pas son aversion contre les idées ouvrières modernes, y compris la grève générale. On lit, textuellement : « La question de la grève générale fut également discutée. A neuf voix de majorité, on a voté une résolution de la Bourse du Travail de Milan, qui, à certaines conditions exceptionnelles (bedingungsweise) s'y est déclarée favorable. Très probablement, les congressistes n'étaient pas très édifiés sur « l'expérimentation » de la récente grève générale. C'est ce que prouve la grande minorité qui s'affirma sur cette résolution. »

Eh bien, c'est là un exposé des plus faux ! On ne peut concevoir une telle falsification, que lorsqu'on sait combien les nerfs des dirigeants du monde syndical allemand sont sensibles à l'idée de grève générale et quel intérêt primordial ils ont à laisser croire aux ouvriers d'Allemagne que les prolétaires des autres pays repoussent ce « moyen de force ».

En fait, les choses se sont passées, à Gênes, d'une façon diamétralement opposée. La question de la grève générale

n'y a pas été « également », mais *surtout* discutée : elle formait peut-être même le point le plus important de l'ordre du jour. Quant à ces « certaines conditions » dont parle le *Korrespondenzblatt*, auxquelles le Congrès aurait subordonné son adhésion à la grève générale, elles n'ont pas le sens restrictif que l'auteur de l'article veut leur donner, toujours pour abuser son public allemand.

Ces « conditions » consistent en ceci : le prolétariat organisé d'Italie s'est *formellement* engagé à déclarer la grève générale toutes les fois que la politique officielle des classes dominantes ferait usage des armes dans les conflits entre le capital et le travail. C'est ce que l'*Avanti !* traduisait en disant que pareil engagement valait proclamation de la grève générale comme moyen normal de lutte du prolétariat contre la bourgeoisie.

Enfin pour ce qui est de la forte minorité que le *Korrespondenzblatt* qualifie de rebelle à l'idée de grève générale, y était-elle en fait opposée ? Pas le moins du monde ! Tout en combattant la forme de la résolution proposée par la Fédération milanaise, elle a professé, à maintes reprises et à haute voix, n'être point contraire à l'idée de la grève générale en elle-même. Dans tout le Congrès, pas une seule parole ne s'est élevée répudiant la grève générale.

Mais toutes ces vérités, *il ne fallait pas* que les ouvriers allemands les connussent ! Maintenir les « sujets » dans l'ignorance a toujours été la tactique des « maîtres ». Voilà l'explication de certaines... correspondances internationales.

Robert MICHELS.

Lille, le 5 juin 1905.

LES QUESTIONS AGRAIRES

FRANCE

Le monde rural en Bourbonnais.

(Suite) (1).

2° *Fermiers-Cultivateurs*

Il ne faut pas confondre le *fermier cultivant* avec le fermier-général, cet intermédiaire capitaliste et parasite dont nous avons parlé. Le fermier cultivateur afferme un domaine et, au lieu de le faire cultiver à moitié fruit par un métayer, il le cultive lui-même. Cela suppose qu'il a quelques maigres capitaux : matériel, bétail, argent. Aussi, a-t-il quelquefois un ou deux autres « domaines de ferme » qu'il fait cultiver : dans ce cas, il est à la fois fermier cultivateur et petit fermier général, et, comme tel, il a des intérêts contradictoires. Fermier cultivateur, il est hostile aux fermes générales. Fermier-général, il est hostile aux fermiers-cultivateurs. Mais c'est très rare, car les fermiers cultivant sont eux-mêmes fort rares en Bourbonnais.

Le fermier-cultivateur est assez indépendant. Payer le terme, moitié « à la Saint-Jean », moitié « à la Saint-Martin », ou tout à la Saint-Martin. se conformer aux prescriptions de son trois-six-neuf, c'est tout ce qu'il a à faire pour être maître de son domaine : vendre, acheter, améliorer, récolter à son gré.

Mais s'il est indépendant du maître, il n'est pas indépendant de la détresse. Il paye trop cher. Malgré la crise agricole et la baisse de la valeur vénale de la terre, le prix des fermes n'a guère baissé, quoi qu'en dise M. Méline dans le *Retour à la Terre*. C'est le résultat de la *surenchère*. Aussi, surtout dans les petites exploitations, toujours proportionnellement plus chères que les grandes. c'est le travail qui manque le moins et les fonds qui manquent le plus. Pour suppléer à l'insuffisance, à l'absence de l'outillage mécanique,

(1) Voir notre dernier numéro.

on travaille de l'aube à la nuit close, toujours, toujours. Et l'on fait travailler les femmes dans les champs, dans les prés, aux foins, à la moisson, au fenil, sur les chars — cependant que le soleil brûle et qu'à la maison le travail souffre. Mais il faudrait prende un domestique, une servante, des journaliers, et ce serait ruineux ! Aussi, on travaille dur et on se prive. « C'est, dit Emile Guillaumin, la gêne perpétuelle, la vie étroite et mesquine dans ce qu'elle a de pire. Il n'est pas rare de voir des cultivateurs laisser leurs économies dans une ferme où ils ont travaillé comme des mercenaires pendant toute la durée du bail ». On peut même dire que des existences entières s'épuisent en vain sur la terre ingrate.

Plus triste encore est la condition du petit fermier, de celui qui cultive, non un domaine, mais une *locaterie* analogue à celle des petits propriétaires. Ceux-ci déjà peinent à vivre et ils n'ont pas de terme à payer. Le petit fermier, pour joindre les deux bouts, est obligé de se faire journalier au temps des foins, des moissons ou des labours. Pendant qu'il est au loin, tout le travail de la ferme reste à la charge de sa femme et de ses enfants.

Pourtant, parmi les fermiers de locaterie et parmi les fermiers de domaine, il y a quelques privilégiés qui gagnent un peu d'argent, — on devine au prix de quelles économies, de quelles privations, de quelle existence recluse et sans joie ! Il y a ceux qui ne se plaignent pas. Mais, malgré la longue patience paysanne, il y a ceux qui se plaignent. Nous y reviendrons. C'est l'avenir qui enfonce son coin dans le bloc de l'ancestrale résignation.

3° *Métayers.*

Voici le serf du Nouveau-Régime :

Le *métayer* ou *colon* est le cultivateur qui exploite une ferme au compte et sous la direction du propriétaire ou du fermier général. Si, en de rares régions, dans les Landes, par exemple, il garde les deux tiers du produit, dans tout le Centre, le métayer, comme son nom l'indique, partage à *moitié* fruit avec « son maître. »

A moitié fruit, c'est trop dire, car le métayer doit l'*impôt colonique*, qui atteint le cinquième et même le tiers du fer-

mage. Ainsi, un fermier général qui paie 3.000 francs pour un domaine, impose au métayer une redevance de 600 à 1.000 francs, charge énorme qui fait aussitôt pencher la balance du côté du parasite.

Cette redevance exorbitante est « justifiée », aux yeux des conservateurs, par les avantages problématiques dont jouirait le métayer. En voici le détail d'après le *Dialogue sur le métayage* d'un avocat de Moulins, cité par Guillaumin. C'est conservateur, mais c'est précis :

D'abord, l'habitation personnelle et le jardin ne profitent qu'au colon. Dans beaucoup de pays, et c'est le cas en Bourbonnais, le métayer prend sans partage, pour sa nourriture, certains produits de l'exploitation, les pommes de terre, par exemple, qui sont une ressource importante de l'alimentation, et aussi le laitage pour la consommation du ménage. Il profite seul d'une partie notable des volailles, des œufs. Il ne paye pas la contribution foncière qui est parfois trés élevée et devient chaque jour plus lourde par la création de centimes communaux et départementaux. Il était juste de compenser tout cela par un retour, et ce retour consiste précisément en l'impôt colonique ou redevance prélevée par le propriétaire.

Précisons encore. M. Guillaumin évalue à 20 francs la valeur des fameuses pommes de terre dont s'agit ! Les oies, dindons et canards sont « partagés », parfois aussi les poules. Le loyer de la maison et du jardin coûterait bien 150 francs. Parler du laitage est dérisoire, attendu qu'« une seule vache reste à la disposition de la ménagère, chacune des autres devant nourrir son veau ». Quant à l'impôt foncier, c'est bien le moins qu'il soit payé par le propriétaire !

D'ailleurs, si les avocats du métayage en montrent les « avantages », ils oublient d'en montrer les charges. C'est d'abord le remboursement d'une partie du cheptel par le métayer à son entrée dans un domaine. La somme consignée est une garantie pour le maître en cas de baisse du bétail. Qu'elle soit exigée ou non, le métayer devra payer, à sa sortie, sa part de moins-value sur le cheptel, alors qu'on ne lui rembourse pas la plus-value que son travail a incorporé à la terre.

Ce n'est pas tout. Il y a aussi la série des servitudes, survivances de l'ancienne féodalité. Voici comment les expose

l'auteur de la *Brochure de propagande syndicale* éditée par le *Syndicat des Cultivateurs de Bourbon-l'Archambault :*

Lorsque vous allez demander un domaine comme métayer, vous ne vous inquiétez presque exclusivement que du prix ; les conditions restent au second plan.

Eh bien, à mon avis, les conditions sont à regarder aussi bien que le prix ; et pour confirmer ce fait je vous dirai que j'ai sous les yeux des baux sur lesquels l'impôt colonique est fixé entre 800 et 900 francs ; mais ces conditions sont telles que je suis persuadé que si le propriétaire exige du métayer qu'elles soient remplies avec exactitude, ce sera une dépense pour ce dernier d'au moins mille francs en plus.

Mille francs! direz-vous, c'est beaucoup.

Eh bien ! je vais vous le prouver :

C'est d'abord l'obligation de faire tout l'ouvrage de la réserve du propriétaire sans aucune indemnité.

C'est ensuite l'obligation de faire tous les charrois pour les réparations, reconstructions et constructions neuves ; de supporter que tous les ouvriers employés à ces réparations, reconstructions et constructions viennent faire cuire leurs aliments sans aucune indemnité ni sans pouvoir réclamer aucun combustible.

C'est encore l'obligation de faire tous les fossés neufs que le propriétaire jugera nécessaires ; de nettoyer, de lui donner toutes les graines de foin, de lui donner de la paille et du foin en telle quantité qu'il désirera et quand il le voudra, le tout sans indemnité ; de lui donner des pommes de terre, des poulets, du beurre ; de lui faire les charrois nécessaires à son chauffage.

Et avec tout cela, si le propriétaire ne trouve pas l'ouvrage bien, ou en retard, il aura le droit de prendre des ouvriers au compte du métayer.

Le propriétaire ou le fermier général est aussi le maître absolu de la direction de la culture ; il a le droit de vendre et d'acheter seul : et en cas de vente à crédit, s'il y a perte, le métayer devra supporter la moitié de la perte.

Il est dit aussi sur ces baux :

« En cas de perte de bétail, s'il est reconnu que c'est par le manque de soin du métayer, il en en sera seul responsable. »

Et vous croyez que ces conditions-là ne valent pas au moins autant, que l'impôt colonique ?

Précisons toujours. Pour cela, dressons le budget d'un métayer :

1° *Recettes.* — Voici, d'après Emile Guillaumin, comment se présentent les recettes d'une année moyenne pour le métayer d'un domaine moyen de 50 à 60 hectares :

Récolte de blé : 1.000 doubles (décalitres). A déduire pour semence : 100 doubles Quantité nécessaire pour la nourriture Reste à partager : 900 doubles. Part du métayer 450 doubles. Consommation annuelle de la maisonnée : 150 doubles. Reste à vendre : 300 doubles qui, à 3 francs l'un, donnent 900 francs.

Récolte d'avoine (les récoltes secondaires d'orge et de seigle sont utilisées entièrement pour la nourriture des animaux) : 1.000 doubles. A déduire pour la semence : 100 doubles ; pour la nourriture des animaux : 200 doubles. Reste à partager : 700 doubles. Part du métayer : 350 doubles qui, à 1 fr. 50 l'un, donnent 525 francs.

Part de bénéfices sur le bétail, à toucher au compte de la Saint-Martin : 600 francs.

Dans le cours de l'année, le maître seul perçoit l'argent des ventes d'animaux et paie seul toutes les dépenses communes : achats d'animaux, engrais, tourteaux, etc.. Le règlement des comptes a lieu dans la deuxième quinzaine de novembre, le 11 novembre étant le terme de l'année rurale. La somme à toucher par le métayer est fort variable ; elle est parfois nulle ; il arrive même qu'il y a déficit ; elle s'éléve parfois jusqu'à 1500 francs. La moyenne de 600 francs que je donne ici est suffisamment élevée.

Total des recettes : 2.025 francs.

2° *Dépenses*. — Voici maintenant, d'après la *Brochure de propagande syndicale* déjà citée, le montant détaillé des dépenses, comparées à celles du fermier général :

J'ai lu dernièrement dans un journal — et j'ai entendu dire bien souvent — que les métayers avaient bien tort de se plaindre, et que la situation qui leur est faite aujourd'hui est de tout point juste et même enviable.

Je tiens à prouver ici, par un petit calcul, combien ces allégations (d'ailleurs toujours intéressées) sont fausses.

Prenons comme exemple un domaine de moyenne grandeur et de moyenne qualité : 50 hectares si vous voulez. Ce domaine est affermé à un fermier général. Nous allons chercher ce que le fermier dépense de son côté ; et ce que le métayer dépense du sien. Les frais faits en commun ne seront pas comptés. Si les frais sont égaux, le métayer n'aura pas à se plaindre.

Dans le cas où l'apport de ce dernier dépassera celui du fermier, celui-ci devrait en tenir compte au métayer de manière à en égaliser les dépenses.

Dépenses du fermier.

Le fermier paye 50 francs l'hectare, total. . . fr.	2.500
Il donne au métayer sa part du lait après l'allaitement des veaux.	100
Il donne sa part de poules et poulets élevés dans le domaine.	100
Sa part également du logement et du jardin.	100
Et c'est tout. Total.	2.800

Dépenses du Métayer. — Main d'œuvre

Deux hommes forts à 500 fr. chacun	1.000
Un homme moins fort à 400 fr.	400
Un pâtre à 150 fr.	150
Deux femmes, l'une à 300 fr., l'autre à 250	550
Deux semaines d'ouvrier pour le levage des foins à 25 fr. la semaine	50
Deux semaines de deux ouvriers pour la moisson à 30 fr. la semaine	120
Une semaine d'ouvrier pour le levage des avoines à 25 fr.	25
Total.	2.295

Nourriture

Pain. Six personnes à 20 D. Décal. de blé par personne. 120 D. Décalit. à 3 fr. 25 le D. Décal.	390
Lard, 200 kilogs à 1 franc le kilog.	200
Vin, 5 hectolitres à 35 francs l'hecto.	175
Viande pour les fêtes ou les battages (1).	50
Epicerie, sel, poivre, huile, vinaigre, café, sucre, savon, etc.	300
Eclairage pour la maison et les écuries.	50
Total.	1.165

(1) On remarquera que la viande et le vin sont un luxe sur la table des cultivateurs du Centre. Ils sont réservés, comme dit la brochure syndicale, « pour les fêtes et pour les battages ». En temps ordinaire, on boit de l'eau, ou des boissons de fruits (sorbes, poires, pommes, raisins confits). Le fond de la nourri-

Frais d'outillage.

Maréchal.	100
Charron.	100
Bourrelier.	25
Frais divers : fourches, faulx, outils de toutes sortes.	25
Frais de foire et frais imprévus.	100
Total.	350

Récapitulation

Main d'œuvre	2.295
Nourriture et entretien	1.165
Outillage et frais divers	350
Total général des dépenses du métayer	3.810
Total général des dépenses du fermier	2.800
Le métayer a donc dépensé de plus que le fermier Fr.	1.010

Pour qu'il y ait compensation et justice, il faudrait donc que le fermier remette la moitié de cette somme au métayer, soit 505 fr.

Mais, au lieu de cela, le métayer paye, comme impôt colonique, de 500 à 600 francs.

C'est donc une somme de 1.010 francs, plus 600 francs d'impôts coloniques, ou 1.610 francs, que le fermier met tous les ans dans sa poche au détriment du métayer.

---

ture est constitué par la *soupe* (souvent trois fois par jour), le pain et le fromage, le laitage, les légumes. Le lard est déjà une friandise. Pourtant, tous les métayers *salent* un gros porc pendant l'hiver. Œufs, poulets, dindons, lapins, beurre frais, bons fruits. s'en vont au marché pour les fines bouches de la ville. Le travailleur des champs se prive, se condamne, par misère, à la nourriture insuffisante et grossière. Cependant, on se nourrit mieux qu'autrefois. Quand on peut, on s'offre volontiers de « bons repas », au lieu de se contenter d'admirer ceux qui en font toujours — Pourquoi pas moi ? disent bons mets. Des souvenirs de bonne chère se précisent en revendications. On ne saura jamais jusqu'à quel point, dans ces campagnes, la bonne cuisine est révolutionnaire !...

A comparer les chiffres de M. Emile Guillaumin et ceux de la brochure syndicale, on s'aperçoit que le métayer boucle encore plus difficilement son budget que nos ministres des finances, puisqu'il ne le boucle pas du tout. Le métayer d'Emile Guillaumin reçoit, par an, 2.025 francs. Le métayer de la brochure dépense, par an, 3.810 francs. Déficit : 1.785 francs. Et il travaille sur un domaine aussi grand et même un peu plus petit que le premier ! Pareil déficit est exagéré, si l'on ne suppose aucune catastrophe : grêle, gelée, épizootie. Néanmoins, c'est assez fréquemment en déficit que se balance le misérable budget du métayer. Il a travaillé, lui et sa famille, toute l'année : à la fin, il récolte des dettes.

Mais admettons que les deux séries de chiffres ne concordent pas. Admettons que la balance se fasse en gain. Au premier métayer — qui dépense en personnel non 2.295 fr. comme le second, mais 1 500 francs seulement, soit parce qu'il a plus d'enfants, soit parce qu'il s'impose un labeur plus écrasant — il reste, à la fin de l'année, d'après Emile Guillaumin, 525 francs pour « subvenir à l'entretien des outils en usage, à l'achat des outils neufs, y compris charrettes, harnais, liens de cuir pour les bœufs, etc., à la solde des impôts et des assurances, à l'achat du vin nécessaire pour la saison d'été et les battages, etc., etc. » Sa condition est-elle moins désespérée et moins désespérante que celle du second ?

Eût-il fait d'ailleurs des bénéfices remarquables, que ce serait, pour lui, la cause d'une infortune nouvelle : comme son bail, pareil à tous ceux des métayers, est un bail d'un an — indéfiniment renouvelable, sans doute, mais aussi indéfiniment révocable — « le maître » en aurait profité pour augmenter la redevance colonique pour l'année suivante. Si le travailleur des champs perd toujours ses droits, « le maître » ne perd jamais les siens.

Telle est la situation matérielle des métayers bourbonnais.

Leur condition morale est telle, qu'un notaire du pays, partisan du métayage, a poussé l'audace révolutionnaire jusqu'à réclamer que les métayers ne soient plus considérés comme des *sujets*. Car ils sont des sujets — « neuf fois sur dix », écrit le romancier du Bourbonnais.

M. Méline déplore que la bourgeoisie des campagnes, en

fuyant vers les villes, ait « perdu par sa faute l'influence politique qu'elle avait conservée, tant qu'elle avait vécu au milieu des populations rurales (1) ». Qu'il aille dans le Centre (Bourbonnais, Auvergne, Berry, Nivernais, Limousin) il n'éprouvera plus le regret de la féodalité disparue. Là, fermiers généraux et gros châtelains — ceux-ci plus que ceux-là — subventionnent une école libre dans presque tous les villages, obligent naturellement leurs serfs à y envoyer leurs enfants, à tel point que l'école laïque de filles est souvent presque déserte. Là, on distribue gratuitement la *Croix* chaque dimanche, au sortir de la messe, où les métayers sont allés par ordre comme ils vont voter par ordre. Malheur au récalcitrant ! « Le châtelain est un dieu, et le curé est son prophête ». On le mettra à l'index, on le traînera de ferme en ferme, on l'expulsera de partout, on le réduira à la misère.

N'exagérons rien pourtant. La volonté du maître n'écrase point sur tout le pays le cerveau du métayer, l'ombre du château ne pénètre pas toujours au fond de la conscience paysanne. Il y a comme des oasis d'émancipation où le prolétariat des champs relève la tête, bouche ses oreilles et lit sa *Croix* à l'envers. Oui, Guillaumin raconte qu'un métayer, s'étonnant auprès d'un autre métayer de l'entendre developper des idées libérales, recueillit cette boutade : « Mon cher, j'ai pris l'habitude de lire mon journal à l'envers! »

4° *Domestiques et servantes de ferme.*

Petits propriétaires, fermiers-exploitants, métayers correspondent à peu près aux entrepreneurs de l'industrie. Voici maintenant les *salariés* : domestiques, servantes, journaliers.

Les salariés de l'agriculture, domestiques et servantes, n'ont pas la même situation que les salariés de l'industrie actuelle. Ils rappellent les *compagnons* du temps jadis. Comme eux, ils sont engagés pour longtemps, pour l'année ou pour une saison, du 11 novembre au 24 juin, ou du 24 juin au 11 novembre. Comme eux, ils sont nourris et

(1) Le *Retour à la Terre*, p. 308.

logés. Parmi les salariés des villes, c'est aux domestiques attachés à la personne qu'ils ressemblent par leur condition. Comme eux ils sont ignorés du législateur bourgeois. Mais ils sont mieux traités : le cultivateur ne voit pas en eux des inférieurs, mais des collaborateurs, qui travaillent dur quand il travaille dur, qui se reposent quand il se repose, qui mangent à sa table quand il prend ses maigres repas. L'habitude disparaît de jour en jour d'après laquelle on exigeait du domestique ou de la servante plus de travail qu'on en faisait soi-même.

Les salaires ont monté, poussé par les progrès de l'agriculture et l'accroissement des populations urbaines au détriment des campagnes.

L'exode rural, sur lequel gémit M. Méline, s'est produit en Bourbonnais moins fort qu'ailleurs mais comme ailleurs. Telle commune avait, il y a une douzaine d'années, 1.500 habitants, qui n'en a plus aujourd'hui que 1200. Dans telle autre, l'école d'autrefois comptait 110 élèves, l'école d'aujourd'hui n'en compte plus que 50. Les communes sont comme les grandes régions : plus elles sont pauvres, plus elles se dépeuplent. Le paysan fuit la misère. Il est avide d'avoir la certitude du lendemain, la « paye fixe », non sujette à la grêle, à la gelée, à la mortalité.

C'est pourquoi il cherche des « places », fussent-elles une autre misère, pourquoi il devient cantonnier, facteur, garde-champêtre, gendarme, instituteur, pourquoi il « apprend un métier », non pas, comme dans le Nord un métier d'industrie, mais de préférence un « métier » de commerce : sabotier, bourrelier, épicier, aubergiste, boulanger, boucher, cuisinier, etc.

Quand il a été ordonnance au régiment, il cherche à la ville, dans les châteaux ou les « maisons bourgeoises » des environs, une place de garde-chasse, de cocher, de valet de chambre. Il échange l'inquiétude, les pommes de terre et l'eau claire de sa misère contre la tranquillité, la viande et le vin de la servitude.

Aussi la main-d'œuvre s'est raréfiée et les salaires ont monté. La crise agricole ne les a pas arrêtés. Avant 1850, dans les pays du Centre, un bon valet de charrue gagnait de 130 à 150 francs par an ; une bonne servante, de 35 à 45 francs — par an ! — plus une toison lorsqu'elle était bergère.

Aujourd'hui, le bon domestique gagne 500 francs et la bonne servante 300. Outre le vivre et le couvert, le domestique obtient parfois le blanchissage et le raccommodage. Il n'a donc, comme dépenses de première nécessité, que le prix de ses vêtements à prélever sur son salaire. Aussi fait-il souvent plus de « bénéfices » que le métayer, son « maître ». Néanmoins, il se fatigue vite de travailler « chez les autres ». Il se marie, loue ordinairement une petite *locaterie* et devient journalier.

5° *Le journalier.*

Le journalier ! c'est l'esclave, c'est le paria, c'est le malheureux qui est obligé de se louer à la *journée*, ou à la semaine, ou à la tâche, quelquefois à la saison, et qui s'en va de ferme en ferme, de la carrière à la forêt, au hasard de l'infortune, traînant dans son panier sa pauvre nourriture — parce que, plus déshérité encore que le métayer, il n'a pas les avances nécessaires pour prendre un domaine à son compte.

A lui les durs travaux des moissons, les longues journées d'été, les fatigues des battages, les chômages de l'hiver, les privations imposées par les maigres profits de l'année. Pour lui, il n'est point de poésie et point d'espérance dans l'odeur des foins coupés où les vagues d'or des blés mûrs, car c'est la saison où il reste debout 18 heures par jour, travaille vite sous le soleil brûlant et rentre le soir, les membres brisés. Pour lui, point de mystère dans les grands bois agités par les vents, si ce n'est le mystère social de sa triste condition : les bûcherons du Cher et de la Nièvre, dont Roblin nous a parlé ici même, font des kilomètres dans la neige, ne mangent qu'une soupe maigre, du pain glacé et du fromage humide, pour rapporter au logis, dans la nuit froide, les 30 ou 40 sous qu'ils ont gagnés sous l'âpre bise que chantent les poètes, frileusement, au coin du feu. Ah ! on ne connaîtra jamais le bonheur de l'ouvrier des campagnes !

Mais laissons le journalier des carrières et des bois pour ne considérer que le journalier des champs. Son budget révèle toute son existence. Guillaumin l'a établi dans toute sa cruelle exactitude :

Du 24 juin au 14 août, pour la levée des récoltes, de 120 à 160 francs ; je prends une moyenne de 140 francs.

Du 15 août au 1er octobre, il peut faire une quarantaine de journées au prix moyen de 2 fr. 25, ce qui fait 90 francs.

Dans la période du 1er octobre à la Saint-Martin — 11 novembre. — il lui faut une semaine pour récolter ses pommes de terre (les exploitants concèdent chaque année aux journaliers des parcelles de terrain où ceux-ci cultivent, à moitié, des pommes de terre) ; il ne lui est guère possible de faire ailleurs plus de quatre semaines qui, à 30 sous par jour, donnent 36 francs, je mets 40 francs. Cela donne pour la bonne saison, de la Saint-Jean à la Saint-Martin, un total de 270 francs.

Arrivent les mois d'hiver : fin novembre, décembre, janvier, février et mars. En ces 140 jours, le tâcheron ne fait pas plus de 100 journées à 1 fr. 50 au maximum, soit : 150 francs.

Restent les trois mois de printemps : avril, mai et juin. En avril, l'homme doit bêcher son jardin et planter ses pommes de terre ; il peut faire quand même deux semaines à 2 fr. par jour, soit : 24 francs.

En mai, il y a souvent chômage ; je prends néanmoins quatre semaines à 15 francs, soit : 60 francs.

En juin, avant la Saint-Jean, deux semaines — il lui en faut une pour le piochage de ses pommes de terre — à 3 francs par jour : 36 francs.

Cela fait pour l'ensemble de la seconde période une nouvelle somme de 270 francs.

Soit pour l'année entière, un gain *maximum* de 540 francs.

Et de ces 540 francs annuels, il faut déduire au moins 400 francs pour le loyer et le pain — le pain, car viande et vin sont inconnus de la famille du journalier, et le jardin fournit les légumes et la basse-cour, les œufs.

S'il y a plusieurs enfants, c'est la misère noire, la vie abrutissante. A douze ans, les enfants seront « loués ». Jusqu'à 21 ans, ils seront domestiques. Puis l'armée les prendra pendant deux ans. Ils reviendront à la terre, seront domestiques encore, se marieront avec une servante et deviendront journaliers à leur tour, reçommençant sans espoir, la même existence que leur père, à ce moment sons doute, tombé à la mendicité.

Telle est la situation mal connue, méconnue ou inconnue, du journalier rural du Centre de la France.

En résumé, persistance du régime féodal, incapacité technique des grands propriétaires et des fermiers, rareté des machines, insuffisance des voies de communication, para-

sites vivant de la terre, labeur et pauvreté de ceux qui la cultivent, nécessité pour eux de vendre de suite et à bas prix, misère des salariés, dépeuplement des campagnes — voilà ce qui caractérise la situation économique agraire des pays du centre.

En définitive, tout cela aboutit à *entraver la production*. C'est ainsi que la féodalité, sous l'ancien régime entravait la production agricole et industrielle. Or, la production tend sans cesse à se développer et à briser les obstacles qui s'opposent à son extension. Elle a brisé en partie l'ancienne féodalité. La même évolution brisera la nouvelle.

Pourtant, il ne faut point tomber dans un dangereux fatalisme. Sur les problèmes de *production* se greffent toujours des problèmes de *répartition* ou de *consommation*. C'est ici qu'apparaissent la volonté et l'action directe des hommes.

Aussi, nous restera-t-il à examiner ce qu'il y a eu jusqu'ici dans le cerveau du paysan bourbonnais, ce qui s'y passe à l'heure actuelle et comment se manifeste dès maintenant ce fait révolutionnaire, plein de promesses, gros de conséquences pour l'avenir : *le réveil des paysans*.

P. BRIZON.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres.

La Paix et l'Enseignement pacifiste, Conférences par MM. F. Passy, d'Estournelles de Constant, H. Lafontaine, A. Weiss, E. Bourgeois, G. Lyon, Ch. Richet. (Paris, Alcan, éditeur). Ces 300 pages de littérature pacifiste ne nous apportent pas des vues bien lumineuses sur les causes de la guerre et les moyens concrets que les pacifistes pensent employer pour la faire cesser, en plein capitalisme. Il y a longtemps que la guerre a été maudite et rien ne l'a empêchée de surgir à certaines heures. Le même tzar qui prenait l'initiative de la Conférence de La Haye a jeté dans les plaines de la Mandchourie ses régiments et ses armées. Il serait peut-être plus utile de rechercher les causes de conflagrations des peuples et de tirer des observations que l'on pourrait recueillir autre chose que des lamentations humanitaires et sentimentales.

Au demeurant, beaucoup des plus enragés pacifistes sur le terrain international sont les plus intraitables conservateurs sur le terrain social. Il y est vrai qu'ici surtout ils sont pacifistes : la *paix sociale* est leur idéal, et nous savons ce qu'il faut entendre par là. C'est que *paix sociale* et paix internationale procèdent du même esprit. La présence de M. Fr. Passy à la tête de toutes ces manifestations — tant sociales qu'internationales — n'est-elle pas symptomatique ?

Leur Patrie, par Gustave Hervé (Librairie de Propagande Socialiste, Paris, 1905. Ce livre est à la fois un recueil de documents et un acte de foi. Hervé rapporte les manifestations les plus saillantes du patriotisme bourgeois et du patriotisme socialiste, pour y opposer l'internationalisme et l'antipatriotisme du socialisme révolutionnaire, tels qu'il les développe dans sa propagande courante. Il y a là toute une série de citations heureuses, sur l'enseignement patriotique dans la famille et à l'école, sur les préjugés patriotiques français, etc. Hervé dénonce avec vigueur l'inconséquence des socialistes parlementaires (tant ceux de gauche que ceux de droite) qui prétendent, pour leurs besoins électoraux, concilier le patriotisme et l'internationalisme. C'est là un tour de passe-passe bon tout au plus pour des électeurs, mais que des socialistes clairvoyants ne peuvent

que flétrir. Hervé se préoccupe surtout du cas où une guerre serait déclarée. Pour l'empêcher il préconise la désertion des soldats sous les armes et le refus des réservistes de prendre le fusil. C'est, en somme, la grève générale militaire, qu'au Congrès international de Bruxelles de 1891, les partis socialistes, déjà patriotes, répudièrent. Je ne crois pas que les milices qu'Hervé recommande — d'accord en cela avec les socialistes patriotes et beaucoup de démocrates bourgeois — soient appelées à rendre les services qu'il en attend. Il espère qu'elles ne tireront pas sur le prolétariat, dans les divers engagements (grèves, etc...) de la guerre de classes. Il oublie l'exemple de la Suisse et de la Belgique : les miliciens suisses ne sont pas tendres pour les grévistes, lorsque ceux-ci prennent une attitude quelque peu belliqueuse ; quant aux miliciens belges, ce sont eux que le gouvernement, peu confiant dans l'armée composée surtout d'ouvriers, envoie massacrer le prolétariat en révolte. Quoiqu'il en soit, le livre de Gustave Hervé vient à son heure : il expose clairement les points de vue antipatriotiques de notre ami et a un caractère documentaire précieux.

La Crise du Patriotisme à l'Ecole, par Emile Bocquillon (Vuibert et Mony, éditeurs, Paris). Ce livre est indispensable à connaître par tous ceux qui veulent suivre la décomposition de l'idée patriotique en France. Il est l'œuvre d'un instituteur formé à l'école gambettiste et qui ne veut pas abdiquer devant le patriotisme pacifiste et humanitaire des démocrates et des socialistes parlementaires. Cet instituteur ne s'y reconnaît plus. Il y a de quoi ! Les mêmes hommes — républicains, radicaux, radicaux-socialistes — qui *organisèrent* l'école patriotique, la condamnent aujourd'hui. M. F. Buisson est le type de ces patriotes de la première heure, qui répudient le *patriotisme guerrier* qui fut la grande pensée des républicains démocrates, et veulent leur substituer aujourd'hui le patriotisme amorphe des Ligues pour la paix. M. Goblet, qui est resté fidèle à son passé et n'a pas subi l'évolution de M. Buisson et autres, jette, dans une préface au livre de M. Bocquillon, le cri d'alarme. Je représente bien le fond patriotique de l'esprit radical et socialiste.

Le volume de M. Bocquillon est un recueil très complet de tous les documents affirmant la décadence de l'esprit patriotique. On y trouve des perles. Un libraire, qui avait édité les livres de Paul Bert, ne veut plus les publier, parce que maintenant, à l'école, « il ne faut plus parler de patriotisme ». Le courant est si fort que des inspecteurs généraux de l'enseignement primaire renchérissent. A lire tous ces textes, que les angoisses patriotiques de M. Bocquillon l'ont poussé à récolter, on voit les efforts

désespérés de la pensée bourgeoise à ne pas se nier totalement elle-même. Mais M. Bocquillon le signale avec raison : en dehors du patriotisme guerrier il n'y a pas de patriotisme du tout. L'humanitarisme des intellectuels, des ligues de la Paix et des Droits de l'Homme, des socialistes parlementaires, est une doctrine flou, inconsistance, qui trahit la dégénérescence de la bourgeoisie démocratique.

M. Bocquillon a donc rendu service aux antipatriotes que nous sommes ; il nous a confirmé, par une abondance énorme de faits : 1° Que la bourgeoisie a perdu son idéal patriotique et guerrier ; 2° que le patriotisme pacifique et humanitaire n'est que la caricature du vrai patriotisme, et que, par conséquent, ses défenseurs se moquent du public.

H. L.

Index bibliographique.

Crosson du Cormier. — Les Caisses syndicales de chômage en France et en Belgique. (Chevalier et Rivière, Paris, 1905.)

M. Pierrot. — Syndicalisme et Révolution, broch, (Temps Nouveaux, 1905.)

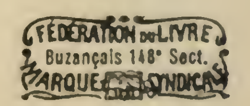
Dr Friedeberg. — Le Parlementarisme et la Grève Générale, broch. (Temps Nouveaux, 1905.)

Direction du Travail. — Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage en 1904. (Imprimerie Nationale, Paris, 1905.)

Université Nouvelle de Bruxelles. — Programme des Cours de 1905-1906.

Le Gérant : Jean Rieux.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



La Campagne contre la Bourse du Travail de Paris

Le Congrès de la *Confédération générale du Travail*, tenu à Bourges au mois de septembre 1904 a montré, par le nombre des délégués réunis et des syndicats représentés, l'essor puissant qu'a pris dans ces dernières années l'organisation ouvrière en France. Depuis le Congrès de Montpellier, en 1902, le nombre des organisations s'est considérablement accru et les effectifs syndicaux ont presque doublé.

Cet accroissement rapide des forces syndicales, et surtout la démonstration très nette qui ressortait des débats du Congrès de Bourges que le prolétariat organisé accordait sa préférence à l'action révolutionnaire, répudiant toute tactique de compromis ou de collaboration avec les pouvoirs constitués ou avec le patronat, n'a pas été sans inquiéter profondément la bourgeoisie.

La décision unanimement acceptée de tenter un immense effort au 1er mai 1906 pour conquérir la journée de huit heures, l'accueil enthousiaste qu'a rencontré parmi la masse ouvrière l'annonce de ce mouvement ainsi que le mode d'action qui est préconisé pour sa réussite, ont effaré les gouvernants. Et, depuis lors, un mouvement de réaction s'est fait sentir, d'abord en province contre certaines Bourses du Travail, et, à l'heure actuelle, c'est à Paris, contre la Bourse du Travail et les organisations qui la composent, que se mène une campagne forcenée, dont le but est de neutraliser son action et d'entraver ce mouvement des huit heures si plein de redoutables éventualités pour le capitalisme.

Il n'y aurait pas lieu de s'émouvoir outre mesure de cette œuvre naturelle, car c'est le rôle de tout gouvernement d'essayer d'arrêter les efforts révolutionnaires du prolétariat organisé. Mais ce qui, dans cette campagne, présente un caractère de gravité exceptionnelle, c'est la composition hétérogène des éléments alliés dans la lutte contre les institutions ouvrières révolutionnaires.

Sur le dos de la Bourse du Travail on a vu se faire l'*accord du nationalisme et du socialisme petit bourgeois*. Avec une touchante unanimité, la presse entière, de la *Libre Parole* à la *Petite République*, a attaqué furieusement la Bourse et les syndicats. Et, symptôme plus grave encore, c'est dans les rangs de l'organisation ouvrière que se sont rencontrés les instigateurs de cette campagne ; il s'est trouvé des militants et des groupements syndicaux pour applaudir à la lutte menée contre la Bourse, pour y apporter leur part contributive et tenter d'en tirer profit.

Il faut voir dans cette campagne une *revanche* du Congrès de Bourges, c'est-à-dire *une tentative des partisans de l'action réformiste, battus à Bourges, pour faire prédominer malgré tout leurs conceptions, sans s'inquiéter des moyens employés pour y parvenir.*

I

La Bourse du Travail de Paris a été inaugurée le 3 février 1887. Elle est demeurée dans l'immeuble actuellement dénommé Annexe A, et situé 35, rue J.-J.-Rousseau, jusqu'au 22 mai 1892, moment où la Bourse centrale, située, 3, rue du Château-d'Eau, a été achevée et livrée aux syndicats.

L'idée de la création de Bourses du Travail fut émise longtemps avant sa réalisation. Dans sa séance du 2 mars 1790, l'Assemblée générale des représentants de la Commune de

Paris donna pour la première fois l'idée d'une Bourse du Travail. Laissée à l'état de projet, l'idée fut reprise le 3 février 1851, par M. Ducoux, à l'Assemblée législative. Cette assemblée repoussa la proposition. La question revint en 1875 devant le Conseil municipal de Paris, et, depuis cette date jusqu'en 1887, presque toutes les années, des propositions furent déposées, tendant à la création d'une Bourse du Travail, qui, dans l'esprit de ceux qui la proposaient, contenait tout son programme dans son titre même, c'est-à-dire devait être exclusivement un lieu suppléant aux *places de grèves*, qui étaient à différents points de vue vivement combattues, et où se tenait le marché du travail.

L'œuvre de concentration des forces ouvrières, la tâche d'éducation sociale que poursuivent les Bourses du Travail, à l'heure actuelle, n'étaient nullement prévues par les protagonistes de la Bourse du Travail à l'époque de sa fondation.

Lorsque en 1887, la Bourse du Travail, fut remise aux organisations syndicales, l'administration préfectorale, qui actuellement y est toute puissante, n'intervenait en rien dans son fonctionnement.

Dans le discours d'inauguration, M. Mesureur, président du Conseil municipal disait :

Je vous souhaite la bienvenue, vous, délégués de tous les groupes ouvriers de notre ville. Nous avons tenu à vous faire aujourd'hui les honneurs de cette maison communale dans laquelle, demain, vous serez chez vous.

. . . .

. . . .

La Bourse mettra à la disposition de tous, sous une forme simple et pratique, les offres et les demandes de travail et les documents relatifs à la statistique du travail ; elle donnera à cette statistique une publicité large, impartiale et régulière, en un mot, elle contiendra tous les organes nécessaires à son but ; si, pour le bon fonctionnement de tous ses services, des employés lui sont nécessaires, la ville les lui donnera, sans qu'il puisse jamais résulter de leur présence une direction ou une tutelle administrative.

Ces paroles indiquent bien que les pouvoirs n'émettaient pas encore la prétention d'empêcher les syndicats de s'administrer comme ils l'entendraient, sans ingérence municipale ou préfectorale.

La Bourse était ainsi gérée : le Comité général, composé d'un délégué par syndicat adhérent à la Bourse, nommait une Commission exécutive qui faisait fonctionner l'institution. Le personnel surveillant même, *aujourd'hui entièrement désigné par l'administration et choisi parmi des sous-officiers retraités*, était nommé par les syndicats, et les membres de ce personnel étaient pris parmi de vieux ouvriers dont l'organisation ouvrière assurait ainsi l'existence.

L'année qui suivit l'inauguration de la Bourse Centrale, en 1893, le ministère Dupuy présidant aux destinées de la société bourgeoise, un mouvement de réaction se produisit contre la Bourse de Paris dont le succès grandissant. l'influence chaque jour croissante inquiétaient les gouvernants. Le prétexte choisi fut la non observation par beaucoup de syndicats de la loi de 1884 sur les associations professionnelles.

Avec brutalité, le ministère enjoignit à tous les syndicats logés à la Bourse de se conformer aux prescriptions de cette loi. Les syndicats protestèrent vivement et résistèrent aux prétentions gouvernementales.

Le ministère n'hésita pas, il fit envahir la Bourse du Travail, expulsa les organisations, et par décision en date du 5 juillet 1893, la Bourse fut fermée et les organisations obligées de se disperser et vivre de leurs propres moyens.

Elle fut réouverte en 1896, mais un décret dit décret Mesureur établit les conditions de son fonctionnement, et, enlevant la plus grande partie des attributions qu'avaient les syndicats dans l'administration de l'institution, porta gravement atteinte à l'autonomie de la Bourse.

Au lieu que la Commission d'administration de la Bourse fut entièrement nommée par les syndicats, elle fut composée ainsi qu'il suit :

Art. 10. — Il est institué une Commission consultative de la Bourse du Travail de Paris.

Cette Commission est composée de vingt membres : dix membres délégués par les syndicats admis à la Bourse ; six membres du Conseil municipal de Paris, nommés par cette assemblée ; deux représentants de la Préfecture de la Seine, désignés par le préfet : deux représentats de l'Office du Travail, désignés par le Ministre du Commerce.

Les membres de cette Commission sont nommés pour un an.

Cette Commission prit le titre de Commission consultative et, ainsi que son nom l'indique, elle n'avait que des avis à donner. Elle ne possédait aucun pouvoir. Ainsi que le dit l'article 3 de ce décret, c'était le préfet de la Seine qui prononçait les admissions de syndicats à la Bourse :

Art. 3. — Les syndicats adressent leurs demandes d'admission dans les locaux de la Bourse au préfet de la Seine, qui statue sur l'admission, en se conformant aux dispositions du règlement général, délibéré par le Conseil municipal, en vertu de l'article 9 ci-après.

Ce fonctionnement dura jusqu'en 1900. Millerand était alors ministre, et la majorité du conseil municipal, on s'en souvient, nationaliste.

Afin de jouer un bon tour au conseil municipal, Millerand promulga le décret du 17 juillet 1900 modifiant ainsi qu'il suit la Commission administrative et étendant ses pouvoirs :

Art. 10. — Il est institué une commission administrative de la Bourse du Travail de Paris.

Cette commission est composée de quinze membres, élus pour une année, par les délégués des syndicats admis à la Bourse.

La Commission administrative est chargée, dans les limites fixées par le présent décret, de l'administration générale de la Bourse du Travail et examine toutes les questions relatives à son fonctionnement.

Elle prononce, notamment, en se conformant aux dispositions du décret et du règlement général qui régissent la Bourse, sur l'admission ou l'exclusion des syndicats, sur la distribution des locaux, sur le roulement à établir pour l'attribution des salles de réunion et de la grande salle, sur les plaintes et les réclamations des personnes qui ont accès à la Bourse du Travail.

Elle règle la participation des subventions accordées aux chambres syndicales. Elle dirige les services du bureau de statistique et de la bibliothèque. Elle assure la publication de l'annuaire et du bulletin de la Bourse. Elle transmet copie de ses délibérations au préfet de la Seine. Elle lui adresse tous les ans un rapport sur le fonctionnement et la situation de l'institution. Elle propose tous les ans un projet de budget à soumettre aux délibérations du Conseil municipal.

Ce décret qui permit aux partisans du *ministre socialiste* de chanter ses louanges, fut considéré comme dégageant la Bourse du Travail de toute intrusion administrative.

On déclara solennellement : « La Bourse est remise aux travailleurs, ils y sont libres de s'administrer comme il leur convient ! » C'était du bluff.

L'administration préfectorale, qui avait dans l'immeuble soixante de ces agents, qui disposait à son gré des fonds indispensables à son fonctionnement, en était toujours la maîtresse et les événements d'aujourd'hui montrent bien l'inanité démocratique de ce fameux décret Millerand.

De 1900 à 1903, les rapports entre l'administration et la Commission administrative ne furent pas empreints d'hostilité.

Cette Commission était dans sa majorité composée d'éléments modérés, tenants de la paix sociale, et le préfet de la Seine, dont la mentalité foncièrement réactionnaire s'est à l'aise dévoilée tous ces derniers temps, avait en grande estime les dirigeants de la Commission.

En 1903, une activité très grande se manifesta à la Bourse du Travail ; l'ensemble des organisations qui la composent s'affirmèrent nettement révolutionnaires, et l'important mouvement des bureaux de placement, qui débuta en octo-

bre 1903, fut éminemment un mouvement d'*action directe* énergiquement conduit.

Lors des élections à la Commission administrative en août 1903, les réformistes furent complètement éliminés et la Commission administrative, au lieu de rester un organe officiel, administratif, déclara qu'élue par les syndicats, elle ne relevait que d'eux seuls et subordonna toutes ses résolutions à l'approbation de l'*Union des Syndicats de la Seine*, qui était son collège électoral.

A partir de cette date, une hostilité évidente, systématique, se manifesta de la part de l'administration envers la Commission et les syndicats. Le personnel surveillant, comme je l'ai indiqué, n'était plus nommé que parmi d'anciens sous-officiers, qui transportaient à la Bourse leurs habitudes de caserne. De plus, ces gens étaient par tempérament, par éducation, hostiles à l'organisation syndicale et aux idées qui y dominaient; aussi ne laissaient-ils pas échapper une occasion de porter préjudice, d'entraîner des ennuis à la Commission administrative. Les faits et gestes des militants, les actes des syndicats sont épiés, rapportés ; l'on peut dire, à l'heure présente, que les organisations parisiennes sont logées dans une succursale de la préfecture de police.

L'animosité de la préfecture contre la Bourse ne fit que croître, au cours de cette année 1904, et ce serait allonger indéfiniment cette étude, s'il fallait donner l'énumération de toutes les taquineries, manifestations de mauvaise volonté auxquelles se livra l'administration et ses agents, afin d'arriver à ses fins : *enlever la direction et l'administration de la Bourse à l'élément révolutionnaire.*

Le préfet n'attendait qu'une occasion pour déclarer la guerre ouverte. C'est l'un des nôtres qui allait la lui fournir.

II

La fermeture des bureaux de placement payants avait fait affluer vers la Bourse toute la foule de chômeurs qui se pressait autrefois dans ces agences.

L'animation à la Bourse devint considérable, et il est maintenant hors de doute que l'administration préfectorale profita de cette affluence toujours grandissante pour circonvenir des individus et les envoyer dans la Bourse pour y accomplir des actes, qui, habilement exploités, devaient servir de prétexte à l'élaboration de mesures de police et à la mise en tutelle absolue de la Bourse par la préfecture.

Ce plan réussit. L'on s'aperçut que des deprédations se commettaient, des boutons de porte disparaissaient, des carreaux étaient fréquemment brisés. Avec soin, les agents de l'administration relevaient, classaient tous ces menus faits et le préfet n'attendait que d'en avoir un nombre suffisant pour en faire état.

Sur ces entrefaites, une intervention attendue et prévue par les ennemis de la Bourse se produisit. Le citoyen Copigneaux, secrétaire du « Syndicat général des travailleurs municipaux », *dont le préfet est le patron*, publia dans l'organe corporatif de ce syndicat un article violent, grossier et mensonger qui devait être le point de départ d'une abominable campagne de presse contre la Bourse et devait servir de base à l'interpellation qui se produisit au Conseil municipal sur les prétendus scandales de la Bourse. Une machine à écrire avait été soustraite dans le bureau dudit Copigneaux. Un militant sincère, soucieux de l'intérêt et du renom de l'organisation ouvrière, aurait saisi les syndicats de ce fait. Le travailleur municipal Copigneaux préfera un scandale public, *qui, d'ailleurs, servait mieux les vues du préfet et des réformistes*.

Voici quelques passages de l'article signé Copigneaux qui montre nettement le désir d'attirer contre la Bourse les représailles des pouvoirs :

Depuis dix-huit mois, des malandrins de toute espèce mettent la Bourse du Travail en coupe réglée. Non seulement le matériel administratif, les pendules surtout disparaissent ; aussi les vêtements, et surtout l'argent que des camarades imprudents laissent dans leurs bureaux. A notre tour, le 27 février, de midi à une heure de l'après-midi, ces malfaiteurs se sont introduits avec de fausses-clefs dans notre bureau et ont fait main-basse sur notre machine à écrire.

Une constatation pénible est à faire, la Bourse du Travail est envahie depuis quelque temps par des bandes sans aveux, hommes et femmes; les premiers se livrent au pillage de nos bureaux ; le vol ne suffit pas, ils y joignent bien souvent la menace, s'y livrent à des voies de fait, et font parfois luire les lames de couteaux. Quiconque se respecte ne pourra bientôt plus pénétrer dans nos locaux, sans être armé d'un revolver.

Ces infamies débitées sans honte par un secrétaire de syndicat étaient attendues. Le lendemain, la *Libre Parole* ouvrait le feu et pendant quatre mois toute la presse broda, amplifia autour de cet article, répandant la calomnie, l'injure sur les travailleurs et les syndicats.

Le *Temps*, le grave *Temps*, consacra chaque jour une ou plusieurs colonnes de sa première page pour réclamer la fermeture de la Bourse.

Une interpellation était annoncée au Conseil municipal ; elle se produisit le 14 avril. Le préfet avait remis à un nationaliste de marque, M. Félix Roussel, le dossier constitué par tous les menus faits de déprédations, et comme morceau de résistance il avait la lettre de Copigneaux.

Ce qui s'est dit à cette séance d'aménités envers la Bourse du Travail se laisse concevoir. La majorité, *socialiste et radicale*, écouta sans broncher toutes les calomnies qui furent déversées sur les syndicats.

Pas un conseiller ne prononça les paroles qui convenaient. Aucune protestation, que l'exagération même des critiques favorisait, ne se produisit. A peine quelques réclamations de forme se firent-elles entendre.

Chacun sentait, savait qu'il y avait dans ces attaques autre chose que les motifs invoqués. Le procès de tendance s'affirmait, la nature des interventions, le langage du préfet, *tout prouvait que c'était à l'esprit de la Bourse, à la tactique qu'elle préconise, à l'action qu'elle conduit que l'on en voulait.* Mais la Bourse ne s'occupe pas de politique électorale, elle se tient en dehors des luttes de partis et les politiciens de toutes nuances, dont certains l'ont à une certaine époque dirigée, ne peuvent lui pardonner l'attitude qu'elle observe en matière électorale.

Voilà pourquoi, même des socialistes, n'eurent pas à cette occasion le langage qui eût convenu, et ne prirent partie que dans une faible mesure et à contre-cœur.

Les conclusions de ce débat furent une enquête que devait poursuivre la deuxième Commission, et l'établissement d'un règlement par cette même Commission dont le rapporteur était le conseiller socialiste réformiste Lajarrige.

La violence de la campagne de presse avait influé sur le gouvernement et des bruits de fermeture couraient. Mais cette mesure de réaction effraya nos gouvernants, qui n'osèrent la prendre, se contentant par l'organe du préfet de la Seine d'intimer au Conseil municipal l'ordre d'élaborer un règlement sévère. On se mit à la besogne.

III

Nous avons dit que ce qu'il y eut de plus grave dans cette campagne menée contre la Bourse, c'est le mélange hétéro-

gène de ceux qui y prirent part. C'est à l'occasion de l'élaboration du règlement de la Bourse qu'une partie de la fraction réformiste, parmi les syndicats, n'hésita pas à tenter de profiter de l'action menée contre la Bourse par toutes les forces réactionnaires, pour faire triompher cette modification dans la forme de représentation au sein des organismes ouvriers, qu'est la *représentation proportionnelle*.

S'il était vraiment un moment où il convenait d'oublier les tendances qui divisent les organisations ouvrières en modérées et révolutionnaires, c'était précisément en présence de la coalition qui marchait à l'assaut de l'autonomie des syndicats et de la Bourse.

Egarés par le ressentiment qu'avait causé à certains l'échec de la *représentation proportionnelle* au Congrès de Bourges, des militants n'hésitèrent pas à engager leurs organisations à la suite de l'homme qui avait été l'instigateur de cette odieuse campagne, qui l'avait entretenue par de nouveaux articles, toujours ardemment exploités par la réaction.

La veille de la discussion au Conseil municipal du projet de règlement élaboré par la deuxième commission, c'est-à-dire le 22 juin, paraissait dans la *Petite République* un projet de règlement présenté par le même Copigneaux et auquel avaient adhéré diverses organisations.

Cette publication émut l'ensemble des syndicats de la Bourse. Le bout de l'oreille se devinait. Ce projet de règlement, pas plus d'ailleurs que celui du Conseil, qui a été voté, ne se préoccupait de ce qui avait constitué le prétexte de toute la campagne : les déprédations et les incidents auxquels on criait bien haut vouloir remédier.

Ce projet ne visait que la Commission administrative, ses attributions, sa composition et son fonctionnement. Il était destiné à peser sur le Conseil municipal en présentant la représentation proportionnelle comme la panacée et en lais-

sant croire que les syndicats réclamaient eux-mêmes cette forme de votation pour la nomination de la Commission administrative.

Mais l'affaire ne tourna pas comme l'avait espéré Copigneaux et son Préfet.

Des signatures avaient été induement placées au bas de ce projet. Les protestations vinrent nombreuses. Les camionneurs, les omnibus, les mécaniciens, etc., protestèrent. Tous déclarèrent avoir été trompés par Copigneaux et avoir cru que c'était à l'étude de l'*Union des syndicats* que ce projet serait soumis, et non rendu public et destiné à être considéré comme une collaboration apportée aux pouvoirs pour réglementer la Bourse.

L'indignation contre le projet Copigneaux avait été si vive dans les milieux ouvriers, que l'on peut comparer cette hâte à désavouer le lendemain ce à quoi l'on avait collaboré la veille, à l'action des rats qui abandonnent précipitamment le navire qui fait eau.

Le Syndicat des travailleurs municipaux resta seul et Copigneaux, son secrétaire, dut se livrer à d'amères réflexions devant le lâchage dont il était l'objet. Cet appoint manifestement apporté par ses syndicats fut l'incident de la campagne qui causa dans les milieux ouvriers l'émotion la plus pénible. Malgré les divergences de vues, malgré les préférences diverses en matière de tactique syndicale, il est des situations devant lesquelles toutes les fractions du prolétariat organisé économiquement se sentent unies, d'accord, faisant trêve à leurs idées particulières : c'est lorsqu'une partie quelconque de l'ensemble des organisations se trouve menacée, attaquée par l'ennemi commun, le pouvoir bourgeois.

La conduite de Copigneaux et de son syndicat fut sévèrement jugée, et, dans une séance tenue le 19 juillet, le Comité général de l'*Union des Syndicats de la Seine,* après avoir

consulté les organisations, prononça *l'exclusion* — pour trahison des intérêts ouvriers — du Syndicat des travaileurs municipaux.

IV

Après quatre longues séances consacrées à l'élaboration du règlement général, le Conseil municipal élucubra très laborieusement un ensemble d'articles où l'on chercherait vainement les mesures que l'on déclarait au début nécessaire de prendre pour que les incidents signalés et les méfaits dénoncés ne puissent se renouveler.

Tout le règlement concerne la Commission administrative. Espérant que sa composition sera analogue à celle du *Conseil supérieur du Travail*, on lui assigne un recrutement identique. On la met sous la dépendance absolue du Préfet de la Seine. Ses décisions seront susceptibles d'appel devant le Conseil municipal. En un mot, on la prive de toutes ses attributions et de tous ses pouvoirs.

Par exemple, un syndicat jaune formulant une demande d'admission à la Bourse du Travail et se la voyant refusée, fera appel devant la Commission du Conseil municipal, qui pourra ordonner l'admission.

Et, malgré ces dispositions rétrogrades, le Préfet n'est pas satisfait. Son langage au cours de la discussion de ce règlement était clair. Il disait, après avoir tenté d'instiguer le Conseil pour qu'il sanctionne des mesures qui mettraient la Bourse, les syndicats, les militants sous la surveillance de haute police :

Si vous acceptiez cette manière de voir. Messieurs, j'aurais à en aviser le Gouvernement, et il verrait alors ce qu'il doit faire. Si, au contraire, vous adoptez, Messieurs, le projet de règlement proposé par M. Lajarrige, projet qui *me paraît absolument insuffisant*, et si votre délibération devait consacrer ce projet,

j'aurais le devoir d'appeler l'attention du Gouvernement sur cette réglementation et de lui soumettre les observations qu'elle m'a suggérées.

C'était la menace sans phrases. Et les conseillers qui sont habitués à des soufflets de cette sorte, qui sont sans énergie et sans courage pour répondre aux insolences et aux provocations d'un Préfet qui les tient dans sa main pour les services qu'il viennent à chaque instant solliciter, n'ont pas bronché. Le règlement Lajarrige a été voté, après avoir été amendé dans un sens plus autoritaire par le patriote Heppenheimer.

Le Préfet, fidèle à sa menace, n'a pas approuvé, sanctionné par décret ce règlement, et nous apprenions ces jours passés qu'un autre nationaliste, le député Maurice Spronck, interpellerait, à la rentrée, le Ministre du Commerce sur la question de la Bourse. C'est le recommencement au Parlement de la comédie qui s'est jouée au Conseil municipal.

Ce qu'il y a de typique dans toute cette affaire, c'est le soin pris par tous les pouvoirs pour esquiver les responsabilités.

D'abord le préfet, qui ne veut rien faire de lui-même et suggère au Conseil les mesures qu'il doit prendre tout en lui en laissant la responsabilité. Nos édiles, à leur tour, sont très embarrassés : tous voudraient bien faire taire cette Bourse du Travail, dont la propagande réveille les exploités, dont l'influence grandit sans cesse, mais c'est lourd d'assumer les conséquences d'une attitude nettement hostile.

Une partie du Conseil voudrait se désintéresser de l'affaire, tout renvoyer au ministre, parce que c'est le ministre qui prit le décret régissant la Bourse, et ce décret établi par Millerand ne fut qu'une manifestation contre la majorité nationaliste du Conseil d'alors.

La majorité du Conseil, sous prétexte que si l'on ne fait pas de règlement, le gouvernement fermera la Bourse, édicte

ce règlement en affirmant que c'est de la besogne inutile, puisqu'il ne satisfait pas le préfet et que celui-ci a déclaré, dans ces conditions, devoir demander au gouvernement l'élaboration de mesures plus draconiennes.

Mais la responsabilité des uns et des autres est à couvert ! Si le gouvernement essaye de museler la Bourse, nos conseillers protesteront avec..... indignation, et la farce sera jouée.

V

Faut-il voir dans cette campagne menée avec tant de vigueur, seulement les prétextes invoqués ou plutôt faut-il y voir une partie d'un plan d'ensemble, une des phases de la lutte entreprise contre les organisations ouvrières et particulièrement les Bourses du Travail ?

Les événements qui se succèdent prouvent qu'un mouvement sérieux de réaction s'opère contre les groupements ouvriers.

Les Bourses du Travail qui sont, dans toutes les localités où il s'en trouve, les lieux de concentration des forces ouvrières locales, sont, par cela même, des centres d'agitation.

Si, jusqu'à cette heure, les gouvernants n'ont pas opposé de résistance sérieuse au développement des Bourses du Travail, c'est qu'ils pensaient qu'elles se consacreraient à l'étude des questions de second ordre, peu dangereuses pour l'ordre capitaliste, c'est-à-dire l'établissement de rapports, de statistiques, la création d'œuvres diverses de mutualité ou d'éducation, etc.

Sans méconnaître ces questions de second plan, elles se sont surtout efforcées d'augmenter la puissance et la conscience de l'organisation syndicale, elles se sont vouées par-

ticulièrement à l'organisation pour la lutte économique et, dans tous les mouvements, dans toutes les grèves, les Bourses, ont apporté leur appui.

Ce rôle rempli par les Bourses ne pouvait convenir aux pouvoirs, qui sont les dispensateurs des locaux et des subventions. Aussi la lutte contre les Bourses les plus actives est-elle naturelle. Sitôt qu'un mouvement s'accuse dans une ville, c'est la Bourse du Travail qui subit le premier choc.

A Lyon, Augagneur, *maire socialiste*, ferme la Bourse ; à Oran, pour supprimer le centre de ralliement des grévistes cigarières, la Bourse est fermée ; à Villefranche, les teinturiers, les métallurgistes sont en grève, le lieu où ils se réunissent est envahi et fermé, ils ont des cantines communistes qui permettent aux grévistes de vivre à peu de frais, le local où elles se tiennent est fermé.

Et, ailleurs, les mêmes faits se renouvellent, les mêmes mesures sont prises par les pouvoirs pour neutraliser les efforts ouvriers.

Un de nos camarades, qui avait bien compris le but secret de toutes les manœuvres, des menaces dirigées contre la Bourse de Paris, disait : « Ce qui inquiète et ce qu'on vou-
« drait voir disparaître avec le motif qui l'a fait placer, c'est
« le grand calicot qui, sur le fronton de la Bourse, convie
« les travailleurs à ne plus accepter, *au Premier Mai 1906*,
« *de faire plus de huit heures de travail*... »

Et là est la vérité, comme nous l'avons indiqué au début de cette étude.

C'est cette campagne pour les huit heures, c'est ce magnifique mouvement qui a rencontré dans toutes les corporations sur tous les points du territoire, une adhésion unanime, que les pouvoirs voudraient faire avorter.

Voilà le désir qui anime les adversaires de la Bourse de Paris. Ils pensent, en fermant la Bourse ou en neutralisant son action par une réglementation draconienne, détruire

son activité, supprimer ses moyens d'action. La *Voix du Peuple* est particulièrement visée.

Ils croient, les insensés, que le mouvement ouvrier peut être arrêté par un peu d'arbitraire, que les revendications prolétariennes cesseront de se produire parce que des menaces ou des violences auront été exercées contre les organisations. Ils ignorent que, devant le danger, l'union est plus étroite et la solidarité plus effective.

Que les pouvoirs trouvent dans le prolétariat organisé des hommes qui méconnaissent les intérêts de leur classe, ce n'est pas d'aujourd'hui que ce fait se produira : la race des Tolain et des Barberet n'est pas éteinte.

Mais ce que les gouvernants, de quelque étiquette qu'ils se parent, ne pourront plus, c'est faire dévier le mouvement ouvrier de la voie révolutionnaire qu'il s'est tracée, c'est le ramener aux décevants mirages de la politique électorale, alors qu'il condense toute son action sur le terrain économique, où il n'y a pas de désillusions possibles et où l'efficacité de tout effort se constate rapidement dans l'ordre des faits.

Charles DESPLANQUES,

Secrétaire de la *Commission Exécutive* de la *Bourse du Travail de Paris*.

La Décadence de l'Idée nationaliste en France

I

La désagrégation finale des partis nationalistes à laquelle nous assistons en ce moment. marque à quel degré de décadence est parvenue l'idée nationaliste en France. C'est là un phénomène sur lequel nous voudrions appeler rapidement l'attention.

Et d'abord, le fait même de la constitution, dans ces dernières années, de partis nationalistes, ne contenait-il pas précisément la preuve irrécusable de la décadence du nationalisme ?

En effet, au lendemain et même longtemps après la guerre de 1870-71, l'existence d'un parti nationaliste spécial n'aurait pas eu sa raison d'être, car alors, sous l'influence des souvenirs encore récents, l'esprit nationaliste pénétrait toute la nation.

Il fallait que quinze ans se soient passés, il fallait que l'idée de la revanche ait perdu beaucoup de son intensité pour que nous assistions à la première manifestation bruyante du nationalisme français. Çà a été comme une tentative suprême de réunir les derniers éléments d'une vaste armée qu'une trop longue attente de la guerre libératrice avait fatiguée et diminuée.

C'est ainsi que la tentative boulangiste, examinée à ce point de vue spécial, comme manifestation de l'idée nationaliste française, fut le premier grand symptôme de la faiblesse de cette dernière plutôt que de sa force. Mais, si on va plus loin dans l'analyse des causes qui ont provoqué le

mouvement boulangiste aussi bien que le mouvement nationaliste de nos jours, on voit que les préoccupations vraiment nationalistes — c'est-à-dire la revanche — occupent la place la plus insignifiante.

Il est d'ailleurs inutile d'insister sur ce point, car il est déjà avéré que le parti boulangiste comme le parti nationaliste, n'ont été qu'un syndicat de mécontents, dont les protestations n'avaient rien à faire avec la question des « provinces-sœurs ».

Les partis de l'ancien régime d'un côté, et d'un autre côté, les éléments petits-bourgeois traversant une crise économique et enfin les ouvriers dispersés de la petite industrie, non atteints ou insuffisamment atteints par la propagande socialiste, — voilà d'où sont sorties les réserves du nationalisme. Qu'on ajoute à tout cela l'armée des va-nu-pieds, qu'un empereur des camelots peut toujours mobiliser pour le parti qui dispose des plus grands fonds, et on aura le tableau complet du parti nationaliste.

Du reste, on est mal venu de nous parler de l'existence d'un pur esprit nationaliste en France, quand les écrivains appartenant à tous les camps, viennent constater la disparition progressive de cet esprit guerrier, qui aurait dû constituer l'essence même du nationalisme.

Sans doute, ce n'est pas un négligeable « signe des temps » que de voir les hommes des partis, les plus différents, y compris le parti nationaliste, déclarer que l'aversion pour le métier des armes est générale.

Sans vouloir donner à ces constatations une grande valeur démonstrative il est tout de même intéressant de les citer comme traits de la psychologie de la bourgeoisie française contemporaine.

Déjà, à l'époque de la guerre franco-allemande, durant le procès des Communards, certains avocats, prenant prétexte des appels des maires de Nancy et Chalons, invitant la po-

pulation à faire bon accueil aux armées allemandes, insistaient sur la décadence de l'esprit guerrier en France (1). C'est-à peu près le même avis qu'exprimait Guy de Maupassant, quand il écrivait dans *Boule de Suif* cette phrase qui peut être appliquée à la totalité des bourgeois français : « La témérité n'est plus un défaut des bourgeois de Rouen, comme aux temps des défenses héroïques où s'illustra leur cité ».

On devrait supposer, *à priori*, que la jeunesse bourgeoise, qui n'est pas encore atteinte par l'esprit mercantile de ses pères, plus fougueuse et plus enthousiaste, est naturellement l'écho vivant de toutes les joies et de toutes les angoisses patriotiques. C'est-elle qui, semble-t-il, devrait garder intact l'idéal de l'intégrité nationale.

Or, en réalité, il n'en est rien et c'est un nationaliste, M. Delafosse, qui le constate : « La génération contemporaine, non seulement ne sait rien de l'épopée napoléonienne, mais elle est aussi grossièrement ignorante de l'histoire palpitante d'hier. » Et M. Delafosse cite le cas caractéristique d'élèves de lycée ignorant à un degré insoupçonnable les plus gros faits de l'histoire contemporaine (2). Sur une échelle plus large, on constate les mêmes faits à la caserne, à l'examen des recrues. Les officiers se plaignent de l'ignorance « stupéfiante » des recrues sur l'histoire ancienne et moderne de la France. La *moitié* des cinquante jeunes recrues examinées par un officier, ne savaient absolument rien de Jeanne d'Arc ; les trois *quarts* n'avaient jamais entendu parler de la prise de la Bastille ; enfin, ce qui est encore plus grave, *les deux tiers*, presque l'unanimité, ignoraient totalement que les Allemands (3) avaient fait la guerre en 1870.

---

(1) Plaidoirie de M. Laviolette. *Procès de la commune.* (Compte rendu analytique, p. 90.)

(2) Delafosse. Le service militaire et l'armée. (*Le Correspondant*, 10 mars 1900, p. 893-894.)

(3) Chronique militaire. *Petit Journal*, 8 janvier 1903.

L'esprit guerrier se meurt, il est mort ! Ce ne sont pas là des paroles vaines de nationalistes enclins a présenter tout en noir, pour *chauffer* le zèle patriotique des pionniers de la Patrie Française ! Le même fait est constaté aussi par des hommes appartenant à l'autre camp. C'est ainsi que M. Vauglair, le correspondant militaire parisien de la « Bibliothéque Universelle » de Lausanne, constate que : « Quand on demande des volontaires dans les corps de troupes pour une expédition coloniale, il se présente peu de monde, et ceux qui briguent l'honneur d'être désignés sont en général d'assez médiocres sujets, qui ne cherchent qu'un prétexte pour échapper à une discipline déplaisante ou pour se dérober à des chefs mal disposés à leur égard ». C'est ainsi — c'est le même auteur qui le constate encore — qu'au moment de l'expédition de Chine, dans une ville de plus de deux millions comme Paris, la prétendue forteresse nationaliste, malgré les nombreuses affiches tricolores du ministère de la guerre, à peine 180 hommes se sont trouvés pour répondre à cet appel. D'un autre côté, M. Raiberti, le rapporteur du budget de la guerre, se plaint du peu d'empressement que manifestent les fils de la bourgeoisie pous la carrière d'officiers de réserve. Mais les officiers en activité eux-mêmes, ne semblent pas bien pénétrés de l'esprit guerrier. Ils préférent la vie sédentaire des bureaux, les heures passées paisiblement dans les casernes aux risques de la guerre. De nombreux officiers à qui on a proposé de participer au corps expéditionnaire chinois ont décliné cet offre sous différents prétextes.

Ce même phénomène de la décadence de l'esprit guerrier était constaté tout récemment par M. Messimy, député de la

---

(1) *Abel Vauglair.* La question des milices en France (*Bibliothèque universelle de Lausanne*, déc. 1900, pp. 516-518.)

Seine et ancien capitaine breveté d'état-major : « La France d'il y a vingt ans voulait-elle la guerre? Non, sans doute, mais pourtant, en même temps qu'elle accroissait ses troupes d'une façon progressive et ininterrompue, elle formait d'une façon plus ou moins confuse le vœu secret qu'un événement quelconque vienne rendre inévitable une guerre, qui lui fournirait l'occasion de prendre l'éclatante et nécessaire revanche de ses défaites.

« La France de 1903 ne pense plus de même. L'âge d'homme est arrivé où tous les jeunes Français ont constaté que la génération qui les avait précédés les avait leurrés en s'abusant elle-même... Sans ambage et sans détours, elle (la génération actuelle) affirme sa volonté résolument pacifique » (1).

Ces citations suffisent. Mais on pourrait observer que cette aversion pour la carrière des armes n'est pas une nouveauté, car il y a déjà quatre-vingts ans que le général Foy écrivait : « Les Français sont toujours prêts à courir au combat, quoique non moins pressés à fuir la caserne ». Mais si cet esprit anti-militariste a toujours existé au fond, il y a aujourd'hui une multitude de causes qui le fortifient et l'étendent à toutes les couches sociales.

II

On a souvent signalé l'incompatibilité du régime industriel avec le militarisme, qui est l'apanage de l'état féodal, La paix et la solidarité entre les nations apparaissent aussi bien comme conséquences que comme condition du com-

---

(1) *M. Messimy* : La paix armée : La France peut en alléger le poids (*La Revue*, ancienne Revue des Revues).

merce international. C'était là une idée favorite des encyclopédistes. Leur ami Sedaîne l'a transportée à la scène. Voici ce qu'on lit dans le *Philosophe sans le savoir*, qui n'est d'un bout à l'autre qu'une plaidoirie pour la corporation des commerçants : « M. *Vanderk père.* — Quelques particuliers audacieux font armer les rois, la guerre s'allume, tout s'embrase.

« L'Europe est divisée ; mais ce négociant anglais, hollandais, russe ou chinois n'en est pas moins l'ami de mon cœur ; nous sommes, sur la superficie de la terre, autant de fils de soie qui lient ensemble les nations et les ramènent à la paix, par la nécessité du commerce ; voilà, mon fils ce que c'est qu'un négociant. »

M. Vanderk père, ou plutôt son créateur Sedaine, ne prévoyait pas que les nécessités de l'extension économique et de la police intérieure à exercer sur le prolétariat transformeraient « l'honnête négociant » en protecteur du militarisme et que, d'autre part, le développement de l'industrie et de la technique modernes communiquerait à ce même militarisme une force destructive inconnue jusqu'à présent.

Mais, en principe, la thèse des pacifistes du XVIIIe siècle reste vraie dans ce sens, que la guerre devient et deviendra de plus en plus rare. Nous avons connu dans l'histoire des guerres dynastiques, des guerres religieuses et, enfin, des guerres qui avaient comme but avoué un intérêt économique. Aujourd'hui, l'intérêt capitaliste dominant tout autre intérêt, nous voyons la plupart des guerres se réduire à une pure question d'extension commerciale. Nous avons connu des guerres durant des trente ans et des cent ans ; ces guerres-là, aujourd'hui, ne sont plus possibles. Les intérêts du commerce, d'un côté, et les ressources des Etats, de l'autre, ne permettent plus les guerres interminables.

Un autre fait, qui a refroidi beaucoup l'ardeur guerrière de la bourgeoisie, c'est la démocratisation de l'armée.

ou, pour parler plus exactement, le service militaire obligatoire. Pour ce qui est de la France, nous devons noter la différence qui existe entre la disposition d'esprit de la bourgeoisie sous le Second Empire et la mentalité de la bourgeoisie sous la Troisième République. Le Second Empire, en dehors des expéditions coloniales et autres, compte à son actif trois grandes guerres : celle de Crimée, celle d'Italie et, enfin, la guerre de 1870-71. La raison, c'est Emile Olivier qui l'a donnée :

« Il vous est facile, disait-il à peu près en 1867, en s'adressant aux différentes fractions impérialistes du corps législatif, d'être patriotes, car ceci ne vous coûte rien. A la guerre vont les enfants du peuple, tandis que vous pouvez toujours sauver vos propres fils en achetant des remplaçants » (1).

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi, après l'introduction du service militaire obligatoire et universel, la bourgeoisie française est devenue plus prudente. Du reste, ici, la même constatation est faite par les écrivains nationalistes :

« Pourquoi, se demande M. Delafosse, les seules nations guerrières aujourd'hui, ce sont les Anglais et les Américains ? Parce que, chez eux, il n'y a pas de service militaire obligatoire ; parce qu'ils n'ont que des mercenaires ou des volontaires. »

On saisit pourquoi les réactionnaires en France cherchent à rétablir, sous forme « d'une armée d'encadrement » les armées mercenaires des temps anciens (2). Dans le même

---

(1) *Le Correspondant*, 10 mars 1900, p. 344.

(2). V. la discussion au Sénat à propos, du service de deux ans et particulièrement le discours du Comte de Goulaine. (Séance du 19 juin 1902). *J. Officiel* du 20 juin, p. 832.

sens, s'expriment aussi M. Delafosse, le général Bourreley et d'autres écrivains, du *Correspondant*.

Ils ne croient pas aux vertus guerrières de la bourgeoisie. Mais, à supposer même pour un instant, qu'ils arrivent à réaliser l'impossible, à quoi aboutiront-ils ? Aujourd'hui, la masse est devenue elle-même plus ou moins antimilitariste. Quant à l'aristocratie, sur laquelle compte le général de Bourelley pour le recrutement des officiers, qui, ayant « l'orgueil de caste »... « affronteront la mort sur les champs de bataille, en souvenir d'héroïques aïeux, et pour perpétuer de glorieuses traditions », on ne peut que sourire. De « glorieuses traditions », elle n'a conservé que les particules et la haine des temps modernes. Tout le reste est en complète décadence. Quant à ce qu'on appelle les « intellectuels », qui, dans notre société à fonctions complexes, augmentent de plus en plus et tendent à se constituer une mentalité à part, ils sont, eux aussi, antimilitaristes, car la caserne et l'armée sont antagonistes de cet individualisme, de cette hypertrophie du moi qui est leur trait le plus caractéristique. Par quel moyen empêcher ces jemenfichistes de rire du sous-off et du vieux Ramollot ! Leur purisme littéraire est choqué par le premier qui dit « chose, machine et truc » et par le second qui ne connaît même pas l'algèbre.

D'ailleurs, d'une façon générale, l'esprit critique a eu raison de la foi militaire. Et si on a pu avoir quelque inclination pour l'armée, on la perd dès qu'on entre en contact avec la réalité, dans la caserne. C'est, sans doute, dans ce sens qu'il faut comprendre les paroles d'un Saint-Cyrien qui écrivait dans le *Temps* : « Il n'y a rien de paradoxal, il est même strictement conforme à la vérité de dire que l'esprit de discipline décroît avec le temps passé sous les drapeaux ». Du reste cette discipline même arrive à des subtilités qui déconcerteraient l'esprit le plus avisé. Voilà l'histoire authentique d'un colloque entre un soldat et un

général : « — Quel est le numéro de votre fusil ? — 31824, mon général. — Très bien, donnez-le moi pour vérifier. — Mais il m'est interdit de me dessaisir de mon fusil. — C'est une réponse parfaite. — Maintenant, je vous ordonne de me donner le fusil. — Alors soit, mon général, le voici. » Le général donne 30 jours de prison au soldat, avec cette circonstance aggravante qu'il savait fort bien ne pas devoir s'en dessaisir.

L'esprit militaire est en contradiction avec l'institution militaire même telle qu'elle existe aujourd'hui. Et, en effet, qu'est-ce que l'esprit militaire ? « Pour le soldat de métier, un goût très prononc épour la guerre et ses aventures ; en temps de paix, la satisfaction de se croire supérieur aux autres citoyens et la fierté de s'en distinguer par l'uniforme. »

D'abord, peut-on parler de soldat de métier, quand tous les citoyens sont soldats ? Ensuite, peut-on parler du goût pour la guerre et ses aventures, quand notre génération a grandi sans avoir vu une seule guerre ? Quant à la « supériorité » sur les autres citoyens, l'uniforme ne suffit plus pour lui donner corps !

Mais c'est surtout dans la définition que donnent les nationalistes de l'esprit militaire que nous saisissons cette contradiction flagrante entre le militarisme actuel et les tendances de la société moderne.

« L'esprit militaire, pour moi, dit M. de Lamarzelle, sénateur, c'est la soumission dans le service, absolue, irraisonnée même, je n'hésite pas devant le mot, la soumission non seulement de corps, car c'est quelque chose d'éminemment moral, la soumission absolue, la soumission aveugle à tous les ordres du moindre des chefs, et j'adopte la définition donnée autrefois par Jules Simon à un moment où il n'approuvait pas l'esprit militaire. Voici cette définition de Jules Simon : « Dire à un homme, par exemple, que son premier « devoir est d'obéir immédiatement et sans réflexion à ses

« chefs, — je ne blâme pas, je constate — tout cela résulte « de l'armée permanente et tout cela fait partie de l'esprit « militaire » (1).

Il est inutile d'insister sur ce fait que l'esprit militaire est la contradiction du principe démocratique, qu , au moins comme tendance, est la base de l'organisation politique actuelle. Voilà pourquoi les réactionnaires sont dans la logique quand ils disent, soit comme « l'illustre rapporteur du budget de la guerre », dans l'Assemblée de 1871, « que quand on parle d'armée, il ne faut pas parler de démocratie », soit comme le disent aujourd'hui MM. Delafosse et Bourelley : « Il existe, en effet, une antipathie incurable entre la République et l'armée » (2).

« L'esprit de corps, dit le même écrivain, est la grande vertu de l'armée et le grand péril de la République. » Les républicains du Second Empire se rendaient bien compte de cet antagonisme entre l'armée permanente et l'esprit militaire qui en découle, d'un côté, et les idées démocratiques, de l'autre. Nous avons rappelé ce qu'en pensait Jules Simon, et nous devons ajouter qu'au même moment il défendait l'idée de la milice nationale. L'armée permanente, elle, était attaquée encore par Rogeard, qui la déclare un « des sept fléaux des sociétés modernes qui font vivre les rois et mourir les peuples ».

Gambetta n'était pas moins catégorique en demandant « la suppression des armées permanentes, cause de ruines pour les finances et les affaires de la nation, source de haine entre les peuples, et de défiance à l'intérieur » (3). La sup-

---

(1) *Journal Officiel* du 19 juin 1903, p. 841. (Discussion au Sénat.

(2) *Le Correspondant*, p. 876.

(3) V. Georges Goyau. *Patriotisme et Humanitarisme*. (Perrin, 1902.)

pression de l'armée permanente figurait encore sous la Troisième République, dans le programme du comité qui soutenait la candidature de Clémenceau à Paris. Mais ce n'était plus qu'une *survivance*, car les républicains et les bourgeois ont changé d'avis sur cette question.

Est-ce que ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui? Ou est-ce qu'on a trouvé le moyen de résoudre cette contradiction sur laquelle on insistait tout sous le Second Empire? Ni l'un, ni l'autre. La contradiction aujourd'hui est encore plus forte que jamais. C'est l'esprit de revanche qui a forcé à abandonner le problème sans le résoudre, mais le problème reste tout entier.

La guerre de revanche, du domaine des désirs est passée de plus en plus dans le domaine des souvenirs, et c'est dans la logique des choses. Elle était encore possible quelques années après la défaite, mais elle est devenue impossible avec la venue de nouvelles générations qui n'ont pas vu les désastres de l'année terrible. C'est Déroulède qui le dit! Les paroles de Gambetta « y penser toujours, n'en parler jamais » sont comprises aujourd'hui différemment. « En parler de temps en temps, mais n'y songer jamais », voilà ce qui est l'état d'esprit d'aujourd'hui et particulièrement celui des nationalistes. On sait bien que leur argument le plus favori contre leurs adversaires politiques, c'est d'accuser ces derniers d'amener « par leurs manœuvres » la guerre. La peur d'une guerre est leur trait le plus essentiel.

III

Nous avons examiné sommairement l'idée nationaliste dans son évolution historique. Examinons-la, pour ainsi dire, en soi, au point de vue de sa valeur idéologique. Ici

aussi la décadence de l'idée nationaliste est incontestable.

En général, on peut dire que la France est le pays classique du nationalisme, dans le sens d'une conception particulière du rôle de la France dans le monde, — soit parce que la France, la première de toutes les nations européennes, a réalisé son unité nationale ; soit pour d'autres causes qu'il serait superflu de rechercher ici. Elle a depuis longtemps exercé sur le monde ce qu'on a appelé « la dictature morale ». La France, le « soldat de Dieu » des rois, « la grande nation » de Napoléon, « la messie de la civilisation » des Saints-Simonniens, « le soldat du droit » des républicains du Second Empire, tout cela traduisait une même conception, à savoir que la France joue dans le monde un rôle prédominant au point de vue politique et intellectuel.

Les étrangers eux-mêmes reconnaissaient volontiers ce rôle de la France, depuis Grotius, qui l'appela « le royaume le plus heureux après celui du ciel », jusqu'au président des Etats-Unis Jefferson qui considérait « que tout homme civilisé a deux patries : la sienne, et puis la France. »

Ce qu'on appelle actuellement nationalisme ne correspond plus à ce qu'on entendait sous ce nom il y a un demi-siècle. Si le terme est resté, son contenu a changé complètement. Le nationalisme actuel, c'est presque l'opposé du nationalisme ancien. Autrefois il signifiait esprit guerrier, extension politique et économique, marche en avant. Sous son drapeau la bourgeoisie française accomplissait son émancipation politique et affirmait son action conquérante. Actuellement le nationalisme signifie peur, conservatisme, protectionnisme. Il est l'image fidèle de l'impuissance économique et politique où se débat la bourgeoisie française et surtout cette partie de la bourgeoisie qui est. par sa position même, la plus impuissante et la plus conservatrice, à savoir la petite bourgeoisie. Voilà pourquoi nous avons vu

apparaître le parti nationaliste précisément dans une époque de protectionnisme économique et obtenir ses plus grands succès dans une ville comme Paris. dominée par les éléments petits-bourgeois. C'est encore dans les conditions économiques de la France moderne qu'il faut chercher l'explication de ce fait que la petite bourgeoisie, au lieu de perdre de ses positions, les garde au contraire et les fortifie. Au point de vue économique, l'histoire de la Troisième République reste l'histoire de la montée de la petite bourgeoisie. Le commerce général français qui dans la période de 1850-69 avait triplé, n'a augmenté que de 26 p. 100 dans l'espace de 1871 à 1897. Une pareille stagnation est aussi observée dans l'agriculture. La surface de terres labourables de 26.568.621 hectares en 1882 est tombée à 25.771.419 en 1892. C'est à la faveur de cet arrêt économique que la petite bourgeoisie des villes et des campagnes s'est conservée et c'est elle encore qui impose à la France ce régime de protectionnisme à outrance utile aux classes intermédiaires appelées à disparaitre par le développement économique, mais nuisible à ce développement lui-même. Est-il étonnant que l'enquête parlementaire qui a eu lieu récemment sur l'état de l'industrie textile constate la survivance exorbitante des anciens modes de production? Or le nationalisme, avec tous ses attributs, n'est que le transport de ce protectionnisme économique dans le domaine politique. La France doit rester un pays clos à la pénétration des idées des autres pays, comme la classe même de la petite bourgeoisie est fermée aux progrès économiques.

Ce nationalisme de petits boutiquiers s'est aussi cristallisé dans ces trois termes de la formule de sa politique extérieure : haine de l'Angleterre, peur de l'Allemagne, servilité envers le Tzar.

La décadence du nationalisme prouve la dégénérescence

même de la bourgeoisie, désormais incapable de nourrir tout idéal guerrier. L'armure pèse trop à ses membres débiles. Une classe qui renie le principe qui fut sa raison d'être est une classe en déliquescence. Il appartient au prolétariat révolutionnaire d'affirmer un internationalisme vigoureux et conquérant, en face du nationalisme débile et finissant de la bourgeoisie.

Ch. Rakowsky.

Les Organisations Socialistes

HOLLANDE

L'évolution de l'anarchisme dans le mouvement ouvrier hollandais

Les unions socialistes libertaires et groupes anarchistes d'une dizaine de localités de Hollande se sont réunis, il y a quelques mois, à Pâques, à Amsterdam, dans le but de fonder une *Fédération communiste libertaire*.

La ville d'Amsterdam elle-même était représentée par deux groupes, tandis que plusieurs vieux propagandistes révolutionnaires et nombre d'autres personnes sympathiques aux mêmes idées assistaient à la réunion.

Voici la *déclaration de principes* qui a servi de base à l'entente des groupes et des personnes :

La *Fédération des Communistes Libertaires* se compose des personnes et des groupes convaincus des principes suivants et s'y conformant :

1° Etant donné que dans la société actuelle existent la misère et la servitude, et qu'il s'agit de les faire disparaître ;

2° Que la misère des grandes masses d'une part et la situation privilégiée de quelques-uns de l'autre, sont la conséquence nécessaire des rapports économiques actuels, qui servent également de base sociale à la domination des hommes les uns sur les autres ;

3° Que l'essence de ces rapports consiste en ceci que, dans chaque population, la majorité des hommes — les classes ouvrières — produisent toutes les richesses ; tandis qu'une minorité — les classes capitalistes — domine la production et la répartition de ces richesses ;

4° Que la stabilité des rapports sociaux existants doit être attribuée à ce fait que tous les moyens de production et de distribution des richesses appartiennent à la minorité dominante, et que

celle-ci peut se servir pour le maintien de sa domination du pouvoir coercitif de l'Etat (justice, police, armée);

5° Que la société actuelle doit être totalement modifiée dans ses bases, de sorte que les différentes classes sociales soient remplacées par la communauté des producteurs, qui, par l'association, utilisera les moyens de production et de distribution d'une manière systématique, sous la direction des organisations ouvrières;

6° Que la classe ouvrière non possédante — le prolétariat moderne — ne saurait atteindre une amélioration durable et fondamentale de son sort sur les bases de la société actuelle; et que toutes les améliorations économiques temporaires n'ont de valeur sociale qu'en tant qu'elles peuvent servir à l'intervention des ouvriers dans les rapports industriels, et à l'expropriation des classes possédantes;

7° Que c'est la tâche spéciale des communistes libertaires de veiller à ce que tous les changements possibles dans les rapports sociaux se réalisent en respectant le plus possible la liberté des individus et des principes du groupement libre;

8° Que, pour cette raison, les communistes libertaires combattent le socialisme d'Etat, forme naissante de l'esclavage d'Etat, basée sur l'utopie du changement fondamental des rapports économiques par l'intervention de la puissance de l'Etat et sur l'idée néfaste, émanée de cette utopie, de la conquête des pouvoirs publics par les ouvriers en tant que classe;

9° Que, pour leur émancipation, les ouvriers devront lutter avec tous les moyens qu'ils considèrent, eux-mêmes, comme licites et efficaces;

10° Et que dans cette lutte, les ouvriers de tous les pays doivent se montrer solidaires les uns des autres.

Assurément, cette tentative de fédération des forces révolutionnaires communistes n'a pas été la première. En Espagne, en Allemagne, et dernièrement encore en Belgique et en Bohème, les libertaires communistes ont fait déjà avec plus ou moins de succès des tentatives analogues. Et puisque je pense que les raisons qui ont amené ainsi les révolutionnaires et libertaires de plusieurs pays à mieux s'unir, se rassembler un peu partout, je considère comme utile de traiter ici de l'évolution que le mouvement ouvrier révolutionnaire et libertaire a décrite, ces dernières années, en Hollande.

Déjà le choix du nom de la nouvelle fédération a été inspiré par la lutte de ces derniers temps : *Fédération des Com-*

munistes libertaires. Les discussions ont surtout porté sur la question de savoir s'il serait utile pour la propagande et pour la précision des idées de prendre le nom d'*anarchistes*. Les révolutionnaires hollandais, pour la plus grande partie, accepteraient volontiers ce titre ; dans le pays, ils sont désignés sous le nom « d'anarchistes » par tous leurs adversaires. Et de même que les « gueux » acceptaient volontiers jadis l'épithète que leurs ennemis leur avaient lancée, personne de nous ne s'opposerait au titre d'anarchiste si ce nom leur était jeté du côté des partis bourgeois et des partis démocrates.

Mais nous avons en Hollande des « anarchistes » de toute nuance : des anarchistes mystiques : tolstoïens et chrétiens ; des anarchistes individualistes ; autant de fractions différentes qui n'ont avec les aspirations et la tactique de propagande des révolutionnaires communistes que très peu d'analogie. On a proposé alors le double nom d'*anarchistes communistes ;* mais puisque les soi-disant « individualistes » prétendent toujours que les deux idées d'*anarchisme* et de *communisme* se contredisent et que nombre de libertaires hollandais comprennent le nom d'anarchisme dans le sens strict d'*individualisme* auquel s'oppose précisément le communisme révolutionnaire de la grande majorité des libertaires hollandais, on a voulu préciser plus encore le caractère du nouveau mouvement. Et voilà pourquoi les promoteurs de l'entente se sont qualifiés de *Communistes libertaires*, tout en accentuant fortement dans leur déclaration de principes le caractère révolutionnaire de leur mouvement.

Pour comprendre et le choix du nom et le contenu de la déclaration de principes que nous venons de citer, il faut s'arrêter sur l'histoire du mouvement ouvrier révolutionnaire de la Hollande.

Après la scission de 1894, entre la social-démocratie et le socialisme révolutionnaire, tous les soi-disant « anti-parlementaires » ont été, pour quelque temps, unis contre les forces « parlementaires ». Cela s'explique par les effets de l'étroitesse de la « discipline », et des tendances petites-bourgeoises que nous reprochions aux social-démocrates hollandais, joints aux tendances individualistes du peuple hollandais lui-même, qui ont poussé nombre de révolutionnaires de notre pays dans les extrêmes de l'individualisme.

Récemment encore, après la conférence de Pâques où la *Fédération des Communistes libertaires* a été fondée, l'organe de la social-démocratie hollandaise écrivit des fédéralistes révolutionnaires : « Ils n'ont plus de choix, dès le moment qu'ils se fédérent ; s'ils veulent acquérir de la force, ils doivent apprendre la discipline ». (*Het Volk* du 28 avril 1905). De même, l'organe social-démocrate parle à cette occasion de « la soumission de la volonté personnelle à celle de l'union », du « sacrifice de la liberté », etc.

Eh bien, tout esprit de « discipline » outrée répugne à la population hollandaise, du moins aux ouvriers (les éléments fonctionnaires et petits bourgeois feront peut-être une exception importante) ; et on n'a qu'à prononcer devant un public ouvrier hollandais, le mot de « discipline » avec quelque conviction, pour se heurter à un esprit de révolte instinctif et pour être condamné tout de suite.

C'est, pour une grande part, par opposition à cet esprit disciplinaire excessif qu'un fort courant s'est lancé dans l'extrême inverse. Surtout ces dernières années, l'individualisme a fait des ravages énormes dans les rangs révolutionnaires.

On a vu propager, ces derniers mois, la petite propriété individuelle, au nom de la liberté de l'individu, par un vieux propagandiste individualiste : le bonhomme a peint lui-même sa maisonnette et la présente maintenant comme « le produit de son travail ». Un autre propagandiste a écrit : « Je réclame, comme individu, autant de terre que je considère, *moi*, comme nécessaire pour satisfaire tous *mes* besoins ».

Un troisième propagandiste individualiste estime « qu'une « déclaration de principes » lie encore trop l'individu ». Aussi croit-il nécessaire *comme propagande* de prêcher le droit de prendre, naturellement en supposant : « *Si* tout le monde prenait individuellement tout ce dont il a besoin »...

La critique individualiste s'est dirigée surtout ces derniers temps contre la forme de l'organisation, puis contre l'idée de l'organisation, en aboutissant ainsi à la désorganisation, — tendance qui nous a dû réveiller tous et qui a fini par mettre en opposition tous ceux qui, pendant toute une génération, ont précisément travaillé pour unir et pour organiser les déshérités du monde.

C'est dans les syndicats qu'en Hollande nous avons ren-

contré d'abord cet esprit individualiste désorganisateur, se demandant, dès la naissance du syndicalisme, si les administrateurs des unions ouvrières ne deviendraient pas de nouveaux « maîtres ». Peu contents d'une critique sévère des abus de l'organisation et peu soucieux de chercher avec nous les moyens d'éviter que les administrateurs des syndicats ne soient pas trop puissants, les individualistes plus ou moins conséquents commençaient à attaquer les bases de l'organisation, rêvant toujours de nouveaux « tyrans », cherchant partout des mots forts pour exprimer la forme d'entente et de direction d'affaires la plus simple. En effet, les mots de « tyrannie », de « domination exercée par la majorité sur la minorité », de « violation de la volonté de l'individu », ces mots ne coûtent pas cher. Par contre, nos individualistes plus ou moins conséquents ne voyaient pas le danger inverse : que, sans l'entente de la majorité et de la minorité, certains individus pourraient trop facilement exercer une sorte de dictature absolue sur tout leur entourage (majorité *et* minorité à la fois). A l'égard de leurs propres défauts individuels, ils étaient vraiment aveugles.

Après le mouvement syndical, c'est le mouvement libertaire et révolutionnaire qui fut atteint par la maladie individualiste. Il y a deux ou trois ans on prenait encore, très au sérieux, dans les cercles du mouvement révolutionnaire hollandais des questions suivantes : Si ce n'était pas porter une atteinte sérieuse à « la liberté de l'individu » de *voter* ou de prendre des *décisions* dans des groupes révolutionnaires ? S'il était bien permis de demander aux individus, membres des groupes, de payer des cotisations régulières ? Si l'on avait le droit de choisir dans les groupes un *président*, un *secrétaire*, un *trésorier*, responsables devant le groupe ? C'étaient là de nouveaux « maîtres », de petits « tyrans ! » Et puis, quant à la « responsabilité », l'individu souverain n'est « responsable » qu'envers lui-même !

Qu'on ne se figure pas que j'exagère si peu que ce soit. La maladie dont je parle a été internationale. Un fait : Je me rappelle un anarchiste individualiste qui s'élevait, lors du Congrès ouvrier international révolutionnaire de 1896, à Londres, contre chaque décision qu'on voulait prendre : « Une *décision ?* Une *résolution ?* Mais je ne veux pas, moi, de décisions et de résolutions. Je veux rester moi-même ! » Sur

quoi on lui riposta : « Dites donc, pour rester vous-même, vous n'aviez qu'à rester chez vous. Pourquoi venez-vous donc nous ennuyer ici ? »

En effet, c'est là la seule réponse que nous autres, communistes partisans de l'union, pourrions donner aux individualistes. Personne ne les appelle dans nos groupes ; cependant, une fois entrés, ils n'ont pas le droit de prêcher la désorganisation. Lorsqu'on entre dans un groupe socialiste libertaire, on est supposé, tacitement vouloir, s'entendre avec ses co-membres et de même travailler avec eux, comme l'on est supposé partager, dans les grandes lignes, les idées du groupe. S'il en est autrement, il est sous-entendu, qu'on n'entre pas ou qu'on s'éloigne tout simplement, en voyant qu'on s'est trompé sur les idées des autres.

Ces dernières années, c'est surtout la philosophie de *Stirner* qui a été à la mode dans les cercles anarchistes individualistes hollandais. Cette nuageuse métaphysique allemande, cette philosophie de mots creux, d'idées développées en l'air et en dehors de la réalilé qu'est la philosophie de Stirner, cette phraséologie néfaste pour le mouvement ouvrier révolutionnaire était prônée comme un nouvel évangile même par ceux (ou surtout par ceux) qui ne pouvaient pas lire Stirner, son *Unique* n'étant pas traduit en hollandais. N'importe, on était stirnerien par intuition, sans connaître Stirner, tout comme monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir !

La réaction contre ces tendances individualistes est venue naturellement. Avant de parler de cette réaction, un mot d'explication : Ne voulant pas être mal compris, je remarque tout d'abord que nous n'avons rien contre l'action énergique exercée par chacun de nous individuellement, soit dans la propagande révolutionnaire soit dans la vie sociale de tous les jours. Je lutte, moi même, pour garder mon indépendance et ma liberté. Mais ce n'est pas cela, la propagande dans les groupes révolutionnaires !

La réaction contre l'anarchisme individualiste a donc commencé en Hollande d'abord par l'*action pratique* des syndicats révolutionnaires, action pratique de tous les jours, par laquelle la nature humaine a repris ses droits et vaincu la métaphysique individualiste. Les syndicats révolutionnaires hollandais se plaçant exactement au même point

de vue de l'*action directe* que les syndicats révolutionnaires français, ont fait assurément beaucoup de progrès dans cette voie. Ensuite la propagande individualiste dans les groupes libertaires s'est heurtée non moins fortement aux exigences de la vie réelle. Surtout on a commencé à voir la contradiction des prétendus individualistes, lorsqu'ils continuaient à se mêler au mouvement ouvrier.

Les mêmes personnes qui se déclaraient contre la fédération des groupes libertaires, on les voyait entrer dans la Fédération antimilitariste, sous prétexte que dans ce dernier cas, il s'agissait d'un « but précis », mais qu'ils ne voulaient pas de la fédération « dans un but vague ». C'était un mauvais compliment à l'adresse des théories communistes libertaires.qui passeraient ainsi pour avoir « un but vague ».

Mais aussi, au moment même du Congrès international antimilitariste d'Amsterdam (1904), il n'y avait pas moins de cinq différentes opinions antimilitaristes représentées. Des opinions peut-être toutes « précises » et pas « vagues », mais qui divergeaient tellement qu'un « antimilitariste » par exemple. ne voulait pas d'armée du tout, et un autre voulait une armée populaire munie des meilleures machines meurtrières : un ne voulait pas de guerres du tout et un autre distinguait entre « les mauvaises guerres » et les « bonnes guerres », etc.

Les mêmes personnes qui ne pouvaient pas accepter une « déclaration de principes » positive, composée peut être de dix ou de douze articles, on les voyait accepter une déclaration purement *négative* composée d'un seul article : « Pas un homme, pas un centime pour le militarisme ! » C'est surtout l'inconséquence des individualistes et demi-individualistes qui aidait à prouver l'absurdité de leurs théories dans la propagande pratique.

J'ai insisté ici sur la fédération anti-militariste en parlant du mouvement ouvrier révolutionnaire en général, parce que je me demande, si, en France, cette fédération ne pourrait pas devenir comme en Hollande le précurseur d'une fédération plus large pour la propagande communiste intégrale.

Qu'est-ce qui pourrait empêcher les communistes, dans cette organisation, d'élargir l'horizon de leur propagande et de s'unir à tous ceux qui non seulement font la propagande

contre le militarisme, mais qui propagent également depuis longtemps l'idéal communiste, le syndicalisme révolutionnaire et tous les moyens propres à préparer une société communiste basée sur la libre entente des communautés de producteurs ? Après la scission des antimilitaristes révolutionnaires et des antimilitaristes pacifiques et tolstoïens, il ne peut guère rester un obstacle à l'élargissement de la propagande dans ce sens.

Certes, on rencontrera en France, comme en Hollande, de l'opposition de la part des anarchistes individualistes les plus prononcés. Mais il nous semble que la simple exposition claire et nette des principes, défendus de part et d'autre, suffirait pour que tous ceux qui pensent de même puissent s'entendre.

Voici les idées des communistes révolutionnaires qui se sont fédérés à Pâques, à Amsterdam. Ils se sont déclarés libertaires en défendant le groupement libre des individus. Mais ils admettent, en même temps, que la liberté individuelle de tous les hommes ne pourra se réaliser que dans une société communiste dirigée par les producteurs organisés eux-mêmes.

Dans leur propre organisation, ils défendent les principes de la *décentralisation* et de l'*autonomie* des personnes et des groupes, *contre le principe de la centralisation*.

Ils admettent que dans les groupements révolutionnaires, comme à l'avenir dans la société entière, chaque personne doit avoir le droit de ne pas collaborer à l'exécution d'une décision prise par la majorité des membres de son groupe, s'il ne peut pas approuver lui-même cette décision. Si, dans le cas posé, cette personne n'empêche pas, de son côté, la majorité à exécuter quand même la décision prise, personne dans le groupe n'aura à se plaindre.

De même, dans une fédération libre chaque groupe, tout en collaborant avec d'autres, doit maintenir son autonomie et la pleine liberté d'action dans son propre ressort ; il ne doit pas être sous le contrôle d'autres groupes ou de n'importe quelles personnes, ni être sous la tutelle de la majorité des groupes, ou d'un bureau central quelconque. Dans ces conditions, il sera donc impossible, dans une fédération libre, qu'un groupe soit rayé pour abus de discipline

par les autres groupes, comme par exemple cela s'est passé dernièrement dans le Parti social-démocrate hollandais à la section d'Utrecht II.

De la même manière, une fédération nationale de groupes libertaires peut s'entendre et collaborer avec les fédérations étrangères sans gêner par cela sa liberté d'action.

Dans tous ces cas d'entente et de collaboration libre des personnes et des groupes, il est entendu que les « commissions », ou « comités », etc., nommés pour l'exécution d'une décision commune, ne portent pas le caractère de « meneurs », ou « administrateurs », mais celui de « mandataires responsables », chargés de faire les choses pour lesquelles ils sont désignés sans remplir d'autre pouvoir que celui-là.

Les communistes libertaires hollandais ne pensent pas nuire par cela à la liberté individuelle des hommes. Au contraire, contre les assertions des anarchistes individualistes prétendant que l'individu fait toujours un sacrifice de sa liberté en s'associant à d'autres individus, les communistes libertaires affirment que, dans l'association et dans la fédération libre, l'individu ne peut que gagner. Ils pensent qu'au lieu d'y sacrifier de sa liberté individulle, l'individu trouve dans l'association les moyens de fortifier son individualité ; qu'il devient plus riche et plus fécond comme individu précisément, à mesure qu'il collabore plus avec d'autres, sur ce pied de liberté et d'égalité.

Cette idée a été magnifiquement exprimée par un socialisté américain, Henry Demarest Lloyd, mort il y a quelques mois, dans les lignes suivantes : « L'homme isolé n'est que le commencement d'un individu. Mais celui qui est devenu, citoyen, voisin, ami, frère, fils, mari, père, co-membre se trouve précisément par cela autant de fois individualisé » (1).

Christian CORNÉLISSEN.

(1) *Wealth against Commonwealth*, ch. XXXV, p. 527.

REVUE CRITIQUE

La France et la Paix armée.

La Conférence de La Haye (1).

Le petit livre que Charles Guieysse a consacré à la Conférence de La Haye et à la situation de la France devant la paix armée vient à son heure. Au moment où il n'est question que de guerre et de paix, d'armement et de désarmement, de militarisme et d'anti-militarisme, de nationalisme et d'internationalisme, de patriotisme et d'anti-patriotisme, il apporte, pour l'examen de ces problèmes, tout un ensemble d'indications claires et d'observations précises.

Il faut avant tout louer l'auteur de la méthode qu'il a employée. Le sentiment ni la raison n'ont rien à faire dans de tels sujets. L'observation historique seule peut nous fixer sur la valeur de tel mouvement d'opinion, de telle initiative gouvernementale, ou de toute autre manifestation analogue. Aussi Guieysse a-t-il eu raison de rejeter toute préoccupation sentimentale ou doctrinale et de ne prétendre qu'à une analyse historique.

Pourquoi la Conférence de La Haye n'a-t-elle été qu'une vaine cérémonie internationale, à laquelle les gouvernements ne se sont prêtés que par courtoisie diplomatique, sans y ajouter grande importance ? — Pourquoi la Russie a-t-elle pris l'initiative d'une conférence où seraient discutés le désarmement et le règlement pacifique des conflits inter-

---

(1) Librairie de *Pages libres*, Paris, 1905. C'est le dernier des six volumes de la série publiée, cette année, par *Pages libres* sur *La Politique extérieure des Etats*. Les cinq premiers sont : I. L'*Angleterre et son Empire*, par Elie Halévy ; II. L'*Impérialisme américain*, par Henri Hauser ; III. *Les Questions d'Orient*, par Georges Gaulis ; IV. L'*Extrême-Orient* (Chine, Japon, Russie), par Albert Métin ; V. *La Force allemande*, par François Delaisi.

nationaux ? — Pourquoi, de tous les gouvernements représentés à La Haye, le gouvernement français a-t-il été le seul à appuyer fortement les idées du tzar ? — Tels sont les trois ordres de questions que Guieysse s'est proposé d'examiner.

On voit tout l'intérêt du problème. L'idée du désarmement, c'est un fait certain, est la négation même de tout ce qui constitue la raison d'être des Etats modernes. Nés de la guerre, ils ne se maintiennent que par la guerre ou plutôt par la préparation de la guerre. Songer à désarmer serait pour un Etat signe de faiblesse et aveu d'impuissance. La plupart des Etats n'en sont pas là : c'est pourquoi la Conférence de La Haye ne pouvait qu'avorter.

Faut-il voir alors dans les sentiments pacifistes affirmés par la Russie et la France les symptômes d'une décadence quelconque de ces deux Etats ? Incontestablement leur attitude ne leur a pas été dictée par les nobles exhortations que font entendre périodiquement les innocentes personnes qui constituent le public ordinaire des Ligues et des Congrès pour la Paix. Leur conduite a été déterminée par des motifs plus profonds. Ces motifs ne sauraient sans nul doute être les mêmes pour la France que pour la Russie, car si l'on peut dire que la Russie est un Etat faible et arriéré, il est indéniable que la France est le prototype des Etats modernes. Il y a là un phénomène historique qu'il faut expliquer.

I

Lorsque parût la circulaire Mouraview, invitant les gouvernements à réunir une Conférence internationale pour chercher à « mettre un terme au développement progressif des armements actuels » ; lorsque surtout la Conférence de La Haye eût proclamé la nécessité de réduire les charges militaires et de résoudre les conflits internationaux par l'arbitrage, les plus lyriques représentants de la démocratie pacifiste saluèrent l'avénement d'un ordre nouveau. Dans une série de copieux articles, qui écrasèrent durant quelque temps les colonnes de la *Petite République*, Jaurès fût intarissable d'épithètes et de métaphores. Au nom de « l'idéalisme » bien connu qui est sa règle de conduite, il relevait

d'importance les plates inconvenances de Kautsky, dont le grossier matérialisme se refusait à voir dans la représentation de La Haye autre chose qu'une comédie montée par le tzar, convoitant déjà les plaines de la Mandchourie.

Une fois de plus, Jaurès se faisait le retentissant interprète de la bourgeoisie humanitaire. Tous les gens sentimentaux et niais, qui, dans les milieux cultivés, en songeant aux horreurs de la guerre, ne rêvent que de désarmement et d'arbitrage, ont accordé la même valeur immense à la Conférence de La Haye.

La lecture du petit volume de Guieysse renseigne sur la vraie portée de cette manifestation pacifiste. Des affirmations vagues, des proclamations d'ordre général, des motions de principe abstraites, mais rien de pratique, tel fut le résultat de la Conférence de La Haye. Si bien qu'on peut dire que si elle n'eût pas d'effet positif, elle eût du moins l'effet négatif *de montrer les résistances opposées par les gouvernements aux désirs du tzar*.

26 Etats y étaient représentés, et il fallait l'*unanimité* pour qu'une résolution fut prise. L'histoire des discussions, résumée par Guieysse, est pleine d'enseignements. Les délégués représentent leurs Etats respectifs avec une exactitude un peu comique. Dans la première commission, chargée de l'examen des articles ayant trait aux effectifs des armées et armements, les plénipotentiaires ont des attitudes significatives : le colonel russe Gilinsky est le plus ardent représentant du pacifisme ; les délégués anglais et américains discutent avec une ironie hautaine et méprisante ; le délégué allemand fait avec candeur et tranquillité étalage de la force allemande ; quant au délégué français, il met tout le monde d'accord par des formules vagues et sans signification pratique !

Dans la deuxième commission, qui avait pour objet les lois et les coutumes de la guerre et l'extension aux guerres maritimes de la Convention de Genève, le délégué russe, M. de Martens, fut remarquable d'éloquence humanitaire et pacifiste. Il ne voulait rien moins que former une « société d'assurance contre les abus de la force en temps de guerre ». On comprend sans peine l'accueil que réservèrent les diverses délégations à ce pieux désir d'humaniser la guerre.

La troisième Commission avait à examiner la question de

l'arbitrage, qui a donné à cette Conférence dite de la Paix sa célébrité particulière. Elle eut des débats singuliérement probants. Dans la première séance, les délégués ne purent faire autre chose que de se dévisager. Mais dès la deuxième réunion, M. Léon Bourgeois précipita les choses. Il déclara que la constitution même d'une Commission de l'arbitrage prouvait que le principe était tout prêt d'être accepté par tous. Les délégués répondirent par un silence où la surprise voisinait avec l'inquiétude. Le chef de la délégation française interpréta incontinent ce silence dans le sens d'un acquiescement, et, sans plus tarder, il fit distribuer le texte d'une proposition russe. Vive émotion parmi les délégués. On sortait brusquement du domaine des généralités et on se trouvait devant un texte précis ! *En vérité, cela devient sérieux*, dit un délégué. Dès ce moment, on tombe d'étonnement en stupéfaction. Avant même que l'on ait pu examiner à loisir le texte russe, la délégation anglaise demande subitement l'institution d'un tribunal international *permanent*. Elle n'a pas plutôt fini, que la délégation russe présente un texte nouveau prévoyant précisément cette institution. Ahurissement général, protestations des uns contre la rapidité des débats, incertitude des autres qui télégraphient aussitôt à leurs gouvernements. « Et tous avouaient ainsi, dit Guieysse, qu'ils étaient venus à la Conférence avec la conviction qu'elle n'aboutirait à rien. »

Et de fait, la convention dite Convention de La Haye, qui sortit des travaux de cette troisième Commission, et qui est la plus importante des quatre résolutions contenues dans « l'Acte final », n'a guère que la valeur d'une proclamation pacifiste. Son article premier déclare solennellement que les puissances signataires emploieront « tous leurs efforts pour assurer le règlement pacifique des différends internationaux ». Les articles suivants indiquent les procédés à employer : « bons offices et médiation, Commissions internationales d'enquête, arbitrage international. » Rien de nouveau en réalité ; ces moyens étaient depuis longtemps utilisés : on n'institue au fond que des procédures.

La guerre russo-japonaise, par une étrange ironie de l'histoire, a suivi de peu d'années la Conférence de La Haye. Elle en a été le plus éclatant démenti. Pas une des puissances

signataires n'a tenté le moindre effort pour assurer le règlement pacifique du différend entre la Russie et le Japon. C'est évidemment que les grands conflits sont en dehors des limites étroites de la Convention de la Haye. Elle peut permettre — comme pour l'incident de Hull, où a fonctionné une Commission d'Enquête — la liquidation rapide et facile des petits conflits, que fait naître le développement même des Etats, et qui ne valent pas que les gouvernements s'engagent à fond, pour les régler par la force. Mais à cela se borne sa tâche.

Dire que c'est un résultat inutile serait inexact. Mais de là au but poursuivi, c'est-à-dire à la limitation ou la réduction des armements et à un arbitrage prohibitif de toute guerre, il y a loin ! Les Etats ne sauraient, sans se ruiner, abdiquer leur liberté dans l'appréciation de leurs prétentions respectives. Les revendications nationales sont toujours justes au regard de chacun. C'est ce qui fait qu'elles sont inconciliables et qu'elles ne supportent pas d'être résolues par une intervention extérieure. La force seule décide.

De là vient l'échec du tzar pacifiste. Il n'a pas compris les conditions d'existence des Etats modernes, et il ne pouvait pas les comprendre, car la Russie n'est pas un Etat moderne. Quant à la France, c'est pour d'autres raisons qu'elle a suivi la Russie : elle est bien un Etat moderne, et le plus vieux de tous, mais c'est un Etat moderne en voie de transformation — ou de décomposition.

II

Quels sont donc les caractères des Etats modernes, et pourquoi le pacifisme est-il contraire, non seulement à leurs fondements historiques, mais surtout aux conditions actuelles de leur développement ?

La plupart des Etats ont été constitués par des guerres nationales. La force les a pétris et le feu les a soudés. Pour exister et persévérer dans l'existence, ils doivent être prêts à toute heure, sinon d'agrandir, du moins de défendre leur patrimoine matériel et moral. La guerre est leur vocation.

Mais pour faire la guerre, pour être capable de l'entreprendre à l'appel des événements, il faut satisfaire à des exigences redoutables. Ces exigences sont de deux sortes : 1° une organisation militaire déterminée ; 2° une puissance

financière adéquate. Ressources en hommes, ressources en argent, c'est la double obligation qui s'impose à tout Etat pour être fort.

Les ressources en hommes, l'Etat moderne les tire de la *nation-armée*. L'idée de la nation-armée date de la Révolution, et c'est parce que la Révolution a fait la nation-armée qu'on peut dire qu'elle a en grande partie créé les Etats modernes. Par la loi de l'An VI sur la conscription, elle décida que tous les jeunes gens de 20 à 25 ans seraient inscrits dans les divers corps de l'armée et appelés au fur et mesure des besoins : elle instituait ainsi le *service personnel et obligatoire*, et identifiait la nation et l'armée.

Guieysse relève avec beaucoup de vigueur la légende des armées improvisées de la Révolution, qui a si longtemps servi à l'éducation patriotique et guerrière. Quel qu'ait été l'élan héroïque des volontaires de 1791, il est faux de dire qu'ils trouvèrent dans leur seule ardeur patriotique la force de vaincre l'Europe. L'histoire, moins poétique, dit que les bataillons de volontaires furent lamentables d'indiscipline et de désorganisation. « Les premiers contacts avec l'ennemi furent désastreux : les généraux déclarèrent tout net que les bataillons de volontaires étaient inutilisables ; les troupes de ligne, les troupes ci-devant royales, seules, valaient quelque chose ». En 1792, les volontaires accoururent à nouveau défendre la « Patrie en danger », mais ils n'étaient ni plus disciplinés ni moins exigeants que leurs aînés, et Valmy dût en partie au renforcement des troupes de ligne d'être une victoire.

Les volontaires ne furent vraiment utilisables que lorsque la Convention fit l'*amalgame*, c'est-à-dire lorsqu'elle régularisa les pratiques antérieures en mélangeant soldats de troupes de ligne et volontaires. Grâce à cette organisation cohérente, les armées révolutionnaires purent bouleverser l'Europe et courir de triomphe en triomphe. Le service personnel et obligatoire, la pratique de la nation armée, la fusion des troupes volontaires et des troupes régulières, toutes mesures d'abord empiriques et commandées par les circonstances, voilà ce qui rendit possibles les victoires qui se succédèrent pendant de longues années, et non pas les sentiments

patriotiques sous l'influence desquels les soldats avaient pris les armes.

Cette organisation avait révélé, à l'épreuve, une double supériorité technique, d'une importance considérable, et qui donne au principe de la nation armée toute sa valeur militaire. En premier lieu, les généraux avaient la possibilité de gaspiller les soldats sur les champs de bataille, puisque la nation avait la possibilité d'en fournir constamment de nouveaux. Sous l'ancien régime, les soldats coûtaient cher : il fallait les ménager. Au contraire, avec la conscription, on peut dépenser les hommes sans compter : on les remplacera aussitôt. En second lieu, la jeunesse des combattants, leur ignorance des périls de la bataille, leur communiquaient l'ardeur nécessaire à la guerre. Dans les armées anciennes, les professionnels qui les composaient avaient trop l'expérience du feu et manquaient d'enthousiasme : la peur des coups seule les faisait marcher. La légende des vieux grognards héroïques ne trouve pas grâce, elle aussi, devant l'histoire. Comparés aux jeunes recrues, ils ne valaient pas grand'chose, et c'est un fait que les troupes napoléoniennes diminuèrent de qualité à chaque campagne.

La Révolution avait trouvé, par expérience, l'organisation militaire des Etats modernes. Mais dès la Restauration on revint au régime ancien : forces militaires peu nombreuses mais permanentes, qu'on obtint en combinant les principes du long service, du tirage au sort et du remplacement.

Il fallut les désastres de 1870 pour qu'on reprit les principes militaires de la Révolution. On s'aperçut, au lendemain de la défaite, quelle faute on avait commise, « en n'organisant pas l'armée de manière à pouvoir puiser dans la nation des soldats instruits autant qu'elle en pouvait donner». Bien plus : on se rendit compte que si la Prusse avait vaincu, c'est qu'elle s'était emparée du secret des victoires révolutionnaires. Ecrasée à Iéna, en 1806, l'armée prussienne avait été reconstituée sur les bases de la nation-armée, qui avaient été celles des armées de la Révolution. A son tour, la France, battue à Sedan, dût s'inspirer du régime militaire prussien pour se créer une armée moderne, c'est à-dire revenir en fait aux institutions qui lui avaient valu Iéna.

La *nation-armée*, tel est donc le principe qui porte au maximum la puissance militaire des Etats modernes. Mais

il trouve sa contre-partie dans la démocratie. Le service personnel et obligatoire a pour conséquence le régime démocratique : si tous ont les mêmes charges, tous doivent avoir les mêmes droits. Or, la démocratie est, par excellence un *régime de dissolution*. Le contrôle de l'opinion publique, dont les oscillations sont le plus souvent contradictoires, empêche toute continuité gouvernementale.

Les Etats modernes nous apparaissent ainsi soumis à deux forces contraires : l'organisation militaire sur les bases de la nation-armée, qui leur donne le maximum de cohésion, et le fonctionnement du régime démocratique, qui tend à les désagréger. Selon que les circonstances sont favorables à l'une ou à l'autre de ces deux forces en présence, nous assistons à un renforcement ou à une désorganisation de l'Etat.

La force militaire des Etats ne réside pas seulement dans le nombre de ses contingents : elle est aussi dans ses ressources financières. La guerre est une industrie de plus en plus coûteuse. Les budgets militaires s'alourdissent d'année en année. Aussi le problème financier domine tout, et les questions militaires ne peuvent s'isoler des autres questions politiques.

Il en résulte que, d'une part, les Etats pauvres supportent difficilement les charges militaires et sont rebelles au régime de la paix armée, et que, d'autre part, les gouvernements dépendent de plus en plus des financiers, sans le concours desquels ils ne peuvent rien.

Par là se posent les relations du capitalisme et des Etats. Autrefois, la question financière pouvait se résoudre simplement. Le roi n'était prêt à la guerre que lorsque son trésor était suffisamment rempli par l'impôt. Il se considérait au demeurant comme le propriétaire du royaume, qu'il s'occupait de faire valoir au même titre qu'un domaine, dont il tirait, sous forme d'impôt, une rente. Le domaine ne pouvait s'agrandir, et le nombre des sujets payant l'impôt augmenter, que par la guerre. Aujourd'hui, les gouvernements ne ressemblent en rien à un propriétaire foncier. Ils sont plutôt comparables, dit Guieysse, au directeur intéressé d'une maison de commerce : ils dirigent une entreprise qui est la propriété du peuple. Ils cherchent à s'en tirer le mieux

possible, à limiter leurs exigences, à rendre supportable le poids des armements, et surtout à ne pas entraver la production nationale. La peur d'être remerciés est pour eux le commencement de la sagesse.

Le capitalisme limite ainsi, à l'égard des nationaux, la souveraineté traditionnelle des Etats. Il les oblige à des ménagements en matière d'impôts, il les contraint de favoriser l'extension de la force industrielle, dont dépendent d'ailleurs leurs ressources (impôts, emprunts). Mais surtout il réclame une certaine stabilité, il ne tient pas à être troublé hors de propos par des actes intempestifs du gouvernement : sans doute il fait les frais de la nation armée, mais pour maintenir la paix plutôt que pour avoir la guerre. C'est que l'œuvre de la production, qui est la sienne, exige sécurité et continuité. Les capitaux ont besoin de garanties, et l'industrie n'est pas un champ qu'on peut subitement abandonner et qu'on retrouvera tel quel.

Là ne s'arrête pas l'influence du capitalisme sur les gouvernements : il leur demande de l'aider aussi dans son propre développement. L'Etat doit mettre sa force militaire au service des grands chefs d'entreprise, des industriels, des marchands. Il a à résoudre le problème capital des débouchés. Conquêtes coloniales et guerres de tarifs douaniers sont la double forme sous laquelle l'Etat favorise l'écoulement des produits nationaux. Le capitalisme tend donc à détourner la puissance des Etats pour son œuvre propre.

On comprend que la plupart des Etats ne songent pas à désarmer. Le maintien et l'accroissement de leurs effectifs est pour eux condition de vie. Mais on saisit fort bien les raisons qui ont imposé à la Russie ses sentiments pacifistes et l'ont poussée à provoquer la Conférence de La Haye. La Russie est loin d'être un Etat moderne, et, en face des grandes puissances occidentales, son infériorité est manifeste. Sa force militaire ne réside pas dans la nation-armée. Elle ne connaît pas encore le plein capitalisme et elle se trouve engagée dans les liens d'une agriculture peu développée. Si, de tous les grands Etats, elle est le plus vaste, elle est aussi le plus pauvre. Comment supporterait-elle légèrement les charges écrasantes de la paix armée ? Dans

l'impossibilité d'imiter les Etats modernes, son intérêt n'est-il pas de les *inférioriser ?*

Ceci est si vrai, qu'au moment de la circulaire Mouraview, l'armée russe ne possédait ni canons à tir rapide ni obus à la mélinite et que la marine russe ne comptait pas de sous-marins. Depuis, la guerre russo-japonaise a montré d'une façon qui dispense d'insister, ce que valaient les armements de notre amie et alliée.

L'origine du pacifisme tsariste est claire. Mais ce sont les causes du pacifisme français que Guieysse veut expliquer. Le titre de son livre, c'est : *La France devant la Paix Armée*. Or, les désirs pacifistes exprimés par la France à la Conférence de la Haye ne peuvent pas avoir la même source que ceux de la Russie. M. Léon Bourgeois le signifia nettement, à la Haye, dans une riposte à l'intervention d'un délégué allemand, qui avait affirmé très haut la prospérité croissante de son pays : « J'appartiens à un pays, dit M. Léon Bourgeois, qui supporte aussi allégrement les obligations personnelles et financières que le service de la défense nationale impose à ses citoyens, et nous avons l'espoir de montrer l'an prochain au monde (par l'Exposition Internationale de 1900) qu'elles n'ont pas ralenti l'activité de notre production ni entravé l'accroissement de notre activité économique. »

Il faut regretter que Guieysse, limité par la place, n'ait pu donner un plus ample développement aux observations de tout premier intérêt qu'il a présentées sur la France. Mais telles quelles, dans leur brièveté même, elles restent décisives.

III

De tous les Etats modernes, la France est peut-être le plus curieux à étudier, parce qu'on y peut suivre l'action décomposante de la démocratie. C'est celui qui a réalisé le plus tôt son unité nationale, c'est aussi celui qui a vu le plus tôt sa tradition s'affaiblir et la décomposition l'atteindre. Le régime démocratique met constamment tout en question ; il vit de la discussion et de la critique ; il dissout les croyances les plus fortes et les conceptions les plus enracinées. Les partis politiques, dont les rivalités ne lui impriment que des impul-

sions désordonnées, sont l'agent essentiel de cette désagrégation. Dans la lutte furieuse qu'ils mènent les uns contre les autres pour la prise du pouvoir, qu'auraient-ils à ménager? Ils ont entrepris à la plus fructueuse des conquêtes, et il n'est de destruction qu'ils ne consomment. Ce sont de vraies associations de *pirates*, qui prétendent s'emparer de l'Etat dans l'intérêt du peuple, mais qui ne visent qu'à se saisir de ses dépouilles pour les partager avec leur *clientèle*. Rien ne résiste à ces *bandes* organisées, dans leur course au butin.

Jetées dans les compétitions des partis politiques, les traditions nationales et guerrières qui forment le substratum moral de l'Etat, n'ont pas résisté. A quoi donc a abouti le grand effort patriotique de la Troisième République? Où sont les souvenirs de l'Année Terrible? Qui parle aujourd'hui de revanche? Et pourtant, d'année en année, les armements ont augmenté dans des proportions gigantesques; les Parlements ont voté, les yeux fermés, les budgets de la guerre et de la marine, car les patriotes ne mesurent pas les dépenses militaires. Et l'école, l'école primaire et laïque, qui, avec l'armée, allait être le grand instrument de la rénovation nationale, qui devait inculquer aux futurs soldats un enseignement exclusivement patriotique et guerrier, qu'est devenue l'école, antichambre de la caserne?

On ne parle plus que de paix. Même lorsque d'énormes intérêts financiers, qui tiennent sous leur joug la presse et le parlement, sont engagés au Maroc, on préconise la pénétration « pacifique. » Les organisateurs de l'enseignement patriotique bafouent eux-mêmes leur œuvre, et il y a une « crise du patriotisme à l'école. » L'antimilitarisme gagne tous les jours du terrain; les institutions militaires sont quotidiennement attaquées; on voit des officiers « pacifistes » et les ministres de la guerre eux-mêmes vantent les bienfaits de la paix. Les citoyens supportent mal les charges qu'impose la préparation de la guerre: les masses protestent contre la lourdeur des impôts et la durée du service militaire. Les partis nationalistes enfin, qui avaient essayé de sauver la tradition, finissent dans le ridicule et le discrédit.

Toutefois si le régime démocratique a facilité cette décomposition de l'Etat traditionnel et guerrier, il ne l'a pu que parce que des causes économiques l'avaient déjà préparée.

Les hommes politiques de la Troisième République, qui s'étaient donné pour mission d'organiser la revanche, perdirent peu à peu leur idéal en route. Lorsque le temps eut commencé son œuvre, l'orsqu'on cessa non seulement « d'en parler » mais aussi « d'y penser », les ressentiments patriotiques descendirent au second rang et les préoccupations économiques montèrent ou premier. Les gouvernements entendirent de moins en moins l'appel du soldat et de plus en plus celui de l'industriel. Le capitalisme dicta ses ordres et fit taire le patriotisme. L'Etat, armé jusqu'aux dents pour une revanche problématique, servit à ses fins plus immédiates. Les expéditions coloniales furent l'œuvre des grands ministres patriotes.

Mais les intérêts capitalistes ont, en France, mis bien plus sûrement encore la force militaire de l'Etat au service de la production et de l'échange. Le protectionnisme, que depuis les tarifs de 1892, notre pays connaît « en grand », est la meilleure utilisation qu'ils en aient faite. L'Etat n'a plus de rêves de conquête, mais il *protège* ses industriels et ses commerçants contre la concurrence étrangère. Il les couvre de son bouclier et de son épée. Il hérisse les frontières de tarifs douaniers, assure aux chefs d'entreprise le monopole du marché intérieur, subventionne la plupart des industries. Ce régime de serre chaude, favorable aux pays jeunes dans la vie économique, est épuisant pour les pays vieillis comme le nôtre. Il anémie ce qu'il touche, il maintient artificiellement les faibles, et surtout nécessite sa propre extension. La protection appelle la protection : si l'*Etat guerrier* disparaît, l'*Etat protecteur* a de beaux jours.

Il étend d'ailleurs sa tutelle encore plus loin, sur un autre domaine. Il s'efforce de mettre l'industrie à l'abri des désordres produits par les révoltes ouvrières. Il y tend d'abord par une politique savante de « paix sociale ». Il prend l'initiative de toute une série de « lois ouvrières ». reconnaissant aux travailleurs quelques concessions inévitables ; il espère réduire ainsi le nombre des raisons qui font troubler par les ouvriers la paix des usines. Il veut aller même jusqu'à rendre les grèves impossibles par l'arbitrage obligatoire. D'ailleurs, s'il ne réussit pas à garantir, par ces procédés humanitaires, la tranquillité qu'exige l'industrie, il sait maintenir l'ordre par l'armée. La force militaire est une me-

nace permanente pour les grévistes, et l'on sait qu'il existe une sorte de plan de mobilisation des troupes pour le cas de grèves.

« Des douaniers aux frontières, dit Guieysse, et des soldats autour des usines, voilà tout ce que, en France, demande aujourd'hui le capitalisme à l'Etat napoléonien organisé pour la conquête. »

L'Etat napoléonien, démocratique et militaire, ne trouvant plus en France sa justification, ne va cependant pas tomber du coup. Il opposera aux révolutionnaires qui s'emploient à le désorganiser une résistance singulièrement tenace.

D'abord, les institutions — surtout les institutions napoléoniennes — constituent des blocs résistants, dont on ne saurait venir à bout que morceau par morceau. Elles puisent dans leur durée, dans leur complexité, dans leur fonctionnement, une solidité difficilement attaquable. C'est une lourde machinerie gouvernementale, avec sa centralisation administrative et son pouvoir central tout puissant, que l'Etat napoléonien, et il semble que sur ce granit la pioche ne puisse mordre.

Ensuite, nous nous trouvons en présence d'un étatisme traditionnel, qui est l'essence même de notre démocratie, et qui ne peut qu'étayer fortement l'édifice menacé. Ce n'est pas seulement la grandeur et la gloire que le peuple a demandé au pouvoir de l'Etat, c'est aussi le bonheur et la justice sociale. Il s'est abandonné tour à tour aux gouvernements successifs, leur révoquant sa confiance après la leur avoir accordée, mais toujours confiant dans ses nouveaux maîtres. C'est ici peut-être que les effets de la tradition guerrière demeurent intacts. Les grandes guerres de conquête et de liberté ont fait au peuple une psychologie particulière. Elles lui ont donné le besoin de « chefs » et la foi aveugle dans leur puissance. Dans ce grand inconnu qui s'appelle la guerre, il est nécessaire qu'une volonté unique plie les volontés particulières à un plan général et les conduise par des voies qu'elle seule connaît. Le prestige des « chefs » militaires a passé aux « chefs » politiques. Dans cet autre grand inconnu qu'est la vie sociale, le peuple n'ose s'aventurer seul pour résoudre le problème de sa propre condition. Il se livre aux

partis politiques qui le flattent le mieux, suit les « chefs » dont la parole ou la « science » lui en imposent, et n'espère son salut que de cette force mystérieuse qui est le Pouvoir.

Lorsqu'un Etat donne à ceux qui le détiennent la puissance matérielle que concède l'Etat napoléonien, lorsqu'il les revêt de la force morale qu'ont en France les hommes politiques, on peut dire qu'il n'est pas près de sa fin. Il tend à refaire l'unité nationale que cimentait autrefois le patriotisme guerrier. A l'intérieur des frontières, il soude toutes les classes et tous les partis dans le même protectionnisme pacificiste. Débarrassée du désir de la guerre extérieure, la démocratie s'applique à établir la paix à l'intérieur. L'Etat fera entendre raison aux patrons par un interventionnisme incessant, et aux ouvriers par la preuve répétée de sa sollicitude. Des monopoles d'Etat parviendront successivement à supprimer toute concurrence entre les nationaux. Dans la douceur d'une atmosphère aussi tiède, les nobles préoccupations d'art, de littérature, de science, de philosophie seront enfin accessibles à l'universalité des hommes. Ce sera la *démocratie triomphante*.

En attendant, les partis politiques se ruent au pouvoir et exercent impunément les pires déprédations. Leur force est incalculable en France. Le nombre est formidable des gens dont la vie dépend du caprice, de la passion ou de l'intérêt des hommes politiques. Maîtres de l'heure, les partis ont entre les mains une puissance telle qu'ils peuvent à leur gré exercer, par le mécanisme de l'Etat, toutes les représailles sur les hommes et, par l'impôt, tous les prélévements sur les biens. La paix extérieure est favorable à cette mise en coupe réglée de la nation. On saisit pourquoi la démocratie pacifiste ne tient pas à rendre l'Etat napoléonien à sa destination guerrière.

L'Etat se transforme donc en France, mais il n'abdique pas. Et les oppositions qu'il a rencontrées jusqu'ici dans les partis n'ont pas été capables de modifier son évolution.

Il faut signaler en effet l'impuissance des milieux politiques, où l'expérience a montré qu'on ne peut trouver aucune résistance à l'étatisme et au pacifisme dont il dérive. Dans les crises successives que l'Etat a traversées depuis vingt ans, l'impuissance des partis politiques oppositionnels a été

manifeste. Les partis nationalistes, dont le boulangisme fut la première expression, n'ont pu arriver à organiser les mécontentements qu'avait fait naître l'abandon de la tradition nationale. L'affaire Dreyfus a prouvé l'impuissance du libéralisme à subordonner la force de l'Etat au respect du droit Quant aux partis socialistes, même ceux qui ont le plus parlé de lutte de classe n'ont su que parodier les démocrates étatistes, pacifistes et jacobins, avec lesquels ils se sont aujourd'hui pratiquement confondus.

D'où vient donc la seule opposition qui puisse être redoutable? Des ouvriers révolutionnaires groupés dans leurs syndicats et leurs Bourses du Travail. Ils n'entendent rien emprunter au monde bourgeois qu'ils combattent, et ils ne veulent connaitre l'Etat que pour le renverser. Entre eux et la société capitaliste, il y a rupture, et il n'existe pas de pont qui puisse les y rattacher. Ils ne sont pas parvenus à comprendre comment un gouvernement quelconque pourrait se charger, en leur lieu et place, de leur émancipation, et ils sont impuissants à saisir les beautés d'un ministère qui aurait Jaurès à l'intérieur, Gérault-Richard aux finances et Viviani à la justice. Aussi sont-ils à la fois antiétatistes et antipatriotes.

L'internationalisme ouvrier ne se concilie pas, comme l'internationalisme des partis socialistes électoraux, avec le patriotisme. Les syndicalistes révolutionnaires paraissent insensibles aux imprécations de Jaurès. Ils ne semblent guère goûter les sophismes par lesquels il concilie l'internationalisme et l'idée de patrie, et les adeptes du patriotisme pacifique leur paraissent plutôt des habiles ou des sots. Ils donnent à l'internationalisme ouvrier, qui doit grouper les travailleurs de tous les pays contre les capitalistes de tous les pays, une vigueur pratique, qu'aucune rosée sentimentale n'amollit. L'antimilitarisme en est l'expression la plus concrète. Ils incitent les soldats à refuser de tirer sur les ouvriers en révolte, et ils préconisent la grève générale. Le général André avait bien raison d'interdire à ses soldats l'entrée des Bourses du Travail et de les soustraire à la propagande révolutionnaire.

Il serait donc difficile de trouver une opposition plus irréductible à l'Etat traditionnel que l'action syndicaliste. Guieysse indique d'ailleurs, avec beaucoup de pénétration, que les ouvriers révolutionnaires ne combattent pas seule-

ment dans l'armée la gardienne du capital, mais encore ce symbole de la vie ouvrière qu'est la vie de caserne. En attaquant le régime absolu de la caserne, c'est l'esclavage de l'atelier capitaliste qu'ils atteignent. L'un est à l'image de l'autre. Or ce qui distingue les syndicalistes révolutionnaires des réformistes, c'est qu'ils n'aspirent pas seulement, comme ceux-ci, à un plus haut salaire et à de meilleures conditions matérielles d'existence, mais surtout à la pleine liberté, à la conquête de leur dignité d'homme, à la disparition d'une société de maîtres.

Les vrais héritiers de l'esprit guerrier, ce sont eux. Ils ne déposent pas les armes et ne parlent pas de paix. Certes, ils sont aussi pour la paix internationale, parce que c'est sur eux que retombe le poids des guerres d'Etat à Etat. Mais ils poursuivent la guerre de classe à classe. Il semble qu'au moment où l'ère des Etats a atteint son point culminant, l'ère des classes commence. La dissolution de l'Etat traditionnel aura pour conséquence la mise au premier plan de l'histoire les groupements sociaux essentiels. La lutte des classes apparaîtra comme le vrai ressort du monde moderne.

Ainsi, la guerre ne périra pas. Elle changera simplement de forme. Ce ne sera plus la guerre nationale, ce sera la guerre sociale. La force, qui est l'agent de la transformation du monde, trouvera une destination nouvelle. La vie ne s'effondrera pas dans le marasme pacifiste : il reste une école d'héroïsme et un champ de bataille permanent : c'est la lutte ouvrière.

Ce sont là, sans nul doute, les conclusions qui se dégagent du volume de Guieysse et auxquelles il ne contredira pas. Nul n'en sera surpris, parmi ceux qui savent avec quelle clairvoyance Guieysse a toujours signalé, dans *Pages Libres*, la croissance du syndicalisme révolutionnaire et sa valeur de transformation sociale. C'est une singulière force pour les idées syndicalistes que l'adhésion des esprits libres, qui veulent comprendre leur temps et s'orienter dans le sens de l'histoire. La tâche n'est pas toujours facile, et les évènements marchent si vite qu'on a peine à les suivre. L'observation de la vie quotidienne nous apporte cependant un

ensemble d'enseignements qui permettent de résoudre le problème de la conduite. Il suffit, pour y parvenir, de beaucoup de fermeté d'esprit et de quelque courage intellectuel. Le petit livre de Charles Guieysse en est la meilleure preuve.

Hubert Lagardelle.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les revues socialistes allemandes.

Die Neue Zeit, n° des 22, 29 avril et des 6, 13 et 20 mai. — **Die Socialistische-Monatshefte**, n° de mai. — **Die Documente des Socialismus**, n° de mai.

Le n° de mai des *Socialistische-Monatshefte* est presque tout entier consacré à des questions d'ordre syndical : les syndicats allemands tenaient, en effet, à ce moment leur Congrès à Cologne. Et tous les points que comportait l'ordre du jour de ce Congrès, — la revue révisionniste les examine : c'est ainsi que nous avons un article de *C. Legien*, sur l'ensemble des questions soumises au Congrès ; un article de *A. von Elm*, sur « Syndicats et Coopératives » ; de *Bernstein*, sur « Syndicats et Sélection sociale » ; de *Leipart* sur le 1er Mai ; de *Link*, sur les Bourses du Travail, leur rôle et ses limites ; de *Deinhardt*, enfin, sur l'institution d'un enseignement syndical.

Il était intéressant de suivre de près ce Congrès de Cologne et de voir si dans ces organisations syndicales allemandes, si fières de leur puissance numérique et de leur prospérité matérielle, l'esprit révolutionnaire gagne du terrain, si, en particulier l'idée de la grève-générale — n'est-elle pas l'idée révolutionnaire par excellence ? — commence à faire son trou dans cette Allemagne ouvrière un peu massive et compacte. A en croire Legien, le bacille grève-généraliste n'aurait pas encore contaminé le corps syndical allemand ; sa robuste santé aurait jusqu'ici résisté victorieusement aux incursions du microbe. C'est bon pour nos syndicats français, si faibles, si misérables, et par cela même enclins aux conceptions simplistes des énervés et des impuissants, de se laisser ainsi contaminer : les syndicats allemands sont bien trop forts, eux, pour donner dans de pareils enfantillages.

Nous nous agitons, nous nous démenons : les Allemands *s'organisent.* Sentez-vous tout le poids de ce mot magique et vénérable ? Renan dit quelque part qu'il serait dommage de supprimer le bon vieux mot Dieu pour le remplacer par « catégorie de l'idéal » — termes abstraits qui ne disent rien au cœur et n'éveillent aucun écho lointain au fond de notre être. Ne dirait-on pas qu'il y a pour beaucoup le même enchantement magique dans ces mots sacrés de *prolétariat organisé ?* Des esprits irrévérencieux et profondément irreligieux demanderont si organiser consiste, comme dit Sorel, à « placer des automates sur des boîtes » ; mais de tels esprits seront toujours une infime minorité parmi les moutonnières humanités dont l'humanité allemande, est, précisément, le plus parfait exemplaire.

Legien n'a que dédain pour le mouvement syndical français ; il le trouve pitoyable, « kümmerlich und zerrissen », et, sans doute, nos syndicats n'ont pas à mettre en ligne de gros bataillons, ni leur caisse ne renferme de millions. N'est-il pas merveilleux, avec cela, que notre *Confédération générale du Travail* parvienne à jouer le rôle considérable qu'elle joue déjà dans la vie politique française ? N'est-il pas merveilleux qu'elle soit arrivée à être ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir une puissance politique déjà grande ? C'est qu'elle possède ce que ne peuvent donner ni les gros bataillons ni les millions, fût-ce des bataillons germaniques et des millions de marks : un vivant et profond esprit révolutionnaire l'anime, dont l'idée de la grève générale, pour laquelle *Legien* n'a que dédain, est, précisément, l'expression.

On ne crée pas, dit Legien, les situations révolutionnaires ; il ne dépend pas de nous de faire naître des circonstances révolutionnaires : donc une propagande spéciale pour répandre l'idée spécifique de la grève générale n'est pas nécessaire ; il suffit de s'organiser. Legien en est donc encore à localiser la révolution en un point déterminé de l'espace historique ; il en est encore à la situer en un moment déterminé, mais imprévisible et *hors de l'effort ouvrier*, de la durée historique : c'est toujours l'idée de la catastrophe mécanique, que le déclanchement des événements fera descendre sur le monde comme un *Deus ex machina. Mais*

il n'y a jamais de circonstances révolutionnaires pour une classe en qui n'est pas entretenue et ne monte pas sans cesse *la température révolutionnaire* ; une telle classe, s'il se presentait une situation révolutionnaire, la laisserait échapper ; elle ne serait pas à la hauteur des événements, qui lui feraient le cadeau gracieux de la Révolution : le cadeau lui glisserait des mains, de ses mains inertes et timorées. La classe ouvrière allemande veut-elle imiter la bourgeoisie allemande ?

Legien n'aperçoit pas tout le contenu psychologique et sentimental de l'idée de la grève générale : il en fait un acte, ou plutôt — car le mot acte implique encore forcément activité, initiative, liberté et Legien *attend* une catastrophe — il la conçoit comme un fait tout donné, un événement qui sort tout armé du cerveau de la destinée, une espérance mystique qui, par cela même, est funeste au travail positif d'organisation. Il ne comprend pas que l'idée de la grève générale est l'idée même de la lutte de classe dans son expression la plus achevée et la plus dramatique, et qu'elle est aussi naturelle à un mouvement syndical qui a pris pleinement conscience de lui-même et de ses fins que l'idée de la conquête des pouvoirs publics est naturelle à un parti politique. Au fond, ce qui manque encore en Allemagne, c'est le sens de l'autonomie, de la liberté, de la responsabilité ouvrières ; la classe ouvrière allemande est encore une classe pour les autres, elle n'est pas encore *une classe pour soi*, elle projette encore, elle *hypostasie* sa puissance en un parti politique, dont elle reste timidement l'organe obéissant et subalterne : lui est l'âme, l'idée, l'esprit, le pouvoir dirigeant ; elle n'est que l'instrument corporel, matériel.

Sans doute, elle a pris de la force ; elle s'est développée, et elle peut être fière, dans une certaine mesure, des progrès considérables qu'elle a faits dans la voie de l'organisation syndicale depuis tantôt dix ans. Mais elle ressemble encore trop à une sorte de bon géant candide, en qui l'esprit, l'audace, l'initiative personnelle restent inférieurs à la puissance corporelle. Nous, au contraire, si notre corps est quelque peu émacié, c'est que la fièvre de l'Idée révolutionnaire nous consume et nous brûle: l'esprit a surmené l'organisme.

Il importerait donc au plus haut point que l'idée de la grève générale se répandît dans les organisations syndicales allemandes : elles acquerraient ainsi le sens de l'autonomie et s'élèveraient à la capacité politique. La social-démocratie résiste, autant qu'elle peut, à l'introduction de cette idée ; elle sent très bien que son hégémonie en serait menacée : elle n'ose plus, comme il y a dix ans, considérer le mouvement syndical comme une quantité négligeable, ou même lui faire obstacle, le dénoncer comme une déviation de l'action ouvrière. Il a pris trop de puissance : il faut, de toute nécessité, compter avec lui. Mais ce qu'elle essaie de faire encore, c'est d'empêcher que ce syndicalisme ne parvienne à l'autonomie et ne revendique le rôle essentiel, ne prenne en mains *la direction* qu'elle veut garder à tout prix.

Et la question des rapports entre le parti et le mouvement syndical est copieusement traitée : la *Neue Zeit* du 20 mai n'y consacre rien moins que trois articles tous les trois, d'ailleurs, conçus dans le même esprit. On y insiste longuement sur la nécessité d'une union étroite entre les organisations politiques et les organisations économiques, union que *Gustave Bang* nous dit être pleinement réalisée en Danemark, qui est en voie de réalisation en Hollande, selon *Henriette Roland-Holst*, — laquelle déplore avec amertume qu'elle ait été jusqu'ici si malheureusement entravée par ces satanés anarchistes, — et que *Henri Beer* nous présente comme l'idéal du mouvement ouvrier. Union étroite, accord intime, mariage profond, tout cela est très joli, mais, s'il est bien clair que, pour pouvoir marcher, il faut deux jambes, encore est-il que c'est à l'une ou l'autre à emboiter le pas : qui ouvre la marche, la jambe politique ou la jambe économique ?

On ne se pose pas la question, parce qu'on la juge scabreuse et qu'on la résoud implicitement en faveur du Parti, confondant audacieusement et arbitrairement classe et parti. Ce qu'on craint, avant tout, c'est un divorce, c'est la séparation : ou plutôt, ce qu'on cherche à établir entre les syndicats et le Parti, c'est ce que nos excellents et loyaux radicaux français voulaient établir entre l'Eglise et l'Etat, *une séparation concordataire*,

une bonne séparation où tous les avantages seraient pour l'Etat, qui ne paierait plus, mais surveillerait et contrôlerait toujours. De même *la neutralité syndicale* : les syndicats, c'est entendu, n'adhérent pas officiellement au Parti : formellement, ils sont hors du Parti ; mais le Parti les comprend *idéalement* dans son sein, et il y a coïncidence, union, identité, sur le terrain pratique : les mêmes hommes, par exemple, sont députés et secrétaires de syndicats. La séparation, je le répète, reste sagement... concordataire.

C'est comme la question des rapports entre syndicats et coopératives, que *A Von Elm* traite dans son article, — article qui a soulevé des débats assez vifs au Congrès de Cologne. Du syndicat ou de la coopérative, qui doit avoir le premier pas, à qui revient le pouvoir directeur? *Von Elm* constate que trop souvent les employés de coopératives ne sont pas mieux traités que dans des entreprises purement patronales. Il demande que les coopératives respectent les tarifs syndicaux, n'achètent que là où les ouvriers sont syndiqués, etc. ; il propose, en un mot, une série de mesures qui assureraient la prédominance du pouvoir producteur sur le pouvoir consommateur. C'est donc, au fond, toujours la même question : qu'on examine les rapports syndicaux avec le parti ou avec la coopérative, c'est toujours le problème des rapports de la production et de la consommation qui se pose, ou, si l'on veut encore, le problème des rapports du socialisme avec la démocratie.

Le socialisme est la révolte des producteurs, c'est son caractère essentiel : le Parti, c'est la démocratie sur le terrain politique, la coopération, c'est la démocratie sur le terrain économique : démocratie des électeurs, démocratie des consommateurs. Et il y a affinité de nature entre les deux : une coopérative est une institution démocratique, qui présente tous les vices, souvent, de la démocratie ; et le coopératisme est pacifiste comme la démocratie : comme elle, il prétend résoudre pacifiquement l'antagonisme des classes. Quant à la démocratie politique, qu'est-ce, sinon la consommation indéfinie et arbitraire, par l'intermédiaire de l'Etat, des richesses que créent les producteurs ? L'Etat — et l'Etat démocratique plus encore que les autres — ce sont les improduc-

tifs qui vivent sur la société productrice en parasites qui, pour n'être plus sacrés et s'être laïcisés — l'Etat n'a fait que se substituer à l'Eglise — n'en sont pas moins voraces.

Entre la démocratie ou la coopérative d'une part, et le mouvement syndical de l'autre, il y a donc, forcément, lutte ouverte ou latente, et si le mouvement ouvrier peut utiliser la démocratie et le coopératisme, ce ne peut être qu'à titre d'auxiliaires et s'ils lui restent nettement subordonnés.

Cette opposition du socialisme et de la démocratie est au fond de la crise socialiste actuelle : si le socialisme a si rapidement dégénéré, c'est qu'il s'est contenté d'avoir jusqu'ici une pratique purement démocratique et qu'il ne pouvait, d'ailleurs, en adopter une autre — un parti politique étant forcément plus démocratique que spécifiquement socialiste. C'est pourquoi dans son article sur « syndicats et sélection sociale » Bernstein ne me semble avoir envisagé le problème que sous son aspect le plus superficiel, car, ici encore, cette opposition se retrouve. On sait quelles sont les conceptions de la démocratie en matière syndicale : elles se traduisent par les projets bien connus de syndicat obligatoire, d'arbitrage obligatoire, de réglementation des grèves; elles se sont traduites, en fait, par la création d'organismes de paix sociale, comme les Conseils du Travail. Et il est précisément question, en Allemagne, de créer des institutions analogues : les social-démocrates ont proposé, au Reichstag, de fonder des Chambres du Travail (*Arbeitskammer*), auxquelles Legien préférerait des Chambres de travailleurs (*Arbeiterkammer*). Legien admettrait bien un Conseil supérieur du Travail, mais il lui semble nécessaire de ménager aux travailleurs, sur les degrés inférieurs de la hiérarchie représentative, de petits parlements autonomes où ils puissent exprimer librement leurs revendications. On voit combien timide est l'opposition de Legien et que si les social-démocrates sont franchement des pacifistes sociaux, les dirigeants syndicalistes sont des révolutionnaires bien timorés et bien incertains.

Mais, pour revenir à l'article de Bernstein, et quels que soient les degrés de parlementarisation ouvrière que l'on admette, ce qui est certain, c'est que la tendance invincible de la démocratie

est de substituer à la lutte de classe menée par des groupements sélectionnés de travailleurs des organismes artificiels, créés de toutes pièces par un décret et destinés à remplacer la sélection par la loi brutale des majorités démocratiques et la lutte par la conciliation et la paix sociale. La démocratie est niveleuse ; elle conçoit une égalité abstraite et mathématique de tous les citoyens devant cette nouvelle divinité qu'est la Loi, et elle aboutit à embourber dans le marais de l'inerte volonté générale l'ardeur agissante des minorités révolutionnaires. C'est pourquoi le syndicalisme entre en lutte contre l'esprit démocratique.

On sait avec quel éclat toute l'Allemagne a célébré le centième anniversaire de la mort de Schiller, son grand poète national : la *Neue Zeit*, elle aussi, lui consacre tout un numéro. Elle n'oublie pas non plus de célébrer le centenaire de Don Quichotte : est-ce symbolique ? Il est de fait que le socialisme contemporain ne fait que trop souvent penser au Chevalier de la triste figure; mais passons, et signalons, pour terminer, un judicieux article de *Kautsky* sur les étranges scrupules de *R. Calwer*, qui prétend assigner comme borne aux ambitions ouvrières les intérêts du marché capitaliste. De hauts salaires ne signifient pas forcément élevation des prix ; ils signifient aussi nécessité pour les capitalistes d'améliorer leur outillage, et c'est le caractère d'un capitalisme perfectionné de rechercher plutôt le progrès technique que l'abrutissement du travailleur. Le syndicalisme, en forçant le patronat à suivre le premier plutôt qu'à poursuive le second, joue précisément un rôle de premier ordre au point de vue de la sélection sociale, comme l'a bien mis en lumière Bernstein dans son article. Ce n'est pas au prolétariat qu'il faut demander de limiter ses exigences ; c'est à la bourgeoisie à ne pas s'endormir dans une politique protectionniste, qui maintient artificiellement ces hauts prix, que Calwer, — si tendre précisément au protectionnisme — a l'air d'attribuer à la seule élévation des sataires.

Die Neue Zeit, n°s des 3, 10, 17 et 24 juin. — **Die Socialistische-Monatshefte**, n° de juin,

Dans le numéro du 3 juin de la *Neue Zeit*, Kautsky nous donne un article très intéressant sur le Congrès de Cologne. On sait que les syndicats allemands ont révélé, à ce Congrès, des tendances ultra-modérées, et Kautsky relève la déclaration de Bömelburg sur le besoin de repos des syndiqués allemands. « Oui, a affirmé solennellement Bömelburg — et tout le Congrès a battu des mains — nous avons besoin de repos pour nous développer encore. *Zum Weiterstreben bedürfen wir der Ruhe !* « Bömelburg ne veut pas entendre parler même d'une simple discussion à propos de la grève générale : à ses yeux, c'est un simple sujet de littérature : ne faut-il pas que les littérateurs — die Literaten — écrivent, et écrivent encore, et écrivent toujours ? Qu'on les laisse donc écrire ! Mais les syndiqués allemands ont d'autres chats à fouetter : ils ont à conserver cette puissance acquise au prix de tant d'efforts et de sacrifices, et ils ne sont pas disposés à gaspiller en un jour le trésor des forces accumulées en vingt ans. Noblesse oblige. Grandeur aussi. C'est bon pour ces misérables petits syndicats français, — qui n'ont rien à perdre, — la politique des aventures et de la lutte à outrance ; mais nous, qui groupons plus d'un million d'hommes et dont la caisse est bien garnie, nous avons soif avant tout de repos et de paix, comme de bons propriétaires bien nantis !

Kautsky recherche les causes de ce pacifisme syndicaliste. Ce pacifisme, selon lui, ne tient pas à telles ou telles individualités dirigeantes, il tient à la nature même du syndicat. Ici, je demande à Kautsky la permission de distinguer. Il y a syndicat et syndicat ; surtout il y a différents modes de groupement de ces syndicats, et l'on sait que le monde du travail organisé se partage entre les fédérations de métier et les unions locales de syndicats ou Bourses du travail. Or, la différence est si profonde entre ces deux modes de groupements qu'elle est presque une

différence de nature. C'est ainsi qu'on peut observer que, partout, les grandes Fédérations de métier sont, en général, pacifistes ; les Bourses du travail, au contraire, ont l'esprit révolutionnaire bien plus développé. Si, en Angleterre et en Allemagne, le mouvement syndical est si pacifiste et si peu révolutionnaire, c'est que prédominent les grandes Fédérations de métier, où règne l'esprit corporatif, avec sa sagesse un peu lourde et son caractère pratique un peu terre à terre : ces grands organismes syndicaux ressemblent à de grands Etats, où la centralisation, la bureaucratie et, par suite, *le conservatisme*, entravent les initiatives révolutionnaires des individus ou des associations*; ils deviennent impropres à la guerre*; la responsabilité des chefs est trop grande, trop considérables sont les risques à courir, trop grands les intérêts engagés. Ils préfèrent les solutions diplomatiques aux solutions guerrières, *et la lutte de classe ne peut plus être pour eux la règle normale de la vie* : elle n'est plus, comme la guerre nationale entre les grands Etats modernes, qu'une nécessité extrême à laquelle ils ne se résolvent qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation.

Si, en France et en Italie, au contraire, l'esprit révolutionnaire s'est maintenu davantage et s'est même développé, c'est que, précisément, les Bourses du travail ont, jusqu'ici, gardé l'hégémonie. Nos grandes Fédérations de métiers — le Livre, les Mineurs, les Chemins de fer — ont des tendances tout aussi pacifistes que les Trade-Unions anglaises et que les syndicats allemands ; c'est la *Fédération des Bourses,* dont Pelloutier avait si bien entendu l'organisation, qui a conservé vivant et intact l'esprit de lutte. Et, au Congrès de Bourges, qui a-t-on voulu minorer, avec le système de la représentation proportionnelle? On a voulu noyer les petites organisations, d'esprit révolutionnaire, dans les grandes fédérations de métier, d'esprit réformiste. Le coup, heureusement, a échoué ; mais on ne désespère pas, sans doute, en haut lieu, de le réussir un jour. Le projet de réglementation de la Bourse du Travail de Paris, actuellement voté par le Conseil municipal, *et dont un socialiste s'est fait le rapporteur*, semble devoir tenter de nouveau l'affaire : fermer la Bourse est bien risqué ; il vaut mieux, il est bien plus habile de la

réglementer et d'y donner, par cette réglementation, la prédominence aux grandes fédérations pacifistes ; et, pour ce bon coup, les socialistes semblent de mèche avec le gouvernement. Ne faut-il pas en finir avec ces trouble-fête électorale que sont ces satanés « libertaires » ?

Il ne faut donc pas dire, avec Kautsky, que s'il y a un pacifisme syndicaliste, cela tient à la nature même du syndicat : ce n'est vrai qu'en partie, et Kautsky, évidemment, en avançant cette demi-vérité, a son idée de derrière la tête. Il veut montrer qu'un mouvement syndicaliste révolutionnaire est impossible, que seul un parti politique peut mener la lutte de classe. *L'expérience de tous les pays* infirme avec éclat cette affirmation, puisque nous assistons partout à l'enlisement démocratique et réformiste de tous les partis politiques socialistes, depuis ceux qui affectent le plus pur révolutionnarisme jusqu'aux simples succédanés de l'extrême-gauche radicale.

La *Neue Zeit* des 10 et 17 juin nous donne la réponse de Kautsky à l'enquête de *La Vie Socialiste,* sur « Patriotisme et Internationalisme ». *L'Humanité* a célébré, sur un ton dithyrambique, l'admirable et profonde unité des réponses jusqu'ici parvenues : « Voyez, s'écrie-t-elle avec lyrisme, en quel accord se rencontrent et Bernstein et Ferri et Vandervelde et Bebel et Vaillant ! Comme c'est beau ! comme c'est touchant ! et comme ce pauvre Hervé est écrasé sous cette magistrale et formidable et doctorale unanimité ! Tous les « pontifes » ont parlé ; et tous le condamnent — ce pelé, ce galeux, d'où viendrait, si on le laissait faire, tout le mal pour le Parti et ses élus. » Mon Dieu, nous avouerons être beaucoup moins enthousiaste que cette excellente *Humanité*, aux sentiments si libéraux ; et les réponses de Ferri, Vandervelde et autres nous semblent se répéter avec une désespérante uniformité, comme une leçon apprise. On se rappelle l'enquête sur la grève générale ; cette enquête sur l'idée de patrie offre le même spectacle, et elle fait ressortir, avec le même éclat, combien le socialisme de tous nos grands chefs sociaslistes internationaux, de tous nos grands prêtres de l'Eglise

socialiste internationale est intimement pénétré de pensée bourgeoise et nationaliste.

La réponse de Kautsky ne nous paraît pas d'une netteté extraordinaire ! Kautsky, évidemment, est gêné ; il n'est pas à son aise vis à-vis d'une thèse comme celle d'Hervé, et il est à remarquer qu'il ne la condamne que parce qu'elle lui semble d'une application difficile sinon impossible. Il l'admet donc en principe : Kautsky, malgré tout, a un sentiment trop net des exigences et des conditions d'une vraie lutte de classe pour méconnaître cette vérité aujourd'hui fondamentale que *l'idée de patrie n'est plus qu'une notion bourgeoise et que la seule patrie, désormais, des ouvriers, c'est leur classe.* Mais Kautsky, s'il voit bien la vérité théorique, est aussitôt frappé d'une timidité étrange, dès qu'il s'agit de passer à l'acte : c'est le caractère même de toute la social-démocratie, qui s'affole à la pensée de la moindre action vraiment révolutionnaire et se contente de ratiociner interminablement sur les principes.

Tout de même, Kautsky ne s'attarde pas à rechercher de subtiles synthèses entre le patriotisme et l'internationalisme ; il n'est pas député, et il n'a pas à ménager la chèvre et le chou, une clientèle électorale petite bourgeoise, démocrate et patriote, et une clientèle ouvrière socialiste, internationaliste.

On raisonne toujours comme si patriotisme et sentiment national étaient choses identiques ; mais le patriotisme est l'exploitation politique du sentiment national. Chaque parti a sa conception de la patrie ; et les classes privilégiées n'ont jamais hésité à trahir la patrie, dès que celle-ci s'avisait de toucher à leurs privilèges. M. de Gobineau, aristocrate distingué et théoricien de la race, ne voulait avoir rien de commun avec la France de Gambetta. Pour nos démocrates, la vraie France, c'est la France de 1789, et ils prétendent être les seuls, les vrais patriotes, parce que leur patriotisme est idéaliste et révolutionnaire. A la vérité, ce patriotisme révolutionnaire n'a pas des origines plus « idéalistes » qu'un autre. Il est né des guerres de la Révolution et de l'Empire, de ce qu'on a appelé les guerres de la Liberté ; mais ces guerres ont été la riposte des

paysans français, nouvellement propriétaires, à l'assaut de l'Europe contre-révolutionnaire. Le paysan français ne voulant à aucun prix être dépossédé, par un retour offensif de la féodalité, du lopin de terre qu'il venait d'acquérir. Mais la démocratie prétend avoir fait de la patrie *une réalité* pour tous. Ne se glorifie-t-elle pas d'avoir supprimé les classes ? La patrie est devenue le patrimoine de tous, elle n'est plus la chose d'une classe. Il s'est développé ainsi, avec la démocratie, *un loyalisme patriotique* bien plus profond et bien plus tenace que l'ancien loyalisme, que l'ancienne fidélité à la personne royale, et les partis démocratiques, les radicaux, pourraient soutenir avec raison qu'ils sont seuls vraiment patriotes.

Mais c'est ici qu'éclate, profond et vraiment irréductible, le divorce entre la démocratie et le socialisme, entre la démocratie essentiellement patriote et le socialisme essentiellement internationaliste. Et comment raisonnent les socialistes qui veulent atténuer la brutalité du *Manifeste Communiste* dans sa fameuse déclaration : « Les ouvriers n'ont pas de patrie, on ne peut leur ravir ce qu'ils n'ont pas » ? Ils font remarquer que lorsque cette phrase hautaine et tranchante a été écrite, les ouvriers, ne possédant, en effet, aucun droit, étaient hors la patrie comme ils étaient hors la loi ; mais depuis? Ah, depuis, ils ont conquis ou on leur a donné le sacro-saint droit de suffrage : depuis, ils ont conquis ou on leur a donné un tas de libertés mirifiques, et la législation sociale s'est développée, et le Code du Travail s'est ébauché, — en un mot, la patrie est devenue une réalité pour eux, ils ont acquis une patrie, ils ont été faits les co-propriétaires, et malheur à l'agresseur qui prétendra toucher à cette propriété : il ne trouvera pas de défenseurs plus acharnés que les socialistes.

Achevez, maintenant, cette magnifique évolution... démocratique ! Supposez le prolétariat maître des pouvoirs publics, faisant de la propriété une chose vraiment sociale et nationale. C'est alors que la patrie sera *la chose prolétarienne*, par excellence ! Ne vous étonnez donc pas si le citoyen Deslinières inventa un collectiviste militariste ou patriote : le citoyen Deslinières ne fit que rester humblement dans la logique du fameux dogme de la con-

quête des pouvoirs publics : puisque la Commune, le Parlement l'Etat sont des organes bourgeois et qu'on s'en sert, et que soi-disant on peut en faire *un usage socialiste*, pourquoi un usage socialiste de l'armée ne serait-il pas possible? et un usage socialiste de la police et un usage socialiste, en général, de toutes les institutions bourgeoises ?

Ne peut-on pas déjà *démocratiser* l'armée? N'y a-t-il pas le système des milices dont la démocratie suisse nous offre le modèle admirable ? et qui constitue l'alpha et l'oméga du programme socialiste antimilitariste actuel ? Ces milices, à la vérité, marchent contre les grévistes tout aussi bien que les armées permanentes ; mais qu'importe ? Cela diminue-t-il la beauté du système et lui enlève-t-il son caractère démocratique ? Le gréviste est un être bien gênant pour nos socialistes de gouvernement, il faut en convenir, et comme le futur collectivisme gouvernemental ne peut manquer d'avoir ses grévistes, il faut bien prendre ses précautions : gouverner, c'est prévoir.

Tout cela est clair : la démocratie aboutit à souder le prolétariat de la manière la plus étroite à la société actuelle ; la démocratie a une vertu profondément conservatrice. Or, le socialisme est essentiellement *un mouvement de sécession* ; les ouvriers considèrent l'Etat actuel et leur maintien dans cet Etat comme une impossibilité radicale ; et ils en émigrent en masse, pour habiter en esprit, leur patrie véritable, qui est leur classe : la loi bourgeoise et la patrie bourgeoise, fussent-elles aussi démocratiques qu'on le voudra, n'existent plus pour eux et ils rompent en visière, hautement, avec tout légalitarisme et tout loyalisme patriotique. Et c'est pourquoi ils sont révolutionnaires et internationalistes.

Voilà, selon nous, comment la question se pose. Il ne s'agit pas de savoir si nous aimons le sol natal, ou si nous pouvons étendre les limites de notre sensibilité au-delà des limites nationales, ou si la patrie est exclusive de l'humanité ! Il ne s'agit pas non plus de savoir s'il nous est indifférent d'être Allemand ou Français, ou si la patrie allemande l'emporte en qualité sur la patrie française, l'hypothèse d'une incorporation de la France à l'Alle-

magne étant une absurdité. A cet égard, Hervé nous semble avoir peut-être mal conduit la discussion.

Mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la lutte de classe contemporaine est l'exact substitut historique des guerres nationales, que *l'ère des Etats* est close pour faire place à *l'ère des classes*, que les questions politiques cédant le pas aux questions économiques, les guerres nationales ont épuisé leur rôle historique. Pour nous, socialistes, la question essentielle, en face de tel événement ou de telle institution, est de savoir *si la lutte de classe en subira une accélération ou un ralentissement*. Kautsky rappelle la diversité des appréciations de Marx et d'Engels au sujet des mouvements nationaux de leur temps — appréciations qui ont paru contradictoires, mais qui cessent de l'être pour celui qui se place au point de vue où ils se plaçaient, c'est-à-dire au point de vue du devenir de la classe ouvrière, du devenir de la lutte de classe. C'est de ce point de vue que nous jugeons la patrie, la démocratie, la guerre; et la condamnation que nous portons contre elles n'est pas une condamnation morale et abstraite, une condamnation *à priori*, mais une condamnation circonstanciée et historique.

Dans les *Socialistische-Monatshefte*, je signalerai un article *Bernstein*, sur le revisionisme : on proclame sa mort tous les jours, écrit Bernstein, mais la vérité, c'est qu'il est plus vivant que jamais et que c'est lui le véritable triomphateur. Il est difficile de ne pas souscrire à cette affirmation. A ne considère que les partis socialistes politiques, il est bien clair que partout ce sont les revisionnistes qui triomphent : en Allemagne, en Italie et en France. N'ont-ils pas pour eux la logique ? Ils ont mis d'accord leur pratique et leur théorie ; ils ont osé paraître ce qu'ils sont ; les autres ont continué à nager dans l'équivoque, à dire blanc pour faire noir, à superposer une théorie pseudo-révolutionnaire à une pratique réformiste : or, l'action et la vie veulent de la clarté et de la conséquence. Qu'on ne vienne pas nous parler du Congrès d'Amsterdam, où, soi-disant, la lutte de classe

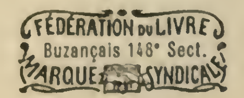
aurait été définie victorieusement. Ce qui a triomphé dans ce Congrès, c'est le psittacisme, non l'esprit révolutionnaire.

A vrai dire, contre les orthodoxes, tous, nous sommes révisionnistes; mais les réformistes adaptent la théorie à la pratique parlementaire; nous, nous essayons de l'adapter à la pratique ouvrière. Entre eux et nous, il n'y a pas de milieu : il faut choisir.

Edouard Berth

Le Gérant : Jean Rieux.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



Enquête sur l'Idée de Patrie et la Classe ouvrière

AVANT-PROPOS

L'Enquête qu'on va lire indique ce que pensent de la patrie les principaux militants du prolétariat français. Tous ceux qui exprimeront ici leurs sentiments, tirent de leur activité ou de leurs fonctions quelque autorité pour parler au nom des travailleurs organisés. Bien que leur avis ne puisse être que personnel, on est fondé à considérer que leurs réponses traduiront les idées de leurs milieux. Par là cette Enquête prend la valeur d'un *document ouvrier* authentique.

Il était nécessaire de savoir ce que disent de la patrie les représentants des syndicats ouvriers. Dans les interminables controverses sur le patriotisme, qui agitent les sphères politiques et littéraires, on n'a oublié que de consulter les premiers intéressés. Il est vrai que les masses ouvrières, qui nourrissent de leur substance la société « civilisée », sont trop « barbares » pour occuper l'opinion : il leur suffit d'être chair à travail, chair à canon, chair à élections. Admirable répartition des tâches !

Si le *socialisme ouvrier* a un intérêt majeur à dégager la pensée du prolétariat sur le patriotisme, c'est que le *mouvement ouvrier* se donne comme une création originale. Il entend tout tirer de ses ressources, ne rien prendre à la démocratie, opposer aux notions traditionnelles des idées et des sentiments *de formation strictement ouvrière*. Sa politique est de consommer *la rupture* entre le monde bourgeois et le monde prolétarien, d'organiser la révolte, de généraliser la guerre, et de mettre ses conceptions à l'abri de toute infiltration étrangère.

Le prolétariat a-t-il sur la patrie une IDÉE PROPRE, *ou emprunte-t-il* L'IDÉE BOURGEOISE ? La question est d'autant plus grave que l'idée de patrie est la plus résistante des croyances traditionnelles. La patrie apparaît comme la propriété commune de toutes les classes et de tous les partis : par ce pont jeté au-dessus des divisions intérieures, le patriotisme assure *l'unité* du groupement national.

Cette Enquête dira si, par ce dernier lien, le prolétariat tient encore à la bourgeoisie, ou si, même sur ce point, les ouvriers se séparent de leurs maîtres.

C'est la traduction simple des impressions qu'éveille en eux l'idée de patrie — et non pas des dissertations sociologiques — que nous avons demandé aux militants ouvriers. Les sentiments des masses importent seuls, qu'ils soient perçus avec la clarté de la conscience ou l'obscurité de l'instinct. Il ne faut pas être grand clerc pour savoir si l'esprit patriotique passe en vous comme une flamme sacrée, ou s'il vous révolte comme un signe d'esclavage.

Un questionnaire précis s'est efforcé de formuler les problèmes essentiels qu'implique la notion de patrie. Le cadre était ainsi fourni aux réponses, devenues plus faciles. Ce n'est pas à dire que toutes celles qui nous parviendront soient nécessairement irréprochables d'ordonnance logique

et de pureté d'expression. Le régime capitaliste a réservé aux ouvriers d'autres occupations que la littérature. Il pourrait même s'y glisser quelques contradictions. En quoi cela infirmerait-il la portée des sentiments exprimés ?

Si nous insistons sur ce point, c'est pour rappeler que la succession d'opinions que nous allons enregistrer n'aura de valeur que selon la façon dont on la lira. Il faut y trouver, derrière les mots, la *mentalité ouvrière*. Et aux beaux esprits qu'attristerait quelque conception confuse, nous répondrons ce que la *Voix du Peuple* (1) disait irrévérencieusement, à propos d'une enquête ouvrière qu'elle entreprenait sur la grève générale : « En supposant que certaines réponses méritent peu l'examen, il est au moins certain que même celles-là soutiendront facilement la comparaison avec ces gros bouquins philosophiques qui traitent de « la Réalité du Monde sensible (2) » et autres calembredaines. »

La circulaire que nous avons adressée aux militants syndicalistes dont nous sollicitions l'opinion, posait la question en ces termes :

I. — Les ouvriers ont-ils une *patrie* et peuvent-ils être *patriotes ?* A quoi correspond *l'idée de patrie ?*

Le *Mouvement Socialiste*, poursuivant son œuvre de propagande syndicaliste et d'information ouvrière, a entrepris une enquête sur l'*Idée de Patrie et la Classe ouvrière en France*.

Les discussions actuelles entre socialistes patriotes et antipatriotes vous disent assez l'importance qu'il y a, *pour les militants ouvriers*, à bien dégager leur pensée sur ce point.

---

(1) *La Voix du Peuple*, n° 92.

(2) *De la Réalité du Monde sensible*, par Jean Jaurès (Alcan, éditeur. Prix : 10 francs).

C'est pourquoi je vous demande de contribuer à notre œuvre de précision des idées ouvrières et de répondre au questionnaire suivant, dans la forme qui vous conviendra le mieux :

II. — *L'internationalisme ouvrier* connaît-il *d'autres frontières que celles qui séparent les classes*, et n'a-t-il pas pour but, au-dessus des divisions géographiques ou politiques, d'organiser *la guerre* des travailleurs de tous les pays contre les capitalistes de tous les pays.

III. — L'*internationalisme ouvrier* ne se confond-il pas, non seulement avec l'organisation internationale des travailleurs, mais encore avec *l'antimilitarisme* et *l'antipatriotisme ?* Ses progrès réels ne sont-ils pas en raison directe des progrès des idées antimilitaristes et des sentiments antipatriotiques dans les masses ouvrières ?

IV. — Que pensez-vous de la grève générale militaire?

V. — Que pensez-vous des socialistes qui se disent *à la fois* patriotes et internationalistes ?

Ce questionnaire a été soumis à des camarades appartenant à toutes les tendances, à toutes les professions, aux organisations les plus diverses. Secrétaires ou fonctionnaires de fédérations d'industrie ou de métier, de Bourses de travail, de syndicats, militants mêlés à la vie de leur association professionnelle, nous avons fait appel aux représentants de toutes les formes de l'action syndicale.

Nous publierons les réponses au fur et à mesure de leur réception. Nous tâcherons ensuite de tirer la conclusion qu'elles comportent.

Hubert Lagardelle.

Réponses à l'Enquête

I

J. BLED

Ouvrier horticulteur
Secrétaire de la Fédération ouvrière horticole.

I. — Les ouvriers n'ont pas de patrie et ne sauraient être patriotes. La patrie, pour eux, c'est leur classe.

II. — L'*internationalisme ouvrier* ne connaît pas de frontières. Il n'a qu'un ennemi à combattre : *le capitalisme.*

III. — L'organisation internationale des travailleurs, l'antimilitarisme, l'antipatriotisme sont des doctrines inséparables.

IV. — La *grève générale militaire* est la seule arme dont dispose le prolétariat au moment d'une guerre. C'est la seule attitude qui puisse servir ses intérêts.

V. — Les socialistes « patriotes *et* internationalistes » sont des fumistes. Patriotisme et internationalisme sont deux conceptions opposées : l'une est la négation de l'autre.
De pareilles conciliations des contraires se rencontrent exclusivement chez des socialistes-capitalistes ou chez des socialistes ignorants. Les derniers sont les suiveurs des premiers, lesquels ont des intérêts différents de la classe prolétarienne.

II

A. BOUSQUET

Ouvrier boulanger
Secrétaire de la Fédération des Travailleurs de l'Alimentation.

Je me fais un sensible plaisir de répondre à votre Enquête, qui, plus que jamais, est nécessaire dans la période de déviation révolutionnaire que nous traversons.

I. — Les ouvriers *ne peuvent avoir de patrie* et *encore moins être patriotes*. Vivant dans une société qui repose sur l'exploitation de l'homme par l'homme, ce qu'on appelle *Patrie* est l'ensemble de tout ce qui dirige, personnifie, organise l'exploitation, dont les travailleurs sont victimes.

II. — L'*internationalisme ouvrier* ne peut connaître d'autres frontières que celles qui séparent les classes, et il est *indispensable* que les travailleurs de tous les pays s'unisssent, pour mener une guerre sans trêve (*même par le terrorisme*) contre tous les capitalistes quels qu'ils soient. D'ailleurs, en cela, l'exemple en est donné aux travailleurs par les capitalistes eux-mêmes, car les dits capitalistes, pour la perpétuation de l'exploitation, ne connaissent point de frontières.

III. — Oui, l'*internationalisme ouvrier* doit se confondre avec l'organisation internationale des travailleurs, et *surtout avec l'antimilitarisme, et l'antipatriotisme*. Elle ne peut venir que d'un cerveau anti-ouvrier, même s'il se prétend socialiste, l'idée de nier l'utilité de la propagande antimilitariste et antipatriotique. Le militarisme est le soutien du capital, et le patriotisme est comme qui dirait le bureau de recrutement du militarisme. Il faut donc que les Syndicats, les Fédérations, les Groupes d'études sociales, etc., etc., développent de plus en plus la propagande anti-militariste, et antipatriotique. De cette façon seulement le prolétariat obtiendra des résultats réels, et sera amené à agir, non pas pour des mots, non pas pour le maintien de préjugés et de privilèges, mais pour son acheminement vers la révolution sociale.

IV. — Le prolétariat, au milieu de l'exploitation dont il est victime, n'a que deux armes pour se défendre : 1° la révolte individuelle ; 2° les grèves ou révolte collective. Or, dans les deux cas, dans cette lutte entre le capital et le travail, presque toujours un troisième facteur survient : l'*armée*. Et cette armée intervient toujours en faveur du capital. Cette situation suffit pour prouver surabondamment la *nécessité* de la *grève militaire*, le jour où, par suite de notre propagande, la chair à canon refusera de s'enrôler ou met-

tra la crosse en l'air, le règne des exploiteurs sera bien près de finir, car le capital sans le militarisme est un corps sans tête. La grève militaire doit donc être préconisée à chaque occasion, surtout au cas de conflit avec une autre puissance, toutes les guerres étant l'œuvre des capitalistes et à leur profit.

V. — En vertu des considérants développés plus haut, les socialistes qui s'intitulent « patriotes et internationalistes » pour la conservation des mandats électoraux, sont des *arrivistes* ou des *fumistes*.

III

A. CLERC

Ouvrier typographe
Secrétaire de la Bourse du Travail de Bourg (Ain).

I. — Il faut que le socialisme soit devenu la chose de certains politiciens, pour que ceux-ci en arrivent à le considérer comme une émanation de leur individualité et à traiter les théories antipatriotiques exposées par Hervé, de conceptions étroites et réactionnaires. Il faut que la crise qu'il traverse soit bien profonde pour que leur aberration aille jusqu'à concevoir la possibilité d'un *socialisme patriote*.
C'est vrai que *ce ne sont pas des ouvriers* et que le milieu intellectuel dans lequel ils gravitent, ne peut pas leur inculquer les véritables notions du *socialisme ouvrier*, rude, subversif à la bourgeoisie humanitaire, leur habituelle clientèle, qu'ils cherchent à ne point trop choquer. Ceux-là sont bien plus préoccupés de conserver leur clientèle électorale, que de faire de la propagande pour la révolution sociale.
Ils n'ont point trop à se plaindre de la société ! Elle peut être pour eux la *plus douce des mères*, mais nous, prolétaires, nous n'avons pas à nous préoccuper des sentiments que la bourgeoisie essaie de faire naître dans nos esprits, et qu'elle cultive dans les écoles. Nous ne sommes plus des enfants, nous n'avons plus besoin d'éducateurs de patriotisme et nous

ne pensons pas que l'essence du socialisme soit contenue entièrement dans les colonnes de la *Petite République* ou de l'*Humanité !*

Si, comme je le pense, le socialisme a pour but et raison d'être la destruction de l'exploitation de l'homme par l'homme, il doit travailler à démolir tous les préjugés, tous les obstacles qui s'opposent à sa marche en avant. Et le *préjugé patriotard* est un de ces obstacles. Que fait la Patrie pour l'ouvrier ? Ne protège-t-elle pas au-delà des limites permises son exploitation et son asservissement ? Quand, affaibli par une existence de labeur constant, un travailleur est incapable de subvenir à son existence, que lui donne-t-elle ? Que fait-elle pour le protéger contre le patron qui veut l'empêcher de penser comme bon lui semble ? Que fait-elle encore quand il est victime du chômage ou de la maladie ? Rien, toujours rien. Il travaille pour des actionnaires, dont une partie est certainement composée d'étrangers ; d'autre part, d'ailleurs, les capitalistes français ne se privent pas d'exploiter nos camarades d'Angleterre ou d'ailleurs. Toutes les richesses que nous produisons ne nous appartiennent pas, et *après nous les avoir fait créer*, *on voudrait nous les faire défendre* !

Nous naissons dans un endroit quelconque, dont on nous déménage si l'on ne paie pas le terme, ou bien s'il y a trop d'enfants, et l'on voudrait nous faire prendre les armes pour défendre un sol qui ne nous appartient pas, des richesses qui, si elles sortent de nos mains, n'en sont pas moins la propriété des exploiteurs. Ah ! non, *nous n'avons pas de patrie.* Et, comme prolétaires, *nous devons êtres antipatriotes*, car s'il en était autrement, nous serions nos propres ennemis. Par exemple, la France républicaine, comme l'Allemagne impériale, exploite le prolétariat et, ces deux pays, ainsi que tous les autres d'ailleurs, ne sont que des Etats capitalistes.

Qu'on le veuille ou non, l'idée de Patrie n'est pas autre chose que la survivance de l'esprit religieux. Et, certes, je ne m'attendais pas à le retrouver chez des socialistes ou soi-disant tels. Les religions ont fait des résignés, des esclaves, et nous sentons encore peser sur nos épaules cet atavisme religieux, qui tend maintenant à nous faire croire

à la Providence de l'*Etat-Patrie*. Le socialisme se faisant l'héritier des religions disparues, c'est à cela qu'on aboutirait, si l'on voulait suivre les *socialistes-patriotes* (deux mots qui hurlent d'être accouplés), et au lieu de faire de nous seulement des esclaves, cette nouvelle religion de la patrie ferait encore des criminels.

II. — Comment la classe ouvrière se défendrait-elle contre les suggestions patriotiques, si son internationalisme se bornait à de vagues et nuageux sentiments, qu'une seule crainte de crise européenne fait évanouir ? Comment pourrait-elle résister au militarisme, si elle en reconnaissait la nécessité par l'acceptation du principe, qu'une démocratie doit être défendue par le prolétariat contre les attaques d'un pays quelconque plus arriéré ? Si les ouvriers s'hypnotisaient dans la contemplation des beautés du régime capitaliste de leur pays, ils oublieraient qu'ils sont des expropriés. Pour eux, il ne peut y avoir que *deux patries* dans l'humanité, *la patrie des capitalistes et la patrie des travailleurs*. La seconde supprime les frontières, qui ne peuvent que l'affaiblir et, par cette union de tous les exploités des deux mondes, prépare le combat, pour la disparition totale de tous les exploiteurs.

III. — Le socialisme doit dénoncer la *force* du patriotisme, comme il a dénoncé la *force* du *péril clérical*. Et c'est avec vigueur qu'il doit propager les idées antimilitaristes, et antipatriotiques, car sa force ne sera réelle que lorsque ses idées seront bien précisées à ce sujet et qu'il ne craindra point d'afficher la nature de ses sentiments internationalistes, qui ne doivent être ni sentimentaux, ni abstraits, ni métaphysiques, mais *pratiquement révolutionnaires*.

IV. — La véritable conception révolutionnaire, n'est-ce point celle qui apprend à la classe ouvrière qu'elle n'a rien à attendre du monde bourgeois et qu'elle doit ne compter que sur sa seule force ? Il faut donc que nous soyons tous prêts pour préparer la *grève générale militaire*. Et partout le socialisme doit faire la même propagande, il doit opposer la force du prolétariat à la force du capitalisme.

V. — *La grève est l'arme par excellence, la seule que possède la classe ouvrière pour se défendre, dans l'ordre économique, comme dans l'ordre politique.* Elle doit s'en servir, et elle s'en servira, *même contre les socialistes-patriotes.* Ceux-là, s'ils ne sont des imbéciles, sont *les ennemis de la classe ouvrière*, et c'est comme tels que nous les combattrons.

IV

VICTOR GRIFFUELHES

Ouvrier cordonnier
Secrétaire de la Confédération Générale du Travail.

Selon que l'on est un salarié ou un possédant, on a une conception différente de la patrie. Selon que l'on veut jouer à l'homme d'Etat ou être un simple citoyen, on professe des idées diverses sur la patrie. Selon que l'on *vit de* ou que l'on *paie pour* la patrie, on a de cette entité une opinion divergente. Cela revient à dire qu'il y a autant de patries qu'il y a de catégories humaines, c'est-à-dire d'intérêts.

L'homme qui vit largement, sans souci du lendemain, peut disserter à son aise, par pure spéculation philosophique, en dilettante, sur le mot de patrie. Mais le salarié, qui vit de son travail — là où il en trouve — ne saurait concevoir la patrie sous le même aspect.

Si, depuis que je suis, je n'avais eu comme préoccupation dominante, que de satisfaire mon esprit, peut-être pourrais-je me classer « socialiste-patriote-internationaliste ! » Mais, au contraire, je n'ai eu comme unique souci que d'assurer la satisfaction de mes premiers besoins matériels. Le théâtre, les arts, la littérature, les spéculations philosophiques, les constructions de systèmes n'ont guère rempli ma vie ; d'abord, parce que trop pauvre, je n'ai pas pu acquérir cette instruction qui en fait apprécier le prix, et ensuite, parce que, trop préoccupé de gagner mon pain, je n'ai eu ni le temps ni la possibilité d'en jouir.

Par conséquent, tout problème social se pose à moi dans des conditions tirées de mon savoir, de mes moyens d'exis-

tence, de mes besoins. Et, comme mon savoir n'est pas celui d'un Jaurès, comme mes moyens d'existence ne sont pas ceux d'un Gérault-Richard, comme mes besoins ne sont pas ceux d'un Schneider, je ne conçois pas l'idée de patrie comme eux.

La patrie, dit-on, est l'ensemble des traditions, le patrimoine d'un peuple ; elle est une portion du sol de notre planète ; elle est le lieu où l'on vit en assurant à notre être les satisfactions nécessaires.

Or, les traditions morales de notre pays et son patrimoine m'échappent, faute de pouvoir les saisir et les comprendre : la moindre parcelle du sol ne m'appartient pas, et la vie qui m'y est faite est loin de réunir les satisfactions indispensables.

Je suis étranger à tout ce qui constitue le rayonnement moral de notre nation, je ne possède rien, je dois vendre mon travail pour faire face à mes besoins les plus stricts. Donc, rien de ce qui pour certains forme une patrie, n'existe pour moi. Je ne puis pas être patriote.

Pourquoi serais-je patriote ? Pour défendre ce fameux patrimoine moral, nos libertés ? Mais de chaque côté des frontières, chaque peuple parle de son patrimoine moral.

C'est donc qu'il peut y avoir différents patrimoines, c'est donc que le patrimoine moral de l'Allemagne n'est pas formé des éléments du même ordre que celui de la France. Cependant, l'Allemagne a donné Koch, la France a donné Pasteur ; la première se réclame de ses savants, la seconde de ses philosophes. Et Koch, et Pasteur, et les savants, et les philosophes ont tous travaillé pour le progrès humain. En réalité, il n'y a pas un patrimoine national, il y a un patrimoine social ; il n'y a pas un génie particulier, il y a un génie humain, expression des connaissances établies par les hommes de tous les pays.

Veut-on dire que la différence des mœurs, des langues justifie l'existence des patries ? Mais en France, les mœurs du Nord ne sont pas celles du Midi, ni celles de Bretagne ; la langue du Midi n'est pas celle du Nord, ni celle de Bretagne. Ils sont encore nombreux les méridionaux et les bretons qui ne savent pas parler le français.

Si on prétend que les frontières marquent des intérêts différents, il est aisé de répondre qu'en France il y a autant d'intérêts qu'il y a de régions. La discussion sur le régime des boissons et la crise viticole en est un exemple. Des hommes que les idées politiques confondent, se trouvent sur ces points être des adversaires.

Je pourrais dire qu'il en est de même dans toutes les questions d'ordre économique. Le betteravier du Nord demande une grande consommation de sucre, le viticulteur du Midi veut la restreindre. En Allemagne, le même phénomène se constate. Les milieux agraires sont rarement d'accord sur les questions économiques avec les milieux industriels. Néanmoins, betteraviers, viticulteurs, agrariens et industriels s'entendent toujours pour se protéger contre les revendications ouvrières.

Non ! la patrie n'est pas la réunion d'intérêts identiques. La production outrancière et désordonnée de notre milieu social ne permet pas d'affirmer et de prouver cette identité.

Nos libertés ? Admettons qu'elles soient plus étendues que celles dont jouissent d'autres peuples, l'Allemagne notamment. Dans les polémiques occasionnées par les déclarations, si prolétariennes, d'Hervé, on a montré le spectre menaçant de la réactionnaire Allemagne, alliée à l'autocrate Russie, jetant ses armées sur nos frontières, pour étouffer nos libertés. Notre intérêt, ont dit les Jaurès, les Gérault-Richard et autres, est de nous dresser pour la défense de ces libertés.

Donc, le patriotisme de cette manière consiste à sauvegarder les droits acquis. Ceux-ci ne peuvent-être menacés que par les pays ne les possédant pas. L'Allemagne, a-t-on déclaré, est de ceux-là. Par conséquent, si, demain la France « démocratique » se jetait sur l'Allemagne, pour lui apporter nos libertés, il serait du devoir des socialistes allemands de refuser leur concours à la bourgeoisie de leur pays. Que dis-je ! Ils devraient s'allier à la France pour vaincre leurs dirigeants, afin d'établir ces libertés, reconnues par eux si nécessaires. Et cependant, les chefs de la social-démocratie allemande proclament leur ferme intention de défendre leur pays contre *toute* invasion. Qu'est-ce que cela veut dire ?

sinon que les arguments invoqués partent d'un sentiment stupide ou intéressé. Les travailleurs ne peuvent être intéressés, puisqu'ils payent les frais de la guerre, et ils ne doivent pas être stupides.

S'il est indispensable de défendre les libertés, il faut dire que tous les peuples doivent tendre à les posséder. Autrement dit, tout pays ne jouissant pas de libertés ne saurait se défendre contre une invasion. En l'état actuel des choses et d'après ce qui ressort de ces polémiques, l'Angleterre et la France seulement pourraient être patriotes, puisqu'elles sont les deux grands pays libéraux de l'Europe. C'est ce que n'ont pas dit les patriotes internationalistes, malgré que ce soit la conséquence de leur raisonnement.

Et ils n'ont pas dit cela, parce que leur attitude est loin d'être inspirée par les mobiles avoués.

Il faut, dit-on, défendre le sol de la patrie ! Je n'y vois pas d'inconvénient. Mais à condition que les défenseurs soient les propriétaires de ce sol. Or, les faits nous disent que c'est le prolétaire, qui, comme toujours, est appelé à défendre le sol, malgré qu'il n'en possède aucune parcelle.

Durant que les possédants seraient confortablement installés dans leurs demeures, au milieu des leurs, les travailleurs iraient se faire tuer pour la défense de ces demeures, après avoir laissé leur famille dans la misère. L'intérêt ouvrier ne saurait indéfiniment se concilier avec un tel rôle !

L'intérêt ouvrier est tiré de la situation faite au travailleur et c'est celle-ci qu'il faut établir. Le prolétaire est attaché au milieu où il est né, où il a grandi, mais il ne peut l'être que par le souvenir. Dès qu'il a l'âge d'homme, il est le plus souvent contraint de s'éloigner, allant à la recherche d'un travail qui le fera vivre. Il s'éloigne parce que la besogne vient à manquer ou parce que, désireux d'améliorer son sort, il a osé réclamer un meilleur salaire. En retour, il est congédié par son patron qui le signale à ses confrères. Il doit fuir le milieu qui l'a vu naître, courir les villes, quémandant de l'ouvrage. Il s'arrête là où un atelier ou un chantier lui est ouvert. Il s'installe, il travaille, il vit, il se fait un foyer, il élève sa famille. Là est sa patrie ! A-t-il, dans sa course vagabonde et incertaine, traversé une « fron-

tière » ? Qu'importe ! Il a quitté un lieu devenu inhospitalier, pour aller dans l'inconnu, jusqu'au moment où il a trouvé à vendre son travail.

Des camarades diront, sans doute, ici, dans cette Enquête, que l'idée de patrie est maintenue, exploitée par les dirigeants pour justifier l'existence d'une armée dont le rôle s'est affirmé à Limoges tout récemment ; d'autres montreront l'entente internationale des dirigeants et des capitalistes pour une plus intense exploitation du travailleur. Il serait donc oiseux de ma part de m'arrêter sur ces divers aspects de la question, d'autant qu'il s'agit, en cette consultation, non de convaincre, mais de montrer l'état d'esprit des ouvriers.

J'ai voulu dire que *le prolétaire ne peut avoir de patrie. Il ne peut être patriote.*

Les défenseurs du patriotisme trouveront ces lignes peu nobles, dénotant un esprit mesquin, puisqu'il ramène les questions qui passionnent les « grands » esprits à un point de vue matériel et partant trop étroit.

Que ceux-là abandonnent leurs privilèges et descendent dans la mine ou rentrent, pour de longues heures, dans les usines, ou bien qu'ils montent sur les échafaudages, exposés aux durs rayons d'un soleil d'été, ou à la bise d'un hiver rigoureux. Qu'ils gagnent leur pain par le travail pénible et dur de chaque jour. Ils verront ensuite combien il leur sera facile de spéculer en des hauteurs que le vulgaire ne peut atteindre.

Il est si commode de philosopher sur l'idée de patrie, lorsqu'on vient d'encaisser des rentes facilement gagnées, ou qu'on sort de chez le notaire signer l'acte d'acquisition d'un château seigneurial.

V

R. LENOIR

Ouvrier mouleur.
Secrétaire de la Fédération des Syndicats d'ouvriers mouleurs.

I. — A la première question : « Les ouvriers ont-ils une patrie et peuvent-ils être patriotes ? », les faits répondent *non* avec une cruelle éloquence.

Les travailleurs *n'ont pas de patrie,* ou plutôt la patrie qu'on leur impose n'est que le périmètre sur l'étendue duquel les capitalistes exercent leur domination. La patrie, pour les salariés, n'est qu'une parcelle de territoire où ils sont soumis à une même forme de dépendance, où ils sont comprimés par le même pouvoir.

Une patrie, c'est un bloc d'iniquités, d'égoïsmes, de convoitises et d'exploitations, autorisés, par un même Code et soutenus par la même armée.

Les travailleurs conscients *ne peuvent-être patriotes,* car ils n'ont rien à défendre, n'ayant ni foyer, ni sécurité, ni bien-être. Ils ne peuvent être logiquement patriotes, car la patrie, même la plus douce et la plus maternelle, serait basée sur l'exploitation ouvrière. L'idée de patrie est en opposition absolue avec l'idéal d'émancipation et de fraternité internationale.

II. — La classe exploitée de toutes les nations n'a qu'un seul ennemi : c'est le capitalisme, qui s'oppose, par ses privilèges et par la violence, au libre développement de ses facultés.

Et cet ennemi commun, le *Capital*, est défendu âprement par tous ceux qui en disposent, républicains, royalistes ou socialistes, juifs ou catholiques, français, allemands, russes ou japonais.

Les travailleurs ont donc pour devoir de combattre le capitalisme avec toutes les armes dont ils disposent, en s'efforçant toujours de coordonner leur action, de diriger leurs

efforts, de combiner leurs dévouements vers les aspirations communes d'affranchissement intégral.

L'*internationalisme ouvrier* ne peut rien avoir de commun avec le pacifisme bourgeois, scellé dans les intérêts du moment ; les alliances plus ou moins cordiales ou défensives ne peuvent être que l'alliance des engins meurtriers : c'est l'union des bataillons menaçants. Elles sont les manifestations de la peur ou les indices de futures et sournoises provocations.

III. — L'internationalisme des ouvriers ne serait qu'une fiction, s'il n'avait comme corrollaire l'*antimilitarisme*. L'antimilitarisme ne se discute plus, et les plus chauds et les plus « dispensés » partisans de l'armée n'essayent même plus de la défendre pour sa beauté.

L'armée, c'est le fardeau considérable qui engloutit chaque année un milliard et demi ; et ce sacrifice insensé est consenti au nom de la patrie, que des « socialistes » veulent nous faire adorer.

Les travailleurs ont une raison plus impérieuse pour combattre le militarisme. Eux seuls, depuis de nombreuses années, ont pu apprécier la *précision* et la puissance de ses armes. Partout où ils ont manifesté la moindre velléité d'indépendance, ils ont vu l'armée à l'œuvre, ils ont constaté les sentiments réactionnaires qui animaient ses chefs, ils se sont aperçus que ces hommes ruisselants, débordant d'orgueil et de haine n'étaient que les vils et féroces laquais du pouvoir et de tous ceux qui le détiennent. Ils ont reconnu en eux les plus exécrables policiers, les plus indignes et les plus lâches bourreaux de la classe ouvrière.

Les travailleurs doivent être *antimilitaristes*, parce que l'armée est la négation de l'idée internationaliste et aussi parce que son rôle immédiat est la *répression intérieure*.

L'armée est de plus un danger permanent pour la paix, car une trop longue période sans heurt international pourrait compromettre la croyance en sa patriotique utilité.

La guerre est donc une menace permanente, contre l'éventualité de laquelle les travailleurs doivent se prémunir.

IV. — En cas de guerre, tout travailleur conscient aurait

donc pour devoir, s'il est vraiment internationaliste, et cela sans tenir compte des préliminaires de cette guerre, *de refuser son concours* à un crime aussi effroyable. On préconise la *grève générale militaire*. Cette opinion ne peut en principe soulever aucune objection. *Ce serait le mouvement le plus noble par lequel la classe ouvrière pourrait prouver sa fierté et sa conscience.*

Si les événements viennent cependant à se produire avant que la propagande n'ait encore accompli son œuvre salutaire, et si la grève générale ne paraît pas possible, dans ce cas chaque individu devra songer à sa propre dignité, à sa famille, à ses enfants, à sa compagne et à lui-même. Il songera que la guerre est le plus monstrueux des crimes, que peut seule justifier l'idée de patrie. Or, le travailleur n'a pas de patrie : à lui de ne pas se mettre, dans ce cas, à la merci de ses ennemis de classe. Si la grève générale est impossible, l'individu que l'on veut pousser à la mort ou au crime, agira donc *selon sa conscience*, subissant la force des choses ou accomplissant le geste énergique du désespéré à qui l'on veut faire commettre le plus odieux des actes.

V. — Sur ces points, il est très regrettable que les exploités ne puissent recevoir une logique et généreuse orientation. Voilà qu'il y a maintenant des « socialistes patriotes » !

La vérité, c'est que les « socialistes patriotes » n'ont rien compris à la pensée ouvrière. Je ne veux pas rejeter sur le parti socialiste dans son ensemble la flétrissure de l'attitude écœurante de ces arrivistes, ambitieux et prétentieux, qui ont juste le courage de se faire applaudir dans les réunions publiques.

Les « socialistes patriotes », en affichant leur menteuse conception, ont prouvé la profondeur de leur conviction sur tous les points de revendications ouvrières ! Si les travailleurs s'y trompent ensuite, c'est qu'ils ont les yeux bouchés !

Seuls, les assoiffés de pouvoir, les socialistes amateurs et intéressés, ont pu défendre l'idée de patrie pour sauver leur propre situation. *Ils sont trop près du pouvoir et des honneurs, pour briser, par l'affirmation d'un principe fondamental, leurs espérances et leurs ambitions.* C'est pourquoi, depuis plusieurs semaines, ils usent et abusent désespéré-

ment de sophismes, pour arriver à déclarer *qu'ils sont patriotes sans l'être, tout en l'étant tout de même !*

Les uns vantent les beautés du régime politique de la France, berceau de la révolution, la liberté conquise, etc... : ils ne se soucient même pas de penser que leur argumentation *s'oppose au patriotisme de leurs amis d'Outre-Rhin et d'ailleurs !*

D'autres, avec des notes mélodieuses, font vibrer la corde des traditions, du stimulant fécond et indispensable entre nations. C'est vraiment rabaisser la grandeur des hommes de science et d'énergie qui ont doté l'humanité d'admirables découvertes.

Comment ! ce ne serait donc pas l'amour de l'humanité, de la science et aussi par fierté personnelle que les Pasteur, les les Roux, les Cury et autres ont obtenu des résultats merveilleux. C'était simplement, d'après les socialistes patriotes, parce que ces hommes craignaient qu'un méchant prussien ou un perfide anglais découvre le sérum contre l'hydrophobie ou contre la diphtérie, etc., que ces savants ont passe ou passent leur vie dans leur laboratoire. Est-ce que par hasard on nierait à présent, chez ces socialistes, que l'homme en lui-même possède les éléments nécessaires pour stimuler ses propres mouvements et sa propre action, et qu'il est constamment et fatalement entraîné vers l'avenir, avec ses incertitudes et ses progrès?

L'explication de l'attitude peu courageuse des socialistes patriotes pourrait bien être celle-ci : Chaque député ou élu a le malheur d'avoir une circonscription, et, chose plus grave, dans cette circonscription, il y a des électeurs. Et ces électeurs, pour les avoir, il faut les flatter.

Alors, pour éviter que la meute considérable des inconscients ne se retourne contre eux, pour conserver une situation qui ouvre l'appétit, on soutient la thèse de la patrie, tout en se déclarant, bien entendu, plus internationaliste que l'internationalisme même.

VI

LOUIS NIEL

Secrétaire de la Bourse du travail de Montpellier.

L'utilité de l'enquête entreprise par le *Mouvement Socialiste*, sur l'*Idée de patrie et la Classe ouvrière en France*, est évidente. Je me permets, pourtant, de remarquer qu'elle risque de n'avoir pas toute la clarté et toute la précision qu'elle mérite, en raison même de la profondeur et de la complexité des questions auxquelles doit répondre une classe malheureusement trop ignorante et inéduquée.

Pour parler avec profit et raisonnablement de la patrie, du patriotisme, de l'internationalisme, de la guerre, de la paix, de l'antimilitarisme, etc., il est indispensable, je crois, de posséder quelques notions, tout au moins élémentaires, d'histoire, de géographie, d'ethnologie, de sociologie, voire même de psychologie, et l'on m'accordera bien, hélas ! que la connaissance sufffisante de toutes ces sciences n'est pas le fait, en général, de la classe ouvrière, pas plus en France que dans les autres pays. Il est vrai qu'un large sentiment de droiture et de sincérité, enveloppé de ce « gros bon sens » qui caractérise le peuple, peut suppléer à cette ignorance scientifique, et c'est pourquoi, malgré tout, l'on a eu raison de vouloir connaître l'opinion des travailleurs sur une question qui semble, pour le moment, dominer toutes les autres.

I. — Quand vous demandez si les ouvriers ont une patrie, il est certain que vous voulez parler des *vrais* ouvriers, j'entends de ceux qui vivent exclusivement de leur travail salarié, et qui n'ont, au soleil, aucune parcelle de propriété. Car, il y a des ouvriers qui sont salariés et en même temps plus ou moins propriétaires. Et l'on voudra bien reconnaître que la question change de caractère, selon que l'on est beaucoup, peu ou pas du tout propriétaire.

Les ouvriers sans propriété sont l'immense majorité. Leur seule propriété — et quelle propriété ! — c'est le salaire de leur travail.

Il semble donc que si les propriétaires aiment vivre dans le pays où se trouvent leurs propriétés,et si pour eux le pays qui garantit la propriété qui les fait vivre est leur patrie, la patrie des ouvriers est là où se trouvent travail et salaire, que ce soit au nord ou au midi de la Terre. à l'orient ou à l'occident, ce qui revient à dire que les ouvriers n'ont pas de patrie ou n'en ont d'autre que la Terre.

Les ouvriers qui sont en même temps quelque peu propriétaires, seraient, semble-t-il, plus en droit de dire qu'ils ont une patrie. Mais nous n'avons qu'à observer le jeu fatal des lois économiques pour voir combien ces toutes petites propriétés sont absorbées peu à peu par les grandes, combien, en tout cas, elles sont insuffisantes pour faire vivre leurs propriétaires sans salaires, et, là encore, nous pouvons dire que la patrie de ces ouvriers sera où ils trouveront les principaux moyens d'existence par le travail, c'est-à-dire partout et nulle part.

Seuls, les grands détenteurs du sol, les gros industriels, les capitalistes, sont de vrais propriétaires qui, théoriquement, ont une patrie. Or, précisément ce sont ceux-là qui, en fait, dans la pratique des affaires et de la vie, sont le moins patriotes et n'ont aucune patrie. Leur unique patrie, c'est leur coffre-fort, qu'il se remplisse avec de l'argent français ou allemand, avec des produits anglais ou chinois, avec des ouvriers italiens ou espagnols, avec des entreprises malgaches ou marocaines, ou avec des associations de capitaux de tous les pays de la terre.

A ces patriotes du coffre-fort, il faut des hommes armés qu'on appelle des soldats, pour défendre les propriétés qu'ils ne sont pas capables de défendre eux-mêmes, ou pour en acquérir de nouvelles. Pour avoir des soldats, il est nécessaire de créer et d'entretenir le *concept patriotique*, et l'éducation officielle de tous nos maîtres y réussit à merveille.

Il est temps de revenir à une appréciation plus exacte des droits et des devoirs.

Que les capitalistes et les propriétaires soient patriotes pour défendre eux-mêmes leurs propriétés en défendant l'Etat qui les protège, c'est leur droit et leur devoir.

Que les ouvriers se refusent à être patriotes pour défendre des propriétés et une patrie qui n'existent pas pour eux, c'est leur devoir et leur droit.

A quoi correspond l'idée de patrie? A rien en soi. La patrie serait, si elle était en dehors de nous, extérieure à nous, indépendante de nous. Dans ce cas, un homme que le hasard aurait fait naître ici ou là, dans une patrie déterminée, ne pourrait normalement vivre que dans cette patrie. Il faudrait alors déterminer l'étendue et le nombre de ces patries, expliquer les causes naturelles ou surnaturelles en raison desquelles ces patries existeraient; enfin, il faudrait pouvoir affirmer que ces patries sont immuables dans leurs limites et leurs caractères. Or, aujourd'hui, le moins prévenu voit que les patries s'élargissent ou se rétrécissent, se créent ou disparaissent, que les frontières soi-disant naturelles sont en perpétuelle ballade, et que la carte politique de la géographie de la terre subit tous les jours des modifications nouvelles. *Et qu'est-ce qu'une patrie dont les dimensions ou l'existence sont soumises à la volonté d'un homme ou aux hasards d'une bataille ?*

La patrie est en nous, elle existe par nous et ne peut exister sans nous. Je veux dire qu'elle existe parce que nous nous en sommes fait une image matérielle à laquelle notre cœur et notre cerveau se sont adaptés par l'éducation artificielle et intéressée que nous avons reçue. C'est pourquoi un être issu de parents australiens, de mœurs australiennes, de sang australien, qui naîtrait par hasard en France, y serait élevé par des français, à la française, et y resterait, deviendrait un parfait patriote français, alors que si la patrie était quelque chose de réel et d'indépendant de nous-mêmes, tout obligerait cet être à rester australien.

La patrie ne correspond pas davantage à je ne sais quelle nécessité dans laquelle se seraient trouvés les hommes de diviser le monde en plusieurs morceaux, pour avoir plus de facilité de l'administrer ou de le gouverner.

Dans l'état actuel du progrès, il est aussi facile d'administrer 1.000.000 de kilomètres carrés que 100.000 ou 10.000. En tous cas, si la bonne administration du monde exige cette division de la terre en plusieurs morceaux, je demande comment on va tracer les limites de chaque fraction. Les patries d'aujourd'hui sont-elles dans les limites voulues? Leurs frontières sont-elles bien à leur place? Où commence et où finit une patrie? Je défie qu'on l'établisse exactement. Bien avant la frontière tracée comme limite extrême d'une

patrie, on trouve dans la langue ou dans les mœurs, dans la nature du sol ou du climat, des traces nombreuses de la patrie voisine.

Grâce aux moyens de communication facile, aux chemins de fer, aux bateaux, au télégraphe, au téléphone, aux voyages, aux congrès, aux livres, aux transactions commerciales, aux associations internationales. etc., les patries forment un enchevêtrement tel qu'on ne peut mieux les comparer dans leur ensemble qu'à un arc-en-ciel, dans lequel toutes les couleurs se trouvent réunies, mais dans lequel il est impossible de distinguer nettement où finit le bleu et où commence le rouge, où commence le vert et où finit le jaune.

S'il est nécessaire de diviser la terre en plusieurs fractions pour mieux administrer le monde, je demande que cette division se fasse par groupes de maisons agglomérées, c'est-à-dire par hameaux ou par communes, et je crois ma division aussi logique et pratique que celle des patries actuelles. Mais pour compléter ma proposition, je demande que toutes ces minuscules patries soient bâties sur le principe de la propriété commune, ce qui leur permettra de vivre en paix et d'échanger leurs produits entre elles sans coups de canons.

Si le rêve de Napoléon s'était, par contre, réalisé, que seraient aujourd'hui l'Europe et ses patries actuelles? Et n'est-il pas possible — politiquement parlant — de concevoir, à l'instar des Etats-Unis d'Amérique, les Etats encore plus unis d'Europe? Tout cela démontre que la division actuelle de la terre en patries telles que celles qui existent, n'est pas une condition indispensable de bonne administration du monde.

Lorsque nous exposons ainsi nos opinions sur la patrie et le patriotisme, nous nous heurtons souvent à cette objection : « C'est entendu, les patries actuelles ne se justifient ni par la raison, ni par le droit, ni par la logique, ni par la nature. Mais elles s'expliquent par des raisons historiques et par les origines d'êtres plus bêtes qu'hommes, chez lesquels la force et la violence tenaient place de conscience et de raison. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, pour ces raisons les patries aujourd'hui sont un fait. Chacune d'elles s'est gouvernée d'une façon un peu différente ; des habitudes diverses se sont acquises, des mœurs se sont créées, des idiomes se sont précisés, des libertés se sont établies

dans les unes qui n'existent pas encore dans les autres, bref une vie politique et morale s'est formée à laquelle on s'est habitué dans chaque nation. Vous n'avez pas, vous, ouvriers, de propriété à défendre ; c'est vrai. Mais vous avez tout au moins un patrimoine moral et politique supérieur à celui d'autres patries et vous devez le défendre. Vous vivez dans des conditions politiques et de bien-être moral meilleures que celles des Russes ou des Turcs, et si demain le Tzar rouge ou le Sultan assassin venaient vous imposer leur volonté et leurs lois par une guerre de conquête, que feriez-vous ? »

Je reconnais à cette objection une certaine valeur et elle vaut qu'on s'y arrête.

D'abord, je ne peux nier l'histoire. Je sais les événements historiques qui ont présidé à la formation des patries actuelles. Mais de ce que ces patries existent, s'ensuit-il que les ouvriers de chacune doivent continuer de haïr les ouvriers des autres ? S'ensuit-il que les ouvriers ont intérêt à *cultiver* l'idée de patrie, quand ils savent tous les crimes que cette idée fait commettre, toutes les larmes qu'elle fait verser et tout le mal qu'elle répand dans le monde ? Les ouvriers plus instruits et plus conscients de nos jours n'ont-ils pas davantage d'intérêt à détruire le plus vite ces patries artificielles et sanguinaires en travaillant à la destruction du concept patriotique, leur soutien moral ?

Qu'il existe des différences politiques et de bien-être moral entre les patries actuelles, je veux le reconnaître, et j'avoue même que salarié pour salarié, il ne m'est pas tout à fait indifférent d'être salarié là plutôt qu'ailleurs. Mais qui est-ce qui va déterminer quelle est la patrie qui m'offrira le meilleur patrimoine politique et le plus grand bien-être moral ? Vous, Etat, ou moi ?

Si c'est vous, c'est que vous vous croyez supérieur en civilisation à d'autres pays, et alors je vous demande de prêter d'ores et déjà votre concours aux ouvriers russes ou turcs qui réclament par la révolte un meilleur patrimoine politique et un plus grand bien-être moral. Je vous demande, à vous, Etat français, de justifier ainsi votre prétention de pionnier de la civilisation.

Le malheur, c'est que les Etats de toutes les patries ont cette même prétention d'être à la tête du progrès. Et, en

vérité, on peut à quelque chose près, mettre aujourd'hui sur la même ligne toutes les patries, ce qui permet de dire qu'un ouvrier ne perdrait pas grand chose au point de vue politique en changeant de patrie. Si c'est moi, je demande la liberté de choisir ma patrie. Mais le fait seul de choisir ma patrie sera, aux yeux d'un patriote français, considéré comme un crime de lèse-patrie, car pour lui le doute n'est pas permis, et je ne dois pas hésiter un seul instant à proclamer que la France est la plus belle et la plus douce de toutes les patries...

Et quand j'aurai choisi ma patrie, il me restera encore à moi seul le droit de décider si le patrimoine politique et le bien-être moral qu'elle m'offre valent que je tente de me faire tuer pour les garder. Entre le danger de me faire tuer pour conserver un patrimoine politique et un bien-être moral que je considérerai comme un peu supérieur à celui de mes voisins, et le danger de perdre ce patrimoine politique et ce bien-être moral en laissant conquérir ma patrie par une autre, peut-être préférerai-je le second. Ce sera une question de degré.

En fait, je reconnais volontiers que notre régime politique est moins mauvais que celui de la Russie ou de la Turquie. Et les ouvriers français auraient raison d'essayer de se soustraire, par tous les moyens, à une domination turque ou russe. Car, j'ai beau être internationaliste, je ne peux pas me résoudre à croire à un internationalisme qui se traduirait — ou tenterait de se traduire — par l'établissement du knout et de la nagaïka dans tous les pays.

Pourtant, si demain la Russie essayait de conquérir la France par la guerre pour y implanter ses mœurs et ses lois, que devrions-nous faire ?

Je ne désapprouverais pas, dans ce cas, ceux qui résisteraient par la guerre à cette déclaration de guerre. En somme, ceux-là ne feraient autre chose qu'un acte de révolte, de la même nature que celui d'un ouvrier qui flanquerait sa main sur la figure d'un patron qui voudrait lui imposer des conditions de travail inacceptables, humiliantes. Pour les ouvriers français, la guerre serait dans ce cas plutôt une révolte qu'une guerre patriotique. A mes yeux, elle aurait le même sens et la même nécessité qu'une guerre civile provoquée en France par une tentative réactionnaire

d'un parti français quelconque, qui voudrait conquérir le pouvoir pour établir un régime politique analogue à celui de la Russie ou de la Turquie, Dans ce dernier cas, comme dans le premier, les ouvriers français n'auraient pas tort de se défendre par la violence des armes, par la guerre.

Mais on peut dire aussi qu'on pourrait essayer de faire échec à une invasion russe par le moyen révolutionnaire de l'insurrection simultanée en France et en Russie. Mes préférences iraient plutôt à ce moyen. Quel que dût être le résultat d'une guerre entre la France et la Russie, je préférerais essayer de faire échec, par la révolution sociale, aux capitalistes et leurs gouvernants en me révoltant contre eux en France et en Russie.

Si, à la fin de la guerre, la Russie était devenue française, tant mieux pour ceux qui ajoutent une grande valeur au patrimoine politique ou au régime moral d'une nation. Si la France était devenue russe, les mœurs et habitudes françaises ne disparaîtraient pas pour cela en un jour. Ce n'est pas tout de suite que nous ressentirions les effets du régime russe. Le gouvernement russe serait obligé de tenir grandement compte de nos habitudes, de nos usages, de notre tempérament, et avant d'être complètement russifiés, nous aurions sans doute le temps de fomenter la révolte contre le nouveau régime.

Mais quel que soit le régime politique sous lequel nous vivions, il ne faut pas oublier que ce régime dépend surtout du régime économique, que notre plus grand ennemi, c'est l'ennemi économique, c'est-à-dire le patron, le capital, et que le meilleur moyen d'établir de bonnes conditions de vie politique, c'est encore d'avoir de bonnes conditions de vie économique.

Or, la vie économique ne s'améliorera que par la lutte contre le patronat et le capitalisme, et cette lutte n'est possible que si les ouvriers sont pénétrés de l'esprit révolutionnaire. Toutes les guerres offrant de plus en plus des chances de révolution, notre devoir est tout tracé : développer de plus en plus *dans tous les pays* la conscience révolutionnaire chez tous les travailleurs, de façon qu'à toute déclaration de guerre les ouvriers soient de plus en plus à même de répondre dans tous les pays par une tentative de révolution sociale.

II. — Evidemment, l'*internationalisme ouvrier* n'a pas d'autres frontières que celles qui séparent les classes, et n'a pas d'autre but que d'organiser la guerre des travailleurs de tous les pays contre les patrons de tous les pays. Et s'il y a des ouvriers ou des organisations ouvrières de n'importe quel pays, qui ne donnent pas cette signification à leur internationalisme et ne poursuivent pas ce but, je dis qu'ils ne sont pas conscients de leur véritable rôle social et qu'ils sont dans l'erreur. Pour ces ouvriers, le *patriote* domine l'*ouvrier*, l'intérêt moral du patrimoine politique est plus grand que l'intérêt matériel de la lutte des classes.

On trouve, en effet, des personnes, chez lesquelles, grâce à une éducation et des circonstances bien spéciales, les préoccupations morales du cœur ont plus d'importance que les préoccupations matérielles de l'estomac, pour lesquelles même ces préoccupations morales seules importent dans la vie. Les Tolstoï et les Hyacinthe Loyson, sont, pour nous, les maîtres les plus connus de cette école, qui prétend que l'homme est d'autant plus supérieur que ses sentiments moraux annihilent davantage ses sentiments matériels.

Loin de moi la pensée de vouloir nier toute valeur et toute utilité aux sentiments moraux. La solidarité, sur laquelle comptent tant les ouvriers pour faire triompher la justice sociale, et quoique inspirée au fond par un sentiment d'égoïsme matériel, est, elle-même, enveloppée d'un sentiment moral.

Mais je pense que l'être moral est un être artificiel, créé de toutes pièces par une éducation donnée, ce qui permet de craindre que, selon la nature de l'éducation qu'il recevra, l'individu ne soit nourri de sentiments moraux de mauvaise qualité.

Les sentiments moraux qui satisfont le cœur, ont donc, dans certains cas, une réelle valeur.

Mais avant d'être un produit artificiel, l'individu est d'abord un produit naturel, et les sentiments matériels inspirés par la satisfaction naturelle de son estomac sont bien plus forts et imposent des besoins bien plus impérieux, puisque l'individu les ressent *toujours*, qu'il ait ou qu'il n'ait pas de sentiments moraux.

Pourtant, l'individu qui serait trop naturel, c'est-à-dire qui n'éprouverait que des sentiments matériels, qui n'aurait

qu'un estomac et pas de cœur — moralement s'entend — risquerait de ne pas être meilleur que l'autre, parce qu'en lui la force seule et la violence dicteraient les actes que doivent souvent commander la conscience et la raison. Mais pour bien montrer combien j'attache plus d'importance aux besoins de l'estomac qu'à ceux du cœur, je n'hésite pas à déclarer qu'entre une société qui ferait plus ou moins vivre ses membres par la force, et une société qui les laisserait mourir par sa morale, je préférerais la première : vivre d'abord, philosopher ensuite.

L'idéal est de savoir et de pouvoir concilier les sentiments moraux du cœur et les sentiments matériels de l'estomac, grâce à l'intervention d'un troisième facteur : la raison, et d'un troisième organe : le cerveau.

Eh bien, l'*internationalisme ouvrier,* tel que nous le concevons, semble résoudre à merveille ce problème.

Dans tous les pays du monde, il y a une minorité d'individus : les capitalistes, qui par leur puissance et les garanties des gouvernements complices, portent directement atteinte aux besoins matériels de l'estomac d'une majorité d'individus : les ouvriers. Les patrons de toutes les patries font la même chose, exploitent de la même façon, commettent le même attentat, lèsent directement les intérêts matériels des ouvriers qu'ils exploitent dans tous les pays. C'est ce phénomène universel et identique partout, que nous appelons l'injustice sociale, rien n'étant plus juste que de laisser le travailleur vivre *le premier et le mieux* de son propre travail.

Partout, donc, le premier ennemi direct de l'ouvrier ainsi victime de l'injustice sociale, ainsi atteint dans ses besoins les plus immédiats, c'est le patron. Partout donc, au nom des sentiments matériels, le premier devoir de l'ouvrier qui veut défendre sa vie, même en dehors de toute conception d'internationalisme, de tout devoir international, est de se révolter contre son patron qui le vole, et lui faire la guerre. Partout, au nom des sentiments moraux, l'ouvrier a intérêt à établir la justice sociale.

Mais comme encore, hélas ! livré à ses propres forces, il est incapable de vaincre les forces multiples du patron, il est instinctivement poussé par son propre intérêt à rechercher le concours de la force collective. Là naît l'idée de l'associa-

tion des forces de tous ceux qui ont les mêmes intérêts parce qu'ils souffrent des mêmes maux et qu'ils ont les mêmes besoins, et dès lors cette association n'aura plus de bornes, plus de limites, plus de frontières, plus de patries, parce que partout l'on trouvera le même ennemi et que partout il faudra établir la justice sociale.

La seule frontière que les ouvriers doivent d'abord connaître au-dessus des divisions géographiques ou politiques, c'est celle qui les sépare de ceux qui leur font la guerre en leur retenant la plus belle part de leur travail, en attentant ainsi chaque jour à leur vie, et cette frontière se trouve marquée par l'antagonisme des intérêts résultant du principe universel de propriété individuelle.

C'est pourquoi nous voyons déjà dans chaque fraction d la production, c'est-à-dire dans chaque profession de chaque localité, une association des ouvriers de cette corporation qu'on appelle le *syndicat*. Ensuite, nous voyons tous ces syndicats d'une même profession s'associer dans la nation sous le nom de *fédération*. Puis, pour des besoins plus immédiats nous voyons tous les syndicats d'une même ville se concentrer en un organisme nommé *Bourse du travail*. Puis encore, dans chaque nation, et pour mieux lutter contre les institutions de classe du capitalisme, toutes ses organisations ressentent le besoin de se réunir en une vaste *confédération* nationale. Enfin, et pour les mêmes raisons, les confédérations de tous les pays sentent la nécessité de se rapprocher, et c'est ainsi que déjà elles forment une *association internationale*, développant le sentiment d'internationalisme ouvrier, pour des fins de lutte ou de guerre des classes, et l'organisation de la justice sociale par l'abolition du patronat et du salariat, c'est à-dire par l'abolition de la frontière que nous avons appelée *propriété individuelle*, — chacune de ces organisations luttant pour la satisfaction simultanée des besoins matériels de l'estomac et des besoins moraux du cœur.

Il suit de cela, que le syndicalisme est la plus haute école de socialisme, si tant est que le socialisme poursuit la substitution du communisme au capitalisme, de l'internationalisme *sans frontières* au nationalisme, de la paix à la guerre entre les hommes, et qu'un des bons moyens à employer pour développer ce sentiment d'internationalisme ouvrier, sus-

ceptible de faire échec à la guerre, c'est de multiplier dans toutes les capitales les manifestations analogues à celles qu'organisèrent en juin 1901, à Londres, les syndicats français et anglais, manifestation où j'eus l'honneur de défendre moi-même les principes que j'expose ici.

III. — Donc, l'*internationalisme ouvrier* se confond avec l'*association internationale des travailleurs.* Se confond-il avec l'*antimilitarisme* et l'*antipatriotisme ?*

Il faut pour cela bien définir ce qu'on entend par militarisme et par patriotisme, et voir le rôle que jouent l'un et l'autre dans les divers conflits qui mettent aux prises patrons et ouvriers.

Le militarisme sert-il, en définitive, autre chose que les intérêts des capitalistes et défend-il autre chose que les propriétés patronales et les institutions politiques qui les protègent ? Sinon, que chaque fois que patrons et ouvriers seront en guerre dans une grève quelconque, l'armée veuille bien rester dans ses casernes, d'où elle ne sortira que pour résister contre l'invasion problématique de barbares inconnus.

Mais ouvrons les yeux à la lumière des faits quotidiens, et nous nous apercevrons que, chaque fois que des ouvriers et des patrons vont se battre, l'armée est immédiatement employée à la défense des patrons et de leurs propriétés, soit en faisant le travail même des ouvriers en grève, soit en mitraillant les ouvriers. Et cela dans tous les cas et dans tous les pays. Le militarisme aboutit donc partout à cet unique résultat : empêcher les ouvriers de triompher dans leur juste cause.

Si donc les ouvriers sont convaincus de la légitimité de leurs revendications et de la justesse de leur cause — qui oserait dire le contraire ? — et s'ils ont conscience de l'obstacle que partout l'armée constitue à leur succès, logiquement ils doivent partout combattre le militarisme et faire de l'antimilitarisme en expliquant à leurs camarades momentanément soldats, pourquoi, en cas de grève, ils ne doivent pas défendre les patrons contre les ouvriers.

Cette propagande devant augmenter les chances de succès des travailleurs au fur et à mesure de sa propagation, l'*internationalisme ouvrier* se confond avec l'*antimilitarisme.*

Nous avons vu que si l'internationalisme ouvrier triomphait dans sa lutte contre l'internationalisme patronal, il détruirait la frontière de propriété individuelle en détruisant les deux plus réelles patries qui existent au-dessus des autres : la patrie ouvrière et la patrie capitaliste. Et nous avons vu que cela constituait le premier devoir des ouvriers.

La conception de ce devoir sera plus ou moins nette dans l'esprit des travailleurs, selon que le sentiment du patriotisme actuel sera plus ou moins chauvin, le chauvinisme étant l'aboutissant logique du patriotisme.

Quand on aime sa patrie, on ne saurait trop l'aimer. Et l'ouvrier qui aimerait sa patrie avant d'aimer sa classe sociale, serait celui qui, ainsi que nous l'avons vu, attribuerait plus de valeur aux besoins moraux du cœur qu'aux besoins matériels de l'estomac, ce qui, nous l'avons déjà dit, nous paraît irrationnel et antinaturel.

Dans son principal intérêt, l'ouvrier doit conserver nette la conception de son devoir de lutte de classe, et pour ne pas laisser obscurcir cette conception par un patriotisme artificiel, il doit confondre l'*internationalisme ouvrier* avec l'*antipatriotisme*.

L'antimilitarisme et l'antipatriotisme m'apparaissent donc plutôt comme des conséquences que comme des causes de l'internationalisme ouvrier.

IV. — Je pense que la *grève générale militaire* est la plus difficile à réaliser. Si celle-là était possible, celle des travailleurs le serait encore beaucoup plus ; mieux : celle des travailleurs deviendrait inutile, car il suffirait que les capitalistes n'eussent plus à leur disposition leurs défenseurs habituels pour qu'immédiatement le prolétariat s'emparât des usines et des propriétés et organisât tout de suite la société communiste sans maitres ni patrons.

En cas de guerre, donc, entre deux patries, je ne crois pas *aujourd'hui* à la possibilité de la gréve générale militaire.

Mais si elle ne peut pas avoir d'effet immédiat, elle peut en avoir un futur, prochain. Il n'y a qu'à y préparer les esprits par une propagande incessante.

Pour donner mon opinion sur une question de pratique

soulevée par une controverse récente, je dis qu'en cas de déclaration de guerre, dans chaque patrie belligérante, les antimilitaristes qui seraient dans l'armée devraient y rester, ceux qui n'y seraient pas ne devraient pas y aller, les uns et les autres pouvant, chacun sur son propre terrain, collaborer utilement à la fomentation d'une révolution sociale.

J'ai dit, pourtant, et je le répéte, que j'excuserais les ouvriers français ou les ouvriers d'une nation à peu près politiquement analogue à la nôtre, qui accepteraient d'aller à la guerre pour résister à une invasion du despotisme russe ou du barbarisme turc. Encore une fois, question de mesure et d'opportunisme...

V. — Le socialisme est le parti qui prétend traduire politiquement et socialement les intérêts et les aspirations de la classe ouvrière, dont il se dit le défenseur naturel et officiel. Pour bien remplir ce rôle, il doit s'inspirer des désirs et des besoins exprimés par la partie consciente, éclairée, organisée du prolétariat, plus qu'il (le parti) ne doit inspirer lui-même le prolétariat.

Si les socialistes comprennent ainsi leur rôle, ma réponse est facile : un socialiste se disant patriote *et* internationaliste, qui aurait pour sa patrie l'amour qu'ont ceux qui ajoutent plus de valeur aux besoins du cœur qu'aux besoins de l'estomac, non seulement ne serait pas internationaliste, mais il ne serait pas socialiste, il serait *patriote*.

Un socialiste qui aurait pour sa patrie un amour tellement anodin, atténué et si peu supérieur à l'amour des autres patries, qu'il saurait attribuer quand même plus d'importance à sa classe sociale qu'à sa patrie, celui là pourrait bien se dire patriote *et* internationaliste, à mes yeux il ne serait point patriote et ne serait qu'internationaliste.

Je comprends qu'on ait une certaine préférence pour le milieu ethnographique dans lequel on a toujours vécu, comme je comprends qu'on aime sa propre mère avant d'aimer les autres mères. A une condition, pourtant, c'est que par la vie qu'ils me feront, ce milieu ethnographique mérite ma préférence et cette mère légitime mon amour.

Mais de ce que j'aurai une préférence pour ma mère ou pour mon milieu ethnographique, il ne s'en suivra pas que

je devrai aller tuer les autres mères, ni les fils des autres mères, ni les habitants des autres milieux ethnographiques, et si nous savons répandre ce sentiment de respect mutuel dans tous les pays, nous développerons le vrai sentiment de solidarité humaine, qui fera cesser toutes les guerres et nous permettra d'aimer nos parents, nos amis, nos voisins, *notre milieu*, en aimant tout le monde.

Montpellier, le 10 août 1905.

VII

DENIS VEUILLAT

Ouvrier bûcheron

Secrétaire de la Fédération nationale des Syndicats des Bûcherons.

I. — Personnellement, je suis antipatriote. *Les ouvriers n'ont pas de patrie et ne peuvent être patriotes.* La patrie est une idole : ce mot n'a servi jusqu'ici qu'à une minorité d'hommes pour maintenir dans l'esclavage et la servitude, *la masse des travailleurs inconscients.*

II. — Oui, l'*internationalisme ouvrier* ne peut connaître d'autres frontières que celles qui séparent les classes. Il ne peut et ne doit avoir d'autre but que d'organiser la guerre des travailleurs de tous les pays contre les capitalistes de tous les pays.

III. — L'*internationalisme ouvrier* se confond non seulement avec l'organisation des travailleurs, mais aussi avec *l'antimilitarisme et l'antipatriotisme.* Ses progrès réels sont en raison directe des progrès des idées antimilitaristes et de ses sentiments anti-patriotiques dans les masses ouvrières.

IV. — J'espère en la *grève générale militaire*, car elle sera la chute finale du dieu *Capital.* Tous les socialistes et

tous les syndicalistes ne doivent rien négliger pour la préconiser et la rendre possible.

V. — Les socialistes qui se disent à la fois « patriotes *et* internationalistes » ne sont que des *fumistes*, car ces deux principes sont opposés l'un à l'autre, et par conséquent ne peuvent s'entendre.

Il est bien entendu que les idées ici énoncées sont de plus en plus comprises chez les paysans, restés jusqu'à ces derniers temps réfractaires aux idées ouvrières.

VIII

G. YVETOT

Ouvrier typographe
Secrétaire de la Fédération des Bourses du Travail.

Contrairement à certaines publications du socialisme officiel, le *Mouvement Socialiste* ne s'adresse pas, pour résoudre une question ouvrière aux pontifes du parti, qui ne sont pas ouvriers. C'est d'autant plus méritoire que la question du patriotisme est essentiellement une question prolétarienne, puisque les travailleurs en sont les principales victimes.

L'on saura, de cette façon, si le pavé jeté dans la mare aux électeurs par notre ami Hervé est aussi *amicalement* jugé par les militants du syndicalisme révolutionnaire qu'il l'a été par les intellectuels du Parti unifié... pour la Conquête des Pouvoirs publics en 1906.

I. *Les ouvriers ont-ils une patrie.* — Si l'on entend par patrie l'endroit où l'on est né, il y a quelque chance pour que l'ouvrier ait aussi une patrie, puisqu'il naît quelque part.

Cependant, le lieu de naissance de l'ouvrier n'est pas toujours un lieu de délices. Aussi, arrive-t-il souvent que l'ouvrier, en prenant conscience de sa situation aboutit heureusement à penser que, logiquement, sa patrie est l'endroit où il vit le mieux, où il aime et où il est aimé.

De sorte que si ses intérêts l'appellent d'une rive à l'autre d'un fleuve-frontière, en-deçà ou au-delà de telle montagne-frontière, c'est là où il est le mieux qu'est sa patrie. Si le dernier endroit qu'il habite ne vaut pas celui qu'il a quitté, il a la *nostalgie*, il regrette ce qu'il a laissé. Si, au contraire, crevant de faim, sans asile, sans affection dans son pays natal, il passe la frontière pour trouver la vie facile, agréable, avoir des amis, fonder une famille, il oublie son pays natal, il n'a plus de nostalgie.

La patrie est une question de sentiment. Le sentiment, lorsqu'il est raisonné, est une question d'intérêt. La patrie est donc une question d'intérêt.

Si l'on voulait citer des exemples irréfutables à l'appui de cette thèse, ils abonderaient aussi bien parmi les ouvriers que parmi les bourgeois.

Ils abonderaient davantage parmi les bourgeois, puisqu'on voit seulement des ouvriers assez stupides et inconscients pour aimer le pays qui les a vu naître tout en y restant malheureux, exploités, opprimés. D'ailleurs, toute l'éducation de l'Etat converge vers ce but.

Les ouvriers peuvent-ils être patriotes ? — L'ouvrier patriote est semblable au pauvre chien mal traité, battu sans cesse, insuffisamment nourri, privé de caresses et duquel on exige fidélité, dévouement, abnégation. La malheureuse bête lèche encore les mains du maître brutal et cruel qui le frappe ; il se jettera à l'eau pour le sauver, il risquera sa peau pour le défendre. En retour, son maître l'abandonnera, le perdra, le vendra ou le tuera, lorsqu'il ne lui sera plus utile ou qu'il ne voudra plus le nourrir.

Cette résignation stupide est considérée comme une vertu. « Oh ! le bon chien ! », dit-on partout.

L'ouvrier-patriote est comparable en tous points à ce bon chien. C'est tout ce qu'on en peut dire.

Les ouvriers peuvent être patriotes, s'ils ont des tempéraments de bons chiens.

II. — Dans la société basée sur le système capitaliste, les travailleurs ne peuvent connaître d'autres frontières que celles qui les séparent de ceux qui les exploitent, les oppriment, les commandent.

L'exploitation et l'autorité sous toutes leurs formes, voilà à quoi ils doivent faire la guerre.

C'est dans cette perspective qu'il leur faut s'organiser internationalement avec leurs frères de classe et faire fi de tous les préjugés de langues, de mœurs, de races.

Il y a deux classes bien distinctes : celle des exploités, celle des exploiteurs ; celle des producteurs, celle des parasites. *Ceci* doit tuer *cela* pour vivre, tandis que cela ne peut tuer *ceci* sous peine de mourir lui-même.

La voilà donc la seule guerre que peuvent souhaiter les travailleurs, et si les gouvernants, les bourgeois veulent en déclarer une autre, c'est aux travailleurs à profiter de l'occasion pour déclarer aussitôt la leur, par l'insurrection d'abord, par la grève générale ensuite, par la révolution sociale enfin.

Ces trois formes consécutives de la révolte collective des individus est le but où tendent les efforts des syndicalistes révolutionnaires, pour renverser l'état de chose actuel, supprimer le patronat et sa conséquence, le salariat, et instituer enfin le communisme, fondé sur l'entente et sur la liberté des producteurs solidaires.

Si le syndicalisme actuel n'avait point ce but, il ne mériterait point nos efforts.

III. — Certainement, *l'internationalisme ouvrier* se confond non seulement avec l'organisation internationale des travailleurs, mais aussi et surtout avec l'*antimilitarisme* et l'*anti-patriotisme*.

C'est dans la mesure où nous semons nos idées antimilitaristes et où nous propageons nos sentiments antipatriotiques dans les masses ouvrières, que s'affirment les progrès révolutionnaires.

Ce qu'a dit si bravement Hervé, était pensé, propagé depuis longtemps dans la classe ouvrière, et sanctionné par nos congrès ouvriers nationaux.

La propagande antimilitariste s'est faite dans les milieux syndicaux d'une façon prodigieuse. Quels en seront les résultats ? Nul ne saurait les prévoir. Mais si nous escomptons nous faire casser la tête pour quelque chose et, lorsque l'occasion naîtra, si nous savons en profiter, il n'est pas trop présomptueux de compter un peu sur l'armée ou sur une partie

de celle-ci, qui fera défection et passera au parti de la Révolution, avec armes et bagages. En tout cas, cela dépendra beaucoup de l'activité que déploient et que déploieront dans les syndicats les propagandistes révolutionnaires et antimilitaristes.

IV. — Si la *grève générale militaire* consiste à faire que les soldats ne se servent point de leurs armes au moment d'une révolution, nous ne sommes point pour cette grève générale-là. Il faut qu'ils soient armés, ceux qui, consciemment, ne voulant pas obéir aux ordres de leurs galonnés, devront les *descendre* méthodiquement à leurs propres commandements de : *feu* !

Si l'on veut que les soldats soient des meurtriers, des assassins de leurs frères en révolte, il faut qu'ils aient le sang-froid, le courage, la conscience d'être des justiciers, et que les canons de leurs fusils se portent vers leurs véritables ennemis. C'est à cela que toute notre propagande doit tendre.

Chaque fois qu'un mouvement révolutionnaire a eu quelque chance de succès, une lueur de triomphe, ce fut parce que l'armée était passée avec le peuple, au lieu de tirer dessus.

Jamais, croyons-nous, la propagande antimilitariste ne fut aussi intense qu'actuellement. Jamais la classe bourgeoise et la presse bien pensante ne jeta si haut le cri d'alarme contre notre propagande. C'est la meilleure preuve de son efficacité et de son danger pour tout ce que soutient l'armée.

Ainsi, le terrain est fraîchement remué : à nous d'y semer encore, d'y semer toujours les saines idées d'antimilitarisme et d'anti-patriotisme.

Démasquer sans relâche toute la lâcheté et toute la fourberie des professionnels du patriotisme ; éclairer la classe ouvrière sur la duperie criminelle qu'est l'Idée de Patrie, avoir avec nous, la femme, l'instituteur et tout ce qui a encore un peu de conviction, de sincérité, de désintéressement parmi les hommes de pensée libre, voilà ce qu'il faut ; le reste viendra par surcroît, plus vite que nous ne l'espérons.

A l'encontre de tous les tartuffes du pacifisme qui préten-

dent supprimer le mal en conservant ce qui le produit, nous déclarons que les guerres auront cessé d'exister lorsqu'après expérience les gouvernants verront que les soldats sont des hommes qui pensent et qui veulent au lieu d'être des brutes bonnes à tuer ou à se faire tuer pour eux.

V. — Tous les théoriciens du socialisme électoral, tous les bourgeois de la sociale, pour lesquels la révolution est faite, se prétendent internationalistes et patriotes, antimilitaristes et prêts à défendre le sol de la R. F.

Pour ceux des ouvriers qui ne sont point fixés sur les palinodies intéressées de ces arrivistes et de ces arrivés, c'est peut-être à n'y rien comprendre. Mais pour les militants si calomniés par ces pontifes, il n'y a point de surprises.

C'est tout simplement très amusant ou très écœurant, suivant la façon dont on envisage les pirouettes de ces bonshommes échappés de la bourgeoisie ou échappés de beuglants, et devenus châtelains, usiniers et professeurs de patriotisme.

D'autres, parmi eux, ont été ou deviendront ministres. Comme leurs prédécesseurs, ceux-là feront fusiller des grévistes en attendant qu'une affaire coloniale, leur promettant de gros bénéfices, en fasse de farouches intransigeants de l'honneur national et de convaincus partisans de l'expansion nationale, de la civilisation française dont les Liégeot, les Gaud, les Toqué, après les Voulet et les Chanoine, sont les admirables pionniers.

Quant à leurs obsédantes sollicitudes pour les travailleurs, elles sont toutes limitées aux chances électorales.

Aussi, ne désespérons-nous pas d'en voir certains revenir un jour à leur premières amours intéressées, lorsque notre propagande aura transformé la mentalité de leurs électeurs, aussi bien à la Guadeloupe que dans les circonscriptions de la métropole.

Seulement, il est probable qu'en même temps que ces électeurs deviendront des hommes conscients, débarrassés de l'éducation scolaire et des imbécillités civiques et patriotiques, ils ouvriront aussi les yeux, lorsque nous arracherons violemment et publiquement les masques de ces cyniques gredins, de ces effrontés politiciens, arrivistes et

farceurs, qui pullulent en tous pays, quels qu'en soient les régimes.

A tout prendre, ils ont bien mauvais caractère, ces ouvriers qui ne respectent pas l'Idée de Patrie, parce qu'ils ne respectent pas non plus le principe sacré de la Propriété. Et nos socialistes cossus, pourraient, en pleurnichant, leur adresser ces mauvais vers de Voltaire :

Seriez-vous content qu'un Goth vint mettre en cendre
Vos arbres, vos maisons, vos granges, vos châteaux ?

Protectionnisme et Socialisme

Beaucoup de socialistes parlementaires nieraient volontiers qu'il y ait un point de vue socialiste sur le protectionnisme. Les questions douanières leur paraissent insignifiantes par-dessus toutes. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est à leurs yeux une question plus grave, sans doute, que la législation de 1892 ou les traités de commerce, et il serait inconcevable, n'est-ce pas ? que l'opinion socialiste fût divisée sur la politique religieuse, mais elle peut l'être sans aucun danger sur la politique douanière. Le citoyen Millerand est socialiste et libre échangiste, au même titre que le citoyen Augagneur et le citoyen Devèze sont socialistes et protectionnistes. Même n'est-il pas excellent que les députés socialistes aient dans leurs bagages quelques votes négligeables et insignifiants qu'ils puissent troquer, à l'occasion, contre des votes favorables au prolétariat? « Vous me demandez de voter des droits protecteurs en faveur de l'industrie qui vous tient au cœur? Je veux bien ; mais, à votre tour, vous voterez la loi ouvrière que je propose. » Qui sait tout ce que, de compromis en compromis, de marchandage en marchandage (1), on arriverait à réaliser de réformes sociales et de vrai socialisme!

Mais une telle liberté d'indifférence ne serait admissible que si le prolétariat pouvait se désintéresser de l'évolution capitaliste, et si le protectionnisme n'était pas, en même temps qu'une théorie économique, une théorie sociale, jus-

(1) Berth en relevait ici-même dans les discours de Jaurès.

ticiable à ce titre de la critique socialiste, — ce qui serait faux.

Si le régime socialiste pouvait être établi en tout état de cause par le simple effort d'une majorité parlementaire, on comprendrait que les questions douanières intéressent peu le prolétariat (1). Il en est autrement si l'on pense que le socialisme doit naître du développement du capitalisme. Il devient alors intéressant, même pour le prolétariat, de savoir lequel des régimes douaniers est le plus favorable au développement spontané et complet de la production, et se justifie par de simples raisons économiques, lequel, au contraire, invoque, en sa faveur, des raisons politiques et peut, par une intervention incessante des législateurs, surexciter ici, entraver là, fausser partout le régime capitaliste.

Mais rien, à coup sûr, ne serait plus ridicule, plus dangereux, plus démagogique que de soumettre à un régime de pression électorale et de marchandage parlementaire la constitution du milieu où se développent les forces productrices. On protégerait, selon les cas, un peu, beaucoup, passionnément, ou pas du tout. A ce compte, notre régime économique ne manquerait pas de variété, mais il deviendrait incohérent et incompréhensible. Comment la réflexion socialiste, si elle doit suivre de près le développement du capitalisme, ne s'énerverait-elle pas et ne se perdrait-elle pas au milieu

---

(1) Encore, les tenants de cette thèse seraient-ils peut-être obligés d'être protectionnistes. On sait que les lois sociales mettent parfois les industriels en mauvaise posture devant les concurrents étrangers. La grande loi sociale qui réaliserait la République sociale ne risquerait-elle pas de créer à la France, dans les débuts de son application, une sérieuse infériorité — ou de provoquer son envahissement par les prolétaires des pays tardigrades? Il faudrait défendre la République sociale française par des tarifs, comme il faudrait la défendre par les armes au cas, prévu par Jaurès, où, proclamée au moment d'une déclaration de guerre, elle serait menacée d'une invasion militaire!

de ces complications ? Ce régime serait d'ailleurs impraticable, car dès qu'une branche de la production jouit de l'appui d'un de ces tuteurs que sont les droits d'entrée, les producteurs intéressés en demandent pour les branches voisines et, petit à petit, le protectionnisme devient un système général.

Surtout, les prolétaires ne peuvent négliger de se prononcer sur la théorie sociale qui transparaît sous l'une de ces théories économiques et sur les raisons politiques qui la recommandent. Le protectionnisme, qui est un nationalisme économique, implique, en effet, l'idée qu'il existe, au moins à certains points de vue, des intérêts communs entre les patrons et les ouvriers d'un même pays, et qu'au contraire, les intérêts des prolétariats des différents pays peuvent entrer en conflit. Cette théorie sociale, ces raisons politiques sont même, comme nous le verrons, l'argument essentiel du protectionnisme. Il importe de mettre en lumière cet aspect à demi caché d'un système douanier dont des députés socialistes ont cru pouvoir prendre la défense, et d'attirer sur lui l'attention des prolétaires.

Pourquoi l'indifférence en un sujet grave en lui-même et qui touche à des théories sociales capitales est-elle admise par ceux qui voulaient intéresser le prolétariat au fonctionnement de la justice militaire ? Rien n'est plus indispensable que d'éveiller sa réflexion sur le milieu économique où il se développe. L'idée de lutte de classes n'est simple et abstraite que pour ceux qui la simplifient et qui la laissent dans l'abstraction, — pour les réformistes qui, précisément, lui adressent ce reproche et sont les premiers responsables. Les idées ne se vivifient et ne se compliquent en effet que quand, par notre effort, elles descendent dans le détail de notre vie et transforment notre activité. Le malheur, c'est que, souvent, après avoir affirmé un principe nouveau d'action, nous laissons paresseusement fonctionner en nous toutes les habitudes antérieures, qui détruisent par autant de négations de

détail l'affirmation nouvelle. C'est le malheur des réformistes. Ils ne refusent pas le principe. Mais, après l'avoir proclamé, ils ne font pas l'effort continu d'application et d'adaptation qui le réaliserait ; ils se laissent guider par les traditions anciennes ; puis ils s'étonnent que le principe soit demeuré abstrait. A qui la faute? Non, même indépendamment du programme positif de création prolétarienne qu'elle comporte, même envisagée comme une opposition et une critique, la « lutte de classes » n'est pas une formule commode, dont l'allure batailleuse et la simplicité abstraite dispenseraient de l'effort. Mais elle s'enrichit et se vivifie par l'effort constant des prolétaires pour envisager à sa clarté les questions essentielles que leur pose notre civilisation démocratique, et pour diriger dans son sens leur activité de tous les instants. C'est la difficile mais nécessaire besogne des socialistes de tenir toujours en éveil la conscience révolutionnaire du prolétariat.

Les industries textiles sont assez importantes et assez diverses pour qu'une étude de leur régime douanier soit concluante. Si l'on représente par 100 la totalité de nos industries, le travail des étoffes, de la lingerie et des vêtements qui vient en première ligne doit être représenté par 20,47 et l'industrie textile proprement dite par 14,17, soit pour l'ensemble 34,64, c'est-à-dire plus du tiers de notre industrie totale. Les spécialités textiles, soie, laine, coton, lin, chanvre, jute, présentent des différences techniques et économiques très notables. Les « soyeux » et les lainiers exportent dans les autres nations civilisées ; l'exportation des cotonniers s'adresse aux consommateurs grossiers des colonies. Pour la laine et la soie, le prix de la matière première dépasse sensiblement le coût de la transformation industrielle ; pour le

le coton, sauf des cas exceptionnels (1), le coût de la transformation industrielle dépasse le prix de la matière première. Le filage et le tissage du lin nécessitent l'intervention incessante d'un ouvrier habile ; les qualités artistiques jouent encore un grand rôle dans la fabrication des soieries de luxe ; le travail de l'ouvrier qui fait les tissus lourds de coton ne consiste au contraire que dans la surveillance de deux métiers à buttoir de huit à dix Northrop. Tous les systèmes d'organisation du travail se retrouvent dans les industries textiles, depuis le travail en chambre des industries du vêtement et l'atelier familial de la soierie lyonnaise, jusqu'à la grande usine dont le règne est arrivé sans conteste dans la filature et le tissage du coton.

Les spécialités textiles présentent encore cette particularité d'être doublement concurrentes : dans la consommation et sur les métiers de filage et de tissage eux-mêmes. La laine fait concurrence à la soie dans la confection, le coton (2) à la laine et au lin dans la confection et la lingerie. Mais si les producteurs de soieries, de lainages ou de toiles voient péricliter le commerce de leurs produits, ils peuvent remplacer sur leurs métiers la laine, le lin ou la soie par le coton. Le fait s'est produit à Armentières, à Lille, dans le Cambrésis, etc. En 1900, 5.000 métiers de laine ont tissé du coton, et depuis 1902, cette tendance s'accentue (3).

Dans l'espace d'une trentaine d'années, deux revirements complets se sont produits dans la politique commerciale de

---

(1) Pendant ces dernières années, sous l'influence de la spéculation américaine, les prix du coton ont été très élevés.

(2) De tous les textiles, le plus intéressant est le coton. Il a pris, au cours de ce siècle, un accroissement énorme, il a mêlé ses fils aux fils de lin, aux fils de laine, aux fils de soie, quand il ne s'est pas complétement substitué à eux dans la consommation.

(3) Y a-t-il là autre chose qu'un remède momentané aux souffrances de l'industrie lainière ?

la France. Vers 1860, un mouvement en faveur de la liberté des échanges aboutissait à la répudiation du régime protectionniste jusqu'alors en honneur et à la signature des traités de commerce. Trente ans plus tard, comme tous les pays de l'Europe continentale, comme les Etats-Unis, la France dressait de nouveau à ses frontières une barrière douanière et revenait au régime de l'indépendance économique. Elle était restée pendant trente ans énergiquement fidèle à la politique des traités de commerce ; elle en a conclu après la guerre et à un moment où le courant protectionniste était déjà fort. En 1891, elle s'est délibérément convertie à un protectionnisme absolu et s'est même lancée, quelques mois plus tard, dans une guerre de tarifs contre la Suisse. Les raisons qui l'y ont déterminée sont les mêmes qui l'ont déterminée à étendre son empire colonial, les mêmes qui font en Angleterre le succès actuel de l'impérialisme.

En 1860, la France ne partageait qu'avec l'Angleterre la production des vêtements, des fils et des tissus. L'Allemagne ni les Etats-Unis n'étaient pour elles de redoutables concurrents. Elles approvisionnaient non seulement leur propre marché mais aussi les marchés étrangers. Elles jouissaient d'un véritable monopole. Comment les en eût-on dépouillées ? Sans doute la filature était déjà depuis longtemps une industrie mécanique, mais le tissage à la main luttait encore avec succès contre le tissage à la machine. L'évolution qui devait substituer l'un à l'autre, commencée en 1840, n'était pas encore accomplie. Or, la fabrication manuelle revêt aisément un caractère national et même régional. Sa technique est faite de procédés qui s'apprennent par une longue pratique et se transmettent par la tradition.

Dans les petits ateliers familiaux de la Croix-Rousse (1),

(1) L'industrie de la soierie a gardé plus longtemps que tout autre les traces de son organisation ancienne ; c'est elle qu'il

par exemple, les vieux canuts enseignaient les jeunes et leur transmettaient leur habileté professionnelle avec leur métier. L'apprentissage était indispensable, et il y a seulement quelques années un vieux canut disait : « Dans notre carrière on est apprenti toute sa vie ; je le suis encore à soixante ans ! » C'était la plupart du temps les ouvriers qui perfectionnaient les métiers. Jacquard était fils de canut et avait été dans son enfance un de de ces tireurs de lats que son invention rendit inutiles. L'intelligence, l'ingéniosité des ouvriers (1) prenait une part active à l'exercice de leur industrie. « J'ai vu souvent, disait en 1835, un tisseur anglais, les tisseurs lyonnais cueillir, en se promenant, des fleurs et donner à leur arrangement les formes les plus attrayantes. J'en ai vu suggérer à leur patron des idées sur les améliorations des tissus, se faire créateurs de nouveautés ». Le canut qui travaillait au métier à bras était un artiste, et c'est sa valeur artistique qui a fait la renommée de l'industrie lyonnaise, au temps où les produits de cette industrie pouvaient être des œuvres d'art. Les procédés de fabrication manuelle étaient parfois transmis avec mystère et l'exportation en était interdite sous peine de mort (2). La simple hérédité professionnelle et la tradition suffisaient d'ailleurs à constituer de vrais monopoles au profit de certains pays, de certaines régions, de certaines villes. La France et l'Angleterre,

---

faut regarder pour se faire une idée de l'industrie textile d'autrefois.

(1) Les patrons songeaient surtout à l'organisation commerciale de leur entreprise. Cela est évident pour la soie. L'industrie soyère a été précédée à Lyon par le commerce des soies. Les marchands ont d'abord empêché l'installation de l'industrie. Et l'on sait que quand ils ont pris la direction ils sont restés marchands.

(2) On sait que les Italiens qui ont importé en France le tissage des soieries et des rubans, s'ils ont été anoblis par nos rois, ont été brûlés en effigie par leurs concitoyens.

en possession de cette technique traditionnelle perfectionnée par chacune des générations qui l'utilisaient, étaient les maîtres incontestés de l'industrie textile.

Mais le machinisme a changé le caractère des entreprises industrielles. C'est par la filature qu'il a commencé, et c'est celle du coton qu'il a d'abord transformée : la nature des fibres longues et résistantes du coton l'y prédestinait. Puis, petit à petit, le machinisme s'est emparé des autres fils, il les a tissés d'abord suivant les combinaisons les plus simples, pour réaliser, de perfectionnement en perfectionnement, les plus compliquées.

Sous la pression de la concurrence que leur faisait l'industrie cotonnière, les autres spécialités textiles ont dû, malgré les difficultés qui provenaient de la constitution de leurs fibres ou de la finesse artistique de leur travail, faire la part la plus large possible à la machine. Mais la machine a rompu les liens qui rattachaient étroitement l'industrie textile aux ouvriers de certaines régions. Son fonctionnement ne comporte plus ces secrets de l'habileté professionnelle que se transmettaient avec un soin mystérieux et jaloux les tisserands d'autrefois. Avec elle, la tâche n'est plus délicate et diverse ; elle est uniforme et demande surtout de l'attention. Tous les pays peuvent fournir ce que l'on a justement appelé des soigneurs d'ouvrage. Quant au matériel, on peut le commander en Amérique ou en France, à Mulhouse ou à Bradford. Il est donc tout aussi facile de monter une entreprise de filature ou de tissage en Russie qu'en Angleterre, en Espagne qu'en France. Aussi, à la faveur du machinisme, l'industrie textile s'est largement répandue et est devenue cosmopolite.

De nouveaux concurrents ont donc surgi pour l'Angleterre et pour la France aux Etats Unis, en Allemagne, en Italie, en Russie. Mais pour développer leurs indutries naissantes qui n'auraient pu, d'abord, soutenir la concurrence de nos

industries perfectionnées, ces nations se sont protégées contre l'importation de nos produits chez elles. Les marchés se sont donc fermés devant les industriels français et anglais, précisément à l'heure où l'évolution technique augmentait la productivité de leurs entreprises : la production et la consommation n'étaient plus en équilibre.

Ces industries nouvelles avaient à leur disposition, en Italie, par exemple, une main-d'œuvre peu habile sans doute — on ne demande pas d'habileté à la main-d'œuvre pour la fabrication des tissus ordinaires — mais peu coûteuse. Là où elle était coûteuse, des droits prohibitifs annulaient toute concurrence étrangère.

Le péril des vieilles industries était d'autant plus grand que les consommateurs des pays neufs qui commençaient à produire n'attachaient pas une grande importance à la qualité des tissus ; ils pouvaient être facilement satisfaits par leurs industries imparfaites et aptes seulement à leur livrer les tissus inférieurs que la machine peut produire. Les industriels lyonnais furent longtemps à prendre au sérieux leurs concurrents de Patterson. Les soieries américaines n'étaient que des « toiles d'emballage », qui ne pourraient jamais faire concurrence aux beaux produits de la fabrique lyonnaise. Sans doute, les acheteurs de brocart de Lyon ne les ont point délaissés pour les tissus de Patterson. Mais ceux-ci, d'un prix peu élevé, ont satisfait la clientèle américaine (1). Les tissus grossiers ou seulement simples, produits mécaniquement « au kilomètre », s'ils n'ont pas toujours concurrencé les riches tissus, ont vu leur production se développer beaucoup plus rapidement que ceux-ci, car leur bas prix leur a permis d'aller chercher dans des

(1) Les ouvriers français délégués à l'Exposition de Chicago ont remarqué qu'en général les produits américains manquaient de fini et étaient surtout des « articles » produits en grande masse.

couches plus profondes de la société des consommateurs nouveaux et de répandre partout l'apparente égalité des corsages et des redingotes. Non contents de détourner de nous sur les marchés étrangers l'accroissement de clientèle sur lequel nous comptions pour l'accroissement de notre production, nos concurrents nouveaux, aidés par la facilité croissante des communications, sont même venus en France peser de tout le poids de leurs bas prix sur les prix des marchandises françaises et les bénéfices de nos industriels. Ceux-ci ont voulu se défendre.

A cette époque, vers 1891, on s'était aussi rendu compte, en France, des conséquences fâcheuses de l'article 11 du traité de Francfort qui appliquait aux relations franco-allemandes le traitement de la nation la plus favorisée : l'Allemagne n'ayant conclu de traité avec aucune autre puissance, nous ne pouvions revendiquer chez elle aucun traitement de faveur, tandis que ses produits pénétraient aisément en France. Pour toutes ces raisons, il parut légitime de protéger l'industrie nationale contre la concurrence étrangère.

C'est dans ce but que fut institué le régime de 1892. Le protectionnisme dont il marqua le triomphe jouit encore des faveurs de l'opinion. Et vraiment, notre régime démocratique lui est favorable. Les « postulats du protectionnisme » ne sont-ils pas, en même temps que de protéger la production nationale contre la concurrence étrangère, de « supprimer l'antagonisme des intérêts à l'intérieur et de défendre, dans un gouvernement reposant sur une large base électorale, les intérêts du plus grand nombre en assurant du travail aux ouvriers (1) » ? En droit constitutionnel, un député, élu par une circonscription, est le représentant de la France entière.

(1) Communication de M. Yves Guyot à l'Institut International de statistique en mai 1905.

On sait de reste que dans la pratique il n'en est pas ainsi et que tout député est l'homme d'affaires de sa circonscription. Les questions douanières sont de véritables aubaines pour lui : les patrons demandent à être protégés ou à bénéficier de primes ; les ouvriers sont heureux que leurs patrons obtiennent gain de cause, car il leur semble qu'il pourra leur en revenir une augmentation de salaire. Le député a donc la chance de trouver une question sur laquelle l'unanimité est parfois complète dans sa circonscription. Comment la négligerait-il ?

Notre politique sociale contribue également au maintien du système protectionniste. Politique sociale et protectionnisme procèdent d'ailleurs du même principe confus de *solidarité*, qui est par excellence le principe des partis radical et radical-socialiste. L'Etat est chargé de réaliser la solidarité sociale et pour cela il a le droit d'intervenir dans la production. Un changement très net s'est produit dans la conception du rôle de l'Etat. Il y a quatre-vingt ans, les économistes le considéraient comme *le représentant des consommateurs*. Il était donc, par définition, libre échangiste ; mais l'Etat moraliste, qui impose une législation ouvrière aux patrons, leur doit en retour une protection douanière : il est protectionniste. Notre législation ouvrière met souvent nos industriels dans une situation défavorable à l'égard de leurs concurrents étrangers. Dans leurs réponses au questionnaire de la *Commission parlementaire d'enquête sur l'industrie textile* les syndicats patronaux l'ont montré. C'est en France et en Angleterre, ont-ils dit, que l'ouvrier est le plus protégé. A l'appui de leur dire, ces syndicats ont donné un tableau des législations comparées des différents Etats européens (1). La loi de 1900, notamment, a, selon eux, profon-

(1) Syndicat normand du tissage du coton ; Union des syndicats patronaux des industries textiles de France.

dément atteint l'industrie textile. La France est seule avec la Suisse et l'Autriche à réglementer le travail des adultes. Mais la loi française a réduit leur journée de travail à 10 heures (1), tandis que la loi suisse et autrichienne ne l'a réduite qu'à 11 heures. Or une réduction de la journée de travail dans l'industrie textile ne produit pas les mêmes effets que dans l'industrie métallurgique par exemple. Dans celle-ci l'ouvrier est l'agent essentiel de la fabrication : une diminution de fatigue peut se traduire par une augmentation d'intensité dans le travail. Dans celle-là, au contraire, c'est surtout la machine qui travaille ; l'ouvrier est un surveillant, un « soigneur ». La perte occasionnée par une réduction de la journée de travail ne peut donc être compensée que par une amélioration apportée à l'outillage. Mais les métiers perfectionnés ne sont pas également bons pour tous les travaux : le Northrop, par exemple, ne produit avantageusement que les tissus lourds de coton. Les patrons déclarent aussi que leur outillage « est tellement perfectionné qu'il n'est plus possible d'espérer des perfectionnements nouveaux pour rétablir l'équilibre compromis par la réduction des heures de travail ». Au moins, ces perfectionnements peuvent-ils se faire attendre. Aussi les industriels demandent-ils soit une législation internationale du travail, soit des tarifs protecteurs.

O. Lacroye.

(A suivre).

---

(1) Dans les établissements mixtes qui sont probablement la totalité dans l'industrie textile.

Critique de l'Economie nationale (1)

La constitution de l'Economie nationale est une conséquence naturelle de l'extension du commerce. Un système parfait de la tromperie permise, une science complète de l'enrichissement vient ainsi remplacer le négoce resté simple et peu scientifique.

Cette Economie nationale, cette science de l'enrichissement, née de la jalousie réciproque et de la cupidité des commerçants, porte l'empreinte de l'égoïsme le plus répugnant. On vit encore dans la croyance naïve que l'or et l'argent constituent la richesse : rien donc de plus urgent que d'interdire partout l'exportation des métaux « précieux ». Les peuples sont des avares : entourant de leurs bras leur cher trésor, chacun d'eux regarde ses voisins avec envie, avec défiance. Tous les moyens sont bons pour soutirer aux nations avec lesquelles on commerce le plus possible d'argent comptant, pour bien retenir en deçà de la ligne des douanes ce qu'on a réussi à faire rentrer.

L'application très rigoureuse de ce principe aurait tué le commerce. On commence donc à dépasser ce premier stade. On comprend que, tant qu'il demeure dans les caisses, le capital dort, alors qu'il ne cesse de s'accroître dans la circulation. On devient plus philanthrope, on envoie ses ducats en piper d'autres. On reconnaît qu'il n'y a pas grand mal à payer à A ses marchandises trop cher, si l'on peut les placer chez B à un prix plus élevé encore.

C'est sur cette base que s'élève le *système mercantile*. Le commerce cherche déjà à dissimuler son caractère cupide.

---

(1) La presse allemande a célébré récemment le dixième anniversaire de la mort d'Engels. Nous croyons intéressant, à cette occasion, de faire connaître au public français, l'*Essai*, souvent cité, que l'ami de Marx publia en 1843, *sur une Critique de l'Economie nationale*. (*N. D. L. R.*)

Les nations tentent de se rapprocher ; elles concluent des traités de commerce et d'alliance, trafiquent, et, pour gagner davantage, se témoignent toute l'amitié, toute la bienveillance possible. Mais, au fond, subsiste toujours l'ancienne cupidité, et, de temps en temps, elle se traduit par des guerres qui, toutes, à cette époque, ont leur origine dans le zèle commercial. Ces luttes nous démontrent que le négoce, comme le vol, se fonde sur le droit du plus fort. On ne se fait aucun scrupule d'arracher par la violence ou par la fraude les traités que l'on tient pour les plus favorables.

C'est la théorie de la balance du commerce qui forme le point essentiel du système mercantile. Toujours on part de la proposition suivante : l'or et l'argent constituent la richesse. Aussi sont seules avantageuses les affaires qui font rentrer de l'argent comptant dans le pays. On juge de leur valeur en comparant l'exportation et l'importation. Si l'on a plus exporté qu'importé, on croit que la différence en argent comptant est rentrée dans le pays, on s'imagine être plus riche de cet excès. Tout l'art économique consiste donc à faire en sorte qu'à la fin de chaque année la balance du commerce soit en faveur de l'exportation, au détriment de l'importation. C'est pour sacrifier à cette ridicule illusion que des milliers d'hommes ont été massacrés. Le commerce a lui aussi ses croisades et son inquisition.

Le XVIIIe siècle, le siècle de la Révolution, révolutionne aussi l'économie. Mais toutes les révolutions de cette époque sont unilatérales et restent contradictoires : le spiritualisme abstrait et le matérialisme abstrait, la monarchie et la république, le droit divin et le contrat social. La révolution économique, elle aussi, reste enfermée dans la contradiction. Les hypothèses sont partout maintenues. Le matérialisme n'attaque pas le mépris qu'ont les chrétiens pour l'homme, l'abaissement où ils veulent le tenir ; il se contente d'opposer à l'homme, au lieu du Christ, un autre absolu, la Nature. La

politique ne songe pas à examiner les hypothèses de l'Etat en soi et pour soi. L'économie ne s'imagine pas de critiquer la légitimité de la propriété privée. Aussi cette nouvelle économie ne constitue-t-elle qu'un demi-progrès. Il lui faut trahir, renier ses propres hypothèses, appeler à son aide l'hypocrisie et la sophistique pour dissimuler les contradictions où elle s'embarrasse et arriver ainsi aux conclusions auxquelles elle est amenée, non par ses hypothèses, mais par l'esprit d'humanité du siècle. L'économie prend ainsi un caractère philanthropique. Le producteur perd sa faveur, qu'elle accorde dès lors au consommateur. Elle affecte une horreur sacrée pour les massacres sanglants du système mercantile, elle déclare que le commerce est un lien d'amitié et d'union entre les nations comme entre les individus. Tout n'est plus que noblesse et magnificence. Mais les hypothèses finissent assez tôt par prévaloir. A l'encontre de cette philanthropie hypocrite, elles donnent naissance à la théorie de la population de Malthus, le plus barbare, le plus cruel des systèmes qui ait jamais existé, doctrine de désespoir qui jette bas les plus belles phrases sur l'amour du prochain et la fraternité universelle. Elles donnent naissance au système de la fabrique et à l'esclavage moderne, qui pour la cruauté et pour l'inhumanité n'a rien à envier à l'antiquité. La nouvelle économie, le système de la liberté du commerce, qui a son origine dans la *Wealth of Nations*, d'Adam Smith. offre la même hypocrisie, la même inconséquence, la même immoralité qui, maintenant, dans tous les domaines, s'oppose à la libre humanité.

Mais le système de Smith ne constitue-t-il pas un progrès? Sans doute, et un progrès nécessaire. Il était nécessaire que le système mercantile, avec ses monopoles et ses entraves commerciales, fût ruiné, pour que pussent se manifester les véritables effets de la propriété privée. Il était nécessaire que toutes ces considérations mesquines de lieu et

de nations disparussent, pour que la lutte put englober l'humanité tout entière. La théorie de la propriété privée devait abandonner la méthode purement empirique et la recherche simplement objective, prendre un caractère scientifique qui la rendit responsable des conséquences et transporter ainsi la question dans une sphère générale et humaine. Il fallait que l'immoralité contenue dans l'ancienne économie fut portée à son point culminant par sa propre négation et par l'hypocrisie qu'elle renferme, suite naturelle, d'ailleurs, de ce désaveu. La nature même de la chose l'exigeait. Nous reconnaissons volontiers que c'est l'établissement de la liberté du commerce qui nous a permis de dépasser l'économie basée sur la propriétée privée; mais aussi nous devons avoir le droit d'exposer cette liberté dans sa parfaite nullité théorique et pratique.

Notre jugement devra donc être d'autant plus sévère que les économistes que nous avons à examiner appartiennent davantage à notre époque. Smith et Malthus n'avaient trouvé dans l'économie que quelques parties complètement terminées. Leurs successeurs possédaient des systèmes parfaits. Toutes les conséquences étaient tirées, les contradictions sautaient aux yeux. Néanmoins, ils n'arrivaient jamais à prouver les prémisses, ce qui ne les empêche nullement de prendre sur eux la responsabilité de tout le système. Plus les économistes se rapprochent de nous, moins ils sont honorables; plus le temps avance, plus la sophistique progresse : il faut maintenir l'économie en accord avec l'époque. Aussi *Ricardo*, par exemple, est-il plus coupable qu'*Adam Smith*, *Mac Culloch* et *Mill* plus coupables encore que *Ricardo*.

Jamais l'économie moderne n'est capable de porter un jugement exact sur le système mercantile. Elle-même est encore incomplète, unilatérale, elle reste emprisonnée dans les mêmes hypothèses. Pour situer exactement le mercanti-

lisme et l'économie moderne, il faut dépasser la contradiction des deux systèmes, s'élever à la critique de leurs hypothèses communes, partir d'un principe général, purement humain.

Si l'on se place à ce point de vue, il apparaît que ces défenseurs de la liberté du commerce sont des monopolistes dangereux, plus dangereux que les mercantilistes eux-mêmes. On se convainc que derrière la fausse humanité des modernes se dissimule une barbarie ignorée de leurs prédécesseurs. L'erreur de ceux-ci est encore simple et conséquente, si on la compare à la logique équivoque de leurs adversaires. Aucun des deux partis ne peut faire à son rival un reproche qui ne retombe également sur lui. Ainsi l'économie libérale ne peut concevoir la restauration du système mercantile : la chose est toute simple pour nous. L'inconséquence et l'ambiguïté de l'économie libérale doit nécessairement se résoudre en ses parties constitutives fondamentales. La théologie mène fatalement soit à la foi aveugle, soit à la philosophie libre. De son côté, la liberté du commerce conduit nécessairément, d'une part, à la restauration des monopoles, de l'autre, à la suppression de la propriété privée.

L'économie libérale a développé les lois de la propriété privée : c'est le seul progrès qu'elle ait fait. Sans les pousser jusqu'à leurs dernières conséquences, sans les exprimer très clairement, cette doctrine les expose néanmoins. Aussi, sur tous les points où il s'agit de décider quelle est la manière la plus prompte de devenir riche, c'est-à-dire dans toutes les controverses strictement économiques, les défenseurs de la liberté du commerce ont raison. Entendons-nous : dans les controverses soutenues contre les monopolistes, et non contre les adversaires de la propriété privée. Depuis longtemps, en effet, les socialistes anglais ont prouvé pratiquement et théoriquement que les ennemis de ce régime étaient

capables, au point de vue économique, de résoudre avec plus d'exactitude les questions économiques.

Dans notre critique de l'économie nationale, nous étudierons donc les catégories fondamentales. Nous dévoilerons la contradiction introduite par la théorie de la liberté du commerce. Nous tirerons enfin les conséquences des deux termes de la contradiction.

L'expression : *richesse nationale*, a son origine dans la maladie de généralisation dont souffrent les économistes libéraux. Tant que subsiste la propriété privée, ce terme n'a pas de sens. La « richesse nationale » des Anglais est fort grande. Ils n'en forment pas moins la nation la plus pauvre du monde. Il faut donc ou laisser complètement tomber l'expression ou admettre des hypothèses qui lui donnent un sens. Il en est de même des termes : économie nationale, économie politique, économie sociale. Dans les conditions actuelles, cette science devrait s'appeler économie *privée*, puisque tous les rapports sociaux dont elle s'occupe n'existent qu'en vertu de la propriété privée.

L'échange des utilités, l'achat et la vente, le *commerce* en un mot, telle est la conséquence première de la propriété privée. Sous ce régime, le commerce, comme toute autre activité, doit constituer pour celui qui l'exerce une source directe d'enrichissement. Chacun doit chercher à vendre le plus cher possible et s'efforcer d'acquérir au plus bas prix. Dans tout achat, dans toute vente s'opposent donc deux hommes ayant des intérêts contraires. Le conflit est décidément hostile ; chacun connaît en effet les intérêts de son rival et sait qu'ils sont opposés aux siens. Il s'ensuit d'abord une défiance réciproque, puis la légitimité de cette défiance, l'emploi des moyens immoraux pour atteindre un but immoral. Citons un exemple : le premier principe du commerce

est de taire tout ce qui peut abaisser la valeur d'un article ; par conséquent, il est permis dans le commerce de profiter le plus possible de l'ignorance et de la confiance de la partie adverse, et même d'attribuer à sa marchandise des qualités qu'elle n'a pas. Bref, le commerce c'est la tromperie légale. S'il veut respecter la vérité, tout marchand témoignera que la pratique s'accorde avec cette théorie.

Le système mercantile possédait encore une certaine rectitude catholique et naïve. Il ne dissimulait en rien l'immoralité essentielle du commerce. Nous avons vu qu'il en dévoilait publiquement la basse cupidité. Pour lui, l'hostilité des nations pendant le XVIIIe siècle, la jalousie, le zèle commercial étaient les suites logiques du négoce en général. L'opinion publique ne s'était pas encore humanisée. Pourquoi dissimuler alors des faits qui découlaient de l'essence inhumaine et hostile du commerce même.

Mais quand Adam Smith, le Luther de l'économie politique, soumit l'économie antérieure à la critique, la situation avait bien changé. Le siècle s'était humanisé, la raison avait prévalu, la moralité commençait à proclamer son droit éternel. Les traités de commerce extorqués, les guerres commerciales, l'isolement sauvage des nations choquaient par trop la conscience devenue plus délicate. L'hypocrisie protestante vint remplacer la rectitude catholique. Smith démontre que l'humanité même a son origine dans le négoce. Le commerce au lieu d'être « la plus abondante des sources de discorde et d'hostilité » doit créer « un lien d'amitié et d'union entre les nations comme entre les individus ». (Cf. *Wealth of nations*, T. 4, c. 3, § 2.) Par la force des choses, le commerce est avantageux à tous ceux qui s'y livrent. Smith a donc raison de la considérer comme humain. Il n'y a rien d'absolument immoral dans l'univers. Par un côté, le négoce lui-même rend hommage à la moralité et à l'humanité. En devenant commercial, le droit du plus fort, le

brigandage du moyen-âge s'humanisent ; et, à sa première période, caractérisée par l'interdiction de l'exportation d'argent, le commerce lui aussi s'humanise quand il devient le système mercantile. Maintenant, c'est ce dernier qui s'humanise à son tour. Il est naturellement de l'intérêt du négociant d'avoir de bonnes relations tant avec celui auquel il achète à bon marché qu'avec celui auquel il revend cher. Aussi est-il fort maladroit pour une nation d'entretenir des sentiments d'hostilité chez ses fournisseurs et chez ses clients. Plus les sentiments sont amicaux, plus l'avantage est grand. Telle est l'humanité professée par le négoce. C'est la gloire du système de la liberté du commerce de faire hypocritement servir la moralité à des buts immoraux. N'avons-nous pas renversé la barbarie des monopoles, s'écrient ces pharisiens ? N'avons-nous pas porté la civilisation dans les régions les plus reculées ? N'avons-nous pas fait fraterniser tous les peuples ? N'avons-nous pas diminué le nombre des guerres ? — Oui, vous l'avez fait, mais comment ? Vous avez anéanti les petits monopoles pour laisser se produire plus librement et avec moins d'entraves le monopole fondamental, la propriété. Vous avez civilisé les régions extrêmes de l'univers : mais c'est pour assurer un nouveau champ d'action à votre basse cupidité. Grâce à vous les peuples sont des frères ; mais c'est une fraternité de voleurs. Vous avez diminué le nombre des guerres : mais c'est pour gagner davantage durant la paix, c'est pour porter à son dernier degré l'hostilité entre les individus, pour pousser à l'extrême les luttes sans honneur de la concurrence ! — Quand donc avez-vous agi par pure humanité, parce que vous pensiez qu'il n'y avait pas d'antagonisme entre l'intérêt général et l'intérêt particulier ? Quand vous êtes-vous montrés moraux sans y être intéressés, sans nourrir au fond du cœur des motifs immoraux et égoïstes ?

En dissolvant les nationalités, l'économie libérale fit de

son mieux pour généraliser l'hostilité, pour convertir l'humanité en une horde de bêtes féroces — les concurrents sont-ils autre chose — qui se dévorent mutuellement parce que chacun a des intérêts égaux à ceux de tous les autres. Après ce travail préliminaire, il ne restait plus aux libéraux qu'un pas à faire pour atteindre leur but : il leur fallait encore dissoudre la famille. Leur belle invention, le système de la fabrique vient à leur aide. Ce mode de travail détruit jusqu'aux dernières traces d'intérêts communs, anéantit la communauté familiale. La famille, en Angleterre du moins, est en pleine dissolution. Tous les jours, des enfants, dès qu'ils sont susceptibles de travailler, dès qu'ils atteignent l'âge de neuf ans, emploient leur salaire, considèrent le foyer familial comme une simple auberge, et abandonnent à leur parent une certaine somme pour la nourriture et le logement. Comment en serait-il autrement? L'isolement des intérêts qui est la base de la liberté du commerce peut-il conduire à d'autres résultats? Un principe, une fois mis en activité, va de lui-même jusqu'à ses dernières conséquences, que la chose plaise ou non aux économistes.

Mais l'Economiste ne sait pas lui-même quelle cause il sert. Il ne se doute pas qu'avec tout son raisonnement égoïste, il ne forme qu'un anneau de la chaîne dans le progrès général de l'humanité. Il ignore qu'en favorisant la résolution de tous les intérêts particuliers, il fraie la voie à la grande révotion de notre siècle, il hâte la réconciliation de l'humanité avec la nature et avec elle-même.

La *valeur* est la première catégorie que détermine le commerce. A son sujet, point de divergence entre les économistes anciens et les économistes modernes. Aveuglés par la fureur de s'enrichir, les monopolistes n'avaient pas le temps de s'occuper de catégories. Toutes les contestations sur ces points ne datent que de l'économie moderne.

L'économiste vit de contradictions, il nous offre donc na-

turellement une double valeur : la valeur abstraite ou réelle et la valeur d'échange. Une longue polémique s'est engagée sur l'essence de la valeur réelle. Les anglais voyaient dans le coût de production l'expression de la valeur abstraite. Le français Say prétendait mesurer cette valeur à l'utilité de l'objet. Depuis le début du siècle, la question est pendante. Le débat d'ailleurs s'est assoupi, sans qu'elle fût tranchée. Les économistes ne tranchent jamais rien.

Les Anglais, en particulier Mac Culloch et Ricardo, prétendent donc que la valeur abstraite d'un objet est déterminée par son coût de production. La valeur abstraite, bien entendu, non la valeur d'échange « exchangeable value ». Dans la sphère commerciale, la valeur est tout autre chose. Et pourquoi donc le coût de production est-il la mesure de la valeur ? Parce que — écoutez bien — parce que, dans les conditions habituelles, et si nous laissons de côté la concurrence, personne ne voudrait vendre un objet à un prix inférieur à son coût de production. Or ici, il ne s'agit pas de la *valeur commerciale*. Que vient donc faire la « vente » ? Le commerce rentre en scène et nous devions le laisser de côté ! Et quel commerce encore ? Un commerce où l'important, la concurrence, ne doit pas intervenir. Nous avions d'abord une valeur abstraite, nous avons maintenant un commerce abstrait, un commerce sans concurrence, un homme sans corps, une pensée sans le cerveau qui la produit. Les économistes n'y songent pas ! On néglige la concurrence, mais on n'a aucune garantie que le producteur vende ses marchandises juste au coût de production. Quelle confusion !

Allons plus loin. Admettons que pour un instant tout se passe comme le dit l'économiste. Admettons qu'au prix de peines effroyables et de dépenses énormes, quelqu'un produise un objet parfaitement inutile, que personne ne désire. Sa valeur sera-t-elle également mesurée par le coût de

production ? Pas le moins du monde, répond l'économiste ; qui donc voudrait l'acheter ? Voilà donc qu'apparaissent non seulement l' « utilité » si décriée de Say, mais encore la concurrence qui intervient sous cet « achat ». C'est impossible ; l'économiste ne peut, même un seul instant, maintenir son abstraction. Cette concurrence qu'il s'applique à écarter, cette utilité même qu'il attaque, reviennent continuellement sous sa main. La valeur abstraite, sa détermination par le coût de production ne sont que de pures abstractions.

Mais une fois encore et pour un moment donnons raison à l'économiste. Comment nous déterminera-t-il alors le coût de production sans faire intervenir la concurrence? En étudiant le coût de production, nous verrons que cette catégorie, elle aussi, est basée sur la concurrence. Ici encore, nous apprenons combien peu l'économiste est capable d'aller jusqu'au bout de ses affirmations.

Si nous passons à Say, nous rencontrons les mêmes abstractions. L'utilité d'un objet est chose purement subjective, impossible à déterminer d'une façon absolue, du moins tant qu'on erre encore de contradictions en contradictions. D'après cette théorie, les utilités nécessaires devraient posséder plus de valeur que les articles de luxe. Sous le régime de la propriété, une seule voie nous permet de déterminer d'une façon quelque peu objective le degré d'utilité d'un objet : il faut faire intervenir la concurrence, or c'est précisément elle que nous devons laisser de côté. Si l'on admet la concurrence, le coût de production reparaît : personne ne vendra un objet à un prix inférieur à son coût de production. Ici encore, un terme de la contradiction passe dans l'autre, malgré qu'on en ait.

Cherchons à mettre un peu de clarté dans cette confusion. La valeur d'un objet comprend deux facteurs que les partis en présence ont voulu distinguer brutalement et comme nous

l'avons vu sans succès. La valeur est le rapport du coût de production à l'utilité. La valeur sert tout d'abord à décider si d'une manière générale un objet doit être produit, si l'utilité compense le coût de production. Alors seulement on peut parler d'employer la valeur à l'échange. Le coût de production de deux objets étant supposé égal, l'utilité constituera le moment décisif et déterminera leur valeur comparative.

Telle est la seule base légitime de l'échange. Mais si l'on en part, qui décidera de l'utilité d'un objet ? La simple opinion des intéressés ? Alors, un de ceux-ci se trouvera trompé en tous cas. La déterminera-t-on d'après l'utilité inhérente de l'objet, sans tenir compte des parties en présence, sans qu'elles la connaissent ? L'échange ne peut s'effectuer alors que par contrainte et chacun se considère comme trompé. Sans abolir la propriété privée, on ne peut supprimer la contradiction entre l'utilité inhérente, l'utilité réelle d'un objet et la détermination de cette utilité, entre la détermination de cette utilité et la liberté des échangistes. La propriété privée est-elle abolie ? Il ne peut plus être question de l'échange tel qu'il s'exerce actuellement. Pratiquement, la notion de valeur devra de plus en plus se borner à décider de l'utilité de cette production. Telle est d'ailleurs sa sphère propre.

Mais où en sommes-nous maintenant arrivés ? Nous avons vu que la notion de valeur était brutalement scindée. De chacune de ses parties on fait le tout. Le coût de production, faussé dès l'origine par la concurrence, est pris pour la valeur. Il en est de même de l'utilité, purement subjective encore, puisque, en ce moment, il ne peut y en avoir d'autre. Dans les deux cas, la concurrence doit intervenir, si l'on veut remettre sur pied ces définitions boiteuses. Le meilleur de l'affaire est que, chez les Anglais, la concurrence représente l'utilité vis-à-vis du coût de production,

tandis qu'au contraire, chez Say, cette même concurrence introduit le coût de production qu'elle oppose à l'utilité. Mais quelle utilité, quel coût de production fait donc intervenir cette concurrence ? Son utilité ? Elle dépend du hasard, de la mode, du caprice des riches, et le coût de production hausse et baisse suivant le rapport fortuit entre l'offre et la demande.

Un fait fonde la différence établie entre la valeur réelle et la valeur d'échange. La valeur d'un objet est, en effet, différente du prétendu équivalent qu'on donne pour lui dans le commerce. Cet équivalent n'en est pas un. Ce que l'on appelle ainsi est le *prix* de l'objet. Equitable, l'économiste changerait contre ce terme celui de *valeur commerciale.* Mais il faut bien qu'il conserve un semblant d'apparence, il faut qu'il fasse croire que le prix a quelque rapport avec la valeur. Sans cela, l'immoralité du commerce apparaîtrait par trop clairement. Mais il est tout à fait exact de dire que le prix est déterminé par l'action et la réaction du coût de production et de la concurrence. C'est une loi fondamentale de la propriété privée. Cette loi, purement empirique, est la première découverte de l'économiste. C'est d'elle que, par abstraction, il a tiré sa valeur réelle, c'est-à-dire le prix au moment où il y a équilibre dans la concurrence, où l'offre et la demande se couvrent. Alors subsiste naturellement seuls les coûts de production. C'est ce que l'économiste appelle valeur réelle. A vrai dire, ce n'est qu'une détermination du prix. Mais tout est inversé dans l'économie. La valeur, qui est l'origine, la source du prix, dépend maintenant de son propre produit. On sait que cette inversion forme l'essence même de l'abstraction. On peut consulter Feuerhach sur ce point.

Suivant les économistes, le coût de production d'une marchandise se compose de trois éléments : la rente fon-

cière, nécessaire à la production de la matière première, puis le capital, le bénéfice y compris, enfin le salaire du travail indispensable à la production et à la mise en œuvre. Mais on voit immédiatement que capital et travail sont identiques : les économistes avouent eux-mêmes que le capital est du « travail accumulé ». Il ne nous reste donc plus que deux éléments : l'élément naturel et objectif, le sol, et l'élément humain et subjectif, le travail, qui comprend d'abord le capital, et, outre ce dernier, un troisième élément auquel ne pense pas l'économiste, j'entends l'élément intellectuel, l'invention qui est distincte du travail simple. Mais en quoi l'esprit d'invention importe-t-il à l'économiste ? Toutes les découvertes n'ont-elles pas pris leur essor sans son aide? L'une d'elles lui a-t-elle coûté la moindre peine? Pourquoi s'en inquiéter dans son calcul du coût de production ? Pour lui, la terre, le capital, le travail sont les conditions de la richesse. Cela lui suffit. La science ne l'intéresse pas. Grâce à Berthollet, à Davy, à Liebig, à Watt, à Cartwright, etc. ,elle l'a comblé de présents qui augmentent la production à l'infini, qui le font s'élever à une prospérité inconnue. En quoi cela le touche-t-il? Son calcul est en défaut. Les progrès de la science dépassent ses chiffres. Mais qu'existe un état social raisonnable, exempt de cette séparation des intérêts qu'on rencontre chez les économistes, l'élément intellectuel entrera dans les éléments de la production. Il trouvera sa place dans l'économie au nombre des coûts de production. C'est une satisfaction que de savoir qu'un seul des fruits de la science, la machine à vapeur de James Watt, dans les cinquante premières années de son existence, a rapporté davantage à l'univers que celui-ci n'a, dès l'origine, dépensé en faveur de la culture scientifique.

Deux éléments de production sont donc en présence : la nature et l'homme, et, dans ce dernier, nous distinguons

encore l'activité intellectuelle. Nous pouvons maintenant revenir à notre économiste et à son coût de production.

Ce qui ne peut être monopolisé n'a pas de valeur, dit l'économiste. Plus tard, nous examinerons cette proposition avec plus de soin. Quand nous disons : n'a pas de prix, la proposition est exacte pour un état social fondé sur la propriété privée. S'il était aussi facile de posséder le sol que de jouir de l'air, nul ne paierait de rente foncière. Il n'en est pas ainsi. L'étendue de terre que l'on peut s'approprier dans un cas particulier est limitée. Aussi paie-t-on une rente foncière pour le terrain dont on s'est saisi, que l'on a monopolisé ; ou bien encore on verse un prix d'achat. Mais il est très étrange d'entendre les économistes, après nous avoir ainsi dévoilé l'origine de la valeur foncière, déclarer que la rente est la différence entre le rapport du sol qui porte bénéfice et le rapport du sol le plus mauvais qui paie juste la peine de sa culture. Telle est, en effet, la définition de la rente foncière que, pour la première fois, Ricardo développa complètement. A dire vrai, cette définition est pratiquement exacte dans un cas : il faut supposer qu'une baisse de la demande réagit à l'instant même sur la rente et soustrait ainsi à la culture une quantité correspondante du sol le plus mauvais. Mais il n'en est pas ainsi et la définition est insuffisante. De plus, elle ne donne pas la raison de la rente foncière : cela seul doit nous la faire abandonner. Le colonel J.-P. Thompson, membre de la Ligue contre la loi sur les blés, lui oppose la définition d'Adam Smith et l'établit. Suivant lui, la rente foncière est le rapport entre les concurrents qui veulent user du sol et la quantité limitée de terres disponibles. Ici du moins on cherche à remonter à l'origine de la rente. Mais cette explication ne tient pas compte des différences de fertilité du sol, tandis que la précédente négligeait la concurrence. Nous nous trouvons ainsi, une fois encore,

en présence de deux définitions unilatérales et par suite seulement à demi complètes du même objet. Il nous faudra donc, comme nous l'avons fait à propos de la valeur, réunir ces deux définitions pour trouver l'expression exacte résultant de l'évolution même de la rente et renfermant ainsi toute la pratique. La rente foncière est le rapport entre la capacité de rendement du sol, entre l'élément naturel (qui consiste lui-même dans les qualités *naturelles* du terrain et dans la culture apportée par l'homme, dans le travail employé à son amélioration) et l'élément humain, la concurrence. Les économistes peuvent secouer la tête en entendant cette définition. Ils verront, à leur grande terreur, qu'elle renferme tout ce qui se rapporte à notre objet.

Le *propriétaire foncier* n'a le droit de rien reprocher au commerçant.

Il vole puisqu'il monopolise le sol. Il vole puisqu'il exploite à son profit l'accroissement de la population qui augmente la concurrence et par suite la valeur de son bien. Il vole quand il afferme, puisqu'il s'approprie les améliorations faites par son fermier. Voilà le secret de la richesse toujours croissante des grands propriétaires fonciers.

Des axiomes qualifient de vol la façon dont s'enrichissent les propriétaires fonciers : ils proclament que chacun a droit au produit de son travail ou que personne ne doit récolter là où il n'a pas semé. Ils ne traduisent pas notre opinion. Le premier néglige l'obligation de nourrir les enfants ; le second enlève à chaque génération le droit à l'existence : chacune d'elles recueille, en effet, la succession de la précédente. Ces axiomes sont bien plutôt des conséquences de la propriété privée. Qu'on tire les conséquences de ce régime, qu'on le pose comme prémisse, l'appropriation primitive elle-même est justifiée par l'affirmation du droit de propriété commune, qui lui est antérieur encore. De quelque côté qu'on se tourne, la propriété privée conduit à des contradictions. Le dernier

pas était fait : en trafiquant de la terre, nous trafiquions de nous-mêmes. La terre est la condition première de notre existence. Il y avait, il y a encore aujourd'hui, immoralité à le faire. Seule la vente de sa personne dépasse ce trafic en infamie. Et l'appropriation primitive, la monopolisation de la terre au profit d'un petit nombre, la spoliation des autres, privés ainsi de leur condition d'existence, ne le cèdent pas en immoralité au trafic du sol auquel on se livra plus tard. Si nous laissons de côté la propriété privée, la rente se réduit à ce qu'elle est en réalité, à l'idée raisonnable qui est à sa base. La valeur distinguée du sol sous forme de rente foncière revient au sol. Cette valeur que l'on doit mesurer par la productivité de surfaces égales, la masse de travail appliquée restant égale, intervient dans la détermination de la valeur des produits puisqu'elle est un élément du coût de production. Comme la rente foncière, elle consiste dans le rapport de la productivité à la concurrence, mais à la vraie concurrence, comme nous le développerons en son temps.

(*A suivre*).

Frédéric ENGELS.

(*Traduit par* L. R.)

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

La crise postale et les employés des postes.

Ces temps derniers, l'administration des postes, télégraphes, téléphones, a fait beaucoup parler d'elle. La crise postale a provoqué un mouvement parmi le personnel, mouvement dont toute la presse s'est occupée. Tous les journaux ont commenté les faits mis en lumière lors du meeting du 16 août.

Il y a longtemps, déjà, que règne le désarroi, dans l'administration des postes. Au moment de son passage au ministère du Commerce, M. Millerand signalait, dans un rapport adressé au président de la République, l'état d'infériorité dans lequel se trouvait un service public dont le rôle est cependant très important. Il insistait tout particulièrement sur le service ambulant, organe principal de transmission des correspondances. Depuis, dans des rapports très étudiés et très intéressants, Marcel Sembat est venu jeter le cri d'alarme, dénoncer l'insuffisance du matériel, le manque de personnel, la vieille routine administrative et les exigences des ministres des Finances qui veulent bien encaisser les plus-values des postes, mais qui refusent impitoyablement tout crédit pour améliorer la machinerie postale, lui permettre de fonctionner régulièrement, de satisfaire des besoins de plus en plus grands.

Mais, malgré les objurgations pressantes de Sembat, malgré les nombreux rapports adressés au sous-secrétaire d'Etat par les associations générales des agents et des sous-agents, malgré les récriminations des abonnés du téléphone, malgré la publication, par les agents ambulants, d'une brochure qui faisait connaitre la désorganisation profonde de leur service, les choses continuèrent à se gâter. Nous venons d'assister à la faillite générale.

Cette année, l'été précoce, chaud et sec, fut particulièrement favorable aux touristes, aux gens qui vont aux bains de mer ou à la montagne, aux stations thermales ou tout

simplement à la campagne, prendre le bon air. De ce fait, le trafic postal, plus intense, pendant l'été, s'est accru dans des proportions considérables. Avec son imprévoyance coutumière, l'administration ne fit rien. La débâcle arriva. Les objets de correspondance submergèrent les employés des wagons-poste ; par centaines de milliers, les cartes postales illustrées s'amoncelèrent dans les bureaux têtes de ligne : les lettres cheminèrent aussi lentement qu'au temps des diligences : des milliers de télégrammes éprouvèrent des retards de 12, 15, 18 heures ; d'autres furent tronqués, perdus.

Quant au téléphone, cette merveille de la science, il fut transformé, pendant cette saison estivale, en véritable instrument de supplice.

Qui donc est responsable de ce gâchis lamentable ?

Les délégués de l'« Association générale des agents » ont déclaré que M. Bérard leur avait avoué, en toute sincérité, son impuissance, en raison des « nécessités budgétaires », à dénouer la crise chronique des postes, des télégraphes et des téléphones. M. Bérard s'est défendu comme il a pu. Dans une note à la presse, les employés des postes eux-mêmes ont pris soin de dire que leur manifestation du 16 août, à la Bourse du Travail, n'avait pas eu pour « objet d'atteindre les personnalités de M. le ministre et de M. le sous-secrétaire d'Etat. »

Tant mieux pour M. Bérard ! Mais il n'en reste pas moins que les sous-secrétaires d'Etat aux Postes, hommes politiques à la recherche d'un portefeuille, se montrent bien plus soucieux de plaire au ministre des finances (homme arrivé qui peut leur être d'un grand secours et leur octroyer, à un moment donné, le maroquin tant convoité), que de la bonne organisation du service dont ils sont responsables.

La crise postale, télégraphique, téléphonique, mais c'est un des méfaits nombreux de la politique, dissolvant puissant des notions de droit et de responsabilité !

Jusqu'ici, les sous-secrétaires d'Etat aux Postes se sont montrés les délégués complaisants des ministres des finances. Un journal professiodnel des Postes les qualifie de « bonshommes de paille. » Or ces « bonshommes de paille » sont entourés de grands chefs dont l'unique souci est de « flagor-

ner et de se couvrir personnellement. » Etant donné l'accroissement continu du trafic, la faillite était donc inévitable.

Mais, quelles sont donc les causes immédiates du mouvement du personnel ? Dans son numéro du 25 août, le *Professionnel des Postes, Télégraphes, Téléphones* nous les indique :

« A Paris, au poste central des télégraphes, les agents, en nombre manifestement insuffisant,assuraient déjà à grand peine, au prix de leur jour de repos mensuel, le service normal. En quelques jours, le nombre des transmissions s'accrut de plus de 20.000.

« Pour écouler les télégrammes retardés, on dut imposer au personnel, des « gardages » de 9 heures du soir à minuit, et ce moyen ayant paru insuffisant ont eut recours aux heures supplémentaires. Les camarades exténués murmurèrent. On parlementa ; l'administration fit de belles promesses.

« Soucieux des intérêts du public, ajoute le *Professionnel*, et résolu à n'user que de moyens conciliables avec ceux-ci, le personnel fournit l'effort excessif qu'on attendait de lui. »

Pendant que les employés du poste central étaient débordés, ceux des ambulants pliaient sous l'avalanche des cartes postales illustrées. Les lettres n'arrivaient plus, les télégrammes restaient en détresse ; des réclamations de plus en plus vives arrivaient rue de Grenelle et l'administration obligeait bientôt les agents ambulants qui n'en pouvaient mais, à faire des voyages supplémentaires. Pour rassurer le public, elle envoyait des communiqués à l'*agence Havas*. Elle expliquait la crise à sa facon. Selon elle, le personnel abusait des congés de maladie. M. Bérard annonçait des renforts de personnel, alors que ces renforts se traduisaient en réalité, par une augmentation d'efforts, pour des agents déjà surmenés.

La circulaire qui obligeait les ambulants à faire des voyages supplémentaires, et le communiqué par lequel l'administration essayait de donner le change au public, de le tromper sur les causes de la crise et sur son intensité, tout cela provoqua un grand mécontentement parmi le personnel ambulant qui résolut d'organiser un grand meeting

de protestation et de faire connaître au public la situation véritable. Le meeting eut lieu le 14 août, à l'annexe de la Bourse du Travail, rue Jean-Jacques Rousseau. La presse parisienne a fait connaître l'ordre du jour qui fut adopté.

En même temps que se produisait le mouvement de protestation des ambulants, le mécontentement, l'irritation gagnaient les agents sédentaires des bureaux de Paris et des grandes villes. On récriminait contre les lenteurs de l'administration à remplacer les employés nommés à d'autres postes ; on récriminait aussi contre l'abus des heures supplémentaires, contre le surmenage.

Mais, d'autres circulaires viennent mettre le comble à l'exaspération. L'administration enjoint aux médecins de se montrer d'une extrême rigueur, de n'accorder des congés de maladie que dans les cas d'urgence. Au poste central de Paris, le bureau de l'exploitation électrique met les agents malades en demeure de reprendre leur travail. Une circulaire confidentielle adressée aux chefs de service leur prescrit d'imposer, au personnel, le maximum d'efforts et d'assurer le service à tout prix.

Bientôt les groupes parisiens de l'Association générale des agents adhèrent au mouvement des ambulants. Avec l'appui du Conseil d'Administration de cette Association, un grand meeting a lieu le 16 août. Tout le personnel de la capitale y est invité.

Dans cette réunion à laquelle assistent plus de 3.000 agents parisiens, la situation des services postal, télégraphique, téléphonique est exposée. Des faits nombreux et typiques sont signalés qui mettent en lumière toute l'incurie administrative. Les procédés de certains médecins de l'administration sont stigmatisés. Les déplorables conditions d'hygiène dans lesquelles s'effectue le service sont dénoncées. Toutes les critiques sont formulées devant les représentants de la presse. Le mouvement de protestation est unanime. Un délégué des jaunes (il y a des jaunes dans le personnel des postes) demande la parole pour assurer l'assemblée de la sympathie de la fédération des associations dissidentes. D'autre part, des délégués des sous-agents, et des jeunes facteurs font également connaître leurs doléances. Finalement, l'ordre du jour que tous les journaux parisiens ont

reproduit, est voté par acclamation. Une délégation est chargée de le présenter au Ministre et au sous-secrétaire d'Etat.

Tel a été le mouvement des postiers. Comme l'a très exactement noté le *Professionnel* et comme je crois l'avoir montré plus haut, l'effervescence soudaine qui s'est produite et dont les causes sont profondes et lointaines, a été directement provoquée par les communiqués tendancieux du cabinet de la rue de Grenelle, annonçant au public que l'encombrement était le fait des malades et des « carottiers ». Elle a été suscitée par les mesures cœrcitives de l'administration, par l'incroyable circulaire menaçant de peines disciplinaires rigoureuses, les agents ambulants se trouvant dans l'impossibilité d'acheminer normalement les correspondances et d'épuiser tout leur travail. A la vérité, les grands chefs flagorneurs et incapables, se sont montrés odieux et féroces. Ces parasites insatiables, ces rois-fainéants de l'administration, ont essayé de discréditer le personnel qui travaille. Quand donc le personnel de l'exploitation saura-t-il exiger la disparition de ces budgétivores qui lui font une guerre acharnée ? Le personnel n'en est pas encore là, malheureusement ; il ne tient pas à briser les cadres d'une hiérarchie qui ne correspond pas à des nécessités d'ordre technique ; il veut se ménager ce qu'il appelle des débouchés, maintenir, par conséquent, les cadres de la hiérarchie.

Mais, les procédés employés par le cabinet de la rue de Grenelle l'ont fort affecté et il a protesté avec une certaine véhémence. La question des « carottiers » l'a particulièrement irrité.

« Oui, dit le *Professionnel*, il y a eu des malades ; il y en a chaque année pendant les fortes chaleurs ; à ce point de vue, la situation n'a pas été plus mauvaise que les années précédentes... Le personnel, affirme encore le *Professionnel*, n'aime pas les « carottiers ». On a volontairement créé une misérable équivoque, en faisant état de très rares exceptions, pour expliquer le désordre actuel. »

Je suis pleinement de l'avis du *Professionnel*. Mais je ne partage pas sa manière de voir quand il « parle du désir légitime du personnel de prendre ses congés pendant la belle saison ». Sans insister sur ce point, j'affirme que dans l'in-

térêt même du personnel travailleur, les congés annuels de quinze jours devraient s'échelonner sur une période allant d'avril à fin octobre. Que diable, des gens qui se disent être du grand prolétariat international, ne peuvent prétendre aller, tous les ans, faire l'ouverture de la chasse !

Ce mouvement des postiers, a conservé un caractère assez anodin (1). Ils ont su mériter les sympathies du public, les éloges de la presse, la reconnaissance du ministre et du sous-secrétaire d'Etat. Il est vrai que leur cause était celle du public et que leurs griefs étaient parfaitement fondés. Notons également que leur manifestation s'est produite sans le concours de membres du parlement (2). C'est une chose à laquelle nous n'étions pas habitués. Dans leurs fêtes, dans leurs banquets, dans leurs réunions, ils ont l'habitude de s'entourer de députés, de sénateurs, de conseillers municipaux. Les lecteurs de cette revue se rappellent certainement le fameux banquet, dont le camarade Montbruneaud a parlé ici-même avec tant de verve.

Quoi qu'il en soit, l'effervescence du personnel des postes a été salutaire. Elle a révélé au public la désorganisation profonde d'un grand service public, au bon fonctionnement duquel toute la population est grandement intéressée. Elle va obliger les pouvoirs publics à faire cesser un scandale qui a trop duré.

On a vu, après la manifestation du 16 août, une administration omnipotente, jalouse de son autorité, recourir aux bons offices de l'Association des agents, faire état de rapports, de renseignements excellents fournis par cette dernière qui retire de ce fait un bénéfice moral, un prestige certain.

Certes, les employés des postes n'ont pas de visées révolutionnaires ; ils n'ont pas encore songé à combattre le parasitisme bureaucratique, qui n'est pas une des moindres plaies de la société actuelle ; ils ont même, à ce point de vue, une tendance fâcheuse que j'ai signalée, mais ils peuvent jouer

(1) Je sais, de source certaine, que les militants ont tenu à lui conserver ce caractère, pour ne pas effrayer la masse et, aussi, pour avoir le public avec eux.

(2) Ils ont promis de se rattraper, en octobre : leur campagne reprendra, cette fois, avec le concours des députés.

un rôle très utile et servir efficacement les intérêts de la collectivité.

L'administration des postes est un corps sans âme, un organisme privé de vie. Les chefs, du plus grand au plus petit, n'ont aucune conscience de leur rôle, de leurs devoirs, de leur responsabilité. Ce sont-là des résultats de notre régime démocratique.

Il devient alors tout naturel que ceux qui mettent la main à la pâte, connaissent la machinerie postale et la voient fonctionner sous leurs yeux, se substituent de plus en plus aux chefs dont le rôle est devenu exclusivement parasitaire.

Quelle est, maintenant, au point de vue du socialisme ouvrier, la signification qu'il faut accorder au mouvement du personnel des postes ?

Il est inutile, je crois, d'entrer, à ce sujet, dans de grands développements. Ce mouvement, je le répète, a eu un caractère des plus anodins ; il n'a aucunement affecté les tendances, les sentiments des postiers qui sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier.

Il ne faut pas oublier que la situation des employés de l'Etat et leurs conditions d'existence sont loin de ressembler à celles des travailleurs de l'industrie privée. Une action, à eux commune, ne m'apparaît point possible.

Qu'il s'agisse d'améliorer la technique, les conditions de travail et d'hygiène, ou d'augmentations de salaires, les employés des postes ont toujours recours à la même tactique : *ils s'adressent à leurs protecteurs-nés, les parlementaires* (1). Et ces derniers, tout heureux d'avoir une clientèle sérieuse, de tout repos, se démènent comme de beaux diables pour lui donner satisfaction. Aussi, chaque année, au moment de la discussion du budget des postes, un grand nombre de députés des groupes de gauche viennent plaider

---

(1) Nous en aurons la preuve, une fois de plus, au mois d'octobre. La campagne des postiers recommencera avec le concours des députés et senateurs. D'autre part, on nous annonce que le V[e] Congrès annuel de l'Association générale des sous-agents sera clôturé par une grande réunion qui aura lieu le 30 septembre et à laquelle participeront de nombreux élus du parlement.

la cause si intéressante des modestes serviteurs de l'Etat, dont le dévouement aux institutions républicaines est bien connu. Ils font vibrer fortement la corde électorale. Les réclamations des fonctionnaires-électeurs ne sont pas toujours parfaitement fondées, mais qu'importe! Le ministre des finances fait bien mine de résister. Mais il ne peut manquer, cette fois, de se laisser faire violence. Les élections sont proches et la réaction tant de fois vaincue, cependant, relève encore la tête. Il faut conjurer le péril, réchauffer le zèle électoral des braves serviteurs de l'Etat, en leur accordant ce qu'ils demandent. Satisfaction est donnée. Tout le monde est content. On aura de bonnes élections.

Je n'invente rien. C'est bien ainsi que les choses se passent.

Formuler des revendications, les présenter aux députés, aux sénateurs, aux membres des commissions du budget, s'occuper de cuisine électorale, voilà toute la besogne des employés de l'Etat.

Cela n'a rien de commun avec la lutte de classe menée par les syndicats révolutionnaires.

Dans la réunion du 16 août, un militant des postes, animé d'excellentes intentions, a adressé son salut fraternel au prolétariat international. C'était fort bien. Mais les bonnes intentions ne suffisent pas. C'est la force, c'est la capacité qui sont nécessaires. Il faut bien voir, surtout, où conduit la méthode que l'on emploie. Il ne s'agit pas de faire du sentiment, de s'apitoyer sur le sort des « frères de misère », mais d'observer ce qui se passe et d'examiner, de près, les réalités. Les militants des postes qui parlent de participer au mouvement ouvrier, de seconder les efforts de la *Confédération du travail*, s'illusionnent grandement. Pour le présent, on ne saurait demander aux associations de fonctionnaires, d'appuyer, de façon effective, le mouvement pour les 8 heures, ni de faire de la propagande antimilariste. Tous, ou presque tous les employés de l'Etat comprennent l'internationalisme à la manière de Jaurès et de Gérault-Richard.

Par leur origine, par leur éducation, leur genre de vie, les fonctionnaires se rapprochent bien plus des petits bourgeois humanitaires, pacifistes, légalitaires et patriotes, que du prolétariat de l'industrie

Pour eux, l'Etat-providence, qui leur assure vie matérielle, tranquillité, et dont la sollicitude s'accroît de plus en plus, peut trancher toutes les difficultés. Et l'idéologie petite-bourgeoise est là, pour satisfaire leurs besoins intellectuels. En résumé, les groupements de fonctionnaires se trouvent placés sous la domination des politiciens. Et l'on sait quelle est, vis-à-vis de la *Confédération générale du travail*, l'attitude de ces derniers, L'entrée en scène de ces groupements présente des dangers pour l'action ouvrière, par ce temps de socialisme électoral, de démocratie avide et jouisseuse.

Gabriel Beaubois.

LES COOPÉRATIVES

FRANCE

Le Ve Congrès national de la Coopération socialiste.

Le Ve Congrès national des Coopératives socialistes de France a eu lieu, à Nantes, les 23, 24, et 25 avril 1905. Ce n'est pas sans de sérieuses raisons que le Congrès de 1903 avait choisi cette ville de Bretagne pour y tenir les assises périodiques de la coopération ouvrière et socialiste : sous l'impulsion des camarades bretons, le mouvement coopératif a pris, ces dernières années, dans la vieille Armorique, un développement particulièrement intense. C'est ainsi que Nantes, notamment, possède plusieurs sociétés de *production* et de *distribution*, et que l'une de ces dernières, l'*Economie*, — des plus florissantes, étant animée du plus net esprit d'émancipation, — est le siège de la *Fédération des Coopératives ouvrières de Bretagne.*

Ajoutons que le Ve Congrès national de la Coopération socialiste (1) avait été organisé par la *Fédération bretonne*, sous l'égide de la *Bourse des Coopératives*, l'organe central des sociétés de consommation et de production qui considèrent la coopération non comme un *but*, mais bien comme un des *moyens* dont peut disposer, présentement, le prolétariat conscient, en marche vers son affranchissement matériel et moral.

Il faut encore remarquer que, pour la première fois, une complète cohésion s'est produite : les sociétés *locales* et les fédérations coopératives *régionales*, poursuivant la réalisation du même idéal émancipateur, acceptant les principes socialistes, étaient représentées à Nantes : 71 délégués avaient été mandatés par 122 sociétés, comprenant 45.000

---

(1) Les précédents Congrès nationaux ont eu lieu : à Paris (juillet 1900), Lille (octobre 1901), Amiens (novembre 1902), Sotteville-lès-Rouen (août 1903).

membres, et par 8 fédérations régionales, composées de 175 Coopératives, soit de consommation, soit de production.

Détail encore à noter : pour la première fois, l'*Union coopérative anglaise*, qui compte 1.481 sociétés possédant tout près de 2.000.000 de membres, la « Wholesale Society » (1) et la « Fédération des Coopératives socialistes de Belgique », adhérentes au P. O. B., avaient tenu à répondre à l'invitation de la Bourse des coopératives socialistes de France, en envoyant plusieurs délégués, et non des moins qualifiés, au Congrès de Nantes.

D'autre part, les excuses, sympathiques et très motivées, des organisations centrales coopératives d'Allemagne, d'Italie, de Suisse, etc., etc., ont permis de constater, non sans quelque satisfaction, « la place que tient aujourd'hui notre coopération ouvrière et socialiste dans le mouvement coopératif international ».

D'ailleurs, les questions portées à l'ordre du jour étaient trop importantes pour ne point mériter l'attention soutenue des coopérateurs, nationaux ou non, réellement soucieux du développement normal, de l'avenir même de la coopération. En effet, il s'agissait de donner des solutions, à la fois pratiques et efficaces, aux rapports préparés et présentés sur les principales questions suivantes :

Les habitations ouvrières ; *Pensions de retraite aux coopérateurs* ; *Fédérations coopératives régionales d'achats en commun* ; *La production fédérale.*

Pour bien montrer la nécessité de l'union des différentes formes de l'activité prolétarienne, les militants coopérateurs et syndiqués bretons avaient fait choix de la Bourse du travail de Nantes pour la tenue des séances du Congrès national coopératif socialiste. Et, dès l'ouverture de la première séance par le camarade Svobb, secrétaire de la *Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne*, sont votés deux ordres du jour saluant le Congrès de l'unité socialiste réuni

(1) Société de vente en gros ayant réalisé un chiffre d'affaires de 483 millions en 1903, avec ses 1.133 sociétés adhérentes et actionnaires, comprenant 1.445.639 membres.

en même temps et adressant les plus cordiales sympathies au prolétariat de Limoges.

Le « Rapport sur la gestion de la Bourse coopérative depuis le Congrès de Sotteville », constate les efforts ininterrompus de l'organisme central pour la diffusion de l'idée coopérative. par tous les moyens en son pouvoir : renseignements divers, juridiques ou commerciaux, enquêtes d'intérêt général, propagande écrite ou orale, multiples conférences, brochures et journaux, calendriers, tracts-images, affiches, fondation de sociétés de consommation et de production, œuvres de solidarité, etc., etc. Il fait ressortir qu'en moins de deux ans la Bourse coopérative a enregistré seulement deux démissions contre l'adhésion de 55 sociétés, portant ainsi l'effectif de l'organisation nationale à 143 groupements, savoir : 122 coopératives de *consommation* ayant un ensemble de plus de 45.000 membres, 1 Fédération composée de 25 sociétés, 19 coopératives de *production* et un syndicat (1).

Le rapport traitant aussi de diverses questions d'ordre intérieur ou financier, le Congrès est appelé à solutionner diverses propositions. C'est ainsi qu'il fixe les prélèvements à effectuer sur les sociétés de production, le nombre minimum de numéros du *Bulletin de la Bourse Coopérative* à souscrire par chaque société, d'après le chiffre de ses adhérents, la cotisation des cercles d'études coopératives, etc., etc.

Les Habitations ouvrières. — Le rapport présenté, sur cette question, par le camarade Lucas, donne lieu à une fort instructive discussion à laquelle prennent part de nombreux délégués : les uns sont partisans de laisser, aux pouvoirs publics, la tâche de trancher la question, d'autres, au contraire, estiment que la coopération ne saurait s'en désintéresser. Un des représentants de la Wholesale anglaise est parmi ces derniers ; il fournit des renseignements intéressants et suggestifs sur ce qui a été fait, à ce sujet, par les coopératives d'Outre-Manche (2). Le rapporteur, de

(1) Le Syndicat national des employés de coopératives.

(2) Nombre de maisons construites par les sociétés coopératives ou construites par leurs membres, sur avances consenties par elles : 37.267. Valeur de ces maisons : 203.178.875 francs. Valeur moyenne de chaque « cottage » : 5.462 francs.

son côté, estimant qu'il importe que les coopératives s'occupent des « habitations ouvrières, en ce moment surtout où tous les groupements ouvriers s'y intéressent », s'en réfère à l'ordre du jour qu'il a présenté comme conclusion de son travail :

Le Congrès,

Convaincu que la coopération socialiste doit étendre son action dans toutes les branches de l'activité humaine ;

Que la création d'habitations ouvrières, désirable au point de vue de l'hygiène, sera entre les mains des socialistes coopérateurs un instrument de solidarité d'abord, d'émancipation ensuite ;

Invite les Fédérations et Sociétés adhérentes à la Bourse des coopératives socialistes à créer des sociétés d'habitation ouvrières, dans lesquelles les habitations deviendraient propriété collective au profit d'œuvres de solidarité sociale.

Sous réserve de remplacer « créer » par « s'intéresser aux habitations ouvrières », l'ordre du jour préconisé est adopté.

Les pensions de retraite aux coopérateurs. — Dans le rapport qui nous était incombé, nous n'avions point manqué de faire ressortir que les sociétés de consommation n'ont rempli qu'une partie de leur mission, non seulement lorsqu'elles ont réparti, entre leurs membres, les divers objets plus ou moins indispensables à leur existence matérielle, mais encore quand elles ont fait, même largement, la part de la solidarité intérieure et extérieure, grâce aux multiples « Œuvres sociales » qu'elles ne peuvent manquer de posséder, si leurs membres sont soucieux du bien général de la grande famille ouvrière, du mieux-être de la collectivité prolétarienne.

Et nous ajoutions : « Il serait inadmissible, en effet, que les coopératives ouvrières et socialistes de consommation — et aussi les sociétés de production, — puissent, plus longtemps, se désintéresser de la situation réservée à leurs anciens et fidèles membres, à l'avenir des coopérateurs de la première heure, ayant contribué de toute leur énergie, de toute leur intelligence, de l'intégralité de leur « force de « consommation », il serait illogique, disions-nous, que ces organisations aient le courage d'oublier les services rendus

par les camarades ayant eu d'abord confiance dans l'œuvre émancipatrice de la coopération, et s'étant ingéniés à lui assurer ses succès, quand ces camarades sont devenus vieux, trop souvent infirmes, presque toujours dénués de ressources. De ces anciens et dévoués coopérateurs, de ces épaves du travail, la collectivité ne saurait honorablement se désintéresser : jusqu'à la tombe, elle leur doit son appui effectif et dans la plus large mesure possible. »

Nous établissions, par ailleurs, que, si l'Etat, les départements, les villes, les communes, des sociétés financières ou industrielles, des commerçants, des particuliers même, se préoccupaient d'assurer une retraite aux travailleurs leur ayant fourni leur travail, il convenait que les travailleurs *eux-mêmes* s'ingénient, par la coopération, à suppléer aux services — absolument inefficaces — de la mutualité embourgeoisée, et tout spécialement à l'insuffisance, prévue, de la reprise indirecte du prolétariat sur le capitalisme, grâce aux fameuses « retraites ouvrières ».

Citant les exemples du *Vooruit*, de Gand, du *Progrès*, de Jolimont (Belgique), ayant créé la « Retraite aux coopérateurs » établissant que des sociétés de France, — telles la Fraternelle, de Saint-Claude, la Maisonnaise (Maisons-Laffitte), l'Economie parisienne (1), l'Union de Lille, — pour ne rappeler que les organisations s'étant déjà préoccupées de l'avenir de « leurs anciens et fidèles membres », et bénéficiant, pour cette cause, de la sympathie croissante des travailleurs qui les entourent — le rapporteur établissait, enfin, que les ressources nécessaires pour constituer les « pensions aux coopérateurs » serviraient d'abord à consolider l'action financière des coopératives. Il terminait en opposant à l'action de la « coopération équivoque, asservie ou avilie, — soit bourgeoise, capitaliste, neutre ou jaune, —

(1) La Coopérative du III[e], à Paris a été citée, par la presse socialiste et par les divers organes de la coopération, comme une organisation modèle, en particulier pour la pratique de la solidarité prolétarienne intérieure et extérieure : service médical gratuit, caisse de prêt gratuit, caisse de solidarité (allocations pour maladie, chômage, service militaire, etc.), caisse de propagande (appui aux grèves, aux syndicats), bibliothèque sociologique, consultations juridiques gratuites, fêtes familiales, etc., etc.

l'action virile, bienfaisante et féconde, de la coopération ouvrière et socialitste, encore plus large, plus étendue, soit toujours éminemment émancipatrice » et en présentant un « projet de résolution » ainsi conçu :

Le Congrès,

Considérant qu'il convient — sans nuire financièrement à l'œuvre collective dont le développement incessant ne doit jamais être perdu de vue — de prouver encore que les travailleurs organisés doivent uniquement, et, plus que jamais, compter sur eux seuls pour faire disparaître les effets déplorables de la mauvaise organisation sociale dont ils restent les victimes ;

Estimant, en particulier, que les coopératives ouvrières et socialistes ne sauraient plus longtemps se désintéresser de la situation matérielle de leurs anciens, meilleurs et plus fidèles membres, lorsqu'ils sont devenus âgés ou infirmes ;

Décide :

1° Les sociétes coopératives ouvrières de consommation et de production sont invitées à mettre, au plus tôt, à l'étude, les voies et moyens de faire aboutir prochainement la question des « pensions de retraite aux coopérateurs », en s'inspirant des considérations sus-rappelées ;

2° Les diverses résolutions prises, à cet effet, par les dites organisations, seront insérées, au fur et à mesure, au *Bulletin de la Bourse des Coopératives socialistes* pour être réunies dans un rapport d'ensemble qui sera établi en vue du Congrès national coopératif de 1907.

La discussion — quelque peu confuse sinon incohérente, sans nul doute par suite d'une étude trop superficielle de la question par trop de congressistes, — du rapport et de ses conclusions, met aux prises partisans et adversaires. Ces derniers, — en particulier notre camarade Héliès — estiment qu' « il faut laisser à l'Etat le soin de s'occuper du sort, du bien-être des vieux travailleurs » ; d'autres délégués, au contraire, pensent qu'on ne doit pas se borner à réclamer le concours de l'Etat, qui sera d'ailleurs toujours insuffisant, imparfait, incomplet, et qu'il convient d'y suppléer par la coopération, afin surtout de faire disparaitre de celle-ci l'appât du bénéfice individuel immédiat, en abandonnant à la collectivité les ressources à l'heure présente réalisées semestriellement en général au bénéfice exclusif de chacun des membres.

Malgré les objurgations du rapporteur, ayant démontré que les coopératives se priveraient de disponibilités financières importantes, en n'adoptant pas les conclusions présentées, tout en favorisant l'égoïsme de chaque coopérateur inconscient, le Congrès adopte l'ordre du jour des camarades Héliès et Besançon « n'admettant que les retraites ouvrières faites par le travail et à la charge de l'Etat ou de l'occupant (1) ».

A l'ouverture de la deuxième séance, les délégués de l' « Union coopérative » de la Grande-Bretagne et d'Irlande, les représentants de la « *Wholesale Society* », ainsi que le camarade Bertrand, député de Bruxelles, au nom de la « Fédération des coopératives socialistes de Belgique », fournissent des renseignements statistiques, techniques et financiers, sur leurs organisations respectives. Les délégués des coopératives et fédérations françaises, surtout ceux qui n'étaient pas encore suffisamment au courant de la marche ascendante des coopératives de nos voisins, purent ainsi se rendre compte des résultats déjà obtenus par ces organisations (2).

---

(1) Il convient ici, de constater en passant, qu'à notre connaissance, seules, parmi les coopératives représentées au Congrès, la *Famille* (Paris) et l'*Ouvrière* (Avion), se sont préoccupées des « vieux jours », de la retraite de leurs employés, par des versements semestriels à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Dans les autres sociétés, les « employeurs », les « occupants » n'ont même pas pensé à envisager la question !

(2) Ayant donné plus haut les renseignements statistiques à propos de la coopération en Angleterre, il convient de relever les progrès des Sociétés belges ; de 1873 à 1885, il a été fondé 92 coopératives ; de 1885 à 1894, le chiffre s'est élevé à 414 ; en 1904, il était de 2.200, ayant fait 142 millions d'affaires et comptant, plus de 100 000 familles, soit un septième de la population. En particulier, la coopération socialiste belge est particulièrement puissante ; les grandes sociétés — la *Maison du Peuple*, de Bruxelles, le *Vooruit*, de Gand, la *Concorde*, de Roux, la *Populaire*, de Liège, le *Verker*, d'Anvers, le *Progrès*, de Jolimont — pour ne citer que celles-là — sont les citadelles du Parti ouvrier belge (P. O. B.). Et quoique, de création récente, la Fédération des coopératives socialistes belges, a effectué, en 1904, près de deux millions d'affaires.

A signaler que, successivement, les délégués de la puissante organisation coopérative nationale anglaise se sont réjouis « de voir les bons rapports entre la France et l'Angleterre, devenir de plus en plus cordiaux », en exprimant « l'espoir que la coopération contribuera au maintien de de cette heureuse situation. » Et, pour terminer, un camarade d'Outre-Manche n'a pas hésité à faire cette déclaration : « Si vous tirez des renseignements de notre organisation, nous sommes sûrs que nous nous instruirons encore pour le plus grand bien de la classe ouvrière, en venant parmi vous. » Le Congrès poursuit ensuite son ordre du jour, en abordant les troisième et quatrième questions, qui se soudaient en quelque sorte, au point de devoir être confondues.

Les Fédérations régionales. La Production fédérale. — Leroux (d'Avion), rapporteur de la partie concernant les « Fédérations coopératives régionales d'achats en commun » (1), commente son rapport, cite les résultats sérieux — quoique bien insuffisants — déjà obtenus, et préconise la création de « Magasins de gros », particulièrement en vue

---

(1) V. *Mouvement Socialiste*, n° 136, page 97 : A. Marie : *Les Fédérations coopératives régionales*.

En avril 1905, la France comprenait 8 notables fédérations pour les achats en commun, savoir :

Fédération du N.-O. (Normandie), 19 sociétés, avec 8.000 membres.

Union régionale Aube-Yonne-Seine-et-Marne, 9 sociétés, 6.393 membres. Chiffre d'affaires : 200.000 francs.

Fédération des Sociétés coopératives ouvrières de Bretagne, 33 sociétés, 9.000 membres. 300.000 francs d'affaires.

Union des coopératives ardennaises, 22 sociétés, 600.000 francs d'affaires.

Syndicat des coopératives de Tours, 14 sociétés, 5.230 membres, 200.000 francs d'affaires (en charbon seulement).

Fédération coopérative parisienne, 59 sociétés. Environ 1 million d'affaires en 1904.

Fédération de la région du Nord, 15 sociétés, avec 20.000 familles, 2 milllions d'affaires, les 9/10e en farines.

Il convient encore deciter la *Fédération parisienne de la Banlieue-Ouest*, récemment reconstituée, ayant son siège à la *Revendication* (Puteaux).

d'assurer la consommation des sociétés les moins importantes. Fabre (Fédération coopérative parisienne) est d'avis qu'il convient surtout de se préoccuper de la propagande, de l'enseignement, et, notamment, de l'éducation coopérative, déplorant le manque de connaissances spéciales, même élémentaires et particulièrement techniques, de trop de coopérateurs, d'administrateurs de coopératives aussi bien que de fédérations. Il relève que le commerce, mieux préparé et organisé, bénéficie largement de ce déplorable état de choses, influant singulièrement sur la marche régulière des diverses organisations coopératives prolétariennes : sociétés de production et de consommation, fédérations.

Fabre souligne également ce fait, c'est que le commerce sait s'attacher, pendant longtemps, des hommes compétents, des techniciens éclairés, faisant pour cela les sacrifices indispensables, alors qu'en France les coopératives s'ingénient à éloigner d'elles successivement, et comme à plaisir, les meilleurs militants, tous les camarades capables de leur rendre amplement des services sérieux, désintéressés, durables.

De nombreux délégués fournissent de précieuses indications sur le fonctionnement de leurs fédérations, d'autres établissent la nécessité de créer des usines fédérales de production, et, enfin, des camarades estiment urgente la création immédiate d'un premier « Magasin de gros » qui, supprimant les intermédiaires entre la production et les coopératives, réalisera de sérieux bénéfices, permettant de fonder, par la suite, des usines ou fabriques — fédérales ou interfédérales — de production coopérative.

Comme conclusion de cette première partie d'une discussion serrée, ayant démontré que les coopérateurs ouvriers et socialistes de France ont à cœur de ne point croupir dans le domaine de la théorie, l'ordre du jour ci-après, présenté par nous, est adopté *ne varietur*, après constatation qu'il résumait très exactement l'opinion unanime de l'Assemblée :

Le Congrès estime :

Que les Fédérations coopératives régionales ont à s'organiser légalement pour leur permettre de subsister sans aucun danger, sauf à corriger, par un réglement intérieur, immédiatement ratifié par les organisations adhérentes, les prescriptions légales actuelles devant être utilement éludées ;

Que les administrateurs des fédérations, désormais choisis parmi les meilleurs éléments des Conseils d'administration des sociétés y affiliées, devront être préalablement soumis à un examen sérieux et approfondi, établissant quelle est leur véritable compréhension du mouvement coopératif rationnel, ainsi que leurs connaissances pratiques et techniques, en particulier au point de vue de la production, et, en attendant, du commerce d'objets d'alimentation ;

Préconise, en outre, comme démonstration pratique immédiate, la création, par une fédération, d'un « Magasin de gros » à *capital impersonnel*, magasin devant finalement s'étendre aux autres fédérations.

Demande, parallèlement, que les bénéfices réalisés, par les diverses fédérations régionales s'appuyant sur le « Magasin de gros interfédéral », soient, aussitôt que possible, employés à la création d'usines fédérales de production.

Et, afin de coordonner le mouvement coopératif ouvrier et socialiste, est d'avis que les fédérations régionales doivent incessamment être rattachées à l'organisation centrale, la Bourse nationale des coopératives socialistes.

Restaient à fixer le centre où devrait être établi le premier « Magasin de gros », la *Wholesale francaise*, ainsi que l'organisation qui en aurait responsabilité, la direction. Il est décidé que le « Magasin de gros » aura son premier siège dans le Pas-de-Calais, soit à proximité de l'Angleterre, pour permettre de recevoir facilement de multiples produits par l'entremise de la « Wholesale anglaise », et aussi en raison du développement particulièrement étendu du mouvement coopératif dans cette région essentiellement ouvrière (1).

En outre, il est arrêté que le « Magasin de gros » sera commun aux sociétés et fédérations adhérentes à la Bourse coopérative, celle-ci conservant son rôle de « direction morale » et bénéficiant d'une cotisation de 0 fr. 25 p. 100 du chiffre d'affaires. Une commission, composée de membres choisis parmi les plus compétents parmi les délégués des fédérations coopératives régionales, est chargée, par le Con-

(1) Lens est la ville qui sera vraisemblablement choisie, en particulier pour les motifs précédemment indiqués.

grès, de faire aboutir, à bref délai, la création effective du « Magasin de gros » (1).

Questions diverses. — *L'Assurance coopérative* à prime fixe dont la création a été votée, il y a bientôt trois ans, (Congrès d'Amiens, 1er-2 novembre 1902), n'a pu encore être établie, le quart du capital (50.000 sur 200.000 francs), n'ayant pas encore été versé et même souscrit par les sociétés de consommation ou de production, malgré la propagande active effectuée et l'intérêt qui s'attache à la solution de la question.

Après échange de vues, renseignements explicatifs fournis par divers délégués, et, en particulier, par les camarades de Bretagne, ayant créé l' « Assurance ouvrière de la Loire-Inférieure », à base *mutuelle*, et ayant donné des résultats appréciables, le Congrès adopte, à l'unanimité, l'ordre du jour ci-après :

Dans le cas où, à dater de ce jour, et dans un délai que le Congrès laisse à la Bourse coopérative le soin d'apprécier, l' « Assurance coopérative » ne se trouverait pas fondée par suite de l'impossibilité de constituer son capital de garantie ;

Le Congrès donne mandat à la Bourse coopérative de s'entendre avec les camarades de l'Assurance ouvrière de la Loire-Inférieure pour étendre à la France coopérative tout entière le rayon d'action de leur assurance.

Il est à observer qu'en outre le Congrès a mis formellement en demeure les sociétés adhérentes à la Bourse coopérative, n'ayant pas encore voté d'actions de l' « Assurance coopérative », d'avoir à s'exécuter sans autre retard et, en tout cas, avant six mois. C'est que les militants coopérateurs socialistes tiennent essentiellement à mettre sur pied une œuvre des plus utiles à la classe ouvrière, tant exploitée par les assurances à base capitaliste, amassant d'énormes ressources à son détriment, alors que celles-ci pourraient

---

(1) Constatons, en passant, pour démontrer les sentiments de solidarité sociale animant les congressistes, que, les boulangers de Nantes étant en grève, le produit d'une importante collecte fut versé à ces derniers.

contribuer à lacréation, au développement de sociétés de production coopérative.

D'utiles indications sont fournies, par les délégués de plusieurs sociétés paysannes de production vinicole, sur leur fonctionnement,et sur les mesures opportunes à adopter, afin de les rattacher encore plus étroitement au mouvement fédératif. Les opinions qui se dégagent semblent favorables à l'établissement d'entrepôts fédéraux communs, autant afin d'éviter la concurrence entre les coopératives de production que pour permettre à la consommation de prendre une part de plus en plus grande — et surtout effective — à leur organisation, à leur direction générale.

En attendant, après une communication du camarade Brunellière, relative à la création d'une « Sardinerie coopérative », le Congrès adopte la motion suivante :

Le Congrès, reconnaissant l'utilité de la création d'une « Sardinerie coopérative », donne mandat à la Fédération coopérative de Bretagne de s'entremettre pour la vente des sardines dans les sociétés ayant répondu favorablement à la création de la sardinerie coopérative, afin de constituer le capital nécessaire à sa formation. Puis, il est décidé que la Bourse coopérative assurera le concours de délégués de sociétés parisiennes ou autres au camarades de Bretagne.

Une des questions qui préoccupent le plus les militants coopérateurs, en attendant que les Sociétés *ouvrières de production* soient entre les mains des Sociétés *ouvrières de consommation*, suivant les formelles décisions du Congrès de Sotteville (1), c'est la concurrence que se font entre elles les coopératives de production similaire jouissant de leur autonomie : il n'est point admissible que la coopération opère, sous ce rapport, comme la production capitaliste. Aussi, le Congrès invite-t-il expressément les sociétés de production similaire à s'entendre, sinon à fusionner au plus vite. En outre, pour qu'il y ait quelque cohésion dans la marche des organismes de production coopérative, il est entendu que des statuts types seront établis.

Une proposition, ayant trait à la constitution d'un capital impersonnel en vue de la création d'usines et autres œuvres

---

(1) Voir *Mouvement Socialiste*, n° 129, p. 255.

utiles à la coopération ouvrière et socialiste, par le prélèvement d'une cotisation payée par toute coopérative de consommation d'après le nombre de ses adhérents, est renvoyée pour études à la Bourse coopérative, la solution étant réservée au Congrès national de 1907. Au cours de la discussion, un vœu, tendant à verser le montant des allocations ainsi obtenues de préférence à la « Caisse nationale de solidarité coopérative », instituée auprès de la Bourse coopérative, a été l'objet de l'accueil le plus sympathique de la part des délégués.

Les employés de Coopératives. — Les Congrès nationaux de la coopération socialiste ont eu, à diverses reprises, à s'occuper à la fois du mode de recrutement et des légitimes revendications du personnel chargé de la distribution dans les coopératives de consommation.

Le Congrès d'Amiens, en particulier, n'a pas hésité à donner ample satisfaction aux justes réclamations dont le délégué du « Syndicat national des employés de coopératives » s'était fait l'écho.

Cette fois, il s'agit de se prononcer sur le vœu suivant, exprimé par la Commission de contrôle d'une coopérative parisienne :

Le Conseil d'Administration embauchera le personnel au syndicat des employés de coopératives, lequel ne peut et ne doit être considéré que comme un comité d'entente, mais il exigera que ce personnel fasse partie d'un syndicat confédéré, et ce, dans le délai maximum d'un mois après son entrée à la coopérative.

Pour les employés actuels, un mois leur sera accordé pour se conformer à cette décision.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer que le « Syndicat national des employés de coopératives » n'a pu se faire admettre à la Fédération des employés et que, même, son exclusion de la Bourse du travail de Paris a été réclamée. C'est ce qui explique pourquoi d'excellents coopérateurs — aussi de fervents syndicalistes, — déplorant que les meilleurs des collaborateurs des coopératives ouvrières de consommation, aient été amenés, aient été incités à se grouper spécialement, — demandent instamment, exigent même qu'ils soient d'abord adhérents à un syndicat

de leur profession d'origine : au syndicat de l'épicerie, s'ils sont épiciers, au syndicat des cochers-livreurs, s'ils appartiennent à cette corporation, etc.

Après intervention du délégué du « Syndicat national des employés de coopératives », ayant expliqué pourquoi lui et ses camarades ont été amenés à se grouper de la sorte (1), et demandant que les différends entre employés et administrations de coopératives soient tranchés par des commissions arbitrales régionales, il est décidé que chaque employé de coopérative ne pourra se dispenser d'appartenir à son syndicat professionnel respectif. La solution relative à la composition des commissions arbitrales est renvoyée à l'étude de la Bourse coopérative.

Ensuite, le Congrès adopte un vœu, présenté par nous, relatif à l'application, sans autre délai, de la « *Journée de Huit heures et du Repos hebdomadaire* » par toutes les coopératives de consommation et de production (2).

Nous n'avons pas hésité à déplorer amèrement l'inertie ainsi montrée, le peu de souci qu'ont trop de travailleurs administrant des coopératives pour contribuer à assurer le succès des légitimes desiderata de leurs camarades de labeur, au moins dans les milieux qui sont les leurs.

Du rôle de la femme dans le mouvement coopératif, tel était le sujet qu'avait à traiter notre camarade Marie Bonnevial. Certes, il méritait une attention soutenue, grâce aux développements qu'il comportait. Malheureusement, la question arrivant en fin de Congrès, le rapporteur dût se bor-

---

(1) Le Syndicat des employés de coopératives a été fondé, non en vue d'entrer en lutte contre les Conseils d'administration des sociétés ; mais il a eu souvent l'occasion d'intervenir, utilement parfois, pour mettre un terme à des procédés incorrects, — sinon même patronaux — d'administrateurs de coopératives vis-à-vis, notamment, d'employés ayant cessé de plaire....

(2) Fait à relever pour démontrer *l'indifférence* — pour ne pas dire plus ! — de l'immense majorité des Conseils d'administration des Coopératives : a l'heure présente, en France, il n'en existe pas 100 -- sur 1800 ! — ayant, jusqu'à présent, donné satisfaction, sur ces deux points aux justes revendications du Prolétariat organisé et conscient.

ner à énumérer quelques considérations générales et les délégués renvoyèrent les sanctions opportunes indispensables à la Bourse coopérative.

Divers vœux, nombre d'ordres du jour secondaires, ayant été présentés et adoptés, ou renvoyés à l'étude — tel celui-ci portant sur le vote, en principe, d'une cotisation minimum, par chaque coopérative, en faveur des syndicats ouvriers — les délégués décident que le VIe Congrès national aura lieu, à Troyes, en 1907.

De l'avis unanime de tous ceux ayant ou assisté ou pris part à ses laborieux travaux — assurément appelés à devenir féconds en bons résultats, — le dernier Congrès national de la coopération socialiste marquera dans les annales de la coopération française. Les ouvriers, les travailleurs conscients, ayant pris à cœur d'enlever graduellement les anciennes coopératives à l'action déprimante de leurs initiateurs, égoïstes ou bourgeois, les camarades ayant fondé toutes ces jeunes et viriles sociétés animées de l'esprit prolétarien, pratiquant la solidarité sous toutes ses formes, peuvent être légitimement fiers de leur œuvre.

Grâce à l'inlassable activité de militants coopérateurs, estimant que la coopération ne saurait rester enlisée dans les seules pratiques commerciales plus ou moins habiles, nul doute que les sociétés ouvrières de consommation et aussi de production ne prennent bientôt un vif essor, grâce à une meilleure organisation matérielle, et, particulièrement, à la création d'usines ou fabriques coopératives, fédérales ou interfédérales de production. En attendant, le « Magasin de gros » dont la création a été décidée et dont les bases sont déjà jetées, débarrassera définitivement les coopératives d'une nuée d'intermédiaires et autres inquiétants parasites, souvent fort adroits, qui entravent singulièrement leur marche en avant. Il faut souhaiter, aussi, que toutes les décisions pratiques du Congrès national coopératif de 1905 soient vivement mises à exécution, car elles ne pourront que favoriser le développement graduel des organisations économiques véritablement prolétariennes, coopératives *distributives* ou *productives*, reliées par les fédérations régionales, les unes et les autres normalement rattachées à la Bourse nationale des coopératives socialistes de France.

A. Marie.

REVUE CRITIQUE

Grève générale et social-démocratie (1).

La question de la grève générale commence à prendre, en Allemagne, une certaine importance. Si le Congrès de Cologne l'a écartée, d'un geste dédaigneux et supérieur, des discussions syndicales comme indigne d'occuper une minute l'attention d'un syndiqué allemand, il y a des gens, dans la social-démocratie, que la suppression possible du droit de suffrage inquiète sérieusement et qui songent à parer le coup. Que faire, en effet, si la réaction passe de la menace à l'effet? Va-t-on rester les bras croisés, et se laisser ainsi décapiter, sans mot dire, avec une résignation toute musulmane ? Mon Dieu, oui, répondent les uns, le citoyen David entre autres : il faudra se laisser faire, confiants, au demeurant, dans la justice éternelle de notre cause et sûrs que nos revendications ne disparaîtront pas pour cela « de l'ordre du jour de l'humanité ». Mais cette attitude par trop philosophique et par trop idéaliste, cette passivité... allemande, j'allais dire orientale, ne sont pas du goût de tout le monde ; le citoyen Bernstein en particulier ne peut pas se faire à cette idée d'un peuple assistant, victime résignée d'avance, à son immolation, et il fait force conférences pour insuffler aux placides électeurs allemands de la social-démocratie un peu de fierté révolutionnaire, et quelque esprit de révolte et de combativité.

Bernstein, on le sait, est le chef de l'opportunisme socialiste allemand, et il n'est pas le seul... révisionniste qui fasse, en Allemagne, de la propagande en faveur de la grève générale : Von Elm, au Congrès de Cologne, l'a défendue contre Bömelburg. Au demeurant, cette attitude de certains « modérés » parmi nos camarades allemands ne doit pas nous étonner trop. Je dis *certains*, car Bernstein, quoique chef du révisionnisme, n'est pas suivi par tous les révisionnistes,

---

(1) *Generalstreik und Social-democratie*, par Henriette Roland-Holst (Dresde, 1905).

et il y a des nuances importantes dans la pensée, comme dans l'attitude pratique, des réformistes allemands en général. Bernstein accorde une très grande valeur socialiste au parlementarisme ; il est donc conséquent avec lui-même, s'il se préoccupe de parer à un attentat politique qui saperait les bases du parlementarisme en Allemagne et s'il veut, à tout prix, même au prix d'une grève générale, qu'on respecte le suffrage universel. Mais il y a des révisionnistes qui n'attachent qu'une médiocre importance au parlementarisme et qui, par conséquent, se résigneraient facilement à sa suppression : il leur suffit que les syndicats allemands puissent continuer à se développer comme ils l'ont fait jusqu'ici et à « conquérir la puissance économique ». Et le parlementarisme, de ce point de vue, n'est nullement indispensable, — au contraire. On n'enverra plus de députés au Reichstag, mais on continuera à emplir les caisses syndicales et à grossir le nombre des syndiqués ; on le fera même d'autant mieux que rien ne viendra plus disperser l'effort des ouvriers allemands et qu'ils seront obligés de se concentrer sur le terrain syndical. Les syndiqués allemands ne demandent que repos et tranquillité ; ils l'ont déclaré par la bouche de Bömelburg, qu'ils ont applaudi à tout rompre au Congrès de Cologne ; ils ne cherchent noise à personne ; ils éviteront même toute grève, et si, la mort dans l'âme, ils sont réduits à en déclarer une, ils la conduiront en gens sages, qui mettent tout leur espoir dans les pacifiques efforts de la diplomatie : pourquoi veut-on qu'un gouvernement persécute un mouvement ouvrier syndical de si belle allure conservatrice ? Le syndicalisme allemand pourrait devenir un maître pilier de la conservation sociale allemande et Guillaume II est assez intelligent pour comprendre tout le parti qu'il en pourrait tirer pour le maintien, dans sa grandeur et sa force, de la belle unité de son Empire. Déjà, le rêve d'une monarchie sociale le tenta au début de son règne, et, puisque les syndiqués allemands montrent des tendances si pacifiques et vont d'eux-mêmes au-devant de l'arbitrage et de la conciliation, sa tâche d'Empereur mystique, arbitre des classes, incarnant, par-dessus les antagonismes, l'unité et la liberté de la patrie allemande, est toute préparée. La disparition de la social-démocratie la faciliterait encore. Sans doute, le parlementarisme allemand n'est qu'une façade de parlementarisme ; et la so-

cial-démocratie, après tout, n'est pas extrêmement gênante. On pourrait négocier avec elle, comme on négocie avec le Centre. Néanmoins, un parti politique est toujours tenu à faire une certaine opposition ; il a des traditions plus ou moins révolutionnaires ; il groupe des mécontents ; et s'il est possible de négocier directement avec les syndicats, pourquoi le faire avec leurs soi-disant représentants politiques ? Cela se passerait en famille, dans le privé. comme une bonne idylle patriarchale du bon vieux temps passé : sur la scène parlementaire, bien qu'elle ait ses coulisses et que le plus sérieux de la comédie s'y joue, on y fait toujours malgré tout trop de bruit, il y a encore trop d'oppositions, et cela rompt l'harmonie, la belle unité de l'Empire.

Il faut avouer que les conditions politiques et sociales allemandes sont extrêmement paradoxales, et si nos camarades allemands arrivent si difficilement à comprendre les thèses du syndicalisme révolutionnaire — action directe, grève générale, internationalisme antipatriotique — il est juste de reconnaître qu'il n'y a pas trop de leur faute. Par grève générale, ceux qui en envisagent la possibilité et la légitimité, comme Bernstein et comme Kautsky, dont la citoyenne Roland-Holst, dans son livre *Grève générale et social-démocratie* adopte la manière de voir, ils n'entendent que la grève générale politique, celle que le parti dirigerait dans un but politique étroit, par exemple la défense d'un droit ou la conquête d'une loi sociale — et ils rejettent, avec énergie, ce qu'ils appellent, d'une moue dégoûtée, « la grève générale anarchiste ». C'est que pour bien comprendre comment se pose la question de la grève générale, ou, d'une façon plus générale, pour bien entendre les thèses du syndicalisme révolutionnaire. il faut que la classe ouvrière se trouve en présence non-seulement du capitalisme, mais d'un Etat moderne pleinement développé, d'une démocratie entière. Le syndicalisme révolutionnaire, jusqu'ici, n'a pris racines que dans deux pays : la France et l'Italie, — et ce n'est pas là un hasard : c'est que, dans ces deux pays seulement, la classe ouvrière, en effet, fait front et au capitalisme et à un Etat centralisé, un Etat napoléonien (pour employer un mot bien évocateur) et pleinement démocratisé. On peut dire que la France, en particulier, est vraiment la terre d'élection du

syndicalisme révolutionnaire, car la classe ouvrière française se trouve avoir à faire face et à un Etat napoléonien et à une démocratie de formes vraiment classiques — une démocratie unitaire, étatiste, de traditions à la fois guerrières et intellectualistes, dont le syndicalisme révolutionnaire est l'exact contre-pied.

Or, en Allemagne, pour ne parler que de ce pays, l'Etat n'est pas un Etat vraiment moderne : c'est encore un Etat à demi-féodal, où le parlementarisme n'est qu'un parlementarisme d'extérieur où les partis politiques ne sont pas des partis politiques au sens exact du mot ; la bourgeoisie n'y a pas fait sa Révolution, elle a laissé à l'Etat une forme à demi-absolutiste, et le suffrage universel, la seule institution démocratique dont jouisse l'Allemagne, y a été, non conquis, mais concédé, — concédé par Bismarck qui, en hobereau de génie, voulut jeter le peuple dans les jambes de la bourgeoisie libérale. L'Etat conserve donc en Allemagne toute sa vertu magique — c'est toujours l'Etat frédéricien, ou hégélien, ou lassalien, comme on voudra, toutes ces expressions revenant au même, — l'Etat, qui réalise l'unité et la liberté sociales, et dont le parlementarisme et la démocratie, par leur insuffisance même, n'ont pas mis à nu l'essence véritable, — *l'Etat libre*, qui peut, à volonté et tour à tour, ajouter sa force à celle des hobereaux, des capitalistes ou du prolétariat, et leur communiquer, par une grâce spéciale, sa toute-puissance.

On sait que la social-démocratie allemande est le résultat de la fusion des marxistes et des lassalliens ; mais on peut dire — et il suffirait pour s'en convaincre de lire la *Lettre de Marx sur le programme de Gotha* — que les idées qui ont vraiment triomphé dans cette fusion, ce sont les idées lassaliennes, c'est-à-dire, comme dit Marx, *la croyance servile en l'Etat*. J'ajouterai même que chez nous, Guesde fut, lui aussi, bien plus un disciple de Lassalle que de Marx et l'on ne doit pas s'étonner s'il reste aussi hostile aux points de vue du syndicalisme révolutionnaire que les social-démocrates allemands eux mêmes. L'idée de la grève générale, en effet, est, par excellence, l'idée antithétique de l'idée de la conquête des pouvoirs publics, ou plutôt, la première est à la seconde dans le même rapport que la justice à la religion, l'une, puissance immanente à l'homme, l'autre,

comme dit Marx « forme sacrée de l'aliénation humaine » — l'une, expression de l'autonomie de l'âme humaine, l'autre, de son hétéronomie : par la première, l'homme gravite autour de lui-même comme autour d'un soleil réel ; par la seconde, il s'aliène et devient le simple satellite d'un soleil illusoire. Mais si la religion est « la forme sacrée de l'aliénation humaine », l'Etat en est « la forme profane », et l'autonomie ouvrière, dont l'idée de la grève générale n'est que l'expression violente, dramatique et pour ainsi dire catastrophique, s'oppose nécessairement à l'Etat, comme la justice à la religion, comme la morale de l'autonomie à celle de l'hétéronomie, comme la liberté à l'autorité, comme le droit à la raison d'Etat. Et toutes les thèses du syndicalisme révolutionnaire ne sont que des variantes de cette autonomie ouvrière, affirmée et posée envers et contre tous. *Action directe*, par opposition à action électorale et parlementaire, parce que l'action électorale s'est révélée comme une forme de l'hétéronomie ouvrière ; *grève générale*, parce que la conquête des pouvoirs publics, partielle ou totale, n'est qu'une autre forme de cette hétéronomie, corrélative de la première ; et enfin, *internationalisme antipatriotique*, parce que le patriotisme est précisément le sentiment où s'appuie l'unité de cet Etat, où se concentre la vie profonde de ces organismes politiques nationaux, dont l'internationalisme ouvrier est la négation.

Le syndicalisme révolutionnaire représente en un mot, vis-à-vis de l'Etat, *le doute absolu* ; il est antiétatique autant et plus encore qu'antipatronal, parce qu'il voit dans l'Etat « la forme quintessenciée du capitalisme », l'exploitation bourgeoise portée à son maximum. Et, quelle que soit la forme que revêtirait l'Etat, *fût-ce la forme socialiste*, ce scepticisme politique est si profond qu'il resterait invincible : les syndicalistes ne veulent plus d'Etat ; ils veulent sa résorption dans les organisations ouvrières, groupements historiques nouveaux, cellules d'un ordre social tout à fait original et d'une civilisation vraiment différente des civilisations jusqu'ici connues.

Or, ce qu'on appelle — bien à tort en somme — le marxisme orthodoxe allemand (il n'y a rien de marxiste dans ce marxisme, que l'écho superficiel de quelques formules tirées du *Capital* et répétées sans critique, à satieté) croit encore

en l'Etat avec une foi ingénue et touchante, et ne va pas, dans ses souhaits... révolutionnaires, au-delà de la conquête de cet Etat : Oh, si nous étions l'Etat, quelles belles choses nous ferions, soupirent nos... marxistes orthodoxes. Comme l'ouvrier serait bien traité par nous, ! comme il serait bien administré, dans nos services publics ! Ce serait vraiment l'*Etat populaire du travail*. — On voit l'idylle étatique dont l'imagination naïve et complaisante de nos social-démocrates peut s'enchanter à l'aise.

Et pourquoi cette confiance ingénue en l'Etat ? Pourquoi le doute critique et le scepticisme profond vis à-vis de l'Etat ne se sont-ils pas encore développés dans la social-démocratie allemande ? C'est que l'Etat allemand est en pleine croissance ; c'est que l'unité nationale allemande, œuvre de la monarchie prussienne, est une création récente, qui n'a encore — qu'on y songe — que trente-cinq ans d'existence ; l'Etat allemand est à peine encore un Etat moderne, et la démocratie, superficielle, n'a pu encore y accomplir son travail de dissolution et de décomposition. L'Etat français, au contraire, est vieux ; et il a revêtu tant de formes diverses en un siècle, qu'il ne fait plus illusion à personne — sauf à ceux qui ont des yeux pour ne pas voir. En particulier, la dernière incarnation... de ce Vautrin, l'incarnation radicalo-socialiste, fut merveilleusement suggestive et fit plus pour mettre à nu l'essence de ce Protée que toutes les autres ensemble. Le socialisme au pouvoir : quel enseignement ! quelle leçon de choses ! et quelles actions de grâce le syndicalisme révolutionnaire ne doit-il pas au citoyen Millerand !

La démocratie a permis l'expérience Millerand, et c'est en quoi, nous syndicalistes révolutionnaires, nous estimons et admirons la démocratie. La démocratie souveraine travaille bien. Elle accomplit consciencieusement son œuvre de dissolution. Ses vertus négatives sont merveilleuses. Sous ce rapport, nous sommes prêts à entonner ses louanges — des louanges aussi dithyrambiques que celles du citoyen Jaurès. Il est vrai que ce citoyen, ouvrier ciseleur... en phrases, dont les formules, paraît-il, sont claires et n'ont jamais rien eu d'ambigu, attribue à la démocratie des vertus surtout positives — ce qui, vraiment, n'est que risible.

Mais nous, nous l'aimons pour ses vertus négatives, tant que

nous souhaitons à l'Allemagne d'en faire, aussi complète que la nôtre, l'expérience. La conscience populaire a besoin d'être purgée de ses illusions. Je ne sais si le théâtre, en général, a la vertu que lui attribue Aristote, de purger l'âme de ses passions ; mais il est bon que le peuple aille au théâtre de la démocratie parlementaire pour se purger de la passion étatique. Les institutions représentatives nous semblent donc nécessaires, à nous aussi, et Bernstein a raison de vouloir défendre le parlementarisme. Il est vrai que nous ne voyons pas dans les Parlements les vastes officines de lois qu'y voit Jaurès et c'est avec curiosité, vraiment, que nous assisterons à la discusssion des vastes plans sociaux, des amples projets de codification socialiste que nos députés, si nous en croyons leur coryphée Jaurès, vont avoir à voter dans la législature prochaine et qui ne réaliseront rien moins que la Révolution sociale. Ce sera drôle. Mon Dieu, il faut bien que le Bloc continue à travailler; il ne peut pas se reposer en si bon chemin ; voilà cinq ans que son activité législative dévorante se déploie en efforts magnifiques sur le terrain des réformes laïques. Maintenant, c'est fini, la séparation est votée, l'Eglise est terrassée, l'œuvre de laïcité intégrale est achevée — cette œuvre admirable pour laquelle les socialistes n'ont pas marchandé leur concours aux radicaux. Il faut espérer qu'à titre de réciprocité les radicaux ne marchanderont pas le leur aux socialistes, pour la réalisation de la Révolution sociale et sa mise en textes législatifs aussi vastes que précis. Ouvriers de Lorraine, je vous en prie, ne manquez pas surtout d'envoyer le citoyen Uhry à la Chambre ; sa présence y sera, l'année prochaine, tout à fait nécessaire ; les juristes sont rares, et les professeurs de philosophie, peu sûrs d'eux-mêmes sur ce terrain juridique où la clarté et la précision sont de rigueur, ont besoin de leurs lumières. Mais aussi, quel spectacle merveilleux : Jaurès et Buisson, le socialisme et le radicalisme, fraternellement et philosophiquement unis, ébaucheront la pensée sociale, et Uhry la traduira en formules juridiques : cette nébuleuse, entre ses mains, se cristallisera en soleils et, de ce chaos, surgira l'Ordre nouveau (1) !

Quelque chose, malheureusement, contrarie ces grandioses

(1) Voir l'*Humanité* du 19 août.

perspectives. C'est le divorce qui existe entre le socialisme et le syndicalisme. Ce divorce est ennuyeux. Et Jaurès de se préoccuper des moyens de le résoudre en un bon mariage. Comment faire ? Oh ! c'est bien simple. On déclarera la Confédération du travail « une force de premier ordre », ce qui ne peut que la flatter beaucoup, et on fera que « tout l'idéal communiste soit visible en toute l'action du parti ». Jusqu'ici, évidemment, cela n'a pas été visible, même à l'œil nu, à moins que l'idéal communiste ne consiste à vouloir parlementariser les grèves, à substituer des organismes de paix sociale à la lutte de classe, et à acheter des châteaux sur les bords de la Loire. Mais Jaurès, assurément, a renoncé à son projet d'arbitrage obligatoire ; il va dénoncer les conseils de travail, et donner sa démission de membre du Conseil supérieur. La grève, sans doute, a cessé pour lui d'être « un pis-aller » et la grève générale une utopie — en un mot, Jaurès s'est converti au syndicalisme. Mais alors, direz-vous, il renonce à codifier la Révolution? — Détrompez-vous. Il ne renonce à rien codifier. Lui, renoncer à quelque chose ? Il appellera les syndicats à collaborer à cette codification, voilà tout. — Alors, ce sont les syndicats qui renoncent à l'action directe ? — Point. Tenez, vous n'y entendez rien, je vous dis qu'il y aura union, là, et que l'antagonisme cessera. Que voulez-vous de plus, hommes de peu de foi ?

Et c'est ainsi que Jaurès résoud la question des rapports entre le mouvement syndicat et le socialisme. Il est si loin d'apercevoir la profondeur de l'antagonisme qui les sépare à l'heure actuelle qu'il croit cet antagonisme facilement réductible, n'étant né que d'une sorte de rivalité de puissance à puissance. Les politiciens se figurent l'univers entier à leur image, et comme entre deux sectes politiques, il n'y a souvent, en effet, que des froissements d'orgueil et des compétitions personnelles de chefs, Jaurès imagine que si les syndicats sont aussi jaloux de leur autonomie, c'est par suite de sentiments analogues. Mais il s'agit de bien autre chose, et ce n'est pas non plus, comme se l'imagine encore Jaurès, parce que le parlementarisme socialiste n'a pas assez « donné » ni parce qu'il n'a pas réalisé la Révolution sociale, que le syndicalisme lui rompt en visière. Le syndicalisme ne fait pas de surenchère. Ce qu'il reproche au

parlementarisme socialiste, ce n'est pas de ne pas assez « donner », de ne pas assez « rendre », *c'est de travailler à contre-sens du mouvement ouvrier*, de vouloir « parlementariser » ce qui n'est pas « parlementarisable », et substituer aux méthodes de lutte, seules fécondes et seules révolutionnaires, des méthodes de pacification sociale. Jaurès nous annonce de vastes projets, de vastes plans sociaux, de vastes et profondes réformes : il se figure ainsi, sans doute, qu'il va apaiser l'appétit glouton des syndicats et que lorsque le parlementarisme socialiste aura démontré sa fécondité, la mésintelligence disparaîtra entre les syndicalistes et les partis socialistes politiques. On l'étonnerait sans doute beaucoup en lui affirmant que l'antagonisme ne fera, au contraire, que s'accentuer ; car ce qu'il se refuse à comprendre, c'est que le divorce entre le syndicalisme et le socialisme parlementaire, est dû, non à de superficiels malentendus, mais à d'irréductibles divergences pratiques et théoriques, puisque le parlementarisme socialiste, si souple et muable soit-il, ne pourra jamais donner que du socialisme d'Etat, et que le syndicalisme révolutionnaire est précisément la réaction vigoureuse de la classe ouvrière contre le socialisme d'Etat !

On répète aussi sur tous les tons qu'à s'isoler l'un de l'autre, voire à se combattre, le syndicalisme et le socialisme politique exagèrent, chacun de leur côté. leurs méthodes. Qu'ils s'unissent, qu'ils marchent la main dans la main et ces *exagérations* disparaîtront. O gens du juste-milieu, sages doctrinaires, conciliateurs à outrance, éclectiques fades, insupportables unitaires, quand cesserez-vous vos bonasses homélies où, sempiternellement, le Grand Turc se marie avec la République de Venise pour le plus grand bonheur de l'humanité ? Ni le parlementarisme socialiste ni le syndicalisme révolutionnaire *n'exagèrent* ; ils sont conséquents avec eux-mêmes, ils vont jusqu'au bout de leur principe — et l'opposition qui les divise n'est pas de ces oppositions qu'une motion de Congrès, savamment rédigée, puisse faire évanouir.

« Fi de croire que par un salaire plus élevé, ce qu'il y a *d'essentiel* dans leur misère, je veux dire *leur asservissement impersonnel*, pourrait être supprimé ! Fi de se laisser convaincre que *par une augmentation de cette impersonnalité*,

au milieu des rouages de machine d'une nouvelle société, la honte de l'esclavage pourrait être transformée en vertu !... Les travailleurs, en Europe, devraient se considérer dorénavant comme une véritable impossibilité *en tant que classe* et non pas comme quelque chose de durement conditionné et d'improprement organisé ; ils devraient amener un âge de grand essaimage hors de la ruche européenne, tel qu'on ne l'a pas encore vu jusqu'ici, et protester par cet acte de liberté d'établissement, un acte de grand style. contre la machine, le capital et l'alternative qui les menace maintenant : *devoir* être soit l'esclave de l'Etat soit l'esclave d'un parti révolutionnaire. » (1) C'est ainsi que Nietzche, s'adressant aux ouvriers de l'esclavage des fabriques, pose la question et la résoud ; et sans doute, la solution qu'il propose est celle d'un fantaisiste, mais prenons l'esprit de cette fantaisie, emparons-nous de son sens intime et « cet acte de grand essaimage hors de la ruche européenne » dont nous parle Nietzche nous apparaîtra sous les formes, précisément, de cette grève générale tant honnie des parlementaires et des révolutionnaires politiques. Oui, les travailleurs considèrent que ce qu'il y a d'essentiel dans leur misère, c'est leur asservissement impersonnel ; et ils se soucient fort peu d'augmenter l'impersonnalité de cet asservissement, en devenant les esclaves soit de l'Etat, soit d'un parti révolutionnaire. Et c'est pourquoi ils conçoivent la Révolution sous la forme de la grève générale, c'est-à-dire comme un acte souverainement libre de leur spontanéité collective, un acte qui constituera la rupture radicale avec le vieux monde bourgeois, en dehors des parlements, des sectes et des partis, ces formes diverses de l'esclavage impersonnel et anonyme ; car ce qu'ils veulent surtout et avant tout. c'est, non pas *l'atelier étatisé*, non pas *la dictature impersonnelle du prolétariat*, — cette hypocrisie révolutionnaire où l'éternelle ambition de quelque coterie se couvre d'une raison sociale quelconque, — mais *l'atelier autonome*, mais une *société sans maîtres*.

« Anarchistes », feront, avec une moue dédaigneuse et en haussant les épaules, les grands chefs de nos grands partis socialistes, et tous les moutons unifiés bêleront après eux : « Anarchistes ! » Oui anarchistes, c'est-à-dire amoureux, avant

---

(1) Nietzche, *Aurore*. l'Etat impossible. p. 230, 231, 232.

tout, de leur indépendance, jaloux de leur autonomie, et faisant fi de toute morale de troupeau, s'affublât-elle du nom de socialiste, et transformât-elle le nouménal impératif catégorique en un impératif social, l'impératif catégorique de la société, de l'Etat socialiste. Anarchistes, oui, et vraiment la question qui se pose entre syndicalistes révolutionnaires et socialistes politiques, c'est la question de la liberté, qui, socialement, se pose nécessairement sous la forme de ce dilemme : collectivisme centralisateur, étatiste et gouvernemental, sorte de prolongement du capitalisme trustifié et centralisé, sorte de capitalisme d'Etat — ou fédéralisme économique, associations ouvrières autonomes librement fédérées ? ce que Proudhon (1) traduisait : *empire industriel* ou *République industrielle* ? empire industriel, où l'Etat restera le centre de gravité de la société, et qui pourra revêtir les formes les plus démocratiques sans perdre son caractère césarien (car il n'y a pas opposition entre démocratie et césarisme, mais bien au contraire affinité presque invincible de nature, et il faut se garder de confondre république avec démocratie) — ou république industrielle, où l'atelier, association de travailleurs libres et égaux, sera l'axe social, l'unité sociale fondamentale, dont toutes les autres formes sociales ne seront que les dérivées ; — en d'autres termes, société où l'autorité restera la base, ne laissant à la liberté qu'une existence dérivée, par octroi gracieux ou limitation arbitraire, ou société dont la liberté sera vraiment l'âme, et le centre, les divers modes d'autorité lui étant décidément subordonnés ?

C'est si bien sous la forme de ce dilemme que finalement se pose la question entre syndicalisme révolutionnaire et socialisme politique, que du livre de la citoyenne Roland-Holst sur *Grève générale et social-démocratie*, si je prends le court chapitre qu'elle consacre à la discussion de la grève générale dite anarchiste, voici ce qu'on y peut lire. L'auteur vient d'analyser la brochure « Grève générale réformiste et grève générale révolutionnaire », et elle conclut : « On le voit : pour ces « socialistes », la mission historique du prolétariat n'est

---

(1) Voir *Manuel du spéculateur*, introduction et considérations finales.

pas la socialisation des principaux moyens de production, mais leur appropriation par les groupements professionnels. La vieille solution de « la fabrique aux travailleurs » leur paraît le dernier mot du développement économique. Leur révolutionnarisme soi-disant extrême, qui ne peut se représenter le régime prolétarien sous d'autres traits que ceux d'une détestable domination de classe, se dévoile comme une survivance factice du vieil esprit corporatif. » Et plus loin, Girard et Pelloutier ayant écrit : « L'appropriation des moyens de production devra se faire pour ainsi dire quartier par quartier, rue à rue, maison à maison. C'est la seule façon d'empêcher la réussite d'un gouvernement révolutionnaire, d'une dictature du prolétariat ; plus de foyer unique de résistance, mais libre association de chaque corporation de boulangers dans chaque boulangerie, de chaque corporation de serruriers dans chaque atelier de serrurerie, en un mot, libre production », — elle commente : « On voit à quelles absurdités conduit l'idée de la grève générale. Elle ne fait plus dépendre la victoire du prolétariat du développement chaque jour croissant de la grande industrie, de la concentration des moyens de production, mais au contraire de leur éparpillement, et du morcellement indéfini des petites et moyennes entreprises. Plus celles-ci seront nombreuses, et plus grande sera la possibilité d'une appropriation graduelle. Mais cette multiplicité de petites entreprises indépendantes rendent impossible toute réglementation rationnelle de la production ; le socialisme n'a plus dès lors de fondement dans les conditions économiques de la société moderne ; il tombe au rang d'une vaine chimère, d'un vain rêve ».

Les commentaires de la citoyenne Roland-Holst, vraiment, sont étranges — étranges, mais suggestifs. Ainsi, par socialisation des moyens de production, il faut entendre leur étatisation, c'est-à-dire leur organisation administrative par le parti ayant conquis le pouvoir et s'étant emparé de l'Etat ; il ne faut pas entendre leur mise en œuvre par les associations ouvrières elles-mêmes, maîtresses enfin des instruments de production ! L'idée essentielle des partisans de la grève générale, c'est, en supprimant le patronat et l'Etat, en faisant disparaître tutelle patronale et tutelle administrative, de fonder une société productrice sans maîtres : mais il paraît, selon la citoyenne Roland-Holst, que ce serait là

« une détestable domination de classe » ! Qu'est-ce à dire ? Le socialisme n'est donc plus le parti des travailleurs, il n'est donc plus chose essentiellement *ouvrière* ? C'est un parti qui plane, comme la démocratie, au-dessus des classes et qui veut simplement ménager à la classe ouvrière, particulièrement malheureuse, une meilleure situation sociale dans une société plus harmonieuse ? Mon Dieu, la pratique des partis socialistes politiques le donnait bien à penser, mais la chose valait la peine d'être avouée aussi clairement par une citoyenne qui s'affiche comme socialiste marxiste orthodoxe! Donc, la citoyenne Roland-Holst ne veut pas plus de la domination de classe des ouvriers que de celle des patrons ; elle veut une société sans classes, sans antagonismes de classes, et remettre les moyens de production directement aux ouvriers, c'est, selon elle, instaurer leur suprématie de classe, ce dont elle ne veut à aucun prix ! Mais, sans doute, dirons-nous, le socialisme veut fonder une société sans classes et supprimer les antagonismes de classes ; seulement, il y a deux façons bien différentes d'entendre la réalisation de ce but. Car pourquoi, jusqu'ici, y a-t-il toujours eu des classes et partout luttes de classes ? C'est que les non-producteurs ont toujours dominé les producteurs, c'est que la société non-productrice a toujours vécu de la société productrice, et il s'agit précisément, en ramenant tout le monde à la production, en résorbant la société non-productrice dans la société productrice, ou tout au moins en subordonnant les fonctions sociales improductives aux fonctions productives, de supprimer cet état de choses, et c'est là le but du socialisme. Mais il paraît que pour la citoyenne Roland-Holst ce n'est pas cela du tout ; la citoyenne Roland-Holst veut, elle, étatiser la production, faire passer sur la tête des producteurs, patrons et ouvriers, le niveau de l'Etat et résoudre les antagonismes de classes dans la paix harmonieuse d'une organisation bureaucratique de la production ! Elle n'a pas l'air de se douter que l'Etat, c'est la quintessence de l'exploitation bourgeoise, que l'Etat, c'est la société non-productrice par excellence, et que le parasitisme d'Etat, pour n'être plus *sacré*, comme celui de l'Eglise et s'être *laïcisé*, n'en est pas moins un parasitisme tout aussi authentique et tout aussi vorace !

Mais comme on comprend bien, après de tels aveux

théoriques, la pratique des partis socialistes! Sans doute, ils reconnaissent les antagonismes de classe, mais, comme dit Jaurès, c'est là un fait « écœurant » et ils ne mènent la lutte de classe que la mort dans l'âme! Ils souffrent dans la délicatesse de leur cœur de devoir déclarer à la bourgeoisie une guerre à outrance et sans merci! Pourquoi donc a-t-elle le cœur si obstiné et l'esprit si fermé qu'elle se refuse à abandonner ses privilèges de classe et qu'elle réduit ces malheureux socialistes à lui déclarer la guerre! Heureusement pour elle, les socialistes ont l'âme douce et tendre; et réduits bien malgré eux à faire la guerre, ils sont toujours prêts à la conciliation. Gardez-vous de les accuser de « prêcher » la lutte de classe; ne leur faites pas cette injure; ils ne font que constater un fait douloureux et ils cherchent par tous les moyens possibles à l'atténuer: conseils du travail, arbitrage obligatoire, réglementation des grèves, institutions de paix sociale de toutes sortes, ils sont disposés à tout admettre pour substituer la paix à la guerre. Toujours, ils furent opposés à la grève, ce « pis-aller »; et, s'ils vont dans les grèves, c'est l'âme déchirée et pour faire entendre la voix de la sagesse et de la raison. Ah, société marâtre, qui fait ainsi heurter les uns contre les autres les enfants d'une même patrie!

Mais qu'on attende seulement qu'ils soient le Pouvoir. l'Etat: et tout s'harmonisera. les intérêts de tous seront sauvegardés, l'unité de la patrie rétablie, les patrons, à l'égoïsme desquels on aura fait saintement et doucement violence, n'auront rien à perdre à une transformation sociale qui de chefs d'entreprise soumis aux hasards d'une concurrence anarchique, en fera des chefs de bureau confits en une grasse paix administrative, — et quant aux ouvriers, ils seront si heureux qu'ils renonceront à tout jamais à faire grève, se contentant, si par hasard l'arbitraire sévissait encore, d'élire d'autres chefs et de jouir des droits démocratiques les plus larges et les plus imprescriptibles.

Mais revenons aux commentaires de citoyenne Roland-Holst: il serait dommage de n'y point tout relever. Achevons la phase où la future domination de classe des ouvriers est envisagée sous des traits si haïssables, et nous découvrons que pour citoyenne Roland-Holst, l'esprit grève-généraliste n'est qu'une survivance factice du vieil esprit corporatif! Oui, ce que

veulent les syndicalistes, c'est tout simplement nous ramener au régime des corporations. Vous ne vous doutiez pas de cela, ô syndicalistes ? Eh bien, la nouvelle nous en arrive tout droit de Hollande. Il paraît qu'entre le syndicat moderne et l'ancienne corporation, il n'y a aucune différence et que vous voulez, tout comme les catholiques sociaux, et les socialistes parlementaires, rétablir cette vénérable et antique institution. On ne vous savait pas cependant partisans du syndicat obligatoire. Mais c'est sans doute, que « compagnons anarchistes » vous ne pouvez rêver que du « compagnonnage » !

N'insistons pas, et arrivons à la question essentielle. La citoyenne Roland-Holst veut généreusement attribuer aux syndicalistes des tendances petites-bourgeoises ; — oui, des idées petites-bourgeoises, c'est tout ce qu'elle a découvert dans la brochure de Girard et Pelloutier sur la grève générale. Le reproche est piquant de la part de nos socialistes politiques qui, comme chacun le sait, n'ont jamais fait la moindre concession à la petite bourgeoisie. Mais laissons ce détail, et allons au fond des choses. Dans la description que Girard et Pelloutier nous donnent de la manière dont pourrait se réaliser la grève générale, le souci dominant, l'idée directrice, c'est que la classe ouvrière doit éviter tout ce qui la ferait retomber sous le joug de nouveaux maîtres : donc, pas de « gouvernement révolutionnaire », pas de « dictature de classe » (que devient, entre parenthèses, la haïssable domination de classe de la citoyenne Roland-Holst ?), mais appropriation directe et immédiate des moyens de production par les travailleurs et établissement d'une société productrice sans maîtres. Et ce souci, cette préoccupation, c'est le souci et la préoccupation maîtresse de tous les partisans de la grève générale révolutionnaire, qui prennent *au sérieux* la formule de l'Internationale : l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Est-ce là une préoccupation « petite-bourgeoise » ? Mais la citoyenne Roland-Holst a cru comprendre que les syndicalistes avaient une préférence passionnée pour les petites entreprises et qu'ils en désiraient la multiplication. Dans la phrase citée, il est, en effet, question de boulangers et de serruriers : aussitôt la citoyenne Roland-Holst de conclure et de généraliser, avec une prompti-

tude et une hardiesse étonnantes, que les syndicalistes ne rêvent que petites entreprises à l'instar des boulangeries et des ateliers de serrurerie. Et la voilà qui triomphe : le socialisme n'est donc plus un résultat de la grande industrie et de la concentration capitaliste ; et s'il n'est plus cela, il n'est donc plus que chimère et vain rêve !

Ici, se révèle ce qu'on a pu appeler le « dogmatisme marxiste ». La fameuse loi de concentration capitaliste a pourtant déjà subi de fortes atteintes, et on a déjà pas mal torturé les statistiques pour établir que, malgré tout, elle se vérifiait. Les démentis apportés par la survivance opiniâtre de la petite industrie, de la petite boutique et de la petite propriété n'ont rien fait pour ébranler chez certains marxistes, leur foi invincible en cette loi-tabou, le marxisme s'identifiant pour eux avec elle. La crise socialiste et l'enlisement démocratique ont pourtant commencé le jour où cette loi est apparue, sinon tout à fait fausse, du moins fortement inexacte et se réalisant, en tous cas, sur un rythme beaucoup moins accéléré qu'on ne l'avait prédit. Et rappellerons-nous, à ce sujet, l'attitude des socialistes réputés les plus révolutionnaires, rappellerons-nous le programme agricole du parti ouvrier français, et maintes affiches électorales, où l'on promettait aux petits commerçants, aux petits industriels et aux petits propriétaires de les défendre et de les protéger ? Mais non, ce serait là un argument de pure polémique, et il y a mieux à dire.

Sorel, quelque part (1) ayant rapproché le *Manifeste des communistes* du *Manifeste de la démocratie*, de Considérant, et montré que la fameuse *thèse marxiste* de la concentration s'y retrouvait telle quelle, s'exprime ainsi : « Que l'on cesse de parler de féodalité industrielle, et alors la constitution des grandes entreprises apparaîtra sous un jour nouveau ; *on y verra une conséquence variée de la technologie* et non plus seulement une *uniforme* manifestation de la force de l'argent ; la concentration devra être déterminée et limitée par des considérations technologiques et ne pourra plus être réglée par une loi abstraite. » Fort bien, mais il est contraire à l'esprit démocratique — esprit idéaliste et qui plane au-

---

(1) *Revue socialiste* 1902 tome I p. 314. *Idées socialistes et faits économiques au* XIXe *siècle.*

dessus des mesquines contingences de l'économie — d'entrer dans ces considérations technologiques, et comme jusqu'ici c'est l'esprit démocratique qui a dominé chez les socialistes, il ne faut pas s'étonner si la loi de concentration a été érigée en loi abstraite. Et puis surtout, il est commode à un parti politique qui veut transformer la société par l'organe de l'Etat de croire à de telles lois, et l'esprit démocratique est un esprit essentiellement unitaire, uniformisateur, centralisateur. Dans la question de la propriété, dit Proudhon, ce qu'il faut considérer avant tout, c'est moins l'origine que la « fin politique » et si les révolutionnaires politiques tiennent tant à la loi de concentration, c'est qu'elle favorise leurs vues étatistes. Pour qu'un parti politique, arrivé au pouvoir, puisse facilement diriger la société et le monde de la production suivant un plan unitaire, il faut évidemment que la production soit devenue homogène et se prête à l'action uniformisante de la loi.

Nous saisissons ainsi la raison profonde de la résistance opposée par les socialistes politiques, tant réformistes que révolutionnaires aux points de vue des syndicalistes : c'est toujours l'étatisme des uns qui se heurte à l'antiétatisme des autres. L'action syndicale, plus souple, peut se plier à toutes les modalités de la vie industrielle et agricole ; l'action étatiste, nécessairement uniforme, se heurterait à des difficultés inextricables, si elle devait s'adapter à une économie trop hétérogène.

L'opposition qui se révèle entre le socialisme politique et le socialisme ouvrier apparaît donc comme une opposition très profonde, et bien superficiels sont ceux qui la croient facilement réductible. Elle n'est pas du tout de même nature que l'opposition qui sépare, artificiellement, réformistes et révolutionnaires sur le terrain politique, et si Bernstein et Kautsky peuvent être également partisans de la « grève générale politique », ils s'accordent non moins dans leur condamnation de la « grève générale anarchiste ». C'est que le syndicalisme révolutionnaire, qui se développe, ainsi que nous l'avons dit, au sein des Etats modernes les plus démocratisés, *dépasse la sphère politique et transcende l'Etat*, alors que les révolutionnaires politiques se tiennent encore sur le terrain constitutionnel et parlementaire. On reproche

au syndicalisme révolutionnaire d'être une sorte de retour à je ne sais quelle caricature du particularisme féodal, et les socialistes politiques, avec leur « action politique de classe » regardent de haut et avec dédain « l'action corporative ». Ils ont raison dans la mesure où le parti politique, comme en Allemagne, représente sur les syndicats un degré plus avancé d'évolution, tout comme l'Etat moderne est supérieur à la féodalité, sur les ruines de laquelle il s'est élevé; mais c'est une erreur par trop grossière de confondre le syndicat moderne avec l'ancienne corporation. Le syndicalisme révolutionnaire, je le répète, se tient sur le terrain de l'Etat moderne, mais il le dépasse et tend à le résorber en sa propre substance, car, de même que pour s'élever de *la particularité sensible* à *l'universel réel* de la raison, il faut passer par *l'universel abstrait* de l'entendement, pour passer de la corporation de l'ancien régime au syndicat moderne, il a fallu traverser la sphère de l'Etat. Mais, en Allemagne, dans l'Allemagne encore à demi-féodale, la forme pleinement moderne de l'Etat est à conquérir : rien d'étonnant dès lors si, le mouvement syndical conservant encore une allure purement corporative, et la social-démocratie étant cantonnée sur le terrain de l'abstraction politique, l'idée de la grève générale et les thèses du syndicalisme révolutionnaire ne trouvent encore chez nos camarades d'Outre-Rhin qu'un très faible écho.

Edouard Berth.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Brochures syndicalistes.

Les Deux Méthodes du Syndicalisme, par Paul Delesalle (Paris, *Temps Nouveaux*, 1905). — Les brochures de propagande syndicaliste révolutionnaire sont vite épuisées, par ces temps de discussion et d'action au sein du mouvement ouvrier. Il faut les rééditer souvent, malgré le chiffre élevé de leur tirage. La lumineuse brochure de Delesalle: *Les Deux Méthodes du Syndicalisme*, n'a pas attendu longtemps pour arriver à une nouvelle édition, que l'auteur nous donne aujourd'hui.

Une seconde lecture ne pouvait que mettre encore plus en relief les qualités de ce clair exposé du syndicalisme révolutionnaire, et nous ne saurions nous dispenser d'en rappeler le contenu à nos lecteurs. Les « deux formes du syndicalisme » sont le syndicalisme réformiste, selon le mode des trade-unions anglaises ou des syndicats allemands, et le syndicalisme révolutionnaire, tels que les syndicats français et les groupements professionnels italiens l'ont compris. Le premier attend avant tout de l'Etat l'amélioration du sort du prolétariat et son émancipation progressive; le second ne compte que sur les forces propres de la classe ouvrière, sur son *action directe* contre l'Etat et le patronat, pour conquérir des réformes de détail et opérer la révolution sociale. Le syndicat vaut donc selon l'esprit qui l'anime, le but qu'il poursuit, les moyens qu'il emploie. Lorsque les chefs du socialisme électoral — côté révolutionnaire — prétendent, en France ou ailleurs, que les syndicats sont condamnés « par leur nature » à n'être que des associations corporatives pour l'obtention de meilleures conditions de travail; lorsqu'ils les condamnent à cette œuvre réformiste et leur refusent toute *valeur révolutionnaire*, toute *portée politique*, ils trompent grossièrement leur public. Les syndicats ne fournissent pas tous au ministère du Commerce des *prolétaires officiels*, qu'on exhibe dans les cérémonies nationales, qu'on envoie dans les grèves pour trahir leurs camarades en lutte, ou qu'on utilise pour l'espionnage ouvrier. De ceux-là, il y en a infiniment peu : depuis que Millerand les a domestiqués, ils sont connus et on peut les compter. La majorité des syndicats français, groupés autour de la *Confédération générale du Travail*, sont nettement anti-étatistes, anti-gouvernementaux, anti-politiciens. Ils n'attendent rien que d'eux-mêmes, de leur action personnelle, et de la grève

générale. Delesalle a été de ceux qui, en plein péril, au moment où la politique pacifique de Waldeck-Rousseau-Millerand-Jaurès allait entraîner les masses ouvrières à la sujétion gouvernementale, ont crié casse-cou. Il était donc tout qualifié pour rappeler, dans sa brochure, cette lutte périlleuse, en pleine indécision de la classe ouvrière et au milieu des trahisons les plus imprévues. Les Congrès de Lyon (1901) et de Montpellier (1902), condamnant l'arbitrage obligatoire, les conseils du travail, et toutes les inventions gouvernementales et policières, chargées de parlementariser le mouvement ouvrier et de le placer sous la dépendance de l'Etat, prouvèrent que l'effort des militants révolutionnaires comme Delesalle n'avait pas été inutile. L'expérience avait porté ses fruits : le prolétariat venait de goûter à la démocratie, il en était à jamais dégoûté.

Mais dénoncer le péril de la « paix sociale », refuser de collaborer avec les patrons, s'opposer à la gouvernementalisation du prolétariat, cela ne veut pas dire ne pas agir et négliger les réalisations immédiates. Au contraire : le syndicalisme révolutionnaire oppose l'*action ouvrière* à l'*inaction* qui résulte de la confiance dans le gouvernement et de la bonne entente des classes. « A la tactique, dit Delesalle, qui consiste à faire trancher les conflits entre exploités et exploiteurs par des commissions mixtes (conseils du travail), à faire préparer des lois ou des décrets par des commissions non moins mixtes (conseil supérieur du travail), à en surveiller l'application (commissions départementales), etc., etc.., ou encore à avoir recours au pouvoir central pour nommer des commissions d'arbitrage, comme lors de la grève générale des mineurs ou comme lors de la grève du Creusot, nous opposons l'action directe du prolétariat, en dehors de toute ingérence officielle ou demi-officielle, action qui prend fin lorsque le litige qui l'a provoquée est solutionné » (page 7). L'œuvre de Millerand, le travail réalisé par les organes de conciliation sociale qu'il a créés sont opposés par Delesalle à l'œuvre accomplie par l'action révolutionnaire du prolétariat. Celle-ci seule est féconde et d'une portée pratique incontestable. Les exemples réunis sont singulièrement probants. Cette partie est, pour la propagande, une des plus convaincantes de la brochure. On y voit combien le syndicalisme révolutionnaire a précisément pour caractère de souder ensemble l'action pour des réformes tangibles et l'action pour la révolution sociale. Ce sont les mêmes procédés employés : l'intensité, la durée, la généralisation seules peuvent varier. Mais c'est par la même *action directe* que le prolétariat révolutionnaire entend obtenir une réduction des heures de travail, une meilleure hygiène, etc... et faire la grève générale. En luttant pour des conquêtes partielles, l'esprit révolutionnaire ne s'éteint pas : il s'entretient au contraire, se vivifie,

s'alimente à la source toujours renouvelée de la révolte et de l'action. Voilà la vraie force du syndicalisme révolutionnaire, celle par où il résoud toutes les oppositions entre réformes et révolution, entre action pratique et esprit révolutionnaire.

Le dilemme est ainsi posé à la classe ouvrière : ou laisser absorber le mouvement syndical par l'Etat, réaliser la paix sociale, obtenir ainsi des avantages apparents et prolonger soi-même son esclavage ; ou se tenir sur le terrain d'opposition irréductible, faire que les syndicats restent des groupements d'opposition en face du patronat et de la société capitaliste, sans se laisser jamais absorber. Ce dilemme, le prolétariat ne peut pas ne pas le résoudre dans le second sens : il continuera à rejeter toute *oppression étatique* comme toute oppression *patronale*. La brochure de Delesalle éclairera ceux qui doutent.

Le Parlementarisme et la Grève Générale, par le docteur Friedeberg (Paris, *Temps nouveaux*, 1905). L'idée est heureuse de publier à part la conférence du docteur Friedeberg, qui parut ici-même. l'an dernier, dans notre *Enquête sur la grève générale*. C'est une des meilleures productions de la pensée révolutionnaire dans ces dernières années, et elle constituera, pour le public de langue française, une brochure de propagande de première utilité.

On se souvient des idées développées par le docteur Friedeberg. Elle sont familières aux lecteurs de cette Revue, mais elles tirent principalement leur importance de ce qu'elles ont été produites en pleine social-démocratie allemande. Cela nous paraît un singulier signe des temps que le syndicalisme révolutionnaire ait trouvé des défenseurs au cœur même de cette social-démocratie impénétrable à toute idée extérieure, à toute idée surtout qui rabaisse le parlementarisme à sa juste valeur. Là cependant n'est pas le seul mérite de l'exposé du docteur Friedeberg. A relire cette conférence, on sent mieux encore la clarté de vues et la pénétration du sentiment prolétarien qui la caractérisent. Friedeberg tire sa critique du parlementarisme de l'expérience acquise. L'abandon de l'énergie révolutionnaire des debuts, qui avait valu à la social-démocratie l'obtention de quelques avantages pratiques appréciables, a mené le parti dans la voie des compromissions électorales et du crétinisme parlementaire, où ses trois millions de voix ne font que l'enliser. La nécessité de conquérir des électeurs à tout prix, de collaborer de plus en plus au travail du parlement, de s'entendre avec des adversaires sur le terrain de la confection des lois, a empêché toute infusion directe de l'énergie révolutionnaire dans les masses. Le sentiment de la légalité a été renforcé parmi les tra-

vailleurs, puisqu'on attendait tout de la loi. Au lieu de fortes personnalités, pleines d'abnégation, de courage et d'énergie, toutes qualités qu'exige la lutte, on n'a créé que des électeurs apeurés, des militants craintifs, redoutant toute responsabilité, ayant peur de toute initiative. Les articles de notre camarade Robert Michels, publiés ici-même depuis un an, ont apporté une confirmation nouvelle aux constatations de Friedeberg sur la situation présente de la social-démocratie allemande.

D'où cela est-il donc venu ? De ce paradoxe qu'on s'imaginait résoudre : s'emparer des pouvoirs publics et de l'Etat, *bien qu'on ait proclamé que l'Etat est la quintessence de la domination bourgeoise*. Pour détruire les organes de l'exploitation capitaliste, on n'a trouvé rien de mieux que d'y pénétrer : *on a voulu renverser la société bourgeoise par les mêmes moyens dont elle se sert pour maintenir son pouvoir traditionnel*. Le chemin pris ne pouvait que conduire à l'impasse actuelle. Le parlementarisme, qui est un fait démocratique, dont on ne peut nier qu'il s'impose à nous, a eu évidemment une importance et pourra en avoir encore dans un certain sens. Mais là n'est pas la question. Ce qu'il s'agit de savoir, c'est s'il peut nous donner ce que nous voulons : un moyen d'éducation révolutionnaire, une organisation de la révolte ouvrière, une culture intensive des idées et des sentiments proprement prolétariens. L'expérience et le bon sens nous crient : non !

Mais le prolétariat a des institutions spécifiques pour mener la lutte de classe : *le syndicat* est la principale. Sans doute les syndicats allemands ne semblent guère se concevoir comme les germes d'un nouvel ordre social. Ils n'ont que des préoccupations terre à terre, sans horizon politique ni idéal révolutionnaire. En ce sens, la social-démocratie leur a été supérieure. Mais précisément l'œuvre essentielle à accomplir, c'est d'insufler au mouvement syndical un vigoureux esprit de résistance et de lutte. Il faut transformer en militants de la révolution sociale ces ouvriers que préoccupent seules une augmentation de salaire ou une entente avantageuse avec le patron. Le syndicalisme doit développer de fortes et libres personnalités. Il prend l'homme tout entier, il éprouve son courage, il trempe son individualité, il développe le sens de sa responsabilité, dans les grèves, dans les manifestations et les combats de toute sorte. Si le socialisme veut sortir de la crise où il est embourbé, il doit reconnaître que le syndicat constitue *l'épine dorsale* de la lutte de classe. Friedeberg pose ainsi le problème : « Le mouvement politique doit, changeant encore une fois de méthode, s'incorporer au mouvement syndical, pour lui donner sa force et son élan » (p. 28).

Ce qui donnera à ce mouvement un large horizon et un caractère révolutionnaire, c'est la *grève générale*. La grève générale

est *le symbole* même de la révolution sociale. Elle veut dire que le prolétariat ne compte *que sur lui-même* pour opérer sa libération. Elle signifie que les producteurs sont parvenus à la pleine conscience du rôle qu'ils jouent dans le monde moderne, *en tant que facteur de la production*. Elle doit être l'effort suprême d'une classe arrivée au terme de son éducation et de son organisation, et brisant, par un mouvement spontané de révolte générale, les chaînes de l'exploitation capitaliste. « Il va de soi, dit Friedeberg, que nous ne croyons pas à la possibilité — du jour au lendemain — de la grève générale, et sans doute, la puissante organisation de l'État actuel, qui dispose de ressources si considérables, ne va pas tomber au seul mot de grève générale ; *mais l'idée de la grève générale doit amener le prolétariat à concevoir nettement la nécessité de fonder de fortes organisations et à mettre en elles toutes ses espérances d'avenir* » (p. 29). L'idée de la grève générale ne détourne donc pas du combat quotidien, mais elle l'élargit. Elle est une *prime à l'organisation*. La grève éduque fortement les travailleurs : elle les trempe, leur donne l'esprit de solidarité ouvrière, et les élève moralement. La grève générale porte à son maximum cette vertu, et par là apparaît sa profonde valeur éducative. « Pour refuser, observe encore Friedeberg, dans la plénitude de sa responsabilité, de travailler, il faut une haute conscience morale, car il faut savoir s'élever au dessus de ses intérêts égoïstes, et les sacrifier à l'avenir de sa classe, au progrès de l'humanité » (p. 41). L'essentiel pour le prolétariat, n'est pas tant de développer sa puissance matérielle que de fortifier en lui la vie intérieure, l'esprit de sacrifice, les aspirations révolutionnaires.

Syndicalisme et Révolution, par M. Pierrot (Paris, *Temps Nouveaux*, 1905). C'est une excellente brochure de propagande, toute frémissante du sens de la vie et des exigences de l'action, que notre camarade Pierrot vient d'écrire sur le syndicalisme révolutionnaire. On y trouvera la plupart des idées syndicalistes, que, de notre côté, nous défendons ici, développées avec originalité, force et clarté.

Etant donnée la nécessité de la révolution sociale, pour la transformation totale de la société actuelle, Pierrot se demande comment le prolétariat arrivera à se libérer *lui-même* et par quels *mouvements de masses* la hiérarchie capitaliste pourra être détruite. C'est la révolte, c'est-à-dire la conscience de la souffrance et la volonté de s'y soustraire, qui réveille les énergies des exploités et les fait se dresser contre l'exploitation. La propagande, par l'exemple, par la parole, par l'action, aide la révolte à naître, en exaltant chez les prolétaires les sentiments

qui lui donnent naissance. Mais c'est dans le *syndicat* que se fait surtout l'éducation morale des ouvriers, que se développent les sentiments d'indépendance et de dignité personnelle. Pierrot définit le syndicat « un groupe de combat. » Le syndicat est bien, en effet, *un instrument de guerre* et la lutte syndicale constitue la forme la plus adaptée de la guerre de classe. La valeur éducative de la grève, qui met en pratique la solidarité et la révolte, ne saurait également assez être proclamée. Pierrot émet de justes observations sur l'organisation syndicale : les syndiqués doivent veiller à garder toute leur initiative individuelle, à développer le sentiment de la responsabilité, et à ne pas s'abandonner à la direction de leurs fonctionnaires, paresseusement et lâchement. Les partis politiques n'ont rien à faire avec le mouvement syndical : ils ne peuvent que l'étouffer, avec leurs compromissions nécessaires, leur pusillanimité, leur crainte de l'électeur, et leur organisation hiérarchisée et autoritaire. *On ne se révolte pas par délégation : on agit directement*. Un mouvement n'est fort que dans la mesure où la libre initiative de ses membres est sauvegardée, où leur énergie est surexcitée, où les sentiments individuels se produisent librement. Ce n'est évidemment pas là l'idée des *chefs* socialistes, qui ne veulent pas être des propagandistes dans une organisation libre mais des dirigeants dans une organisation forte. L'exemple du mouvement ouvrier français, débarrassé de toute tutelle politicienne, poursuivant son rythme en toute indépendance, est un enseignement précieux. « Cette indépendance d'allure, dit Pierrot, ne laisse pas de gêner certains esprits : ils voient le désordre et la confusion là où il n'y a que la vie qui déborde hors des réglements fixés. » (page 14) L'énergie révolutionnaire de la masse croît donc en raison de son action directe. L'appel constant au calme, au respect de la légalité, à la sagesse, que prêchent les théoriciens et les praticiens de la conquête des pouvoirs publics, aurait pour effet de tuer les sentiments de solidarité ouvrière et toute action énergique. La grève brusque, brutale, menaçante, qui surprend l'employeur, le terrorise, est seule efficace. C'est *par la lutte* exclusivement que peuvent se trancher les conflits : les procédés de paix sociale, arbitrage, conseils du travail, etc. émasculeraient vite la classe ouvrière et la feraient tomber en pourriture. La lutte, d'ailleurs, peut seule impressionner les pouvoirs publics comme les patrons et obtenir des avantages pratiques : elle réussit là où la diplomatie échoue. L'action directe écarte tout intermédiaire, tout élément étranger au corps ouvrier ; elle permet à la classe ouvrière de se rendre compte de sa propre force ; elle habitue enfin les prolétaires *à ne compter que sur eux-mêmes*. Le dernier acte de l'action directe sera la grève générale, qu'elle aura rendue possible par une incessante éducation révolutionnaire du prolétariat. La ré-

volution sociale sera ainsi accessible, car en auront été réalisées les *conditions préalables*.

Les dernières pages de la brochure de Pierrot résument, en manière de conclusion, les observations qu'il a présentées sous une forme discursive. Ces pages constituent une pénétrante synthèse, sobre et claire, de ce qui est l'essentiel du syndicalisme révolutionnaire. Certains passages sont particulièrement à citer : « L'action est le meilleur moyen d'éducation du prolétariat : elle fait l'éducation des sentiments et l'éducation des idées. Elle exalte le courage et le sentiment de dignité individuelle, elle réveille les énergies, » (p. 31.) Ou encore : « L'idéal des réformistes et des politiciens est de pouvoir montrer une grosse armée d'adhérents, payant régulièrement leurs cotisations. Ils ne voient la force que dans le nombre, comme s'il s'agissait d'électeurs, c'est-à dire de bulletins de vote à additionner, ou bien encore comme s'il s'agissait d'œuvres de mutualité où le nombre des cotisants importe seul. L'idéal n'est pas d'avoir sur le papier une majorité compacte ou moutonnière, dont la veulerie entrave toute audace et entraîne la *nécessité d'un commandement autoritaire*. Une organisation ouvrière de combat est plus forte par la valeur morale des individus qui la composent que par le nombre » (p. 34).

Nos camarades voient pourquoi ils doivent lire cette brochure et la répandre.

Si nous avons rappelé à nos lecteurs les idées essentielles de la Conférence du docteur Friedeberg, c'est pour montrer la communauté de pensée des tendances syndicalistes révolutionnaires qui s'affirment dans les divers pays. C'est le même courant qui, partout, emporte les esprits affranchis vers une *conception plus réaliste de la lutte de classe*. Tous ceux qui ont rejeté la discipline dogmatique des formulaires socialistes traditionnels arrivent aux mêmes conclusions générales : à côté du *processus économique*, avec son caractère de *nécessité* il y a un *processus ouvrier*, fait avant tout de *liberté*. Il n'est pas vrai de dire que, *fatalement*, l'évolution capitaliste doit aboutir au socialisme. Elle n'y parviendra que si la classe ouvrière fait l'effort nécessaire pour y atteindre. Le développement du mouvement ouvrier prime le développement du régime capitaliste. Ce dernier est *extérieur* au prolétariat, tandis que le premier est essentiellement *intérieur et moral*. Les destinées du socialisme sont bien entre les mains de la classe ouvrière, et d'elle seule. Non pas de la classe ouvrière imitant les formations politiques de la bourgeoisie, mais se créant à elle-même des formes adaptées pour son émancipation.

Nous voudrions cependant ajouter une observation à celles que

nous a suggérées la brochure du docteur Friedeberg. C'est à propos de ce qu'il dit du matérialisme historique et de l'anarchisme. Avec raison, Friedeberg observe que le matérialisme historique a été étriqué et ridiculisé par les commentateurs ultra-orthodoxes de Marx. Mais il fait grief à cette interprétation abusive du marxisme d'avoir tari tout idéalisme révolutionnaire au cœur du prolétariat allemand. à qui il n'aurait inculqué que des préoccupations plates et bornées. Par contre, il trouve dans la littérature anarchiste individualiste une source féconde où doivent venir se retrouver les militants soucieux du développement de leur libre personnalité. Nous ne croyons pas que le dogmatisme d'anarchistes individualistes comme Elisée Reclus, soit moins à rejeter que le dogmatisme des faux docteurs du marxisme. Il y a eu un anarchisme salutaire et régénérateur : c'est celui des ouvriers révolutionnaires qui. en France, ont contribué à donner au syndicalisme la puissance qu'il a prise. Lutte contre l'Etat, organisation autonome des masses ouvrières, exaltation de la personnalité par la lutte : grève, action directe, manifestations de toute sorte, antimilitarisme, etc..., voilà ce qu'une forme de l'anarchisme très voisine du marxisme tel que nous l'entendons — a pu apporter de fort dans la conscience prolétarienne. Mais cela ne se trouve pas dans les livres. Les spéculations idéologiques d'un Elisée Reclus, par exemple, n'ont rien de prolétarien, ne sont en aucun sens dans le mouvement de l'histoire : il peut y avoir des cris de révolte superbe, des rêveries humanitaires touchantes, mais la classe ouvrière ne reconnaît là rien de sa pensée. Bien plus : cette culture idéologique, que les anarchistes individualistes ont tant répandue, ce fétichisme de la science, du savoir, de la chose écrite, de la dissertation littéraire artistique ou morale, tout cela est aussi pernicieux pour ceux qui en sont atteints que l'adoration de la conquête du pouvoir et de l'évolution économique. La vie est aussi retirée de l'un comme de l'autre de ces deux intellectualismes, et l'un est autant que l'autre la négation de tout réalisme.

Ne revenons donc pas aux vieilles litteratures, discrètes et inutilisables. Laissons tomber les vieilles désignations. Le syndicalisme révolutionnaire est né de l'accord des anarchistes communistes et des socialistes révolutionnaires reconnaissant *que la pratique importe seule* et que la *lutte de classe* — sous ses aspects *concrets et palpables* — est le commencement et la fin de tout mouvement de transformation sociale. Tenons-nous en là, ne traînons pas après nous des scories, et rejetons tout aussi bien les formules mortes d'un matérialisme historique mal compris que les « motifs de pendule » d'un anarchisme individualiste sans vie.

Chronique Politique et Sociale

Pour nos camarades d'Italie.

Nos camarades d'Italie s'apprêtent à célébrer dignement l'anniversaire du conflit gigantesque qui, pendant quelques jours, il y a un an, mobilisa là-bas — dans la révolte unanime — la classe ouvrière tout entière contre l'oppression coalisée de l'Etat et du capital.

Ils ne seront pas seuls à exalter la mémoire de cet événement culminant de la lutte de classe. Les syndicalistes révolutionnaires de partout se joindront à eux, pour commémorer le souvenir glorieux du premier grand mouvement d'*action directe*, qui révéla au prolétariat italien sa propre force et au socialisme international la valeur de la grève générale.

La grève générale de septembre 1904 qui, d'un bout à l'autre de l'Italie, secoua d'un même frisson la classe ouvrière et la fit se dresser subitement comme un seul homme pour venger le sang des siens, ne lui apprit pas seulement quelle puissance formidable résidait en elle, mais aussi dans quelle terreur elle jettait ses ennemis de classe quand elle agissait en personne.

Tant que le prolétariat restait attardé à la suite d'hommes politiques, chargés de faire son bonheur, il n'avait rien d'effrayant. C'était une force dormante qui s'enlisait de plus en plus dans les sables mouvants du parlementarisme. Ses délégués au sein des institutions politiques et administratives de l'Etat capitaliste n'étaient pas faits pour inquiéter la bourgeoisie, qui reconnaissait en eux des enfants perdus sur le chemin du retour.

Mais le jour où la classe ouvrière s'est levée à la voix des événements, où elle a rejeté la tutelle des professionnels de la politique, où elle a voulu se passer de représentants pour parler elle-même et *substituer à l'action indirecte de parti*

l'action directe de classe, ce jour-là, la bourgeoisie italienne a senti quel élément redoutable venait de se déchaîner.

Une année nous sépare de cette prise de possession de la classe ouvrière par elle-même, et une année a suffi pour qu'il y ait quelque chose de changé dans la vie politique et sociale de l'Italie. Le mouvement évoqué par la levée en masses de septembre 1904 a précipité son rythme et élargi son amplitude. Ce n'avait pas été là la révolte d'un jour, qui n'aurait soulevé la classe ouvrière dans un spasme violent que pour la laisser retomber ensuite, mais le commencement d'une vie nouvelle pour le prolétariat italien, parvenu par l'action à la conscience de ses destinées.

Retirés dans leurs organisations économiques de classe, n'attendant rien que de leurs propres forces coordonnées, de la violence de leur résistance, de l'audace de leur attaque, les ouvriers révolutionnaires d'Italie ont créé ce mouvement syndicaliste puissant, contre lequel se briseront l'Etat et le patronat. Dans cette lutte sans merci, semée de périls et de chutes, ils trouveront dans le souvenir des journées mémorables de 1904 le meilleur aliment à leur courage.

Le socialisme international — et par socialisme nous entendons l'organisation de la révolte ouvrière — ne peut pas oublier non plus les événements de ce début de l'automne de 1904. C'était au lendemain du Congrès d'Amsterdam, où dogmatiquement une majorité d'hommes politiques et de journalistes venait de signifier au prolétariat l'ordre de répudier le seul moyen d'action spécifique qui soit en son pouvoir. La grève générale éclatant spontanément en Italie, embrasant à l'improviste toute la péninsule, fut la riposte immédiate de la classe ouvrière à ces injonctions singulières.

Depuis, le syndicalisme révolutionnaire a fait des progrès surprenants. Il groupe partout les forces vives de l'action ouvrière et de la pensée socialiste. Il est l'inépuisable source de renouvellement des institutions et des idées révolutionnaires. Il porte en lui les énergies de la jeunesse et les espoirs de l'avenir.

Dans ce développement rapide, il ne peut pas ne pas se souvenir qu'à son succès a puissamment contribué l'acte héroïque du prolétariat italien. C'est pourquoi, au lendemain

surtout de nouveaux massacres, alors que les tueries toutes fraîches de Grammichele viennent encore de coucher des morts et des blessés dans leurs rangs, les syndicalistes révolutionnaires sont de toute l'émotion de leur cœur avec leurs camarades d'Italie.

Frédéric Engels

La presse socialiste allemande a rappelé, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort — survenue à Londres le 5 août 1895 — quelle place énorme Engels avait tenu dans la vie et l'œuvre de Marx.

Une amitié à toute épreuve, un dévouement inlassable, une égale participation aux mêmes sympathies comme aux mêmes haines, une collaboration à des monuments littéraires impérissables, ce sont évidemment là des titres que l'histoire socialiste ne peut pas contester.

Il lui sera plus difficile d'établir, dans l'œuvre de Marx, quelle part de déformation — ou de personnalité — y apporta Engels. C'était une tête prussienne, que l'amour de la systématisation poussait à enfermer dans des cadres rigides la méthode flexible de Marx. Il est responsable pour une bonne part des lourdes erreurs qui ont eu — et ont parfois encore — cours sur le matérialisme historique. Il en avait fait une conception du monde. A la fin de sa vie, il est vrai, dans des lettres fameuses, il est revenu sur son interprétation première et a corrigé en partie ce qu'avait d'abusif son exposé primitif. Mais le pli était donné et cette tardive récipiscence fut loin de l'effacer complètement.

C'est lui encore qui, par une estimation exagérée des travaux de Morgan sur les origines de la propriété, de l'Etat et de la famille, mit à la mode cette littérature sur les sauvages et les premiers âges de l'histoire que, pendant un certain temps, tout marxiste qui se croyait orthodoxe se fit scrupule de propager.

Tout cela est sans doute loin aujourd'hui, et la renaissance du marxisme, d'un marxisme souple et vivant, qui s'opère au contact du syndicalisme révolutionnaire, tourne

le dos à ce passé mort à jamais. Il est pourtant toujours utile d'appeler l'attention sur l'étroitesse de nombreuses explications engelsiennes des thèses de Marx.

La révision du marxisme, à laquelle travaillent à cette heure tous les esprits libres que préoccupe l'avenir du mouvement ouvrier, ne portera ses fruits que si on écarte d'une *méthode* aussi plastique d'interprétation des faits sociaux, tout apport dogmatique qui serait de nature à l'immobiliser en *système*.

Ce n'est pas être injuste que de donner à Engels une place secondaire aux côtés de Marx, et de n'attribuer à certaines de ses productions qu'une valeur relative : c'est rendre à chacun ce qui lui est dû.

La renaissance du Marxisme.

Les signes de cette renaissance du marxisme que nous venons de rappeler, c'est-à-dire du retour à une conception réaliste de la lutte de classe, commencent à se produire partout. C'est de Hongrie aujourd'hui que nous en vient une manifestation nouvelle. Notre ami *Ervin Szabo*, que de vivantes études avaient déjà placé au premier rang des jeunes écrivains néo-marxistes, vient de publier la traduction en langue maggyare des principales œuvres de Marx et Engels. Il les a accompagnées d'une Introduction qui constitue, en plein socialisme hongrois, un véritable manifeste. Les principaux passages en ayant été mis à notre portée, nous devons les signaler aux lecteurs du *Mouvement Socialiste*.

Contre le révisionnisme bernsteinien, Szabo évoque le vieil esprit révolutionnaire du marxisme, largement conçu et pratiquement interprété. A la « civilisation » de ces « socialistes modernes » qui, comme en France, « jouissent d'une bonne réputation dans les salons de la haute finance parisienne, dans les antichambres ministérielles et sur la scène parlementaire », il oppose la « barbarie » de ces révolutionnaires peu présentables, « mal peignés, mal lavés, fanatiques et rudes », qui se réclament de la guerre de classe marxiste.

Mais pour comprendre la pensée intime du marxisme, il

n'y a pas d'autre méthode que de lire Marx lui-même et aussi de vivifier ses enseignements par la pratique quotidienne. Le marxisme n'est pas dans les manuels de parti — *ad usum Delphini* ! — ni dans les commentaires de ses interprètes officiels : il est dans les réalisations vivantes du mouvement ouvrier révolutionnaire. C'est essentiellement une méthode d'action, d'autant plus souple, qu'elle trouve en elle même les éléments d'un rajeunissement éternel :

Rien n'est plus en contradiction avec le marxisme, écrit Szabo, avec sa méthode, avec son essence, que la foi aveugle, la croyance dogmatique en une théorie quelconque, serait-ce une théorie marxiste. « Rien n'est stable, tout se meut, tout évolue », est-ce que cette phrase hegelienne qui fut le fondement, qui constitua une des sources fécondes du marxisme, peut cesser d'être vraie précisément à l'égard du marxisme lui-même ?...

...Si je suis marxiste — naturellement à ma façon — ce n'est pas que je m'isole dans une étroitesse dogmatique, à l'écart des apports nouveaux des sciences, mais je me déclare marxiste parce que *les tendances fondamentales* de ma manière de penser ont été tracées par le marxisme, bien que je me sois toujours efforcé de rester au niveau de la science moderne. Et cela on peut le dire de beaucoup de gens, et surtout de ces jeunes esprits qui, tout en étant en accord avec la pensée moderne, sont devenus — ou sont restés — marxistes.

Dans plusieurs pays, en Europe, nous apercevons une *renaissance du marxisme* — si l'on peut dire « renaissance » en parlant de quelqu'un qui est resté toujours bien vivant depuis sa « naissance » —, une renaissance qui promet beaucoup. *Retour à Marx !* C'est le signal lancé toujours plus haut et dans un sens toujours plus spécial. Avant que nous publiions en hongrois cette édition des œuvres de Marx et Engels, paraissait en français la traduction complète du *Capital* et avaient vu le jour, l'une après l'autre, la plupart de leurs études fondamentales. Parallèlement, la traduction italienne était faite de toutes leurs œuvres — de la première à la dernière ligne. Ce n'est pas par hasard que dans ces deux grands pays le mouvement révolutionnaire s'est alimenté de la même nourriture intellectuelle et en même temps ; ce n'est pas par hasard qu'en France Georges Sorel et ses amis groupés autour du *Mouvement Socialiste*, qu'en Italie Arturo Labriola et ses camarades s'efforcent — non sans succès — de reconduire la pensée socialiste à ses sources premières, qui lui donnèrent la vie à l'époque glorieuse de l'Internationale ; ce n'est pas par hasard que les organisations ouvrières de ces deux pays, les *syndicats*, et leurs militants, les *syndicalistes*, suivent dans

la pratique, avec une conscience toujours accrue, une direction dont la conception théorique se rattache au marxisme dans son âge le plus viril. Et peut-être le temps n'est-il pas loin où l'Allemagne elle-même — ce pays « marxiste » par excellence — sentira le souffle du marxisme jeune et fort, du marxisme affranchi des chaînes politiques.

Paroles réconfortantes et capables — s'il en était besoin — de calmer tous les doutes. Il importe peu que les milieux officiels du socialisme restent impénétrables et fermés à toute idée nouvelle, puisque, dans le domaine de la pensée, monte une génération éprise de liberté et de réalisme, et, dans le domaine des faits, grandit un mouvement ouvrier révolutionnaire incompressible.

Nécrologie.

On nous communique la triste nouvelle de la mort prématurée, à l'âge de trente ans, d'un des principaux représentants du socialisme en Serbie, notre ami et collaborateur *Milorad Popovitch.*

. Il était le plus informé des militants socialistes serbes, ayant accumulé, dans ses séjours successifs à Genève, à Paris, à Berlin, à Vienne, des connaissances solides, qu'il était venu mettre au service de la cause ouvrière, dans son malheureux pays.

Il en fut aussi le plus actif. Tout son effort portait sur le mouvement syndical. Par lui, par sa tactique — nous dit l'ami fidèle qui nous transmet ces détails, — plus de 30.000 ouvriers croates et serbes de Hongrie se trouvent aujourd'hui groupés dans leur syndicats. Il avait fondé, il y a trois ans, à Buda-Pest, un organe en langue serbe : *Narodna Recs.* Lui-même a raconté ici les premiers résultats de son activité en Hongrie.

Il s'était décidé, l'année dernière, à rentrer en Serbie, où il devait, trop peu de temps, se consacrer à l'organisation ouvrière. Il créa, à Belgrade, avec quelques camarades dévoués, un journal socialiste : Les *Temps Nouveaux*, et publia de claires brochures de propagande.

Il meurt sans avoir donné sa mesure, emportant les regrets des prolétaires qu'il a servis des deux côtés du Danube et de tous ceux qui l'ont approché de près.

Hubert Lagardelle.

ERRATA

Deux erreurs typographiques se sont glissées dans les premières pages de ce numéro :

1° *Page 435.* — Le premier paragraphe du questionnaire s'est trouvé placé avant la courte introduction de la circulaire. Le replacer immédiatement avant le paragraphe II.

2° *Page 441.* Paragraphe III. — Au lieu de : *force* du patriotisme..., *force* du péril clérical... — Lire : *farce*...

TABLE DES MATIÈRES

Tome III de la IIe Série
(Tome XVI de la Collection)

(Mai-Août 1905)

N° 154. — 1er Mai 1905.

N° 155. — 15 Mai 1905.

N° 156. — 1er juin 1905.

N° 157. — 15 Juin 1905.

N° 158. — 1er Juillet 1905.

LES GRÈVES

LES QUESTIONS AGRAIRES

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

N° 159. — 15 Juillet 1905.

LES ORGANISATIONS SOCIALISTES

REVUE CRITIQUE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Nos 160 et 161. — 1er et 15 août 1905.

Enquête sur l'idée de Patrie et la classe ouvrière

Le Gérant : Jean Rieux.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)

